




Serie C
No. 161

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

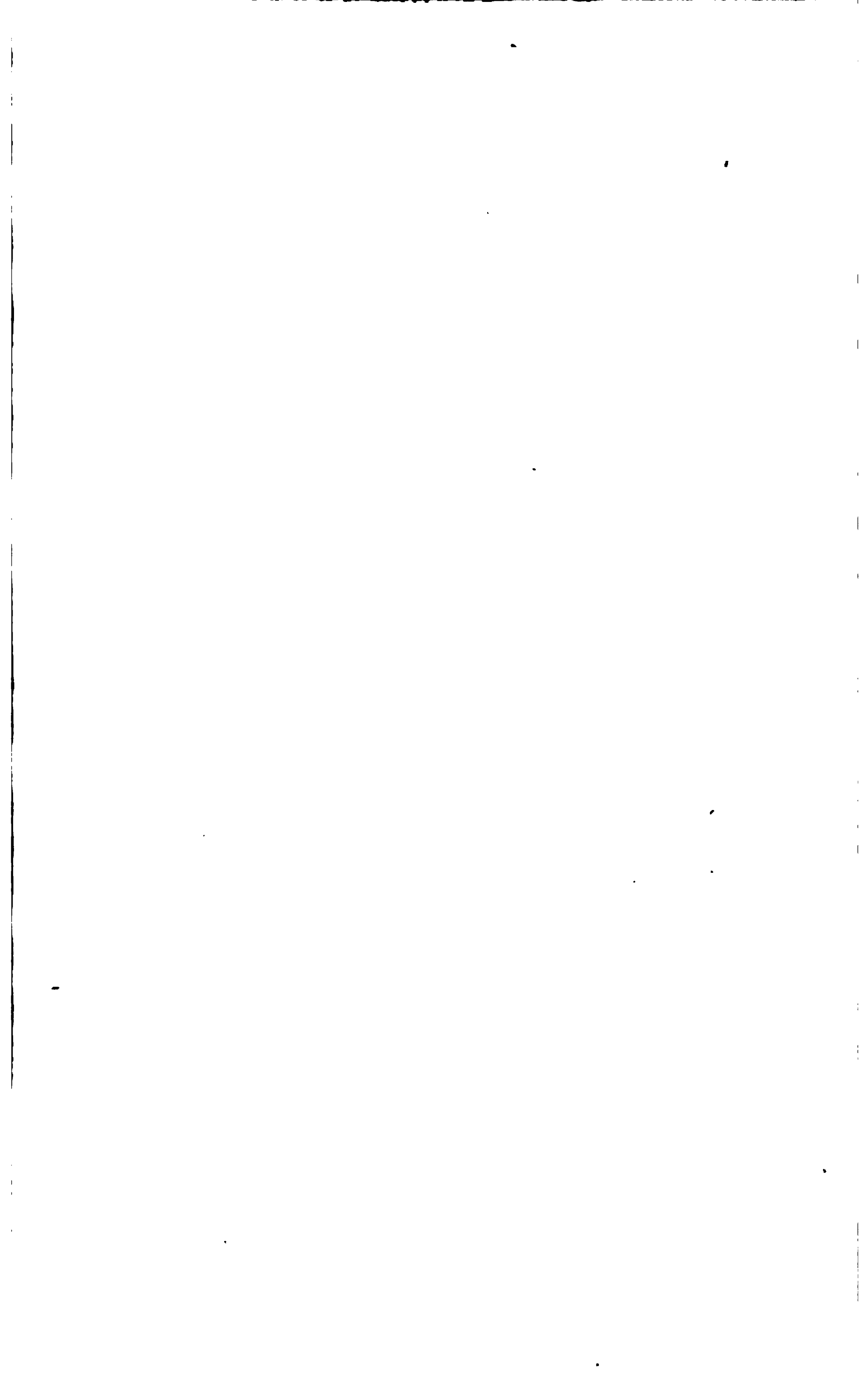
DE

J. DE LA FONTAINE.

Imprimerie de

Jules Didot aîné,

IMPRIMEUR DU ROI.





Ch. Lebrun Pinx — H. Lauquet del et Sc.

JEAN DE LA FONTAINE.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE

Baron Charles Athan

PAR C. A. WALCKENAER

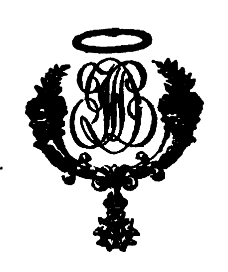
MEMBRE DE L'INSTITUT.

De ma rêveuse enfance il a fait les délices

Ducis.

TROISIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE, AUGMENTÉE ET ORNÉE DE GRAVURES.



PARIS

CHEZ A. NEPVEU, LIBRAIRE,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26;

ET CHEZ L. DE BURE, LIBRAIRE,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 27.

M. DCCC XXIV.

PRÉFACE.

On n'a pas assez apprécié les difficultés que présente la biographie, lorsqu'on veut l'écrire avec l'exactitude qu'elle exige, et avec tous les développements qu'elle comporte. L'histoire générale repose sur des documents qu'on s'empresse de publier à mesure que les évènements se succèdent; mais quand l'histoire particulière est le mieux connue, c'est un devoir de ne point la divulguer, et lorsqu'elle pourroit être écrite sans inconvénient, elle a cessé d'être connue. Ce n'est qu'après l'extinction de plusieurs générations que, sous la plume du biographe, la vérité peut se montrer au grand jour pour l'instruction des hommes, si elle ne veut pas devenir la complice de leurs passions haineuses ou de leurs envieuses rivalités. Mais alors elle ne se présente plus qu'avec des souvenirs confus, et des traits altérés par le temps. L'historien politique s'occupant toujours de faits éclatants qui ont été proclamés par la renommée, ou constatés par des actes publics, éprouve peu d'embarras pour réunir les matériaux de ses récits. Souvent même des mains savantes lui en ont épargné la peine, en formant de précieuses collections qui les renferment tous. Le biographe ignore, en débutant, où il trouvera les siens. Personne ne s'est occupé à lui en faciliter la recherche. Il faut que dans l'incertitude où il est, il interroge tous les contemporains de celui dont il a entrepris d'écrire la vie; qu'il consulte les mémoires qu'ils nous ont laissés, leurs correspondances, leurs productions en vers et en prose; leurs ouvrages

les plus badins comme les plus sérieux; leurs livres les plus insipides comme leurs plus admirables chefs-d'œuvre. Il faut qu'il supplée à leurs réticences, discerne leurs allusions, qu'il se place pour ainsi dire au milieu d'eux, qu'il apprenne à connoître leurs caractères, leurs préjugés, leurs affections; qu'il démêle les fils des intrigues les plus fugitives, détermine la durée des liaisons les plus passagères, et apprécie les effets des intérêts les plus mobiles. Et, comme les choses qu'il lui importe le plus de connoître sont celles qu'on a cachées au public avec plus de soin, il faut qu'il supplée à l'insuffisance des documents imprimés, par des documents manuscrits auxquels il lui est difficile d'avoir accès, et dont la consultation entraîne toujours un travail pénible et fastidieux.

Sans doute les difficultés que je viens d'exposer ne se rencontrent pas également dans l'histoire de tous les personnages célèbres; mais j'ose dire qu'elles se trouvoient toutes rassemblées dans celle que l'on va lire; et il étoit nécessaire d'en faire la remarque afin de concilier à son auteur l'indulgence des lecteurs.

Dans la première édition de cet ouvrage, qui fut publiée il y a trois ans, je n'avois pu remplir que d'une manière très incomplète le plan que je m'étois prescrit. Une seconde édition parut l'année suivante avec des améliorations considérables. J'entrepris ensuite de donner une édition complète des œuvres de La Fontaine. Les recherches qu'elle m'a obligé de faire m'ont fourni les moyens de donner enfin dans cette troisième édition la dernière main à l'histoire de la vie de notre fabuliste.

La seconde édition, quoique moins défectueuse que celle qui l'avoit précédée, se trouvoit cependant, à cause de son format, dépourvue des notes et des citations qui,

dans la première, faisoient connoître aux lecteurs les autorités et les documents sur lesquels s'appuient les récits contenus dans le texte. Ces citations, base indispensable de toute bonne œuvre historique, ont été rétablies dans cette troisième édition, et considérablement augmentées; mais, au lieu d'être placées à la fin du volume comme précédemment, elles ont été mises au bas des pages. Par ce moyen il sera plus facile de les consulter et d'apercevoir les parties du texte auxquelles elles se rapportent. J'ai dû cependant m'abstenir de reproduire les notes de la première édition où se trouvent discutés plusieurs faits relatifs à mon sujet, ou qui avoient avec lui des rapports plus ou moins directs; mais j'ai cité ces notes et j'y ai renvoyé les lecteurs toutes les fois que j'ai eu à m'appuyer sur les résultats qu'elles renferment; j'en ai usé de même relativement aux préfaces, aux dissertations, et aux annotations, contenues dans l'édition in-8° des *OEuvres de La Fontaine* que j'ai publiée. C'est aussi à cette édition que je me réfère pour tous les passages de notre poëte que j'ai eu occasion de citer. Mais j'ai placé, cette fois, à la fin de mon ouvrage, plusieurs pièces justificatives qui ne se trouvent dans aucune des deux précédentes éditions, et qui, à cause de leur longueur, ne pouvoient trouver place dans les notes.

Quelques personnes qui veulent bien prendre part aux fruits de mes veilles, lorsque je leur confiai le dessein de cette histoire, m'engageoient à traiter un sujet plus vaste, et par cela même, selon elles, plus intéressant. Le succès a prouvé que je ne m'étois pas mépris sur le choix de mon sujet· je savois que selon la manière dont je l'envisageois il n'étoit pas aussi restreint dans ses limites, ni d'un intérêt aussi foible qu'il paroissoit au

premier abord. En retraçant la vie du plus populaire et du plus original de nos poëtes, j'ai voulu aussi mieux faire connoître son siècle, et présenter, sous un nouveau point de vue, l'époque la plus brillante de nos fastes littéraires et de notre grandeur politique. La Muse de l'histoire ne trahit point ses devoirs et ne méconnoît pas ses attributions quand elle abandonne les champs de bataille, les assemblées du peuple et du sénat, et les palais des rois, pour s'introduire dans la modeste demeure de l'homme de génie; quand elle assiste à ses travaux; qu'avec lui elle prend part aux luttes académiques et se complaît aux jeux du théâtre; quand elle se mêle aux cercles brillants dont il fit les délices, et quand enfin elle nous instruit et nous amuse par la peinture fidèle des mœurs et des habitudes de nos ancêtres. Si elle se trouve forcée de quitter alors son attitude imposante et de se dépouiller de ses majestueux ornements, plus humble dans son maintien, et plus simple dans ses atours, elle n'en a pas moins la vérité pour guide et l'utilité de l'homme pour objet. Les révolutions, les guerres, les famines, les usurpations et les vengeances que les annales de tous les peuples nous présentent, attristent notre imagination par des couleurs uniformes et sombres. Les tableaux dont se compose l'histoire des destinées individuelles nous offrent des teintes plus douces, plus attachantes, et plus variées. Les préjugés des siècles passés, les changements des coutumes et des usages, l'inégalité des rangs, des professions et des fortunes, y multiplient à l'infini les nuances et les contrastes, et donnent aux mêmes penchants, aux mêmes actions, des aspects toujours divers et un intérêt toujours nouveau. Cependant, il faut l'avouer, l'historien nous offre de plus hautes et de plus importantes leçons que le

biographe; mais sont-elles également profitables? C'est ce dont il est permis de douter. En effet l'histoire politique ne peut être mise à profit que par ceux qui exercent de l'influence sur les destinées des états, et ceux-là, outre qu'ils sont en petit nombre, sont presque toujours trop enivrés par le pouvoir, trop entourés de flatteurs, et trop fortement entraînés par le torrent des affaires, pour avoir le temps, ou la volonté, de se prévaloir de la comparaison du présent avec le passé. La masse des lecteurs est composée d'hommes qui, dans leurs conditions privées, jouissent de plus de loisirs et ne sont point environnés de tant d'écueils et de tant de prestiges. Ceux-ci trouvent dans le récit des aventures privées, des instructions pour tous les âges et toutes les professions, des sujets de consolation pour toutes les douleurs, des motifs d'espérance pour toutes les infortunes: enfin ils y découvrent sans cesse, avec ce qui les concerne, des points de similitude qui les portent à réfléchir sur eux-mêmes, suppléent à l'expérience, mûrissent le jugement, développent la sensibilité, source des vertus douces, et font éclore les nobles sentiments, mobiles des actions généreuses.

Fac-Simile
de l'Ecriture de la Fontaine
dans une lettre écrite en 1691 – Page 102.

Pour Mesdames d'Hervart,
de Viriville, et de gouvernet.
Aux Muses.
Intendantes du Parnasse,
Si de traits remplis de grace
Vos faveurs ornent les vers
Dont j'entretiens l'Univers,
Aujourdhuy je vous implore;
Donnez a ma voix encore
L'eclat et les mesmes sons
qu'avoient jadis mes chansons.
Toute la cour d'Amatonte
Estant a bois le vicomte,
Muses j'ay besoin de vous.
Venez donc de compagnie
Par vos charmes les plus doux
Ressusciter mon genie.
Je sens qu'il s'en va decliner:
C'est a vous de luy donner

Des forest toutes nouvelles;
Car je veux loüer trois belles;
Je veux chanter haut et net
Virnilles, heruart, gouvernet.
J'en feray mes trois deesses,
Leur donnant a ma façon,
Et l'Amour pour compagnon,
Et les graces pour hostesses.
J'y joindray les menus Dieux
qu'heruar a pour satelites,
De leurs troupes fauorites
S'accompagnants dans les lieux
Ou Lully regne et Moliere;
Le Sermon void rarement
Vne telle fourmilliere;
Ce n'est pas leur élément.
Heruart alors congédie
Presque moitié de ces gens,
Et bénit sa bonne amie

Les prestants pour quelque temps.
Tout en est plein dans l'ombrage
qui n'eut jamais son pareil.
Il n'est forest ny borage
Plus ennemis du soleil
Dans ses réduits les moins sombres
Se cache aysément l'Amour.
Sous l'épaisseur de leurs ombres
Je pourrois bien quelque jour
Laisser mon coeur en ostage:
Le reste du composé
Est l'estre le plus volage
Dont Dieu se soit avisé.

Fac Simile
de la signature de la Fontaine dans la souscription
qui termine la lettre au chevalier de Silleri-Page 97.

vostre tres humble et tres obéissant
serviteur et poete De la fontaine

Canu fecit.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

LIVRE PREMIER.

1621—1661.

Je me propose d'écrire la vie de La Fontaine, ou plutôt je vais entretenir mes lecteurs de La Fontaine et de ses ouvrages; car aucun événement digne d'être raconté n'a signalé le cours de sa longue et heureuse carrière. Ses premières poésies, dès qu'elles parurent, lui acquirent une grande réputation. Il fut chéri et loué par les écrivains les plus illustres de son temps; les hommes les plus remarquables par leurs hauts faits, leurs talents, leur puissance ou leurs richesses, les femmes les plus célèbres par le rang, les graces ou l'esprit, recherchèrent sa société,

protégèrent ou charmèrent ses loisirs[1] : l'amitié lui épargna même jusqu'aux soins et aux soucis de sa propre existence. Il laissa doucement couler ses jours, et s'abandonna sans contrainte à ses goûts et à son génie. Après sa mort, par reconnoissance pour lui, sa famille fut dispensée d'acquitter les charges publiques; et lorsque la gloire, la science, la vertu, l'innocence et la beauté ne pouvoient fléchir le cœur des bourreaux de la France, le nom seul de La Fontaine sauva d'une mort inévitable ses derniers descendants[2]. Enfin, de nos jours où l'on s'est plu à déprécier le grand siècle qui le vit naître, non seulement il échappa à l'ingratitude de cette envieuse postérité, mais presque tous ceux qui voulurent le peindre lui prêtèrent, dans leurs Notices ou leurs Éloges, des vertus qu'il n'avoit pas. L'enthousiasme qu'ont fait naître ses délicieux ouvrages n'est pas la seule cause de cette disposition de tous à la bienveillance pour ce qui le concerne. La bonté, qui faisoit le fonds de son caractère, et qui se manifeste dans ses écrits, exerce sur les ames un empire plus puissant que

1 Walck., 1re édition de *l'Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, 1820, in-8°, p. 339, note 1.

2 Madame la comtesse de Marson, arrière-petite-fille de La Fontaine, et ses enfants. Voyez Creuzé de Lesser, *Fables de La Fontaine*, édit. 1813, in-8°, Didot aîné, tome I, p. XXIX, et Walck., 1re édit., p. 340, note 2.

le génie même : celui-ci excite l'admiration, mais l'autre inspire l'amour; et l'amour veut être indulgent pour l'objet de ses affections. Cependant, si La Fontaine pouvoit reparoître un instant parmi nous, il nous diroit : Ce n'est point servir ma mémoire selon mon gré que de s'écarter du vrai et du naturel. J'ai donné dans mes Fables des leçons de sagesse pour tous les rangs et pour tous les âges; mais vous le savez, je n'ai pas toujours été sage dans ma conduite et dans mes vers. Si vous parlez de moi, que ce soit donc, comme je l'ai fait moi-même, sans dissimulation et sans réserve.

JEAN DE LA FONTAINE naquit le 8 juillet 1621, à Château-Thierry, de Charles de La Fontaine, maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers[1]. Sa famille étoit fort ancienne, et il fut, comme on le verra par la suite, victime des prétentions qu'elle avoit à la noblesse[2]. Son éducation paroît avoir été négligée, et on croit qu'il étudia d'abord dans une école de village, ensuite à Reims[3], ville pour

1 *Pièces justificatives* à la fin du volume; *Mémoires de Coulanges*, p. 505; d'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, in-4°, p. 277; Walck., 1re édit, p. 341, note 3.

2 *Pièces justificatives;* La Fontaine, *Épîtres*, épit. VI, t. VI, p. 76 et 77, note 1; Walck., 1re édit., p. 341, note 4.

3 D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, in-4°, p. 304; Fréron, *Fables de la Fontaine*, édit. de Barbou, 1806, in-12, p. VI.

laquelle il avoit une prédilection particulière. Lorsqu'il eut terminé des études imparfaites, un chanoine de Soissons, nommé G. Héricart, lui fit présent de quelques livres de piété [1], et il crut avoir du penchant pour l'état ecclésiastique. Ce n'est pas une des moindres singularités de cet homme célèbre, lorsque l'on considère son caractère, ses goûts, les inclinations qui l'ont dominé pendant tant d'années, et la nature d'un grand nombre de ses écrits, de voir le commencement et la fin de sa vie consacrés à la religion et à la piété. Il fut reçu à l'institution de l'Oratoire le 27 avril 1641. Son exemple y attira la même année, au mois d'octobre, Claude de La Fontaine, son frère puîné, qui persista dans sa résolution, se fit prêtre, et en 1649 donna tous ses biens à son frère Jean, à condition que celui-ci lui paieroit une rente viagère. Claude resta à l'institution de l'Oratoire jusqu'en 1650, et se retira ensuite à Nogent-l'Artaut, où il est mort du vivant de son frère. Jean avoit été envoyé au séminaire de Saint-Magloire le 28 octobre 1641; mais, bientôt ennuyé de ce genre de vie, il en sortit après y être resté environ un an [2].

[1] Entre autres, d'un Lactance, édit. de Lyon, 1548; Voyez Adry, *Fables de La Fontaine*, édit. de Barbou, p. XXII, note 2.

[2] Adry, *Fables de La Fontaine*, édit. de Barbou, 1806, p. XXII, note 2.

Rentré dans le monde, La Fontaine fit bientôt voir par les inclinations qui le dominèrent combien il s'étoit mépris sur sa vocation. Dans le journal manuscrit[1] d'un contemporain de sa jeunesse, nous apprenons que dès-lors notre poëte se fit remarquer par ses distractions, son indolence et son vif penchant pour les plaisirs. Son père, s'étant rendu à Paris pour suivre un procès, l'avoit emmené avec lui. Il le chargea un jour d'un message pressé, en lui disant que de sa célérité dépendoit en partie le succès de son affaire. La Fontaine sort, rencontre quelques uns de ses camarade[redacted]et à[redacted]vec eux ; et, oubliant son me[redacted]il se[redacted]onduire à la comédie : ce ne fut qu'à son retour que les reproches de son père lui rappelèrent ce dont il s'étoit chargé, et lui firent connoître la faute qu'il avoit commise. Une autre fois, en revenant de Paris à Château-Thierry, il avoit attaché à l'arçon de sa selle des papiers de famille de la plus grande importance ; ils se détachèrent et tombèrent sans que La Fontaine, occupé à rêver, s'en aperçût. Le courrier de l'ordinaire passe quelques minutes après, voit un paquet

[1] Gédéon Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits* intitulés *Historiettes*. Au sujet de ce manuscrit voyez nos préfaces des *Œuvres complètes de La Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. XIII, et des *Nouvelles œuvres de J. de La Fontaine*, 1820, in-8°, p. XI.

à terre et le ramasse; puis à quelque distance il aperçoit un cavalier seul sur la route: c'étoit La Fontaine auquel il demanda s'il n'avoit rien perdu. La Fontaine, tout étonné de la question, regarde de tout côté, et répond avec assurance que rien ne lui manque. « Cependant, dit le courrier, je viens de trouver à terre ce sac de papiers. » — « Ah! c'est à moi, s'écrie La Fontaine, et il y va de tout mon bien. » Puis il reprend son paquet avec empressement, et l'emporte[1].

Vers cette époque aussi La Fontaine fut soupçonné d'intrigues amoureuses avec plusieurs dames d[redacted]u-Th[redacted]et des environs. Un jour, pen[redacted]iver[redacted]ant une forte gelée, on l'aperçut, la nuit, courant, une lanterne sourde à la main[2], et en bottines blanches, ce qui caractérisoit alors la grande parure[3]. Cet incident donna lieu à bien des suppositions.

Son aventure avec la femme du lieutenant-général de Château-Thierry fit encore plus de bruit. Il en étoit amoureux et desiroit vivement la voir en particulier. Pour cela il résolut de s'introduire chez elle pendant la nuit, en l'absence de son mari. Mais cette dame avoit une petite

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits.*

[2] Tallemant, *loc. cit.*

[3] Au sujet de ce costume voyez les *Mémoires de Grammont*, chap. III, dans les *OEuvres d'Hamilton*, t. I, p. 29, ligne 7, édit. 1812, in-8°.

chienne qui faisoit bonne garde. La Fontaine commença par se saisir de la chienne et l'emporta chez lui ; puis le même soir, d'intelligence avec la suivante, il se glissa dans la chambre à coucher de la dame et se cacha sous une table couverte d'un tapis à housse. Malheureusement la lieutenante avoit retenu une de ses amies, pour passer la nuit, et se trouvoit couchée avec elle. La Fontaine ne fut pas déconcerté par ce contre-temps. Il attendit que l'amie fût endormie ; et, s'approchant ensuite doucement du lit, il dit à voix basse : « Ne craignez rien, c'est La Fontaine » ; il prit en [redacted] main de sa dame, qui par bon[redacted] pas. Tout ceci fut fait avec tant de promptitude et d'adresse qu'elle n'en fut point effrayée. La Fontaine s'entretint avec elle à loisir, et s'échappa avant que l'amie fût éveillée. « La lieutenante, dit l'auteur du journal, parut enchantée d'une si grande marque d'amour, et quoique La Fontaine assure qu'il n'en a obtenu que de légères faveurs, je crois qu'elle lui a tout accordé[1]. »

Lorsque La Fontaine eut atteint l'âge de vingt-six ans[2], son père voulut l'établir, et dans ce dessein il lui transmit sa charge et lui fit épouser

1 Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits.*

2 La Fontaine, *Lettres à sa femme*, liv. 1, t. VI, p. 389, note 1.

Marie Héricart, fille d'un lieutenant au bailliage de la Ferté-Milon. La Fontaine se soumit à ces deux engagements plutôt par complaisance que par goût. Mais incapable par caractère de toute gène et de toute contrainte, il négligea presque toujours l'exercice de sa charge qu'il garda vingt ans. Il s'éloigna peu-à-peu de sa femme, et finit par l'abandonner tout-à-fait; il parut même oublier en quelque sorte qu'il étoit marié.

On a parlé fort diversement de la femme de La Fontaine. On s'accorde à dire qu'elle avoit de la vertu[1], de la beauté et de l'esprit; mais d'Olivet, [redacted] Nice[redacted] et Montenault[2] prétendent qu[redacted]étoit d'une humeur impérieuse et fâcheuse. Ils n'hésitent même pas à penser que c'est elle que La Fontaine a voulu peindre dans le conte de Belphégor, sous le nom de madame Honesta:

Belle et bien faite. . . . .
. . . . mais d'un orgueil extrême;

[1] Furetière et son ami Robbe sont les seuls qui, par haine pour La Fontaine, aient mis en doute la vertu de sa femme. Voyez le *Recueil des Factums de Furetière*, Amsterdam, 1694, in-12, t. II, p. 345. On trouve dans le *Varillasiana*, 1734, in-12, p. 23, une prétendue épitaphe de La Fontaine, composée, dit-on, par Varillas, qui inculperoit l'honneur de la femme de notre poëte; cette pièce n'est point de Varillas, mais de Maynard, qui la composa et la fit imprimer dans un recueil en 1638, bien avant le mariage de La Fontaine, et à une époque où il étoit trop jeune pour être connu. Voyez M. Auguste de Labouisse, dans le *Journal anecdotique*, du 4 septembre 1822, p. 69.

[2] D'Olivet, *Histoire de l'académie*, in-4°, p. 278; Montenault, *Fables de La Fontaine*, in-folio, t. I, p. x; Niceron, *Hommes illustres*, t. XVIII, p. 315.

Et d'autant plus, que de quelque vertu
Un tel orgueil paroissoit revêtu[1].

La Harpe et plusieurs autres auteurs[2], pour excuser la licence de quelques uns des contes de La Fontaine, ont avancé, comme une chose reconnue, que les mœurs de cet homme célèbre étoient pures et irréprochables. Dans ce cas, sa femme, qui, pour n'avoir pas su dominer ses défauts, l'auroit forcé de s'exiler du toit domestique, auroit eu tous les torts. Mais cette assertion sur les mœurs de La Fontaine est malheureusement tout-à-fait contraire à la vérité; et celle qui concerne l'âpreté du caractère de sa femme est au moins douteuse. Les auteurs des *Mémoires de Trévoux*[3] affirment, sur le témoignage de personnes qui ont connu madame de La Fontaine, qu'elle étoit du caractère le plus doux, le plus liant; et que son mari n'a pas plus pensé à elle dans la pièce de Belphégor, qu'il n'a songé à faire le portrait d'autres personnages de son temps, en peignant dans ses écrits des ridicules ou des vices. Si nous devons craindre d'admettre, sans restriction, les témoignages donnés probablement par des descendants de

[1] La Fontaine, *Contes*, v, 7, t. III, p. 530.

[2] La Harpe, *Éloge de La Fontaine*, dans le *Recueil de l'académie de Marseille* 1774, in-8°, p. 47; et Chamfort, même recueil, p. 37.

[3] Juillet 1755 et février 1759.

madame de La Fontaine, sur celle dont ils vouloient défendre la mémoire, nous devons aussi nous défier du zèle des amis d'un poëte, dont la perte causoit de si vifs regrets: pour justifier cette partie de sa conduite, la moins susceptible de justification, ils ont accueilli avec trop de faveur peut-être les rumeurs incertaines, et les interprétations malignes d'un public frivole et léger. Il est un moyen d'échapper à toutes ces incertitudes; c'est de s'en rapporter sur ce point, comme sur tous les autres qui concernent La Fontaine, à La Fontaine lui-même, l'homme le plus ingénu et le plus vrai qui ait existé; qui toujours se plut à confier à sa muse ses projets, ses desirs, ses pensées les plus secrètes, ses inclinations les plus cachées, et qui a laissé en quelque sorte son âme entière par écrit. Nulle part il ne s'est plaint de l'humeur impérieuse de sa femme; mais il lui reproche de n'avoir de goût que pour les choses frivoles, et de ne point s'occuper des soins du ménage[1]. Ce reproche est grave pour une femme qui devint mère quelques années après la célébration de son mariage; et, comme il n'y a jamais eu d'homme plus ennemi du souci que La Fontaine, et moins

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 1, t. VI, p. 390.

propre à augmenter, ou même à conserver sa fortune, il ne pouvoit être heureux avec une compagne à qui manquoient les vertus qui lui étoient les plus nécessaires, la prévoyance et l'économie. Mais il étoit trop honnête homme pour rien écrire dans la vue de l'outrager; et si ses vers prêtèrent à quelque allusion, ou à quelque rapprochement, sur ce sujet délicat, ce fut, nous osons l'affirmer, sans aucune intention de sa part. La Fontaine et sa femme ont subi les inconvénients qui accompagnent souvent les unions prématurées. Marie Héricart n'avoit pas encore seize ans lorsqu'elle épousa notre poëte, et lui, quoique alors âgé de vingt-six ans, étoit loin d'avoir une raison assez formée, et sur-tout des penchants assez bien réglés, pour supporter patiemment les entraves dans lesquelles l'hymen retient ceux qui veulent vivre heureux sous ses lois.

Nous savons, et la suite de ce récit en fournira des preuves trop nombreuses, que nul homme n'a plus que La Fontaine aimé les femmes, que nul n'a été plus tôt et plus long-temps sensible à leurs attraits, et ne s'est abandonné plus ouvertement, et avec moins de scrupule, aux charmes de leur doux commerce. Ce tort, si

grand pour un homme engagé dans les liens du mariage, non seulement La Fontaine le sentoit, mais il a fallu qu'il en fît en quelque sorte l'aveu public. On le trouve, cet aveu, à la fin du conte intitulé *les Aveux indiscrets;* et il est bien placé là, car les seuls aveux indiscrets qu'ait jamais faits La Fontaine ont été pour révéler ses défauts, et non ceux des autres.

Le nœud d'hymen doit être respecté,
Veut de la foi, veut de l'honnêteté;
Si par malheur quelque atteinte un peu forte
Le fait clocher d'un ou d'autre côté,
Comportez-vous de manière et de sorte
Que ce secret ne soit point éventé.
Gardez de faire aux égards banqueroute;
Mentir alors est digne de pardon.
Je donne ici de beaux conseils, sans doute:
Les ai-je pris pour moi-même? hélas! non[1].

Les faits, révélés par l'auteur du journal son contemporain, ne confirment que trop bien ces aveux. Une jeune abbesse, que les incursions des Espagnols avoient forcée de se retirer à Château-Thierry, alla loger chez La Fontaine. Il en fut épris, et il sut plaire. Un jour sa femme les surprit ensemble; sans se déconcerter il fit la révérence, et se retira. Le même auteur cite

[1] La Fontaine, *Contes*, v, 5, t. III, p. 510.

encore de lui des discours qu'on exagéroit peut-être, mais qui prouvent qu'il avoit pour sa femme la plus complète indifférence[1].

Cependant il se persuada, ou plutôt il se laissa persuader un jour, qu'il en devoit être jaloux: et voici à quelle occasion.

Il étoit fort lié avec un ancien capitaine de dragons, retiré à Château-Thierry, nommé Poignant; homme franc, loyal, mais fort peu galant. Tout le temps que Poignant n'étoit pas au cabaret, il le passoit chez La Fontaine, et par conséquent auprès de sa femme, lorsqu'il n'étoit pas chez lui. Quelqu'un s'avise de demander à La Fontaine pourquoi il souffre que Poignant aille le voir tous les jours: « Et pour« quoi, dit La Fontaine, n'y viendroit-il pas? « c'est mon meilleur ami. — Ce n'est pas ce que « dit le public; on prétend qu'il ne va chez toi « que pour madame de La Fontaine. — Le pu« blic a tort; mais que faut-il que je fasse à cela? « — Il faut demander satisfaction, l'épée à la « main, à celui qui nous déshonore. — Hé bien, « dit La Fontaine, je la demanderai. » Il va le lendemain, à quatre heures du matin, chez Poignant, et le trouve au lit. « Lève-toi, lui dit-il, « et sortons ensemble. » Son ami lui demande

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*.

en quoi il a besoin de lui, et quelle affaire pressée l'a rendu si matineux. « Je t'en instruirai, « répond La Fontaine, quand nous serons sor- « tis. » Poignant, étonné, se lève, sort avec lui, le suit et lui demande où il le mène: « Tu vas « le savoir, » répondit La Fontaine, qui lui dit enfin, lorsqu'il fut arrivé dans un lieu écarté, « Mon ami, il faut nous battre. » Poignant, encore plus surpris, l'interroge pour savoir en quoi il l'a offensé, et lui représente que la partie n'est pas égale. « Je suis un homme de guerre, lui « dit-il, et toi, tu n'as jamais tiré l'épée. — N'im- « porte, dit La Fontaine, le public veut que je « me batte avec toi. » Poignant, après avoir résisté inutilement, tire son épée par complaisance, se rend aisément maître de celle de La Fontaine, et lui demande de quoi il s'agit. « Le public pré- « tend, lui dit La Fontaine, que ce n'est pas « pour moi que tu viens tous les jours chez « moi, mais pour ma femme. — Eh! mon ami, « je ne t'aurois jamais soupçonné d'une pareille « inquiétude, et je te proteste que je ne mettrai « plus les pieds chez toi. — Au contraire, re- « prend La Fontaine en lui serrant la main, « j'ai fait ce que le public vouloit; maintenant, « je veux que tu viennes chez moi tous les jours, « sans quoi je me battrai encore avec toi. » Les

deux antagonistes s'en retournèrent, et déjeunèrent gaiement ensemble[1].

Si la femme de La Fontaine n'eut pas tous les défauts odieux qu'on lui a trop légèrement prêtés, il paroît certain qu'elle ne possédoit aucune des qualités aimables qui auroient pu inspirer de l'amour à son mari; on ne voit aucune trace de ce sentiment à son égard dans ce qui nous reste de lui. La Fontaine ne laisse, au contraire, jamais échapper l'occasion de faire la satire de l'état conjugal, et se montre trop vivement affecté des inconvénients qui résultent d'une union mal assortie, pour ne pas donner lieu de penser qu'il en avoit fait lui-même la triste expérience. Une preuve certaine que tous les torts n'étoient pas de son côté, et que ceux de sa femme, quoique d'une nature moins grave, étoient cependant reconnus par ses propres parents, c'est la liaison intime qui subsista toujours entre Jannart et lui.

Jacques Jannart, conseiller du roi et substitut du procureur-général au parlement de Paris, avoit épousé Marie Héricart, tante de la femme de La Fontaine. Par sa fortune, ses dignités, son crédit, son expérience dans les affaires, Jan-

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. de La Fontaine* dans les *Œuvres de Racine*, édit. 1820, in-8°, p. CXLII, ou édit. 1808, in-8°, t. V, p. 158; d'Olivet, *Histoire de l'académie*, in-4°, p. 302.

nart étoit le personnage le plus important des deux familles avec lesquelles, par son mariage, il se trouvoit allié[1]. Nous avons eu sous les yeux plusieurs lettres de la main de La Fontaine qui prouvent que Jannart avoit un sincère attachement pour notre poëte. Celui-ci consultoit souvent ce magistrat éclairé, et le faisoit intervenir dans toutes ses affaires. Il avoit pour lui autant d'amitié que de respect, et il le nommoit toujours *son cher oncle*. Il lui faisoit fréquemment des demandes d'argent auxquelles ce bon oncle ne se refusoit jamais. Une des lettres de notre poëte nous apprend qu'il étoit bien avec sa belle-mère, et qu'en gendre désintéressé il n'avoit pas balancé à acquitter de ses deniers d'anciennes dettes qu'elle avoit contractées[2]. Dans d'autres lettres il se livre à des détails d'affaires et à des calculs qui devoient coûter beaucoup à sa paresse; mais il s'y montre si peu habile qu'il s'excuse de ne pouvoir finir un compte, parcequ'il n'a pas pu trouver à Château-Thierry de tables d'intérêts calculées d'avance[3]. La manière dont il recommande à Jannart une certaine madame de Pont-de-Bourg prouve entre eux la plus grande

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettres 1 à 7, t. VI, p. 469; Montmerqué, *Mémoires de Coulanges*, p. 497; Walck., 1re édit., p. 346, note 21.
[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, 2, t. VI, p. 475.
[3] *Ibid.*, 6, t. VI, p. 481.

intimité. « Je suis prié, lui dit-il, de vous en écrire de si bonne part qu'il a fallu malgré moi vous être importun, si c'est vous être importun que de vous solliciter pour une dame de qualité qui a une parfaitement belle fille. J'ai vu le temps que vous vous laissiez toucher à ces choses, et ce temps n'est pas éloigné, c'est pourquoi j'espère que vous interpréterez les lois en faveur de madame de Pont-de-Bourg[1]. » Le goût de La Fontaine pour le jeu, et l'éloignement où il se tenoit de sa femme, avoient fait répandre à la Ferté-Milon des bruits désavantageux sur son compte. Comme ces bruits, semés par quelqu'un qui étoit intéressé à les accréditer, n'avoient aucun fondement et étoient parvenus aux oreilles de Jannart, La Fontaine se crut obligé de le détromper; et il lui écrivit en ces termes: « Monsieur mon oncle, ce qu'on vous a mandé de l'emprunt et du jeu est très faux: si vous l'avez cru, il me semble que vous ne pouviez moins que de m'en faire la réprimande: je la méritois bien par le respect que j'ai pour vous, et par l'affection que vous m'avez toujours témoignée. J'espère qu'une autre fois vous vous mettrez plus fort en colère, et que, s'il m'arrive de perdre mon argent, vous n'en rirez pas.

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre v, t. VI, p. 479.

Mademoiselle[1] de La Fontaine ne sait nullement gré à ce donneur de faux avis, qui est aussi mauvais politique qu'intéressé. Notre séparation peut avoir fait quelque bruit à la Ferté, mais elle n'en a pas fait à Château-Thierry, et personne n'a cru que cela fût nécessaire[2]. »

La Fontaine avoit, dit-on, atteint sa vingt-deuxième année, avant de donner le moindre signe du penchant qui devoit bientôt l'entraîner vers la poésie. Un officier qui se trouvoit en quartier d'hiver à Château-Thierry lut un jour devant lui, avec emphase, l'ode de Malherbe sur la mort de Henri IV, qui commence ainsi :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours[3] ?

Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement, semblable à un homme qui, né avec le génie de la musique, auroit été nourri dans un désert, et qui entendroit tout-à-coup un instrument harmonieux, savamment touché, résonner à ses oreilles : telle fut l'impression que firent sur La

[1] C'est sa femme dont il parle : on ne donnoit alors le titre de *madame* qu'aux femmes nobles.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre VII, t. VI, p. 482.

[3] Malherbes, *Poésies*, édit. de Ménage, 1689, in-12, p. 35.

Fontaine les vers de Malherbe. Il se mit aussitôt à lire cet auteur; il passa les nuits à l'apprendre par cœur, et il alloit le jour déclamer ses odes dans les lieux solitaires. Bientôt il prit du goût pour Voiture, et il fit des vers dans le genre de ceux de ce poëte, ou plutôt il imita ses défauts, ses expressions recherchées, et ses froides antithèses. Heureusement un de ses parents nommé Pintrel, auquel il communiqua les premiers essais de sa muse, lui fit comprendre que, pour mûrir et pour développer son talent, il ne devoit pas se borner à nos poëtes françois; mais qu'il falloit aussi lire et relire sans cesse Horace, Homère, Virgile, Térence et Quintilien[1]. Il se rendit à ce sage conseil; et un de ses amis, M. de Maucroix[2], qui cultivoit avec succès la poésie, contribua aussi à l'affermir dans son nouveau plan d'étude, et à lui inspirer cette admiration pour l'antiquité, qui dégénéra même en lui en une sorte de préjugé superstitieux. La Fontaine fit sur-tout ses délices de Platon et de Plutarque, quoiqu'il ne pût les lire que dans des traductions. D'Olivet a eu sous les yeux les exemplaires qui

1 D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, in-4°, p. 305; Montenault, *Fables de La Fontaine*, in-fol., t. I, p. XII.

2 Voyez les *Poésies inédites de F. de Maucroix* à la suite des *Nouvelles œuvres diverses de La Fontaine*, 1820, in-8°; d'Olivet, dans la *Préface des œuvres Posthumes de M. de Maucroix*, 1710, in-12, p. 3.

lui avoient appartenu, et il a remarqué qu'ils étoient notés de sa main presque à chaque page, et que la plupart de ses notes étoient des maximes qu'on retrouve dans ses fables.

La Fontaine, ainsi que nous le verrons, a témoigné d'une manière touchante sa reconnoissance envers Pintrel et de Maucroix, en publiant, après la mort du premier, sa traduction des Épîtres de Sénèque [1], et en prêtant le secours de son nom et de ses poésies pour faciliter le débit des ouvrages du second [2].

L'étude des anciens ne fit pas négliger à notre poëte celle des modernes; mais parmi ceux qui avoient écrit dans sa langue, aucun alors, si on excepte Corneille, n'étoit digne d'être pris pour modèle : aussi, après Malherbe, il se borna à un petit nombre, et s'attacha principalement à Rabelais, Marot et Voiture. L'*Astrée* de d'Urfé l'amusa long-temps; il fit ses délices des contes naïfs et joyeux de la reine de Navarre; mais, excepté ces auteurs favoris, il se plaisoit davantage avec les Italiens, sur-tout avec Arioste, Bocace et Machiavel [3]; non pas, dit un habile cri-

[1] *Les Épîtres de Sénèque, nouvelle traduction, par M. Pintrel, revue et imprimée par les soins de M. de La Fontaine*, 2 vol. in-8°, 1671.

[2] *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, 1685, 2 vol. in-12.

[3] D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, p. 307.

tique[1], le Machiavel *du Prince* et de l'*Histoire de Florence*, mais celui de la *Mandragore*, de la *Clytie*, et de *Belphégor*. Il est possible qu'en effet La Fontaine préférât le conteur et l'auteur comique à l'historien et au politique; mais plusieurs passages de ses écrits prouvent cependant qu'il savoit très bien apprécier Machiavel sous ce dernier rapport[2].

La Fontaine, quoique éloigné de la capitale, indépendamment des conseils de ses deux Aristarques, Pintrel et de Maucroix, avoit, dans sa propre famille, des encouragements qui contribuèrent au développement de ses talents poétiques. Son père aimoit passionnément les vers, quoiqu'il fût incapable de les bien juger, et plus encore d'en faire. Il fut enchanté que son fils devînt poëte, et se montra pour lui un auditeur toujours prêt et toujours indulgent. La Fontaine consultoit aussi avec avantage sa femme et sa sœur, qui toutes deux avoient de l'instruction, de l'esprit et du goût[3].

Le premier ouvrage que publia La Fontaine fut la traduction de l'*Eunuque* de Térence, en

1 M. Auger, *Œuvres de La Fontaine*, t. I, p. VIII, édit. 1814, in-8°, t. I, p. X, de l'édit. 1818.

2 La Fontaine, *Opuscules en prose*, t. VI, p. 350.

3 Racine, *Lettres*, lettre II, t. VI, p. 150, édit. 1820, in-8°, ou lettre XXVII, t. VII, p. 161, édit. 1808, in-8°.

vers, imprimée en 1654[1]. Un des plus concis, mais non pas un des moins spirituels biographes de notre poëte[2], a cité les premiers vers de cette pièce, afin de prouver qu'elle étoit écrite dans le style de la bonne comédie. Ce biographe a raison de dire qu'il n'a pas usé de tous ses avantages; car, effectivement, il y a plusieurs autres scènes mieux écrites que le commencement de celle qu'il cite. Mais nous pensons qu'il a tort d'avancer que cette pièce ne méritoit pas l'indifférence avec laquelle le public la reçut. La Fontaine ne s'étoit point proposé, ainsi qu'il le déclare dans sa préface, de reproduire l'*Eunuque* de Térence, il voulut seulement l'imiter. Son ouvrage est en même temps une traduction trop libre et une imitation trop servile; c'est une comédie ancienne avec des formes modernes; elle manque par conséquent de vraisemblance; elle est froide et sans intérêt; le style, quoique assez passable, est loin de donner une idée du naturel exquis et de l'élégante simplicité de l'auteur latin.

La Fontaine, dont les passions, quoique fortement empreintes en lui par la nature, furent toujours douces et modérées, et qui ne voyoit en elles que des causes de jouissance et des moyens

1 La Fontaine, *Théâtre*, t. IV, p. 11 à 17.

2 M. Desprès, *Œuvres de La Fontaine*, 1817, in-8°, t. I, p. 2.

de bonheur, ne fut point détourné de son amour pour les vers, par le peu de succès de son premier ouvrage; et, sans soin du présent, sans inquiétude pour l'avenir, il cultivoit les muses obscurément dans la province où il étoit né, et jouissoit inconnu des douceurs de l'amitié. Celle qu'il avoit contractée avec de Maucroix ne faisoit que s'accroître avec le temps. De Maucroix avoit d'abord embrassé la profession d'avocat et s'y étoit distingué; il en fut détourné par la passion qu'il conçut pour mademoiselle de Joyeuse, fille du lieutenant du roi au gouvernement de Champagne[1]. Ne pouvant assurer le bonheur de sa vie par une union à laquelle la différence des rangs et des fortunes opposoit un obstacle invincible, de Maucroix embrassa l'état ecclésiastique, obtint un canonicat de l'église de Reims, et partit pour l'Italie. Il se rendit à Rome sous le nom supposé d'abbé de Crussy ou Cresy, afin de remplir une mission secrète que Fouquet lui avoit confiée[2]: bientôt de retour, il réunit au canonicat de l'église de Reims, un autre bénéfice, ce qui lui procura une fortune indépendante,

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits;* Walck., *Vie de François de Maucroix* à la suite des *Nouvelles œuvres diverses de J. de La Fontaine*, p. 169 à 214.

[2] Fouquet, *Recueil de défenses*, t. III, p. 366, 368 et 392, et t. VIII (ou t. III de la continuation), p. 117, 140 et 175; d'Olivet, *Préface des œuvres posthumes de M. de Maucroix*, 1710, in-12, p. 3.

qui, quoique modique, suffisoit à la sagesse de ses goûts et à la modération de ses desirs. Retiré à Reims, il invitoit sans cesse La Fontaine à venir le voir, et celui-ci trouvoit un double avantage en cédant à ses instances, puisqu'il se déroboit aux tracas domestiques, et qu'il jouissoit en même temps de la société de son ami et des plaisirs d'une grande ville[1]. Il nous révèle lui-même un des principaux motifs qui lui rendoient le séjour de Reims si agréable.

Il n'est cité que je préfère à Reims;
C'est l'ornement et l'honneur de la France;
Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.
Par ce point-là je n'entends, quant à moi,
Tours ni portaux, mais gentilles Galoises[2];
Ayant trouvé telle de nos Rémoises
Friande assez pour la bouche d'un roi[3].

Cependant Jannart conjectura que le talent de La Fontaine pour les vers pourroit être agréable à Fouquet dont il étoit l'ami et le substitut dans la charge de procureur au parlement de Paris. Il le lui présenta donc comme son parent. Fouquet, alors surintendant des finances, avoit, à l'exemple du premier ministre Mazarin, pro-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre 1, t. VI, p. 469.

[2] *Galoise*, ancien mot qui signifie une gaillarde, une femme facile et complaisante.

[3] La Fontaine, *Contes*, III, 4, t. III, p. 248.

fité des désordres des temps pour accumuler d'immenses richesses. Il mettoit alors à en jouir le même empressement qu'il avoit montré pour les acquérir. Doué d'une grande capacité pour les affaires, d'une prodigieuse facilité pour la rédaction, d'un esprit très orné, prompt, adroit, fertile en expédients; mais né avec un caractère ardent et présomptueux, vain et avide de louanges; réunissant toutes les passions, et voulant toutes les satisfaire à-la-fois; corrompant, à la cour, les hommes pour son ambition, et les femmes pour ses plaisirs; ne connoissant, pour ses desseins, d'autre puissance que celle de l'or, et cependant n'étant pas dénué de grandeur d'ame: tel étoit Fouquet. Il éclipsoit, par son luxe, le souverain même[1]. Il savoit distinguer les gens de lettres et les artistes qui naissoient alors à la gloire, et les encourager par des largesses. L'homme le plus éloquent de ce temps, Pellisson, étoit son premier commis; Le Nostre dessinoit ses jardins; il commandoit à Le Brun des tableaux pour ses palais, et à Molière des pièces pour ses fêtes[2]. La Fontaine plut à Fouquet; celui-ci le prit pour son poëte, se l'attacha, et lui fit une pension de mille francs, à condition qu'il en acquitteroit

[1] De Gourville, *Mémoires*, 1724, in-12, t. II, p. 304; Choisy, *Mémoires*.

[2] La Fontaine, *Lettres* 11, t. VI, p. 506 et 508; Perrault, *Hommes illustres*, t. II, p. 71; François de Neufchâteau, *Esprit du grand Corneille*, 1819, in-8°, p. 253 à 216.

chaque quartier par une pièce de vers, condition qui fut exactement remplie[1].

La Fontaine avoit le goût et le sentiment des arts, qui s'allient presque toujours avec le génie poétique; il savouroit avec délices la tranquillité du séjour de la campagne, mais il recherchoit aussi la société, et sur-tout celle des femmes aimables; enfin il ne haïssoit pas la bonne chère[2]. Qu'on juge de son bonheur, lorsque le surintendant lui procura toutes ces jouissances sans qu'il en coûtât aucun sacrifice à son insouciance et à sa paresse! Aussi dès-lors il fut tout à Fouquet[3], sa reconnoissance en fit un héros: il l'aima véritablement dans sa prospérité, mais il l'aima plus encore dans son malheur.

Transporté tout-à-coup du fond d'une province au milieu de la société la plus brillante du royaume, La Fontaine se fit de tous ceux qui le connurent des protecteurs et des amis.

On s'étonnera justement de ce succès, si l'on considère le portrait qu'ont tracé de lui quelques uns de ses contemporains. On ne peut expliquer l'empressement qu'on mettoit à l'accueil-

1 La Fontaine, *Odes* II, *Epîtres* III, *Ballades* II, III, IV; *Madrigaux* VII, *Dizains* I, II; *Lettres à divers*, IX, t. VI, p. 25, 62, 222 à 229, 280, 284, 285; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 13.

2 Vigneul de Marville, *Mélanges*, t. II, p. 255; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol., p. 462.

3 La Fontaine, *Lettres à divers*, lettre II, t. VI, p. 503.

lir, par l'éclat de sa réputation, et par le plaisir qu'on trouvoit à la lecture de ses ouvrages : La Fontaine n'avoit encore rien produit qui pût le tirer de l'obscurité. D'ailleurs, alors comme aujourd'hui, on savoit très bien, au besoin, applaudir aux écrits d'un auteur, et négliger sa personne : l'exemple du grand Corneille suffiroit seul pour le prouver. La Fontaine avoit donc des qualités aimables, puisqu'il se faisoit aimer; mais, ennemi de toute dissimulation, ces qualités ne se manifestoient qu'avec les personnes dont il étoit particulièrement connu, ou lorsque la joie qu'il éprouvoit le faisoit sortir de son habituelle apathie. Concentré dans ses propres pensées, distrait, rêveur, il étoit souvent, dans la société, d'une nullité complète, qui, lors de sa grande célébrité, choquoit d'autant plus ceux qui avoient lu ses écrits, qu'avant de l'avoir vu ils s'étoient promis beaucoup de jouissance de la conversation d'un homme d'une tournure d'esprit si gaie, si originale. Aussi, en recueillant avec soin tout ce que les contemporains ont écrit sur notre poëte, il faut bien distinguer ceux qui n'eurent avec lui que des relations passagères, d'avec ceux qui ont vécu dans son intimité, et qui seuls peuvent nous en donner une idée exacte. Sa distraction et sa candeur donnèrent

lieu à des aventures plaisantes, et souvent presque incroyables. Nous ne devons pas omettre ces particularités, toutes minutieuses qu'elles sont, parcequ'elles servent à peindre cet homme singulier; mais nous devons les séparer des contes absurdes que, même de son vivant, on a débités sur lui, et dont il est facile de démontrer la fausseté. C'est ainsi que nous obtiendrons un portrait piquant par sa vérité, au lieu d'une risible, mais fausse caricature.

Louis Racine, qui n'a connu La Fontaine que par tradition, et par ce que lui en ont dit ses sœurs, en parle dans les termes suivants: « Autant il étoit aimable par la douceur du caractère, autant il l'étoit peu par les agréments de la société. Il n'y mettoit jamais rien du sien; il ne parloit pas, ou vouloit toujours parler de Platon[1]. »

La Bruyère, qui aime à charger ses portraits, trace ainsi celui de La Fontaine:

« Un homme paroît grossier, lourd, stupide; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir: s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle pas; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel, et

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. de Racine*, t. I, p. CXL, édit. 1820, in-8°, ou t. V, p. 136 de l'édit. 1808, in-8°.

que délicatesse dans ses ouvrages[1].» La Bruyère ajoute à ce portrait celui du grand Corneille, qui offroit un pareil contraste entre sa personne et ses écrits; mais on laissoit le grand Corneille dans sa solitude, et on recherchoit La Fontaine. Continuons de rassembler les témoignages de ses contemporains, et nous en saurons bientôt les raisons.

Une femme qui eut avec La Fontaine, dans les dernières années de sa vie, des liaisons intimes dont nous ferons connoître la nature, a réclamé avec chaleur contre le portrait qu'en a tracé La Bruyère, et à cet égard elle en appelle au témoignage de tous ceux qui ont connu La Fontaine. Ce qu'elle en dit est confirmé par d'Olivet, qui a vécu avec plusieurs amis de notre poëte, et qui s'exprime ainsi sur son compte:

« A sa physionomie on n'eût point deviné ses talents. Rarement il commençoit la conversation, et même, pour l'ordinaire, il y étoit si distrait, qu'il ne savoit ce que disoient les autres. Il rêvoit à toute autre chose, sans qu'il pût dire à quoi il rêvoit. Si pourtant il se trouvoit entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, sur-tout à table, alors il s'échauffoit véritablement, ses yeux s'allumoient,

[1] La Bruyère, *Caractères*, chap. XII; *Des jugements*, t. II, p. 83, édit. in-12, Paris 1768.

c'étoit La Fontaine en personne, et non pas un fantôme revêtu de sa figure.

« On ne tiroit rien de lui dans un tête-à-tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux et d'intéressant pour celui qui parloit. Si des personnes dans l'affliction s'avisoient de le consulter, non seulement il écoutoit avec grande attention, mais, je le sais de gens qui l'ont éprouvé, il s'attendrissoit; il cherchoit des expédients, il en trouvoit; et cet idiot (c'est d'Olivet qui parle), qui de sa vie n'a fait à propos une démarche pour lui, donnoit les meilleurs conseils du monde: autant il étoit sincère dans ses discours, autant étoit-il facile à croire tout ce qu'on lui disoit.

« Une chose qu'on ne croiroit pas de lui, et qui est pourtant très vraie, c'est que dans ses conversations il ne laissoit rien échapper de libre, ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés; mais il étoit sourd et muet sur ces matières: toujours plein de respect pour les femmes, donnant de grandes louanges à celles qui avoient de la raison, et ne témoignant jamais de mépris à celles qui en manquoient [1]. »

[1] D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, in-4°, p. 380.

Nous voyons par là que La Fontaine étoit un convive aimable, un homme de bon ton et de bon conseil, sensible et affectueux, plein d'indulgence pour les autres, simple et sans prétention pour lui-même: un composé si rare nous explique suffisamment ses succès dans le monde. Aussi la dame dont nous avons parlé plus haut, et qui publia les œuvres posthumes de notre poëte un an après sa mort, oppose-t-elle la manière dont il étoit accueilli par-tout au portrait qu'en a tracé La Bruyère.

« Si l'auteur qui l'a peint sous des traits si contraires à la vérité l'avoit bien connu, dit-elle, il auroit avoué que le commerce de cet aimable homme faisoit autant de plaisir que la lecture de ses livres. Aussi tous ceux qui aiment ses ouvrages (et qui est-ce qui ne les aime pas?) aimoient aussi sa personne. Il étoit admis chez tout ce qu'il y a de meilleur en France. Tout le monde le desiroit, et si je voulois citer toutes les illustres personnes et tous les esprits supérieurs qui avoient de l'empressement pour sa conversation, il faudroit que je fisse la liste de toute la cour[1]. »

Mais c'est plutôt encore dans ses ouvrages, que dans les renseignements donnés par ses con-

1 *Œuvres posthumes de La Fontaine*, 1696, in-12, dans le *Portrait de M. de La Fontaine*, par M***; Walck., 1re édit., p. 349, note 9.

temporains, que nous devons étudier cette alliance d'un esprit plein de finesse et de malice avec cette simplicité et cette bonhomie innées et inaltérables, qui font de La Fontaine l'homme le plus singulier peut-être et le plus original qui ait paru.

Fouquet avoit commencé dès l'année 1640[1] à embellir sa terre de Vaux-le-Vicomte, située à dix lieues de Paris, près de Melun et des bords de la Seine. Mais en 1653 il y fit commencer de grands travaux dans le dessein d'en faire un lieu conforme par sa magnificence aux grandes richesses qu'il avoit acquises. L'architecte Le Vau, que Boileau[2] prétend être le véritable auteur de la célèbre colonnade du Louvre, construisit le palais; Le Nostre dessina les jardins, Le Brun et les meilleurs artistes du temps exécutèrent les peintures. Bientôt Vaux surpassa en splendeur Compiègne, Fontainebleau, et les autres habitations royales qui existoient alors. Fouquet y dépensa dix-huit millions, qui en valoient près de trente-six de notre monnoie actuelle. Toutes ces merveilles enchantèrent La Fontaine; et, autant pour céder à sa propre impulsion que par le desir de louer le goût et la magnificence de

[1] Fouquet, *Dans les conclusions de ses défenses*, 1668, in-18, p. 90.
[2] Boileau, t. III, p. 222 et 165. édit. de Saint-Marc 1747, in-8°; Walck., 1re édit., p. 348, note 30.

son protecteur, il entreprit de célébrer ces beaux lieux dans un ouvrage mêlé de prose et de vers, qu'il intitula le *Songe de Vaux*. Il nous apprend lui-même que les architectes, les sculpteurs et les peintres qui avoient contribué aux constructions et aux ornements de Vaux, lui remirent des mémoires sur chacune des parties qu'ils avoient exécutées, pour l'aider dans la composition de son ouvrage[1]. Il en fut occupé pendant près de trois ans[2], sans doute bien agréablement, puisqu'il jouissoit en même temps des lieux qu'il décrivoit: cependant il ne l'a jamais terminé, et n'en a publié que des fragments. Le père Bouhours, dont les décisions étoient alors une autorité en littérature, dit que ces fragments brillent d'esprit depuis le commencement jusqu'à la fin. Il est vrai; mais c'est de celui de Voiture et de Sarrasin, pour lequel on avoit alors une admiration beaucoup trop grande, et qu'on a peut-être trop rabaissé depuis.

La Fontaine feint, dans le *Songe de Vaux*, que les quatre arts qui avoient contribué à l'embellissement et à la célébrité de ce séjour enchanté, l'architecture, la peinture, le jardinage et la

1 La Fontaine, *Lettres*, v, t. VI, p. 428.

2 *Ibid.*, *Songe de Vaux*, préface, t. VI, p. 360; Walck., 1re édit., p. 348, note 31.

poésie, se disputent la préséance. Ces arts sont représentés par quatre fées, Palatiane, Appellanire, Hortesie et Calliopée, qui plaident successivement leur cause en présence d'Oronte ou de Fouquet, et de « force demi-dieux, » pour nous servir des termes mêmes de l'auteur. On sent combien cette allégorie est froide; l'exécution s'en est ressentie. La Fontaine a raison quand il dit qu'on ne trouvera point dans cet ouvrage

.... Cet heureux art,
Qui cache ce qu'il est, et ressemble au hasard[1];

art enchanteur, qui, semblable à un heureux instinct de la nature, devoit parer d'attraits si doux ses légères productions! Cependant si on s'aperçoit que La Fontaine, dans ce premier essai, cherchoit encore son talent, il faut avouer aussi qu'il le trouve quelquefois, comme dans la peinture de l'Oisiveté, et dans l'invocation au Sommeil, que nous citerons, parcequ'il y saisit l'occasion, qu'il n'a jamais laissé échapper depuis, d'apprendre à ses lecteurs combien il aimoit à dormir :

.... Toi que chacun réclame,
Sommeil, je ne viens pas t'implorer dans ma flamme.

[1] La Fontaine, *Songe de Vaux*, II, t. V, p. 375.

Conte à d'autres que moi ces mensonges charmants
Dont tu flattes les vœux des crédules amants;
Les merveilles de Vaux me tiendront lieu d'Aminte:
Fais que par ces démons leur beauté me soit peinte.
Tu sais que j'ai toujours honoré tes autels;
Je t'offre plus d'encens que pas un des mortels:
Doux Sommeil, rends-toi donc à ma juste prière[1].

Aucun poëte, soit ancien, soit moderne, n'a mieux que La Fontaine loué les femmes, les délices de la vie champêtre, les charmes de la solitude, les douceurs du sommeil et de la paresse. Quand ces sujets se présentent sous sa plume, il est toujours heureusement inspiré. Dans le cinquième fragment de ce *Songe de Vaux*, la peinture qu'il fait de la Nuit rappelle la grace de l'Albane et du Corrége.

Voyez l'autre plafond où la Nuit est tracée:
Cette divinité, digne de vos autels,
Et qui, même en dormant, fait du bien aux mortels,
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs et ne les répand pas[2].

Puis il ajoute:

Avec tous ses appas, l'aimable enchanteresse
Laisse souvent veiller les peuples du Permesse;

[1] La Fontaine, *Songe de Vaux*, I, t. V, p. 374.
[2] *Ibid.*, t. VI, p. 410.

Cent doctes nourrissons surmontent son effort.
Hélas! dis-je, pour moi, je n'ai rien fait encor;
Je ne suis qu'écoutant parmi tant de merveilles.
Me sera-t-il permis d'y joindre aussi mes veilles?
Quand aurai-je ma part d'un si doux entretien [1]?

La Fontaine avoit près de trente-huit ans lorsqu'il se plaignoit, avec raison, de n'avoir encore rien fait qui pût passer à la postérité; mais les Muses, dont il imploroit les entretiens avec tant de charme, devoient bientôt le combler de leurs plus précieuses faveurs. Il s'essaya dans le genre héroïque; et, quoique ce ne fût pas celui qui convînt le mieux à la nature de son génie, il prouva par la composition du poëme d'*Adonis* qu'il étoit aussi destiné à produire ces merveilles qui causoient son admiration. Le poëme d'*Adonis* ne parut, et ne fut entièrement terminé que long-temps après le fragment du *Songe de Vaux* que nous venons de citer; mais il avoit été composé auparavant, et La Fontaine en présenta dès-lors à Fouquet une copie manuscrite avec une dédicace en vers, dans laquelle le poëte disoit au surintendant:

Vois de bon œil cet œuvre, et consens pour ma gloire
Qu'avec toi l'on le place au temple de Mémoire.

[1] La Fontaine, *Songe de Vaux*, v, t. V, p. 411.

Par toi je me promets un éternel renom;
Mes vers ne mourront point, assistés de ton nom[1].

Cependant La Fontaine paroît avoir été, à cette époque, dominé encore plus par son goût pour le plaisir, que par son amour pour la gloire.

Une abbesse, peu scrupuleuse, et qui est peut-être la même dont nous avons parlé précédemment, l'invita à venir la voir : mais la guerre duroit encore avec les Espagnols; ils occupoient Rocroy, et avoient dans cette ville une garnison nombreuse commandée par un chef courageux et expérimenté, nommé Montal, qui jetoit la terreur dans toute la Champagne. La Fontaine écrivit donc une lettre en vers à la jeune et aimable abbesse, pour lui expliquer comment il n'osoit céder à son invitation, et il lui cita l'aventure alors récente de M. Girardin, qui, en se rendant à Bagnolet, fut enlevé par M. Barbezières et par son frère Chémeraut, puis transporté à Bruxelles, où l'on négocioit encore pour sa rançon[2].

Les Rocroix, gens sans conscience,

[1] Ibid., *Épîtres* 11, t. VI, p. 59.

[2] La Fontaine, *Épîtres*, 1, t. VI, p. 54, note 1; Fouquet, *Défenses*, t. II. p. 269, et t. VIII (ou t. III de la continuation), p. 77; Gourville, *Mémoires*, t. I, p. 203; Matthieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, p. 11, de l'édit. in 12, et p. 15 de l'édit. in-16; *Pluton Maltôtier*, 1708, in-12, p. 92.

Me prendroient aussi bien que lui,
Vous allant conter mon ennui.
J'aurois beau dire à voix soumise:
Messieurs, cherchez meilleure prise;
Phébus n'a point de nourrisson
Qui soit homme à haute rançon;
Je suis un homme de Champagne
Qui n'en veux point au roi d'Espagne;
Cupidon seul me fait marcher.
Enfin j'aurois beau les prêcher,
Montal ne se soucieroit guère
De Cupidon ni de sa mère:
Pour cet homme en fer tout confit
Passe-port d'amour ne suffit[1].

Fouquet faisoit alors une cour assidue à madame de Sévigné, et l'on sait que la résistance qu'il trouva en elle le força de se réduire aux témoignages d'une simple amitié: il lui montra cette épître de La Fontaine. Cette aimable veuve, aussi régulière dans sa conduite, qu'indulgente et facile pour tout le reste, et dont la vertu n'ôtoit rien à l'enjouement et aux graces[2], loua cette épître, quoique la fin en soit assez libre. La Fontaine, flatté du suffrage d'une femme aussi polie que spirituelle, envoya de suite à Fouquet un dizain pour madame de Sévigné, où il laisse éclater la joie que lui cause ce succès.

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 1, t. VI, p. 54 à 55.

[2] Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1769, in-12, t. I, p. 316, ou t. II, p. 318, de l'édit. 1721; Walck., 1re édit., p. 356, note 52; La Fontaine, t. VI, p. 282, note 2.

Entre les dieux, et c'est chose notoire,
En me louant, Sévigné me plaça :
J'étois alors deux cent mille au-deçà,
Voire encor plus, du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis, son nom seroit piéça
Delà le ciel, si l'on m'en vouloit croire[1].

Mais la liaison de La Fontaine avec la femme de Colletet qui subsistoit alors ne se bornoit pas à de simples jeux d'esprit. Guillaume Colletet, le père de celui que Boileau a insulté dans ses vers[2], étoit au nombre des gens de lettres qui avoient part aux bienfaits de Fouquet[3]. Colletet étoit, selon l'expression de Ménage, particulièrement enclin aux amours *ancillaires*[4]: il avoit épousé successivement trois de ses servantes; la troisième, qui se nommoit Claudine Le Nain, étoit d'une famille fort pauvre, qui vint demeurer chez Colletet, après son mariage, et qu'il lui fallut nourrir. Il prit le parti de composer de cette nombreuse parenté une maison complète à sa femme, comme à une grande dame. Le père, qui étoit un tailleur de

1 La Fontaine, *Dizains*, 1, t. VI, p. 282.

2 Boileau, *Satires*, 1, 77, t. I, p. 33 de l'édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°, ou t. I, p. 85 de l'édit. de M. Saint-Surin, 1821, in-8°.

3 Voyez le *Traité du sonnet*, dédié à Fouquet, par Guillaume Colletet, 1658, in-12, chez Sommaville.

4 *Menagiana*, édit. 1715, t. II, p. 83; Martial, *Épigr.* XII, 58. Dans le seizième siècle le mot *ancelle* pour servante, esclave, étoit en usage en poésie et dans le style soutenu; dans la fable 89 de Corrozet, imprimée en 1542, l'abeille dit à Dieu :

Très puissant Dieu, concède à ton *ancelle*.

pierres, devint valet de chambre; la mère, qui se nommoit Marie Soyer, fut femme de charge; la sœur, femme de chambre; la cousine, cuisinière; et une jeune fille, que Colletet avoit eue de sa seconde femme, fut la demoiselle de compagnie[1]. Claudine étoit blonde[2] et fort jolie, mais assez sotte. Colletet entreprit pourtant de lui faire une réputation littéraire. Il composoit pour elle des vers françois, qu'elle récitoit à table avec assez d'agrément, et dont on la croyoit l'auteur; un assez grand nombre ont été imprimés sous son nom dans les recueils du temps ou dans les ouvrages de son mari[3]. Beaucoup de beaux esprits furent alors dupes de cette ruse; et, charmés de la figure de la belle Claudine, plus encore que de ses vers, ils s'empressèrent de la célébrer. L'abbé de Marolles[4], dans ses mémoires, met au nombre des meilleurs poëtes de cette épo- « que l'illustre Claudine de M. Colletet. » Le savant Nicolas Heinsius, qui la vit pendant son séjour à Paris, écrivoit à Colletet, dans une lettre en latin datée de Stockholm, « Quand je vois ta

1 Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*, et *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 272, note 1, et p. 275, note 3.

2 Colletet, *Poésies diverses*, 1656, in-12, p. 315 et 363.

3 *Cabinet des Muses choisies*, 1668, in-12, p. 183, 186, 309 et 311; Colletet, *l'Art poétique*, 1658.

4 Michel Marolles, *Mémoires*, 1735, in-12, t. II, p. 232.

Claudine, cet assemblage de toutes les graces, il me semble que j'ai devant moi toutes les Muses ensemble[1] » La plupart des poëtes de ce temps firent des sonnets pour Claudine; et Colletet lui-même en composa pour elle un recueil qu'il intitula *les Amours de Claudine*. Pelletier disoit dans un des siens:

Claudine est l'entretien des plus célèbres cours,
Comme chez les savants elle est considérée;
Si ses yeux sont brillants, brillants sont ses discours,
Et de ses vers pompeux la grace est admirée[2].

La Fontaine fut plus qu'un autre épris des charmes de la jeune Muse; il fit des vers à sa louange: et, parmi plusieurs autres, que sans doute il avoit composés sur le même sujet, il nous a conservé un sonnet et deux madrigaux relatifs à *Mademoiselle C.* (Claudine). Le sonnet est adressé à Sève, peintre assez célèbre, qui a orné de ses tableaux plusieurs églises de Versailles et de Paris, et qui avoit fait le portrait de Claudine; le poëte lui dit:

Par d'inutiles soins pour moi tu te surpasses;
Clarice est en mon ame avec toutes ses graces;

[1] Lettre de Heinsius, en latin, dans le *Recueil des poésies diverses* de Colletet, p. 307.
[2] Le *Cabinet des Muses choisies*, 1668, in-12, p. 293.

Je m'en fais des tableaux où tu n'as point de part.
Pour me faire sans cesse adorer cette belle,
Il n'étoit pas besoin des efforts de ton art,
Mon cœur sans ce portrait se souvient assez d'elle [1].

Colletet voulut conserver, après lui, à Claudine la réputation qu'il lui avoit acquise; et, peu de temps avant de mourir, il fit sous son nom les sept vers suivants, dans lesquels elle protestoit qu'après la mort de son époux elle renonçoit à la poésie :

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous [2].

Claudine ayant tenu trop exactement sa promesse de ne plus faire des vers, on se douta de la ruse. Ceux qui l'avoient le plus admirée, ne trouvant plus en elle qu'un esprit vulgaire, furent entièrement désabusés. La Fontaine, désenchanté, non seulement quitta Claudine, mais fit contre elle des stances satiriques qui commencent ainsi :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.

1 La Fontaine, *Madrigaux* 1 et 2, t. VI, p. 274.
2 *Menagiana*, t. III, p. 84.

Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien[1].

Notre poëte imprima dans un recueil[2] ces stances, à la suite du même sonnet et des deux madrigaux; et comme on le railloit sans doute d'avoir été pris pour dupe, il fit précéder ces pièces de vers d'une lettre à un de ses amis, qui contient des aveux singulièrement remarquables par leur naïveté:

« Vous vous étonnez, dites-vous, de ce que tant « d'honnêtes gens ont été les dupes de mademoi- « selle C. (Colletet), et de ce que j'y ai été moi- « même attrapé. Ce n'est pas un sujet d'étonne- « ment que ce dernier point; au contraire, c'en « seroit un si la chose s'étoit passée autrement « à mon égard. Savez-vous pas bien que, pour « peu que j'aime, je ne vois dans les défauts des « personnes non plus qu'une taupe qui auroit « cent pieds de terre sur elle? Dès que j'ai un « grain d'amour, je ne manque pas d'y mêler « tout ce qu'il y a d'encens dans mon magasin; « cela fait les meilleurs effets du monde: je dis « des sottises en vers et en prose, et serois fâché

[1] La Fontaine, *Stances*, t. VI, p. 275.
[2] Ibid., *Fables nouvelles et autres poésies*, 1671, p. 92 à 98.

« d'en avoir dit une qui ne fût pas solennelle. « Enfin je loue de toutes mes forces. *Homo sum* « *qui ex stultis insanos reddam*. Ce qu'il y a, c'est « que l'inconstance remet les choses en leur or- « dre. Ne vous étonnez donc plus; voyez seule- « ment ma palinodie; mais voyez-la sans vous en « scandaliser[1]. »

La veuve de Colletet ne tint qu'en partie le serment poétique que son mari lui avoit fait faire. Elle eut plusieurs amants et fut successivement la maîtresse déclarée de l'abbé de Tallemant, de l'abbé de Richelieu, et de quelques autres. Elle essaya en vain de séduire Boileau, qui lui avoit prêté quelque argent. Lorsqu'elle eut perdu ses appas elle épousa un homme de la lie du peuple, prit de lui le goût ignoble de la boisson, et mourut enfin de misère et de débauche[2].

Si Claudine n'avoit pas voulu jouer le rôle de bel esprit, et paroître autre qu'elle n'étoit, La Fontaine n'auroit pas fait contre elle des stances satiriques, et probablement ne l'auroit pas quittée si promptement; il n'avoit que trop de goût pour les amours vulgaires: il parle d'après sa propre conviction quand il nous dit « qu'une

1 La Fontaine, *Lettres*, 8, t. VI, p. 486.
2 Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*.

grisette est un trésor, » et il en fait connoître de suite la raison :

On en vient aisément à bout;
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout[1].

Il s'explique à cet égard avec encore moins de retenue dans le prologue d'un de ses contes, et raconte sans déguisement une aventure de sa jeunesse, qui prouve que les femmes dont il étoit le plus aimé, et le plus amoureux, ne pouvoient compter sur sa fidélité qu'autant qu'elles le quittoient peu, ou qu'elles le surveilloient de près.

Il m'en souvient ainsi qu'au premier jour,
Chloris et moi nous nous aimions d'amour :
. . . .
Je vais un soir chez cet objet charmant :
L'époux étoit aux champs heureusement;
Mais il revint la nuit à peine close.
Point de Chloris. Le dédommagement
Fut que le sort en sa place suppose
Une soubrette à mon commandement :
Elle paya cette fois pour la dame[2].

La condition que La Fontaine avoit faite avec Fouquet d'acquitter par des vers chaque quar-

[1] La Fontaine, *Contes*, I, 1, t. III, p. 24.
[2] *Ibid.*, V, 8, t. III, p. 539.

tier de sa pension, lui fit composer à cette époque différentes petites pièces qui n'ont rien aujourd'hui de remarquable, mais qui le paroîtront beaucoup si on les compare avec les recueils de sonnets, de madrigaux et autres poésies que publioient les Hesnault, les Colletet, les Perrin, les Bonnecorse, et tant d'autres poëtes de ce temps. On ne connoissoit, en quelque sorte, que le style maniéré et recherché dont Voiture étoit le modèle; le style froidement ampoulé de Ronsard et de Brébeuf, et l'ignoble burlesque mis à la mode par Scarron. Les Muses françoises sembloient avoir perdu, depuis Marot, l'art de badiner avec grace. La Fontaine, qui avoit fait une étude approfondie de cet ancien poëte, aimoit à s'approprier ses tours si énergiques dans leur naïve précision; à enrichir sa langue des mots expressifs de nos vieux auteurs, que l'usage et le temps avoient laissé perdre; et, guidé par son heureux instinct et par l'excellent modèle qu'il s'étoit choisi, il fut le premier qui, dans les petits vers de circonstance, fut aisé, naturel et vrai. Sous ce rapport, ses premières poésies méritent attention, et sont en quelque sorte des monuments pour notre histoire littéraire. La Fontaine réunit, par le caractère et le style de ses écrits, les deux beaux siècles de François Ier et de Louis XIV.

Il a les graces ingénues et spirituelles du premier, et s'éléve souvent à la pompe et à la magnificence du second. C'est non seulement par le choix heureux des vieilles expressions rajeunies par lui, mais encore par la forme même de ses premiers essais, qu'il s'est rapproché heureusement des poëtes du seizième siècle. Du temps de notre poëte, il semble qu'on ne pouvoit s'exprimer que par des sonnets ou des madrigaux. La Fontaine en a composé très peu. Dans toutes les petites piéces de vers qu'il fit, ou pour Fouquet ou par ses ordres, il s'assujettit au mètre de la ballade chevaleresque, du rondeau gaulois, du sixain ou du dizain des troubadours, de l'épître familière, et de l'ode anacréontique.

Quelquefois, en s'adressant à Pellisson, il badine sur l'engagement qu'il avoit pris avec le surintendant, au sujet de l'acquittement de sa pension.

Pour acquitter celle-ci chaque année
Il me faudra quatre termes égaux.
A la Saint-Jean je promets madrigaux
Courts, et troussés, et de taille mignonne:
Longue lecture en été n'est pas bonne.
Le chef d'octobre aura son tour après;
Ma Muse alors prétend se mettre en frais;
Notre héros, si le beau temps ne change,
De menus vers aura pleine vendange.

Ne dites point que c'est menu présent;
Car menus vers sont en vogue à présent.
Vienne l'an neuf ballade est destinée,
Qui rit ce jour il rit toute l'année.

. . . .

Pâques, jour saint, veut autre poésie.
J'enverrai lors, si Dieu me prête vie,
Pour achever toute la pension,
Quelques sonnets pleins de dévotion.
Ce terme-là pourroit être le pire;
On me voit peu sur tels sujets écrire[1].

On s'aperçoit, par ces vers, que La Fontaine s'étoit bien écarté des idées qui l'avoient fait entrer, vingt ans auparavant, à la congrégation de l'Oratoire. Il ajoute:

Mais tout au moins je serai diligent;
Et, si j'y manque, envoyez un sergent;
Faites saisir, sans aucune remise,
Stances, rondeaux, et vers de toute guise.
Ce sont nos biens; les doctes nourrissons
N'amassent rien, si ce n'est des chansons.

. . . .

Et je prétends......
Qu'au bout de l'an le compte y soit entier;
Deux en six mois, un par chaque quartier.
Pour sûreté j'oblige par promesse
Le bien que j'ai sur le bord du Permesse;
Même au besoin notre ami Pellisson
Me pleigera d'un couplet de chanson.

1 La Fontaine, *Épîtres*, 3, t. VI, p. 60 à 63.

La Fontaine n'eut pas besoin d'emprunter le secours de son ami Pellisson pour l'accomplissement de sa promesse; du moins pendant cette première année, car nous avons toutes les pièces envoyées pour cet effet. L'engagement avoit commencé à courir au 1er avril 1659. Notre poëte composa pour le premier terme, ou celui d'août, l'*Épître à Pellisson*[1], dont nous venons de citer quelques vers, et la *Ballade à madame Fouquet* pour demander quittance; pour le second terme, ou celui d'octobre, il écrivit la jolie ballade[2] qui a pour refrain

Promettre est un, et tenir est un autre.

Il y ajouta le *Madrigal sur le mariage de mademoiselle d'Aumont et de M. de Mezière*[3]. Pour le troisième terme, ou celui de janvier 1660, il envoya la *Ballade sur la paix des Pyrénées*, et le *Madrigal sur la reine*[4]. Pour le quatrième terme, ou celui de Pâques de la même année, il donna d'abord un *Dizain pour madame Fouquet* et un *Sixain pour le roi*[5]; mais Fouquet n'ayant pas paru satisfait de recevoir des pièces aussi courtes, La Fontaine

1 La Fontaine, *Épîtres*, 3, t. VI, p. 60.
2 *Ibid.*, *Ballades*, 2, t. VI, p. 222.
3 *Ibid.*, *Madrigaux*, 7, t. VI, p. 226.
4 *Ballades*, 3, 4, t. VI, p. 229 et 231.
5 *Ibid.*, *Dizains*, 2, t. VI, p. 284; *Sixains*, 1, t. VI, p. 287.

lui fit parvenir l'*Ode pour la paix*[1]; et il l'accompagna du *Dizain*[2] qui commence ainsi:

Trois madrigaux, ce n'est pas votre compte,
Et c'est le mien; que sert de vous flatter[3]?

Une note, imprimée en tête de l'épître de La Fontaine à Pellisson, nous apprend que ce dernier avoit dit que notre poëte lui devroit payer une pension, à cause du soin qu'il prenoit de faire valoir ses vers. On a trouvé en effet une copie manuscrite de cette même épître avec une apostille de la main de Pellisson, qui prouve qu'il s'étoit empressé de transmettre à Fouquet cette épître avec d'autres pièces de vers de La Fontaine, sur lesquelles il appeloit également l'attention du surintendant[4]. Pellisson, qui fut dans tous les temps l'ami sincère de notre poëte, ne se contenta pas d'être pour lui un utile intermédiaire, il fit en sorte qu'il se trouva remboursé de ses engagements poétiques, non seulement en argent, mais encore en vers, qui rivalisoient de grace avec les siens. Ainsi La Fontaine, dans une de ses ballades, demande quittance à ma-

1 La Fontaine, *Odes*, 2, t. VI, p. 25.
2 *Ibid.*, *Dizain*, 3, t. VI, p. 285.
3 *Ibid.*, *Ballades*, 3, t. VI, p. 123.
4 Chardon de la Rochette, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, in-12, p. 24, en note.

dame Fouquet pour les vers qu'il avoit envoyés :

J'ai fait ces vers tout rempli d'espérance,
Commandez donc en termes gracieux
Que, sans tarder, d'un soin officieux
Celui des Ris qu'avez pour secrétaire
M'en expédie un acquit glorieux.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire.

Pellisson fut ce secrétaire, et il envoya à notre poëte, au nom de madame Fouquet, deux quittances en vers : dans la première c'est le notaire du Parnasse qui s'exprime ainsi :

Par-devant moi, sur Parnasse notaire,
Se présenta la reine des beautés
Et des vertus le parfait exemplaire,
Qui lut ces vers; puis les ayant comptés,
Pesés, revus, approuvés, et vantés,
Pour le passé voulut s'en satisfaire,
Se réservant le tribut ordinaire
Pour l'avenir aux termes arrêtés.
Muses de Vaux et vous, leur secrétaire,
Voilà l'acquit tel que vous souhaitez.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire[1].

Nous ne devons pas nous étonner que Pellisson, au milieu des embarras des affaires, s'amusât encore à composer des vers. C'est à son ta-

[1] La Fontaine, *Ballades*, t. VI, p. 124.

lent, ou si l'on veut à son goût pour la poésie, qu'il dut le commencement de la faveur dont il jouissoit auprès de Fouquet. Celui-ci, à la sollicitation de madame Duplessis-Bellière, avoit accordé une pension à mademoiselle Scudéri, pour laquelle Pellisson avoit conçu un amour platonique, et qu'il a chantée sous le nom de Sapho. Pellisson, afin de témoigner sa reconnoissance au bienfaiteur de son amie, lui adressa une pièce de vers, et Fouquet en fut si satisfait qu'il en récompensa l'auteur avec sa munificence ordinaire. Ce dernier paya ce nouveau bienfait par une nouvelle pièce de vers: ce fut alors que le surintendant le prit pour travailler à sa correspondance. Un flatteur croyant faire sa cour à Fouquet lui parloit du bonheur de Pellisson, et de l'honneur qui rejaillissoit sur lui d'avoir gagné la confiance d'un si grand ministre. « Il est vrai, lui répondit Fouquet, que M. Pellisson m'a fait l'honneur de se donner à moi[1] »: réponse admirable qui décèle à-la-fois la grande ame et le discernement de Fouquet.

Pellisson, en envoyant au surintendant l'épître et la ballade dont nous venons de nous occuper, a soin de lui faire remarquer une épigramme de son ami qu'il lui transmet en même

[1] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*.

temps, et dont il fait un éloge particulier; c'étoit l'*Épitaphe d'un paresseux*, que La Fontaine, dans un accès de gaieté, avoit faite contre lui-même, qui a été tant de fois réimprimée à la suite des contes et des fables, sous le titre d'*Épitaphe de La Fontaine*, mais qu'il faut toujours transcrire, parcequ'elle peint avec vérité sa molle indolence, et son aversion pour tous les tracas de la vie:

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser:
Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire [1].

Cette pièce indique que La Fontaine avoit déjà vendu une portion de son patrimoine pour subvenir à sa dépense. Nous devons dire pour sa justification qu'il avoit trouvé la succession de son père embarrassée, et il est à propos de donner ici, d'après les papiers de famille que nous avons eu sous les yeux, les détails qui concernent la fortune de notre poëte, afin qu'à l'avenir ces reproches d'insouciance, et d'incurie, sur ses intérêts, qu'il a en partie mérités, soient cependant réduits à leur juste valeur. Les lecteurs in-

[1] La Fontaine, *Épitaphes*, 1, t. VI, p. 295; Walck., 1re édition, p. 362, note 43.

struits des changements monétaires ne doivent pas oublier, en lisant cet exposé, que les sommes étant énoncées par nous telles qu'elles se trouvent relatées dans les actes expriment, en monnoie actuelle, une valeur réelle à-peu-près double de leur valeur nominale.

Charles de La Fontaine mourut au mois de mars ou d'avril 1658[1]: il devoit alors à son fils Jean, tant en principal qu'en intérêt, une somme de 11,977 liv.; à de Maucroix 17,600 liv.; aux héritiers Pidoux 4,067 liv.: ses legs pieux, les frais de ses funérailles, ses donations à ses domestiques, se montèrent à 3,000 liv., de sorte que le passif de sa succession fut de 36,644 liv. Notre poëte étoit son seul et unique héritier, attendu que Claude de La Fontaine, son autre fils, avoit, par acte passé le 21 janvier 1649, fait donation de tous ses biens à son frère Jean, au moyen d'une rente viagère de 1,100 liv. payable seulement après la mort de leur père. Quoique dans cet acte Claude eût stipulé qu'il faisoit à son frère cette donation, tant à cause de l'amitié fraternelle qui existoit entre eux, qu'à cause de son mariage avec Marie Héricart, cependant à l'époque de l'exécution, il se repentit de l'avoir souscrit, et prétendit qu'il étoit lésé. Notre poëte,

[1] La Fontaine, *Lettres*, 15, t. VI, p. 478.

ennemi de toute chicane, offrit à son frère de révoquer l'acte qu'ils avoient consenti entre eux, et de l'admettre au partage de la succession de leur père, mais à la charge par lui d'acquitter aussi sa part des dettes dont elle étoit grevée. Claude aima mieux transiger, et fit avec notre poëte un nouvel acte qui confirmoit la première donation, au moyen d'une somme de 8,225 liv. qui lui fut payée. Ainsi le passif de la succession de Charles de La Fontaine se trouva porté par cette nouvelle transaction à 44,869 liv.: en défalquant de cette somme celle de 11,977 due à l'héritier qui confondoit dans sa personne l'actif et le passif, il restoit toujours un total de 32,892 liv. qu'il falloit liquider. D'après ces détails il ne faut pas s'étonner que La Fontaine, qui n'étoit pas exactement payé de ce qui lui étoit dû par son père, et qui de plus avoit acquitté quelques dettes de sa belle-mère, se soit vu forcé du vivant même de son père, et dès l'année 1656, de vendre à son beau-frère, M. de la Villemontée, une ferme de Damar, et ensuite une maison et un domaine situés à Châtillon-sur-Marne qui lui avoient été concédés en échange, et à titre de supplément de prix, pour la ferme de Damar. Après la mort de son père, notre poëte, pour payer les dettes de sa succession, ne put s'empêcher de contracter des obligations pé-

cuniaires envers sa femme, qui se trouvoit séparée de lui quant aux biens. Nous apprenons, par un acte fait à Paris le 15 août 1661, qu'il lui paya alors la somme de 9,512 liv. 9 sous à valoir sur celle de 18,512 liv. dont il lui étoit redevable en vertu d'une transaction passée le 18 juillet précédent. Ce contrat fut signé dans l'enclos du Palais, chez M. Jannart, où logeoient aussi M. et madame de La Fontaine. Enfin en 1676 La Fontaine, après avoir cédé sa charge, se vit forcé de vendre aussi sa maison de Château-Thierry à Antoine Pintrel, son parent et son ami, afin d'acquitter une partie des dettes qu'il avoit contractées envers Jannart. Madame de La Fontaine reçut de son mari le reste du prix réservé sur cette vente[1]. C'est ainsi que, par suite d'embarras pécuniaires qui commencèrent dès sa jeunesse, La Fontaine s'habitua peu-à-peu à ne jamais mettre ses dépenses au niveau de ses recettes, et qu'il continua de manger, comme il le dit lui-même, son fonds avec son revenu: pourtant au total sa fortune, sans être considérable, eût été suffisante si sa femme et lui eussent su la gérer; mais tous deux manquoient d'ordre et d'économie, sans lesquels les plus grandes fortunes ne peuvent se maintenir.

1 Voyez les *Pièces justificatives*.

Cependant si La Fontaine négligeoit ses propres affaires, il se mêloit quelquefois avec zèle de celles des autres; il rendoit la faveur, dont il jouissoit auprès du surintendant, profitable à ses compatriotes et à sa ville natale: ainsi au moyen d'une ballade dont le refrain est

L'argent sur-tout est chose nécessaire [1],

il obtint que le pont et la chaussée de Château-Thierry, renversés par les débordements de la Marne, fussent réparés aux frais de l'État.

Les petites pièces que notre poëte se plaisoit à composer n'avoient pas toujours un but aussi important. Pour acquitter la dette qu'il avoit contractée, il n'oublioit pas d'adresser à madame la surintendante une ode ou une épître, lors de la naissance de chacun de ses enfants [2]. Quelquefois un impromptu suffisoit pour payer un quartier de sa pension, comme celui qu'il fit pour le mariage projeté de M. de Mézières avec la fille du maréchal d'Aumont, qu'on devoit célébrer à Vaux [3]. En un mot, il ne laissoit passer presque aucun événement sans le chanter, sur un ton ou sérieux ou badin.

[1] La Fontaine, *Ballades*, 5, t. VI, p. 232.
[2] *Ibid.*, *Odes*, 1, t. VI, p. 23.
[3] *Ibid.*, *Madrigaux*, 7, t. VI, p. 280.

Le siége que soutinrent les Augustins, en 1656, contre les archers du parlement, lequel vouloit les contraindre à recommencer une élection, lui inspira une ballade qui fit alors du bruit dans la société, et qui parut tellement plaisante que Boileau, long-temps après, et lorsqu'elle n'avoit pas encore été imprimée, la récitoit presque en entier. Jannart avoit été chargé d'exécuter les ordres du parlement dans cette affaire, et La Fontaine fut instruit de la résistance des religieux: croyant qu'un combat entrepris contre eux ne pouvoit être ni long ni meurtrier, il couroit pour aller voir cette bagarre, lorsqu'un de ses amis le rencontra sur le Pont-Neuf, et lui demanda où il alloit; il répondit en riant: « Je vais « voir tuer des Augustins. » Cette plaisanterie, si simple dans une telle occasion, a été rapportée par quelques biographes comme un trait de distraction ou d'insensibilité, parce qu'en effet il y eut malheureusement deux Augustins qui perdirent la vie dans cette occasion[1].

La Fontaine se consoloit de tout en faisant des vers, et son naturel heureux et doux, son esprit enjoué, trouvoient, jusque dans ces petites misères qui altèrent souvent l'humeur de l'homme

1 La Fontaine, *Ballades*, 1, t. VI, p. 219; Boileau, *Œuvres*, t. II, p. 188 de l'édit. de Saint-Marc.

le plus patient, des sujets de gaieté et des occasions nouvelles pour badiner avec sa Muse. Un jour il se présenta à Saint-Mandé pour faire une visite au surintendant, et, après avoir attendu une heure, il fut obligé de partir sans le voir. Il fallut absolument qu'il exhalât son mécontentement dans une épître. Pour bien connoître La Fontaine, il faut voir comment il s'exprime quand il est fâché:

Seigneur, je ne saurois me taire.
Celui qui plein d'affection
Vous promet une pension,
....
Celui-là, dis-je, a contre vous
Un juste sujet de courroux.
L'autre jour, étant en affaire,
Vous ne daignâtes recevoir
Le tribut qu'il croit vous devoir
D'une profonde révérence.
Il fallut prendre patience,
Attendre une heure, et puis partir.
J'eus le cœur gros, sans vous mentir,
Un demi-jour, pas davantage;
Car enfin, ce seroit dommage
Que, prenant trop mon intérêt,
Vous en crussiez plus qu'il n'en est[1].

Il déplore ensuite les occupations trop multi-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 4, t. VI, p. 67.

pliées de Fouquet, et dit que si cela continue il lui arrivera comme aux moines d'Orbais qui, lorsque les jours deviennent courts, se plaignent de n'avoir pas le temps de prendre leurs repas. Orbais étoit une abbaye de Bénédictins à cinq lieues au sud-est de Château-Thierry. Il est probable que ces bons moines avoient la réputation de faire bonne chère, et le trait satirique que La Fontaine leur décoche en passant est bien dans le caractère de sa Muse dont la bonhomie n'est presque jamais sans malice. Il continue à plaindre le sort de Fouquet condamné aux ennuis de la grandeur, et il lui donne les conseils sui vants:

A jouir, pourtant, de vous-même
Vous auriez un plaisir extrême;
Renvoyez donc en certain temps
Tous les traités, tous les traitants,
Les requêtes, les ordonnances,
Le parlement et les finances,
Le vain murmure des frondeurs,
Mais, plus que tous, les demandeurs.
. . . .
Renvoyez, dis-je, cette troupe,
Qu'on ne vit jamais sur la croupe
Du mont où les savantes Sœurs
Tiennent boutique de douceurs.
Mais que pour les amants des Muses
Votre suisse n'ait point d'excuses;
Et moins pour moi que pour pas un:

Je ne serai pas importun;
Je prendrai votre heure et la mienne[1].

Fouquet ne savoit que trop bien secouer à Saint-Mandé le joug des affaires; mais c'étoit pour donner audience à d'autres personnes qu'aux amants des Muses. « Il se chargeoit de tout, dit l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires*, et prétendoit être premier ministre sans perdre un instant de ses plaisirs. Il faisoit semblant de travailler seul dans son cabinet de Saint-Mandé; et pendant que toute la cour, prévenue de sa future grandeur, étoit dans son antichambre, louant à haute voix le travail infatigable de ce grand homme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit jardin, où ses nymphes, que je nommerois bien si je voulois, et même les mieux cachées, lui venoient tenir compagnie au poids de l'or[2]. » Fouquet avoit réuni à Saint-Mandé une bibliothèque, qui étoit alors une des plus riches et des plus nombreuses de l'Europe[3]; il y avoit aussi fait construire une superbe galerie[4]. La Fontaine, qui y avoit attendu une heure, nous la décrit en détail, et nous apprend qu'elle

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 4, t. VI, p. 69.
[2] Choisy, *Mémoires*, 1747, in-12, p. 108.
[3] Fouquet, *Défenses*, t. I, p. 26 et 266; t. III, p. 138 et 139; Michel Marolles, *Mémoires*, 1735, in-12, t. III, p. 278.
[4] Gourville, *Mémoires*, 1724, in-12, p. 258.

étoit ornée des statues d'Osiris et des tombeaux des rois d'Égypte, que le surintendant avoit fait venir à grands frais: ainsi les merveilles des arts modernes ne suffisoient point à Fouquet, et il lui falloit encore tout ce que l'antiquité offre de plus curieux et de plus rare[1]. La Fontaine oublie son courroux dans la contemplation de ces antiques, et il termine son épître par une de ces réflexions d'une douce mélancolie qui donnent tant de prix à ses écrits:

Vous que s'efforce de charmer
L'antiquité qu'on idolâtre,
Pour qui le dieu de Cléopâtre,
Sous nos murs enfin abordé,
Vient de Memphis à Saint-Mandé;
Puissiez-vous voir ces belles choses
Pendant mille moissons de roses!
Mille moissons, c'est un peu trop,
Car nos ans s'en vont au galop,
Jamais à petites journées.
Hélas! les belles destinées
Ne devroient aller que le pas.
Mais quoi! le ciel ne le veut pas.
Toute ame illustre s'en console,
Et, pendant que l'âge s'envole,
Tâche d'acquérir un renom
Qui fait encor vivre le nom,
Quand le héros n'est plus que cendre[2].

[1] Germain Brice, *Description de Paris*, 1698, in-12, t. I, p. 122 et 123; Kircher, *Œdipus Ægyptiacus*, t. III, p. 477.
[2] La Fontaine, *Épîtres*, 4, t. VI, p. 71-73.

L'abbé de Marolles nous apprend que Fouquet avoit fait composer des descriptions en vers latins et en vers françois des tableaux qui ornoient sa galerie de Saint-Mandé. Les vers latins avoient été composés par Gervaise son médecin, et les vers françois par La Fontaine[1].

Mais bientôt La Fontaine fut invité par Fouquet à employer sa Muse pour des choses plus importantes que celles qui l'avoient occupée jusqu'alors: on l'engagea à chanter un événement, que tous les poëtes de cette époque s'empressèrent de célébrer à l'envi; je veux parler du voyage de toute la cour dans le Midi, de la paix des Pyrénées, qui fut signée le 7 novembre 1659, et du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, qui eut lieu à Fontarabie, le 3 juin 1660[2]. Cette alliance terminoit la guerre entre la France et l'Espagne, et tendoit à faire cesser l'inimitié qui subsistoit depuis si long-temps entre ces deux grandes monarchies, presque toujours divisées, et dont l'union constante seroit cependant nécessaire à leur mutuelle prospérité. La Fontaine fit une ode sur la paix qui n'étoit pas encore con-

1 Marolles, *Mémoires*, t. I, p. 278 et 285.

2 Bussy-Rabutin, *Mémoires*, t. I, p. 336; Montpensier, *Mémoires*, Maëstricht, 1766, in-12, t. V, p. 112 à 115; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. I, p. 30-41; Saint-Évremond, *Œuvres*, t. I, p. 35 à 38; Hénault, *Abrégé chronol.*, 1768, in-4°, t. II, p. 616.

clue, et qui dépendoit de la réussite de la négociation du mariage du roi avec l'infante.

Le début de cette ode, tel qu'il fut d'abord imprimé, nous apprend que Mazarin, en partant de Paris, pour se rendre à Saint-Jean-de-Luz, alla coucher à Vaux. Comme tout ce qu'il y avoit d'agréable et d'heureux s'allioit dans l'imagination de La Fontaine avec l'idée de Vaux, il tire de cette circonstance seule un augure favorable à la réussite d'une négociation pour laquelle il fait des vœux bien sincères:

Le plus grand de mes souhaits
Est de voir, avant les roses,
L'infante avecque la paix;
Car ce sont deux belles choses.

O Paix, source de tout bien,
Viens enrichir cette terre,
Et fais qu'il n'y reste rien
Des images de la guerre.

Accorde à nos longs desirs
De plus douces destinées;
Ramène-nous les plaisirs
Absents depuis tant d'années[1].

La Fontaine fit peu après une ballade pour célébrer la paix et le mariage, et enfin deux ma-

[1] La Fontaine, *Odes*, 2, t. VI, p. 28.

drigaux lorsque le mariage eut été conclu. La ballade se termine par cet envoi à Louis XIV:

Prince amoureux de dame si gentille,
Si tu veux faire à la France un bon tour,
Avec l'infante enlève à la Castille
Les Jeux, les Ris, les Graces et l'Amour[1].

Il ne manquoit malheureusement à cela que la vérité. Le jeune roi n'étoit pas du tout amoureux de l'infante, et faisoit à regret ce mariage. Il étoit épris de Marie Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin, et il l'auroit même épousée si la fière Anne d'Autriche, naturellement si douce, ne se fût révoltée à la seule idée d'une telle alliance. Le rusé ministre, soit parcequ'il n'espéroit pas vaincre sur cet article une reine qu'il dominoit cependant entièrement sur toute autre chose; soit qu'il craignît, comme on l'assure, pour son crédit et son pouvoir, le caractère ferme et énergique de sa propre nièce sur le trône; soit enfin par des motifs d'une sage politique, s'opposa aux vœux du jeune monarque: mais celui-ci insistoit fortement. Marie Mancini étoit venue à Saint-Jean-de-Luz, et employoit tous les moyens de séduction pour triompher, dans son amant, de l'habitude de la soumission

[1] La Fontaine, *Ballades*, 4, t. VI, p. 231.

envers une mère qu'il aimoit, envers un ministre qu'il respectoit. Les intérêts de deux grands royaumes furent près d'être sacrifiés à une intrigue d'amour, lorsque Mazarin arracha au jeune roi un ordre de conduire sa nièce au Brouage. Avant d'obéir, elle alla trouver son amant, et lui fit répandre des larmes; mais elle ne put le faire changer de résolution, et en se retirant elle lui dit: « Ah! Sire, vous êtes roi, vous m'aimez, et « je pars[1]. »

Après avoir célébré le départ du roi, La Fontaine chanta aussi son retour, et anticipa le paiement poétique dont il étoit redevable à Fouquet, en lui envoyant une longue relation en vers[2], de la pompeuse entrée de la reine dans Paris, le 26 août 1660, qui fut pour Mazarin un véritable triomphe. La marche dura dix à douze heures. La maison du cardinal, riche et nombreuse, effaçoit par son éclat celle de MONSIEUR. Madame Scarron, alors cachée dans la foule, et bien loin de se douter qu'elle épouseroit un jour le roi, fait aussi dans une de ses lettres une description

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 85 à 86; De Monglat, *Mémoires*, 1737, in-12, t. IV, p. 259; madame de La Fayette, *Histoire de madame Henriette*, 1742, p. 23; Saint-Simon, dans les *Mémoires de Dangeau*, sous la date du 10 septembre 1705, édit. de Lemontey, p. 170; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. I, p. 5-10 et 37; *Le tombeau des amours de Louis XIV et ses dernières galanteries*, Cologne, 1696, in-18, p. 7 et 9.

[2] La Fontaine, *Lettres*, 9, t. VI, p. 488-495.

de cette entrée. Ce qui sur-tout attira son attention et celle de La Fontaine fut la magnificence extraordinaire des mulets de son éminence[1].

Puisque nous avons fait mention de madame Scarron, nous ne devons pas omettre de dire qu'elle devint veuve six semaines après cette entrée de la reine à Paris. La Fontaine fit alors sur la mort de son mari une espèce d'épigramme impromptu, qui seroit inintelligible aujourd'hui, si nous ne rappelions pas l'anecdote à laquelle l'auteur a fait allusion, et dont il a négligé lui-même de nous instruire, quand il a fait imprimer cette petite pièce. Scarron étoit près de succomber aux maux qui l'affligeoient depuis longtemps; ses amis cherchoient à le ramener à des sentiments religieux: mais il eut une crise qui détermina un hoquet si violent, qu'on crut qu'il alloit expirer. Cependant le mal se calma; et, après une secousse aussi forte, on s'imaginoit que Scarron ne songeroit plus qu'à profiter de ce moment de calme pour se préparer à sa fin; mais on fut tout étonné de lui entendre dire: « Si j'en reviens, je ferai une belle satire contre le ho-

[1] *Entrée triomphante de S. M. Louis XIV*, etc., in-fol., 1662; *Curiosités historiques*, t. I, p. 98; madame de Maintenon, *Lettres*, édit. 1756, in-12, p. 28, édit. 1806, t. I, p. 21; François Colletet, *Abrégé des Annales de Paris*, 1664, in-12, p. 412.

quet. » La Fontaine fit sur ce mot les vers suivants :

Scarron, sentant approcher son trépas,
Dit à la Parque : Attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire.
Ah ! dit Clothon, vous la ferez là-bas ;
Marchons, marchons, il n'est pas temps de rire[1].

Mazarin, après vingt ans d'une administration traversée par deux furieuses proscriptions, espéroit jouir encore long-temps de la gloire qu'il s'étoit acquise ; mais il ne survécut que peu de mois à la grande négociation dont il avoit assuré le succès[2]. Fouquet, qui vouloit succéder à une partie de sa puissance, ne fut que plus attentif à captiver le jeune monarque ; et il excitoit sans cesse les gens de lettres, qu'il pensionnoit, et surtout La Fontaine, à choisir le souverain et sa famille pour sujet de leurs compositions. La grossesse de la reine et le mariage de MONSIEUR, frère unique du roi, furent pour notre poëte l'occasion de deux pièces de vers : la première est une épître assez longue en prose et en vers, adressée à Fouquet, dans laquelle l'auteur prédit à la reine qu'elle accouchera d'un dauphin, prédiction qui

[1] La Fontaine, *Épigrammes*, 4, t. VI, p. 307 ; Walck., 1re édit., p. 358, note 56.
[2] Le cardinal Mazarin mourut le 9 mars 1661, à l'âge de 59 ans.

s'accomplit[1]; la seconde est une ode à MADAME, qui avoit épousé Philippe, frère du roi, le 31 mars 1661. Cette princesse étoit Henriette d'Angleterre, fille du roi Charles Ier, qui avoit porté sa tête sur l'échafaud, et sœur de Charles II, qui venoit d'être rétabli sur le trône de ses pères par une révolution inespérée[2].

La Fontaine dit dans cette ode :

Que de princes amoureux
Ont brigué cet hyménée!
Elle a refusé leurs vœux;
Pour Philippe elle étoit née:
Pour lui seul elle a quitté
Le Portugais indompté,
Roi des terres inconnues;
Le voisin du fier croissant;
Et de nos Alpes chenues
Le monarque florissant[3].

Cette strophe nous apprend des particularités qu'on chercheroit vainement ailleurs: c'est que la main d'Henriette d'Angleterre fut demandée par Alphonse Henri, roi de Portugal, qui approchoit de sa majorité; par Léopold, empereur

[1] Le dauphin naquit le 10 novembre 1661.

[2] Madame de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, 1742, in-12, p. 48, 53-55; Choisy, *Mémoires*, in-12, p. 359-364; Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, 1754, in-12, t. II, p. 79-156; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, etc.*, t. I, p. 64, 153, 154 et 168; Saint-Simon, *Œuvres*, in-8°, t. II, p. 37-42.

[3] La Fontaine, *Odes*, 3, t. VI, p. 32.

d'Autriche, âgé de vingt et un ans, et par Charles Emmanuel, duc de Savoie, qui avoit vingt-six ans[1]. Anne d'Autriche avoit desiré aussi que Louis XIV épousât la princesse d'Angleterre; elle lui parut alors trop jeune, il la refusa comme épouse, mais depuis elle ne lui plut que trop comme belle-sœur.

La Fontaine se trouvoit présent à la magnifique fête que Fouquet donna à Louis XIV, et à toute sa cour, le 17 août 1661, et la relation la plus détaillée qui nous en reste est celle qu'il adressa dans une lettre, en prose et en vers, à son ami de Maucroix, qui étoit alors à Rome pour remplir la mission que lui avoit donnée Fouquet[2]. Tous les mémoires du temps ne parlent qu'avec admiration de cette fête[3]. Torelli le machiniste et le peintre Le Brun sont ceux auxquels La Fontaine attribue principalement les merveilles de cette journée:

> Deux enchanteurs pleins de savoir
> Firent tant par leur imposture,
> Qu'on crut qu'ils avoient le pouvoir
> De commander à la nature.

[1] *Art de vérifier les dates*, in-fol.

[2] Voyez ci-dessus, p. 23. La date de ce voyage de François de Maucroix à Rome est déterminée par divers passages des défenses de Fouquet, t. VIII (ou t. III de la continuation), p. 14, 121. Il eut lieu immédiatement après la mort du cardinal Mazarin.

[3] Choisy, *Mémoires*, p. 167; Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 161.

L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
Magicien expert, et faiseur de miracles;
Et l'autre c'est Le Brun, par qui Vaux embelli
Présente aux regardants mille rares spectacles,
Le Brun dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles,
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
Par qui notre climat ne doit rien au Romain[1].

On commença par se promener, dans les jardins, au milieu des cascades et des jets d'eau qui jaillissoient de toutes parts; on servit ensuite un festin magnifique, et l'on se rendit dans une allée de sapins, éclairée par des milliers de flambeaux, où l'on avoit dressé un vaste théâtre.

Dès que la toile fut levée, Molière parut seul, en habit de ville: s'adressant au roi d'un air triste et surpris, il fit des excuses sur ce qu'il manquoit de temps et d'acteurs pour donner à S. M. le divertissement qu'elle sembloit attendre. Mais dès qu'il eut cessé de parler, un rocher qui se trouvoit sur le théâtre fut tout-à-coup transformé en une vaste coquille, vingt gerbes d'eau s'élancèrent dans les airs, la coquille s'ouvrit, et il en sortit une jeune et jolie naïade; c'étoit la Béjart, que Molière, trop amoureux, épousa depuis pour son malheur. La nymphe, s'avançant sur

[1] La Fontaine, *Lettres*, 2, t. VI, p. 505.

le théâtre, prononça le prologue de la comédie des *Fâcheux*, composé par Pellisson [1]. Après avoir récité ce prologue, elle commanda aux divinités qui lui étoient soumises de s'animer, et les termes et les statues qui ornoient le théâtre furent transformés en faunes et en bacchantes qui dansèrent un ballet, accompagné de chants et de musique. Après le ballet, on joua la comédie, dont le sujet, dit La Fontaine, « est un homme « qui, sur le point d'aller à une assignation amou- « reuse, est arrêté par toutes sortes de gens : »

C'est un ouvrage de Molière.
Cet écrivain par sa manière
Charme à présent toute la cour.
. . . .
J'en suis ravi, car c'est mon homme.
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il alloit ramener en France
Le bon goût et l'air de Térence?
. . . . . . Jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon *in illo tempore* :

[1] Pellisson, *Œuvres diverses*, 1735, in-12, t. I, p. 190; Loret, *Muse historique*, 20 août 1661; les frères Parfaict, *Histoire du théâtre françois*, in-12, t. IX, p. 64, 67; Walck., 1re édit., p. 360; mais le dialogue du *Passant et de la Tourterelle* que je cite comme étant de Pellisson, parcequ'en effet il se trouve dans ses œuvres, est attribué à Fourcroy dans le *Recueil de vers choisis* du père Bouhours, 1693, in-12.

Nous avons changé de méthode,
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas[1].

Jodelet, dont il est ici question, étoit un personnage de comédie, emprunté au théâtre espagnol, que Scarron introduisit le premier sur la scène françoise, et qui depuis occupa successivement la plume de différents auteurs, jusqu'à Brécourt qui donna en 1665 *La feinte mort de Jodelet*. Cette mort ne fut pas feinte, car cette pièce ennuya et ne reparut plus. Comme le dit ici La Fontaine, Molière parvint à changer la mode. Ce grand comique avoit d'abord étudié avec succès la théologie, et ses parents le destinoient à l'état ecclésiastique, mais il devint amoureux de la Béjart, alors actrice dans une troupe de campagne. Il la suivit et quitta les bancs de la Sorbonne pour le théâtre[2]. L'Amour le fit comédien, mais la Nature l'avoit créé poëte. Il devint bientôt le chef de la troupe dans laquelle il s'étoit enrôlé, et l'enrichit par ses compositions. Lorsque La Fontaine écrivoit cette lettre, Molière avoit déja commencé la réforme de la scène comique, et notre poëte non seulement se montre ici bon

[1] La Fontaine, *Lettres*, 2, t. VI, p. 509.
[2] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*.

juge de son mérite, mais semble prévoir encore les chefs-d'œuvre qu'il devoit produire.

La Fontaine peint ensuite le feu d'artifice qui termina cette superbe fête :

Figure-toi qu'en même temps
On vit partir mille fusées,
Qui par des routes embrasées
Se firent toutes dans les airs
Un chemin tout rempli d'éclairs,
Chassant la nuit, brisant ses voiles[1].

Après le feu d'artifice, il y eut un bal, et l'on dansa jusqu'à trois heures du matin; ensuite on servit une collation magnifique : lorsqu'on se retira, des milliers de fusées volantes répandirent la plus brillante clarté au milieu de la nuit la plus obscure.

Non seulement le roi, mais la reine-mère, MONSIEUR, MADAME, tous les princes et les seigneurs de la cour de Louis XIV se trouvoient présents. Dans le commencement de cette soirée, Fouquet croyoit avoir atteint le terme de ses desirs, et étoit comme enivré de son bonheur, lorsqu'il reçut tout-à-coup un billet de madame du Plessis-Bellière, sa confidente et son amie[2], qui lui

1 La Fontaine, *Lettres*, 2, t. VI, p. 510.
2 Choisy, *Mémoires*, p. 68.

annonçoit que le roi avoit eu le projet de le faire arrêter à Vaux, et que la reine-mère seule l'avoit fait changer de résolution. Ainsi, tandis que la foule jouissoit avec délices de tous les plaisirs réunis dans cette superbe fête, la colère, la haine, la jalousie, fermentoient dans le cœur du monarque auquel on la donnoit; et le maître de ces lieux enchanteurs, qui avoit tout préparé, tout ordonné, qui présidoit à tous ces jeux brillants, étoit frappé de crainte, et forcé de déguiser sous un front serein, et par de continuels sourires, le noir chagrin dont il étoit obsédé.

Tout ce qui concerne Fouquet se trouve tellement lié avec la vie de notre poëte, dont ce ministre fut si long-temps le protecteur et l'ami, que nous ne pouvons nous dispenser d'exposer avec quelques détails les causes de la disgrace de ce dernier surintendant des finances.

Après la mort du marquis de Vieuville, Nicolas Fouquet, déja maître des requêtes et procureur général au parlement de Paris, fut en février 1653 nommé surintendant, principalement par l'influence de l'abbé Fouquet, son frère, qui avoit du crédit auprès de la reine-mère et du premier ministre Mazarin [1]. Quoique

[1] Fouquet, *Défenses*, 1665, in-18, t. II, p. 58, 67; Bussy-Rabutin, *Histoire abrégée du siècle de Louis-le-Grand*, 1699, in-12, p. 70; Monglat, *Mémoires*, t. IV, p. 206;

Nicolas Fouquet ne fût pas le seul surintendant, et qu'il eût un collégue dans Servien, cependant sa grande habileté le fit bientôt considérer comme le principal administrateur des finances du royaume. Quand il fut nommé, le trésor, ou l'épargne, comme on s'exprimoit alors, étoit dénué d'argent. Fouquet fit face à tout par son seul crédit: il engagea ses biens, ceux de son épouse, emprunta sur sa signature des sommes considérables à Mazarin lui-même; et, trouvant des ressources pour subvenir à toutes les dépenses, il déguisa toujours la pénurie des finances[1]. Comme il les gouvernoit seul, et qu'il en eut seul le secret, il amassa des sommes immenses, et osa exploiter à son profit certaines branches de revenu public, tandis que le premier ministre se faisoit un patrimoine des places et des dignités, dont il trafiquoit ouvertement. Mais Mazarin étoit avare, et Fouquet étoit généreux, et même prodigue. Le premier ministre n'amassoit tant de millions que pour les renfermer dans ses coffres; le surintendant ne sembloit en quelque sorte desirer les richesses que pour les dépenser et les répandre.[1] Mazarin vendoit toutes les graces de la

Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle, 1760, in-8°, t. I, p. 86; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, édit. de Kehl, t. XXIV, in-12, p. 18 et 22; Anquetil, *la cour et le régent*, t. I, p. 71, 89.

1 La Fare, *Mémoires*, 1750, p. 21.

couronne; l'argent de Fouquet alloit trouver ceux qui en avoient besoin. Il avoit en quelque sorte à sa solde les poëtes, les artistes, et tous les hommes de mérite de ce temps, et il donnoit ainsi un noble exemple au jeune monarque, dont les vues sordides de Mazarin auroient pu rétrécir les idées. Il faisoit des pensions à tous les hommes puissants de la cour qui vouloient s'attacher à ses intérêts; et un grand personnage de ce temps dit, dans ses mémoires, que, pour être porté sur sa liste, il n'y avoit en quelque sorte qu'à le vouloir [1]. Fouquet, par une telle conduite, fit bientôt ombrage au premier ministre; il s'étoit aussi brouillé avec son frère qui, l'ayant porté par son crédit à la place qu'il occupoit, avoit cru pouvoir le gouverner. L'abbé Fouquet, homme débauché, imprévoyant, dans sa colère excita contre le surintendant plusieurs femmes qui avoient du crédit auprès de la reine-mère, entre autres la duchesse de Chevreuse habile en intrigue. Il se forma donc à la cour deux partis, l'un pour renverser Fouquet, l'autre pour le maintenir. D'un côté étoient les vieux courtisans qui, refusant les graces du surintendant, ne s'attachoient qu'au premier ministre; de l'autre les jeunes seigneurs qui ne songeoient qu'à se diver-

[1] Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1769, in-12, p. 315, ou t. II, p. 107, édit. de 1721.

tir et à jouir des bienfaits de Fouquet[1]. Mais son principal soutien étoit l'art de se rendre nécessaire : plus le désordre des finances étoit grand, plus il étoit difficile de le remplacer, sur-tout depuis que la mort de Servien, qui eut lieu en 1659[2], l'eut laissé le seul maître de cette partie du gouvernement.

Lorsque Mazarin eut conclu la paix des Pyrénées, et marié le roi avec l'infante d'Espagne, il se crut assez puissant pour rétablir l'ordre dans les finances. Le premier pas à faire étoit de se débarrasser du surintendant. Il fit rédiger par Colbert un projet, dans lequel une chambre de justice devoit être instituée pour juger Fouquet, et tous ceux qui avoient prévariqué sous lui. La minute même de ce projet envoyée à Mazarin, avant son retour de Fontarabie, fut interceptée à Bordeaux par le surintendant au moyen d'un employé des postes qui lui étoit dévoué. Après avoir pris copie du projet, on fit parvenir l'original à son adresse, de sorte que l'on ne soupçonna rien : Fouquet alarmé avoit aussitôt appelé Gourville et lui avoit révélé ce terrible secret. Gourville, qui, de simple valet-de-chambre du duc de La Ro-

1 Choisy, *Mémoires*, p. 136; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 146, 213, 223, 235, 239.

2 Servien mourut le 16 ou le 17 février 1659, voyez Fouquet, *Recueil des défenses*, in-18, t. II, p. 81; Monglat, *Mémoires*, t. IV, p. 206.

chefoucauld, étoit devenu un financier adroit, et un habile négociateur, conjura l'orage[1]. Il alla trouver Mazarin ; et, dissimulant ce qu'il savoit de ses desseins, il fit seulement entendre au premier ministre, que, dans le moment même où la conclusion de la paix occasionoit le plus de dépense, les bruits qui couroient sur la disgrace du surintendant nuisoient à son crédit ; et que si son éminence ne prouvoit pas, par des démonstrations publiques, que ces bruits n'avoient aucun fondement réel, il seroit impossible à Fouquet, et à ses amis, de trouver l'argent dont on avoit besoin, et que les circonstances présentes rendoient nécessaire. Ces considérations empêchèrent Mazarin d'exécuter le projet qu'il avoit conçu. D'ailleurs naturellement timide, il n'osa pas attaquer de front un homme qui s'étoit fait de si puissants appuis. Lorsque Fouquet eut consenti à prêter un million, il eut à Saint-Jean-de-Luz une entrevue avec le premier ministre, dans laquelle il osa lui demander des explications sur le complot ourdi contre lui. Mazarin feignit l'étonnement et commença par nier la possibilité du fait. Fouquet lui en fournit des preuves par écrit. Alors Mazarin se répandit en plaintes con-

[1] Gourville, *Mémoires*, 1724, t. I, p. 229 à 245 ; La Fare, *Œuvres diverses*, 1750, p. 24 ; Saint-Simon, *Œuvres*, 1791, in-8°, t. IX, p. 274, 302.

tre Colbert, et rejeta tout sur ce commis, ajoutant cependant que comme il lui avoit confié la conduite de tous ses biens, il lui étoit impossible de se passer de ses services. Mais il promit de le forcer à donner toute satisfaction au surintendant, dès qu'il seroit de retour à Paris. Si l'on en croit Fouquet[1], Colbert parut s'être repenti de ce qu'il avoit fait contre lui, et donna les assurances les plus positives que non seulement il ne chercheroit pas à lui nuire, mais qu'il le seconderoit dans son administration. Toutefois Fouquet averti du danger le redoutoit toujours: il avoit eu l'imprudence de confier au maréchal de Villeroi, à Le Tellier, et à plusieurs autres personnes, le projet formé contre lui par Mazarin et par Colbert. En se répandant ainsi en plaintes contre le ministre, et son favori, et en les accusant d'ingratitude, il vouloit animer contre eux ses nombreux amis, mais il avertissoit en même temps les courtisans intéressés et pusillanimes, qu'il s'étoit fait des ennemis redoutables. Jugeant mal sa position et les temps, Fouquet conçut, au milieu du tourbillon qui l'entraînoit trop rapidement, des plans incohérents, en cas que le premier ministre voulût le mettre en jugement.

[1] Fouquet, *Recueil des défenses*, t. I, p. 108 et 138, t. II, p. 30 et 92, et t. V, p. 286.

Il acheta Belle-Isle, fortifia ce lieu, et eut des idées vagues de résistance. Il en parla à quelques uns de ses intimes amis; il écrivit même sur ce sujet des notes où les rôles étoient distribués. Ces notes trouvées depuis parmi ses papiers furent fatales à ceux qu'il avoit nommés, et faillirent lui coûter la vie[1].

Enfin Mazarin mourut, et Fouquet se trouva délivré de toutes ses craintes. Débarrassé d'un si puissant rival, il ne douta point qu'avec un roi âgé de vingt-trois ans, qui aimoit les plaisirs, et qu'on avoit toujours tenu éloigné des affaires, il ne devînt premier ministre[2]: il est certain qu'il en auroit eu en partie la puissance, et qu'il auroit acquis toute la confiance de Louis XIV, s'il avoit su le juger. Le roi, à qui Mazarin, en mourant, avoit sur-tout conseillé de commencer par mettre l'ordre dans les finances de son royaume, et à qui il avoit spécialement recommandé Colbert, ne demandoit pas mieux cependant que de se servir des grands talents de Fouquet. Par les hommes de mérite dont il avoit su s'entourer, par sa générosité et la grandeur de ses vues, la noblesse et l'élégance de ses manières, le surintendant convenoit à Louis XIV plus que tout au-

[1] Fouquet, *Recueil de défenses*; madame de Sévigné; Saint-Simon, etc.
[2] Motteville, *Mémoires*, 1723, in-12, t. V, p. 160; Saint-Simon, etc.

tre; aussi fut-il appelé avec Le Tellier et Lyonne dans le conseil privé, qui d'abord ne se composa que de ces trois ministres. Mais en même temps, le jeune monarque fit entendre à Fouquet qu'il n'ignoroit pas les abus qui avoient eu lieu; il lui dit qu'il vouloit connoître les finances de son royaume, comme la partie la plus importante de son gouvernement, et il l'engagea à lui présenter sans déguisement la situation des choses[1].

Fouquet consulta ses amis, qui lui conseillèrent unanimement de marcher droit avec le roi, et de ne lui rien cacher[2]. S'il eût suivi ce conseil, il obtenoit la confiance de Louis XIV, et il s'associoit à la gloire de ce beau règne. Mais il eût fallu pour cela qu'il renonçât à son luxe effréné, à son jeu scandaleux[3], à ses intrigues avec des femmes de la cour, du rang le plus élevé, aux créatures qu'il se faisoit par le moyen de quatre millions de pensions distribuées annuellement: il eût fallu enfin qu'il ne vît que le bien de l'État, qu'il se confiât au roi, et qu'il le regardât comme son unique appui. Le surintendant n'eut pas le courage de changer ses habitudes: d'ailleurs il crut que la volonté qu'avoit manifestée Louis XIV, de gouverner par lui-même, étoit le résultat de

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 141.
[2] Choisy, *ibid.*
[3] Gourville, *Mémoires*, t. I, p. 252 et 265.

l'ardeur première d'un jeune homme qui ignore que l'exercice du pouvoir entraîne après lui plus d'embarras que de douceurs. Il se flatta que le monarque se lasseroit bientôt de captiver, pendant plusieurs heures de la journée, son attention sur des matières aussi arides que celles des finances, et il crut qu'après que ce premier feu seroït calmé, Louis XIV reprendroit le train de vie qu'il menoit du temps de Mazarin. Il osa lui présenter des états inexacts. Louis XIV les communiquoit tous les soirs à Colbert. Celui-ci démontroit au roi comment Fouquet, en diminuant les recettes et en augmentant les dépenses, se réservoit les moyens de continuer toujours son système de profusion. Louis XIV, qui déja possédoit l'art, si nécessaire pour celui qui est appelé à régner, de dissimuler ses pensées et ses intentions au milieu de tant d'hommes qui s'étudient à les pénétrer dans l'unique but de les faire tourner à leur profit, ne faisoit au surintendant que de légères observations; il vouloit seulement lui montrer qu'il ne perdoit pas de vue cet important objet de son gouvernement, et il essayoit de le rendre sincère : mais l'ayant, pendant cinq mois, trouvé fidèle à son plan de déguisement, il résolut de s'en débarrasser, et de se confier à l'austère probité de Colbert.

Cependant Fouquet étoit encore protégé par la reine-mère, et il est probable que Louis XIV se seroit contenté d'écarter le surintendant, et que la punition de toutes ses prévarications se fût bornée à une éclatante disgrace, sans une circonstance qui aggrava beaucoup ses torts dans l'esprit du monarque, et alluma contre lui sa colère.

Le goût de Fouquet pour les femmes sembloit s'augmenter tous les jours, en proportion des facilités qu'il avoit trouvées à le satisfaire au milieu d'une cour galante et corrompue. Il étoit alors dans la force de l'âge, et se trouvoit entraîné par son penchant pour le plaisir. Il y avoit au nombre des filles d'honneur de MADAME, belle-sœur du roi, une jeune personne, dont la beauté n'étoit pas, au premier abord, fort remarquable, mais qui cependant avoit un teint d'une blancheur éclatante, de beaux cheveux d'un blond argenté, des yeux bleus, et un regard si tendre, si doux, si modeste, qu'il gagnoit le cœur, et imprimoit le respect. Elle avoit peu d'esprit, quoiqu'elle aimât beaucoup la lecture; mais son sourire et le son de sa voix prêtoient à ses moindres paroles un charme inexprimable. Un léger vice de conformation rendoit sa démarche un peu inégale et traînante, et lui donnoit un air indolent qui plaisoit, parcequ'il étoit en harmonie avec

son maintien naïf et timide. Malgré ce défaut, c'étoit une des meilleures danseuses de la cour, et celle qui montoit à cheval avec plus de dextérité. Tous ses gestes étoient si naturellement gracieux que l'abbé de Choisy qui avoit été élevé avec elle, et qui nous fournit la plupart des traits dont nous la peignons, dit que ce vers de La Fontaine semble avoir été fait pour elle,

Et la grace plus belle encor que la beauté.

A ce portrait, tous mes lecteurs ont déjà reconnu La Vallière[1]. C'est elle dont Fouquet étoit épris; la desirer et chercher à la corrompre étoit pour Fouquet la même chose.

Il eut donc recours à son agent ordinaire pour ces sortes d'affaires, madame du Plessis-Bellière, veuve d'un officier-général[2], sa plus intime amie,

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 149; madame de La Fayette, *Histoire de madame Henriette*, p. 68; MADAME, *Fragments de lettres originales*, t. I, p. 114 à 115; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 217; Montpensier, *Mémoires*, t. VI, p. 353, 354; Loménie de Brienne, *Mémoires manuscrits*. La Beaumelle, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. II, chap. 3, t. I, p. 230 à 279, quitte la plume de l'historien pour prendre celle du romancier. Aussi c'est dans cet ouvrage principalement que madame de Genlis a puisé ce qu'elle appelle les traits historiques du roman qu'elle a intitulé *Madame de La Vallière*.

[2] Son nom étoit Suzanne de Bruc. Fouquet fut accusé de lui avoir donné deux cent mille francs pour doter sa fille qui fut mariée au maréchal de Créquy. Fouquet, *Défenses*, in-18, t. I, p. 195, t. XI, p. 55; et *Conclusion de ses défenses*, 1668, p. 224; Monglat, *Mémoires*, t. IV, p. 35; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 232; Montplaisir, *Poésies*, 1769, in-12, p. 5, 10, 71 et 154; Gourville, *Mémoires*, t. I, p. 236, 238 et 273. Madame du Plessis-Bellière mourut à Paris en mars 1705. Voyez *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, sous la date du 26 mars 1705, édit. de Lemontey, p. 166.

la confidente de tous ses secrets et qui lui rendoit au besoin les mêmes genres de service que le duc de Saint-Aignan à Louis XIV. Madame du Plessis-Bellière alla trouver La Vallière, et lui dit que le surintendant avoit vingt mille pistoles à son service[1]. Le rejet de cette offre et de toute autre de cette nature étonna Fouquet, qui n'y étoit pas accoutumé, et il chercha à en connoître le motif. Comme il avoit des agents par-tout, il découvrit bientôt un secret inconnu encore à toute la cour; c'étoit la liaison du roi avec mademoiselle de La Vallière. L'amour seul, et non l'ambition et l'intérêt, avoit vaincu La Vallière, à qui la nature avoit donné une trop grande sensibilité, mais dont l'ame étoit pure, élevée, et portée à la vertu. Fouquet, qui n'avoit pas mieux conçu son caractère que celui du roi, renonçant à ses prétentions sur elle, chercha à se faire un moyen utile à ses projets, du secret qu'il avoit découvert, et n'ayant pu devenir l'amant de La Vallière, il aspira à devenir son confident. Un jour qu'il la rencontra dans l'antichambre de MADAME, il l'entraîna à l'écart, et lui fit un pompeux éloge du roi; il lui dit que c'étoit l'homme le mieux fait de son

[1] Dans la *Bastille dévoilée*, 1789, in-8°, on trouve une lettre de madame du Plessis-Bellière relative à ce fait; mais cette lettre, et toutes les autres pièces, soi-disant trouvées chez Fouquet, et contenues dans le même volume, nous ont paru supposées.

royaume, et en même temps le plus aimable. La Vallière, surprise et confuse, fut offensée des discours du surintendant, et le quitta brusquement. Le soir elle instruisit le roi, non seulement des insinuations que Fouquet s'étoit permises dans la journée, mais des indignes propositions par lesquelles il avoit osé tenter de la séduire. On peut juger de la colère et du ressentiment que l'indiscrète audace du ministre dut allumer dans le cœur d'un monarque tel que Louis XIV. Dès ce moment, il résolut sa perte. On adopta le plan proposé par Colbert, sous Mazarin, et même, par le moyen de la duchesse de Chevreuse, on y fit consentir la reine-mère [1].

Cependant, comme le gouvernement du jeune roi succédoit à celui d'une régence durant laquelle les esprits s'étoient familiarisés avec les troubles et l'agitation, on crut qu'on devoit user de dissimulation, et qu'il falloit quelques précautions pour rompre sans secousses les chaînes d'or, dont l'habile surintendant avoit su entourer le gouvernement et tous les ressorts de l'administration.

[1] Saint-Simon, *Œuvres*, t. II, p. 226 dans l'appendice; *Carte de la cour*, p. 71. La Vallière y est désignée sous le nom de Clarice. *Le tombeau des amours de Louis XIV et ses dernières galanteries*, 1696, in-18, p. 26-33; Dreux du Radier, *Mémoires critiques et anecdotiques des reines et régentes de France*, 1782, in-12, t. VI, p. 410. Loménie de Brienne, *Mémoires manuscrits*.

Louis XIV accepta donc la fête de Vaux; mais la surprise que lui causa le luxe du surintendant l'irrita encore plus contre lui. Les courtisans remarquèrent malignement que sur les frises des superbes appartements du château de Vaux, on avoit peint plusieurs fois la couleuvre qui appartenoit aux armes de Colbert, et l'écureuil[1], avec cette devise orgueilleuse, *Quò non ascendam* (où ne monterai-je pas?), qui faisoit partie des armes de Fouquet. Enfin Louis XIV ne put se contenir lorsqu'il aperçut un portrait de La Vallière dans le cabinet de l'imprudent ministre[2]. Il avoit donné l'ordre de le faire arrêter sur-le-champ; mais la reine-mère lui fit sentir l'inconvenance de sévir contre un sujet, au milieu même d'une fête qu'il lui donnoit. L'ordre fut révoqué. Madame du Plessis-Bellière, qui, sous les dehors d'un esprit léger, plein de grace et d'enjouement, cachoit une ame forte et capable de dévouement dans l'amitié, avertit Fouquet du danger qu'il avoit couru. Le secret de la disgrace du surintendant se trouvant presqu'à moitié découvert, le roi se vit obligé d'user encore d'une plus grande dissimulation. Fouquet, naturellement vain et

[1] Selon la remarque de La Monnoye les Fouquets originaires d'Angers portoient un écureuil dans leurs armes, parcequ'un écureuil en Anjou s'appelle *Fouquet*.

[2] Choisy, *Mémoires*, p. 167; Saint-Simon, *Œuvres*, 1791, in-8°, t. II, p. 226; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. III, ou t. XXIV des *Œuvres*, p. 19, édit. de Kehl.

disposé à se flatter comme tout homme dont le succès a toujours couronné les entreprises, y fut trompé. Il crut faire plaisir au roi, en vendant sa charge de procureur-général au parlement; et il ne s'aperçut pas qu'on ne l'y avoit engagé que pour lui ravir l'appui d'un corps auquel, par cette résignation, il cessoit d'appartenir. Il se crut encore en faveur, lorsque Louis XIV eut décidé de faire un voyage en Bretagne, province où Fouquet étoit né. Enfin, le 5 septembre 1661, il fut arrêté à Nantes, et conduit en prison; on mit les scellés sur tous ses papiers, et sur ceux de madame du Plessis-Bellière, sa confidente. De honteux secrets furent révélés. Saint-Évremond et plusieurs autres seigneurs furent exilés ou forcés de s'enfuir du royaume. On créa une commission pour juger le surintendant. Après trois ans d'une dure captivité, et toutes les peines et les anxiétés qu'entraîne un procès criminel, ses amis le regardèrent comme heureux de n'avoir été condamné qu'à un bannissement perpétuel[1]. Mais Louis XIV, peu satisfait de cette vengeance, et ne voulant pas que Fouquet pût porter dans

[1] Fouquet, *Conclusion de ses défenses*, 1668, in-18, p. 263, 266, 365; *Bastille dévoilée*, ou *Mémoire historique sur la Bastille*, 1789, in-8°, p. 26 à 70; Sévigné, *Lettres*, in-8°, t. I, p. 104; Pellisson, *Œuvres diverses*, in-12, t. III; Saint-Simon, *Œuvres*, t. X, p. 136; J. Racine, *Fragments historiques*, t. V, p. 301 de l'édit. 1820, in-8°, t. VI, p. 33 de l'édit. de Geoffroy; Hénault, in-4°, t. II, p. 522; Bussy-Rabutin, *Mémoires*, édit. 1721, t. II, p. 294.

l'étranger les secrets de l'État, le fit renfermer dans la forteresse de Pignerol, où il termina sa vie dans les sentiments de la plus sincère piété[1].

Les courtisans que le surintendant avoit enrichis l'abandonnèrent dans son malheur; les gens de lettres qu'il avoit aidés à vivre le défendirent tous. Pellisson sur-tout se couvrit de gloire par son héroïque dévouement[2]. De la Bastille où on l'avoit renfermé, oubliant le soin de sa propre défense, il sut faire parvenir en faveur de Fouquet des plaidoyers, dont Voltaire compare l'éloquence à celle des discours de Cicéròn; ni les promesses ni les menaces ne purent le faire fléchir. Après avoir fait parler le langage des lois avec énergie afin de convaincre, il s'efforça de toucher le monarque, en prêtant à ses supplications et à ses nobles sentiments les couleurs de la poésie[3].

Mais personne ne contribua plus que La Fontaine à intéresser le public en faveur de Fouquet.

[1] Choisy, *Mémoires*, 175 à 183; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 23 à 260; Bussy-Rabutin, *Histoire de Louis-le-Grand*, p. 149; madame de Sévigné, *Lettres inédites*, édit. de Bossange, 1819, in-12, p. 53; *Lettres*, édit. de M. de Montmerqué, in-8°, t. VI, p. 217.

[2] *Menagiana*, t. II, p. 19.

[3] Pellisson, *Œuvres diverses*, t. I, p. 194, et t. II, p. 1 à 199. Dans l'édition originale ses plaidoyers forment un in-4° de 68 pages, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Il y en a un exemplaire à la bibliothèque du roi dans le *Varia variorum* de Huet, t. VI, pièces 74 et 75; ainsi que des *Considérations sommaires*, 49 pag. in-4°; Walck, 1re édit. p. 365, note 85.

Dès qu'il eut fait paroître son *Élégie aux Nymphes de Vaux*, toute l'animosité qui existoit contre le surintendant se calma. Les muses françoises n'avoient point encore fait entendre des sons aussi harmonieux et aussi touchants : on imprima cette élégie dans tous les recueils du temps ; les amateurs de poésie la récitoient tout entière ; et l'on sut particulièrement gré au poëte d'avoir proposé Henri IV pour modèle au jeune roi, lorsqu'en s'adressant aux Nymphes de Vaux, il les supplie d'intercéder pour celui qui avoit embelli leur demeure :

Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage ;
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage ;
Du titre de clément rendez-le ambitieux :
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie ;
Dès qu'il put se venger il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur :
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence ;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux[1].

La Fontaine, dans une sorte d'épître à Ariste (qui est, je crois, Pellisson) auquel il adressoit

[1] La Fontaine, *Élégies*, 1, t. VI, p. 1-4 ; Walck., 1re édit., p. 365, note 86.

le *Songe de Vaux*, se glorifie avec raison du succès de son élégie. Ce n'étoit pas un poëte dont l'amour-propre jouissoit d'une vaine renommée, mais un ami dont le cœur étoit satisfait d'avoir fait quelque chose d'utile pour un ami dans l'infortune :

Je soupire en songeant au sujet de mes veilles ;
Vous m'entendez, Ariste, et d'un cœur généreux,
Vous plaignez comme moi le sort d'un malheureux.
Il déplut à son roi ; ses amis disparurent :
Mille voix contre lui dans l'abord concoururent ;
Malgré tout ce torrent je lui donnai des pleurs :
J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs [1].

La Fontaine ne se contenta pas de son élégie ; il composa aussi plus tard une ode sur le même sujet, et la fit parvenir à Fouquet, afin d'avoir ses observations avant de la faire paroître [2]. La fierté et le courage du surintendant n'avoient point été abattus par un an et demi d'une dure captivité [3] ; car dans une apostille à une des strophes de cette ode, il dit au poëte qu'il demandoit trop bassement pour lui une chose que l'on doit mépriser, c'est-à-dire la vie. « Mais, lui ré« pond La Fontaine, peut-être n'avez-vous pas

[1] La Fontaine, *Songe de Vaux*, 2, t. V. p. 376.

[2] La Fontaine, *Odes*, 4, et *Lettres à divers*, 12, t. VI, p. 35 et 513.

[3] Walck., 1re édit., p. 366, note 89 ; Voltaire, *Épître à Servien*, t. XIII, p. 9, édit. de Kehl, in-12.

« considéré que c'est moi qui parle; moi qui de« mande une grace qui nous est plus chère qu'à « vous. Il n'y a point de termes si humbles, si pa« thétiques, et si pressants, que je ne m'en doive « servir en cette rencontre : quand je vous intro« duirai sur la scène, je vous prêterai des paroles « convenables à la grandeur de votre ame[1]. » Nous voyons aussi par cette lettre de La Fontaine, que Fouquet, qui, deux ans auparavant, avoit été un des régulateurs des destinées de la France, ne put rien comprendre à la strophe où le poëte invite le monarque à détourner sa colère d'un sujet déja trop puni, pour la diriger contre Rome et Vienne qui osent le braver :

Mais si les dieux à ton pouvoir
Aucunes bornes n'ont prescrites,
Moins ta grandeur a de limites,
Plus ton courroux en doit avoir.
Reserve-le pour des rebelles :
Ou, si ton peuple t'est soumis,
Fais-en voler les étincelles
Chez tes superbes ennemis.
Déja Vienne est irritée
De ta gloire aux astres montée;
Ses monarques en sont jaloux :
Et Rome t'ouvre une carrière
Où ton cœur trouvera matière
D'exercer ce noble courroux[2].

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 12, t. VI, p. 515.
[2] La Fontaine, *Odes*, 4, t. VI, p. 36.

Fouquet avoit vécu, pendant quelque temps, tellement séparé de tout commerce humain, qu'il prit cette allusion aux affaires d'Europe pour une déclamation téméraire et déplacée, et qu'il demandoit la suppression de la strophe. Ainsi le traité conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, dans le dessein d'abaisser la maison d'Autriche, l'aventure des Corses, l'insulte faite au duc de Créquy, la saisie d'Avignon déja ordonnée, étoient des évènements qui n'existoient pas pour lui.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

1661—1669.

PARMI ceux qu'une même inclination pour les lettres, et sur-tout pour la poésie, avoit liés avec La Fontaine, se trouvoit un jeune homme qui s'unit avec lui de la plus étroite amitié. Ce jeune homme n'avoit encore composé que des vers d'assez mauvais goût; mais, quoiqu'il fût de plus de dix-huit ans moins âgé que La Fontaine, il avoit fait des études plus profondes et plus complètes, il étoit plus que lui initié dans la connoissance des modèles de l'antiquité; la langue d'Homère lui étoit familière, et La Fontaine se faisoit souvent expliquer par lui les œuvres de ce prince des poëtes. Ce jeune homme, c'étoit Racine. Il étoit de la Ferté-Milon, pays de la femme de La Fontaine, ce qui leur procura des connoissances communes à tous deux et des occasions plus fréquentes de se trouver ensemble : mais l'estime qu'ils conçurent l'un pour l'autre, la confiance mutuelle qui en fut la suite, les rapports sympathiques de deux cœurs susceptibles d'attache-

ment, purent seuls donner à cette liaison ce degré de stabilité et de durée qui la rendit inaltérable[1].

Pendant le procès de Fouquet, le jeune Racine se trouvoit à Uzès, chez un de ses oncles génovéfain, qui s'engageoit à lui résigner tous ses bénéfices, s'il embrassoit l'état ecclésiastique. Racine s'étoit fait tonsurer, et étudioit la théologie par intérêt et par nécessité; mais son goût l'entraînoit vers la littérature, et il regrettoit la capitale, les sociétés qu'il y avoit laissées, les plaisirs qu'il y avoit goûtés. Les lettres de La Fontaine qui lui rappeloient tout cela, et le mettoient au courant de toutes les nouvelles du théâtre et du beau monde, étoient sa principale ressource contre l'ennui qui l'obsédoit[2]. En effet, presque toutes les lettres qui nous restent de La Fontaine présentent un mélange d'esprit, de franchise et de bonhomie, qui leur donne un charme tout particulier. Il les entremêle presque toujours de vers, et passe heureusement, et avec facilité, du langage de la prose à celui de la poésie.

La première lettre que Racine écrivit dès qu'il fut arrivé en Languedoc fut adressée à La Fontaine, qui, ainsi que lui, avoit eu la fièvre peu

1 Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, dans ses *Œuvres*, édit. 1820, in-8°, t. I, CXL, ou t. V, p. 156 de l'édit. de Geoffroy.

2 Racine, *Lettres à quelques amis*, 18, t. VI, p. 126, édit. 1820, in-8°.

de temps auparavant : « Tout ce que j'ai vu, dit-il, ne m'a pas empêché de songer toujours autant à vous que je faisois, lorsque nous nous voyions tous les jours,

Avant qu'une fièvre importune
Nous fit courir même fortune,
Et nous mit chacun en danger
De ne plus jamais voyager[1]. »

Comme si alors tout dût être commun entre ces deux amis, ils se ressembloient non seulement par leur goût pour la poésie, mais aussi par leur inclination pour les femmes : la lettre dont nous venons de parler le prouve, et n'a pas été lue par ceux qui ont prétendu que c'étoit sous le beau ciel du Languedoc que Racine avoit reçu les premières leçons de l'amour[2]. « Je ne me saurois empêcher, écrit le jeune Racine, de vous dire un mot des beautés de cette province. On m'en avoit dit beaucoup de bien à Paris ; mais, sans mentir, on ne m'en avoit encore rien dit au prix de ce qui en est, et pour le nombre et pour l'excellence. Il n'y a pas une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les

[1] Racine, *Lettres à La Fontaine*, 1, t. VI, p. 141, édit. 1820.
[2] Geoffroy, *Vie de Racine*, dans les *Œuvres de Racine*, t. I, p. 20.

Menneville..... Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde; et pour ce qui est de leur personne,

Color verus, corpus solidum et succi plenum[1].

Mais comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage; aussi bien ce seroit profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière, *Domus mea, domus orationis*[2]. C'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout. On m'a dit: Soyez aveugle. Si je ne le puis être tout-à-fait, il faut du moins que je sois muet: car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. *Adîou sias*[3].»

Ce langage n'est certainement pas d'un novice. Mais disons quelles étoient ces beautés célèbres si bien connues de La Fontaine, auxquelles Ra-

[1] Un coloris frais, un corps ferme, la fleur de l'embonpoint et de la santé. Ter. Eun. act. II, sc. v.

[2] Ma maison est une maison de prière.

[3] Racine, *Lettres à La Fontaine*, 1, t. VI, p. 144.

cine comparoit les femmes du Languedoc. Mademoiselle de Fouilloux et mademoiselle de Menneville étoient toutes deux filles d'honneur de la reine-mère[1]. La première, nommée Benigne de Meaux de Fouilloux, amie intime de mademoiselle de La Vallière, reçut du roi cinquante mille écus pour dot, et épousa le marquis d'Alluye, fils du marquis de Sourdis; elle se lia, après son mariage, avec la duchesse de Bouillon, et avec la comtesse de Soissons, sa sœur; et impliquée avec cette dernière dans l'affaire des poisons, elle sortit de France avec elle en 1680[2]. Élisabeth de Menneville, de la maison de Roncherolle, eut un sort encore moins heureux : lorsqu'on saisit les papiers de Fouquet, on trouva des lettres de dames de la cour qu'il avoit conservées. « Alors, dit la bonne madame de Motteville, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages, et qui ne l'étoient pas. » Mademoiselle de Menneville fut une des plus compromises par cette enquête qui fut faite chez le surintendant. Elle fut chassée et forcée de se retirer dans un couvent. Madame de La

1 Loret, *Muse historique*, lettre 36, en date du 11 septembre 1661, liv. XI, p. 142; Beauchâteau, *la Lyre du jeune Apollon*, 1657, in-4°, p. 146.

2 Madame Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, 1823, in-8°, p. 93. Ce sont les fragments des lettres de cette princesse.

Fayette dit que c'étoit une des plus belles personnes de ce temps. Le duc d'Anville (auparavant comte de Brionne) en étoit amoureux, et avoit voulu l'épouser [1].

Poignant, dont nous avons déja parlé, l'ami commun de La Fontaine et de Racine, se trouve mêlé dans leur correspondance [2]. On voit que Racine écrivoit à Poignant sans espoir de réponse; mais il n'en étoit pas de même à l'égard de La Fontaine. Dans une lettre à l'abbé Le Vasseur, Racine dit : « M. de La Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles de poésie, et sur-tout des pièces de théâtre. Je m'étonne que vous ne m'en disiez pas un mot. N'est-ce point que ce charme étrange qui vous empêchoit d'écrire vous empêchoit aussi d'aller à la comédie [3]? » Racine ne fait pas à La Fontaine de semblables reproches; au contraire il lui dit : « Votre lettre m'a fait un grand bien, et je passerois assez doucement mon temps, si j'en recevois souvent de pareilles. Je ne sache rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris; je m'imagine même être au mi-

[1] Madame de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, p. 72; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 234 et 247; Walck., 1re édit., p. 368, note 6.

[2] Voyez les *Œuvres de Racine*, édit. de Geoffroy, t. VII, p. 156, 193 et 217.

[3] Racine, *Lettres à quelques amis*, 28, t. VI, p. 126 de l'édit. de 1820, t. VII, p. 154 de l'édit. de Geoffroy.

lieu du Parnasse, tant vous me décrivez agréablement tout ce qui s'y passe de plus mémorable[1].» Racine faisoit tant de cas des lettres de notre poëte, qu'il les envoyoit à Paris à son ami Vitart pour lui faire part du plaisir que cette lecture lui procuroit; mais en même temps il recommandoit qu'on eût soin de les lui renvoyer promptement. « J'envoie, écrivoit-il à l'abbé Le Vasseur, la lettre de La Fontaine décachetée à M. Vitart. S'il en fait retirer copie, ayez soin, je vous prie, que la lettre ne soit pas souillonnée et qu'on ne la retienne pas long-temps[2]. » Dans la lettre écrite à notre poëte dont nous avons cité les premières lignes, Racine, après avoir retracé en quatre stances les destinées des Muses, ajoute:

Paris, le siége des Amours,
Devient aussi celui des Filles de Mémoire;
Et l'on a grand sujet de croire
Qu'elles y resteront toujours.

Puis il termine par une louange aussi fine que délicate pour son ami: « Quand je parle de Paris, j'y comprends les beaux pays d'alentour:

Tantôt Fontainebleau les voit

[1] Racine, *Lettres à La Fontaine*, 2, en date du 6 juillet 1662, t. VI, p. 146 édit. 1820.
[2] *Ibid.*, *Lettres à quelques amis*, 28, t. VI, p. 126.

Le long de ses belles cascades:
Tantôt Vincennes les reçoit
Au milieu de ses palissades.

Elles vont souvent sur les eaux
Ou de la Marne ou de la Seine;
Elles étoient toujours à Vaux,
Et ne l'ont pas quitté sans peine.

Nous voyons aussi dans cette même lettre que Racine alloit souvent à Château-Thierry, et qu'il étoit fort connu de madame de La Fontaine et des beaux esprits de cette ville. « Renvoyez-moi, dit-il à celui-ci, cette bagatelle *des Bains de Vénus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, sur-tout mademoiselle de La Fontaine. Je ne lui demande aucune grace pour mes vers; qu'elle les traite rigoureusement [1]. »

Bientôt après La Fontaine eut avec le fisc un procès qui lui causa un véritable chagrin. On se rappelle que nous avons remarqué en commençant que sa famille étoit une des plus anciennes de Château-Thierry, et avoit quelques prétentions à la noblesse. Dès le règne d'Henri IV il arrivoit souvent que des roturiers, dans l'espoir de se soustraire au paiement de la taille,

[1] Racine, *Lettres à La Fontaine*, 2, t. VI, p. 148 de l'édit. 1820, t. VII, p. 157 de l'édit. de Geoffroy; Walck., 1re édit., p. 368, note 9.

prenoient le titre d'écuyer. Le roi en fit d'expresses prohibitions par un édit du mois de mars 1600. Louis XIII, au mois de janvier 1634, défendit également d'usurper la noblesse, et de prendre la qualité d'écuyer, à peine de 2000 liv. d'amende. De semblables déclarations furent rendues par Louis XIV, le 30 décembre 1656, et le 8 février 1661[1]. En vertu de ces dernières ordonnances, on fit de sévères perquisitions et les agents du fisc produisirent des actes dans lesquels La Fontaine s'étoit qualifié d'écuyer[2]; ils dirigèrent contre lui des poursuites, et, en son absence, un arrêt par défaut le condamna à 2000 livres d'amende. La Fontaine, dont les affaires étoient déja dérangées, fut fort affligé de cette condamnation : il s'adressa dans cette extrémité au duc de Bouillon, et le pria de faire agir son crédit auprès de Colbert, pour le faire décharger de cette amende. Le duc de Bouillon étoit depuis peu seigneur de la ville où notre poëte résidoit, et lui devoit en quelque sorte sa protection : en effet, l'année même dans laquelle La Fontaine lui écrivoit, c'est-à-dire en 1662, le duc de Bouillon venoit d'obtenir de nouvelles provisions de l'acte qui consommoit l'échange

[1] M. de Montmerqué, dans les *Mémoires de Coulanges*, p. 453 et 454.
[2] *Ibid.*, dans les *Œuvres complètes de La Fontaine*, 1823, t. VI, p. 81, note 2.

de ce qui lui restoit du duché de Bouillon, contre le duché de Château-Thierry, celui d'Albret, et les comtés d'Auvergne et d'Évreux [1]. Comme si la langue poétique étoit la seule que La Fontaine connût, c'est en vers qu'il fit sa supplique au duc de Bouillon; et malgré son badinage sur le procureur Thomas Bousseau, qui l'a poursuivi, le partisan La Vallée-Cornay, au nom duquel on agissoit contre lui, La Fontaine décèle tout le chagrin de son ame. Cette affaire n'étoit pas en effet la seule qui alors le tourmentoit. Fouquet arrêté à Nantes le 5 septembre (La Fontaine dit le 7 par erreur) avoit été transféré d'Amboise à Vincennes, et de là à la Bastille, où il étoit gardé à vue, ainsi que Guénégaud, trésorier de l'épargne, son ami, et diverses autres personnes enveloppées dans sa disgrace. Sa femme avoit été exilée en Limousin, et un de ses parents nommé Bailly, avocat général au grand conseil, avoit eu ordre de se retirer à Château-Thierry [2]. Enfin la chambre de l'Arsenal instruisoit le procès du malheureux surintendant avec une partialité révoltante. C'est à tous ces événements que le poëte fait allusion :

[1] D. Clément, *Art de vérifier les dates*, in-folio, t. II, p. 746; Rabutin, *Mémoires*, édit. 1769, in-12, t. I, p. 125; Hénault, *Abrégé chronologique*, 1768, in-4°, p. 561 et 602.

[2] *Bastille dévoilée*, p. 50.

Prince, je vis, mais ce n'est qu'en ces vers :
L'ennui me vient de mille endroits divers;
Du parlement, des aides, de la chambre,
Du lieu fameux par le sept de septembre,
De la Bastille, et puis du Limousin;
Il me viendra des Indes à la fin.

. . . .

Je vous arrête à d'étranges propos :
N'en accusez que ma raison troublée;
Sous le chagrin mon ame est accablée;
L'excès du mal m'ôte le jugement.
Que me sert-il de vivre innocemment,
D'être sans faste, et cultiver les Muses?
Hélas! qu'un jour elles seront confuses,
Quand on viendra leur dire en soupirant :
« Le nourrisson que vous chérissiez tant,
« Moins pour ses vers que pour ses mœurs faciles,
« Qui préféroit à la pompe des villes
« Vos antres cois, vos chants simples et doux,
« Qui dès l'enfance a vécu parmi vous,
« A succombé sous une injuste peine[1] »!

Il étoit difficile de solliciter une faveur en vers plus touchants et plus gracieux. La Fontaine prie le duc, non seulement d'intervenir en personne auprès du ministre, mais d'engager son épouse à joindre ses sollicitations aux siennes.

Si votre épouse étoit même d'humeur
A dire encore un mot sur cette affaire;
Comme elle sait persuader et plaire,

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 6, t. VI, p. 82.

Inspire un charme à tout ce qu'elle dit,
. . . .
Je suis certain qu'une double entremise
De cette amende obtiendroit la remise[1].

Ces derniers vers prouvent que cette épître est postérieure au 20 avril de l'année 1662, époque à laquelle Marie-Anne Mancini épousa le duc de Bouillon[2]. Parmi les sept nièces que le cardinal de Mazarin avoit fait venir successivement d'Italie, et qui toutes s'allièrent aux premières maisons du royaume, les deux plus célèbres par les agréments de leur figure et de leur esprit furent les deux dernières filles de Mancini. L'aînée des deux, Hortense Mancini, fut donnée au duc de La Meilleraye qui prit le nom de Mazarin[3]; la plus jeune, Marie-Anne, n'épousa le duc de Bouillon qu'un an après la mort du ministre, son oncle, sur lequel elle avoit acquis un grand ascendant[4]. Nous voyons d'après les vers que nous venons de citer, que, peu

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 6, t. VI, p. 85.

[2] Loret, *Gazette historique*, en date du 22 avril 1662, lettre 15, t. III, p. 58; Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 209; *l'Art de vérifier les dates*, 3e édit., in-folio, t. II, p. 749; *Œuvres complètes de la Fontaine*, in-8°, t. V, p. 6 et 327, t. VI, p. 515.

[3] Choisy, *Mémoires*, 1747, in-12, p. 81; Montpensier, *Mémoires*, 1776, in-12, t. III, p. 127, t. V, p. 209 et 211; Motteville, *Mémoires*, 1723, in-12, t. V, p. 222 et p. 499; Walck., 1re édit., p. 374, note 14; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. I. p. 5 et 43.

[4] Bouillon, *Œuvres*, 1663, p. 91. Voyez aussi les *Œuvres de Chaulieu* et celles de Saint-Évremond.

de temps après son mariage, La Fontaine lui fut présenté. Elle avoit alors vingt-deux ans. C'étoit une brune piquante, plus jolie que belle, vive, et même un peu emportée, aimant les plaisirs et animant la conversation par une gaieté spirituelle et des saillies inattendues; elle avoit un goût décidé pour la poésie, et même elle faisoit des vers. Le desir de lui plaire et d'amuser son imagination libre et badine inspira, dit-on, à La Fontaine ses plus jolis contes, mais malheureusement aussi les plus licencieux. Il est probable qu'il obtint la remise de l'amende à laquelle il étoit condamné; et qu'il dut cette faveur à sa nouvelle protectrice, dont le crédit étoit sur ce point très efficace puisque son oncle avoit été le premier auteur de la fortune de Colbert, de qui cette affaire dépendoit; du moins il ne nous reste aucune trace que La Fontaine se soit jamais plaint des cruautés du fisc à son égard.

L'année suivante, Jannart fut exilé à Limoges: ami de Fouquet, il lui étoit resté fidèle dans son malheur. Il avoit demandé à être le conseil de sa femme, et il l'avoit obtenu. Mais lorsque, d'après son avis, elle eut manifesté le dessein de faire informer sur les abus qui avoient été commis dans l'inventaire des papiers de son mari, Colbert obtint une lettre de cachet pour que

Jannart fût conduit à Limoges, où madame Fouquet avoit eu ordre de se rendre[1]. La Fontaine se décida aussitôt à suivre Jannart dans son exil. Dans plusieurs lettres à sa femme, il fait en prose, mêlée de vers, la description de ce voyage, qui, pour l'enjouement et l'agrément des détails, peut être comparé à celui de Chapelle et de Bachaumont. Nous y chercherons seulement les traits qui peuvent servir à mieux faire connoître le caractère de La Fontaine.

Il commence par des remontrances, qui, toutes justes qu'elles pouvoient être, ne devoient pas plaire, car enfin c'étoient des remontrances.

« Vous n'avez jamais voulu lire d'autre voyage « que ceux de la Table Ronde : mais le nôtre « mérite bien que vous le lisiez ; il pourra même « arriver que si vous goûtez ce récit, vous en « goûterez après de plus sérieux. Vous ne jouez, « ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage, « et, hors le temps que vos bonnes amies vous « donnent par charité, il n'y a que les romans « qui vous divertissent. Considérez, je vous prie, « l'utilité que ce vous seroit, si, en badinant, « je vous avois accoutumée à l'histoire soit des « lieux, soit des personnes ; vous auriez de quoi « vous désennuyer toute votre vie, pourvu que

[1] Fouquet, *Conclusion de ses défenses*, 1668, in-18, p. 261.

« ce soit sans intention de rien retenir, moins « encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne « qualité pour une femme d'être savante, et c'en « est une très mauvaise d'affecter de paroître « telle. » Ces leçons étoient excellentes; mais elles sont données d'une manière peu aimable, et qui montre peu d'affection. La fin de cette lettre nous prouve que du moins La Fontaine n'avoit pas renoncé aux sentiments d'époux et de père. « Faites bien mes recommandations à « notre marmot, et dites-lui que j'amènerai peut-« être de ce pays quelque beau petit chaperon « pour le faire jouer et pour lui tenir compa-« gnie[1]. » Cet enfant, le seul qu'ait eu La Fontaine, fut tenu sur les fonds baptismaux par François de Maucroix, et reçut le nom de Charles; né le 8 octobre 1653, il avoit alors dix ans[2].

Au Bourg-la-Reine, notre poëte se plaint de l'ennui que lui causa la nécessité où il fut d'entendre une messe paroissiale. « De bonne for-« tune pour nous, dit-il, le curé étoit ignorant, « et ne prêcha point. » La naïveté avec laquelle La Fontaine faisoit confidence à sa femme de ses penchants, qu'il auroit dû tenir secrets, ne devoit pas contribuer à la paix du ménage. Il

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 1, t. VI, p. 388.

[2] Voyez la généalogie de La Fontaine dans les *Pièces justificatives* à la fin du volume.

lui raconte qu'il avoit trouvé heureusement trois femmes dans la diligence. « Parmi ces trois fem- « mes, il y avoit une Poitevine qui se qualifioit « comtesse; elle paroissoit assez jeune et de taille « raisonnable, témoignoit avoir de l'esprit, dé- « guisoit son nom, et venoit plaider en sépara- « tion contre son mari : toutes qualités d'un bon « augure, et j'y eusse trouvé matière de cajole- « rie, si la beauté s'y fût rencontrée; mais je « vous défie de me faire trouver un grain de sel « dans une personne à qui elle manque[1]. » Ce comique défi que La Fontaine porte à sa femme vient à l'appui de plusieurs autres passages de ses ouvrages qui nous apprennent que ce qu'il estimoit le plus dans les femmes, étoient les avantages dont elles tirent elles-mêmes le plus de vanité.

Dans une lettre suivante, il raconte une de ces distractions qui devinrent par la suite en lui si fréquentes, et qui donnèrent une teinte extraordinaire à ce caractère déja si naturellement original. C'étoit à Cléry, près d'Orléans, dont il visita l'église. « Au sortir de cette église, « dit-il, je pris une autre hôtellerie pour la « nôtre; il s'en fallut peu que je n'y comman- « dasse à dîner, et m'étant allé promener dans

1 La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 2, t. VI, p. 396.

« le jardin, je m'attachai tellement à la lecture « de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne « heure sans que je fisse réflexion sur mon ap- « pétit. Un valet de ce logis m'ayant averti de « cette méprise, je courus au lieu où nous étions « descendus, et j'arrivai assez à temps pour « compter [1]. »

La Fontaine fait remarquer à sa femme combien, avec l'indolence de son caractère, elle doit lui avoir d'obligation d'être aussi exact à lui écrire. « Il ne s'en faut pas un quart d'heure « qu'il ne soit minuit; j'emploie cependant les « heures qui me sont les plus précieuses à vous « faire des relations, moi qui suis enfant du som- « meil et de la paresse [2]. »

En passant par Amboise, où Fouquet avoit été renfermé d'abord, La Fontaine voulut voir la chambre qu'avoit habitée l'illustre prisonnier, et c'est dans le récit naïf de cette petite circonstance que se décèle tout entière la touchante sensibilité de cet excellent homme. « Je « demandai, dit-il, à voir cette chambre: triste « plaisir, je vous le confesse; mais enfin je le « demandai. Le soldat qui nous conduisoit n'a- « voit pas la clef; au défaut, je fus long-temps à

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 3, t. VI, p. 408.
[2] *Ibid.*, p. 417.

« considérer la porte, et me fis conter la ma-« nière dont le prisonnier étoit gardé. Je vous « en ferois volontiers la description ; mais ce sou-« venir est trop affligeant.

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin nompareil,
Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grace,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois portes en six pieds d'espace!
Vous peindre un tel appartement,
Ce seroit attirer vos larmes.
Je l'ai fait insensiblement:
Cette plainte a pour moi des charmes.

« Sans la nuit, on n'eût jamais pu m'arracher « de cet endroit [1]. »

Arrivé au Port-de-Pilles, notre poëte remarque que c'est un lieu passant où l'on trouve des commodités même incommodes, telles que de méchants chevaux,

Encore mal ferrés et plus mal embouchés,
Et très mal enharnachés.

Mais il n'avoit pas à choisir, il les fait mettre en état,

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 4, t. VI, p. 420.

Laisse le pire, et sur le meilleur monte.

Il arrive enfin à Richelieu, et décrit l'aspect de cette ville encore en projet, et qui consistoit en une rue déserte.

Ce sont des bâtiments fort hauts:
Leur aspect vous plairoit sans faute;
Les dedans ont quelques défauts,
Le plus grand est qu'ils manquent d'hôtes.
La plupart sont inhabités,
Je ne vis personne en la rue,
Il m'en déplut; j'aime aux cités
Un peu de bruit et de cohue[1].

Dans l'avant-dernière des lettres qui nous restent de ce voyage, La Fontaine fait à sa femme une longue description du château de Richelieu, séjour alors magnifique, et aujourd'hui détruit; les chefs-d'œuvre qui s'y trouvoient, et que La Fontaine énumère longuement et en homme passionné pour les arts, font maintenant l'ornement de plusieurs des belles collections de l'Europe.

La dernière lettre, en date du 19 septembre 1663, contient quelques uns de ces traits qui peignent notre fabuliste. Elle commence ainsi : « Ce seroit une belle chose que de voyager, s'il

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 6, t. VI, p. 425.

« ne falloit pas se lever si matin. » Ainsi le plaisir même du voyage ne pouvoit le faire renoncer sans peine à ses goûts paresseux. Il trouve à Châtelleraut un de ses parents, octogénaire, dont il trace un portrait piquant. « Je trouvai à Châ-« telleraut un Pidoux dont notre hôte avoit « épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du « nez, et abondamment[1]. » Remarquons, en passant, que cette singulière réflexion devient encore plus comique, lorsqu'on songe que notre poëte l'a faite par un retour sur lui-même, car il étoit Pidoux par sa mère, et avoit le nez long et aquilin; et, justifiant la loi des contrastes de Bernardin de Saint-Pierre, il déclare ailleurs que dans les femmes il aime les nez petits, courts et même retroussés. Quoi qu'il en soit, il continue ainsi : « On nous assura de plus qu'ils vi-« voient long-temps, et que la mort, qui est un « accident si commun chez les autres humains, « passoit pour un prodige parmi ceux de cette « lignée. Je serois merveilleusement curieux que « la chose fût véritable. » Et elle étoit véritable. La famille des Pidoux étoit originaire de Châtelleraut, et une des plus notables du Poitou[2]: les annales de cette province nous donnent les

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 6, VI, p. 457.
[2] Taberaud dans la *Biographie universelle*, t. XXXIV, p. 294.

noms de trois Pidoux octogénaires dans un même siècle. Un des auteurs de cette famille, Jean Pidoux, avoit été médecin de deux de nos rois, Henri III et Henri IV. Il a rendu son nom célèbre par la découverte des eaux de Pougues, et par l'application de la douche, inconnue avant lui. Son fils, François Pidoux, médecin comme lui, fut maire de la ville de Poitiers en 1631 [1]. La parité des noms porte à penser qu'il étoit proche parent de Françoise Pidoux, mère de notre poëte. Ce que nous savons de lui s'accorde bien avec ce que La Fontaine nous apprend du Pidoux qu'il rencontra à Châtelleraut. François Pidoux se trouva engagé dans une controverse avec Gabriel Duval, avocat à Poitiers, au sujet des religieuses de Loudun, et comme le Pidoux de Châtelleraut, il a publié des livres de controverse. Cependant si les dates sont exactes, ce sont deux personnages différents, quoique de la même famille et ayant entre eux une conformité singulière dans leurs destinées. François Pidoux, maire de Poitiers, mourut, dit-on, en 1662, à l'âge de soixante dix-huit ans, ce qui ne peut s'accorder avec le Pidoux que La Fontaine vit à Châtelleraut, qui poussa plus loin sa carrière, et qui existoit encore en 1663. Voici comme

[1] Thibaudeau, *Abrégé de l'histoire du Poitou*, t. V, p. 417.

notre poëte continue le portrait qu'il en a tracé. « Quoi que c'en soit, mon parent de Châtelle-« raut demeure onze heures à cheval sans s'in-« commoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans. « Ce qu'il a de particulier, et que ses parents de « Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse « et la paume, sait l'Écriture et compose des li-« vres de controverse : au reste l'homme le plus « gai que vous ayez vu, et qui songe le moins « aux affaires, excepté celles de son plaisir. Je « crois qu'il s'est marié plus d'une fois ; la femme « qu'il a maintenant est bien faite et a certai-« nement du mérite ; je lui sais bon gré d'une « chose, c'est qu'elle cajole son mari, et vit avec « lui comme si c'étoit son galant, et je sais bon « gré d'une chose à son mari, c'est qu'il lui fait « encore des enfants. Il y a ainsi d'heureuses « vieillesses, à qui les Plaisirs, l'Amour et les « Graces tiennent compagnie jusqu'au bout : il « n'y en a guère, mais il y en a, et celle-ci en « est une. De vous dire quelle est la famille de « ce parent, et quel nombre d'enfants il a, c'est « ce que je n'ai pas remarqué, mon humeur n'é-« tant nullement de m'arrêter à ce petit peu-« ple. Trop bien me fit-on voir une grande fille « que je considérai volontiers, et à qui la petite-« vérole a laissé des graces, et en a ôté. C'est

« dommage, car on dit que jamais fille n'a eu « de plus belles espérances que celle-là. »

Quelles imprécations
Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
Qui ne peux voir qu'avec envie
Le sujet de nos passions!
Sans ton venin, cause de tant de larmes,
Ma parente m'auroit fait moitié plus d'honneur;
Encore est-ce un grand bonheur
Qu'elle ait eu tel nombre de charmes:
Tu n'as pas tout détruit; sa bouche en est témoin,
Ses yeux, ses traits, et d'autres belles choses.
Tu lui laissas les lis, si tu lui pris les roses;
Et, comme elle est ma parente de loin,
On peut penser qu'à le lui dire
J'aurois pris un fort grand plaisir;
J'en eus la volonté, mais non pas le loisir:
Cet aveu lui pourra suffire[1].

Il ajoute sur cette parente: « Si nous eussions « fait un plus long séjour à Châtelleraut, j'étois « résolu de la tourner de tant de côtés que j'au« rois découvert ce qu'elle a dans l'ame, et si elle « est capable d'une passion secréte: je ne vous « en saurois apprendre autre chose, sinon qu'elle « aime fort les romans; c'est à vous qui les aimez « fort aussi de juger quelle conséquence on en « peut tirer. »

La Fontaine parle ensuite de Poitiers, où il

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 6, t. VI, p. 458.

avoit un cousin : « Ville mal pavée, dit-il, pleine « d'écoliers, abondante en prêtres et en moines. Il « y a en récompense nombre de belles, et l'on y « fait l'amour aussi volontiers qu'en lieu de la « terre ; c'est de la comtesse que je le sais. J'eus « quelques regrets de n'y point passer ; vous « pourriez aisément en deviner la cause [1]. »

Toujours le même excès de franchise dans ses aveux. Notre poëte passe à Bellac, et se plaint de la malpropreté des habitants de cette ville, puis il ajoute : « Dispensez-moi, vous qui « êtes propre, de vous en rien [2]. dire » C'est la seule chose agréable que La Fontaine adresse à sa femme dans toute cette correspondance, et, par cette raison, tout insignifiante qu'elle est, nous n'avons pas dû l'omettre. « Rien ne m'au- « roit plu à Bellac, continue-t-il, sans la fille du « logis, jeune personne assez jolie. Je la cajolai « sur sa coiffure ; c'étoit une espèce de cale à « oreilles, des plus mignonnes, et bordée d'un « galon d'or large de trois doigts. La pauvre « fille, croyant bien faire, alla querir aussitôt sa « cale de cérémonie pour me la montrer. Passé « Chavigny, on ne parle quasi plus françois ; ce- « pendant cette personne m'entendit sans beau-

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 6, t. VI, p. 460.
[2] *Ibid.*, p. 464.

« coup de peine; les fleurettes s'entendent par tout « pays, et ont cela de commode qu'elles portent « avec elles leur truchement. Tout méchant qu'é- « toit notre gîte, je ne laissai pas d'y avoir une « nuit fort douce; mon sommeil ne fut nulle- « ment bigarré de songes, comme il a coutume « de l'être : si pourtant Morphée m'eût amené « la fille de l'hôte, je pense que je ne l'aurois « pas renvoyée; mais il ne le fit pas, et je m'en « passai[1]. » Il falloit que La Fontaine fût bien certain de la vertu de sa femme, pour se livrer si souvent à des aveux aussi naïfs et aussi singuliers, ou qu'il fût bien indifférent sur les suites.

Il arrive enfin à Limoges : il trouve que le peuple y est fin et poli, que les hommes y ont de l'esprit; mais les femmes ne lui plaisent point, quoiqu'elles aient de la blancheur. En conséquence, il renferme le jugement qu'il porte de cette ville, dans ces jolis vers :

Ce n'est pas un plaisant séjour;
J'y trouve aux mystères d'amour
Peu de savants, force profanes,
Peu de Philis, beaucoup de Jeannes;
Peu de muscat de Saint-Mesmin,
Force boisson peu salutaire;

[1] La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 6, t. VI, p. 465.

Beaucoup d'ail, et peu de jasmin:
Jugez si c'est là mon affaire[1].

Après son voyage de Limoges, La Fontaine retourna à Château-Thierry, où se trouvoit la duchesse de Bouillon. Son mari s'étoit joint à ces jeunes François qui, impatients d'acquérir la gloire militaire, étoient allés en 1664 exercer sous Montecuculli leur valeur contre les Turcs[2]; et la duchesse, pendant son absence, avoit eu ordre de se retirer à Château-Thierry, ou dans le chef-lieu des domaines de la maison de Bouillon. La duchesse de Bouillon accueillit La Fontaine, qui fut d'autant plus sensible aux prévenances de la *Dame* des lieux qui l'avoient vu naître, qu'elle étoit jeune, jolie et spirituelle. Notre poëte, par les charmes de son esprit et de son talent, s'efforça donc de dissiper l'ennui que la duchesse devoit éprouver en se trouvant exilée dans une petite ville de province, loin de la pompe et des plaisirs de la cour auxquels elle étoit accoutumée. Il y réussit : et lorsque la duchesse quitta Château-Thierry, elle l'emmena avec elle à Paris, et l'admit dans sa société, qui se composoit de ce que la capitale offroit de

1 La Fontaine, *Lettres à sa femme*, 6, t. VI, p. 468.
2 D. Clément, l'*Art de vérifier les dates*, 3e édit., in-folio, t. II, p. 749.

plus aimable et de plus illustre[1]. Elle le fit connoître particulièrement de la duchesse Mazarin sa sœur, du duc de Bouillon son mari, de l'abbé de Bouillon son beau-frère, qui tous chérirent en lui la bonhomie de son caractère, et surent apprécier les graces inimitables de ses légères productions.

Il en avoit fait imprimer quelques unes séparément; c'est ainsi que *Joconde* avoit paru en 1664 : mais enfin il en donna un premier recueil en 1665, d'abord avec une très petite préface et avec les initiales seules de son nom; puis enhardi par le succès, il fit réimprimer le même recueil, dans la même année, avec une préface plus longue, et avec son nom en toutes lettres. Il étoit déja âgé de près de 44 ans, et ce volume intitulé *Contes et Nouvelles en vers*, quoiqu'il n'eût pas plus de 92 pages petit in-12, fait époque dans la littérature françoise[2]. Pour bien apprécier l'influence de La Fontaine sur cette littérature, et la place que l'on doit lui assigner, il est, ce me semble, nécessaire de rappeler en peu de mots les révolutions qu'elle éprouva jusqu'à lui.

1 Voyez les *œuvres de Saint-Évremond et celles de Chaulieu*. Bouillon, *Œuvres*, in-12, Paris, 1663, p. 92.

2 La Fontaine, *Contes*, t. III, p. 11 de la préface de l'éditeur; Walck., 1re édit., p. 376, note 18.

Les guerres et les désordres produits en Europe, dans le moyen âge, par une multitude de petits souverains subordonnés les uns aux autres, et cependant indépendants; la forme particulière que prirent les différents États qui succédèrent à la chute de l'Empire romain; l'abolition de l'esclavage personnel, et l'introduction de celui de la glèbe; la naissance des castes privilégiées; les idées mystiques, et l'extrême crédulité, qu'avoient fait naître dans les esprits les fausses interprétations des dogmes du christianisme; la multiplicité des ordres monastiques; les richesses et la puissance toujours croissantes des prêtres; toutes ces causes réunies produisirent des habitudes et des mœurs entièrement différentes de celles de l'antiquité, et donnèrent à la littérature grossière de nos ancêtres un caractère tout particulier. Ce n'étoient plus ces réunions de plusieurs peuples rivaux et alliés, qui, sous un beau ciel, et sous de délicieux ombrages, considéroient avec enthousiasme la course rapide des chars, ou la lutte des athlétes; ou qui écoutoient avec délice un Homère, célébrant les héros des temps passés; un Pindare, chantant la gloire des vainqueurs aux Jeux Olympiques; un Hérodote racontant en prose simple, mais élégante et harmonieuse, les révo-

lutions des États, et les merveilles des contrées lointaines qu'il avoit parcourues. Les citoyens d'une ville entière ne se réunissoient plus dans de vastes amphithéâtres, pour applaudir aux compositions dramatiques d'un Eschyle, d'un Sophocle et d'un Euripide. Les villes d'Europe, dans le moyen âge, n'étoient peuplées que de serfs et de misérables prolétaires qui se trouvoient dans la dépendance absolue des seigneurs. Ceux-ci, uniquement occupés de chasse et de guerre, vivoient retirés dans leurs châteaux, où les rigueurs de la saison les forçoient de se renfermer une grande partie de l'année.

De là naquit le goût pour les contes et les récits propres à émouvoir l'imagination, et à tromper l'ennui d'une longue et solitaire oisiveté. D'abord, ces récits prirent la teinte dévote et mystique de ces temps : on falsifia toutes les annales des siècles passés, pour les accommoder à la croyance religieuse; on chargea l'histoire des martyrs de la religion chrétienne de circonstances miraculeuses, afin d'émouvoir davantage l'imagination des lecteurs, et les tristes et sombres légendes des Saints furent les premières productions de la littérature de tous les peuples modernes de l'Europe. Le goût des pélerinages, qui alloit toujours en augmentant,

mêla quelques fictions orientales à ces pieux récits; et les périls auxquels tant de voyageurs avoient échappé, en visitant des contrées lointaines, les aventures extraordinaires qui leur étoient arrivées, donnoient une sorte de vraisemblance aux fictions les plus étranges, et augmentoient la facilité que l'on avoit à croire tout ce qui étoit surnaturel et merveilleux. D'un autre côté, l'inégalité des rangs, des richesses et du pouvoir, si fortement prononcée, la vie retirée des châteaux, la solitude forcée des cloîtres, rendirent les communications entre les deux sexes plus difficiles et plus mystérieuses, et donnèrent au sentiment de l'amour une délicatesse et un raffinement, que les anciens n'avoient pas connus.

Mais les désordres causés par l'abus de la force, de la part de tant de petits souverains retranchés dans leurs inexpugnables forteresses, s'étoient augmentés de manière à menacer l'existence même de toute civilisation. Toujours ceux qui cherchent à remédier aux grands maux qui tourmentent l'ordre social s'acquièrent, par une juste réciprocité, la reconnoissance des peuples. Si, dans les premiers âges de la Grèce, on mit les Hercule et les Thésée au rang des demi-dieux, pour avoir terrassé les bêtes féroces, la

religion aussi prodigua tous les trésors de ses indulgences envers ceux qui, dans les temps désastreux du moyen âge, au lieu d'abuser du droit de la force, se dévouèrent au secours des foibles et des opprimés. On vit alors des guerriers inspirés par un noble enthousiasme exposer leur vie uniquement pour soustraire aux coups de l'injustice les êtres les moins capables de résistance, c'est-à-dire les prêtres et les femmes. En se consacrant ainsi à la défense de ce qu'il y avoit de plus vénéré et de plus sacré, et aussi de plus aimable et de plus intéressant, ces guerriers acquirent une renommée qui fut pour eux une source de considération et même de pouvoir. Bientôt tous ceux qui avoient l'ame assez élevée pour aspirer à une honorable réputation s'empressèrent de suivre leur exemple, et ambitionnèrent le prix obtenu par leur noble courage. Comme tous recevoient des ministres de Dieu, des bénédictions et des prières en récompense des périls qu'ils avoient affrontés pour la défense de l'Église, il étoit naturel aussi que le beau sexe exprimât de diverses manières sa reconnoissance envers des héros qui s'exposoient, pour sa défense, à tant de fatigues et de dangers. Il fut donc permis à la beauté d'animer leur zéle par des faveurs et par des privilèges

réservés pour eux seuls. Ainsi naquit la chevalerie, qui eut pour soutien et pour véhicule la religion et la galanterie, et dont les premiers préceptes et les premiers devoirs étoient l'amour de Dieu et des dames. Les croisades furent un des grands résultats de cette institution, et achevèrent d'en exalter tous les principes; mais ces sanglantes et lointaines expéditions produisirent des désordres encore plus grands que ceux dont la chevalerie avoit entrepris la réforme. Une extrême licence dans les mœurs qu'amènent toujours la vie des camps et les violences de l'état de guerre, s'allia avec la piété la plus fervente, et avec l'enthousiasme religieux, qui portoient à affronter la mort, non seulement sans crainte, mais même avec plaisir. Tant il est vrai que l'homme, composé bizarre de vices et de vertus, réunit souvent les extrêmes les plus opposés, et les contrastes les plus inexplicables! Le goût pour les récits merveilleux s'accrut encore par le contact et la fréquentation forcée des croisés avec les Arabes, dont l'imagination, continuellement en mouvement, ne peut jamais s'arrêter dans l'enceinte d'un monde réel. Alors les légendes des saints, malgré les fictions dont on les avoit surchargées, parurent sombres, uniformes, et ennuyeuses. On enfanta

des productions plus conformes aux mœurs du temps, et aux grands événements dont on étoit les témoins et les acteurs. On vit naître les grands romans de chevalerie, comme chez les anciens on avoit vu paroître plusieurs poëmes épiques, après la guerre de Troie, qui étoit une croisade de tous les peuples de la Grèce contre ceux d'Asie. Avec ces grandes compositions, si pleines de récits merveilleux, parurent aussi les chansons, les tensons, les rondeaux, les ballades, les romances des *troubadours* et des *trouvères*, ainsi que les lays, les nouvelles, et les fabliaux des *jongléours*, des *contéours*, et des *fabléours*, qui, presque toujours, avoient pour sujets des aventures d'amour, et qui réjouissoient le paladin forcé de rester oisif sous sa tente, ou trompoient l'ennui et le désœuvrement des dames et des seigneurs dans leurs châteaux. Les anciens ne pouvoient avoir eu aucune idée de ces sortes de productions, parcequ'elles étoient le résultat de mœurs différentes des leurs, d'une organisation sociale qui leur étoit inconnue, des formes particulières aux langues modernes, et sur-tout de l'introduction de la rime.

Ainsi, la littérature du moyen âge prit un caractère particulier et distinct, et, quoique encore irrégulière et grossière, elle renfermoit

le germe de beautés différentes de celles qu'avoient pu produire les grands écrivains de l'antiquité. Sans doute, le génie est essentiellement créateur; et l'excellence de sa nature est de mettre au jour des combinaisons de pensées, de sentiments et d'images, qui n'ont auparavant été ni conçues, ni senties, ni aussi bien exprimées. Cependant le génie même reçoit, malgré lui, l'empreinte des habitudes, des mœurs et des idées dominantes du siècle qui le voit naître; et, bien loin de chercher à s'y soustraire, son instinct de gloire l'engage à en revêtir toutes ses productions : car, s'il aspire à conquérir les suffrages de la postérité, il veut aussi jouir de ceux de ses contemporains, et il sait que pour cela il est nécessaire qu'il leur parle un langage qu'ils puissent entendre, et qu'il se mette en rapport avec les idées de son siècle, et le monde dans lequel il vit. Aussi voyons-nous que les traits caractéristiques de la littérature du moyen âge se retrouvent tous dans les littératures qui, chez les peuples modernes de l'Europe, s'épurèrent et se perfectionnèrent les premières. Pour le prouver, il suffit de rappeler aux lecteurs les immortelles productions de Lopès de Véga, de Calderon, du Dante, de Bocace, de Pétrarque,

de l'Arioste et du Tasse, qui toutes nous reportent aux siècles de la féodalité, de la féerie, des enchantements, de la dévotion et de la galanterie chevaleresque.

En France, où cependant avoient fleuri avec le plus d'éclat les troubadours, les trouvères, les romanciers et les conteurs, la littérature, quand elle tendit à son perfectionnement, s'éloigna presque entièrement de cette littérature primitive commune à tous les peuples de l'Europe, dont on retrouve encore tous les caractères dans les créations des beaux génies de l'Italie et de l'Espagne. Il est facile d'assigner les causes de cette différence remarquable.

Le partage de la monarchie françoise entre un certain nombre de grands vassaux, dont plusieurs étoient aussi puissants, et souvent plus puissants que le monarque, avoit enfanté de longues et sanglantes guerres intestines, et retardé les progrès de la civilisation, avec ceux du commerce, des arts, des sciences et de la littérature. Les grands génies qui devoient illustrer la France ne parurent que long-temps après ceux de l'Italie et de l'Espagne; mais alors l'invention de l'imprimerie avoit fait connoître et avoit placé dans toutes les mains les chefs-

d'œuvre des grands écrivains de la Grèce et de Rome; les travaux des érudits en avoient rendu l'intelligence plus facile. L'admiration pour les anciens développa dans tous les esprits des régles de goût et des idées du beau, toutes différentes de celles qu'on avoit eues dans les siècles précédents. Richelieu parut et termina la longue lutte de l'autorité royale contre les grands vassaux de la couronne. Son despotisme anéantit jusqu'aux traces de la féodalité et de la chevalerie, et la révolution qui s'étoit accomplie dans le gouvernement amena de grands changements dans les mœurs et les habitudes. Influencée par toutes ces causes, la littérature françoise, qui commença peu après à jeter un grand éclat, fit d'abord quelques emprunts aux Italiens et aux Espagnols; mais bientôt dans les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Boileau et de Racine, elle se modela sur l'antiquité, et considéra comme les seules régles du bon goût, celles qu'avoient pratiquées les auteurs des siécles classiques. La Fontaine fut le seul de nos poëtes qui, par la nature même de ses productions, par la naïveté expressive et la familiarité piquante de son style, nous reproduisit nos anciens troubadours et nos premiers fabliers. Seul, il nous ramena en quelque sorte au berceau

même de notre poésie[1]; mais il le convrit de fleurs, et nous le montra paré de tout l'éclat et de toutes les graces de la nouveauté.

Dans le volume des *Contes et Nouvelles* dont nous avons parlé, une petite pièce ayant pour titre *Imitation d'un livre intitulé Arrêts d'Amour*[2], nous rappelle une des institutions les plus extraordinaires de la chevalerie; je veux parler des Cours d'Amour. Les mœurs et les habitudes, plus puissantes que les lois, faisoient respecter les décisions de ces singuliers tribunaux chargés de prononcer en dernier ressort sur les questions controversées par les poëtes dans les tensons, les jeux partis et les jeux mi-partis. Ces arrêts étoient sacrés comme les lois de l'honneur même, et toute personne tenant à sa réputation n'eût pas plus osé les enfreindre que les usages relatifs aux duels consacrés par le temps, quoiqu'ils ne fussent écrits nulle part. Un ecclésiastique du douzième siècle, maître André, chapelain de la cour de France[3], recueillit dans un livre le Code d'Amour en trente et un articles, ainsi que les décisions et la jurisprudence

[1] Walck., 1re édit., p. 377, note 19; Roquefort, *Essai sur l'état de la poésie françoise dans le douzième et treizième siècles*, p. 192 et 193.

[2] *Nouvelles en vers*, par M. D. L. F., 1665, 1re édit., p. 85; La Fontaine, *Poésies diverses*, 1, t. VI, p. 175.

[3] Raynouard, *Poésies des Troubadours*, t. II, p. XXXI.

de ces tribunaux ordinairement composés de dames, et présidés par les reines et par les femmes des plus grands feudataires de la couronne. Cet ouvrage a donné lieu à un jurisconsulte du quinzième siècle, et lorsque les institutions de la chevalerie et les Cours d'Amour n'existoient plus que par tradition, de composer un recueil de pure imagination, intitulé *Arrêts d'Amour*[1]. C'est dans ce livre de Martial d'Auvergne que La Fontaine a puisé l'idée de la petite pièce dont nous parlons; et notre poëte ne se doutoit probablement pas que la cause qu'il exposoit en vers avoit été réellement plaidée au tribunal de la reine Éléonore, et que la décision n'avoit pas été conforme à l'arrêt qu'il rapporte, mais à celui qu'il nous apprend qu'il auroit lui-même rendu. La reine Éléonore avoit dit, en d'autres termes, avant La Fontaine, *qui prend se vend.*

« La Fontaine, dit La Harpe[2], prétend que Dieu mit au monde Adam *le nomenclateur*, en lui disant, *Te voilà: nomme.* On pourroit dire aussi que Dieu mit au monde La Fontaine *le conteur*, en lui disant, *Te voilà: conte.* » Aussi Chaulieu, en parlant de lui, de son vivant, l'appelle quelque part le *conteur*[3], bien certain

[1] La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1731, deux volumes in-12.
[2] La Harpe, *Lycée ou cours de littérature*, édit. in-8°, an 7, t. VI, p. 332.
[3] Chaulieu, dans le *Voyage de l'Amour*, t. II, p. 64 de l'édit. 1774, in-8°.

qu'aucun de ses lecteurs ne se méprendroit sur celui qu'il nommoit ainsi : par la même raison madame de Bouillon le désignoit souvent par le nom de *fablier*[1].

Dans la fable, La Fontaine s'est élevé au-dessus de tous les modèles; dans le conte l'Arioste lui est supérieur par le génie de l'invention, par une élégance plus soutenue, par une plus grande variété de tons, par une touche plus énergique, et un coloris plus vigoureux : mais le poëte de Ferrare n'a pas dans le style naïf, ni ces traits délicats, ni cette simplicité pleine de finesse, qui nous charment dans La Fontaine. Celui-ci a peut-être aussi surpassé ses modèles dans l'art de préparer, comme sans dessein, les incidents; de ménager des surprises amusantes; de s'entretenir avec son lecteur; de plaisanter sur les objections et les invraisemblances de son sujet; d'animer ses récits par la gaieté du style et par les graces d'une poésie légère et facile. Nul n'a eu à un plus haut degré le talent de placer à propos des réflexions toujours heureuses, souvent spirituelles et malignes, souvent aussi plei-

en t. II, p. 22 de l'édit. de Saint-Marc, in-12, ou t. II, p. 66 de l'édit. in-12 de Casin.

1 D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, t. II, p. 331; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol., p. 462, attribue ce mot à madame de Cornuel; d'autres à madame de La Sablière. Voyez Walck., 1re édit., p. 379, note 25.

nes de sens et de raison. On ne sauroit trop le louer d'avoir usé sobrement et avec goût du langage piquant de Rabelais et de Marot; d'avoir passé avec adresse à côté des écueils que présentoient les sujets qu'il traitoit, et d'avoir su presque toujours échapper au danger sans cesse imminent des obscénités.

La Harpe a dit que, du côté des mœurs, la plupart des contes de La Fontaine étoient plutôt libres que licencieux : ce qui n'empêche pas, ajoute-t-il, qu'on ait eu raison d'y voir un mal et un danger qu'il n'y apercevoit pas[1]. C'est user d'indulgence envers notre poëte: un trop grand nombre de ses contes sont malheureusement licencieux, et nous sommes forcés d'avouer que l'ensemble de sa conduite prouve qu'il étoit fort insouciant sur l'espèce de danger qui pouvoit résulter de leur publication. La manière badine avec laquelle il se défend sur ce point, dans sa préface, suffiroit seule pour le prouver. On a dit, pour l'excuser, que jamais il ne consentit à réciter aucun de ses contes en société, quoiqu'il y fût plusieurs fois excité : mais c'étoit par une suite de l'indolence qui lui étoit naturelle, et non par l'effet d'aucun scrupule; car il menoit souvent avec lui un de ses amis nommé

[1] La Harpe, *Lycée*, t. VI, p. 364.

Gaches, et, quand on le prioit de vouloir réciter un de ses contes ou une de ses fables, il répondoit qu'il n'en savoit pas, mais que Gaches en pouvoit dire : et Gaches en récitoit à la satisfaction de tous les auditeurs enchantés tandis que La Fontaine, à l'écart, rêvoit à toute autre chose[1].

Une excuse plus vraie qu'on doit alléguer en faveur de notre poëte, c'est que les mœurs de son siécle s'effarouchoient moins que celles du nôtre de la liberté dans les discours et dans les écrits. Non seulement on permettoit à la licence d'égayer les conversations privées et les lectures solitaires, mais elle se produisoit avec audace sur le théâtre, et y excitoit le rire. Les auteurs dans lesquels La Fontaine a puisé les sujets de ses récits étoient d'ailleurs entre les mains de tout le monde. C'étoit l'Arioste, qui par son *Rolland le Furieux* avoit acquis la réputation de premier poëte de l'Italie; c'étoit Boccace, un des hommes les plus savants de son siécle, qui avoit cherché dans la composition du *Décameron* une gloire populaire; c'étoit Marguerite, reine de Navarre, dont la réputation n'avoit reçu aucune atteinte par la publication de l'*Heptameron* ; c'étoit enfin le Pogge, qui,

1 Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol., p. 462

malgré ses *facéties* graveleuses, obtint la confiance et fut le secrétaire intime d'un des papes les plus vertueux qui aient occupé la chaire de saint Pierre. Si de tels personnages n'avoient rien perdu de leur considération en s'abandonnant aux caprices folâtres de leur imagination, à plus forte raison La Fontaine, qui s'étoit montré plus réservé que ses modèles, ne devoit-il pas craindre d'être blâmé. Aussi ne le fut-il pas; et les plus honnêtes gens ne se firent aucun scrupule de s'amuser de ses joyeuses productions. Pendant long-temps tous les contes qu'il publia parurent avec le sceau de l'autorité, et sous l'égide des privilèges.

Joconde, publié séparément au commencement de l'année 1664, avoit donné lieu à une contestation qui augmenta la célébrité de ce petit ouvrage. En 1663, on avoit mis au jour les œuvres poétiques et posthumes d'un M. de Bouillon, secrétaire du duc d'Orléans, dans lesquelles se trouvoit cette histoire de Joconde, traduite de l'Arioste d'une manière plate et ennuyeuse. Cependant l'envie et le mauvais goût opposèrent cette insipide production à celle de notre poëte. Les partisans de Bouillon lui faisoient un mérite d'avoir traduit l'Arioste littéralement, et soutenoient que le conte de *Joconde*,

dans La Fontaine, étoit défiguré par les changements qu'il y avoit faits. Les admirateurs de La Fontaine prétendoient, au contraire, que le conte étoit devenu plus agréable par ces changements mêmes. Beaucoup de personnes prirent parti dans cette contestation, et elle s'échauffa tellement, qu'il se fit des gageures considérables en faveur de l'un et de l'autre poëte[1]. Molière par des considérations particulières refusa de prononcer[2]; mais Boileau écrivit sur *Joconde* une dissertation en forme, afin de donner gain de cause à un de ses amis qui avoit parié mille francs pour la supériorité du *Joconde* de La Fontaine. Le sévère critique analyse l'une et l'autre production, et les compare entre elles et avec l'Arioste, l'original de toutes deux. Non seulement Boileau établit la grande supériorité de La Fontaine sur Bouillon, mais il donne même à La Fontaine l'avantage sur l'Arioste. Voltaire a pris le parti du poëte italien[3]; « mais il me semble, dit La Harpe, que dans tous les endroits où Despréaux rapproche et compare les deux poëtes, il est difficile de n'être pas de son avis, et de ne pas convenir que La Fontaine

[1] *Journal des savants*, t. I, p. 28, sous la date du 26 janvier 1665.

[2] De Bret, *Supplément à la vie de Molière* dans les *OEuvres de Molière*, t. I, p. 57, édit. 1778 des libraires associés; Walck., 1re édit., p. 379, note 29.

[3] Voyez à ce sujet Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. IV, p. 431.

l'emporte par ces traits de naturel et de naïveté, par ces graces propres au conte, qui étoient en lui un présent de la nature. »

C'est vers cette époque que se forma entre Boileau, Racine, La Fontaine et Molière, cette étroite liaison qui eut pendant quelque temps l'influence d'un quatuorvirat littéraire[1]. L'antiquité nous montre l'exemple de l'amitié qui unissoit Horace et Virgile, nos temps modernes celle de Pope et de Swift; mais peut-être aucun siècle et aucun pays ne peuvent offrir une intimité semblable à celle de quatre poëtes d'un aussi grand génie et d'une nature si diverse. Jamais l'on ne vit réunis quatre auteurs aussi éminents dans des genres si différents, et quatre hommes qui présentassent plus de contrastes dans leurs caractères et dans leurs manières. Boileau, bruyant, brusque, tranchant, mais loyal et franc; Racine, d'une gaieté douce et tranquille, mais malin et railleur; Molière, naturellement attentif, mélancolique et rêveur; La Fontaine, souvent distrait, mais quelquefois follement jovial, et réjouissant par ses sail-

[1] La liaison de Racine et de La Fontaine a précédé celle de Racine et de Boileau. Voyez Racine, *Lettres à divers*, XXXIII, t. VI, p. 139, note 2, édit. de Lefèvre, 1820, in-8°, ou lettre XXX, édit. 1808, in-8°, p. 173, note 1; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine* dans l'édit. des *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, in-8°, t. I, p. XL, *Œuvres de Louis Racine*, t. V. p. 27, 47, 74.

lies, ses naïvetés spirituelles, et sa simplicité pleine de finesse. N'oublions pas Chapelle, qu'ils avoient aussi admis dans leur réunion, Chapelle qui, dès qu'il paroissoit, inspiroit la joie à tous les autres; il n'eut pas le génie de ses quatre amis, mais il leur fut supérieur comme homme de société. « Jamais, dit le célèbre Bernier, qui a vécu avec lui[1]; jamais la nature ne fit une imagination plus vive, un esprit plus pénétrant, plus fin, plus délicat, plus enjoué, plus agréable. Les Muses et les Graces ne l'abandonnèrent jamais; elles le suivoient chez les Crenets et les Boucingauts[2], où elles savoient attirer tout l'esprit de Paris. Les faux plaisants n'avoient garde de s'y trouver; à l'ombre seule il connoissoit le fat, et le tournoit en ridicule. »

Despréaux loua, pendant quelque temps, un petit appartement au faubourg Saint-Germain, dans la rue du Vieux-Colombier[3], où ces amis se réunissoient deux ou trois fois la semaine, pour souper ensemble, et se communiquer leurs ouvrages. Si on excepte Molière dont la répu-

[1] *Extraits de diverses pièces envoyées pour étrennes, par M. Bernier, à madame de La Sablière*, dans le *Journal des savants*, 1688, lundi 14 juin, p. 35 et 36.

[2] Chapelle, *OEuvres*, p. 104, édit. 1755; Boileau, *Satire* III, vers 22 et 74, t. I, p. 52 et 57, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°.

[3] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol., p. 412; Saint-Marc, *Vie de Chapelle*, p. LXII, en tête des *OEuvres de Chapelle*; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, dans les *OEuvres de Louis Racine*, t. V, p. 34 et 74, dans les *OEuvres de J. Racine*, t. I, p. XXIX et LXVI.

tation étoit déja établie, tous les autres, quoique d'âges différents, prenoient place, en quelque sorte, en même temps, sur le Parnasse françois; et il est remarquable que la publication de *la Thébaïde* et de *l'Alexandre* de Racine, des *Contes* de La Fontaine, du *Voyage* de Chapelle, et des premières *Satires* de Boileau, date des années 1664 et 1665[1].

La Fontaine a lui-même dépeint au commencement de sa *Psyché*, avec des couleurs séduisantes, mais vraies, ces douces réunions qui eurent plus d'influence qu'on ne pense sur les chefs-d'œuvre de la littérature françoise.

« Quatre amis, dont la connoissance avoit « commencé par le Parnasse, tinrent une espèce « de société, que j'appellerois académie si leur « nombre eût été plus grand, et qu'ils eussent « autant regardé les Muses que le plaisir. La « première chose qu'ils firent, ce fut de bannir « d'entre eux les conversations réglées, et tout « ce qui sent la conférence académique. Quand « ils se trouvoient ensemble, et qu'ils avoient « bien parlé de leurs divertissements, si le ha- « sard les faisoit tomber sur quelque point de

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, dans les *Œuvres de Louis Racine*, t. V, p. 75, ou t. I, p. LXVII, dans les *Œuvres de J. Racine*, édit. de Lefèvre, 1820, in-8°; *Voyage de Chapelle et Bachaumont* dans le *Recueil de plusieurs pièces diverses et galantes de ce temps*, 1665, p. 77 à 128.

« science ou de belles lettres, ils profitoient de « l'occasion : c'étoit, toutefois, sans s'arrêter trop « long-temps à une même matière, voltigeant « de propos en autre, comme des abeilles qui « rencontreroient en leur chemin diverses sortes « de fleurs. L'envie, la malignité, ni la cabale, « n'avoient de voix parmi eux. Ils adoroient les « ouvrages des anciens, ne refusoient point à « ceux des modernes les louanges qui leur sont « dues, parloient des leurs avec modestie, et se « donnoient des avis sincères, lorsque quelqu'un « d'eux tomboit dans la maladie du siècle, et « faisoit un livre, ce qui arrivoit rarement[1]. »

Souvent ces joyeux convives s'amusoient des distractions de La Fontaine, et faisoient contre lui d'innocentes conspirations; ils l'avoient tous surnommé le *bon homme*. Plusieurs anecdotes, relatives à ce qui se passoit alors dans leur intimité, nous ont été conservées par eux-mêmes, ou transmises par d'Olivet et Louis Racine à qui ils les avoient racontées : il en est une qui prouve jusqu'à quel point le mérite, en apparence si humble, de La Fontaine, étoit apprécié par ces hommes supérieurs.

Un jour Molière soupoit avec Racine, Boileau, La Fontaine et Descoteaux, fameux joueur

[1] La Fontaine, *Psyché*, 1, t. V, p. 1 et 2.

de flûte. La Fontaine étoit ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire plongé dans ses distractions. Racine et Boileau, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement, qu'à la fin Molière trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui parlant d'abondance de cœur, il lui dit : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bon homme[1]. »

Rabelais, ainsi que nous l'avons déja dit, étoit un des auteurs favoris de La Fontaine, qui l'admiroit follement. Dans une réunion qui eut lieu chez Boileau, et où se trouvoient Racine, Valincourt, et un frère de Boileau, docteur en Sorbonne, celui-ci se mit à disserter sur saint Augustin, et en fit un pompeux éloge. La Fontaine, plongé dans ses rêveries habituelles, écoutoit sans entendre ; enfin cependant il se réveilla comme d'un profond sommeil. Pour prouver qu'il avoit bien saisi le sujet de la conversation, il demanda d'un grand sérieux au docteur, s'il croyoit que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le docteur, surpris, le regarda depuis la tête jusqu'aux pieds, et pour toute réponse : « Prenez garde, lui dit-il, monsieur de La Fon-

[1] D'Olivet, *Histoire de l'académie*, p. 309 ; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, dans les *Œuvres de Louis Racine*, t. V, p. 75, et dans les *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, in-8°, t. I, p. LXVII.

taine vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Ce qui étoit vrai [1].

Quand La Fontaine étoit animé par la discussion, il étoit tout aussi difficile d'interrompre le fil de ses idées, que de le tirer de sa léthargie apparente, lorsqu'il étoit plongé dans ses méditations. Dans l'un et dans l'autre cas, il étoit insensible au bruit et aux discours qui avoient lieu autour de lui. Pendant un dîner qu'il fit avec Molière et Despréaux, on se mit à discuter sur le genre dramatique. La Fontaine condamna les *à parte*. « Rien, disoit-il, n'est plus contraire au bon sens. Quoi! le parterre entendra ce qu'un acteur n'entend pas, quoiqu'il soit à côté de celui qui parle! » Comme il s'échauffoit en soutenant son sentiment, de façon qu'il n'étoit pas possible de l'interrompre et de lui faire comprendre un seul mot; « Il faut, disoit Despréaux à haute voix, tandis qu'il parloit; il faut que La Fontaine soit un grand coquin, un grand maraud. » Despréaux répétoit continuellement les mêmes paroles sans que La Fontaine cessât de disserter. Enfin l'on éclata de rire; sur quoi, La Fontaine revenant à lui comme d'un rêve inter-

[1] D'Olivet, *Histoire de l'académie*, p. 306; Brossette dans les *OEuvres de Boileau*, édit. de 1716, Genève, in-4°, p. 317; Louis Racine, dans les *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. LXVII des *OEuvres de J. Racine*, édit. 1820, ou t. V. p. 75 des *OEuvres de Louis Racine*, et t. II, p. 507, dans les *Réflexions sur la poésie*.

rompu : « De quoi riez-vous donc ? » demanda-t-il. « Comment, lui dit Despréaux, je m'épuise à vous injurier fort haut, et vous ne m'entendez point, quoique je sois si près de vous, que je vous touche ; et vous êtes surpris qu'un acteur sur le théâtre n'entende point un *à parte*, qu'un autre acteur dit à côté de lui[1] ? »

Cependant on a étrangement exagéré ces distractions et ces rêveries de La Fontaine, et on a cru à tort, d'après une anecdote mal interprétée, qu'elles le plongeoient dans une sorte d'insensibilité physique. La duchesse de Bouillon, allant à Versailles, rencontra le matin La Fontaine, qui rêvoit seul sous un arbre du Cours, et le soir, en revenant, elle le trouva dans le même endroit et dans la même attitude, quoiqu'il eût plu toute la journée. Ce fait prouve seulement que La Fontaine aimoit mieux travailler en plein air que dans l'enceinte d'une chambre, et qu'il préféroit se mettre à couvert sous un dais de verdure plutôt que de se renfermer sous un toit sombre et triste. On ne peut supposer qu'il fût resté dans la même position depuis la première fois que la duchesse l'avoit rencontré. Il s'étoit bien trouvé le matin dans ce lieu solitaire,

[1] Montenault, *Vie de La Fontaine* dans l'édit. in-fol. des *Fables de La Fontaine*, avec les figures d'Oudry, t. I, p. xviiij ; Mervezin, *Histoire de la poésie françoise*, 1706, in-12, p. 267.

et il y étoit retourné le soir [1]. En effet tous les endroits lui étoient bons pour travailler; il n'eut jamais de cabinet particulier, ni de bibliothéque: mais il se plaisoit davantage dans la solitude des champs; et il nous apprend qu'il aimoit sur-tout les frais ombrages, les verts tapis des prés, et le doux bruit des ruisseaux.

La Fontaine alloit tous les ans en automne à Château-Thierry, pour l'arrangement ou plutôt le dérangement de ses affaires: ses dépenses excédoient ses revenus; il établissoit la balance, ainsi que nous l'avons dit, en vendant régulièrement une portion de son patrimoine. Pendant son absence les réunions dont nous avons parlé se trouvoient interrompues parcequ'il emmenoit avec lui Boileau et Racine. Molière étoit trop occupé pour céder à ses instances; et Chapelle, qui d'ailleurs quittoit difficilement la capitale, eût été, par les habitudes qu'il avoit contractées, un compagnon de voyage fort incommode. C'est à Château-Thierry que Boileau conçut l'idée de sa satire sur le festin, et qu'il trouva une partie des originaux qu'il a mis en scène [2], entre autres celui qui dit:

[1] Montenault, *Vie de La Fontaine*, t. I, p. XIX.

[2] Louis Racine, *Œuvres*, édit. in-8°, t. V, p. 30 dans les *Mémoires sur la vie de J. Racine*; *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, in-8°; t. I, p. XXVI; *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, t. I, p. 69, note sur le vers 183.

Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture.
A mon gré le Corneille est joli quelquefois.

A leur retour de Château-Thierry, les réunions de la rue du Vieux-Colombier recommençoient plus fréquentes qu'auparavant, et parmi les plaisanteries qui égayoient les repas, une des plus bouffonnes, sans contredit, étoit d'avoir toujours ouvert sur une table le poëme de la Pucelle de Chapelain, pour servir à la punition de celui qui avoit commis quelque faute. Selon les statuts de la société, pour une faute grave on devoit lire vingt vers de ce poëme; l'arrêt qui condamnoit à lire la page entière étoit assimilé à un arrêt de mort[1].

Ces vrais amis ne se contentoient pas de se faire respectivement sur leurs ouvrages de salutaires critiques, ils cherchoient aussi à se corriger mutuellement des défauts qu'ils observoient en eux; mais cela étoit plus difficile. Tous faisoient de continuelles réprimandes à Chapelle, sur sa passion pour le vin. Boileau, le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. « Vous avez raison, dit Chapelle, je me corrigerai; mais entrons ici, nous en causerons plus à

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. XL de l'édit. 1820, in-8° des *Œuvres de J. Racine*, ou t. V, p. 47 des *Œuvres de Louis Racine*, édit. 1808, in-8°.

notre aise. » Ils entrèrent tous deux dans un cabaret, et Chapelle demanda une bouteille qui fut bientôt suivie d'une autre, puis celle-ci d'une troisième; Chapelle, écoutant avec attention et d'un air repentant, remplissoit le verre de Boileau, qui, s'animant dans son discours, buvoit toujours sans s'en apercevoir, jusqu'à ce qu'enfin le prédicateur et le nouveau converti s'enivrèrent[1]. Depuis lors, Boileau se promit de renoncer à corriger Chapelle de son inclination pour le vin.

De même les quatre amis échouèrent contre l'invincible antipathie de La Fontaine, lorsqu'ils entreprirent de le raccommoder avee sa femme. Madame de La Fontaine étoit restée assez longtemps à Paris avec son mari, mais ensuite, mécontente de lui, elle l'avoit quitté, et s'étoit retirée à Château-Thierry. On fit comprendre à La Fontaine que cette séparation ne lui faisoit point honneur, et on l'engagea à faire un voyage à Château-Thierry, pour se réconcilier avec sa femme. Boileau et Racine l'exhortèrent avec tant d'instances, qu'il se décida, et partit dans la voiture publique. Arrivé chez sa femme, il trouva une domestique qui ne le connoissoit pas, et qui

1 Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. XXIX des *OEuvres de J. Racine*, édit. 1820, in-8°, ou t. V, p. 34 des *OEuvres de Louis Racine*, 1808, in-8°; Le Gallois de Grimarest, *Vie de Molière*, 1705, in-12, p. 246 et 247.

lui dit que madame étoit au salut. La Fontaine se rendit alors chez un de ses amis qui lui donna à souper et à coucher, et le garda pendant deux jours. Soit que, durant cet intervalle de temps, il y ait eu par des personnes intermédiaires des explications qui aigrirent encore davantage les deux époux l'un contre l'autre, soit qu'enfin La Fontaine, n'étant plus poussé par les instances et les conseils de ses amis, n'ait pu vaincre la répugnance que lui causoit cette réconciliation, il retourna à Paris par la voiture publique, sans avoir vu sa femme. Quand ses amis le revirent et lui demandèrent s'il étoit réconcilié avec elle; honteux, confus, et voulant, pour s'épargner les remontrances, taire la raison de son retour, il leur dit : « J'ai été pour la voir, mais je ne l'ai pas « trouvée; elle étoit au salut[1]. » Comme les enfants qui craignent de déplaire en laissant entrevoir la vérité, et qui cependant ne peuvent la dissimuler, de même La Fontaine aimoit mieux faire une réponse quelconque, que d'entrer en explication sur un sujet qui lui déplaisoit; peu lui importoit que cette réponse fût ou ridicule ou absurde, pourvu qu'il échappât à ce qui l'importunoit. Mais il est singulier que ceux

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. CXLIII des *Œuvres de J. Racine*, édit. 1820, et t. V, p. 159 des *Œuvres de Louis Racine*, édit. 1808, in-8°.

qui ont eu à parler de lui aient attribué à une distraction du bon homme la résolution d'éviter toute entrevue avec sa femme. Depuis cette époque, il chercha même à oublier qu'il étoit marié, et les sociétés qu'il fréquentoit n'avoient aucune envie de le lui rappeler.

Cependant, malgré le relâchement de ses mœurs, La Fontaine respecta toujours la religion; il désapprouvoit ceux qui se targuoient de leur impiété. Il s'abandonnoit sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, à son insouciance; mais, lorsque ses idées s'y portoient sérieusement, il étoit plutôt enclin, du moins en théorie, au rigorisme qu'à l'indulgence. Quoiqu'il n'ait pris aucune part aux disputes religieuses qui alors agitoient la société, et même ébranloient l'État, cependant il résuma en quelque sorte toutes les railleries du janséniste Pascal sur les Jésuites dans sa jolie *Ballade sur Escobar*[1].

Les assemblées de la rue du Vieux-Colombier devinrent plus rares, lorsque Racine eut désobligé Molière, en lui retirant sa pièce d'Alexan-

[1] *Ballade sur Escobar*, par M. de La Fontaine à la suite de la *Satire* XII *de Boileau Despréaux sur les équivoques*, sans indication de lieu ni d'imprimeur. Dans les *Œuvres posthumes de Boileau Despréaux*, Rotterdam, 1722, p. 36, n° VII. Voyez encore le *Journal de Paris*, 21 avril 1811; le *Nouvel almanach des Muses*, 1812, p. 43; La Fontaine, *Ballades*, VI, t. VI, p. 235.

dre, pour la donner à l'hôtel de Bourgogne, et en lui enlevant pour ce dernier théâtre la du Parc, une de ses meilleures actrices[1]. Chapelle, d'un autre côté, emporté par le tourbillon du grand monde, ne se prêta plus à ses amis aussi souvent qu'ils l'auroient souhaité. Enfin les réunions cessèrent. La Fontaine resta toujours l'intime ami de Racine et de Molière, mais il fréquenta moins Boileau, dont l'humeur austère et le caractère peu indulgent lui convenoient moins. Quant à Chapelle, dont les excès augmentoient avec les années, La Fontaine cessa de le voir. Le bon homme s'entendoit trop bien en plaisirs pour ne pas détester la débauche.

Vers ce temps, La Fontaine paroît avoir été honoré des bontés de la duchesse douairière d'Orléans, et familièrement admis dans la société du Luxembourg. C'est ce que prouvent suffisamment trois petites pièces qu'il publia dans un recueil en 1671[2], mais qui ont dû être composées dans les années 1665 et 1666. Ces pièces sont l'*Épître pour Mignon*, chien de S. A. R. madame la duchesse douairière d'Orléans, et deux

[1] *Bolæana*, p. 104, et dans les *OEuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, t. V, p. 82, 83; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. I, p. xxx des *OEuvres de J. Racine*, édit. 1820, et t. I, p. 35 des *OEuvres de Louis Racine*, édit. 1808, in-8°.

[2] *Fables nouvelles et autres poésies par M. de La Fontaine*, 1671, in-12, p. 113 à 118.

sonnets, l'un pour *mademoiselle d'Alençon*, l'autre pour *mademoiselle Poussay*[1]. Tâchons de faire revivre les graces et la finesse de ces petites poésies, aujourd'hui perdues pour la plupart des lecteurs, peu au fait des circonstances qui les ont fait naître. En les rappelant, nous ferons connoître des particularités qui ont une sorte d'importance historique, quoique les historiens aient négligé de s'en occuper.

Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et oncle de Louis XIV, avoit, l'an 1626, épousé en premières noces mademoiselle Bourbon de Montpensier, qui mourut l'année suivante, laissant de ce mariage mademoiselle de Montpensier, héritière de ses grands biens. Gaston se remaria en 1633, sans le consentement du roi son frère, et épousa Marguerite, sœur de Charles duc de Lorraine. Gaston étant mort en 1660, Philippe, frère unique du roi, commença la nouvelle branche d'Orléans; sa femme, la princesse Henriette d'Angleterre, devint la duchesse d'Orléans, et Marguerite fut la duchesse douairière d'Orléans. Celle-ci avoit eu trois filles de Gaston: mademoiselle d'Orléans l'aînée de toutes, mademoiselle d'Alençon, et mademoiselle de Valois. La première épousa le grand duc de Tos-

[1] La Fontaine, *Épîtres* x, *Sonnets* i et ii, t. VI, p. 98, 265 et 267.

cane, la seconde le duc de Guise, et la troisième le duc de Savoie [1]; mais ces trois princesses se trouvoient héritières de Gaston conjointement avec mademoiselle de Montpensier: de là les démêlés et les procès qui eurent lieu entre la belle-mère et la belle-fille, qui jamais, même avant ce temps, n'avoient pu s'accorder ensemble: leur inimitié fut poussée si loin, qu'habitant toutes les deux le palais du Luxembourg, elles partagèrent le jardin afin de ne pas se rencontrer à la promenade [2]. Comme mademoiselle de Montpensier étoit orgueilleuse et sévère, La Fontaine, qui n'avoit pas l'honneur de l'approcher, dit dans son épître:

Petit chien, qu'as-tu? dis-le-moi:
N'es-tu pas plus aise qu'un roi?
Trois ou quatre jeunes fillettes
Dans leurs manchons aux peaux douillettes
Tout l'hiver te tiennent placé:
Puis de madame de Crissé
N'as-tu pas maint dévot sourire?
D'où vient donc que ton cœur soupire?
Que te faut-il? Un peu d'amour.
Dans un côté du Luxembourg,
Je t'apprends qu'Amour craint le suisse;

[1] Hénault, *Abrégé chronologique*, édit. in-4°, t. II, p. 526, 537, 544 et 618; D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 163 et 295; Madame de Montpensier, *Mémoires*, t. I, p. 37, 38 et 94.

[2] Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 293, 296, t. VII, p. 142; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 700, année 1694; *Biographie universelle*, t. XIX, p. 199.

Même on lui rend mauvais office
Auprès de la divinité
Qui fait ouvrir l'autre côté.

Nous apprenons encore par là que la comtesse de Crissé[1], qui est l'original de la comtesse de Pimbêche dans les *Plaideurs* de Racine, avoit une charge chez la duchesse douairière d'Orléans; elle devoit se plaire infiniment dans une maison si pleine de noises et de dissensions. A ce discours du poëte, Mignon répond :

Cela vous est facile à dire,
Vous qui courez par-tout, beau sire;
Mais moi.... — Parle bas, petit chien;
Si l'évêque de Bethléem
Nous entendoit, Dieu sait la vie.

Cet évêque de Bethléem, dont La Fontaine paroît redouter si fort la censure étoit François de Batailler : sorti de l'ordre des capucins, il avoit été nommé évêque le 25 juin 1664[2]. Ce singulier évêché de Bethléem ne donnoit que mille livres de revenu, et son territoire se réduisoit au faubourg de Panthenor-lez-Clamecy, ou Bethléem sur la rive droite de l'Yonne, qui le séparoit de la ville de Clamecy, dans l'intendance d'Orléans[3]. Ba-

1 Boileau, *Œuvres*, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°, t. I, p. 60.
2 *Gallia Christiana*, t. XII, p. 697.
3 Expilly, *Dictionn. géograph. de la France*, t. I, p. 621, au mot *Bethléem*.

tailler étoit fort lié avec la duchesse douairière d'Orléans, et devoit à son influence d'avoir été fait évêque. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, étant mort le 22 juin 1701.

Mais le passage le plus important à expliquer dans l'*Épître pour Mignon*, est le commencement:

Petit chien, que les destinées
T'ont filé d'heureuses années!
Tu sors des mains dont les appas
De tous les sceptres d'ici-bas
Ont pensé porter le plus riche.
Les mains de la maison d'Autriche
Nous ont ravi ce doux espoir.

Quel est ce sceptre? quelle est cette importante personne qui a été sur le point de monter sur un des premiers trônes de l'univers? Divers passages des Mémoires de mademoiselle de Montpensier et de l'abbé de Choisy nous apprennent qu'on avoit pensé à marier Louis XIV avec Marguerite-Louise d'Orléans[1], mais que ce mariage n'eut pas lieu parcequ'on préféra avec raison l'alliance avec la branche de la maison d'Autriche, qui régnoit en Espagne: c'est par ce motif, et afin de ménager sa sensibilité, qu'on dispensa mademoiselle d'Orléans de figurer, comme ses

1 Choisy, *Mémoires*, p. 145; Bussy, *Mémoires*, t. II, p. 57; Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 184; MADAME, *Fragments de lettres, etc.*, 1788, 2 vol. in-12, t. II, p. 251; l'*Art de vérifier les dates*, 3ᵉ édit., in-fol., t. III, p. 761.

deux sœurs, au mariage de Louis XIV. Mademoiselle d'Orléans aimoit le prince Charles de Lorraine; mais, par les intrigues de sa sœur mademoiselle de Montpensier, elle fut forcée de céder à la volonté de Louis XIV, et d'épouser le grand duc de Toscane[1]. Elle quitta bientôt son mari, et revint demeurer en France: c'est alors qu'elle donna à la duchesse douairière d'Orléans, Mignon, dont toute la petite personne, dit La Fontaine,

> Plaît aux Iris des petits chiens
> Ainsi qu'à celles des chrétiens.

Nous voilà bien éclaircis sur tout ce qui concerne cette épître, qui est d'ailleurs charmante d'un bout à l'autre, et digne de La Fontaine. Parlons actuellement du sonnet adressé à mademoiselle d'Alençon. Louis XIV, après la mort de son beau-père Philippe IV, se disposoit, en 1666, à faire valoir, par la force des armes, les droits qu'il prétendoit avoir sur le Brabant par son mariage avec l'infante d'Espagne. Il paroît qu'il négocioit alors, dans l'intérêt de son ambition, un mariage entre un souverain étranger et Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, par le moyen duquel on espéroit que la paix seroit

[1] Le 19 avril 1661.

maintenue, car La Fontaine dit dans son sonnet:

> Opposez-vous, Olympe, à la fureur des armes;
> Faites parler l'amour, et ne permettez pas
> Qu'on décide sans lui du sort de tant d'États;
> Souffrez que votre hymen interpose ses charmes.
> . . . .
> Je sais qu'il nous faudra vous perdre en récompense.
> Un souverain bonheur pour l'empire françois,
> Ce seroit cette paix avec votre présence,
> Mais le ciel ne fait pas tous les dons à-la-fois[1].

Déja en 1663 mademoiselle d'Alençon avoit été promise au fils du roi de Danemark, qui vint à Paris incognito pour voir cette jeune princesse[2]. Ce mariage ne réussit pas. Celui pour lequel Louis XIV négocioit lorsque La Fontaine écrivoit son sonnet n'eut pas plus de succès, et la guerre fut déclarée. Mademoiselle d'Alençon épousa, le 15 mai 1667, Joseph-Louis de Lorraine, duc de Guise. Ce mariage fut célébré dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, en présence du roi, de la reine, et de toute la cour. Le lendemain Louis XIV partit pour ouvrir la campagne contre l'Espagne et conquérir le Brabant[3].

[1] La Fontaine, *Sonnets*, 1, t. VI, p. 266.

[2] Loret, *Muse historique*, liv. XIII, p. 98, *Lettre* 25, en date du 1er juillet 1662.

[3] Dalicourt, *La Campagne royale, etc.*, 1668, in-12, p. 4; D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 295; Dubois, *Histoire d'Alençon*, 1805, in-8°, chap. 27, p. 889; l'*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 889; Expilly, *Dictionnaire des Gaules et de la France*, t. I, p. 99; *Dictionnaire de la noblesse*, 2e édit., t. VIII, p. 580.

Après avoir fait connoître les détails nécessaires à l'intelligence du sonnet adressé à S. A. R. mademoiselle d'Alençon, il ne nous reste plus qu'à nous occuper de mademoiselle Poussay, dont La Fontaine se déclare amoureux, et à laquelle il dit qu'un seul de ses regards feroit la fortune d'un roi : ici l'obscurité de la personne semble la dérober aux recherches, ou plutôt il devient difficile d'exprimer convenablement ce qu'elles nous apprennent : essayons cependant si nous ne pourrions pas donner à nos lecteurs une idée précise de ce qu'étoit mademoiselle Poussay.

Le goût excessif de Louis XIV pour les femmes s'étoit manifesté de bonne heure. La Beauvais, femme de chambre et favorite de la reine sa mère, quoique déja âgée et privée d'un œil, avoit, par sa propre expérience, révélé le secret des fougueux penchants du monarque[1]. Il paroît que, plus avide que délicat, il descendit d'abord jusqu'aux amours les plus vulgaires, et

Sur ce qui concerne la duchesse de Guise on peut encore consulter Loret, *Muse historique*, liv. XV, p. 81 ; lettre 21, en date du 31 mai 1664, p. 92 ; lettre 23, en date du 14 juin 1664, liv. XVI, p. 7 ; lettre 2, en date du 10 janvier 1665, p. 23 ; lettre 6, en date du 7 février 1665, p. 30 ; lettre 8, en date du 21 février 1665 ; Sévigné, *Lettres*, t. X, p. 195 à 198, édit. de M. de Montmerqué, lettre en date du 19 mars 1696 ; le *Journal de Dangeau*, t. II, p. 38, sous les dates des 17 et 18 mars 1696.

[1] La Fare, *Œuvres diverses*, 1750, in-12, p. 37 ; Bussy-Rabutin, *Supplément aux mémoires et lettres*, t. II, p. 67 ; Dreux du Radier, *Mémoires historiques et critiques des reines et régentes de France*, t. VI, p. 365, édit. 1782, in-12.

qu'il les varioit sans cesse[1]. Sorti de l'adolescence, et plus jaloux de sa dignité, il y mit plus de choix, mais non plus de mesure : à Olympe Mancini, depuis comtesse de Soissons, succéda mademoiselle La Motte d'Argencourt, et ensuite Marie Mancini. Henriette d'Angleterre, dont l'époux, par ses goûts honteux, étoit indigne d'une princesse aussi aimable et aussi sensible, fut aussi pendant quelque temps l'objet des attentions particulières du roi, son beau-frère[2]. A ce penchant si fortement prononcé pour l'amour, qui déja est auprès des femmes une si puissante recommandation, Louis XIV joignoit une belle figure, toutes les graces de la jeunesse, toute l'amabilité de la galanterie la plus raffinée; et enfin, lorsqu'il commença à régner, tout le prestige et l'éclat que prête à ces brillantes qualités la splendeur d'une couronne environnée de gloire. Aussi jamais homme peut-être ne fut plus dangereux pour les femmes. Celles que ni les richesses ni les dignités n'auroient pu tenter cédoient malgré elles aux hommages flatteurs, et aux attraits irrésistibles d'un

[1] Madame, *Fragments de lettres*, t. I, p. 92 et 93; La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. III, chap. 1, t. I, p. 217, édit. 1755; *Recueil de chansons critiques et historiques*, manuscrit, t. II, p. 223, et t. III, p. 232 et 252.

[2] Madame de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, p. 52 et 53; *Longueruana*, édit. 1754, p. 25.

si puissant séducteur. Ainsi la vertu, dans La Vallière, vaincue par l'amour, ne put que soupirer des regrets, et faire expier ensuite à l'infortunée victime, par un long repentir et les rigueurs du cloître, l'outrage fait à ses saintes lois. Montespan elle-même, qui supporta depuis, avec une si altière impudence, l'opprobre d'un double adultère, vouloit rester fidèle à l'honneur. Elle fut d'abord plus effrayée que flattée des premières attentions du roi à son égard; elle en avertit son mari, et le supplia de l'emmener loin de la cour. L'imprudent époux, qui voyoit La Vallière au sommet de la faveur, crut que sa femme étoit trompée par les illusions de la vanité; et bientôt après, la fière Montespan prouva qu'il est des dangers qu'on peut fuir, mais dont on ne peut triompher[1]. Durant le règne de ces beautés, il en étoit d'autres nées avec des sentiments moins élevés, qui, ne pouvant inspirer au monarque un attachement durable, parvinrent à le rendre passagèrement infidèle, et qui spéculoient sur son goût trop connu pour la variété dans les plaisirs: telles furent les de Pons, les la Mothe Houdancourt, les Lude, les Soubise, les Monaco, les Roquelaure, et plu-

[1] Saint-Simon, *Œuvres*, t. II, p. 6; MADAME, *Fragments de lettres*, t. I, p. 107 et 117.

sieurs autres[1]. De là ce grand nombre de femmes charmantes, que l'ambition, ou le desir de contrebalancer l'influence de la maîtresse en titre, faisoit introduire à la cour, pour les offrir aux regards de Louis XIV, et provoquer son inconstance. Mademoiselle Poussay nous paroît y avoir été conduite dans ce but. Sa mère étoit dame d'honneur de madame la duchesse de Guise, sœur de mademoiselle de Montpensier: elle fit sortir du couvent mademoiselle Poussay, qui étoit destinée à être religieuse, et la mena avec elle à la cour: alors une nouvelle beauté y devenoit sur-le-champ l'objet de l'attention générale. Mademoiselle Poussay eut aussitôt ses partisans et ses détracteurs[2]. Mademoiselle de Montpensier avertit un jour le roi, qui ne l'avoit pas vue encore, qu'elle alloit passer avec la duchesse de Guise. « Je vous remercie, lui dit le roi, de m'avoir prévenu. J'aurai soin de m'appuyer contre la muraille; car on m'a persuadé

1 La Fare, *Mémoires*, chap. IV, p. 38 des *Œuvres diverses*; Caylus, *Souvenirs*, édit. in-12, Paris 1806, p. 108; MADAME, *Fragments de lettres originales*, 1788, in-12, t. I, p. 95; Saint-Simon, *Œuvres*, édit. 1791, t. XII, p. 50 à 56; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. I, p. 243 à 251; *Notice sur le comte de Grammont* dans les *Œuvres d'Hamilton*, 1812, in-8°, t. I, p. 17; *le Tombeau des amours de Louis XIV et ses dernières galanteries*, Cologne, 1695, in-18, p. 23; *Recueil de chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. I, p. 172; Maziere de Monville, *Vie de Mignard*, p. 136; Dreux de Radier, *Mémoires historiques, critiques, et anecdotiques des reines et régentes*, t. VI, p. 329.

2 Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 308; *Recueil de chansons historiques et critiques*, manuscrit t. III, p. 221.

qu'il me seroit impossible de voir cette surprenante beauté sans m'évanouir. » « Cette manière de raillerie, dit Mademoiselle, me fit connoître qu'on lui avoit parlé de cette fille chez La Vallière, chez laquelle madame de Montespan commençoit à aller [1]. » Mademoiselle de Guise, qui gouvernoit son frère, craignant qu'il ne devînt amoureux de mademoiselle Poussay, si elle restoit auprès de la duchesse de Guise, contraignit la mère de cette jeune beauté à se retirer, avec sa fille, au Luxembourg, auprès de madame la duchesse douairière d'Orléans, dont elle étoit aussi dame d'atour [2]. C'est alors seulement que La Fontaine vit mademoiselle Poussay, et c'est pourquoi il dit dans son sonnet:

J'étois libre, et vivois content et sans amour.....
Quand du milieu d'un cloître Amarante est sortie.
Que de graces, bons dieux! Tout rit dans Luxembourg [3].

Ce sonnet est fort médiocre; mais il rappelle des circonstances qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de ces temps, et pour la connoissance des sociétés dans lesquelles notre poëte étoit admis.

Il falloit bien que, malgré ses distractions et

[1] Montpensier, *Mémoires*, t. V, p. 308.
[2] *Ibid.*, t. VI, p. 12.
[3] La Fontaine, *Sonnets*, 2, t. VI, p. 267.

ses bizarreries, La Fontaine fût agréable aux grands, car ils le recherchoient. Mauricette Fébronie de La Tour, sœur du duc de Bouillon, avoit épousé, à Château-Thierry, le prince Maximilien de Bavière[1], en avril 1668. Lorsqu'elle fut partie, elle voulut que La Fontaine lui écrivît les nouvelles du temps: il s'en acquitta en homme répandu dans le grand monde, et parfaitement bien instruit de tout ce qui s'y passoit: ce qui le prouve c'est une lettre en vers qu'il adressa à la jeune princesse en juillet 1669[2]: pour être bien comprise, cette lettre a besoin de quelques éclaircissements.

Jean Casimir, roi de Pologne, venoit de renouveler l'exemple de la reine Christine: fatigué des embarras du gouvernement, il avoit abdiqué la couronne à Varsovie le 16 septembre 1668[3], et en descendant du trône il prédit à une noblesse ingrate et factieuse le partage futur de sa patrie. Il quitta la Pologne et se retira à Paris, où Louis XIV lui donna l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Toute l'Europe étoit en rumeur pour l'élection d'un roi de Pologne: chaque puis-

[1] Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, 1708, in-fol., t. I, p. 456 et 825; Bussy-Rabutin, *Lettres*, 1727, in-12, t. V, p. 51; madame de Montmorency, *Lettres*, 1806, in-12, p. 80; Mathieu Marais, *Vie de La Fontaine*, p. 49, édit. in-12, ou p. 53 de l'édit. in-18; Walck., 1re édit., p. 385, note 61.

[2] La Fontaine, *Épitres*, 7, t. VI, p. 86.

[3] *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 77.

sance cherchoit à en faire un, et répandoit de l'argent à cet effet.

Les esprits
Font tantôt accorder le prix
Au Lorrain, puis au Moscovite,
Condé, Neubourg; car le mérite
De tous côtés fait embarras.

Nos historiens nous disent bien que le duc de Neubourg, le prince Charles de Lorraine, et le prince de Condé, étoient des concurrents pour cette couronne; mais la lettre de La Fontaine, d'accord avec les mémoires du temps, nous apprend aussi que le czar de Russie s'agitoit pour l'obtenir [1], et que les raisonneurs en politique vouloient qu'il fût exclus. Notre poëte avoue en même temps qu'il étoit du nombre de ces oiseux et innocents diplomates qui arrangent à leur gré le sort des États:

Ceux qui des affaires publiques
Parlent toujours en politiques,
Réglant ceci, jugeant cela
(Et je suis de ce nombre-là);
Les raisonneurs, dis-je, prétendent
Qu'au Lorrain plusieurs princes tendent.
Quant à Moscou, nous l'excluons;
Voici sur quoi nous nous fondons:

[1] *Mémoires de M. de *** pour servir à l'histoire du dix-septième siècle*, t. II, p. 337 et 347.

Le schisme y règne; et puis son prince
Mettroit la Pologne en province.

Louis XIV favorisoit les prétentions de Philippe-Guillaume duc de Neubourg, dans l'espérance que pour prix des appuis et des subsides qu'il lui paieroit, celui-ci céderoit à la France le duché de Juliers, limitrophe des États de Hollande, de la Lorraine, et de l'archevêché de Cologne. Aussi le prince Charles, le gouvernement des Provinces-Unies, et divers souverains d'Allemagne, qui avoient le plus à redouter de l'ambition de Louis XIV, s'agitèrent pour lui trouver des ennemis. Ils réussirent, puisque ce fut peu de temps après que se forma la triple alliance entre l'empereur, l'Espagne et la Hollande, pour la conservation des Pays-Bas [1]. Ceci explique cette partie de l'épître de notre poëte.

Neubourg nous accommoderoit:
Au roi de France il donneroit
Quelque fleuron pour sa couronne,
Moyennant tant, comme l'on donne,
Et point autrement ici-bas.
Nous serions voisins des États,
Ils en ont l'alarme et font brigue.
Contre Louis chacun se ligue.

[1] D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 660; Reboulet, *Histoire du règne de Louis XIV*, in-4°, t. II, p. 17; *Fastes des rois de la maison d'Orléans et de celle de Bourbon*, p. 205.

Cela lui fait beaucoup d'honneur,
Et ne lui donne point de peur.

Mais, avant de terminer sa lettre, La Fontaine apprend que

Ces messieurs du Nord font la nique
A toute notre politique,

et qu'ils ont choisi un roi dont le nom est en *ski*: c'étoit Michel Koribut Wiesnowieski, qui fut élu le 19 juin 1669. La Fontaine, regrettant avec raison l'argent qu'on a dépensé pour cet objet, ajoute avec beaucoup de bon sens:

.... Je crois qu'en paix
Dans la Pologne désormais
On pourra s'élire des princes;
Et que l'argent de nos provinces
Ne sera pas une autre fois
Si friand de faire des rois.

La Fontaine donne aussi à la princesse des nouvelles de tous ses frères; elle en avoit cinq, et il n'en oublie aucun. Mais, pour bien comprendre ce qu'il dit à ce sujet, il faut se rappeler qu'alors, pour nous servir des expressions mêmes de La Fontaine, Mahomet étoit en guerre avec Saint-Marc. Les Turcs, après avoir bloqué Candie pendant huit ans, l'assiégeoient avec une

armée de trente mille hommes. L'île de Candie, qui appartenoit aux Vénitiens, étoit considérée comme le boulevard de la chrétienté: le secours que la France y porta, le dévouement de M. de La Feuillade, qui, rappelant l'exemple des beaux temps de la chevalerie, y mena cinq cents gentilshommes à ses dépens, tout cela ne put retarder que de trois mois la prise de cette ville, qui eut lieu le 16 septembre 1669: mais, lorsque La Fontaine écrivoit à la princesse, la ville de Candie n'étoit pas encore au pouvoir des Turcs[1]. Morosini, ambassadeur de la république de Venise à la cour de France, étoit parvenu à exciter la générosité de Louis XIV, qui avoit envoyé six mille hommes de troupes au secours des Candiotes, sous la conduite du duc de Navailles. Ce qui n'empêcha pas le grand-seigneur de faire rendre au marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte, de grands honneurs à son entrée à Constantinople, et d'envoyer une pompeuse ambassade au roi de France; voilà pourquoi notre poëte dit en parlant du roi:

Que craindroit-il, lui dont les armes

[1] Reboulet, *Histoire de Louis XIV*, in-4°, t. II, p. 15; Hénault, *Abrégé chronologique*, édit. 1768, in-4°, t. II, p. 636; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. XXIII des *Œuvres*, p. 77; l'*Art de vérifier les dates*, 3e édit., t. III, p. 727; Choisy, *Mémoires*, p. 30; Bussy-Rabutin, *Histoire abrégée du siècle de Louis-le-Grand*, p. 169; Daru, *Histoire de Venise*, liv. XXXIII, t. IV, p. 608-610.

Vont aux Turcs causer des alarmes?
Nous attendons du grand-seigneur
Un bel et bon ambassadeur:
Il vient avec grande cohorte:
Le nôtre est flatté par la Porte.
Tout ceci la paix nous promet,
Entre Saint-Marc et Mahomet.

Après s'être ainsi livré aux conjectures de la politique pour l'avenir, La Fontaine revient aux évènements de la guerre qui intéressoient particulièrement la princesse à laquelle il écrivoit, puisque ses frères se trouvoient avec les d'Aubusson, les Beauvau, les Langeron, les Créquy, les Tavannes, les Fénélon, les Saint-Pol, dans la troupe de La Feuillade, et il lui dit:

Pendant que je suis sur la guerre
Que Saint-Marc souffre dans sa terre,
Deux de vos frères sur les flots
Vont secourir les Candiots.

C'étoient les deux plus jeunes, Constantin-Ignace, et Henri-Maurice, tous deux chevaliers de Malte, et qui, tous deux, après avoir échappé aux dangers de la guerre, périrent peu d'années après en duel. Jamais prince n'a donné de plus belles espérances que Constantin Ignace de La Tour, l'aîné de ces deux frères. Aucun sur-tout n'a été dans son enfance aussi précoce. Il n'avoit

pas six ans lorsque les ducs de La Rochefoucauld et de Bouillon le firent un jour monter à cheval et le lancèrent seul au milieu du peuple mutiné de la ville de Bordeaux qui avoit méconnu leur autorité, et qu'ils ne savoient comment apaiser. La foule étonnée de la hardiesse, des graces et des discours de cet enfant, se calma aussitôt et fit ce qu'il lui ordonna[1].

La Fontaine continue ainsi :

> Puisqu'en parlant de ces matières
> Me voici tombé sur vos frères,
> Vous saurez que le chambellan
> A couru cent cerfs en un an.

Le chambellan étoit Godefroy Maurice de La Tour duc de Bouillon, l'aîné de tous les Bouillon, le mari de Marianne Mancini, protectrice de notre poëte ; il avoit été revêtu, de la charge de grand chambellan : après avoir accompagné le roi, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté[2], il s'étoit retiré dans ses terres, où il s'amusoit à la chasse.

La paix d'Aix-la-Chapelle avoit été conclue le 2 mai de cette même année, et voilà pourquoi La Fontaine, qui espéroit qu'elle seroit du-

[1] *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 749 ; Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, 1708, in-fol., t. II, p. 456.

[2] *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 749.

rable, fait sur Godefroy de Bouillon les réflexions suivantes:

Courir des hommes, je le gage,
Lui plairoit beaucoup davantage;
Mais de long-temps il n'en courra:
Son ardeur se contentera,
S'il lui plaît, d'une ombre de guerre.

Passant ensuite au quatrième frère, La Fontaine ajoute:

D'Auvergne s'est dans notre terre
Rompu le bras; il est guéri.
Ce prince a dans Château-Thierri
Passé deux mois et davantage.

C'est Frédéric Maurice de La Tour, comte d'Auvergne, dont il est ici question, le second des Bouillon par rang d'âge, et qui fut colonel général de la cavalerie légère [1].

Ensuite La Fontaine fait un pompeux éloge du troisième, Emmanuel Théodose, avec lequel il étoit lié, et qui étoit connu sous le nom de duc d'Albret:

Son bel esprit, ses mœurs honnêtes
L'éléveront à tel degré,
Qu'enfin je m'en contenterai.

[1] Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, t. I, p. 455.

Veuille le ciel à tous ses frères
Rendre toutes choses prospères;
Et leur donner autant de nom,
Autant d'éclat et de renom,
Autant de lauriers et de gloire,
Que par les mains de la Victoire
L'oncle en reçoit depuis long-temps.

Cet oncle étoit le grand Turenne, qui aimoit notre poëte, et qui, ainsi que nous le verrons, fournit à sa Muse d'heureuses inspirations. Le duc d'Albret, dans le moment même où La Fontaine écrivoit, se servoit avantageusement, et très habilement, du crédit de son oncle pour obtenir le cardinalat. La Fontaine, qui probablement avoit quelque connoissance de ces intrigues, prédit assez clairement au duc d'Albret, dans les vers précédents, qu'il obtiendroit cette haute dignité. Le duc d'Albret reçut en effet le chapeau de cardinal, le 4 août 1669: il y avoit peu d'exemples qu'un homme aussi jeune qu'Emmanuel Théodose de La Tour d'Auvergne eût été investi de la pourpre ecclésiastique, et comme sa figure le faisoit paroître encore plus jeune qu'il n'étoit réellement, on le surnomma dans le monde l'*enfant rouge*[1]. Notre poëte dans les six

[1] Choisy, *Mémoires*, Utrecht, 1747, in-12, p. 28-30; *Curiosités historiques, ou recueil de pièces relatives à l'histoire de France, et qui n'ont jamais paru*, t. I, p. 140.

vers qu'il lui adressa à ce sujet le félicita en prophéte qui a le droit de ne pas s'étonner des événements prévus et annoncés d'avance :

Je n'ai pas attendu pour vous un moindre prix ;
De votre dignité je ne suis point surpris :
S'il m'en souvient, seigneur, je crois l'avoir prédite.
Vous voilà deux fois prince ; et ce rang glorieux
Est en vous désormais la marque du mérite,
Aussi bien qu'il l'étoit de la faveur des cieux [1].

Cependant La Fontaine avoit fait paroître un nouveau recueil de contes en 1667, ou 1666 [2], en promettant dans sa préface « que ce seroient les derniers ouvrages de cette nature qui partiroient de ses mains ; » promesse qu'il a toujours renouvelée depuis toutes les fois qu'il la trahissoit. Le succès de ce nouveau recueil surpassa encore celui du premier ; on le réimprima l'année d'après en Hollande, en y ajoutant la *dissertation sur Joconde*, et une partie du conte de *la Coupe enchantée*, que les éditeurs s'étoient procuré en manuscrit, et qui n'étoit point terminé : ceci força La Fontaine de publier encore une nouvelle édition de ses Contes ; il y inséra, outre trois nouveaux contes, la dissertation sur Joconde et le conte imparfait de cette coupe enchantée

[1] La Fontaine, *Sixains*, 2, t. VI, p. 288.
[2] La Fontaine, *Contes*, liv. II, t. III, p. 3-67.

qu'il a depuis fini tout autrement que dans cette édition[1]; et comme dans une note de cette même édition il prenoit l'engagement de terminer ce conte, on voit par là que les promesses qu'il avoit faites de renoncer à ce genre de composition s'étoient promptement effacées de sa mémoire.

Mais déja, et dès l'année 1668, La Fontaine avoit donné ses *Fables choisies, mises en vers*, en un volume in-4° imprimé avec luxe et accompagné de figures dessinées et gravées par Chauveau[2]. Ce recueil de fables qui contenoit six livres est dédié au Dauphin, et on voit par le commencement de la préface que plusieurs des apologues qu'il renferme, ainsi que nous l'avons déja remarqué pour les contes, avoient été publiés séparément avant qu'on en formât un volume.

Il est nécessaire de nous arrêter un instant sur celui-ci. Les petites narrations dont il se compose, variées comme les êtres de la nature que le poëte fait agir et parler, renferment les conseils de la plus haute sagesse, et brillent de

1 Walck., 1re édit., p. 386, note 69, et *Œuvres de La Fontaine*, édit. 1820, in-8°, t. III, *Préface de l'éditeur sur les contes*; mais j'ai oublié de parler dans cette préface d'une contrefaçon de cette édition de 1669, qui est in-12, et contient 155 pages: elle est sans date, ni nom d'imprimeur; l'éditeur y a intercalé quatre mauvais contes, qui ne sont pas de notre poëte, ils sont intitulés: *le Miaulement des chats*, *l'Enfant Colin*, *l'Espagnol*, *Il vaut mieux manger du lard que de mourir de faim*.

2 *Œuvres de La Fontaine*, édit. 1820, t. I. Voyez *Préface de l'éditeur sur les Fables*, p. CXXVII à CXLIII, et aussi t. VI, p. 205, note 1, où il est fait mention de l'édition de Paris, de 1715.

l'éclat et des richesses de la poésie : elles assurèrent à La Fontaine le rang élevé qu'il occupe sur le Parnasse françois. C'est aussi sur-tout par ses fables qu'il a mérité, selon l'heureuse expression de d'Olivet, que sa mémoire fût placée sous la protection des honnêtes gens.

Tout le monde sait que l'ingénieuse idée d'instruire les hommes, et de leur inculquer les principes de la morale et les vérités utiles à leur bonheur, par des récits allégoriques, est attribuée à Ésope, qui vivoit 620 ans avant Jésus-Christ, et habita la cour de Crésus, roi de Lydie ; ce qui a fait présumer à quelques savants qu'Ésope a pu emprunter cette invention aux Orientaux, attendu que les Lydiens, ainsi que les autres peuples de l'Asie-Mineure, faisoient un grand commerce avec les Assyriens, alors maîtres de tout l'Orient. Le livre de *Calila et Dimna,* ou *les Fables de Bidpaï,* qui sont aujourd'hui si répandues en Asie, sont originaires de l'Inde, et sont tirées du *Pantcha-Tantra,* ouvrage d'un brame nommé Vichnou-Sarmah. Quant à Loqman, que l'on a voulu faire considérer comme le même personnage qu'Ésope, un savant orientaliste a très bien démontré que les fables attribuées à cet auteur, transplantées de l'Inde, ou de la Grèce, sur le sol d'Arabie, n'y ont été connues que long-

temps après Mahomet, et sont postérieures au septième siècle de l'ère chrétienne. D'ailleurs la fable du rossignol et de l'épervier que l'on trouve dans Hésiode est une preuve que l'invention de l'apologue est au moins antérieure de trois cents ans à Ésope. Quoi qu'il en soit nous n'avons rien de certain sur cet auteur, que le peu qu'en dit Hérodote, qui vivoit soixante et dix-sept ans seulement après lui. La vie d'Ésope, que La Fontaine a mise à la tête de ses fables, est traduite ou plutôt abrégée du moine Planude, qui l'a écrite en grec au quatorzième siécle. Ce n'est qu'un mauvais roman, plein de contes puérils. La Fontaine dit que Planude vivoit dans un siécle où la mémoire des choses arrivées à Ésope n'étoit pas encore éteinte, et qu'il a pu savoir par tradition ce qu'il raconte: cela prouve que notre fabuliste n'avoit pas beaucoup d'érudition, ni de grandes connoissances en chronologie; car entre Ésope et le moine Planude il y a un intervalle de dix-huit siècles et demi. Il est assez probable qu'Ésope n'écrivit point ses fables; mais la tradition les conserva, et on commença de bonne heure en Grèce à s'en emparer, pour les arranger en prose et en vers. Socrate s'occupa dans sa prison à versifier les fables d'Ésope; de grands poëtes, des historiens, des phi-

losophes, à son exemple, composèrent aussi occasionellement des fables, et on en trouve quelques unes éparses dans Archiloque, Alcée, Stésichore, Aristote, Platon, Diodore, Plutarque et Lucien. On forma ensuite différents recueils de fables qui tous portoient le nom d'Ésope. Celui qui pendant long-temps servit aux Romains étoit en grec et en vers. Sénèque conseille à une personne de la cour de Claude d'en donner une version latine; et Quintilien veut qu'en faisant lire les fables de ce recueil aux enfants, on les force de rompre la mesure des vers, afin de les mettre en état de les redire naturellement et d'eux-mêmes. Ainsi dans tous les temps ces ingénieux récits furent considérés comme propres à l'instruction de l'enfance, aussi bien qu'à celle des hommes faits, qui ne sont le plus souvent que de vieux enfants[1].

Il est probable que le recueil de fables le plus répandu chez les Romains étoit celui qu'avoit composé Babrias et dont la lecture faisoit les délices de l'empereur Julien. Il ne nous reste que six fables de Babrias et quelques fragments, mais ils suffisent pour prouver que cet auteur possédoit tous les genres de mérite qui conviennent

[1] Consultez pour les citations et les preuves notre *Essai sur la Fable et les fabulistes avant La Fontaine*, dans les *Œuvres de La Fontaine*, édit. in-8°, 1820, t. I, p. LX à CXXVI.

à l'apologue, la naïveté, la grace, la finesse, et la correction du langage. Aussi, quoique, d'après un de ses fragments cité dans le lexique d'Appollonius, Babrias soit généralement considéré comme contemporain d'Auguste, un des plus savants critiques de nos jours ne balance pas à le placer à l'époque de Moschus.

Quoi qu'il en soit, Phèdre qui vécut sous Auguste, mais qui n'écrivit que sous le règne de Tibère, et peut-être plus tard, versifia en latin les fables d'Ésope et de Babrias avec une précision, une élégance et une pureté de style qui auroient dû lui acquérir une célébrité plus grande que celle qu'il paroît avoir obtenue de son temps. Sous le règne de Caracalla, un certain Julius Titianus mit en prose latine un recueil de fables d'Ésope et de Babrias, et c'est ce recueil qu'Avianus traduisit après en vers.

La translation de la capitale de l'empire romain à Byzance donna en Orient à la langue grecque la prééminence sur la langue latine, et le rhéteur Aphtonius, qui vivoit vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne et le commencement du quatrième, écrivit en prose grecque une quarantaine de fables dont quelques unes sont tirées d'Ésope et de Phèdre.

La décadence des lettres est toujours signalée

par des abrégés. On trouve que tous les livres sont longs quand on ne veut plus lire. Pendant le déclin du grand empire des Romains, la fable dégénéra comme tous les autres genres de la littérature. Au neuvième siécle, un grammairien nommé Ignatius Magister, qui, du diaconat et de la sacristie de l'église de Sainte-Sophie, parvint au siége épiscopal de Nicée, abrégea les fables de Babrias et réduisit chacune d'elles à quatre vers ïambiques. Cet extrait défiguré n'eut que trop de succès, et nous est parvenu avec le nom de Gabrias, qui n'est que celui de Babrias corrompu. L'ouvrage d'Ignatius n'a pas peu contribué à nous faire perdre celui de l'auteur original, qui cependant existoit encore entier au douzième siécle.

Constantin Cyrille, apôtre des Esclavons, composa, dans le neuvième siécle, un recueil de fables en grec, ou peut-être en esclavon, qui fut peu répandu, et dont il ne nous reste qu'une traduction latine qui ne fut publiée que vers la fin du quinzième siécle.

Romulus, ou l'auteur quel qu'il soit qui s'est caché sous ce nom, écrivit ensuite un recueil de fables en latin qu'il annonce avoir été traduit du grec, mais qui n'est presque composé que des fables de Phèdre dont les vers ont été chan-

gés en prose en rompant la mesure. Vincent de Beauvais dans son *Miroir moral* mit aussi en mauvaise prose latine quelques unes des fables de Phèdre et de Romulus.

Dès que les langues vulgaires en Europe se formèrent et qu'on commença à les écrire, on s'empressa de faire paroître dans ces langues des recueils de fables: le plus remarquable de tous ceux qu'on composa en langue romane[1] ou en ancienne langue françoise est celui de Marie de France qui vient d'être publié récemment: il est écrit en vers avec beaucoup de charme et de naïveté. Marie de France, qui vécut au treizième siècle, et résida presque toujours en Angleterre loin de sa patrie, déclare qu'elle a traduit ses fables de l'anglois, ce qui semble prouver qu'il existe aussi des recueils de fables en anglo-saxon; mais l'histoire de la littérature angloise dans ces temps reculés est en grande partie ensevelie dans des manuscrits que n'ont point lus les modernes, et elle est moins connue que la nôtre.

[1] On trouve parmi les manuscrits de la Bibliothéque du roi des traductions des fables d'Avianus, de l'anonyme latin de Névelet, et d'un autre fabuliste latin du moyen âge, faites dans le treizième siècle, ou au commencement du quatorzième, en vers françois. Ces traductions paroissent avoir été inconnues ou mal connues de ceux qui ont écrit sur nos anciens auteurs. Il seroit utile de publier ces trois recueils. L'examen rapide que nous en avons fait nous a convaincus qu'ils méritent d'être mis au jour même après celui de Marie de France.

Enfin, au quatorzième siècle, Planude, moine de Constantinople, écrivit de nouveau en prose grecque un recueil de fables qu'il publia sous le nom d'Ésope, et il mit en tête une vie de l'esclave phrygien, remplie, ainsi que nous l'avons déja dit, de contes populaires et d'anachronismes. Comme Planude fut envoyé par Andronic-le-Vieux pour être ambassadeur à Venise, son recueil de fables ainsi que ses autres ouvrages se répandirent en Occident; et pendant long-temps les fables de Planude ont passé pour les véritables fables d'Ésope.

Dans le quinzième siècle, Reinucius ou plutôt Ranutio d'Arezzo traduisit de nouveau en latin vulgaire les fables qui portoient alors le nom d'Ésope et de Babrias. Nicolò Perotti écrivit aussi vers le même temps en vers latins un certain nombre de fables d'Avianus et autres attribuées à Ésope: comme il mit ces fables à la suite des fables de Phèdre qu'il avoit transcrites et dont il avoit imité le style et pillé les vers, plusieurs critiques de nos jours y ont été trompés, et ont attribué à Phèdre les fables de Perotti.

Dans le seizième siècle, Astemio, Gilbert Cousin, et divers autres auteurs mirent aussi en prose latine des fables et des contes, et on en forma des recueils. Faerne, à qui l'ouvrage de

Phèdre, exhumé de la bibliothèque de Pithou, en 1596, paroît avoir été inconnu, traduisit aussi en vers latins avec une rare élégance les fables d'Ésope et de divers auteurs grecs. Corrozet, dont les travaux ont été mal appréciés, traduisit en vers françois cent fables d'Ésope, et eut la gloire de prouver le premier que notre langue pouvoit prêter de nouvelles graces à ces sortes de compositions. Philibert Hegemon et Guillaume Gueroult marchèrent sur les traces de Corrozet. Verdizotti, à l'exemple de ces auteurs, mit en vers italiens cent fables tirées des mêmes sources. Le succès de ces divers ouvrages fit bientôt traduire dans toutes les langues de l'Europe, soit en prose soit en vers, mais le plus souvent en prose, les fables grecques et latines qui avoient paru successivement, et dont Névelet avoit publié, en 1610, un recueil qui, toujours recherché, n'a cependant été jamais réimprimé.

Il ne restoit plus qu'à faire connoître les fables des auteurs orientaux écrites dans des langues peu accessibles aux lecteurs d'Occident. C'est ce qui fut exécuté, mais très imparfaitement par Erpenius et David Sahid. Le premier fit paroître, en 1615, une traduction latine des fables de Loqman, et le second, aidé de Gaulmin, publia,

en 1644, la traduction françoise d'une partie de l'ouvrage de Vischnou Sarmah, sous le titre de *Livre des lumières et de la conduite des rois.*

Par suite des changements que la langue éprouva, les ouvrages de Corrozet, de Philibert Hegemon, et des autres auteurs de ce siècle, cessèrent d'être facilement compris et furent entièrement oubliés. Les recueils de fables en prose se multiplièrent. L'apologue fut considéré comme peu propre à être orné par les muses, et peu digne d'occuper la plume d'un homme de talent. Cependant les réimpressions successives des traductions en prose d'Ésope et de Phèdre prouvoient que ce genre de composition devenoit de plus en plus populaire. Pour imiter en partie l'ouvrage de Vischnou Sarmah, sans s'écarter trop de la forme conservée par les fabulistes grecs et romains, on imagina de développer dans de longs discours les maximes de morale renfermées dans chaque fable. C'est d'après ce plan que furent composées les *Fables héroïques* d'Audin ; l'*Ésope moralisé* eut encore plus de succès : néanmoins tel étoit le discrédit attaché à ces ouvrages, que Pierre de Boissat qui étoit le véritable auteur de l'Ésope moralisé refusa de le faire paroître sous son nom, et le mit sous celui de Jean Baudoin son ami.

Voilà où en étoit la Fable lorsque La Fontaine parut. Il s'efforça d'abord de suivre les traces de Phèdre, et il pensoit que cet auteur inimitable dans son exquise élégance avoit atteint la perfection du genre [1]. Fontenelle dit que La Fontaine ne se considéroit comme inférieur à Phèdre que par bêtise. Ce mot est plus gai et plus spirituel que juste. Si l'on avoit à donner, dans un art poétique, des préceptes pour la composition des fables, l'ouvrage de Phèdre seroit un modèle plus classique que celui de La Fontaine, et on en tireroit une théorie plus exacte et plus vraie pour tracer les régles de ce genre de poésie. Cependant, comme dit quelque part La Fontaine, il est bon de s'accommoder à son sujet, mais il vaut encore mieux s'accommoder à son génie: le sien étoit tellement original et d'une telle trempe, qu'en empruntant des apologues à tous les auteurs dont nous venons de parler, et en les mettant en vers, il fit de la fable, considérée de son temps comme peu digne d'exercer le talent d'un poëte, un genre tout nouveau, tellement vaste et varié, qu'il embrassoit tout le cercle des idées humaines, depuis les plus hautes spéculations de la philo-

[1] *Phædri Fabul. libri* v, édit. Gabr. Brottier, 1783, p. 13.

sophie jusqu'aux plus humbles préceptes de la vie commune; et qu'il s'approprioit tous les styles depuis le langage simple, mais harmonieux et cadencé d'une Muse gracieuse et familière, jusqu'aux plus sublimes élans de l'enthousiasme poétique.

Boileau et Jean-Baptiste Rousseau, les deux plus habiles versificateurs que la littérature françoise ait produits, ont tous les deux, lorsqu'ils se trouvoient dans toute la force de leur talent, refait, après La Fontaine, la fable du *Bûcheron et de la Mort;* ils ont succombé dans la lutte, et prouvé combien il étoit difficile d'égaler le bonhomme, même dans celles de ses fables qui ne sont pas au nombre des plus remarquables.

« Le style de La Fontaine, dit Chamfort, est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. C'est à lui seul qu'il étoit réservé de faire admirer, dans la briéveté d'un apologue, l'accord des nuances les plus tranchantes et l'harmonie des couleurs les plus opposées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie, et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la mémoire. Nul auteur n'a mieux

possédé cette souplesse de l'ame et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son sujet. Le plus familier des écrivains devient tout-à-coup, et naturellement, le traducteur de Virgile ou de Lucrèce; et les objets de la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet heureux choix d'expressions qui les rendent dignes du poëme épique[1]. »

« Le plus original de nos écrivains, dit La Harpe, en est aussi le plus naturel. Il ne compose pas, il converse. S'il raconte, il est persuadé, il a vu: c'est toujours son ame qui vous parle, qui s'épanche, qui se trahit; il a toujours l'air de vous dire son secret et d'avoir besoin de le dire; ses idées, ses réflexions, ses sentiments, tout lui échappe, tout naît du moment. Il se plie à tous les tons, et il n'en est aucun qui ne semble être particulièrement le sien: tout, jusqu'au sublime, paroît lui être familier. Il charme toujours, et n'étonne jamais. Le naturel domine tellement chez lui, qu'il dérobe au commun des lecteurs les autres beautés de son style. Il n'y a que les connoisseurs qui sachent à quel point La

1 Chamfort, *Éloge de La Fontaine*, dans les *OEuvres de La Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. XXVIII; le *Recueil de l'académie des belles-lettres et arts de Marseille*, p. 20; dans ses *OEuvres*, t. I, p. 43; dans les *OEuvres choisies de La Fontaine*, Cazin, 1782, in-18, p. 25.

Fontaine est poëte, ce qu'il a vu de ressources dans la poésie, ce qu'il en a tiré de richesses. On ne fait pas communément assez d'attention à cette foule d'expressions créées, de métaphores hardies, toujours si naturellement placées que rien ne paroît plus simple. Aucun de nos poëtes n'a manié plus impérieusement la langue; aucun sur-tout n'a plié si facilement le vers françois à toutes les formes imaginables. Cette monotonie qu'on reproche à notre versification, chez lui disparoît absolument. Ce n'est qu'au plaisir de l'oreille, au charme d'une harmonie toujours d'accord avec le sentiment et la pensée, que l'on s'aperçoit qu'il écrit en vers. Il dispose si heureusement ses rimes, que le retour des sons semble toujours une grace et jamais une nécessité. Nul n'a mis dans les rhythmes une variété si prodigieuse et si pittoresque; nul n'a tiré autant d'effet de la mesure et du mouvement. Il coupe, brise, ou suspend son vers comme il lui plaît. L'enjambement qui sembloit réservé aux vers grecs et latins est si commun dans les siens, qu'à peine y fait-on attention. L'harmonie imitative des anciens, si difficile à égaler dans notre poésie, La Fontaine la posséde dans le plus haut degré. C'est de lui sur-tout qu'on peut

fable du troisième livre est adressée à M. de Maucroix [1] : elle fut probablement composée lorsque cet intime ami de La Fontaine, forcé de renoncer aux illusions de l'amour, hésitoit sur l'état qu'il devoit embrasser.

Pour rendre moins directe la leçon qu'il lui adresse, notre poëte introduit adroitement Racan et Malherbe.

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour mieux dire,
Se rencontrant un jour tout seuls, et sans témoins
(Comme ils se confioient leurs pensers et leurs soins),
Racan commence ainsi: Dites-moi, je vous prie,
Vous qui devez savoir les choses de la vie,
Qui par tous ses degrés avez déja passé,
Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé,
A quoi me résoudrai-je? Il est temps que j'y pense.
Vous connoissez mon bien, mon talent, ma naissance:
Dois-je dans la province établir mon séjour?
Prendre emploi dans l'armée, ou bien charge à la cour?
Tout au monde est mêlé d'amertume et de charmes;
La guerre a ses douceurs, l'hymen a ses alarmes.
Si je suivois mon goût, je saurois où buter;
Mais j'ai les miens, la cour, le peuple, à contenter.
Malherbe là-dessus : Contenter tout le monde!
Écoutez ce récit avant que je réponde.

Et ce récit est la fable du *Meunier, son fils, et l'âne*, que tout le monde sait par cœur.

[1] La Fontaine, *Fables*, III, 1, t. I, p. 133.

La première fable du cinquième livre[1] est adressée à un anonyme dont les lettres initiales semblent indiquer le chevalier de Bouillon. Le commencement prouve que La Fontaine méditoit beaucoup sur son art, et qu'il consultoit souvent celui à qui il s'adresse; car il lui dit:

Votre goût a servi de règle à mon ouvrage:
J'ai tenté les moyens d'acquérir son suffrage.
Vous voulez qu'on évite un soin trop curieux,
Et des vains ornements l'effort ambitieux;
Je le veux comme vous: cet effort ne peut plaire.
Un auteur gâte tout quand il veut trop bien faire.

L'on sait en effet que le chevalier de Bouillon avoit beaucoup d'esprit et d'instruction.

La première fable du quatrième livre est adressée à mademoiselle de Sévigné, depuis madame de Grignan, belle, mais froide et réservée[2]: aussi La Fontaine lui dit:

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Graces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près.

[1] *Ibid.*, v, 1, t. I, p. 215, note 2.

[2] Cela ne la mit point à l'abri des atteintes de la malignité au sujet de son beau-frère le chevalier de Grignan. Voyez Walck., 1re édit., p. 391, note 89; *Recueil des pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers*, La Haye, 1694, in-12, t. II, 2e partie, p. 230; *Recueil de chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 218 verso.

Elle brilloit à la cour dans les ballets où le roi dansoit avec les La Vallière, les Montespan, les Sully, les Nemours, les d'Aumale, les Luyne, les Grancé, les Castelnau, les La Mothe, les d'Ardennes, les Cologon, les Bouillon, les Duplessis, les Guiche[1], et cette foule de jeunes beautés, dont les charmes divers se montroient simultanément dans toute leur fraîcheur, semblables à ces fleurs, qui s'épanouissent, avec profusion, aux premiers beaux jours du printemps. Mademoiselle de Sévigné se fit remarquer, à cette époque, par la régularité de ses traits, la dignité de son maintien, et les mémoires du temps nous apprennent qu'elle fut proclamée la plus belle entre les belles.

La onzième fable du premier livre est adressée à M. le duc de La Rochefoucauld[2], et c'est moins une fable qu'un éloge ingénieux du célèbre livre des *Maximes*.

La Fontaine ne pouvoit être lié avec le duc de La Rochefoucauld, sans l'être avec madame de La Fayette, qui pendant vingt-cinq ans fut sa constante amie. Cette femme, si remarquable par son goût, son esprit et la sûreté de son jugement et de son commerce, étoit consultée avec

[1] Loret, *Muse historique*, liv. XV, p. 27, lettre 7, en date du 16 février 1664, et liv. XVI, p. 20, lettre 5, en date du 31 janvier 1665.
[2] La Fontaine, *Fables*, I, 11, t. I, p. 75.

fruit et célébrée par tous les beaux esprits de ce temps [1]. Ménage lui avoit enseigné le latin, et la chanta souvent dans la langue qu'il lui avoit apprise. C'est elle qui composa les premiers romans écrits avec goût, qui existent dans notre langue. Elle jouissoit alors de la faveur du monarque, et fut désignée par lui pour être au nombre des dames qui furent admises à l'honneur de souper à sa table dans cette fête magique qu'il donna, dans les jardins de Versailles, le 18 juillet 1668 [2]. Parmi les gens de lettres que madame de La Fayette se plaisoit à recevoir chez elle, et qui s'y trouvoient réunis avec les hommes et les femmes les plus aimables de la cour [3], étoit le savant Huet, qui fit pour elle le *Traité de l'Origine des Romans;* Ségrais, qui lui fut utile pour la composition de ses ouvrages, et enfin La Fontaine, qu'elle goûtoit beaucoup. Il lui fit un jour présent d'un petit billard qu'il accompagna de quelques vers qu'on a imprimés après sa mort. L'idée bizarre qu'ils expriment est sans doute le résultat de quelque gageure, ou de quelques plaisanteries de société.

[1] Voyez *Lettres de madame de Sévigné*, passim; *Lettres de mesdames de La Fayette, de Coulanges, de Villars*, 1806, in-12, t. II, p. 2.

[2] Felibien, *Relation de la fête de Versailles, le 18 juillet* 1668, dans le livre intitulé: *Description des ouvrages de peinture, faits pour le roi*, 1671, in-12, p. 284.

[3] Montpensier, *Mémoires*, t. VII, p. 81 et 99; Dangeau, *Journal*, t. I, p. 425, sous la date du 29 mai 1673; madame de Sévigné, *Lettres inédites*, p. 137.

Le tort n'est pas aux poëtes qui composent par complaisance, ou par occasion, ces petites piéces insignifiantes ou médiocres, mais à ceux qui les publient et les font sortir de l'obscurité à laquelle leurs auteurs les avoient condamnées. Toutefois le sentiment parle encore un langage vrai dans cette épître si peu digne d'ailleurs de notre fabuliste :

Le Faste et l'Amitié sont deux divinités
Enclines, comme on sait, aux libéralités.
Discerner leurs présents n'est pas petite affaire :
L'Amitié donne peu, le Faste beaucoup plus ;
Beaucoup plus aux yeux du vulgaire.
Vous jugez autrement de ces dons superflus[1].

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 8, t. VI, p. 95.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

1669—1679.

Le premier recueil des fables de La Fontaine eut un prodigieux succès, et fut réimprimé la même année sous un plus petit format[1]. Dans l'épilogue qui le termine, La Fontaine disoit :

Bornons ici cette carrière :
Les longs ouvrages me font peur.
Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.
. . . .
Amour, ce tyran de ma vie,
Veut que je change de sujets :
Il faut contenter son envie.
Retournons à Psyché. Damon, vous m'exhortez
A peindre ses malheurs et ses félicités :
J'y consens[2]......

En effet, *Psyché* parut[3] en 1669. De toutes les fables de l'antiquité, celle de *Psyché* est la plus ingénieuse et la plus intéressante ; « mais, dit La Harpe, elle est racontée dans l'original avec un

[1] Voyez *Œuvres de La Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. CXXVIII.
[2] La Fontaine, *Fables* VI, *épilogue*, t. I, p. 280.
[3] *Ibid.*, t. V, p. 1, et Walck., 1re édit., p. 393, note 3.

sérieux trop monotone, et n'est pas exempte de mauvais goût: il y a des pensées ridiculement recherchées; La Fontaine l'a rendue plus agréable, en y mêlant ce badinage qui naissoit si facilement sous sa plume [1].» La Harpe blâme cependant avec raison la longueur des épisodes de ce roman, et voici ce qui fut la cause principale de ce défaut.

Louis XIV, ennuyé du séjour de Saint-Germain-en-Laye, voulut, en 1661, agrandir le petit édifice que Louis XIII avoit fait bâtir pour rendez-vous de chasse, dans la terre de Versailles, au Val de Galie, acquise pour cet effet en 1627 [2]. Comme la cour de Louis XIV étoit plus nombreuse que celle de son père, le pavillon qu'avoit construit Louis XIII, et qu'on vouloit entourer, devint un superbe château. Ensuite, entraîné par ces premiers embellissements, Louis XIV prodigua des millions; et les Mansard, les Le Nostre, les Le Brun, les Puget, les Coustou et cette foule d'artistes habiles en tout genre, que ce siècle a produits, furent appelés à déployer dans ces beaux lieux toute l'étendue de leur génie. Versailles devint une des

1 La Harpe, *Lycée ou Cours de littérature*, t. VI, p. 371.

2 Le Bœuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, p. 307-336.

plus étonnantes merveilles du monde entier. La Fontaine assistoit en quelque sorte à cette création qui n'étoit pas encore complète, mais il prévoyoit ce qu'elle deviendroit un jour; et, éminemment sensible à tous les charmes des beaux arts, il ne put résister au plaisir de célébrer ce chef-d'œuvre de grandeur et de gloire. Il a donc cherché par des épisodes à rattacher la description de Versailles au récit des aventures de Psyché, qui n'y ont aucun rapport; ce qui alonge et refroidit sa narration. D'ailleurs le genre de la poésie purement descriptive ne convenoit pas à son talent: il réussit parfaitement quand il faut peindre par des traits énergiques et précis; mais quand il faut tracer des tableaux chargés de détails, son style est contraint et embrouillé. En général, dans le roman de *Psyché*, la prose de l'auteur est préférable à ses vers; et il dit lui-même, dans sa préface, qu'elle lui a coûté davantage. Il faut cependant excepter quelques morceaux, qui sont vraiment dignes de lui, et même au nombre de ses meilleurs: telle est la chanson que Psyché entend dans le palais de l'Amour; tel est aussi le tableau de Vénus portée sur les eaux dans une conque marine; et enfin l'hymne à la Volupté, qui se termine par ces vers

charmants, où notre poëte s'est peint tout entier :

Volupté, Volupté, qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas; viens-t'en loger chez moi;
Tu n'y seras pas sans emploi:
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.
Viens donc[1].....

On voit qu'il justifie parfaitement le nom de Polyphile, *aimant beaucoup de choses*, qu'il s'est donné dans ce roman. Quand Polyphile visite les enfers, il nous raconte qu'il a vu, entre les mains des cruelles Euménides,

Les auteurs de maint hymen forcé,
L'amant chiche, et la dame au cœur intéressé;
La troupe des censeurs, peuple à l'amour rebelle;
Ceux enfin dont les vers ont noirci quelque belle[2].

Chacun se fait un enfer comme un paradis à sa façon: La Fontaine y plaçoit alors ceux qui étoient rebelles à l'amour; cela lui paroissoit un crime impardonnable.

Le roman de *Psyché* eut, malgré ses défauts, un très grand succès, ce qui détermina Molière

[1] La Fontaine, *Psyché*, 2, t. V, p. 269.
[2] *Ibid.*, p. 233.

à en composer un opéra, qui fut représenté dans l'hiver qui suivit la publication de l'ouvrage de La Fontaine[1]. Molière, pressé par le temps, engagea Quinault et le grand Corneille à l'aider dans la composition de son opéra, et l'auteur de *Cinna*, dit Voltaire[2], fit, à l'âge de soixante-sept ans, cette déclaration de Psyché à l'Amour, qui passe encore pour un des morceaux les plus tendres et les plus naturels qui soient au théâtre.

A la suite de *Psyché*, se trouve le poëme d'*Adonis*, imprimé dans ce volume pour la première fois, mais qui, ainsi que nous l'avons dit, étoit composé depuis long-temps. Ce sujet avoit acquis une sorte de vogue, depuis que Marini avoit publié en 1623, en italien, son long poëme d'*Adonis*, imprimé à Paris, avec une préface de Chapelain, qui le justifioit des critiques qu'on en avoit faites dans les lectures particulières[3]. Un président, Nicole, à qui nous devons un mauvais recueil de poésies, traduisit en vers le premier chant en 1662[4]. Un anonyme, dont nous n'avons pu lever le voile, en fit paroître douze chants entiers également traduits en vers

1 Cet opéra fut imprimé pour la première fois en octobre 1671. Voyez *Psyché*, tragédie-ballet, par J.-B.-P. Molière, 1671, in-12, de 90 pages.

2 Voltaire, *Mélanges littéraires*, t. LXI, p. 207, édit. 1785, in-12.

3 Madame Guizot, *Vie de Chapelain*, dans la *Vie des poëtes françois du siècle de Louis XIV*, in-8°, t. I, p. 341.

4 *Œuvres de M. le président Nicole*, Paris, in-12, chez de Sercy.

françois, deux ans avant la publication du poëme d'*Adonis* de La Fontaine [1]. Malgré la réputation qu'avoit acquise en France Marini, qui même avoit formé une sorte de secte littéraire [2], La Fontaine se garda bien de suivre un aussi mauvais modèle : admirateur passionné des anciens, il imita Ovide, mais il l'imita en maître. A cette époque *l'Art poétique* et *le Lutrin* n'avoient pas encore vu le jour, et l'*Adonis* de La Fontaine étoit le seul poëme vraiment digne de ce nom qui existât dans la langue françoise. Il n'est pas parfait, parceque le genre exigeoit que La Fontaine se contraignît à ne pas quitter le ton élevé, et s'assujettît à des vers d'une seule mesure : son imagination mobile,

Variant, comme Iris, ses couleurs et ses charmes [3],

perdoit une partie de ses forces, dès qu'on entravoit la liberté de ses mouvements : aussi trouve-t-on dans ce poéme des endroits foibles et négligés. « Mais, dit La Harpe (que nous aimons à citer, parceque aucun littérateur n'a plus étudié ni mieux apprécié La Fontaine), il y en a de charmants, sur-tout celui des amours de

[1] *Les amours de Vénus et d'Adonis, poème du chevalier Marin*, Paris, in-12, chez Gabriel Quinet, 1667.

[2] Guizot, *Vie des poëtes françois*, t. I, p. 80.

[3] Delille, *Imagination*, I, 49.

Vénus et d'Adonis. Le poëte habite avec eux des lieux enchantés, et il y transporte son lecteur. C'est là qu'on reconnoît l'auteur de la fable de *Tircis et Amarante.* Jamais les jardins d'Armide, ce brillant édifice de l'Imagination, qu'elle a construit pour l'Amour, n'ont rien offert de plus séduisant et de plus doux. Vous croyez entendre autour de vous les chants du bonheur et les accents de la tendresse : vous êtes environné des images de la volupté. Tout ce que les cœurs passionnés ont de jouissances intimes, tout ce que les jours qui s'écoulent entre deux amants ont de délices toujours variées, et toujours les mêmes, tout ce que deux ames confondues l'une dans l'autre se communiquent de ravissements et de transports ; enfin ce que l'on voudroit toujours sentir, et qu'on croit ne pouvoir jamais peindre, voilà ce que La Fontaine nous représente avec les pinceaux que l'Amour a mis dans ses mains[1]. »

Dans la préface de ce poëme notre poëte avoue franchement que c'est autant pour satisfaire son goût particulier que pour plaire au public qu'il traite des sujets amoureux. « En quelque rang, « dit-il, qu'on mette ce poëme, il m'a semblé à « propos de ne le point séparer de Psyché. Je joins

[1] La Harpe, *Cours de littérature*, t. VI, p. 37.

« aux amours du fils celles de la mère, et j'ose « espérer que mon présent sera bien reçu. Nous « sommes en un siècle où on écoute favorable- « ment tout ce qui regarde cette famille. Pour « moi qui lui suis redevable des plus doux mo- « ments que j'aie passés en ma vie, j'ai cru ne « pouvoir moins faire que de célébrer ses aven- « tures de la façon la plus agréable qu'il m'est « possible[1]. »

Le public qui, lorsqu'il est frappé des fautes ou des défauts des grands, croit toujours voir, dans les écrits qui paroissent, des allusions malignes, découvrit, dans le roman de *Psyché* de La Fontaine, des traits de plaisanterie et de satire applicables à Louis XIV. La Fontaine, qui avoit eu, dans cet ouvrage, plutôt le desir de flatter le monarque que de l'offenser, fut extrêmement alarmé de ces bruits; c'est pourquoi le duc de Saint-Aignan, qui aimoit et protégeoit notre poëte, l'introduisit chez le roi dans le moment où il se trouvoit environné de ses courtisans. La Fontaine lui présenta son roman de *Psyché*, en reçut une réponse flatteuse; dès lors toutes les intentions qu'on lui avoit prêtées furent discréditées, et on cessa d'en parler[2].

[1] La Fontaine, *Adonis*, t. V, p. 265.
[2] Montenault, *Vie de La Fontaine*, p. XXII, t. I, de l'édit. des *Fables*, in-fol.

La Fontaine dédia sa *Psyché* à la duchesse de Bouillon, et c'est ici le lieu de remarquer peut-être que dans aucune de ses épîtres dédicatoires on ne trouve ce ton de basse humilité qu'on a durement reproché au grand Corneille et à Molière, qui se conformoient en cela aux protocoles en usage alors pour ces sortes d'écrits. Il y a deux épîtres dédicatoires au dauphin, dans le premier recueil de fables de La Fontaine, et toutes deux se distinguent par la noblesse et la justesse des pensées et du style. Celle qui est en prose fut insérée comme un modèle en ce genre dans un choix des plus belles lettres des auteurs françois que Richelet publia quelque temps après[1]. Dans l'épître dédicatoire à la duchesse de Bouillon, que La Fontaine a mise en tête de la *Psyché*, il n'y a ni autant d'esprit, ni autant de talent, que dans les lettres qu'il lui écrivoit en particulier, et dont nous pouvons juger par la seule qui nous reste. Quoiqu'il fût dans sa cinquantième année, il faisoit à la jeune duchesse une cour assidue, et elle avoit pour lui les attentions les plus aimables: en quittant Château-Thierry, elle avoit recommandé à M. de La Haye, prevôt du duc de Bouillon, d'avoir soin de lui procurer

[1] Richelet, *Les plus belles lettres des auteurs françois*, Lyon, 1689, p. 151, ou La Haye, 1708, in-12, t. I, p. 198.

des plaisirs et des amusements conformes à ses goûts. La Fontaine, dans une lettre écrite en juin 1671, l'en remercia dans les termes suivants:

« Vous fîtes dire l'année passée à M. de La « Haye, qu'il eût soin que je ne m'ennuyasse « point à Château-Thierry. Il est fort aisé à « M. de La Haye de satisfaire à cet ordre; car, « outre qu'il a beaucoup d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse?
Nez troussé, c'est un charme encor selon mon sens,
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue;
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et sincère aveu,
Dont pourtant le public se souciera très peu.
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose;
Mais s'il arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause[1].

Il est remarquable que cette lettre fut imprimée dans un recueil publié en Hollande, du vivant même de notre poëte, et de la duchesse de Bouillon, qui, par conséquent, avoit consenti à ce qu'on en prît copie[2].

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 13, t. VI, p. 516.

2 *Pièces curieuses et nouvelles*, La Haye, 1694, in-18, t. II, p. 559.

La Fontaine publia cette même année la *troisième partie des Contes et Nouvelles en vers*[1], et il y inséra des pièces auxquelles on ne peut donner le titre de contes, entre autres le *Différent de Beaux Yeux et de Belle Bouche*[2], et *Clymène*[3], qu'il intitule comédie, tout en disant qu'elle se rapproche du genre du conte. La première pièce est évidemment de la même espèce que celles des *Arrêts d'Amour;* la seconde n'est ni un conte, ni une comédie, ni une pastorale : c'est une petite pièce mythologique, dont les neuf Muses sont les personnages ; c'est une composition pleine d'esprit et de délicatesse, mais qui malheureusement a ce point de ressemblance avec quelques uns des contes de ce volume, de contenir des détails trop libres et des images trop voluptueuses. Elle se rapproche des *tensons* ou *dialogues d'amour* de nos vieux troubadours. Il y a peu de doute que cette *Clymène* ne doive son origine à quelque aventure amoureuse de La Fontaine, qui, sous le nom d'Acante, s'est fait un des interlocuteurs de la pièce. La versification en est souvent foible, et donne lieu de croire qu'elle fut composée dans la jeunesse de l'auteur.

On voit que La Fontaine connoissoit bien les

[1] La Fontaine, *Contes*, liv. III, t. III, p. 223 à 351.
[2] *Ibid.*, *Poésies diverses*, 2, t. VI, p. 178.
[3] *Ibid.*, *Théâtre*, t. IV, p. 128 à 166.

défauts de son caractère, et qu'il ne craignoit pas de les avouer; car il fait dire à Apollon, par Thalie:

Sire, Acante est un homme inégal à tel point,
Que d'un moment à l'autre on ne le connoît point:
Inégal en amour, en plaisir, en affaire;
Tantôt gai, tantôt triste[1].

Il paroît que La Fontaine résolut de profiter de la vogue qu'avoient ses écrits, pour vider en quelque sorte son portefeuille; car, peu de mois après la publication de ce recueil de contes, il fit paroître, à la faveur de sept nouvelles fables, ses fragments incomplets du *Songe de Vaux*, et beaucoup de petites pièces de vers de sa jeunesse déja connues, et dont nous avons parlé: il réimprima aussi le poëme d'*Adonis*, et l'*Élégie pour M. Fouquet* qui furent très bien reçus du public. Ce recueil, intitulé *Fables nouvelles et autres Poésies*[2], est dédié au duc de Guise, celui qui avoit épousé mademoiselle d'Alençon, la fille de la duchesse douairière d'Orléans, que l'*Épître pour Mignon* nous a donné occasion de faire connoître comme la protectrice et l'amie particulière de La Fontaine: aussi cette épître, ainsi que les sonnets

[1] La Fontaine, *Théâtre*, t. IV, p. 147.
[2] Achevé d'imprimer le 12 mars 1671.

à mademoiselle d'Alençon, et à mademoiselle Poussay, se trouvent-ils dans ce volume. Le duc de Guise en avoit en quelque sorte ambitionné la dédicace; La Fontaine ne le cache pas, puisqu'il lui dit: « Vous m'avez fait l'honneur de me « demander une chose de peu de prix; je vous « l'ai accordée dès l'abord. » Il ne lui dissimule pas non plus que sa qualité de gendre de la duchesse douairière d'Orléans est le principal motif des hommages qu'il lui rend : « Vous êtes maître de « mon loisir et de tous les moments de ma vie, « puisqu'ils appartiennent à l'auguste et sage « princesse qui vous a cru digne de posséder « l'héritière de ses vertus. » La Fontaine loue ensuite dans le jeune duc son amour pour la gloire et son étonnante bravoure. Ce n'étoit point une vaine flatterie. Le duc de Guise, en février 1668 et âgé seulement de dix-huit ans, avoit suivi Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté, et y avoit donné des preuves d'un courage à toute épreuve. Notre poëte, dans son épître, témoigne le desir de vivre assez de temps pour célébrer, par la suite, les hauts faits que lui promettent les belles qualités qu'on remarque dans ce jeune héros. Hélas! c'étoit à celui-ci qu'il falloit souhaiter de plus longs jours. Né le 7 août 1650, il mourut à Paris de la petite vérole, le 3 juil-

let 1671, âgé seulement de vingt ans; et l'année même de sa mort son épouse, la duchesse d'Alençon, accoucha d'un fils, qui ne survécut que quatre ans à son père; dans cet enfant s'éteignit la maison des Guise de Lorraine, qui avoit jeté un si grand éclat[1].

Il y a dans le recueil dont nous nous occupons quatre élégies amoureuses assez médiocres, mais qui méritent de nous arrêter un instant, parceque La Fontaine s'y peint avec sa franchise ordinaire. Il y raconte ses premières intrigues amoureuses. Ces petites mésaventures, résultat de l'inexpérience du jeune âge, dont on se garde bien de se vanter dans un âge plus avancé, La Fontaine en fait l'aveu avec une naïveté pleine de charme. Il se plaint à l'Amour de toutes les inhumaines qui lui ont fait connoître ses peines, et non pas ses plaisirs. C'est d'abord une certaine Chloris, à qui l'ignorance du jeune adolescent fit essuyer un affront que les femmes pardonnent rarement:

J'aimai, je fus heureux: tu me fus favorable
En un âge où j'étois de tes dons incapable.
Chloris vint une nuit: je crus qu'elle avoit peur.

[1] Voyez de La Chesnaye Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, 2e édit., t. VII, p. 580.

Innocent! ah! pourquoi hâtoit-on mon bonheur?
Chloris se pressa trop[1].

Ensuite une autre maîtresse, qu'il nomme Amarylle, le fait attendre un an; au bout de ce temps elle lui donne un rendez-vous: il s'y trouve:

Ni joueur, ni filou, ni chien ne me troubla.
J'approchai du logis: on vint, on me parla;
Ma fortune, ce coup, me sembloit assurée:
Venez demain, dit-on, la clef s'est égarée.
Le lendemain l'époux se trouva de retour[2].

Vient une troisième; elle est plus que volage, mais elle est jolie, et aux yeux de notre poëte cela suffit pour que tout lui soit pardonné.

On la nomme Phyllis; elle est un peu légère:
Son cœur est soupçonné d'avoir plus d'un vainqueur;
Mais son visage fait qu'on pardonne à son cœur.
Nous nous trouvâmes seuls; la pudeur et la crainte
De roses et de lis à l'envi l'avoient peinte.
Je triomphai des lis et du cœur dès l'abord;
Le reste ne tenoit qu'à quelque rose encor.
Sur le point que j'allois surmonter cette honte,
On me vint interrompre au plus beau de mon conte:
Iris entre; et depuis je n'ai pu retrouver
L'occasion d'un bien tout près de m'arriver[3].

1 La Fontaine, *Élégies*, 2, t. VI, p. 5.
2 *Ibid.*, p. 6.
3 *Ibid.*, p. 7.

Après s'être plaint ainsi à l'Amour de plusieurs autres belles, il s'adresse à Clymène, dont il est épris; mais elle refuse d'écouter ses vœux parce-qu'elle regrette un objet chéri; et alors il se dit à lui-même:

Que faire? mon destin est tel qu'il faut que j'aime.
On m'a pourvu d'un cœur peu content de lui-même,
Inquiet, et fécond en nouvelles amours:
Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours.
Si faut-il une fois brûler d'un feu durable.
. . . .
Si l'on ne suit l'Amour, il n'est douceur aucune.
Ce n'est point près des rois que l'on fait sa fortune.
Quelque ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois;
Et pour me rendre heureux un souris peut suffire[1].

On n'a jamais mieux loué les femmes, ni rien dit de plus galant et de plus flatteur pour leur vanité. Les vers suivants respirent une véritable passion:

Devant que sur vos traits j'eusse porté les yeux,
Je puis dire que tout me rioit sous les cieux.
Je n'importunois pas au moins par mes services;
Pour moi le monde entier étoit plein de délices:
J'étois touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours;
Mes amis me cherchoient, et parfois mes amours.
Que si j'eusse voulu leur donner de la gloire,
Phébus m'aimoit assez pour avoir lieu de croire,

1 La Fontaine, *Élégies*, 3, t. VI, p. 9 et 10.

Qu'il n'eût en ce moment osé se démentir.
. . . .
Adieu plaisirs, honneurs, louange bien aimée;
Que me sert le vain bruit d'un peu de renommée?
J'y renonce à présent; ces biens ne m'étoient doux
Qu'autant qu'ils me pouvoient rendre digne de vous.
Je respire à regret, l'ame m'est inutile[1].

Si ces élégies se soutenoient toujours sur ce ton, elles seroient au nombre des meilleurs ouvrages de La Fontaine; mais malheureusement il n'en est pas ainsi. N'oublions pas de remarquer que, malgré sa modestie, La Fontaine savoit fort bien s'apprécier, puisqu'ici il ne craint pas de dire qu'il est aimé d'Apollon, et qu'il peut donner la gloire: mes lecteurs auront encore plus d'une occasion de faire cette observation. La plus grande récompense qu'il promet à ses bienfaiteurs, à ceux qu'il chérit, ou aux belles qu'il veut flatter, est toujours de leur élever un temple dans ses vers.

Ces deux volumes, que La Fontaine publia dans l'année 1671, charmèrent madame de Sévigné; elle les envoya à sa fille, et l'interrogea ensuite ainsi, dans une première lettre: « Mais n'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six

[1] La Fontaine, *Élégies*, 4, t. VI, p. 13.

fables de La Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld : nous apprîmes par cœur celle du singe et du chat ; » puis elle en écrit quelques vers, et ajoute : « Et le reste. Cela est peint ; et *la Citrouille*, et *le Rossignol*, cela est digne du premier tome. » Il paroît que madame de Grignan, dont le goût étoit plus dédaigneux et moins sûr que celui de sa mère, critiqua ces nouvelles productions de La Fontaine ; car madame de Sévigné lui répondit : « Ne rejetez pas si loin ces derniers livres de La Fontaine ; il y a des fables qui vous raviront, et des contes qui vous charmeront : la fin des *Oies de frère Philippe, les Rémois, le Petit Chien*, tout cela est très joli : il n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat. Je voudrois faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique : il ne faut pas qu'il sorte du talent qu'il a de conter [1]. »

Ce défaut de constance, que madame de Sévigné reprochoit à La Fontaine, il le connoissoit, et il s'en accuse de manière à se le faire

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, du 27 avril 1671, 6 mai 1671, 9 mars 1672, t. II, p. 140, 349 et 352, édit. de 1818, in-8°.

pardonner par tous ceux qui sont sensibles aux charmes de la poésie.

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles:
Je suis chose légère, et vole à tout sujet;
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet;
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé mes jours;
Mais, quoi! je suis volage en vers comme en amours[1].

La Harpe observe sur ces vers, qu'après les *Fables* et les *Contes*, il n'étoit guère possible à La Fontaine d'aller plus haut; que les différents genres qu'il a essayés n'étoient pas cependant tous étrangers à son génie, et nous ont valu des ouvrages assez agréables, pour qu'on lui sache gré de s'en être occupé.

On peut ajouter avec vérité que, quand La Fontaine s'est écarté tout-à-fait des genres qui lui étoient propres, ce fut pour céder aux instances de ses amis, auxquels il ne savoit pas résister, et qui abusoient de la facilité de son caractère. Ainsi Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui, après avoir été secrétaire d'état, s'étoit retiré à l'Oratoire, fut engagé par sa

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 17, t. VI, p. 145; Platon, *Dialogue intitulé* Ἴων, *Mémoires de l'académie des inscriptions*, in-4°. t. XXXIX. p. 263.

mère et par les personnes qui s'intéressoient à l'éducation du jeune prince de Conti, à former un recueil des meilleures poésies chrétiennes: on imagina ensuite de prier La Fontaine, que M. de Loménie nomme, dans ses Mémoires, son ami particulier[1], de prêter son nom à ce recueil, afin de s'assurer par cette fraude pieuse un plus grand débit, et on ajouta un troisième volume de poésies diverses aux deux volumes de poésies chrétiennes. La Fontaine se soumit sans difficulté à ce qu'on exigeoit de lui, et il consentit à ce qu'on ornât le recueil des poésies diverses de quelques unes de ses fables; il rima une longue paraphrase du psaume XVII, *Diligam te, Domine*[2]: enfin il composa une épître dédicatoire au prince de Conti. Ainsi parut, sous la protection du nom de l'auteur de Joconde et de la Courtisane amoureuse, le *Recueil des Poésies chrétiennes et diverses*, en 3 volumes in-12. Cependant l'imposture n'existoit que sur le titre, et La Fontaine a soin d'instruire le public de la vérité, en disant au prince de Conti dans l'épître dédicatoire:

De ce nouveau recueil je t'offre l'abondance,
Non point par vanité, mais par obéissance.

[1] Walck., 1re édit., p. 395, note 26; d'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, in-4°, p. 314; Boissonade, *Journal de l'Empire*, 9 juin 1812; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, p. 55, in-12, ou p. 73 de l'édit. in-18.

[2] La Fontaine, *Odes*, 5, t. VI, p. 39.

Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état
Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat;
Mais craignant de sortir de cette paix profonde
Qu'ils goûtent en secret loin du bruit et du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire au jour[1].

Au reste, ce recueil est composé avec goût; on y trouve plusieurs morceaux qui méritent d'être lus, et qu'on chercheroit vainement ailleurs; entre autres la seule pièce de vers de quelque importance qu'ait composée Conrart. Cet excellent homme, ami et protecteur de tous les hommes de mérite de son temps, fut, par les réunions littéraires qui avoient lieu chez lui, le véritable créateur de l'Académie françoise[2]; et peut-être pensera-t-on que les services qu'il a rendus aux lettres devoient le mettre à l'abri du trait de satire qu'après sa mort Boileau lui a lancé[3]. Il étoit souvent affligé de la goutte; et Sarrasin, pour le consoler, lui adressa une ballade intitulée *le Goutteux sans pareil*[4]. Conrart y répondit par une autre ballade ayant pour titre *la misère des goutteux.*

1 *Ibid.*, *Épîtres*, 9, t. VI, p. 97.

2 Antillon, *Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes célèbres de la république des lettres*, 1709, in-8°, p. 1-133; *Menagiana*, 1715, t. II, p. 231; Vigneul de Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1701, t. III, p. 345 et 347; Pellisson, *Histoire de l'académie*, 1729, in-4°, p. 333.

3 Boileau, *Épîtres*, 1, vers 40, t. I, p. 270 de l'édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°.

4 Sarrasin, *Œuvres*, 1658, in-12; *Poésies*, p. 50.

La Fontaine le complimenta à ce sujet, en lui envoyant plusieurs ballades de sa composition [1]. Conrart lui en témoigna sa reconnoissance dans une lettre qui prouve à la fois sa modestie et la haute opinion qu'il avoit de notre poëte, quoique celui-ci n'eût encore à cette époque, c'est-à dire en 1660, rien fait paroître que la traduction de l'Eunuque. « Tout ce que vous m'avez envoyé, lui dit-il, m'a semblé admirable, et m'a extrêmement satisfait; vous m'aviez ordonné de ne me servir pas de tout mon esprit pour lire vos vers, et j'ai trouvé que je n'en avois pas le quart pour les estimer selon leur mérite. Au reste, monsieur, vous êtes le plus modeste de tous les poëtes que j'aie jamais connus, puisque vous me priez d'avoir de l'indulgence pour vos ballades, et que vous les traitez d'inférieures à une que M. de Sarrasin m'obligea de faire, il y a plusieurs années, pour répondre à celle qu'il m'adressa. C'est l'unique que j'aie faite de ma vie, et elle ne doit être comptée que pour un impromptu fort indigne de voir le jour, et d'être placée en un lieu si

[1] La lettre de La Fontaine, ainsi que nous l'apprenons de la réponse de Conrart, fut écrite le 27 février 1660; mais par la négligence de Furetière, qui s'étoit chargé de la remettre, Conrart ne la reçut que le 27 avril, et répondit le 1[er] mai 1660. Cette lettre inédite de Conrart s'est trouvée dans les papiers de la succession de La Fontaine, que possède M. le vicomte Héricart de Thury.

éminent; comment seroit-elle digne de votre approbation et de celle de M. de Maucroix? C'est à vous autres, messieurs, à prétendre à faire aller votre nom jusqu'à la postérité; mais il y a trop de chemin à faire pour un homme comme moi. Quand même vous me serviriez tous deux de guides, je ne pourrois me promettre d'y arriver, parceque je ne me sens pas capable de vous suivre; c'est assez que je vous regarde de loin, et que j'aie le plaisir de voir de temps en temps combien vous approchez. Toute la grace que je vous demande, c'est que vous ne m'oubliez point par le chemin, encore que vous m'ayez laissé bien loin derrière vous, et que vous me fassiez quelquefois l'honneur de m'assurer que vous ne cessez point de m'aimer. »

Il y a dans le troisième volume du recueil dont nous nous occupons, une ode de François de Maucroix, adressée à Conrart, qui justifie les éloges qui lui sont donnés dans la lettre que nous venons de citer [1]. Cette ode précède immédiatement les poésies de La Fontaine qui terminent le recueil. Ces poésies sont, l'*Élégie pour*

[1] *Poésies chrétiennes et diverses*, 1671, in-12, t. III, p. 334; *Nouvelles œuvres diverses de La Fontaine et de Maucroix*, 1820, p. 264.

Fouquet, l'*Ode au Roi pour le même*, des *fragments de Psyché*, et six *Fables* prises dans les six premiers livres.

La même facilité de caractère qui avoit fait consentir notre poëte à mettre son nom aux *Poésies chrétiennes et diverses* le détermina, d'après les instances de MM. de Port-Royal, à traiter le sujet de *la Captivité de saint Malc*, tiré d'une épître de saint Jérôme, qui avoit été traduite en françois par Arnauld d'Andilly [1]. Ce n'est pas que ce poëme, qu'il dédia au cardinal de Bouillon, soit dépourvu de mérite: Jean-Baptiste Rousseau l'estimoit beaucoup; et Lebrun, impie par nature, a, dans une note manuscrite de son exemplaire des Œuvres diverses de La Fontaine, porté de cette production le jugement suivant: « Ce petit poëme, quoique le sujet en soit pieux, est rempli d'intérêt, de vers heureux et de beautés neuves. » Malgré des autorités aussi imposantes, nous oserons dire que dans cet écrit La Fontaine est resté au-dessous de son sujet; c'est, suivant nous, un des plus heureux qui puissent se présenter sous la plume d'un poëte. Quoi de plus digne en effet des couleurs de la poésie, qu'un jeune homme et une jeune et belle vierge qui tous deux ont fait

[1] La Fontaine, *La captivité de saint Malc*, t. V, p. 295-324.

vœu de chasteté; qui, tous deux d'un rang élevé, deviennent esclaves par le sort de la guerre; qui sont envoyés dans un désert pour y garder les troupeaux, et qui, pour obéir à leurs vœux sacrés, résistent aux desirs qui les consument, à tout ce que l'amour peut offrir de tentations sous un climat brûlant, dans la silencieuse solitude du désert, quand rien ne peut les distraire du charme irrésistible qui les entraîne l'un vers l'autre, quand aucun obstacle ne s'oppose à leur inéffable bonheur, si ce n'est la crainte d'offenser le Dieu qu'ils adorent? Mais ils se voient soumis à des épreuves plus difficiles encore: pour éviter la mort dont ils sont menacés, il leur faut feindre un hyménée qu'exige un maître avare et cruel, qui veut multiplier le nombre de ses esclaves. La même couche reçoit et l'amant et l'amante; ils s'exhortent mutuellement à une résistance qui paroît impossible. Bientôt le fougueux jeune homme presse contre son sein la vierge, dans la coupable espérance de lui faire partager le délire auquel il est en proie: elle résiste; et son éloquence toute divine triomphe de celui qui la contemple avec délices, et qui l'écoute avec admiration. Alors tous deux, à genoux, enlacés dans les bras l'un de l'autre, lèvent au ciel leurs yeux

baignés de pleurs, et reportent vers Dieu tous ces sentiments d'amour dont leurs cœurs sont embrasés. Cependant la nature, trop foible, succomberoit à tant de tourments; ils fuient ensemble, sont poursuivis, s'élancent dans la caverne d'une lionne furieuse qui allaitoit ses petits. Par un miracle inattendu, l'animal féroce les protége, et met en pièces l'Arabe, dont le cimeterre, déja levé sur eux, alloit leur donner la mort. Enfin, après avoir échappé à mille dangers, ils arrivent à une bourgade chrétienne, se disent un éternel adieu; et fidèles aux vœux qu'ils avoient formés, ils se renferment pour toujours dans des cloîtres différents, et demandent à Jésus-Christ, au pied des autels, la céleste récompense d'un si douloureux sacrifice.

Dans l'invocation à la Vierge, qui commence le poëme, La Fontaine s'exprime ainsi :

Mère des bienheureux, Vierge, enfin, je t'implore,
Fais que dans mes chansons aujourd'hui je t'honore;
Bannis-en ces vains traits, criminelles douceurs
Que j'allois mendier jadis chez les neuf sœurs[1].

Ces vers ont fait croire que La Fontaine avoit écrit ce poëme dans un accès de repentir. Si ce repentir eut lieu, il ne fut pas de longue durée,

[1] La Fontaine, *La captivité de saint Male*, t. V, p. 300.

et notre poëte ne tarda pas à composer de nouveaux contes, au moins aussi licencieux que les premiers.

Ses ouvrages avoient tout fait pour sa réputation, mais rien pour sa fortune, que son insouciance, son inexpérience pour les affaires, et son peu de conduite avoient presque anéantie. Heureusement son caractère lui avoit procuré beaucoup d'amis: ils s'étoient occupés à lui assurer une honorable indépendance, et ils avoient réussi en lui obtenant, ainsi que nous l'avons déja dit, la charge de gentilhomme servant de Madame la duchesse douairière d'Orléans [1]; mais celle qu'il avoit déclarée dans son épître dédicatoire au duc de Guise « la maîtresse de ses loisirs, » et dont la protection lui eût été alors si utile, Marguerite de Lorraine, termina ses jours le 13 avril 1672. Il ne resta rien à notre poëte de ses bienfaits qu'un titre honorifique, qu'il conserva toujours, et qu'il prenoit dans tous ses actes.

Ce fut vers ce temps que madame de La Sablière fit cesser la position pénible où se trou-

[1] Montenault, dans sa *Vie de La Fontaine* (t. I, p. XIV, de l'édit. des fables in-folio), a dit que La Fontaine avoit obtenu une place de gentilhomme chez MADAME Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans: c'est une erreur que l'examen des actes et des papiers de famille de La Fontaine nous a donné les moyens de rectifier, mais que, d'après Montenault, nous avions commise dans nos deux précédentes éditions, in-8°, p. 90, 121 et 398, et in-18, t. I, p. 203.

voit La Fontaine, en le retirant chez elle[1]. Elle l'a gardé tant qu'elle a vécu, et lorsqu'elle-même, ainsi que nous le dirons, avoit abandonné sa maison, lorsque le poëte lui étoit devenu indifférent, et qu'elle ne pouvoit plus chérir dans La Fontaine que l'ami sincère et dévoué. Elle lui épargna pendant vingt ans tous les tracas de la vie. Elle pourvoyoit, dit d'Olivet, à tous ses besoins, persuadée qu'il n'étoit guère capable d'y pourvoir lui-même. La Fontaine devint une partie inséparable de sa famille. « J'ai renvoyé tout mon monde, disoit-elle un jour; je n'ai gardé que mon chien, mon chat et La Fontaine[2]. » Elle avoit une telle confiance dans la sincérité de ses discours, qu'elle répétoit souvent: « La Fontaine ne ment jamais en prose. » Le lecteur ne sera pas étonné si la vie de madame de La Sablière se trouve désormais mêlée avec la vie de La Fontaine: rien de ce qui concernoit les destinées de cette généreuse bienfaitrice ne pouvoit être étranger à celles de notre poëte. Essayons donc de la faire connoître.

Parmi ce grand nombre de femmes charmantes, douées des dons de la beauté et de ceux de l'esprit, qui exercèrent, suivant nous, une

[1] Perrault, *Hommes illustres*, in-fol., 1696, p. 84; d'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, in-4°, t. II, p. 279; Walck., 1re édit., p. 399, note 30.

[2] D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, in-4°, p. 280.



din pinx. — Tony Johannot Sc.

MME DE LA SABLIÈRE.

si forte influence sur la perfection de la littérature et des arts dans le siècle de Louis XIV, nulle ne fut plus remarquable que madame de La Sablière. Son nom étoit Hessein, et elle étoit la sœur de cet Hessein, ami intime de Boileau et de Racine, mais redouté par eux [1], parcequ'il étoit le modéle ou l'émule de cet oncle de Fontenelle [2] qu'a immortalisé la muse de Rulhière,

.... Ce monsieur d'Aube
Qu'une ardeur de dispute éveilloit avant l'aube [3].

Madame de La Sablière ne ressembloit en rien à son frère sous ce rapport: elle étoit au contraire aussi réservée, aussi modeste que savante: non seulement elle entendoit parfaitement la langue du siècle d'Auguste, et savoit par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile, mais elle n'étoit étrangère à aucune des connoissances humaines cultivées de son temps. Sauveur et Roberval, tous deux de l'académie des sciences, lui avoient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie [4]. Le célèbre

1 *Œuvres de La Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 546, note 3; *Œuvres de Racine*, 1820, t. VI, p. 174, 179, 181.

2 Voyez sur Richer d'Aube, Walck. dans la *Biographie universelle*, à l'art. *Fontenelle*, t. XV, p. 224; Trublet, *Mémoires sur la vie de Fontenelle*.

3 Rulhière, *Discours sur les disputes*, dans les *Jeux de mains* et autres poëmes, 1808, in-8°, p. 27.

4 Fontenelle, *Éloge de Sauveur*, dans les *Œuvres diverses*, in-fol., La Haye, 1729, t. III, p. 232.

Bernier, son ami particulier, et qui, comme La Fontaine, logeoit chez elle, lui avoit enseigné l'histoire naturelle et l'anatomie, et l'avoit initiée aux plus sublimes spéculations de la philosophie: c'est pour elle qu'il fit cet excellent abrégé des ouvrages de Gassendi, où le système de ce précurseur de Newton et de Locke se trouve exposé avec plus de clarté que dans aucun autre [1]. Tant de science dans madame de La Sablière ne nuisoit en rien aux charmes de son sexe; sa maison étoit le séjour des graces, de la joie et des plaisirs. Son mari, M. Rambouillet de La Sablière, secrétaire du roi, et un des régisseurs des domaines, joignoit à une grande fortune les talents du poëte, la politesse de l'homme du monde, le don de plaire, et l'habitude de la plus aimable galanterie. Il étoit le fils du financier Rambouillet, un des titulaires des cinq grosses fermes, qui avoit élevé à grands frais, à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, un célébre et magnifique jardin, sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui bâtie la rue qui porte son nom [2]. Les seigneurs de la cour les plus dissipés, tels que les Lauzun, les Rochefort, les Brancas, les La Fare,

1 Degerando, article *Gassendi*, dans la *Biographie universelle*, t. XVI, p. 522.

2 Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits;* Germain Brice, *Description nouvelle de la ville de Paris*, 1698, in-12, t. I, 357; Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, in-fol., t. II, p. 287. Voyez encore le huitième plan de Paris, qui est dans le *Traité de la police*, par Delamare, 1705, in-fol., t. I, p. 86.

les de Foix, les Chaulieu, aimoient à se réunir chez M. de La Sablière, avec les étrangers les plus illustres, les hommes les plus éminents dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, les femmes les plus remarquables par leurs attraits et leur esprit[1]; et madame de La Sablière, par sa conversation toujours variée, par sa politesse exquise, par sa gaieté naturelle, étoit l'ornement, le lien et l'ame de ces cercles brillants. Quoiqu'elle n'ait jamais composé aucun ouvrage, telle étoit sa réputation dans l'étranger, que Bayle, en rendant compte, dans son journal, d'un livre que Bernier avoit dédié à cette dame, dit: « Madame de La Sablière est connue par-tout pour un esprit extraordinaire et pour un des meilleurs; M. Bernier, qui est un grand philosophe, ne doute pas que le nom illustre qu'il a mis à la tête de ce traité-là n'immortalise son ouvrage, plus que son ouvrage n'immortalisera son nom[2]. » Louis XIV, à l'œil scrutateur duquel aucun genre de mérite n'échappoit, sut apprécier madame de La Sablière, et l'honora plusieurs fois de ses dons[3]. Ce n'est

1 Walck., 1re édit., p. 399, note 35; Chaulieu, *Œuvres*, t. I, p. 167, édit. de 1774, in-8°.

2 Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, mois de septembre 1685, t. IV, p. 1020, et *Œuvres*, in-fol., t. IV, p. 374 et 375.

3 Perrault, dans la préface de son *Apologie des femmes*, 1694, in-4°, p. 6, ou *Œuvres posthumes*, Cologne, 1729, in-12, p. 344.

pas seulement La Fontaine qui loue dans cette femme célèbre,

......Ses traits, son souris, ses appas,
Son art de plaire et de n'y penser pas,
....
Et ce cœur vif et tendre infiniment
Pour ses amis......
Et cet esprit qui, né du firmament,
A beauté d'homme avec grace de femme[1];

ce sont tous les écrits, tous les mémoires du temps. Elle eut le bonheur, tant qu'elle vécut, de recueillir les suffrages universels[2]; et si Boileau, pour se venger de ce qu'elle avoit justement critiqué quelques uns de ses vers, la poursuivit de ses traits satiriques, ce fut du moins lorsqu'elle fut descendue dans la tombe[3].

Mes lecteurs, qui connoissent maintenant l'amie de La Fontaine, tranquilles désormais sur

1 La Fontaine, *Fables*, XII, 15, t. II, p. 290.

2 Fontenelle, *Œuvres diverses*, in-fol., t. III, p. 222; d'Olivet, *Histoire de l'académie*, in-4°, p. 279; Perrault, *Hommes illustres*, in-fol., p. 84; Perrault, *Apologie des femmes*, p. 6 de la préface; Bayle, *République des lettres*, 1785, septembre, p. 1020; Chaulieu, *Œuvres*, 1774, in-8°, t. I, p. 167; Amelot de La Houssaye, dans la préface de son édition des *Maximes de La Rochefoucauld*, 1743, in-12, p. XIX.

3 Boileau, *Dialogue ou Satire* X, in-4°, 1694, p. 17, *Œuvres*, 1747, in-8°, t. I, p. 192, 437 et 466; Perrault, *Apologie des femmes*, p. 6 de la préface, et t. I, p. 437 des *Œuvres de Boileau*, édit. de 1747; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. V, p. 31 des *Œuvres complètes*, 1808, in-8°; La Beaumelle, *Mémoires de madame de Maintenon*, t. II, p. 4; madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 18 septembre 1680; *Mémoires de Mademoiselle*, t. VI, p. 69; Montchenay, *Bolæana*, p. 79, ou t. V, p. 68 des *Œuvres de Boileau*, 1747, in-8°; Walck., 1re édit., p. 401, note 40.

le sort de ce poëte, pourront plus facilement fixer leur attention sur ce que nous avons à dire relativement à ses écrits.

Il eut la douleur de perdre, en 1673, son ami Molière, né seulement quelques mois après lui, et auquel il survécut plus de vingt ans. La prédiction que renferment les vers qu'il écrivit alors sous le titre d'épitaphe ne s'est malheureusement que trop vérifiée :

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.
....
Ils sont partis! et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts[1].

L'époque qui précède immédiatement la mort de notre grand comique est celle des conquêtes et de la plus grande gloire de Louis XIV. Lorsque ce monarque se disposoit à envahir la Hollande, il courut un virelai assez plaisant que l'on attribua dans le temps à La Fontaine, et que nous avons pour la première fois introduit dans les OEuvres complètes de ce poëte[2], non que

1 La Fontaine, *Épitaphes*, 3, t. VI, p. 297; Bussy-Rabutin, *Lettres*, 1737, in-12, t. IV, p. 48; *Recueil des épitaphes les plus curieuses faites sur la mort du fameux comédien le sieur Molière*, Utrecht, 1697, p. 132.

2 La Fontaine, *Poésies diverses*, 3, t. VI, p. 183; Bussy-Rabutin, *Lettres*, t. V,

nous soyons certains qu'il est de lui, mais parceque les éditeurs de ces nouvelles Œuvres complétes, à l'exemple de ceux qui les ont précédés, ont cru devoir réimprimer non seulement les ouvrages qui sont réellement de La Fontaine, mais encore ceux qu'on lui a attribués, et dont les auteurs sont ignorés: système condamnable, qui a surchargé les Œuvres de notre poëte de mauvaises pièces de vers, auxquelles il n'a eu aucune part, et qui sont indignes de lui[1].

Ce qui feroit cependant croire que ce virelai pourroit bien être de lui, c'est que, malgré l'insouciance de son caractère, ses liaisons avec les hommes illustres de son temps lui faisoient prendre un grand intérêt aux événements de la politique et à ceux de la guerre. Turenne l'honoroit d'une amitié toute particulière. Ce grand capitaine avoit un goût très vif pour la littérature; il aimoit sur-tout nos anciens poëtes[2], et, par cette raison peut-être, il admiroit les ouvrages de La Fontaine.

p. 235, lettre 168, édit. de 1727, in-12; *Œuvres complètes de La Fontaine*, 1820, in-18, t. XIII, p. 196; *Nouvelles œuvres diverses de J. de La Fontaine, et poésies de François de Maucroix*, 1820, in-8°, p. 132; *Manuscrit de la bibliothèque de Monsieur, à l'Arsenal*, n. 151, t. I, p. 269.

[1] *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. IX à XI de la préface de l'éditeur.

[2] Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1769, in-12, t. I, p. 253, ou 1721, in-12, t. I, p. 389.

Lorsqu'après les succès de sa belle campagne sur le Rhin, Turenne eut dispersé avec vingt mille hommes une armée de soixante et dix mille Allemands commandés par Caprara et le vieux duc de Lorraine, La Fontaine lui adressa successivement deux lettres en vers. Dans la première il dit :

Grande est la gloire, ainsi que la tuerie[1].

En effet, l'incendie du Palatinat, le sanglant combat de Sénef, livré par Condé, rendirent cette campagne fameuse par les désastres qu'elle occasiona, et par les malheurs des peuples.

Si l'on s'en rapportoit au président Hénault et à Voltaire, on croiroit que la seconde conquête de la Franche-Comté par Louis XIV a été aussi facile et aussi peu sanglante que la première, et cependant notre poëte dans cette épître, en parlant de cette conquête, nous dit :

Louis lui-même, effroi de tant de princes,
Preneur de forts, subjugueur de provinces,
A-t-il conquis ces états et ces murs
Sans quelque sang, non de guerriers obscurs,
Mais de héros qui mettoient tout en poudre?
Les Bourguignons en éprouvant sa foudre

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 11, t. VI, p. 102.

Ont fait pleurer celui qui la lançoit.
Sous les remparts que son bras renversoit
Sont enterrés et quelques chefs fidèles,
Et les Titans à sa valeur rebelles [1].

Ici c'est le poëte qui est plus vrai et plus exact que les historiens; car nous apprenons d'après les lettres de Pellisson que cette campagne ne se fit pas sans beaucoup de perte. L'armée éprouva une disette de fourrage, et les chevaux même du roi ne mangeoient que des feuilles. La petite ville de Faverney fit résistance, on la prit d'assaut et elle fut pillée. Mais il périt dans ce siège plusieurs gardes du corps [2]. Remarquons que La Fontaine dit les *Bourguignons* en parlant des *Francs-Comtois*, parcequ'alors, pour désigner la *Franche-Comté*, on disoit plus habituellement la *Comté de Bourgogne*. L'épithète de *subjugueur*, que notre poëte donne à Louis XIV, n'aura pu échapper non plus au lecteur attentif. Nul de nos auteurs classiques n'a, plus que La Fontaine, enrichi la langue de mots heureusement créés ou empruntés à nos vieux auteurs. Les lexicographes, qui ont voulu ne rien omettre en ce genre, ont cependant négligé de re-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 11, t. VI, p. 104.

[2] Pellisson, *Lettres historiques*, t. II, p. 135; Bussy-Rabutin, *Mémoires*, 1769, in-12, t. II, p. 174; le duc de Villars, *Mémoires*, 1758, in-12, t. I, p. 27-41; La Fare, *Mémoires*, dans les *Œuvres diverses*, p. 135.

cueillir celui-là. C'est aussi La Fontaine qui a créé le mot *fabuliste*, avant lui inconnu dans notre langue [1].

Nous apprenons aussi par cette première épître qu'un jour Turenne, voyageant avec notre poëte pour aller prendre le commandement de l'armée, lui récita une épigramme et une ballade de Marot. La Fontaine, qu'enchantoit une telle conformité de goûts entre lui et le héros, se complaît à lui rappeler cette circonstance :

Car on vous aime autant qu'on vous estime.
Qui n'aimeroit un Mars plein de bonté?
Car en tels gens ce n'est pas qualité
Trop ordinaire. Ils savent déconfire;
Brûler, raser, exterminer, détruire;
Mais qu'on m'en montre un qui sache Marot.
Vous souvient-il, seigneur, que mot pour mot,
Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure,
Frère Lubin, et mainte autre écriture,
Me fut par vous récitée en chemin [2]?

Dans la seconde épître, La Fontaine dit qu'un temps viendra qu'on inscrira ces vers au temple de mémoire :

Turenne eut tout: la valeur, la prudence,
L'art de la guerre, et les soins sans repos.

[1] La Fontaine, *Préface des Fables*, t. I, p. 19.
[2] *Ibid.*, *Épîtres*, XI, t. VI, p. 102; Marot, 1731, t. II, p. 134, et t. III, p. 95.

Romains et Grecs, vous cédez à la France:
Opposez-lui de semblables héros [1].

Mais le poëte, comme s'il étoit saisi d'une crainte prophétique, avoit dit en commençant son épître :

Hé quoi! seigneur, toujours nouveaux combats!
Toujours dangers! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir? Tout meurt, tout héros passe.
. . . .
Songez-y bien, si ce n'est pour vous-même,
Pour nous, seigneur [2].......

Le 27 juillet 1675, c'est-à-dire quelques mois après que La Fontaine eut tracé ces vers, Turenne fut ravi à la France; les ennemis aussitôt en franchirent les frontières, et en ravagèrent le sol.

Cette terrible catastrophe ne fit qu'accroître l'horreur que notre poëte avoit pour les combats, et qu'il manifeste en toute occasion. Ce caractère de douceur et de bonté, qui le distinguoit si éminemment, augmentoit encore son penchant pour la société des femmes, qu'il préféroit à celle des hommes.

Une de ses meilleures amies, et une de ses

[1] La Fontaine, *Épîtres*, XII, t. VI, p. 110.
[2] *Ibid.*, t. VI, p. 106.

plus constantes protectrices, fut madame de Thianges, sœur de madame de Montespan et de l'abbesse de Fontevrault. Ces trois filles du duc de Mortemart plaisoient, ainsi que le duc de Vivonne leur frère, par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de finesse, et de naïveté, qu'on distinguoit à la cour par la dénomination particulière d'*esprit des Mortemart*[1], et qui charmoit d'autant plus qu'il avoit une sorte de vertu communicative, et faisoit valoir l'esprit des autres. Madame de Fontevrault, la plus jeune et la plus belle des trois sœurs, que Saint-Simon nomme la reine des abbesses, joignoit encore aux qualités communes à toute sa famille un savoir rare et étendu. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état dans l'étude de l'Écriture-Sainte, de la théologie, des Pères de l'Église et des langues savantes, qu'elle possédoit parfaitement. Elle étoit adorée dans son ordre, où elle donnoit l'exemple, et où elle entretenoit la plus grande régularité: chargée de son voile et de ses vœux, elle paroissoit fréquemment à la cour, y partageoit la faveur de ses sœurs, étoit de toutes les fêtes, sans que jamais sa réputation en ait souffert la moin-

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, 1785, in-12, t. XXIV, p. 56; Saint-Simon, *Œuvres complètes*, 1791, in-8°, t. II, p. 7; Madame de Caylus, *Souvenirs*, 1806, in-12, p. 116.

dre atteinte [1]. Les deux autres se ressembloient par leur penchant pour les plaisirs, par la gaieté et la vivacité de leurs reparties, par leur talent pour la raillerie; mais il y avoit entre elles cette différence, que les plaisanteries de madame de Thianges n'avoient jamais rien de dur ni d'injuste, tandis que madame de Montespan étoit dénigrante et caustique, et si habile à saisir au premier coup d'œil les ridicules ou les défauts de chacun, que les officiers redoutoient de défiler devant le roi lorsqu'elle se trouvoit à côté de lui, et qu'ils appeloient cela « passer par les armes [2]. » Du reste, quoique haute et impérieuse, elle étoit la première à se moquer des ridicules préjugés de madame de Thianges, qui se glorifioit de l'antiquité de sa race, et attribuoit l'avantage qu'elle se supposoit sur les autres par la perfection de son tempérament, et la délicatesse de ses organes, à la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des mortels [3]. Madame de Montespan, exempte de tout préjugé, concevoit ou encourageoit toutes les idées grandes et généreuses qui pouvoient contribuer à la gloire personnelle du roi ou à la

[1] Saint-Simon, *Œuvres*, t. II, p. 9.
[2] *Ibid.*
[3] Madame de Caylus, *Souvenirs*, p. 117; Montpensier, *Mémoires*, t. VIII, pag. 352 et 356.

splendeur de son règne[1] : femme qui eût paru vraiment digne d'être assise sur le trône, si, à côté de celle qui s'y trouvoit placée, elle n'avoit pas insolemment usurpé toute la puissance et tous les droits d'une reine. Elle appeloit auprès d'elle, et protégeoit les gens de lettres. Madame de Thianges les admettoit dans sa familiarité, et s'en faisoit aimer. Plus âgée que sa sœur de dix ans, et moins belle, il ne pouvoit exister entre elles aucune rivalité; aussi elles furent toujours unies. Mais lorsque madame de Montespan eut cessé d'être la maîtresse du roi, et se fut retirée de la cour, madame de Thianges y resta, et conserva, malgré la disgrace de sa sœur, la faveur et la confiance de Louis XIV. Elle a joui de ses bienfaits jusqu'à la fin de ses jours, et du privilége des entrées du cabinet, le soir après souper, avec les princesses[2]. A l'époque dont nous nous occupons, elle avoit cessé d'être jeune; elle commençoit à donner dans la dévotion, ne mettoit plus de rouge, cachoit sa gorge, et tâchoit de se retrancher sur les plaisirs de la table qu'elle aimoit beaucoup; mais ce qui étoit plus difficile, c'étoit de se restreindre sur son

1 Madame de Caylus, *Souvenirs*, 1806, in-12, p. 127 à 129; La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. III et IV, t. I, p. 217 à 296, et t. II, p. 1 à 168.

2 Dangeau, *Journal*, t. I, p. 430; Pierre Michon Bourdelot, *Relation des assemblées faites à Versailles pendant ce carnaval de l'an* 1683, 1683, in-12, p. 94 à 113.

penchant à la raillerie et à la médisance. Cependant elle y prenoit garde, et quand il lui échappoit quelque trait mordant, elle faisoit un cri, en détestant sa mauvaise habitude. Madame de Sévigné, à qui nous empruntons ces détails, dit que madame de Thianges en étoit devenue plus aimable [1]. En effet, malgré ses dispositions à la dévotion, elle pardonnoit à La Fontaine ses contes, et le servoit à la cour de tout son pouvoir.

Au commencement de l'année 1675, elle donna pour étrennes au duc du Maine, fils légitimé du roi et de madame de Montespan, une chambre toute dorée, grande comme une table. Au-dessus de la porte, il y avoit, en grosses lettres, *Chambre du sublime;* au-dedans, un lit et un balustre, avec un grand fauteuil dans lequel étoit assis le duc du Maine, fait en cire, et fort ressemblant; auprès de lui, M. de La Rochefoucauld, auquel il donnoit des vers pour les examiner; autour du fauteuil, M. de Marcillac, et Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve, madame de Thianges et madame de La Fayette lisoient des vers ensemble. Au dehors du balustre, Despréaux, avec une fourche, empêchoit sept ou huit méchants poëtes d'approcher; Racine étoit auprès de Despréaux,

1 Sévigné, *Lettres*, en date du 5 janvier 1674, t. III, p. 196.

et, un peu plus loin, La Fontaine, auquel il faisoit signe d'avancer. Toutes ces figures étoient de cire et en petit; les principales étoient fort ressemblantes, parceque ceux qu'elles représentoient avoient posé devant l'artiste[1].

Ce fait, qui nous est attesté par plusieurs contemporains, augmente encore la difficulté que l'on éprouve à rendre raison du silence de Boileau sur la fable dans son *Art poétique*. Cet admirable poëme parut en 1674, dans le premier recueil que donna l'auteur de ses œuvres complétes. Il devoit renfermer des préceptes sur tous les genres de poésies; et Boileau en effet y donne en peu de mots la poétique de l'idylle, de l'églogue, de l'élégie, de l'ode, du sonnet, de l'épigramme, du vaudeville même. Il ne dit rien de l'apologue, que les anciens ont fait descendre du ciel pour l'instruction des hommes; cependant on ne peut douter que Boileau ne reconnût tout le mérite du fabuliste françois, lui qui, dans l'effusion de son admiration pour cet auteur et pour notre grand comique, dit un jour : « La belle nature et tous ses agréments ne se sont fait sentir que depuis que Molière et La

[1] Bussy-Rabutin, *Supplément de ses mémoires*, t. I, p. 181. Ce fait y est rapporté sous la date du 12 janvier 1675; Matthieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 68, de l'édit. in-18, et p. 89 de l'édit. in-12; *Menagiana*, 1715, in-12, t. I, p. 232.

Fontaine ont écrit. » On a attribué cette omission à la désunion qu'on croit avoir existé alors entre Boileau et La Fontaine; mais il eût mieux valu pour l'auteur de l'*Art poétique*[1] qu'il commît l'injustice de parler de la fable sans faire mention de La Fontaine, que d'omettre dans un ouvrage tel que le sien de caractériser un genre de poésie dans lequel Phèdre avoit laissé de si parfaits modèles. Au reste, La Fontaine s'est plu dans divers endroits de ses ouvrages à donner des préceptes sur ce genre d'écrire, et dans son premier recueil de fables, il l'avoit fait dans des vers qui sont tellement dans la manière de Boileau, qu'ils semblent avoir été composés d'avance pour suppléer à la lacune que le législateur du Parnasse devoit laisser dans son code poétique.

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui:
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire[2].

Il paroît que l'omission du nom de La Fontaine et du genre de la fable dans l'*Art poétique* fut

[1] Walck., 1re édit., p. 407, note 56; *Bolæana*, p. 114; *Œuvres de Boileau*, 1747, in-8°, t. V, p. 23.

[2] La Fontaine, *Fables*, VI, 1, t. I, p. 247.

souvent reprochée à Boileau par ses contemporains. Louis Racine et de Losme de Monchesnay nous ont fait part des conversations qu'ils avoient eues avec lui à ce sujet; tous deux s'accordent à dire que Boileau s'excusoit sur ce que La Fontaine avoit imité Marot et Rabelais, et n'étoit pas le créateur de son genre. Mais il y avoit peu de franchise dans cette réponse, et la preuve en est dans l'aveu que la force de la vérité lui arracha lorsque de Monchesnay le fit expliquer sur ce point: « Au reste, lui dit-il, La Fontaine a quelquefois surpassé ses originaux; il y a des choses inimitables dans ses fables; et ses contes, à la pudeur près qui y est toujours blessée, ont des graces et des délicatesses que lui seul étoit capable de répandre dans un pareil ouvrage. »

On a inséré pour la première fois, dans une des dernières éditions des Œuvres complètes de La Fontaine, une épigramme contre Boileau. Quoique nous pensions qu'en supposant qu'il soit certain que cette épigramme est de notre poëte, il ne l'est pas moins qu'elle n'a pas été composée contre Boileau [1], cependant nous ne nierons pas qu'on puisse soupçonner, d'après plusieurs indices, qu'au temps dont nous nous

[1] La Fontaine, *Épigrammes*, 6, t. VI, p. 309; *Les quatre saisons du Parnasse*, t. IV, p. 41; *Œuvres diverses de La Fontaine*, édit. stéréotype, 1813, in-18, t. I, p. XII des *Remarques sur La Fontaine*, et t. I, p. 184 des *Poésies*.

occupons, ces deux illustres écrivains ne fussent pas aussi unis qu'ils l'avoient été dans leur jeunesse. L'on doit dire, à la louange de Boileau, que la sévérité de ses principes et de ses mœurs paroît avoir été une des causes qui l'éloignèrent de La Fontaine. Boileau fut toujours par tempérament insensible auprès des femmes, et il ne montroit aucune indulgence pour les foiblesses qu'il n'avoit jamais ressenties. Si la cause du bon goût, outragé par la comparaison qu'on avoit établie entre le Joconde de Bouillon et celui de La Fontaine, l'avoit porté à écrire sa Dissertation, pour démontrer la prééminence de l'ouvrage de ce dernier, il s'en étoit repenti depuis. Il ne fit point imprimer de lui-même cette Dissertation, et, tant qu'il vécut, elle ne fut point admise dans le recueil de ses Œuvres. On ne peut douter que l'auteur de l'*Art poétique* n'ait eu en vue La Fontaine dans les vers suivants, aussi bien écrits que bien pensés :

Que votre ame et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui de l'honneur, en vers, infames déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable [1].

[1] Boileau, *Art poétique*, IV, 91 à 96, édit. de 1747, t. II, p. 155, ou 1re édit., de 1674, p. 137; et l'édit. stéréotype de M. Daunou, t. I, p. 367, *Lettre de Boi-*

Peut-être ces vers hâtèrent-ils la mesure de rigueur qui fut prise contre les nouveaux ouvrages de La Fontaine. Jusqu'alors les divers recueils de contes qu'il avoit publiés avoient paru avec privilège du roi. En 1675 il mit au jour un nouveau recueil, sous la rubrique de Mons, mais que nous soupçonnons avoir été imprimé à Paris [1]. Ce fut contre ce recueil qu'il y eut une sentence rendue par le lieutenant de police La Reynie, le 5 avril 1675 [2], qui en interdisoit le débit, attendu, est-il dit dans la sentence, « que ce petit livre est imprimé sans aucun privilège ni permission, qu'il se trouve rempli de termes indiscrets et malhonnêtes, et dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les bonnes mœurs, et d'inspirer le libertinage. » Malheureusement cette défense ne produisit d'autre résultat que d'augmenter, pour cet ouvrage qu'on vouloit interdire, l'empressement du public, déja très grand pour tout ce qui sortoit de la plume de La Fon taine. Il parut l'année d'après une autre édition de ce même recueil, évidemment imprimée en

leau à Brossette, en date du 3 juillet 1703, et lettre 116, dans l'édit. de 1721. Ce fut Gibert, professeur du collége des Quatre-Nations, qui, au bout de trente ans, fit remarquer le premier la faute de langue qui se trouvoit dans le premier vers.

1 *Nouveaux contes de M. de La Fontaine*, 1675, in-12, de 163 pages, chez Gaspard Migon, imprimeur à Mons; La Fontaine, *Contes*, liv. IV, t. III, p. 353 à 481.

2 Furetière, *Recueil de Factums*, 1694, t. I, p. 543, et t. II, p. 124, ou 1686. p. 59; *Œuvres complètes de La Fontaine*, 1822, in-8°, t. III, p. 349.

France subrepticement, quoiqu'elle porte le nom d'Amsterdam pour lieu d'impression [1].

Il ne faut pas croire cependant, d'après les termes de la sentence de police rapportés ci-dessus, que La Fontaine soit jamais tombé dans ce genre ignoble qui a souillé la plume des Théophile, des J.-B. Rousseau, des Ferrand et des Piron. Il en est accusé néanmoins par Gudin, qui, dans son *Histoire des contes*, prétend que notre poëte, pour complaire à la duchesse de Bouillon, fit une fois des vers obscènes. « Vers élégants, dit Gudin, pensées fines et même délicates, rendues avec des mots grossiers, que nous voudrions transcrire ici, parcequ'ils sont peu connus, que nous ne transcrirons pourtant point, par égard pour le public, auquel on ne doit pas présenter, même en badinant, ce qu'on n'oseroit pas faire entendre à une personne respectable. Nous dirons seulement ici, pour la gloire de La Fontaine, qu'on a défiguré ces vers dans quelques sottisiers où on les a imprimés, et dans lesquels on n'a pas manqué de lui faire dire tout le contraire de ce qu'il a dit, de sorte qu'on a fait une platitude sans mérite d'un badinage où il avoit conservé une certaine fleur de délicatesse

1 *Nouveaux contes de M. de La Fontaine*, Amsterdam, chez Corneille Jean Revel, 1676, in-12; Walck., 1re édit., p. 409, note 62.

et de décence[1].» Malgré une assertion aussi positive, et quoique nous ne connussions pas les vers auxquels l'historien des Contes fait allusion, nous avons affirmé dans les notes de notre première édition que La Fontaine ne pouvoit en être l'auteur. Les mots obscènes, disions-nous, n'auroient pu plaire à la duchesse de Bouillon, et le bon goût de notre fabuliste les réprouvoit[2]. Depuis, un homme qui a mérité par ses talents comme administrateur et comme publiciste d'être porté aux premières dignités de l'état nous a fourni les preuves de la vérité de notre opinion. Il a su de Gudin même quels étoient les vers dont il avoit voulu parler, et il nous a, en même temps, par une tradition certaine et qui remonte jusqu'à la source, fait connoître l'origine de ces vers et leur véritable auteur. On sait que la duchesse du Maine avoit à Sceaux composé sa cour de tous les beaux esprits de son temps, et formé une sorte de petite académie qu'elle se plaisoit à présider. Dans cette société brillante, la licence des mœurs de la régence n'étoit pas toujours bien déguisée par l'élégance du ton et la politesse des manières. Fontenelle s'y trouvant un jour dit que les idées les plus

1 Gudin, *Histoire des contes*, t. I, p. 176.
2 Walck., 1re édit., p. 490.

libertines pouvoient être présentées en termes décents. Ferrand ajouta que la pensée étoit tellement indépendante des mots, que les sentiments les plus délicats pouvoient s'exprimer en mots obscènes. Cette assertion parut si paradoxale, qu'il fut fait défi à Ferrand de justifier sa proposition par un exemple. Le lendemain, pour répondre à ce défi, il lut en présence de la princesse et de son académie les vers dont Gudin a fait l'éloge, et dont la pensée est que l'union des cœurs sans les jouissances de l'amour ne suffit point au bonheur, mais qu'aussi les jouissances de l'amour ne sont rien sans l'union des cœurs[1]. Il étoit important pour l'honneur de La Fontaine de le justifier de l'accusation de Gudin, et qu'on ne pût lui attribuer les vers par lesquels Ferrand n'a que trop bien prouvé la thèse qu'il avoit soutenue.

Nous avons remarqué le goût particulier de La Fontaine pour tous les genres de compositions qui rappeloient notre ancienne poésie. Dans les recueils de Contes qui précédèrent celui dont nous nous occupons ici, il avoit inséré des ballades et des arrêts d'amour. Dans celui-ci

[1] *Lettre de M. le marquis Garnier à l'auteur*, en date du 12 janvier 1821. Les vers de Ferrand s'y trouvent transcrits. M. Garnier pensoit qu'ils n'avoient jamais été imprimés; on m'a assuré qu'ils l'étoient; je ne suis pas assez érudit en ces matières pour décider ce point de critique.

il mit un *blason*, sorte de petit poëme dont le nom et la nature étoient tout-à-fait oubliés. Nos anciens poëtes entendoient par le mot *blason* la louange ou le blâme continu de la chose qu'on vouloit *blasonner*. Ce mot étoit encore en usage du temps d'Amyot. Cet auteur appelle une épitaphe un *blason funéral*. Les *blasonneurs* devoient écrire en rimes plates et en petits vers. Les plus grands vers ne devoient pas excéder huit ou dix syllabes. Le *blason* de La Fontaine est intitulé *Janot et Catin*[1]. Ce dernier nom dans l'ancien langage est le diminutif de Catherine, et Ronsard donne encore le nom de *Catin* à la reine Catherine de Médicis. La Fontaine dit au sujet de *Janot et Catin:* « J'ai composé ces stances en vieux style, à « la manière du *blason des fausses amours* et de « celui *des folles amours*, dont l'auteur est in- « connu. Il y en a qui les attribuent à l'un des « Saint-Gelais. Je ne suis pas de leur sentiment, « et je crois qu'ils sont de Cretin. » On pense aujourd'hui que le *blason des faulces amours* est de Guillaume Alexis, religieux de Lire, prieur de Bussy ou Buzy, au diocèse d'Évreux, qui vivoit vers 1480[2]. Quant à l'autre, il n'est pas bien sûr

[1] La Fontaine, *Poésies diverses*, 4, t. VI, p. 190.

[2] Le Duchat, dans la préface de son édition du *Blason des fausses amours*, à la suite des *Quinze joies du mariage*, La Haye, 1726, in-12, p. 214.

qu'il soit de Cretin, et Coustelier ne l'a point inséré dans l'édition qu'il a donnée de ce poëte. Au reste, l'imitation de La Fontaine est excellente, et l'on croit lire les vers simples et naïfs d'un de nos vieux poëtes, qui, sans changer son langage, et sans rien perdre de ses graces d'autrefois, est devenu pour nous parfaitement intelligible.

Il est probable que plusieurs des contes de ce recueil furent d'abord imprimés à part. Nous en avons la preuve, du moins pour le conte des *Troqueurs*, que nous avons retrouvé dans un recueil de pièces diverses formé par Huet [1]. Ce conte s'y trouve imprimé en grosses lettres italiques sur une feuille in-4° de huit pages. Il n'est signé que par les initiales de l'auteur M. D. L. F. Sans doute que le savant évêque l'avoit reçu de La Fontaine lui-même; car Huet, dans sa propre vie qu'il a écrite en latin, nous apprend que c'est précisément à l'époque où nous sommes arrivés, en 1674 [2], qu'il fit connoissance avec La Fontaine; et il met au nombre des années heureuses celle pendant laquelle il acquit cet ami, aussi remarquable par sa candeur et sa bonté, que par son esprit et ses talents. Le conte des *Troqueurs*, dans cette première impression, et

1 *Huetii, varia variorum*, t. V, 24e pièce. Notre cabinet de livres en renferme aussi un exemplaire : ces deux sont les seuls que nous ayons vus jusqu'ici.

2 *Huetii, Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 315 et 316.

dans les deux éditions du recueil dont nous avons parlé, contient à la fin dix vers que l'auteur a retranchés depuis, et qu'aucun éditeur moderne n'a connus[1]. Mais on a bien remarqué que La Fontaine avoit supprimé du conte de *l'Abbesse* celui de *Dindenaut*, qui s'y trouvoit intercalé dans les deux éditions du recueil dont nous venons de faire mention[2]. Tout ceci prouve que La Fontaine travailloit ses ouvrages avec plus de soin qu'on ne pense, puisque ses Contes, qui sont écrits avec beaucoup de négligence, en comparaison de ses Fables, offrent des variantes aussi considérables. Nous verrons par la suite qu'il ne craignoit pas de refaire en entier celles de ses fables dont il n'étoit pas satisfait.

Du reste, La Fontaine, dans ses nouveaux Contes comme dans les précédents, quand il parle de lui-même, ne dissimule rien, et se montre franc épicurien. Dans *le Diable de Papefiguière*, il fait, d'après François Rabelais, la peinture du pays de Papimanie, où tout le monde prospère, par opposition à celui de Papefiguière, maudit de Dieu, habité par les démons, auxquels tout tourne à mal :

Maître François dit que Papimanie

[1] La Fontaine, *Contes*, IV, 4, t. III, p. 374.
[2] *Ibid.*, 3, t. III, p. 364.

Est un pays où les gens sont heureux;
Le vrai dormir ne fut fait que pour eux:
Nous n'en avons ici que la copie.
Et, par saint Jean, si Dieu me prête vie,
Je le verrai ce pays où l'on dort.
On y fait plus, on n'y fait nulle chose;
C'est un emploi que je recherche encor.
Ajoutez-y quelque petite dose
D'amour honnête, et puis me voilà fort[1].

La réputation dont La Fontaine jouissoit manqua de le brouiller avec Benserade. Ce bel esprit, dont la renommée comme poëte étoit alors très grande, s'étoit avisé de mettre en rondeaux toutes les métamorphoses d'Ovide. Cet ouvrage, supérieurement imprimé aux dépens du roi, et orné de figures, parut in-4° en 1676. Il n'eut point de succès, mais il donna lieu à un rondeau épigrammatique, qui en eut beaucoup plus que tous ceux que Benserade avoit composés:

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guère;
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.
Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un rondeau,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine.

[1] La Fontaine, *Contes*, IV, 6, t. III, p. 382.

De ces rondeaux un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire;
Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

Ce rondeau, qui n'est point de Chapelle, mais d'un nommé Stardin[1], affligea La Fontaine. Déja il aspiroit à une place à l'académie françoise, dont Benserade étoit membre, et dans laquelle il avoit beaucoup d'influence. La Fontaine craignit que Benserade, qui s'étoit montré très sensible au trait malin du rondeau, ne devînt son ennemi, et ne cherchât par la suite à empêcher son élection. La Fontaine se trompoit: Benserade lui rendoit justice, et apprécioit tout son mérite. Il fut même un de ceux, ainsi que nous le dirons, qui contribuèrent le plus à sa nomination.

Quoique La Fontaine ait deux fois travaillé pour l'Opéra, cependant il désapprouvoit ce genre comme contraire au bon goût; mais il aimoit la musique, et les noms des meilleurs

[1] Racine le fils, dans une note sur les *Lettres de J.-B. Rousseau*, 1750, in-12, t. II, p. 301; Tallemant, *Vie de Benserade* en tête des *OEuvres de Benserade*, 1697, in-12, t. I, p. 30; *Menagiana*, t. II, p. 375; Saint-Marc, dans les *OEuvres de Chapelle*, 1755, in-12, p. 189; l'abbé de La Porte, *Portefeuille d'un homme de goût*, t. I, p. 112; Berthelin dans Richelet, *Dictionnaire des rimes*, 1751, in-8°, p. LXXXII; Prepetit de Grammont, *Traité de la versification françoise*, à la suite de la *Traduction en vers françois de l'Art poétique d'Horace*, 1711, in-12, p. 400; Boileau, *Lettre à Brossette*, en date du 14 mars 1706, t. IV, p. 552.

artistes des deux sexes, tant d'Italie que de France, lui étoient familiers. M. de La Sablière l'avoit introduit dans une maison où il jouissoit de leurs talents et de l'agrément de leur société; c'étoit celle de M. de Niert, premier valet-de-chambre du roi, amateur des beaux arts, et sur-tout des médailles, qui par sa place avoit une sorte d'intendance sur les spectacles, et particulièrement sur l'Opéra.

M. de Niert, qu'on nommoit aussi dans le monde de Niel[1], étoit fils d'un marchand de Bayonne, qui se trouvant jurat ou maire de cette ville sous Charles IX, refusa d'exécuter les ordres atroces donnés au nom du roi pour le massacre de la Saint-Barthélemy. Après la mort de son père, M. de Niert étant sans fortune vint à Paris pour être musicien de M. le duc d'Épernon. Il s'attacha ensuite au duc de Créquy, et alla avec lui à Rome. C'est alors que M. de Niert prit chez les Italiens une manière de chanter qu'il combina avec celle qui étoit en usage en France. A son retour, il charma toute la cour, et fit une révolution dans la musique. Louis XIII, qui comme on sait, fut surnommé

1 Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits;* La Fontaine, *Œuvres*, t. VI, p. 111, note 3; Madame de Sévigné, *Lettres*, t. IX, p. 163; Loret, *Muse historique*, sous la date du 14 juillet 1663; Walck., 1re édit., p. 412, note 71, et p. 438, note 44; La Beaumelle, *Mémoires de Maintenon*. t. III, p. 91.

le juste, le prit à son service; et c'est par allusion à ces circonstances que La Fontaine, dans l'épître en vers qu'il adressa à M. de Niert, en 1677, lui dit:

Niert, qui, pour charmer le plus juste des rois,
Inventas le bel art de conduire la voix[1].

Après la mort de Louis XIII, non seulement Louis XIV nomma de Niert son premier valet-de-chambre, mais il donna la survivance de cette charge à son fils. Comme celui-ci n'avoit que cinq ans, et que pour entrer en possession il falloit qu'il passât la chemise au roi, le monarque eut la bonté de s'agenouiller devant l'enfant, pour qu'il pût accomplir le cérémonial usité[2]. C'est ce même fils de M. de Niert, qui depuis épousa par amour une très belle personne, nommée Charlotte Vanghangel, dont la sœur aînée avoit inspiré depuis long-temps l'attachement le plus tendre à M. de La Sablière. Le père de ces deux beautés, M. Vanghangel, étoit un Hollandois, qui s'étoit fixé à Paris depuis que M. de La Sablière, fermier des domaines du roi, l'eut intéressé dans cette administration. C'est ainsi que par suite de liaisons d'af-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 13, t. VI, p. 111.
[2] Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits*.

faires, de parenté et d'amour, notre fabuliste, commensal de M. de La Sablière, se trouvoit lié, et avec M. Vanghangel, et avec MM. de Niert.

Dans l'épître en vers dont nous venons de faire mention, et qui est adressée à M. de Niert le père, La Fontaine nous apprend que la musique des Atto, des Léonora, fameux artistes d'Italie, ainsi que celle des Le Camus, des Gaultier, des Boësset, des Hémon, en France, étoient passées de mode; que Chambonnière et les Couperins n'étoient plus les premiers sur le clavecin; que La Barre n'avoit plus la supériorité sur la flûte, ni Dubut sur le luth; et même que le célèbre Lambert, qui, avec sa belle-sœur madame Hilaire, donnoit de si ravissants concerts dans les appartements, les jardins et les bosquets de sa maison de Puteaux-sur-Seine, avoit cessé de faire les délices des amateurs [1]. Le goût étoit changé; on avoit abandonné le luth, le téorbe, la flûte, la viole: on vouloit un plus grand fracas d'instruments:

[1] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, 1732, in-folio, p. 392, et 401 à 405, et p. 464 à 477; Saint-Évremond, *Sur l'Opéra*, t. IV, p. 39, et 49 de ses *OEuvres*, 1753, in-12; Pavillon, *OEuvres*, 1750, in-12, t. II, p. 56; Fouquet. *Défenses*, t. VIII, ou t. III de la continuation, p. 167; Tallemant des Réaux. *Mémoires manuscrits; Recueil des plus beaux airs mis en chant*, 1661, in-12, t. I, p. 16 à 29; Loret, *Muse historique*, liv. XIII, p. 53, *Lettre* 14, en date du 15 avril 1662; et liv. XIV, p. 10, *Lettre* 3, en date du 20 janvier 1663.

Ce n'est plus la saison de Raymond ni d'Hilaire:
Il faut vingt clavecins, cent violons, pour plaire.

Nous apprenons encore par cette épître de La Fontaine que le public françois ne goûta point d'abord l'opéra transporté d'Italie en France par le cardinal Mazarin, et que ce fut Louis XIV seul qui soutint ce spectacle, et le mit à la mode[1]. Il est évident aussi, d'après ce que dit La Fontaine, qu'à cette époque l'art du décorateur, ou du moins du machiniste, étoit encore dans son enfance:

Des machines d'abord le surprenant spectacle
Éblouit le bourgeois, et fit crier miracle:
Mais la seconde fois il ne s'y pressa plus;
Il aima mieux le Cid, Horace, Héraclius.
Aussi de ces objets l'ame n'est point émue,
Et même rarement ils contentent la vue.
Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
Le changement si prompt que je me le promets.
Souvent au plus beau char le contre-poids résiste;
Un dieu pend à la corde, et crie au machiniste;
Un reste de forêt demeure dans la mer,
Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

Si on oppose au poëte le charme produit par la réunion de tant d'arts divers, il répond:

[1] Titon du Tillet, *Remarques sur la poésie et la musique françoise*, à la suite du *Parnasse françois*, p. XLIII; Perrin, *Œuvres de Poésie*, 1662, in-12, p. 293; et les *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 113, note 1.

De genres si divers le magnifique appas
Aux régles de chaque art ne s'accommode pas.
. . . .
Le bon comédien ne doit jamais chanter.
Le ballet fut toujours une action muette.
La voix veut le téorbe et non pas la trompette;
Et la viole, propre aux plus tendres amours,
N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours.
Mais Louis... veut. . . . .
. . . . sur le théâtre, ainsi qu'à la campagne,
La foule qui le suit, l'éclat qui l'accompagne;
Grand en tout, il veut mettre en tout de la grandeur:
La guerre fait sa joie et sa plus forte ardeur;
Ses divertissements ressentent tous la guerre:
Ses concerts d'instruments ont le bruit du tonnerre,
Et ses concerts de voix ressemblent aux éclats
Qu'en un jour de combat font les cris des soldats.
Les danseurs, par leur nombre, éblouissent la vue,
Et le ballet paroît exercice, revue,
Jeu de gladiateurs, et tel qu'au champ de Mars
En leurs jours de triomphe en donnoient les Césars[1].
Glorieux, tous les ans, de nouvelles conquêtes,
A son peuple il fait part de ses nouvelles fêtes,
Et son peuple, qui l'aime et suit tous ses desirs,
Se conforme à son goût, ne veut que ses plaisirs.
. . . .

La Fontaine se plaint ensuite de ce qu'on a trop d'engouement pour l'opéra et pour Lully:

On ne va plus au bal, on ne va plus au cours:
Hiver, été, printemps, bref, opéra toujours;

[1] Raguenet, *Parallèle des Italiens et des François en ce qui regarde la musique*, 1702, in-12, p. 20 et 22; *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 116, note 1.

Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde....
Avec mille autres biens le jubilé fera
Que nous serons un temps sans parler d'opéra.
Mais aussi de retour de mainte et mainte église,
Nous irons, pour causer de tout avec franchise,
Et donner du relâche à la dévotion,
Chez l'illustre Certain faire une station:
Certain, par mille endroits également charmante,
Et dans mille beaux arts également savante;
Dont le rare génie et les brillantes mains
Surpassent Chambonnière, Hardel, les Couperains.
De cette aimable enfant le clavecin unique
Me touche plus qu'Isis et toute sa musique:
Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux
Pour contenter l'esprit, et l'oreille, et les yeux.

Mademoiselle Certain, dont les talents furent développés par Lully, devint célèbre par les beaux concerts qu'elle donnoit chez elle, et où les plus habiles compositeurs faisoient porter leur musique; mais à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit son épître, cette jeune virtuose, que M. de Niert faisoit élever, n'avoit pas plus de quinze ans [1].

Ce fut alors qu'on célébra en France le jubilé ouvert par le pape Clément X, jubilé [2] que notre

1 Titon du Tillet, *Parnasse françois*, p. 637; Chaulieu, *Œuvres*, 1774, in-8°, t. II, p, 86; *Chansons historiques*, in-folio, manuscrit, t. VI, p. 279, et t. III, p. 87; *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 122, note 1.

2 *Catéchisme des indulgences et du jubilé*, 1677; Pellisson, *Œuvres diverses*, 1735, in-12, t. II, p. 413 et 419; *Lettres*, en date du 2 avril 1677; madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 22 avril 1676, édit. de 1818, in-8°, t. IV, p. 264;

poëte se proposoit de passer d'une manière si peu édifiante, et dont l'effet le plus efficace et le plus heureux, suivant lui, étoit de faire cesser les entretiens sur l'opéra, qui l'ennuyoient si fort. L'opéra d'*Isis* de Quinault fut joué pour la première fois le 5 janvier 1677. Ces deux circonstances fixent la date de la composition de cette épître de La Fontaine au commencement de 1677[1]. La prochaine publication du jubilé remuoit alors en France toutes les consciences, et occupoit toutes les têtes depuis le trône jusqu'à la chaumière. Les temps sont changés.

La Fontaine non seulement aimoit les concerts, mais il s'amusoit de toutes sortes de spectacles, même des farces, sur-tout quand elles étoient jouées par Angelo Constantini. Cet acteur célèbre, plus connu sous le nom de Mezetin, que portoit toujours dans les canevas des pièces italiennes celui qui jouoit les intrigants, étoit né à Vérone. Il vint à Paris en 1681, et fit les délices du public non seulement par son jeu, mais par ses talents pour la danse et pour le chant. La troupe italienne dont il faisoit partie ayant été supprimée, Constantini se mit au service du roi de Pologne, qui l'anoblit, et

cette lettre a été publiée pour la 1re fois en 1754. Voyez l'édit. des *Lettres de madame de Sévigné*, 1754, in-12, t. IV, p. 35.

1 Walck., 1re édit., p. 413, note 75 et 2e édit., t. I, p. 236.

le fit son trésorier. Une si haute fortune tourna la tête au pauvre Constantini; il osa adresser ses vœux à une maîtresse du monarque, et fut plongé dans un cachot, où il demeura vingt ans. Mais avant sa grande prospérité et son malheur, et lorsqu'il charmoit Paris, son portrait avoit été fait par François de Troy, et gravé. C'est pour cette gravure, un des chefs-d'œuvre du burin de Vermeulen, que La Fontaine, qui aimoit Mezetin, fit les six vers[1] qui lui ont attiré de la part du poëte Gacon deux mauvaises épigrammes[2].

La Fontaine fréquentoit aussi la Champmeslé[3], chérie de tous les amateurs du théâtre. Racine, qui déclamoit les vers avec autant de perfection qu'il les faisoit, avoit développé par ses leçons les talents de cette actrice. L'élève fut quelque temps reconnoissante envers un maître épris de ses charmes[4] ; mais bientôt elle le quitta pour le fils de la marquise de Sévigné[5], qui fut

1 Voyez l'œuvre de Vermeulen, n° 86, à la bibliothèque du Roi. Les six vers de La Fontaine s'y trouvent avec son nom. Dans les épreuves avant la lettre ces vers n'y sont pas. Le groupe de Protée et d'Aristée se voit dans le fond du tableau, voilà pourquoi il est question de Protée dans les vers du poëte. Conférez La Fontaine, *Vers pour des portraits*, 4, t. VI, p. 302.

2 Gacon, *Discours satiriques en vers*, Cologne, 1696, in-12, p. 160, ou 1701, in-12, p. 238.

3 Sur la manière d'écrire ce nom, voyez Walck., 1re édit., p. 417, note 77; Boileau, *Épîtres*, 7, vers 6, t. I, p. 358, 1747, in-8°.

4 Walck., 1re édit., p. 414, note 78.

5 Madame de Sévigné, *Lettres*, 1 6, en date du 1er avril 1671, 128, en date du 8 avril 1671, et 215, en date du 13 janvier 1672, p. 294.

ensuite remplacé par plusieurs autres. Cependant elle n'étoit rien moins que jolie; mais elle étoit bien faite, avoit une belle taille; tous ses traits exprimoient la sensibilité; sa voix, douce et pénétrante dans les rôles tendres, acquéroit de la force et de l'énergie quand la situation théâtrale le demandoit [1]. Elle contribuoit beaucoup par son talent et les charmes de sa société à la répugnance que La Fontaine éprouvoit à s'éloigner de Paris. Dans une lettre [2] qu'il lui écrivoit de Château-Thierry, où il s'étoit rendu dans le dessein de vaquer à ses affaires, il exprime ce sentiment avec autant de galanterie que de grace et de naïveté: « Que vous aviez « raison, mademoiselle, de dire qu'ennui galo« peroit avec moi devant que j'aie perdu de vue « les clochers du grand village! c'est chose si « vraie, que je suis présentement d'une mélan« colie qui ne pourra, je le sens, se dissiper qu'à « mon retour à Paris.

A guérir un atrabilaire,
Oui, Champmeslé saura mieux faire
Que de Fagon tout le talent;
Pour moi j'ose affirmer d'avance

[1] Walck., 1re édit., p. 415, note 80; Madame de Sévigné, *Lettres*, 226, t. II; p. 295; Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 69; *Biographie universelle*, t. VIII, p. 32, *Histoire du Théâtre-François*, par les frères Parfaict, t. XIV.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, 14, t. VI, p. 518.

Qu'un seul instant de sa présence
Peut me guérir incontinent.

« Bois, champs, ruisseaux, et nymphes des prés « me touchent plus guère depuis qu'avez en- « chaîné le bonheur près de vous; aussi compté- « je partir bientôt. » On voit aussi par cette lettre que Racine, par les conseils duquel notre poëte s'étoit rendu à Château-Thierry, s'oublioit facilement, et oublioit un peu ses amis quand il étoit amoureux de la Champmeslé: « M. Racine « avoit promis de m'écrire: pourquoi ne l'a-t-il « pas fait? Il auroit sans doute parlé de vous, « n'aimant rien tant que votre charmante per- « sonne: c'auroit été le plus grand soulagement « à la peine que j'éprouve à ne plus vous voir. « S'il savoit que j'ai suivi en partie les conseils « qu'il m'a donnés, sans cesser pourtant d'être « fidèle à la paresse et au sommeil, il auroit « peut-être, par reconnoissance, mandé de vos « nouvelles et des siennes: mais véritablement « je l'excuse; aussi bien les agréments de votre « société remplissent tellement les cœurs que les « autres impressions s'affoiblissent. »

Les louanges que notre poëte donne à la Champmeslé n'étoient pas exagérées; elle eut toujours une cour très nombreuse; et dans une

autre lettre[1] que La Fontaine lui écrivit de la campagne, lorsque Louis XIV étoit au fort de ses conquêtes, et qu'elle se trouvoit entourée par beaucoup d'adorateurs, il lui dit: « Tout « sera bientôt au roi de France, et à mademoi- « selle de Champmeslé. » Nous voyons par cette même lettre que La Fare, bien connu de La Fontaine à cause de sa grande intimité avec madame de La Sablière, étoit souvent chez la Champmeslé. Son amant en titre étoit M. de Tonnerre, qui supplanta Racine. Ce qui fit faire sur ce grand poëte ce mauvais jeu de mots: « Qu'il avoit été déraciné par le tonnerre. » La Fontaine, qu'amusoit beaucoup la gaieté folâtre de M. de Tonnerre, exprime dans sa lettre le regret de ne plus se trouver exposé à ses niches et à ses brocards.

La Champmeslé aimoit la société de notre poëte, et avoit pour lui de grandes bontés: « Vous « êtes, lui dit-il, la meilleure amie du monde, « aussi bien que la plus agréable. » Quoiqu'elle eût alors plus de trente ans, et lui plus de cinquante, ce n'étoit pas sa faute si elle étoit seulement son amie: la dédicace du conte de *Belphégor*[2] en fait foi; et à cet égard on ne peut s'ex-

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 15, t. VI, p. 520.
2 *Ibid.*, *Contes*, 7, t. III, p. 525.

primer plus clairement, mais aussi il est impossible de mettre dans un tel aveu plus d'enjouement, d'esprit et de grace.

De votre nom j'orne le frontispice
Des derniers vers que ma Muse a polis.
Puisse le tout, ô charmante Philis!
Aller si loin que notre lôs[1] franchisse
La nuit des temps! Nous la saurons dompter,
Moi par écrire, et vous par réciter.
Nos noms unis perceront l'ombre noire;
Vous régnerez long-temps dans la mémoire,
Après avoir régné jusques ici
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.
Qui ne connoît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur?
....
De mes Philis vous seriez la première,
Vous auriez eu mon ame tout entière,
Si de mes vœux j'eusse plus présumé:
Mais en aimant, qui ne veut être aimé?
Par des transports n'espérant pas vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,
De ceux qui sont amants plus d'à demi:
Et plût au sort que j'eusse pu mieux faire!

Si l'on en croit Furetière l'accomplissement du

[1] Renommée.

vœu exprimé dans cette dédicace en fut la récompense. « La Champmeslé en a fait le paiement, dit-il, d'une manière fort plaisante, et que je ne rapporterai point ici, parcequ'elle est assez connue de tout le monde [1]. » Un bon mot de Racine, que J.-B. Rousseau nous a transmis, prouve assez la grande facilité de la Champmeslé, et ajoute encore à la probabilité de l'inculpation de Furetière. Racine, lorsqu'il aimoit la Champmeslé, n'ignoroit pas qu'il partageoit ses faveurs avec plusieurs autres amants, et même avec son mari. Un jour que ce dernier cajoloit une jeune servante, fort coquette, et dont le commerce offroit peu de sécurité [2], Racine qui se trouvoit présent l'arrêta, en disant : « Ah ! Champmeslé, prends-y garde, ce jeu n'est pas sûr ; tu veux donc nous gâter tous. » Ce mot parut si plaisant, que Boileau et Racine se trouvant en gaieté avec d'autres jeunes gens de leur âge en composèrent une épigramme, que depuis les éditeurs de Boileau, mais non pas lui, ont insérée dans ses œuvres [2].

1 Furetière, *Recueil de factums contre l'académie*, 1694, t. I, p. 292.

2 J.-B. Rousseau, *Lettres sur différens sujets de littérature*, 1750, in-12, t. II, p. 37, lettre en date du 15 octobre 1715. L'éditeur de ces lettres est Racine le fils, qui ne dément pas le mot attribué à son père par Rousseau, ni la part que l'auteur d'Athalie eut à l'épigramme. Au reste, le bon mot qui en fait le sujet a été connu de madame de Sévigné, qui l'attribue à un comédien ; *Lettres de madame de Sévigné*, t. II, p. 35, en date du 8 avril 1671.

La lettre que La Fontaine avoit adressée à la Champmeslé est datée de la campagne en 1678; il alloit quelquefois passer l'automne au château des Cours près de Troyes, avec une société choisie, rassemblée par M. Rémond des Cours, frère du fermier général[1]. On y composoit des pièces de vers, et c'est dans cette société que paroissent avoir été faits ces vers pour des bergers et des bergères, dans une fête donnée à Troyes en 1678, que Grosley a publiés le premier[2].

En général notre poëte s'éloignoit peu de Paris et des campagnes qui l'entourent. Depuis son retour de Limoges, ses plus longs voyages furent à Château-Thierry, à Reims, ou à Troyes; cependant Brossette nous dit que La Fontaine se rendit une fois à Lyon chez un riche banquier de ses amis, nommé Caze. Il y vit M. du Puget, plus connu comme physicien que comme poëte, et qui lui communiqua un apologue en vers, intitulé *le Chien politique;* il avoit pour but de critiquer la mauvaise administration des deniers publics, dont on accusoit les magistrats de la ville de Lyon. Ceci donna l'idée à notre poëte de traiter le même sujet, et il écrivit alors la fable du *Chien qui porte à son cou le dîner de son maître*[3].

[1] Adry, *Notes sur la vie de La Fontaine*, édit. de Barbou, 1806, p. 27.
[2] La Fontaine, *Poésies diverses*, 5, t. VI, p. 196.
[3] La Fontaine, *Fables*, VIII, 7, t. II, p. 69.

Brossette dit que le sujet de cette fable est tiré d'une lettre de Sorbière, qui y raconte un fait semblable, arrivé à Londres lorsqu'il se trouvoit dans cette ville[1] : cela n'est pas impossible; mais on doit faire observer que le sujet de cette fable avoit déja été traité par Regnier le fabuliste, bien avant le voyage de Sorbière en Angleterre. Dans tout ce qui nous reste de La Fontaine on ne trouve aucune mention de M. Caze, mais il est certain qu'un jeune homme de ce nom, amant de mademoiselle Deshoulières, et qui lui a adressé de jolis vers, se trouva en même temps que notre poëte chez madame d'Hervart à Bois-le-Vicomte, dans l'été de 1689[2]. Quoi qu'il en soit de ce rapprochément, et du récit de Brossette, la fable dont nous venons de faire mention appartient à un recueil dont nous n'avons point encore parlé, et dont il est temps de nous occuper.

Nos lecteurs ont pu remarquer dans le prologue de *Belphégor* avec quelle confiance La Fontaine, que tant de biographes ont dépeint

[1] *Lettres familières de MM. Boileau Despréaux et Brossette, publiées par Cizeron-Rival*, 1770, in-12, t. II, p. 159. Voyez encore t. I, p. 23, 131, 140, 153, 214; et t. II, p. 54. Du Puget étoit né en 1629, et mourut le 16 décembre 1709.

[2] Voyez la lettre de M. Caze à mademoiselle Deshoulières, en date du 4 octobre 1689, dans les *Œuvres de madame et de mademoiselle Deshoulières*, 1764, in-12, t. II, p. 204, et p. 17, et t. I, p. XLI de la notice.

comme s'ignorant lui-même, parle des succès de sa muse :

> Nos noms unis perceront l'ombre noire,
> Moi par écrire.....

Sa conviction étoit à cet égard d'autant plus grande, que lorsqu'il traçoit ces vers, il avoit publié, en 1678 et en 1679, son second recueil de fables[1], dédié à madame de Montespan, à laquelle il disoit aussi :

> Protégez désormais le livre favori
> Par qui j'ose espérer une seconde vie[2].

Le nouveau recueil ne renfermoit que cinq livres; ce qui faisoit avec le premier, qui fut de nouveau publié, corrigé et augmenté par l'auteur, onze livres de fables. Le douzième et dernier ne parut que long-temps après, et devoit être le chant du cygne. Ces nouvelles fables mirent le sceau à la réputation de La Fontaine : elles se terminoient par un épilogue consacré à la louange du roi, qui ne manqua jamais, quoi qu'on en ait dit, d'encourager notre poëte, quand il usoit de ses rares talents pour l'utilité

[1] La Fontaine, *Fables*, liv. VII à XI, t. II, p. 1-241 ; Walck., 1re édit., p. 417, note 88.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 6.

des mœurs et de la morale. Si en effet, d'une part, Louis XIV laissoit interdire le débit de ses contes par une sentence de police, de l'autre, il permettoit qu'on s'écartât, par une honorable exception, du protocole ordinaire des priviléges, pour déclarer dans celui qu'il accordoit pour son second recueil de fables, « que c'étoit afin de témoigner à l'auteur l'estime qu'il faisoit de sa personne et de son mérite; et parceque la jeunesse avoit reçu beaucoup de fruit en son instruction des fables choisies et mises en vers qu'il avoit précédemment publiées[1]. »

La Fontaine fut même admis à offrir en personne ses fables à Louis XIV. Il se rendit à cet effet à Versailles; mais, après avoir fort bien récité son compliment au monarque, il s'aperçut qu'il avoit oublié le livre qu'il devoit lui présenter; il n'en fut pas moins accueilli avec bonté, et comblé de présents. Mais on ajoute qu'à son retour il perdit aussi, par distraction, la bourse pleine d'or que le roi lui avoit fait remettre, et qu'on retrouva heureusement sous le coussin de la voiture qui l'avoit ramené[2].

[1] Voyez le privilége du roi qui est imprimé à la suite de la vie d'Ésope, et avant la table dans l'édit. des Fables de 1678, t. I, in-12.

[2] *Notes manuscrites de M. Despots sur la Fontaine*, dans les papiers de M. le vicomte Héricart de Thury; le président Bouhier, dans les *Notes d'Adry sur la vie de La Fontaine*, édit. des *Fables* de Barbou, 1806, in-12, p. XXVII, note 15; Beauchamp, *Recherches sur les théâtres de France*, 1735, in-8°, t. II, p. 286.

La Fontaine, dans l'avertissement de son second recueil, prévient ses lecteurs qu'il a cru devoir donner à ses dernières fables un tour un peu différent de celui qu'il avoit donné aux premières, « tant, dit-il, à cause de la différence « des sujets que pour remplir de plus de variété « mon ouvrage[1]. » La vérité est que, d'abord gêné par son respect pour les anciens, La Fontaine ne s'étoit écarté qu'avec une sorte de crainte de la brièveté de Phèdre et d'Ésope; mais, s'étant aperçu que les fables qui avoient eu le plus de succès étoient celles où il s'étoit abandonné à son génie, il résolut de n'écouter que ses inspirations.

Aussi ce second recueil est-il, suivant nous, supérieur au premier. L'envie, du temps de La Fontaine, a prononcé lecontraire[2], et cela étoit tout simple; mais on s'étonne que Chamfort ait adopté un semblable jugement[3] : il y a encore plus lieu d'être surpris que ce littérateur si plein d'esprit et de goût, après avoir été dans sa jeunesse un panégyriste éloquent et enthousiaste de La Fontaine, soit devenu pour lui dans un âge plus avancé un commen-

1 La Fontaine, *Fables*, t. II, p. 1.
2 Baillet, *Jugements des savants*, in-4°, t. IV, p. 413.
3 Guillon, *La Fontaine et tous les fabulistes*, an XI (1803), in-8°, t. II, p. 1, note 2, sur l'avertissement de La Fontaine.

tateur chagrin et souvent injuste. Cependant il est possible de rendre raison de cette apparente contradiction. Chamfort avoit un caractère difficile, jaloux et envieux[1] : dans sa sauvage indépendance, il haïssoit toutes supériorités sociales; il prenoit, comme tant d'autres, les fougueux accès de l'orgueil et de la misanthropie, pour de la force et de la fierté. La réflexion et la lecture eussent peut-être corrigé ou adouci l'âpreté de ces défauts, sur-tout lorsque, par la protection d'une vertueuse princesse, l'infortunée Élisabeth, le sort cessa de lui être contraire[2]; mais la révolution, dont il embrassa les principes avec chaleur, le rendit ingrat envers ses bienfaiteurs, et les leçons de cet auteur favori, de ce poëte qu'il avoit tant aimé, devinrent impuissantes contre les vices de son cœur. Aussi les louanges que La Fontaine donne aux grands lui causent presque toujours de l'humeur. Il combat ou méconnoît sans cesse la sage et douce philosophie du fabuliste, qu'à une époque plus heureuse, nul n'avoit mieux que lui définie et appréciée[3].

[1] Une femme spirituelle, qui comme nous l'a bien connu, en porte le même jugement. Voyez les *Essais de mémoires sur M. Suard*, 1820, in-12, p. 76.

[2] Ginguené, *Biographie universelle*, t. VIII, p. 11, article Chamfort, et la notice sur cet écrivain, en tête des diverses éditions de ses œuvres; Solvet, *Études sur La Fontaine*, t. I, p. 92. Ginguené dit que Chamfort avoit composé son commentaire pour madame Élisabeth, et Solvet pour madame Diane de Polignac. Ces deux récits sont différents, mais non pas contradictoires.

[3] De Fontanes, *Mercure de France*, mois de ventôse an IX.

« Ce qui distingue, dit Chamfort dans son excellent éloge [1], La Fontaine de tous les moralistes, c'est la facilité insinuante de sa morale; c'est cette sagesse naturelle comme lui-même, qui paroît n'être qu'un heureux développement de son instinct. Il ne vous parle que de vous-même ou pour vous-même; et, de ses leçons, ou plutôt de ses conseils, naîtroit le bonheur général. Son livre est la loi naturelle en action: tout sentiment exagéré n'avoit point de prise sur son ame, s'en écartoit naturellement; et la facilité même de son caractère sembloit l'en avoir préservé. La Fontaine n'est point le poëte de l'héroïsme; il est celui de la vie commune, de la raison vulgaire. Le travail, la vigilance, l'économie, la prudence sans inquiétude, l'avantage de vivre avec ses égaux, le besoin qu'on peut avoir de ses inférieurs, la modération, la retraite; voilà ce qu'il aime, et ce qu'il fait aimer. L'amour, cet objet de tant de déclamations, « ce mal qui peut-être est un bien, » dit La Fontaine, il le montre comme une foiblesse naturelle et intéressante. Il n'affecte point ce mépris pour l'espèce humaine, qui aiguise la satire mordante de Lucien, qui s'annonce hardiment dans les

[1] Chamfort, dans les *Œuvres de La Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. xx; dans le *Recueil de l'académie de Marseille*, 1774, in-8°, p. 11.

écrits de Montaigne, se découvre dans la folie de Rabelais, et perce quelquefois même dans l'enjouement d'Horace. Ce n'est point cette austérité, qui appelle, comme dans Boileau, la plaisanterie au sécours d'une raison sévère, ni cette dureté misanthropique de La Bruyère et de Pascal, qui, portant le flambeau dans l'abîme du cœur humain, jette une lueur effrayante sur ses tristes profondeurs. Le mal qu'il peint, il le rencontre: les autres l'ont cherché. Pour eux, nos ridicules sont des ennemis dont ils se vengent: pour La Fontaine, ce sont des passants incommodes, dont il songe à se garantir; il rit, et ne hait point[1]. L'ame, après la lecture de ses ouvrages, calme, reposée, et, pour ainsi dire, rafraîchie, comme au retour d'une promenade solitaire et champêtre, trouve en soi-même une compassion douce pour l'humanité, une résignation tranquille à la Providence, à la nécessité, aux lois de l'ordre établi, enfin l'heureuse disposition de supporter patiemment les défauts d'autrui, et même les siens: leçon qui n'est peut-être pas une des moindres que puisse donner la philosophie. »

Si La Fontaine, dans ce second recueil, a varié sa manière, heureusement il ne l'a pas chan-

[1] *Ergo deus quicumque adspexit, ridet et odit.*
JUVÉNAL, satir. XV, vers 71.

gée : ce qui probablement, lors même qu'il l'auroit voulu, lui eût été impossible. Nous retrouvons encore au même degré, et souvent à un plus haut degré de perfection, ce style enchanteur qui s'élève et descend sans effort, parcourt toutes les nuances, prend tous les tons, depuis le langage majestueux et énergique de l'ode et de l'épopée, jusqu'à la naïve et familière éloquence du jargon populaire. C'est toujours ce même fonds de bienveillance générale qui l'intéresse à tous les êtres vivants,

Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux[1].

C'est toujours le même art de s'identifier avec les personnages qu'il fait agir, de s'astreindre aux lois des monarchies et des républiques d'animaux qu'il a fondées; de ne jamais déroger aux rangs et aux titres qu'il a établis parmi eux. Maître renard garde toujours son caractère rusé, Jean lapin et Robin mouton leur bonhomie. Le chat hypocrite est Grippeminaud, le bon apôtre ou Raminagrobis. Est-il guerrier, et la terreur des rats, c'est Rodillard. Siége-t-il comme juge, c'est l'archiduc des chats fourrés. Le lion a toujours son Louvre, sa cour des pairs, ses officiers, ses médecins. C'est toujours nos seigneurs les

1 La Fontaine, *Fables*, x, 1, t. II, p. 173.

ours, sultan léopard, don coursier, et les parents du loup, gros messieurs qui l'ont fait apprendre à lire. C'est enfin la même simplicité de dialogue, où les enfants, comme les hommes du goût le plus exercé, aiment à retrouver le langage de la conversation. C'est encore le jeu divertissant de ces scènes si courtes et si animées. En lui, chaque idée réveille soudain l'image et le sentiment qui lui est propre. Jupiter n'est qu'un homme dans les choses familières, et le moucheron, quand il combat le lion, est un guerrier redoutable qui sonne à-la-fois la charge et la victoire. Il voit tour-à-tour dans un renard, Patrocle, Ajax, Annibal, et, dans un chat, Alexandre. Il rappelle dans le combat de deux coqs pour une poule la guerre de Troie pour Hélène; il met de niveau Pyrrhus et la laitière; représente dans la querelle des deux chèvres, qui se disputent le pas, fières de leur généalogie, Philippe IV et Louis XIV, s'avançant dans l'île de la Conférence; et, à propos de la tardive maternité de l'alouette, il peint les délices du printemps, les amours de tous les êtres, et met l'enchantement de la nature en contraste avec le veuvage d'un oiseau. Il passe d'un extrême à l'autre, avec une justesse parfaite et une étonnante rapidité, et finit par vous persuader que c'est sérieusement et de bonne foi

qu'il confond les grandes choses avec les petites, et qu'il met tant d'intérêt à ces dernières.

Ce n'est point un poëte qui imagine, ce n'est pas un conteur qui plaisante, c'est un témoin présent à l'action, et qui veut vous y rendre présent lui-même. Écoutez la belette et le lapin plaidant pour un terrier : tout est mis en usage, coutume, autorité, droit naturel, généalogie : on y invoque les dieux hospitaliers. Voyez s'il est possible de mieux plaider une cause. Entendez le loup qui daube, au coucher du roi, son camarade absent, le renard, et dites si vous n'avez pas assisté au coucher de sa majesté lionne, si vous ne savez pas ce qui s'y est passé. Si un rat, bon citoyen, vient demander des provisions à un autre rat égoïste et solitaire, que de motifs ne fait-il pas valoir? le blocus de Ratopolis, la république attaquée, son état indigent, le secours qu'on attend, et qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Ne voyez-vous pas à la gravité de ces raisons, qu'il s'agit de la chose la plus importante, de la destinée entière du peuple rat, dont le peuple chat a juré la destruction? Quand ce rat gros et gras se retire dans un fromage de Hollande, c'est que, comme un moine, il est las des soins d'ici-bas. Le chat, priant le rat de le délivrer, l'assure qu'il l'aime comme ses yeux, et lui dit

qu'il étoit sorti pour aller faire sa prière aux dieux comme tout dévot chat en use tous les matins. Tartufe parle-t-il mieux? Si La Fontaine vous fait voir la belette extrêmement maigre, c'est qu'elle sortoit de maladie. Si ce cerf ignore une maxime de Salomon, le poëte se croit obligé de nous avertir que ce cerf n'avoit pas acccoutumé de lire. S'il parle de ce vieux rat, qui a échappé à beaucoup de dangers, il n'oublie pas qu'il a perdu sa queue à la bataille. Si des chiens et des chats vivent en bonne intelligence, il a soin d'ajouter que cette union presque fraternelle édifioit tous les voisins. A tous ces traits nous rions de la simplicité et de la naïveté du poëte, et c'est à ce piége si délicat que se prend notre vanité. Grace à l'art que l'auteur a mis à dessiner les caractères de tous ses personnages, au soin qu'il a pris de nous intéresser à tout ce qui les concerne, les scènes qu'il nous présente détachées et isolées les unes des autres n'en semblent pas moins unies par un lien commun, et forment, comme il le dit lui-même,

Une ample comédie à cent actes divers[1].

Quand nous songeons que celui qui a fait converser, en un langage si naïf, dame belette ou

1 La Fontaine, *Fables*, v, 1, t. I, p. 216.

Jean lapin, est le même homme qui, ensuite, avec l'éloquence d'un Démosthènes, fait tonner contre la tyrannie le paysan du Danube, et qui, majestueux et énergique comme Bossuet, pour combattre les chimères de l'astrologie, demande au ciel

S'il auroit imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles[1];

nous croyons pouvoir dire que les anciens ni les modernes n'offrent rien de comparable à l'originalité et à la flexibilité d'un tel génie. Mais finissons. La Harpe dit vrai : il ne faut pas louer La Fontaine, il faut le lire, le relire, et le relire encore. Il en est de lui, comme de la personne que l'on aime : en son absence, il semble qu'on aura mille choses à lui dire, et, quand on la voit, tout est absorbé dans un seul sentiment, dans le plaisir de la voir. On se répand en louanges sur La Fontaine, et dès qu'on le lit, tout ce qu'on voudroit dire est oublié ; on le lit, et on jouit[2].

Ce grand critique observe encore que, sur près de trois cents fables que La Fontaine a

1 La Fontaine, *Fables* II, 13, t. I, p. 116.

2 Voyez La Harpe, Chamfort, Gaillard, dans leurs *Éloges de La Fontaine;* ils se trouvent tous les trois réunis dans le *Recueil de l'académie des belles-lettres, sciences et arts, de Marseille, pour l'année* 1774, Marseille, 1774, in-8°; La Harpe, *Lycée ou Cours de littérature*, 2e partie, chap. VII, t. VI, an VII, in-8°, p. 324; Marmontel, *Éléments de littérature*, article *Fable*, t. XIII, édit. de 1818, in-8°.

faites, il n'y en a pas dix de médiocres, et qu'il y en a plus de deux cent cinquante qui sont des chefs-d'œuvre. Nul n'a composé un plus grand nombre de vers devenus proverbes. En général ses moralités sont courtes. La précision est une qualité qui tient essentiellement au caractère de la philosophie, plus occupée à méditer qu'à discourir. C'est une tradition constante, parmi les gens de lettres, que, de toutes ses fables, celle que La Fontaine préféroit, étoit celle qui a pour titre: *le Chêne et le Roseau*[1]. Mais, dans « ce beau jardin de poétiques fleurs », tous les critiques ont accordé le prix à l'apologue qui ouvre le second recueil, *les Animaux malades de la peste*[2]. La poésie est aussi parfaite dans cette fable que dans celle du Chêne et le Roseau; mais le fonds est beaucoup plus riche et plus étendu, et les applications morales autrement importantes. S'il nous étoit permis, après tant d'habiles juges, de parler de notre choix particulier, nous indiquerions une fable qu'aucun d'eux n'a citée; c'est celle qui est intitulée: *la Mort et le Mourant*[3]. Dans aucune, La Fontaine ne nous paroît s'être élevé plus haut pour la force et la dignité de l'expression; dans aucune, il n'a su allier plus heureusement, et

[1] La Fontaine, *Fables*, I, 22, t. I, p. 93.
[2] *Ibid.*, VII, 1, t. II, p. 7.
[3] *Ibid.*, VIII, 1, t. II, p. 84.

plus naturellement, la naïveté du dialogue et le comique de la scène, avec la sagesse la plus impérieuse et la plus austère éloquence. C'est le génie de Pascal et celui de Molière qu'il a fait revivre dans cet opuscule.

Dans son second recueil, La Fontaine s'est abandonné, plus que dans le premier, à ces retours sur lui-même; à cette sensibilité douce, naïve, attirante, qui donnoit tant de charme à son caractère; à ces effusions d'un bon cœur, qui prêtent à tous ses écrits un attrait irrésistible.

Dans cette admirable fable des deux pigeons, avec quels tendres accents il regrette et redemande les plaisirs qu'il a goûtés dans l'amour.

Amants, heureux amants, voulez-vous voyager?
Que ce soit aux rives prochaines.
Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau;
Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste.
J'ai quelquefois aimé: je n'aurois pas alors,
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le firmament et sa voûte céleste,
Changé les bois, changé les lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
De l'aimable et jeune bergère
Pour qui, sous le fils de Cythère,
Je servis, engagé par mes premiers serments.
Hélas! quand reviendront de semblables moments!

Faut-il que tant d'objets si doux et si charmants
Me laissent vivre au gré de mon ame inquiète!
Ah! si mon cœur osoit encor se renflammer!
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer[1]?

Voyez quelle douce et sublime philosophie, quel calme et quelle tranquillité d'un cœur pur et en paix avec lui-même, respirent dans les vœux qu'il forme à la suite de cet apologue oriental, intitulé: *le Songe d'un habitant du Mogol*[2]; combien les adieux qu'il fait à la vie impriment à l'ame de sentiments touchants, et la pénètrent d'une mélancolie pleine de charmes!

Si j'osois ajouter au mot de l'interprète,
J'inspirerois ici l'amour de la retraite:
Elle offre à ses amants des biens sans embarras,
Biens purs, présents du ciel, qui naissent sous les pas.
Solitude, où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais!
Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles!
Quand pourront les neuf sœurs, loin des cours et des villes,
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux!
. . . .
Que si je ne suis né pour de si grands projets,

1 La Fontaine, *Fables*, IX, 2, t. II, p. 127.

2 *Ibid.*, XI, 4, t. II, p. 223. Consultez au sujet de cette fable la traduction de *Gulistan ou empire des roses, composé par Sadi et traduit par André du Ryer*, 1634, in 8°, p. 88. C'est le véritable original de La Fontaine.

Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets!
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie!
La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie,
Je ne dormirai point sous de riches lambris:
Mais voit-on que le somme en perde de son prix?
En est-il moins profond, et moins plein de délices?
Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices.
Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords.

La Fontaine, ainsi qu'il le dit lui-même, a pris la plupart des sujets des fables de ce second recueil, dans l'Indien Pilpay ou Bidpaï; mais il en a le plus souvent tellement changé le fonds, qu'il pourroit à juste titre réclamer le mérite de l'invention. Il est quelques fables d'ailleurs qu'il paroît avoir inventées, ou du moins dont les sources n'ont pu encore être découvertes par les commentateurs, qui ont épuisé tous leurs efforts sur ce sujet. Il est vrai que les citations même de notre fabuliste ont quelquefois augmenté la difficulté de leur tâche: c'est ainsi qu'on chercheroit en vain dans les écrits du plus vertueux des empereurs de Rome, ce bel apologue du *Paysan du Danube,* de cet homme

........dont Marc-Aurèle
Nous fait un portrait fort fidèle.

Marc-Aurèle n'en a rien dit; c'est Guévara qui

lui a prêté ce récit, dans son livre intitulé: l'*Horloge des princes*, et La Fontaine a ensuite versifié d'une manière sublime le long discours de Guévara[1].

Quelques unés de ses fables ne sont qu'un trait d'histoire qui le frappoit dans ses lectures, ou une anecdote qu'il avoit entendu raconter en société, ou enfin le récit de faits singuliers, qui prouvent l'intelligence des animaux. Quelquefois un apologue n'est pour lui que l'occasion ou le prétexte de combattre un préjugé, et de disserter sur les sujets les plus élevés et du plus grand intérêt pour le bonheur de l'homme. Ainsi la fable de *l'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits*[2] est racontée par lui en quatre vers, tandis que les réflexions qu'elle lui suggère en ont quarante-quatre, également remarquables par la justesse et la profondeur des pensées, et par des traits de la plus haute poésie. Souvent même notre poëte intitule fable le résumé d'une conversation qui lui avoit paru intéressante, et qui lui avoit suggéré des réflexions utiles et morales. C'est ainsi qu'il a versifié dans le premier apologue du dixième livre[3], ce que Jean Sobieski, depuis roi

[1] La Fontaine, *Fables*, XI, 7, t. II, p. 231; Cassandre, *Parallèles historiques*, 1676 ou 1680, in-12, p. 433 à 470; Guévara, *Horloge des princes*, traduit par Robert de Grise, Lyon, 1575, liv. III, chap. 3, p. 386 à 398.

[2] La Fontaine, *Fables*, II, 13, t. I, p. 115.

[3] *Ibid.*, X, 1, t. II, p. 169.

de Pologne, lui avoit raconté, chez madame de La Sablière, des castors de son pays: la même fable contient aussi divers faits vrais, sur l'intelligence de la perdrix et du rat, admirablement bien mis en vers. Mais lorsque La Fontaine, dans la neuvième fable du livre XI[1], nous raconte qu'un chat-huant, après avoir pris plusieurs souris, les entassa dans son nid, leur coupa les pattes avec son bec, pour les empêcher de s'enfuir, les nourrit avec du blé pour pouvoir ensuite les dévorer à loisir, et qu'enfin il nous assure en note que ce fait est vrai, nous craignons qu'il n'ait été abusé par quelque observateur superficiel[2].

Une autre anecdote rapportée par Mathieu Marais prouve que La Fontaine trouvoit du plaisir à observer les animaux, pour discerner dans leurs actions les traits d'intelligence qui les caractérisent. Étant à Antony, chez un de ses amis, il ne se trouva point à l'heure du dîner, et ne parut qu'après qu'on eut terminé le repas. On lui demanda où il étoit allé: il dit qu'il venoit de l'enterrement d'une fourmi; qu'il avoit suivi le convoi dans le jardin; qu'il avoit reconduit la famille jusqu'à la maison, qui étoit la fourmillière, et il

1 La Fontaine, t. II, p. 237.

2 Conférez Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux*, 1770, in-12, t. II, p. 161 à 175; Dumont, *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. IX, p. 120.

fit là-dessus une description du gouvernement de ces petits animaux, qu'il a depuis, dit Marais, transportée dans ses fables, dans sa Psyché, dans son Saint-Malc[1].

Nous croyons à la vérité de cette anecdote; les mœurs des fourmis sont si curieuses, si attachantes, qu'elles attirent même l'attention du vulgaire et des enfants, et il n'y a rien d'extraordinaire, selon nous, à oublier son dîner, lorsqu'on se trouve un peu fortement engagé dans la contemplation d'un si admirable spectacle. Mais il ne faut pas s'imaginer, comme on le pense communément, que La Fontaine ait étudié en véritable observateur les mœurs et les habitudes des animaux; ce genre de mérite demandoit une patience constante, et une ténacité dans les recherches, dont il n'étoit pas capable: cela même eût été, j'ose le dire, plus nuisible qu'utile à son but. Les hommes prêtent quelquefois à tort aux animaux des penchants semblables aux leurs, et ces préjugés rendent ces êtres bien plus propres à figurer utilement dans l'apologue: une exactitude scientifique détruiroit souvent toute illusion. Le naturaliste doit chercher à décrire et à

1 Matthieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 122 et 123; La Fontaine, *Poëme sur la captivité de saint Malc*, t. VI, p. 316. Mais ainsi que nous l'avons remarqué, cette description du travail des fourmis est traduite en vers de l'épître de saint Jerôme, comme tout le reste du poëme.

faire connoître les êtres tels qu'ils sont réellement; le poëte fabuliste doit les peindre tels que le vulgaire les imagine: l'effet qu'il se propose de produire sera manqué, s'il contrarie les idées de ses lecteurs par une science intempestive; car alors ils seront plus occupés de ces nouvelles notions qu'il veut leur donner, que de son récit et de la moralité qui en est le résultat. C'est ainsi qu'a pensé La Fontaine; les caractères d'animaux qu'il a tracés se fondent sur les idées que le peuple en a conçues, souvent justes, lorsqu'elles sont générales, mais aussi presque toujours inexactes, quand on descend dans les particularités. Si notre fabuliste avoit eu la moindre partie des connoissances en histoire naturelle qu'on lui a prêtées, il n'auroit pas versifié, sans y rien changer, cette ancienne fable d'Ésope, intitulée: *l'Aigle et l'Escarbot*[1], dont l'absurdité est sans doute le résultat de quelque ancien contre-sens commis par un traducteur ignorant. Il est singulier que, ni La Fontaine, ni ses commentateurs, ne se soient aperçus qu'il étoit absolument impossible qu'un lapin pût se retirer et se blottir dans le trou d'un scarabée[2].

1 La Fontaine, *Fables*, II, 8, t. I, p. 106; *Vie d'Ésope* dans Nevelet, p. 79, fable 223.

2 Chauveau dans la première édition des fables de La Fontaine a figuré un scarabée presque aussi gros qu'un lapin, afin de mettre sa figure d'accord avec le texte. 1668, in-4°, p. 63.

Parmi les apologues qui doivent leur origine à des aventures réelles qui se sont passées du temps de La Fontaine, on doit compter la onzième fable du livre VII, intitulée: *le Curé et le Mort*[1]. Madame de Sévigné, dans une lettre à sa fille, en date du 26 février 1672, lui marque: « M. de Boufflers a tué un homme après sa mort; il étoit dans sa bière en carrosse, on le menoit à une lieue de Boufflers pour l'enterrer; son curé étoit avec le corps. On verse; la bière coupe le cou du pauvre curé. » Ensuite, dans une autre lettre, du 9 mars, elle lui dit: « Voilà cette petite fable de La Fontaine sur l'aventure du curé de M. de Boufflers, qui fut tué roide en carrosse auprès de son mort: cet événement est bizarre, la fable est jolie, mais ce n'est rien au prix de celles qui suivront. Je ne sais ce que c'est que ce *pot au lait*[2]. » D'après ces passages, on voit que ce petit apologue n'a pu être écrit qu'après le 26 février et qu'il circuloit déja dans le monde le 9 mars; tant étoit grand l'empressement que l'on mettoit à se procurer les moindres productions de notre poëte! Cette fable se termine ainsi:

Proprement toute notre vie

[1] La Fontaine, t. II, p. 31.

[2] Madame de Sévigné, *Lettres*, t. II, p. 339 et 357, lettres 229 et 233.

Est le curé Chouart qui sur son mort comptoit,
Et la fable du Pot au lait.

Donc, la fable charmante de *la Laitière et le Pot au lait*[1], inconnue encore à madame de Sévigné, étoit composée en 1672, et sa lettre nous prouve que plusieurs des fables qui ne furent publiées qu'en 1678 circuloient déja en manuscrit.

Ce passage de la lettre de madame de Sévigné réfute complétement un conte ridicule que Fréron a consigné dans son Année littéraire en 1775[2], et qui est fondé uniquement sur le nom de Jean Chouart, que La Fontaine a donné au curé de sa fable. Un nommé Choquet, qui se dit prêtre, assure au journaliste que La Fontaine n'a écrit la fable du *Curé et le mort* que pour se venger du curé Chouart, personnage réel, suivant lui, et d'une famille distinguée de la Touraine, qui, dans un dîner où se trouvoient Racine et Boileau, avoit adressé des réprimandes au fabuliste, sur le scandale de sa séparation avec sa femme. Pour achever de démontrer la fausseté de cette anecdote, il suffit d'ajouter à ce que nous venons de dire sur la véritable origine de cet apologue, que le nom de Messire Jean

1 La Fontaine, *Fables*, VII, 10, t. II, p. 28.
2 *Année littéraire*, 1775, t. V; Solvet, *Études sur La Fontaine*, t. II, p. 27.

Chouart se trouve dans Rabelais[1] : La Fontaine ne s'en est servi que parceque ce facétieux écrivain l'avoit, en quelque sorte, rendu populaire, pour désigner un homme d'église que l'on vouloit ridiculiser. J. B. Rousseau l'a aussi employé dans le même sens. Remarquons que si La Fontaine a laissé échapper de sa plume une ou deux épigrammes, jamais il n'a permis qu'on les imprimât. Dans tout ce qu'il a fait paroître de son vivant, il n'y a pas une seule ligne qui soit dirigée contre quelqu'un en particulier, ou écrite dans l'intention de blesser qui que ce soit.

Il y a dans ce second recueil cinq fables dédiées à différentes personnes, savoir, M. Barillon, le duc de La Rochefoucauld, mademoiselle de Sillery, madame de La Sablière et M. le duc du Maine. Celle qui est dédiée à M. Barillon est intitulée: *le Pouvoir des Fables*[2]. Pour bien entendre le prologue et les louanges que La Fontaine donne à M. Barillon, il faut rappeler les circonstances qui y donnèrent lieu, et suppléer encore au silence des commentateurs.

Charles II avoit été rétabli en 1660 sur le trône de ses pères. Jamais règne ne commença sous de plus heureux auspices que le sien. Tous

1 Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV. chap. 52, t. II, p. 129, édit. de 1741, in 4°.

2 La Fontaine, *Fables*, VIII, 4, t. II, p. 62.

les partis, tour-à-tour oppresseurs et opprimés, avoient espéré trouver sous son sceptre légal deux sortes d'avantages que l'on s'efforce si souvent en vain de concilier, la liberté et le repos. Le jeune roi éprouva bientôt combien, après un long interrégne d'anarchie et de despotisme, il est difficile de raffermir un trône qu'un usurpateur a, par de grands succès, entouré d'un éclat passager. Dans cette position, Charles avoit également à se garantir de ses amis et de ses ennemis; il étoit jeune, aimoit le plaisir, détestoit le travail, et n'avoit aucune des qualités nécessaires pour surmonter tant d'obstacles. Il ne pouvoit se passer du parlement, et le parlement s'opposoit à toutes les mesures qu'il vouloit prendre. Bientôt il ne put gouverner avec lui ni sans lui. Louis XIV profita de son embarras, lui fit parvenir des subsides, et lui promit de le soustraire, par son appui, à la tutéle de la chambre des communes. Pour ces négociations délicates, Louis XIV choisit Barillon, homme d'un esprit vif, aimable, ami intime de madame de Sévigné, de madame de Grignan, sa fille, de madame de Coulange, et de toute la société que La Fontaine fréquentoit le plus habituellement, et où il se plaisoit davantage. Par l'habileté de ce négociateur et par les subsides de Louis XIV, l'Angle-

terre indignée devint l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Mais enfin, lorsque celle-ci se fut emparée, avec tant de rapidité, de la Flandre, de la Franche-Comté et d'une moitié de la Hollande, presque toute l'Europe alarmée se ligua contre le grand monarque, et le parlement, que Charles II avoit assemblé le plus tard possible, mais enfin qu'il avoit été forcé d'assembler, et qui ouvrit ses séances le 13 avril 1675, le contraignit à se joindre aux autres puissances pour entrer sérieusement dans les négociations qui amenèrent, peu de temps après, la paix de Nimègue. C'est durant les débats très vifs qui eurent lieu à ce sujet dans la chambre des communes, que La Fontaine dédia la fable dont nous venons de parler, à M. Barillon[1].

La qualité d'ambassadeur
Peut-elle s'abaisser à des contes vulgaires?
Vous puis-je offrir mes vers et leurs graces légères?
S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur,
Seront-ils point traités par vous de téméraires?
Vous avez bien d'autres affaires
A démêler que les débats

[1] Hume's, *History of England*, ch. 66, édit., in-8°, 1782, t. VIII, p. 11; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XI; madame de Sévigné, *Lettres*, t. II, p. 394, lettre 243; t. VIII, p. 287, 306, 403, lettres 1014, 1018, 1043; Saint-Évremond, *Œuvres*, 1753, in-12, t. VI, p. 287; Fox's, *History of the early parts of the reign of James the second*, 1808, in-4°, p. 7 à 143 de l'appendix; *Œuvres de La Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 537 et note 2; *Lettres pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV*; *Journal de Dangeau*, 10 janvier 1689; *Dictionnaire de la noblesse*, t. I, p. 731.

Du lapin et de la belette.
Lisez-les; ne les lisez pas:
Mais empêchez qu'on ne nous mette
Toute l'Europe sur les bras.
Que de mille endroits de la terre
Il nous vienne des ennemis,
J'y consens; mais que l'Angleterre
Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis,
J'ai peine à digérer la chose.
N'est-il point encor temps que Louis se repose?
Quel autre Hercule enfin ne se trouveroit las
De combattre cette hydre? et faut-il qu'elle oppose
Une nouvelle tête aux efforts de son bras?
Si votre esprit plein de souplesse,
Par éloquence et par adresse,
Peut adoucir les cœurs et détourner ce coup,
Je vous sacrifierai cent moutons: c'est beaucoup
Pour un habitant du Parnasse[1].

Voltaire, qui est resté sans rival dans la poésie légère, admiroit beaucoup le prologue de la treizième fable du livre VIII que La Fontaine a dédié à mademoiselle de Sillery. Nos lecteurs nous demanderont de leur faire connoître celle à qui notre poëte adressoit un hommage que Voltaire loue comme un modèle de grace et de finesse[2]. Gabrielle Françoise Brulart de Sillery étoit la troisième fille de Louis Brulart de Sillery et de Marie-Catherine de La Rochefoucauld; c'étoit la

[1] La Fontaine, *Fables*, VIII, 4, t. II, p. 62.
[2] Voltaire dans *la Connoissance des beautés et des défauts de la poésie*, article *fable*: cité dans Guillon, *La Fontaine et tous les Fabulistes*, t. II, p. 125.

nièce chérie du duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*. Elle s'étoit fait remarquer par la vivacité de son esprit et les graces de sa personne, et se plaisoit beaucoup à la lecture des ouvrages de La Fontaine. Elle avoit même lu ses contes, et les trouvoit peu clairs, ou plutôt feignoit de ne pas bien les entendre; c'est pourquoi elle engageoit notre poëte à écrire des fables de préférence. Il obéit, mais, sans doute bien instruit des inclinations secrètes de mademoiselle de Sillery, il composa une fable où il n'est question que d'amour et qui est plutôt une éclogue qu'un apologue. Dans le préambule il dit à cette jeune beauté.

J'avois Ésope quitté,
Pour être tout à Boccace;
Mais une divinité
Veut revoir sur le Parnasse
Des fables de ma façon.
Or, d'aller lui dire, non,
Sans quelque valable excuse;
Ce n'est pas comme on en use
Avec les divinités;
Sur-tout quand ce sont de celles
Que la qualité de belles
Fait reines des volontés.
Car, afin que l'on le sache,
C'est Sillery qui s'attache
A vouloir que, de nouveau,
Sire loup, sire corbeau,

Chez moi se parlent en rime.
Qui dit Sillery, dit tout.
. . . .
Mes contes, à son avis,
Sont obscurs : les beaux esprits
N'entendent pas toute chose.
Faisons donc quelques récits
Qu'elle déchiffre sans glose[1].

Ce récit intitulé, *Tircis et Amarante*, a dû être composé avant l'année 1675 ; car ce fut le 23 mai de cette année que mademoiselle de Sillery, âgée de vingt-quatre ans, épousa Louis de Tibergeau, marquis de La Mothe au Maine[2]. Elle acquit dans le monde de la célébrité par son esprit, ses vers et la protection qu'elle accordoit aux gens de lettres, et entretint long-temps un commerce épistolaire avec le duc de La Rochefoucauld, son oncle, avec Hamilton et avec Destouches. Un jour, qu'on disputoit devant elle pour savoir s'il étoit plus tendre d'écrire à sa maîtresse en vers, ou de lui écrire en prose, elle improvisa sur-le-champ ce quatrain :

Non, ce n'est point en vers qu'un tendre amour s'exprime :
Il ne doit point rêver pour trouver ce qu'il dit ;

1 La Fontaine, *Fables*, VIII, 13, t. II, p. 81.

2 Mais de ce que Mathieu Marais parle occasionellement de mademoiselle de Sillery et de cette fable sous la date de 1667, au sujet d'une édition des Contes, il ne s'ensuit pas qu'il ait voulu dire que cette fable ait été composée en 1667, comme on l'a dit. Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Mathieu Marais, p. 39.

Et tout arrangement de mesure et de rime
Ote toujours au cœur ce qu'il donne à l'esprit.

Madame de Tibergeau conserva, pendant une longue vieillesse, le goût pour la poésie et les qualités aimables qui l'avoient distinguée dans sa jeunesse, et mourut, à Paris, le 27 juin 1732, à l'âge de quatre-vingt-trois ans[1].

Passons actuellement à la fable dédiée à madame de La Sablière. A cette époque, Descartes et ses disciples avoient, par leurs arguments, donné une réputation de nouveauté à une question de métaphysique bien ancienne : celle qui concerne l'ame des bêtes. On avoit publié de part et d'autre des traités[2] que La Fontaine n'avoit pas lus. Mais il avoit, chez madame de La Sablière, entendu débattre ces matières par Bernier et par d'autres savants : et, comme une telle question l'intéressoit vivement, il y rêva de son côté, et voulut aussi en parler, mais à sa manière et dans son langage naturel, c'est-à-dire en vers. C'est dans ce but qu'il a écrit le discours que nous avons déja cité et qui forme la

[1] *Dictionnaire de la noblesse*, 2e édit., in-4°, t. III, p. 293; *Œuvres d'Hamilton*, 1812, in-8°, t. III, p. 170; *Notice sur Destouches* dans la *Petite bibliothèque des théâtres*; Monet, *Anthologie françoise*, 1765, in-8°, t. I, p. 169; madame de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature*, 1811, in-8°; Auguste de La Bouisse, *Journal anecdotique et feuille d'affiche de la ville de Castelnaudary*, en date du 21 août 1822, p. 33 à 39.

[2] Voyez Bayle dans la *Nouvelle république des lettres*, mars 1684, art. II.

fable première du dixième livre. On l'a souvent, avec raison, apporté en exemple pour prouver la flexibilité du talent de La Fontaine, et comme le premier essai heureux des Muses françoises sur un sujet abstrait : mais pour l'objet qui nous occupe, ce que nous devons le plus remarquer dans ce discours, c'est l'extrême bonne foi du poëte. Madame de La Sablière étoit cartésienne, et La Fontaine, qui en savoit sur ces matières beaucoup moins qu'elle, vouloit être cartésien : aussi commence-t-il par un pompeux éloge du maître.

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Chez les païens, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit; comme entre l'huître et l'homme
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme[1].

Il reproduit ensuite très bien les arguments de Descartes; mais comme ils tendent à prouver que les bêtes sont de pures machines, et que cette conclusion révolte le bon sens naturel de notre poëte, il expose ses doutes, et cite plusieurs traits d'intelligence de divers animaux, qui démontrent, par induction, le contraire de ce qu'il a déduit par raisonnement.

On pense bien que La Fontaine n'a pas dédié

[1] La Fontaine, *Fables*, x, 1, t. II, p. 166.

une fable à madame de La Sablière sans louer cette généreuse bienfaitrice. Comme elle craignoit sur-tout de passer pour savante, La Fontaine, d'après son desir, a l'air d'ignorer qu'elle connût les matières dont il va l'entretenir, et lui demande si elle a ouï parler

De certaine philosophie
Subtile, engageante, et hardie.

Il paroît aussi qu'elle avoit interdit à notre poëte des louanges qui, dans sa position, auroient perdu de leur prix, et n'auroient semblé qu'une reconnoissance intéressée. Avec quelle adresse il échappe à cet écueil!

Iris, je vous louerois; il n'est que trop aisé:
Mais vous avez cent fois notre encens refusé;
En cela peu semblable au reste des mortelles,
Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles.
Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur.
Je ne les blâme point; je souffre cette humeur:
Elle est commune aux dieux, aux monarques, aux belles.
Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,
Le nectar, que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre,
C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point;
D'autres propos chez vous récompensent ce point:
Propos, agréables commerces,
Où le hasard fournit cent matières diverses;

Jusque-là qu'en votre entretien
La bagatelle a part : le monde n'en croit rien.
Laissons le monde et sa croyance.
La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon : je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens :
C'est un parterre où Flore épand ses biens ;
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
Et fait du miel de toute chose[1].

La dernière fable du premier livre de ce second recueil nous fournit encore un exemple du genre de celle dont nous venons de parler. Ce n'est pas non plus une fable proprement dite, c'est le récit d'un fait plaisant qui fit du bruit dans le temps. Le chevalier Paul Néal, un des membres de la société royale de Londres, prétendit un jour avoir aperçu, au travers de son télescope, un éléphant dans la lune. Le fait examiné avec l'attention qu'il méritoit, on finit par découvrir que l'éléphant n'étoit qu'une souris qui s'étoit glissée entre les verres du télescope. Le bruit de cette singulière aventure se répandit bientôt en Europe, et l'on s'en amusa beaucoup aux dépens de la science et de ses sectateurs. Samuel Butler fit long-temps après sur ce sujet une espèce de poëme ayant pour titre : *l'Éléphant dans*

[1] La Fontaine, *Fables*, x, 1, t. II, p. 163.

la Lune, qui est une satire contre la société royale de Londres[1]. La Fontaine, lorsque ce fait venoit de se passer, versifia sa fable intitulée : *l'Animal dans la Lune.* Mais plus philosophe que Butler, loin de se moquer de l'erreur du chevalier Néal, il en prend occasion de se répandre en réflexions pleines de justesse sur les erreurs que nos sens impriment à nos jugements, dans des vers où la mesure et la rime ne nuisent en rien à la clarté des raisonnements métaphysiques, et en ôtent seulement la sécheresse. Par une transition naturelle, il passe du fait qui faisoit l'objet de l'apologue, à l'éloge de Louis XIV et à celui de Charles II, et enfin à des vœux pour la paix, qu'il a renouvelés toutes les fois qu'il en a pu trouver l'occasion[2]. Mais il le fait de manière à ne pas blesser la politique de son roi, et il use des ménagements que les circonstances d'alors exigeoient.

La paix fait nos souhaits, et non point nos soupirs.
Charles en sait jouir : il sauroit dans la guerre
Signaler sa valeur, et mener l'Angleterre
A ces jeux qu'en repos elle voit aujourd'hui.
Cependant s'il pouvoit apaiser la querelle,
Que d'encens ! Est-il rien de plus digne de lui ?

1 Samuel Butler's, *Poems*, dans *The Works of the english Poets with prefaces by Johnson*, 1790, in-12, t. XIV, p. 145, *the elephant in the moon*; Solvet, *Études sur La Fontaine*, t. II, p. 42.

2 La Fontaine, *Fables*, VII, 18, t. II, p. 49.

C'est vers la fin de l'année 1676 ou le commencement de celle de 1677, époque à laquelle La Fontaine écrivoit cette fable, que toutes les puissances, se trouvant épuisées par la guerre, désiroient la paix, mais toutes vouloient la conclure à des conditions avantageuses pour chacune d'elles, ce qui étoit impossible. On négocioit à Nimègue sans pouvoir rien terminer. Dans cette extrémité, toutes les parties belligérantes invoquèrent la médiation de l'Angleterre qui avoit gardé la neutralité. Charles II devint donc, par cette raison, l'arbitre de l'Europe. Cependant son embarras étoit extrême. Ses liaisons secrètes avec Louis XIV dont il vouloit se conserver l'appui, en cas d'une nouvelle révolution, lui faisoient desirer de prescrire des conditions qui fussent avantageuses à ce monarque; mais l'opposition du parlement, soutenue par la haine nationale contre les François, lui inspiroit des craintes bien fondées, si, trahissant les intérêts de l'Angleterre, il ne favorisoit pas les nations coalisées contre la France[1]. Cette situation difficile, dont il ne sut pas se tirer avec habileté, devint, comme nous le dirons bientôt, la cause principale de ses malheurs.

[1] Hume's, *History of England*, chap. 66, t. VIII, p. 25, édit. de Cadell, London, 1782, in-8°.

La quinzième fable du dixième livre, comme les deux dont nous venons de nous occuper, n'est pas une fable proprement dite, mais un discours que La Fontaine a adressé à M. le duc de La Rochefoucauld, au sujet d'une réflexion que la chasse aux lapins lui avoit suggérée. Le duc de La Rochefoucauld, homme aimable et penseur profond, avoit publié son livre des *Maximes*, en 1665 [1], et lorsque La Fontaine lui dédioit cette fable, ce livre, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, avoit déja eu six éditions.

Vous......
..... dont la modestie égale la grandeur,
Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur
    La louange la plus permise,
    La plus juste et la mieux acquise;
Vous enfin, dont à peine ai-je encore obtenu
Que votre nom reçût ici quelques hommages,
Du temps et des censeurs défendant mes ouvrages,
Comme un nom qui, des ans et des peuples connu,
Fait honneur à la France, en grands noms plus féconde
    Qu'aucun climat de l'univers,
Permettez-moi du moins d'apprendre à tout le monde
Que vous m'avez donné le sujet de ces vers [2].

Le duc de La Rochefoucauld, et son fils le

[1] Walck., 1re édit., p. 422, note 116.
[2] La Fontaine, *Fables*, x, 15, t. II, p. 208.

prince de Marsillac, étoient alors en grande faveur auprès de Louis XIV, et le second, depuis la disgrace de Lauzun, fut même, tant qu'il vécut, regardé comme une espèce de favori. Madame de Montespan formoit avec eux à la cour une société à part, à laquelle se réunissoient madame de Thianges, le duc de Vivonne, madame de Coulanges, et la veuve de Scarron, depuis madame de Maintenon, alors gouvernante des enfants que le roi avoit eus de madame de Montespan: celle-ci aimoit beaucoup a cette époque madame Scarron, et l'appeloit sans cesse auprès d'elle. C'est pour flatter madame de Montespan, à laquelle il avoit dédié ce second recueil, que La Fontaine composa pour son fils, le duc du Maine, la fable intitulée: *les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter*. Cette ingénieuse allégorie, entièrement de l'invention de notre poëte, si elle n'est pas très morale, présente du moins un tableau plein d'imagination, de coloris et de grace.

L'enfance n'aime rien: celle du jeune dieu
Faisoit sa principale affaire
Des doux soins d'aimer et de plaire.
En lui l'amour et la raison
Devancèrent le temps, dont les ailes légères
N'amènent que trop tôt, hélas! chaque saison.....
Jupiter cependant voulut le faire instruire.

Il assembla les dieux, et dit: J'ai su conduire,
Seul et sans compagnon, jusqu'ici l'univers;
Mais il est des emplois divers
Qu'aux nouveaux dieux je distribue.
Sur cet enfant chéri j'ai donc jeté la vue:
C'est mon sang; tout est plein déja de ses autels.
Afin de mériter le rang des immortels,
Il faut qu'il sache tout........
Je veux, dit le dieu de la guerre,
Lui montrer moi-même cet art
Par qui maints héros ont eu part
Aux honneurs de l'Olympe et grossi cet empire.
Je serai son maître de lyre,
Dit le blond et docte Apollon.
Et moi, reprit Hercule à la peau de lion,
Son maître à surmonter les vices,
A dompter les transports, monstres empoisonneurs,
Comme Hydres renaissants sans cesse dans les cœurs:
Ennemi des molles délices,
Il apprendra de moi les sentiers peu battus
Qui mènent aux honneurs sur les pas des vertus.
Quand ce vint au dieu de Cythère,
Il dit qu'il lui montreroit tout.
L'Amour avoit raison. De quoi ne vient à bout
L'esprit joint au desir de plaire[1]?

Le duc du Maine étoit né à Versailles le 30 mai 1670; il fut légitimé le 29 septembre 1673, et il ne pouvoit avoir plus de huit ans lorsque La Fontaine composa pour lui cette fable, puisqu'elle parut dans son second recueil en 1679.

La dédicace de ce second recueil de fables à

[1] La Fontaine, *Fables*, XI, 2, t. II, p. 216.

madame de Montespan est remarquable par la noblesse du ton, et par des vers tels que La Fontaine seul en a su faire :

Le Temps, qui détruit tout, respectant votre appui,
Me laissera franchir les ans dans cet ouvrage :
. . . .
C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix :
Il n'est beauté dans nos écrits
Dont vous ne connoissiez jusques aux moindres traces.
Eh ! qui connoît que vous les beautés et les graces !
Paroles et regards, tout est charmes dans vous.
Ma muse, en un sujet si doux,
Voudroit s'étendre davantage :
Mais il faut réserver à d'autres cet emploi ;
Et d'un plus grand maître que moi
Votre louange est le partage [1].

Ce grand maître étoit Louis XIV. Pour que cette allusion ne fût pas indiscrète, il falloit que la longue publicité des amours du monarque en eût affoibli le scandale dans l'esprit des peuples.

Toutefois, l'éloge de ce monarque termine noblement ce recueil. Dans l'épilogue court mais parfait, qui contient cet éloge, La Fontaine ne craint pas de se rendre justice à lui-même, en se présentant comme le premier qui ait ouvert, chez les modernes, la carrière de l'apologue.

Si mon œuvre n'est pas un assez bon modèle,

[1] La Fontaine, *Fables*, t. II, p. 5.

J'ai du moins ouvert le chemin:
D'autres pourront y mettre une dernière main.
Favoris des neuf sœurs, achevez l'entreprise.
. . . .
Mais vous n'avez que trop de quoi vous occuper:
Pendant le doux emploi de ma muse innocente,
Louis dompte l'Europe; et, d'une main puissante,
Il conduit à leur fin les plus nobles projets
Qu'ait jamais formés un monarque.
Favoris des neuf sœurs, ce sont là des sujets
Vainqueurs du Temps et de la Parque[1].

En effet, après de brillantes conquêtes, Louis XIV étoit parvenu à dicter à Nimègue les conditions de la paix auxquelles l'Europe se soumit; et c'est l'année suivante, en 1680, que le surnom de *Grand* lui fut donné par les étrangers comme par les François[2].

1 La Fontaine, *Fables*, t. II, p. 240.

2 *Fastes des rois de la maison d'Orléans et de celle de Bourbon*, 1697, in-8°, p. 222.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

1679—1685.

La Fontaine, quoiqu'il eût débuté dans la littérature par la traduction d'une comédie de Térence, n'avoit pas songé cependant à travailler pour le théâtre. C'est sur-tout dans la poésie théâtrale qu'en peu d'années la gloire littéraire de la France s'étoit élevée bien au-dessus de celle de tous les peuples modernes, et avoit peut-être surpassé celle des anciens. La variété et l'abondance se joignoient à la perfection, et il seroit difficile d'imaginer un genre de composition scénique, dont on ne pût trouver des modèles dans les théâtres de Corneille, de Racine, de Molière et de Quinault[1]. Ces hommes illustres avoient déja produit la plupart de leurs chefs-d'œuvre, lorsque Lully crut qu'un poëte tel que La Fontaine pourroit facilement, et en peu de temps, composer un opéra auquel sa célébrité, bien supérieure à celle de Quinault, assureroit un succès certain. Plein de cette idée, Lully va

1. Walck., 1re édit., p. 425, note 1.

trouver La Fontaine, le cajole, le berce des promesses les plus flatteuses, et fait si bien qu'il parvient à son but. La Fontaine se mit à composer l'opéra de *Daphné*[1]. Le musicien, pressé par le temps, obsédoit sans cesse le poëte, habitué à travailler à loisir, et pour qui toute espèce de contrainte étoit antipathique; mais le pire fut qu'habitué à la docilité de Quinault et à tout assujettir à l'effet musical, Lully tourmentoit sans cesse La Fontaine pour changer la disposition des scènes, pour allonger ou raccourcir certains vers. Au bout de quatre mois de persécution, Lully, peu satisfait de l'ouvrage de La Fontaine, l'abandonna sans mot dire, pour adopter l'opéra de *Proserpine* de Quinault, qu'il mit en musique, et qui fut joué à Saint-Germain, le 3 février 1680[2]. Madame de Thianges avoit en vain sollicité à la cour pour qu'on jouât aussi la pastorale de La Fontaine; Lully déclara au roi qu'elle ne valoit rien, et on y renonça entièrement[3]. La Fontaine ne put se refuser à l'indignation qu'inspira ce procédé à tous ses amis. C'est alors qu'il exhala son humeur dans une

[1] Quinault, *Théâtre*, 1715, in-12, t. I. p. 44 à 47; Walck., 1re édit., p. 425, note 2.

[2] Walck., 1re édit., p. 427, note 3.

[3] *Vie de Quinault*, en tête de ses *Œuvres*; 1715, in-12, t. I, p. 47.

singulière et comique satire, intitulée *le Florentin*.

Le Florentin
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire.....
J'en étois averti; l'on me dit, Prenez garde;
Quiconque s'associe avec lui, se hasarde.
....
Malgré tous ces avis, il me fit travailler.
Le paillard s'en vint réveiller
Un enfant des neuf sœurs, enfant à barbe grise,
Qui ne devoit en nulle guise
Être dupe: il le fut, et le sera toujours.
Je me sens né pour être en butte aux méchants tours.
Vienne encore un trompeur, je ne tarderai guère.
.... Il me persuada;
A tort, à droit me demanda
Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes
Confits au miel; bref il *m'enquinauda*[1].

Madame de Thianges chercha à apaiser le courroux de La Fontaine, et à le réconcilier avec Lully, ce qui ne fut pas difficile. Le raccommodement fut si complet et si sincère, que La Fontaine supprima sa diatribe, et qu'il fit depuis pour Lully deux dédicaces en vers, l'une

[1] La Fontaine, *le Florentin*, t. VI, p. 131. Consultez au sujet de Quinault les *Œuvres de Pavillon*, t. II, p. 177, et les *Œuvres de Chaulieu*, 1774, in-8°, t. II, p. 91; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. VI, p. 278.

pour l'opéra d'*Amadis*, et l'autre pour celui de *Roland*; la dernière est charmante, et Louis XIV y est loué avec beaucoup de grace et de délicatesse[1].

La Fontaine, pour s'excuser auprès de madame de Thianges qui avoit désapprouvé sa satire, lui avoit déja adressé une épître en vers, dans laquelle il exposoit ce qui s'étoit passé alors dans son esprit avec sa gaieté, sa franchise et sa bonhomie ordinaires:

Vous trouvez que ma satire
Eût pu ne se point écrire,
Et que tout ressentiment,
Quel que soit son fondement,
La plupart du temps peut nuire,
Et ne sert que rarement.
J'eusse ainsi raisonné si le ciel m'eût fait ange,
Ou Thiange;
Mais il m'a fait auteur, je m'excuse par là:
Auteur qui pour tout fruit moissonne
Un peu de gloire: on le lui ravira,
Et vous croyez qu'il s'en taira?
Il n'est donc plus auteur: la conséquence est bonne.
S'il s'en rencontre un qui pardonne,
Je suis cet indulgent; s'il ne s'en trouve point,
Blâmez la qualité, mais non pas la personne.
Je pourrois alléguer encore un autre point:
Les conseils. — Et de qui? — Du public. C'est la ville,

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 19 et 20, t. VI, p. 149 et 151.

C'est la cour, et ce sont toute sorte de gens,
Les amis, les indifférents,
Qui m'ont fait employer le peu que j'ai de bile:
Ils ne pouvoient souffrir cette atteinte à mon nom.
La méritois-je? On dit que non[1].

Il amène ensuite très naturellement l'éloge du roi, de son bon goût et de son discernement en littérature. La Fontaine désiroit que son opéra fût joué devant Louis XIV; et il n'eût point été indifférent sur le succès ou la chute de cet ouvrage. Nous avons ailleurs démontré la fausseté des récits qui sembloient prouver le contraire, et fait voir l'absurdité des contes puérils dont on a surchargé cette partie de la vie de notre poëte. Pour que le but des louanges que La Fontaine donne au roi soit clairement exprimé, il termine ainsi son épître:

Retourner à Daphné vaut mieux que se venger.
Je vous laisse d'ailleurs ma gloire à ménager.
Deux mots de votre bouche et belle et bien disante,
Feront des merveilles pour moi.
Vous êtes bonne et bienfaisante,
Servez ma muse auprès du roi[2].

Ce fut aussi à l'instigation de madame de

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 15, t. VI, p. 135.
[2] *Ibid.*, p. 139.

Thianges que La Fontaine fit des vers pour madame de Fontanges; mais pour expliquer comment madame de Thianges pouvoit engager notre poëte à chanter une rivale de sa sœur, il faut entrer dans le détail de ce qui se passoit alors à la cour de Louis XIV.

Madame de Montespan s'apercevoit de jour en jour que son ascendant sur le roi diminuoit avec ses attraits. Elle auroit vu finir sans trop de regrets un commerce dont les plaisirs étoient émoussés par une longue habitude; mais elle ne pouvoit, sans une peine extrême, se voir dépouiller de la puissance qu'elle exerçoit dans la plus brillante cour de l'Europe, ni renoncer à l'éclat de la grandeur royale, dont elle étoit environnée. Elle aima mieux humilier son orgueil que de sacrifier les intérêts de son ambition. C'est ainsi que, comme une nouvelle Livie, elle chercha à inspirer du goût au roi pour une de ses nièces, la duchesse de Nevers, fille aînée de madame de Thianges, jeune et belle personne, pleine de graces et d'esprit. La duchesse de Nevers se seroit volontiers prêtée à ces projets, puisqu'elle se livra depuis à M. le Prince, fils aîné du grand Condé, un des hommes les plus laids de son temps, mais aussi un des plus spirituels, des plus galants et des plus

généreux[1]. Un obstacle insurmontable s'opposoit au succès de son intrigue avec le roi. Entraîné par la fougue de l'âge, Louis XIV avoit désobéi sans pudeur aux préceptes de la religion; mais cependant, par une contradiction qui ne se concilie que trop bien avec notre misérable nature, il fut toujours sincèrement attaché à ses dogmes, il ne négligeoit pas ses pratiques, il ne rejetoit point ses conseils. Lorsque ses directeurs spirituels, et surtout Bossuet[2], virent que le feu des passions s'étoit amorti en lui, et que son amour pour madame de Montespan s'étoit presque éteint par une longue jouissance, ils tâchèrent de l'arracher à ses habitudes. Ils lui représentèrent qu'un tel commerce étoit beaucoup plus coupable avec une femme mariée qu'avec toute autre. Ces scrupules qu'ils avoient fait naître en lui, et qui lui firent prendre la résolution de se séparer de madame de Montespan, s'appliquoient aussi à madame la duchesse de Nevers, et empêchèrent la réussite du plan qu'on avoit formé. Il

[1] Caylus, *Souvenirs*, p. 121; Choisy, *Mémoires; Recueil de chansons critiques et historiques*, manuscrit, t. I, p. 235. Mademoiselle de Thianges avoit été mariée au duc de Nevers, le 14 décembre 1670. Voyez la *Gazette de Robinet* et l'*Histoire du Théâtre-François*, par les frères Parfaict, t. XI, p. 107.

[2] De Bausset, *Histoire de Bossuet*, t. II, p. 54-58; madame de Maintenon, *Lettres*, Amsterdam, 1756, t. II, p. 99, lettre XI, adressée à la comtesse de Saint Céran.

étoit difficile pour madame de Montespan de trouver quelqu'un qui pût remplacer sa nièce. Louis XIV n'aimoit pas seulement les femmes pour leurs attraits, il recherchoit aussi en elles ces délassements de l'esprit, ces jouissances de l'âme qu'on ne goûte que dans leur société. Presque toujours, dans ses fantaisies amoureuses, l'attendrissement du cœur venoit se joindre à l'entraînement des sens. Avec de telles dispositions, il étoit à craindre pour la maîtresse en titre que le moyen qu'elle vouloit employer pour perpétuer sa domination, ne fût la cause qui contribuât à la faire cesser, et qu'elle ne devînt ainsi l'artisan de sa propre infortune. Cependant l'ascendant que la veuve de Scarron prenoit sur le roi, les scrupules qu'elle lui inspiroit, rendirent la position de madame de Montespan de plus en plus chancelante, et la déterminèrent à pousser elle-même le monarque dans les bras de mademoiselle de Fontanges[1], d'une éclatante beauté, mais sans esprit, et incapable, à ce qu'elle croyoit, d'avoir aucun ascendant sur

[1] Caylus, *Souvenirs*, p. 78; madame de Sévigné, *Lettres*, t. VI, p. 99; lettre 701, p. 105; lettre 702, p. 118; lettre 704, p. 186; lettre 716, p. 191; lettre 717; lettre 752, p. 350; et les lettres en date du 15 juillet 1680, et du 3 avril 1681, t. VII, p. 55; *Lettres inédites*, 1819, in-12, p. 63; *Passe-temps du Palais-Royal ou les amours de madame de Fontanges*, inséré dans les *Amours des Gaules*; Madame, *Fragments des lettres originales*, t. II, p. 51-103-105; La Beaumelle, *Mémoires de madame de Maintenon*, 1755, in-8°, liv. VI, chap. III, p. 186 à 201; Walck., 1re édit., p. 431, note 11.

lui. Le prince de Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld, et qui jouissoit auprès de madame de Montespan d'une grande faveur, fut l'agent dont elle se servit pour cette intrigue[1]. S'il étoit besoin de fournir encore des preuves que madame de Montespan favorisoit cette liaison du roi, il suffiroit de produire les vers qui nous restent de La Fontaine, au sujet de la nouvelle maîtresse, qu'il n'eût certainement pas composés, s'il avoit cru déplaire à l'ancienne. Une de ces pièces de vers consiste en quatre quatrains, qui sont des prédictions pour les quatre saisons de l'année : ces quatre quatrains furent mis dans un almanach écrit à la main sur du vélin, et garni d'or et de diamants, que madame de Fontanges donna en étrennes à madame de Montespan, le premier jour de l'an 1680[2]. L'autre pièce est une épître assez longue, adressée à madame de Fontanges, que le roi venoit de faire duchesse. Cette pièce seule, lorsque tous les monuments historiques viendroient à périr, suffiroit pour conserver à la postérité le souvenir des désordres de Louis XIV, et du scandale de sa vie. Le poëte, dans cette épître, a fait entrer l'éloge de la figure

[1] *Remarques sur le gouvernement du royaume de France durant les règnes de Henri IV, le grand, de Louis XIII, surnommé le juste, de Louis XIV, surnommé Dieudonné, le grand, l'invincible*, Cologne, 1688, p. 126.

[2] *Manuscrits de Coulanges*, à la bibliothèque de l'Arsenal, en 3 vol., in-4°, t. I, p. 192 ; La Fontaine, *Poésies diverses*, 6, t. VI, p. 198 ; Walck., 1re édit. p. 433.

noble et majestueuse du roi, de la beauté, des graces de celle dont les dieux ont récompensé ce *dompteur* des humains; et en même temps il y célèbre le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Blois, fille naturelle de madame de La Vallière, et celui du dauphin, héritier légitime de la couronne, avec la princesse de Bavière. Ces deux mariages eurent lieu en 1680, à peu de mois d'intervalle: le premier, le 16 janvier, et le second, le 7 mars suivant[1]. Si on met à part les inconvenances morales, dont on ne doit pas faire de reproche au poëte, puisqu'elles ne frappoient point la cour ni le monarque, on doit convenir que cette épître est digne de La Fontaine. Le dieu des vers par lequel il fait prononcer les épithalames de ces deux mariages, ne l'auroit point désavoué. Il commence par celui du prince de Conti:

Le dieu des vers lut deux épithalames.
En voici l'un: Couple heureux et parfait,
Couple charmant, faites durer vos flammes
Assez long-temps pour nous rendre jaloux;
Soyez amants aussi long-temps qu'époux.

1 Madame de Sévigné, *Lettres inédites*, 1819, in-12, p. 54, n° 615, et *Lettres*, t. VI, p. 183, lettre 715 en date du 28 février 1680, et t. VI, p. 109, lettre 703, en date du 17 janvier 1680; l'*Art de vérifier les dates*, 3° édit., in-folio, t. I, p. 689; Hénault, t. II, p. 679, in-4°; Saint-Simon, *Mémoires*, t. III, p. 117; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 119; Caylus, *Souvenirs*, p. 163-168; Walck., 1re édit., p. 433, note 12. Dreux du Radier s'est trompé comme beaucoup d'autres. Voyez les *Mémoires et anecdotes des reines et régentes de France*, in-12, t. VI, p. 447.

Douce journée! et nuit plus douce encore!
Heures, tardez, laissez au lit l'Aurore.
Le temps s'envole; il est cher aux amants;
Profitez donc de ses moindres moments,
Jeune princesse, aimable autant que belle,
Jeune héros, non moins aimable qu'elle;
Le temps s'envole, il faut le ménager;
Plus il est doux, et plus il est léger[1].

Le poëte passe ensuite à l'épithalame du dauphin, dont le mariage étoit arrêté, mais non encore célébré.

.... Puis le père des vers,
Changeant de ton pour l'autre épithalame,
Lut ce qui suit: Chantez, peuples divers;
Que tout fleurisse aux terres leurs demeures.
Ne tardez plus; avancez, lentes heures;
Allez porter aux humains un printemps
Tel que celui qui commença les temps.
Heures, volez; hâtez l'heur et la joie
Du fils des dieux à qui l'Olympe envoie
Une princesse au regard enchanteur.

Cette épître à madame de Fontanges paroît n'avoir été imprimée qu'après la mort de La Fontaine; mais elle circula beaucoup dans le temps, et madame de Sévigné en parle dans une de ses lettres, en date du 22 septembre 1680[2].

Madame de Montespan s'étoit trompée dans ses

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 14, t. VI, p. 127.
[2] Madame de Sévigné, *Lettres*, 719, t. VI, p. 471, en date du 22 septembre 1680.

calculs. Dès que madame de Fontanges connut la passion qu'elle avoit inspirée, elle se livra à toute la hauteur qui faisoit le fonds de son caractère; elle fut la dispensatrice des graces, et donna le ton. Tout le monde sait qu'à une partie de chasse, le vent ayant détaché sa coiffure, elle se la fit rattacher négligemment avec un ruban, dont les nœuds lui tomboient sur le front: cette mode se répandit dans toute l'Europe, et le vocabulaire des modistes, que la frivolité écrit et efface avec une rapidité égale à l'inconstance de ses goûts, a cependant toujours conservé depuis le nom de *Fontanges*[1]. Madame de Montespan, indignée de se voir supplantée par celle qu'elle avoit cru pouvoir faire agir au gré de son ambition, auroit voulu que les ecclésiastiques qui entouroient le roi s'armassent de toute leur sévérité pour l'arracher à ses nouvelles amours. Ce fut alors qu'elle se permit un ignoble jeu de mots sur la trop grande facilité du Père La Chaise[2], et que, dans un accès de jalousie, elle accusa madame de Maintenon d'être aussi la maîtresse du roi. Celle-ci, sans se déconcerter, lui dit: « Il en a donc trois. » — Oui, répliqua ma-

[1] Voyez sur cette mode la comédie intitulée : *la Fontange bernée* ou les *Façonnières*, 1696, in-18; et Walck., 1re édit., p. 432.

[2] Walck., 1re édit., p. 434, note 14; Dreux du Radier, *Anecdotes des reines et régentes*, t. VI, p. 458. Ce mot fut dit au sujet de la permission qu'obtint le roi de communier à la Pentecôte de l'année 1680.

dame de Montespan; « moi de nom, cette fille « de fait, et vous de cœur [1] ». Fontanges ne jouit pas long-temps de sa grandeur : les suites d'une couche lui firent perdre tous ses charmes, et avec eux disparut l'amour de Louis XIV. Elle se retira à l'abbaye de Port-Royal. Après avoir langui quelque temps, elle mourut âgée seulement de vingt ans [2], et chacun lui appliqua ces vers si connus de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Le roi revint à madame de Montespan, mais sans empressement; et, de jour en jour, ses directeurs spirituels et la veuve Scarron, qui les secondoit dans leurs pieux desseins, gagnèrent plus d'influence sur lui; ils réussirent. Louis XIV quitta madame de Montespan pour toujours, eut quelques intrigues passagères, et s'interdit enfin par scrupule de conscience toute liaison illégitime. Dans tous les temps il avoit su apprécier les femmes vertueuses : celles dont il n'avoit pu triompher lui inspiroient un respect qui, malgré les désordres où l'entraînoit l'effervescence des sens, manifestoit l'élévation de son

1 Madame de Maintenon, *Lettres*, en date du 14 juin 1679, t. II, p. 109.

2 Madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 30 juin 1681, t. VII, p. 72, lettre 808. La mort de madame de Fontanges eut lieu le 28 juin 1681.

ame et la moralité de ses sentiments. A ce sujet, nous citerons un trait d'autant plus honorable pour lui, qu'il se rapporte à l'époque du commencement de son règne. Une jeune personne, âgée de seize ans, remarquable par la vivacité de son esprit et l'éclat de ses charmes, parut à la cour de France, à la suite de la reine de Pologne, dont elle étoit parente à un degré éloigné. C'étoit la fille du comte de Mailly et de la duchesse de Croy, qui, pour garder son rang, n'avoit pas déclaré ce second mariage; c'est pourquoi on nommoit, en badinant, mademoiselle de Mailly la petite duchesse de Croy. Louis XIV en devint amoureux, et eut pour elle des attentions marquées; mais elle ne répondit à ses discours flatteurs que par la froideur et le silence. Cependant il la surprit une fois écoutant, avec une tendre émotion, la déclaration d'amour d'un gentilhomme polonois qui lui étoit promis en mariage. Le roi ignoroit cette dernière circonstance. Après ce dont il avoit été témoin, il se crut autorisé à presser plus vivement la jeune de Mailly, et à lui parler avec moins de ménagement. « Sire, lui répondit-elle, cela est plus obscur pour moi que le Polonois. » « Mais, lui dit le roi, espérant l'intimider, vous comprenez cependant fort bien ce gentilhomme avec lequel

je vous vis l'autre jour. » — « Oui, sire, répliqua-t-elle, parceque c'est un particulier; mais pour entendre le langage des rois, il faut être reine, et si votre majesté me le permet, je demanderai à la reine ce que signifient les paroles que le roi a daigné m'adresser. » Louis XIV ne s'offensa point de cette leçon sévère; il sentit au contraire tout ce que dans un âge si tendre il y avoit de noblesse d'ame et de fermeté de vertu dans une réponse si hardie et si ingénieuse, et il lui répondit aussitôt avec gaieté : « Je vois bien, petite fille, qu'il ne faut pas vous en dire davantage. » Non seulement il tint parole, mais il hâta aussitôt le mariage de la jeune de Mailly avec le gentilhomme polonois qu'elle aimoit et dont elle étoit aimée [1].

Ce fut aussi par sa longue résistance à tous les genres de séduction, par la pratique des plus difficiles vertus, par une piété douce, mais inébranlable dans ses scrupules, par les charmes insinuants d'un caractère égal, et d'une raison parfaite, que la veuve de Scarron, devenue madame de Maintenon, parvint à s'emparer entièrement de la confiance de Louis XIV, à concentrer sur elle ses desirs ou du moins ses habitudes, à fixer en sa faveur sa volonté flot-

1. Tallemant des Réaux, *Mémoires manuscrits.*

tante. L'attachement qu'elle lui inspira fut assez fort pour qu'après la mort de la reine, elle conçût le dessein de la remplacer. On vit madame de Montespan expulsée de la cour par celle qu'elle y avoit introduite, et le plus orgueilleux des monarques, âgé seulement de quarante-sept ans, épouser une femme qui en avoit cinquante, et qui, dans son enfance, avoit été nourrie et élevée par charité[1].

Cet événement extraordinaire anéantit le crédit dont jouissoient tous les amis de madame de Montespan. Celui d'entr'eux qui avoit le plus d'influence sur le roi, le duc de La Rochefoucauld, étoit mort au mois de mars 1680. Non seulement La Fontaine resta sans appui à la cour, mais ses écrits licencieux indisposoient de plus en plus le monarque contre lui : nous verrons bientôt qu'il éprouva, d'une manière fâcheuse, les effets de ce changement pour sa réception à l'Académie, la seule chose peut-être qu'il ait desiré obtenir, et à la réussite de laquelle il ait travaillé avec constance.

Mais l'amitié le consoloit facilement de toutes les disgraces de la fortune ; il inspiroit ce sentiment à tous ceux qui étoient, comme lui, bons

[1] Choisy, *Mémoires*, p. 254 et 333; La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. VII, chap. 9, t. III, p. 51 ; madame de Maintenon, *Lettres*, édit. de 1806, t. II, p. 214.

et sensibles, parcequ'il le partageoit vivement lui-même. Ce furent les souvenirs de l'amitié qui, à l'époque dont nous nous occupons, l'engagèrent à se charger d'une fonction pénible, bien peu conforme à ses goûts, celle d'éditeur. Pintrel, dont nous avons déja fait mention, comme ayant su, avec de Maucroix, donner, par ses excellents conseils, une meilleure direction aux études de notre poëte, avoit laissé après sa mort une traduction manuscrite des épîtres de Sénèque. La Fontaine consentit à la revoir et à la publier. Cette traduction parut d'abord anonyme, mais elle se vendoit peu: le libraire réimprima un nouveau titre en y mettant le nom du traducteur et de son éditeur, comme si c'eût été une nouvelle édition et un nouveau livre. Cette ruse lui réussit, et les *Épîtres de Sénèque, traduites par feu M. Pintrel, et publiées par M. de La Fontaine*, en deux volumes in-8°, furent annoncées et eurent un prompt débit. Il est vrai que La Fontaine s'étoit donné la peine de traduire en vers françois tous les vers latins qui se trouvent dans l'auteur ancien [1]. Plusieurs passages de Virgile, d'Euripide et d'autres poëtes y sont très heureusement rendus. Ces exercices

[1] La Fontaine, *Traductions en vers d'après différents poëtes anciens*, t. VI, p. 324 à 333.

du talent flexible de notre fabuliste avoient échappé à la connoissance de tous les littérateurs jusqu'à l'époque où nous les avons tirés du livre où ils étoient ensevelis, pour les placer dans ses *Œuvres complètes*, à la suite de cette touchante *épitaphe du tombeau d'Homonée*[1], tirée des antiquités de Boissard, qu'il a aussi traduite du latin en vers et en prose. Il a fait imprimer lui-même cette double traduction dans un recueil, dont nous parlerons bientôt, et qu'il publia en 1685, en commun avec de Maucroix.

Ainsi La Fontaine, tantôt par goût, tantôt par amitié, et quelquefois par complaisance, forçoit sa muse à s'essayer dans tous les genres; mais, jamais il n'a donné un exemple plus frappant de la facilité de son caractère et de l'empire qu'exerçoient sur lui ceux qu'il aimoit, que lorsqu'à la sollicitation de la duchesse de Bouillon, et comme malgré lui, il se laissa aller à célébrer le *quinquina*, et composa sur ce sujet un poëme en deux chants, qu'il lui dédia[2]. L'erreur fut complète, et les détails techniques inévitables dans un pareil sujet, font qu'il est difficile de lire ce poëme jusqu'au bout. C'est peut-être par cette raison que l'on n'a pas remarqué qu'il se

1 La Fontaine, *Traductions en vers*, *etc*, t. VI, p. 313 à 323.
2 La Fontaine, *le Quinquina*, poëme, t. V, p. 327 à 357.

termine par une fable assez bien faite, et qu'on auroit dû ajouter au recueil de La Fontaine, dans lequel on a placé deux ou trois compositions qui ne sont pas des fables, et qui n'avoient jamais été insérées par lui dans celles qu'il a publiées: cette nouvelle fable devroit être intitulée: *Jupiter et les deux Tonneaux*[1].

Si l'on ne connoissoit l'histoire de cette écorce salutaire, que l'on nomme quinquina, on auroit de la peine à comprendre comment une femme aimable, gaie et spirituelle, pouvoit engager un poëte tel que La Fontaine à s'occuper d'un pareil sujet: mais les discussions des médecins sur ce fébrifuge avoient à cette époque attiré l'attention des gens du monde, qui, selon l'usage, prenoient parti pour ou contre, sans connoissance de cause. L'écorce de l'arbre du Pérou, qu'on nomme quinquina, étoit restée pendant un siècle et demi inconnue aux Espagnols qui avoient découvert l'Amérique. Les indigènes du Nouveau Monde, qui en connoissoient les vertus médicales, les avoient par haine soigneusement cachées aux féroces conquérants de leur patrie. Cependant l'un d'eux, en 1638, sensible aux services qu'il avoit reçus d'un Es-

[1] On a suivi ce conseil et dans une assez belle édition in-4° des fables de La Fontaine, on y trouve la fable de *Jupiter et les deux tonneaux*.

pagnol, gouverneur de Loxa, pour en témoigner sa reconnoissance, lui fit présent du quinquina, et lui en révéla les propriétés. Par le moyen de cette écorce, cet Espagnol fut assez heureux pour guérir d'une fièvre opiniâtre la comtesse de Cinchon, épouse du vice-roi du Pérou : de là le nom de *Cinchona,* que les botanistes ont donné à ce genre de végétal, et de *poudre de la comtesse*, par lequel on désigna le quinquina réduit en poudre. Le procurateur général des Jésuites de l'Amérique, s'étant rendu à Rome en 1649, apporta le quinquina, qu'on nomma *poudre des pères*, et *poudre des Jésuites*, puis *poudre du cardinal de Lugo*[1]. Mais les médecins s'élevèrent contre ce remède, et il ne réussit pas en Europe. A la vérité, les Jésuites le vendoient au poids de l'or; par cette raison, il n'étoit administré qu'à petites doses, et il ne faisoit aucun bien ou faisoit du mal. Cependant s'il eut ses détracteurs, il eut aussi ses partisans : divers médecins écrivirent en sa faveur; mais ce ne fut qu'en 1679 qu'un Anglois, nommé le chevalier de Talbot, en l'administrant, infusé dans du vin, fit des cures si répétées, qu'enfin le quinquina attira l'attention de tous les gens de l'art, et fut pré-

[1] *Les admirables qualités du kinkina confirmées par plusieurs expériences*, Paris, 1694, in-12, p. 1. La 1re édit. est de 1689. Conférez encore Blegny, *De la découverte de l'admirable remède anglois*, 1680.

conisé comme un remède souverain contre la fièvre[1]. Il fut d'abord connu en France sous le nom de *remède anglois*. Lorsque Colbert et plusieurs seigneurs de la cour eurent été guéris par ce moyen, Louis XIV donna au chevalier de Talbot deux mille louis d'or et une pension annuelle de deux mille francs pour obtenir de lui la manière de préparer et de prendre le quinquina, et il fit en même temps acheter à Cadix et à Lisbonne une très grande quantité de ce spécifique pour les hôpitaux de son royaume. C'est dans ces circonstances que madame la duchesse de Bouillon, qui avoit épousé avec chaleur la cause du quinquina, crut qu'un des moyens les plus efficaces d'en propager l'usage, étoit de faire célébrer ses vertus par la muse de La Fontaine, chérie du public, et devenue en quelque sorte populaire. On voit cependant que notre poëte pressentoit combien étoit ingrate la tâche qu'on lui imposoit, et qu'il ne s'en acquittoit qu'à regret, et comme malgré lui :

Je ne voulois chanter que les héros d'Ésope :
Pour eux seuls en mes vers j'invoquois Calliope;
Même j'allois cesser, et regardois le port.
La raison me disoit que mes mains étoient lasses :

[1] *Les admirables qualités du kinkina*, etc., p. 53.

Mais un ordre est venu plus puissant et plus fort
Que la raison; cet ordre accompagné de graces,
Ne laissant rien de libre au cœur ni dans l'esprit,
M'a fait passer le but que je m'étois prescrit.
Vous vous reconnoissez à ces traits, Uranie:
C'est pour vous obéir, et non point par mon choix,
Qu'à des sujets profonds j'occupe mon génie,
Disciple de Lucrèce une seconde fois [1].

Par ce dernier vers La Fontaine fait allusion au discours sur l'ame des bêtes, adressé à madame de La Sablière, et inséré dans ses fables.

Le poëme du *Quinquina* retraçoit fidèlement, en vers faciles et élégants, tout ce qui se trouvoit de plus essentiel dans les traités en prose que François de Monginot et Blegny avoient publiés sur le même sujet. Blegny étoit un charlatan qui ne savoit que s'approprier le travail des autres; mais de Monginot étoit un homme de mérite, intime ami de La Fontaine. Le premier il avoit fait connoître la manière de préparer et d'administrer le quinquina, que plusieurs de ses confrères cachoient encore comme un secret, et c'est à son traité intitulé: *De la guérison des fièvres par le quinquina*, qui avoit paru en 1679, et qui avoit eu un très grand succès [2], que notre poëte fait allusion, quand il dit:

[1] La Fontaine, *Le quinquina*, poëme, t. V, p. 329.
[2] Il s'en fit successivement cinq éditions, une à Lyon en 1679, et quatre à

Ce détail est écrit; il en court un traité.
Je louerois l'auteur et l'ouvrage:
L'amitié le défend et retient mon suffrage;
C'est assez à l'auteur de l'avoir mérité.
Je lui dois seulement rendre cette justice,
Qu'en nous découvrant l'art il laisse l'artifice,
Le mystère, et tous ces chemins
Que suivent aujourd'hui la plupart des humains.

De Monginot n'étoit pas seulement un médecin habile, c'étoit un homme de bon ton et de bonne compagnie, recherché dans le monde pour les agréments de son esprit. La marquise de Perrine, sa fille, lui ressembla sous ce rapport, et c'est à elle que Saint-Évremond adressa les derniers vers échappés à sa muse octogénaire[1].

Il est un passage du poëme du *Quinquina*, qui mérite d'être remarqué, parcequ'il nous prouve que La Fontaine, reconnoissant envers ses bienfaiteurs, étoit juste même envers ceux dont il n'avoit pas à se louer. Colbert, qui n'avoit jamais pu oublier que La Fontaine étoit l'ami et le panégyriste de Fouquet, ne l'avoit point compris au nombre des gens de lettres, auxquels il fit distribuer, de la part du roi, des gratifications et des pensions. La Fontaine, qui, dans ce poëme, avoit célébré la guérison du mi-

Paris en 1680, 1681, 1683 et 1688. Ce traité fut traduit en latin par Théophile Bonet dans le *Zodiacus medico-gallicus*, annus 2, 1680, Genevæ, 1682, in-4°, p. 161.

[1] Saint-Évremond, *Œuvres*, 1753, in-12, t. VI, p. 273.

nistre, comme un exemple connu et remarquable des effets du remède qu'il préconisoit, saisit cette occasion de le louer des encouragements qu'il donnoit aux lettres.

Et toi que le quina guérit si promptement,
Colbert, je ne dois point te taire;
....
D'autres que moi diront ton zèle et ta conduite,
Monument éternel aux ministres suivants;
Ce sujet est trop vaste, et ma muse est réduite
A dire les faveurs que tu fais aux savants[1].

Malgré la médiocrité du poëme du *Quinquina*, et de l'opéra de *Daphné*[2], le volume qui contenoit ces deux ouvrages eut du succès, parce-que l'auteur y joignit deux nouveaux contes, celui de *Belphégor* et celui de *la Matrone d'Éphèse*[3]: ce dernier avoit déja paru, mais en prose, et écrit par Saint-Évremond, dans le premier recueil de contes que La Fontaine avoit publié en 1665. A la suite du poëme du *Quinquina*, se trouvent aussi deux actes d'un opéra intitulé: *Galatée*[4], que La Fontaine avoit commencé. « Mais, « dit-il, dans son avant-propos, l'inconstance et « l'inquiétude, qui me sont si naturelles, m'ont

[1] La Fontaine, *Quinquina poëme*, t. V, p. 354.
[2] *Ibid.*, *Théâtre*, t. IV, p. 167 à 232.
[3] *Ibid.*, *Contes*, v, 6 et 7, t. III, p. 516 et 525; Walck., 1re édit., p. 435, note 22.
[4] *Ibid.*, *Théâtre*, t. IV, p. 233 à 253.

« empêché d'achever les trois actes à quoi je « voulois réduire ce sujet. » Peut-être est-il fâcheux que La Fontaine n'ait pas terminé cette petite pièce ; les deux actes qui nous en restent promettoient quelque chose de mieux que *Daphné*. Elle commence par une chanson charmante, qui fut mise en musique, dans le temps, par Lambert ; et Mathieu Marais, qui écrivoit plus de vingt ans après, dit que, de son temps, cette chanson se trouvoit dans la bouche de tout le monde[1].

La Fontaine avoit chanté le mariage du dauphin dans son épître à madame de Fontanges ; et, deux ans et demi après, il composa deux ballades sur la naissance de Louis, duc de Bourgogne[2], dont l'enfance devoit bientôt protéger sa vieillesse. La dauphine accoucha le 6 août 1682[3], et La Fontaine eut bien raison de dire, dans une de ces ballades :

Or est venu l'enfant si souhaité.

Jamais évènement ne produisit une plus grande allégresse. « Chacun, dit Choisy, se donnoit la liberté d'embrasser le roi. La foule le porta, de-

1 Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 73 de l'édit. in-12, et p. 97 de l'édit. in-18.

2 La Fontaine, *Ballades*, 8 et 9, t. VI, p. 245 et 247.

3 A deux heures six minutes du soir. Voyez le *Supplément aux mémoires et lettres de M. le comte Bussy de Rabutin*, 2e partie, p. 182.

puis la Surintendance où madame la dauphine accoucha, jusqu'à ses appartements; il se laissoit embrasser à qui vouloit. Le bas peuple paroissoit hors de sens; on faisoit des feux de joie, et tous les porteurs de chaises brûloient familièrement la chaise dorée de leur maîtresse. Ils firent un grand feu dans la cour de la galerie des Princes, et y jettèrent une partie des lambris et des parquets, destinés pour la grande galerie. Bontemps, en colère, le vint dire au roi, qui se mit à rire, et dit: « qu'on les laisse faire; nous au« rons d'autres parquets. » La joie parut aussi vive à Paris, et fut de bien plus longue durée; les boutiques furent fermées pendant trois jours; toutes les rues étoient pleines de tables, où les passants étoient conviés et forcés de boire sans payer; et tel artisan mangea cent écus, dans ces trois jours, qu'il ne gagnoit pas dans une année[1]. »

Malgré la bienveillance que tant de personnes en crédit à la cour avoient pour La Fontaine, le roi qui commençoit à ressentir des scrupules de conscience sur sa propre conduite, ne pardonnoit que difficilement à notre poëte la licence de ses écrits. On en vit la preuve après la mort de Colbert, qui eut lieu le 6 septembre 1683. Ce grand ministre ne jouissoit déja plus depuis

1 Choisy, *Mémoires*, Utrecht, 1747, in-12, p. 201.

quelque temps de la faveur du monarque qu'il avoit servi avec tant de zèle, et fut poursuivi jusque dans la tombe par la haine de la nation, à la prospérité de laquelle il avoit tant contribué; sa vie offre un des nombreux exemples de l'ingratitude des peuples et des rois[1]. Notre poëte partagea les sentiments du public à cet égard, et les consigna même dans un impromptu épigrammatique qui lui échappa au sujet d'une maladie qu'avoit eue le chancelier Le Tellier, dont Colbert convoitoit la place[2]. La Fontaine ne pouvoit pardonner à ce ministre d'avoir été le persécuteur de Fouquet, et il avoit en outre un motif particulier pour n'éprouver aucun regret de sa perte. Colbert laissoit une place vacante à l'académie françoise, et notre poëte vouloit se faire recevoir dans cette compagnie. Il avoit publié presque toutes ses fables et presque tous ses contes; Boileau avoit fait paroître *l'Art poétique, le Lutrin*, neuf de ses satires, et neuf de ses épîtres, et ni l'un ni l'autre de ces deux grands poëtes n'étoient de l'Académie. Il faut avouer, pour la justification de ce corps, que, sous le rapport des convenances morales, les contes du premier, comme, sous le rapport des convenan-

1 Voyez à ce sujet une lettre curieuse de madame de Maintenon, en date du 10 septembre 1683, t. II, p. 141, lettre 17, édit. de Léopold Collin.

2 La Fontaine, *Épigrammes*, 7, t. VI, p. 311.

ces sociales, les satires du second formoient des motifs d'objections très fondés : mais cette compagnie comprit enfin que c'étoit s'illustrer elle-même que d'admettre dans son sein deux hommes qui faisoient la gloire de la littérature françoise : seulement ses membres ne s'accordoient pas sur celui qu'il falloit recevoir le premier. La Fontaine qui desiroit vivement être nommé, mit dans cette affaire plus de suite et de constance que son caractère indolent ne sembloit le comporter. Il écrivit, dit-on, une lettre à un prélat, membre de l'Académie, pour témoigner quelques regrets de la licence de ses écrits, et pour promettre de n'en plus composer de semblables[1]. Comme il craignoit la concurrence de Boileau, il le pria de se désister en sa faveur. Boileau lui dit que, si l'Académie lui faisoit l'honneur de le nommer, il accepteroit, mais qu'il ne feroit aucune demande. Cependant les amis de Boileau cherchèrent autant qu'ils le purent à empêcher la nomination de son concurrent : un d'eux, l'académicien Roze, qui étoit secrétaire du cabinet du roi, et président d'une cour souveraine, jeta sur la table de l'Académie un des volumes des Contes de La Fontaine,

[1] *OEuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°, t. III, p. 63; Louis Racine, *OEuvres*, t. V, p. 96.

comme pour faire honte à la compagnie de penser à choisir un homme qui étoit l'auteur d'écrits aussi licencieux [1]. S'apercevant qu'il n'avoit pas produit par ce moyen beaucoup d'impression, il dit avec humeur : « Je vois bien, Messieurs, « qu'il vous faut un Marot. » — « Et à vous une « marotte », répliqua vivement Benserade, qui opinoit pour La Fontaine, et que cet acharnement du président Roze, contre le bonhomme, impatientoit [2]. Cette bouffonnerie fit rire, et l'opinion de Benserade, si hautement déclarée, eut sur plusieurs membres, encore incertains, une heureuse influence pour La Fontaine.

L'Académie, par ses statuts, lorsqu'il y avoit une place vacante, devoit procéder à deux scrutins, le premier pour déterminer à la pluralité des suffrages quel candidat elle proposeroit au protecteur, c'est-à-dire au roi, et l'autre pour consommer l'élection après que le protecteur auroit répondu en faveur du sujet proposé. Le second scrutin n'étoit, comme on le pense bien, qu'une forme imaginée pour avoir l'air de laisser à l'Académie seule le libre choix de ses membres.

[1] Montenault, *Vie de La Fontaine*, in-folio, p. 22; Matthieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 75, ou p. 98 de l'édit. in-18; Furetière, *Recueil de Factums contre l'académie*, 1694, in-12, t. I, p. 292.

[2] Tallemant le jeune, dans le *Discours touchant la vie de M. Benserade*, p. 31, en tête des *Œuvres* de ce poëte, 1697, t. I, p. 32.

Au premier scrutin, La Fontaine eut seize voix, et Boileau sept. Aussitôt les amis de Boileau et les antagonistes de notre fabuliste allèrent prévenir Louis XIV, et n'eurent pas de peine à intéresser sa religion; car il étoit déja très mécontent qu'on eût donné la préférence à La Fontaine sur Boileau qui étoit en faveur auprès de lui, et qu'il avoit nommé son historiographe avec Racine. Lors donc que, selon l'usage, M. Doujat, député de l'Académie, alla le lendemain savoir de Sa Majesté si l'on procéderoit au second scrutin, le roi répondit avec humeur; « Je sais qu'il y a eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. » M. Doujat voulut lui faire entendre que tout s'étoit passé dans les formes, et lui expliquer ces formes; mais le roi l'interrompit en disant: « Je le sais très bien, mais je ne suis pas encore déterminé; et je ferai savoir mes intentions à l'Académie[1]. »

Le roi partit pour la campagne de Flandre, et ne donna point de décision. Ce fut alors que La Fontaine, qui desiroit le fléchir, composa, pour célébrer ses victoires, une ballade dont le refrain étoit,

L'évènement n'en peut-être qu'heureux.

[1] D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, depuis 1652 jusqu'en 1700, in-4°. t. II, p. 22. D'Olivet cite à ce sujet les *Registres de l'académie françoise*, en date du 20 novembre 1683.

L'envoi de cette ballade avoit pour but de faire consentir le monarque à sa nomination. Madame de Thianges se chargea de la faire connoître au roi. Son crédit avoit plutôt augmenté que diminué depuis la retraite de sa sœur. Pendant le carnaval de l'année 1683, le roi avoit donné des divertissements à toute sa cour, dans les grands appartements qu'il avoit ajoutés au château de Versailles. Le grand-écuyer, M. le Duc, et le cardinal de Bouillon, donnèrent ensuite successivement des fêtes auxquelles le roi assista. Madame de Thianges termina délicieusement les plaisirs de ce carnaval, en donnant à Louis XIV un bal masqué, et en faisant jouer devant lui une comédie dans laquelle reparurent successivement l'Avare, le Misanthrope, le Bourgeois gentilhomme, le Malade imaginaire, la comtesse d'Escarbagnas, le Trissotin des Femmes Savantes et les principaux personnages des comédies de Molière, qui, en s'abandonnant à l'impulsion de leur caractère, faisoient malgré eux, sous la forme de la satire, un éloge du monarque, de sa cour et des événements de son règne [1]. Le roi fut plus enchanté de cette fête que

[1] Bourdelot, *Relation des assemblées faites à Versailles, dans le grand appartement du roy, pendant ce carnaval de l'an* 1683, in-12, 1683. Bourdelot ne nous apprend pas le nom de l'auteur de cette comédie. Est-elle imprimée? existe-t-elle encore en manuscrit dans une des collections de pièces de théâtre que l'on a formées?

de toutes celles qu'il avoit reçues. La faveur dont madame de Thianges jouissoit auprès de lui s'en accrut. Elle en profita pour venir au secours de son poëte chéri, et lut à Louis XIV la nouvelle ballade de La Fontaine[1]. Comme on le pense bien, elle appuya fortement sur la fin, où le poëte, en parlant du plaisir qu'il a de songer à la gloire dont le roi jouira dans l'histoire, dit:

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
Console un peu mes muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits, qui ne sont que sornettes.
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux,
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes,
L'événement ne peut m'être qu'heureux[2].

De Vizé, qui inséra cette ballade dans son Mercure du mois de janvier 1684, dit qu'elle est du fameux M. de La Fontaine; et il en fait un grand éloge. Le journaliste ne déguise pas que l'auteur l'a principalement composée dans le but d'obtenir du roi que la surséance, mise à sa réception, fût levée[3]. Le sérieux que l'on mit dans

[1] D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise, depuis 1751 jusqu'en 1700*, in-4°, t. II, p. 23.

[2] La Fontaine, *Ballades*, 10; t. VI, p. 251.

[3] Vizé, *Mercure galant*, mai 1684, p. 13 et 65; *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 262 à 275.

cette affaire fut pour la cour un objet de dérision, et M. le Duc, le second fils du grand Condé, dont la brutale causticité ne respectoit rien [1], osa même en plaisanter avec le roi, et lui dit qu'une chose de cette importance et si essentielle à l'état ne demandoit pas moins qu'un juge tel que Sa Majesté [2]. Louis XIV ne se laissa pas ébranler par ces railleries, et ne confirma l'élection de La Fontaine qu'après que Boileau eût été nommé de l'Académie, en remplacement de M. de Bezons, conseiller d'état, mort le 22 mars 1684. Lorsque l'Académie envoya, le 24 avril, un député au roi, pour lui faire part de cette nouvelle élection, Sa Majesté répondit : « Le choix qu'on a fait de Despréaux m'est très agréable, et sera généralement approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment La Fontaine ; il a promis d'être sage. »

L'Académie reçut avec joie cette approbation, et, sans attendre la réception de Boileau, elle se hâta de procéder à celle de La Fontaine, qui se fit dans la séance publique du 2 mai 1684 [3].

[1] Saint-Simon, *Œuvres*, t. III, p. 51.

[2] *Lettre de M. de La Sablière le fils à Bayle* dans la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe*, 1731, in-12, t. VI, 1re partie, p. 336.

Ces séances de réception furent d'abord tenues à huis-clos comme toutes les autres. Sur la demande de Charles Perrault l'académie decida qu'elles seroient rendues publiques. Fléchier fut le premier reçu selon cette nouvelle forme le 12 janvier 1673. Voyez Charles Perrault, *Mémoires*, p. 131 et 132, et le *Recueil des harangues prononcées par messieurs de l'académie françoise*, 1698, in-4°, p. 210

Cette séance commença par le discours du récipiendaire qui, selon l'usage, fit l'éloge de son prédécesseur, de Richelieu fondateur de l'Académie, du roi, et de l'illustre compagnie dans laquelle il étoit admis. Dans ce discours, qui a le mérite, aujourd'hui si rare, d'être court, La Fontaine, en parlant de Richelieu, dit que ce fut un ministre redoutable aux rois : il loue, avec une finesse peut-être un peu malicieuse, la grace que Louis XIV mettoit dans tout, même dans ses refus. « S'il m'est permis, dit-il, de des-« cendre jusqu'à moi, un simple clin d'œil m'a « renvoyé, je ne dirai pas satisfait, mais plus « que comblé. » Il rend pleine justice à Colbert ; mais, comme il ne pouvoit l'aimer, il passe rapidement sur ce qui le concerne : il loue enfin la piété de ses collègues, dont l'exemple, dit-il, ne pouvoit que lui être très profitable [1].

L'abbé de La Chambre, qui étoit alors directeur, parla, dans sa réponse, du nouvel académicien, d'une manière qui prouve combien il étoit apprécié de son temps. « L'Académie, dit-il, reconnoît en vous, Monsieur, un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque

[1] La Fontaine, *Opuscules en prose*, t. VI, p. 342 ; *Recueil de harangues prononcées par messieurs de l'académie françoise*, 1698, in-4°, p. 438 à 446 ; *Discours, harangues et autres pièces d'éloquence de messieurs de l'académie françoise et autres beaux esprits*, 1697, t. I, p. 154. Il y a dans ce recueil une faute grave relativement à la date du discours de Boileau.

chose d'original, et qui, dans sa simplicité apparente, et sous un air négligé, renferme de grands trésors et de grandes beautés. » Mais en même temps, l'orateur crut devoir se permettre quelques exhortations qui ne pouvoient paroître déplacées dans une telle circonstance, si l'on considère la profession de celui qui parloit, et la nature de plusieurs des écrits de celui auquel le discours étoit adressé. « Songez, lui dit-il, que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer, nous les insérerons sur nos registres ; plus vous avez pris de peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneroient un jour, si vos actions se trouvoient contraires, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage[1]. »

Perrault lut ensuite une épître chrétienne de consolation à un homme veuf[2]. Remarquons que la reine venoit de mourir, et que, dans son discours, l'abbé de La Chambre avoit déja fait mention de la douleur publique, au sujet de cet événement. Après Perrault, Quinault lut les deux chants d'un poëme intitulé: *Sceaux;* et le

1 *Discours de l'abbé de La Chambre lors de la réception de M. de La Fontaine, prononcé au Louvre le 2 mai* 1684, in-4°, dans la collection de Huet, intitulée : *Varia variorum*, t. XIV, pièce numérotée 8.

2 *Mercure galant*, mai 1684, p. 63 à 65 ; Bayle, *République des lettres*, janvier 1685, t. III, p. 3 à 13.

journaliste d'alors, dans lequel nous puisons les détails de cette séance, a soin de remarquer qu'il fut très applaudi. Ce poëme qui est une description de la belle maison de Colbert à Sceaux, resté long-temps dans l'oubli, a été retrouvé de nos jours et imprimé en 1811[1]. La poésie en est élégante et facile, mais foible, et la publication de cet opuscule a fourni une nouvelle preuve qu'il faut se défier du prestige des lectures publiques. Benserade lut ensuite une traduction du *Miserere*, destinée à faire partie des *Heures*, auxquelles il travailloit pour le roi.

Enfin, La Fontaine, qui avoit ouvert la séance, la termina par un discours en vers, adressé à madame de La Sablière. Les beautés de ce discours, où le talent de l'auteur brille dans toute sa force, les convenances du lieu, des personnes et des temps, avec lesquelles il se trouvoit si bien d'accord, tout contribuoit à donner à cette lecture le plus haut degré d'intérêt. La Fontaine, en louant sa bienfaitrice, en l'associant en quelque sorte aux honneurs publics qu'il recevoit, acquittoit la dette de la reconnoissance; et, en faisant une confession générale de toute sa vie, en révélant en beaux vers ses défauts comme

[1] *Œuvres choisies de Quinault*, 2 vol., in-18, édit. stéréotype, 1811, Didot, p. 264 et 286.

homme et comme écrivain, il intéressoit vivement son auditoire; il expioit le passé, satisfaisoit au présent et donnoit de nouvelles espérances pour l'avenir.

. . . .
Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre;
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens.
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans et le jeu. . . . .
Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années[1].

Les amis des bonnes mœurs et de la belle poésie, qui tous aimoient La Fontaine, malgré ses écarts, et desiroient sa réforme, durent entendre avec une vive satisfaction la fin de cet admirable discours.

Que me servent ces vers avec soin composés?
N'en attends-je autre fruit que de les voir prisés?
C'est peu que leurs conseils, si je ne sais les suivre,
Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre:
Car je n'ai pas vécu; j'ai servi deux tyrans;
Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans.
Qu'est-ce que vivre, Iris? vous pouvez nous l'apprendre.
Votre réponse est prête; il me semble l'entendre:
C'est jouir des vrais biens avec tranquillité;
Faire usage du temps et de l'oisiveté;

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 17, t. VI, p. 143.

S'acquitter des honneurs dus à l'Être Suprême;
Renoncer aux Phyllis en faveur de soi-même;
Bannir le fol amour et les vœux impuissants,
Comme hydres dans nos cœurs sans cesse renaissants[1].

Mais les lecteurs qui se rappellent que nous avons laissé madame de La Sablière au milieu du monde et de toutes ses séductions, et entourée de savants, de gens de lettres, d'hommes de cour, et d'une jeunesse aimable et folâtre, doivent être fort surpris de voir sur quel ton La Fontaine lui parle dans ce discours. C'est qu'il s'étoit fait un changement total dans les dispositions, les goûts et la manière de vivre, de cette femme intéressante. Elle avoit renoncé à tous les plaisirs, même à ceux de l'esprit; et sans cesse aux pieds des autels, dans les hôpitaux, ou en retraite dans une maison religieuse, elle ne songeoit plus qu'à Dieu et à son salut.

Comme la métamorphose opérée par la religion dans madame de La Sablière nous explique la position dans laquelle s'est trouvé La Fontaine pendant plusieurs années, il est nécessaire d'en faire connoître les causes.

Parmi les jeunes gens qui fréquentoient la maison de madame de La Sablière, et qui lui

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 17, t. VI, p. 145 et suiv.

faisoient une cour assidue[1], il s'en trouva un qui conçut pour elle une passion vive, et qui parvint à la lui faire partager : c'étoit le marquis de La Fare, d'une ancienne et illustre maison de Languedoc. Il avoit donné des preuves de la plus brillante valeur, lors de la défaite des Turcs au passage du Raab, ainsi qu'aux combats de Senef, de Mulhausen et de Turkheim. Il joignoit à l'imagination la plus enjouée, l'esprit le plus délicat et le caractère le plus aimable. Ami de Chaulieu, qui lui inspira le goût de la poésie, il s'est associé sans le vouloir, par quelques compositions charmantes, à la célébrité de ce poëte facile et plein de grace. La passion ardente qu'il avoit conçue pour madame de La Sablière ne lui permit d'écouter aucune considération : il renonça à l'ambition, à la gloire et à la fortune; vendit la charge de sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin au fils de madame de Sévigné, qui étoit alors enseigne dans la même compagnie[2]. Dès lors La Fare ne quitta plus celle qui occupoit toutes ses pensées, et dans laquelle se concentroit toute son existence. Il passoit chez elle les jours entiers; et plusieurs années s'écou-

[1] *Recueil de Chansons historiques et critiques*, manuscrit t. VI, p. 252.

[2] La Fare, *Mémoires*, p. 80 et 154; madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 19 mai 1677, t. V, p. 81. Voyez encore celle du 19 août 1676, t. IV, p. 432.

lèrent sans que cette passion fût moins vive de part ou d'autre. Telle étoit la force de l'amour qu'éprouvoit le marquis de La Fare, qu'on crut d'abord que la belle La Sablière manqueroit plutôt de persévérance que son amant[1]. Il n'en fut pas ainsi : madame de La Sablière s'aperçut que l'attachement du marquis de La Fare pour elle commençoit à s'affoiblir, qu'il la négligeoit, et passoit des journées entières à jouer à la bassette : elle en eut un profond chagrin, et les sentiments de la plus fervente piété purent seuls remplacer, dans ce cœur sensible et délicat, le vide douloureux que l'amour y avoit laissé. On la vit alors, dans l'âge des passions, et brillante encore de tout l'éclat de sa beauté, soigner les pauvres et les malades, et exécuter par degrés la résolution de consacrer toutes ses pensées à la religion, et de diriger toutes ses affections vers le seul être éternel et immuable. Comment en effet pouvoit-elle espérer qu'aucun être mortel pût effacer le souvenir de celui qu'elle perdoit? Chaulieu, homme de plaisir, qui vivoit au milieu des hommes les plus aimables de son temps, dit que La Fare les surpassoit tous par les agréments de sa société. « C'étoit, ajoute-t-il, un composé de grace, de

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, 4 août 1677, t. V, p. 173.

sentiment et de volupté, et les siècles auront peine à former quelqu'un qui réunisse comme lui tant de belles et séduisantes qualités [1]. » Mais écoutons, sur cette rupture, madame de Sévigné, si admirable par sa dévotion indulgente, sa douce gaieté, et son impertubable confiance dans la Providence.

« Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame de La Sablière : c'est la bassette : l'eussiez-vous cru ? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée ; c'est pour cette prostituée de bassette, qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment étoit venu que cette passion devoit cesser, et passer même à un autre objet : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un, que la bassette ? Ah ! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. Madame de La Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion ; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain où il jouoit, les en-

[1] Chaulieu, *Œuvres*, 1774, in-8°, t. II, p. 46, et p. 185, lettre à madame la duchesse de Bouillon.

nuis, les ne savoir plus que dire; enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'elle lui a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même; et, sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit; elle les gouverne tous : ses amis vont la voir, elle est toujours de très bonne compagnie. La Fare joue à la bassette : voilà la fin de cette grande affaire, qui attiroit l'attention de tout le monde : voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme : elle n'a point dit, les bras croisés, j'attends la grace : mon Dieu, que ce discours me fatigue! hé! mort de ma vie! la grace saura bien vous préparer les chemins : les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs, tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ou-

vrier, qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît[1]. »

Le jeu n'étoit pas, comme le croyoit madame de Sévigné, la seule cause de ce changement[2]. Nous voyons par un passage de la lettre de La Fontaine à mademoiselle Champmeslé, que La Fare avoit pris du goût pour cette actrice[3]. Il est probable que si madame de La Sablière avoit pu croire que la bassette étoit le seul motif des torts de son amant envers elle, au lieu de s'en séparer à jamais, elle eût plutôt cherché à le ramener à elle; et avec d'autant plus d'espoir de succès, qu'il étoit au jeu presque toujours maltraité par le sort. Mais le cœur fier et passionné de madame de La Sablière ne put supporter l'idée d'une rivale, et encore moins d'une rivale du genre de celle qui lui étoit préférée. Le penchant à la dévotion, qui se manifesta en elle, fut encore augmenté par un événement qui eut lieu quelques mois avant l'époque à laquelle a été écrite la lettre de madame de Sévigné; je veux parler de la mort de M. de La Sablière, dont la cause a été ignorée, à ce qu'il paroît, de madame de Sé-

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 14 juillet, et 4 août 1680, t. VI, p. 373, et aussi p. 16, 125, 335 et 403.

[2] Chaulieu, *OEuvres*, t. II, p. 194, lettre à madame la marquise de Lassay.

[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, 15, t. VI, p. 521; Chaulieu, *OEuvres*, t. II, p. 194.

vigné; mais qui, connue de madame de La Sablière, a dû fortifier en elle les pensées que lui inspiroit sa propre expérience sur les suites presque toujours funestes des affections illégitimes. On se rappelle l'attachement de M. de La Sablière pour mademoiselle Manon Vanghangel, sœur de madame de Niert, dont nous avons eu occasion de parler précédemment. Le temps n'avoit fait qu'accroître cette passion. C'est pour cette jeune beauté que M. de La Sablière a composé presque tous les madrigaux qui nous restent de lui, et dont Voltaire a loué la finesse et le naturel [1]. Cet objet d'une affection si tendre et si constante mourut subitement, à la fleur de l'âge; M. de La Sablière en apprit la nouvelle inopinément, et au moment où il s'y attendoit le moins: il en fut si frappé, que dès lors il resta plongé dans une sombre mélancolie, à laquelle il succomba un an après [2].

Madame de La Sablière, que déja les consolations de la religion avoient en partie guérie des peines de cœur que l'amour lui avoit causées, ressentit vivement un malheur dont elle ne pouvoit se considérer comme entièrement innocente; et ces motifs l'affermirent encore

1 Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, édit. de Kehl, 1785, in-12, t. I, p. 221.
2 Walck., 1re édit., p. 438, note 44.

dans la résolution qu'elle avoit prise. Après avoir été les délices d'un monde, où elle avoit brillé avec tant d'éclat, elle en devint, par son repentir et sa piété, l'admiration et le modèle. Un si touchant exemple de courage et de vertus inspira d'abord au marquis de La Fare les plus vifs regrets, et ensuite le desir de l'imiter. Il réforma sa conduite; et le 3 novembre 1684, il épousa l'unique héritière du seigneur de Ventelet [1]. Mais si le changement de madame de La Sablière eut une heureuse influence sur l'objet de ses plus tendres affections, il eut, sous tous les rapports, des résultats fâcheux pour La Fontaine. La nature, qui avoit pourvu ce poëte d'une imagination forte et gracieuse, lui avoit donné un caractère foible et irrésolu. Il se laissoit aller aux penchants que sa raison désapprouvoit: il avoit besoin d'être guidé comme un enfant; il retomboit facilement dans les mêmes fautes, lorsqu'on cessoit de le diriger. Madame de La Sablière exerçoit sur lui un empire salutaire et qui dut beaucoup diminuer, lorsqu'elle eut changé sa manière de vivre et de penser; non que La Fontaine ait discontinué de loger chez elle; mais elle ne demeuroit plus avec lui que pen-

[1] *Dictionnaire de la noblesse de La Chesnaye Des Bois*, in-4°, t. VI, p. 243; D'Hozier, *Généalogie de la maison de La Fare*, 1694.

dant des intervalles de temps très courts. Elle faisoit pour les Incurables des absences qui devinrent de plus en plus longues et de plus en plus fréquentes : occupée du soin de secourir l'humanité, et de beaucoup de bonnes œuvres, elle ne pourvoyoit plus avec la même attention aux besoins de notre poëte, ni à l'ordre de ses affaires. D'ailleurs, elle ne pouvoit avoir sur La Fontaine la même autorité, le même ascendant, que lorsqu'étant femme du monde, elle avoit, par ses goûts, son genre de vie, ses occupations habituelles, ses foiblesses même, des rapports plus intimes avec lui. Enfin, le temps n'étoit pas encore venu pour notre poëte, et il étoit trop éloigné des pensées dont elle l'entretenoit, pour pouvoir profiter de ses exhortations : c'est ce qu'il avoue lui-même avec cette franchise et cet abandon qu'on retrouve toujours en lui.

Si j'étois sage, Iris (mais c'est un privilége
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),
Si j'avois un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrois vos leçons, au moins en quelque chose :
Les suivre en tout, c'est trop ; il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter [1].

Ainsi donc La Fontaine, ne voulant pas s'en-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 17, t. VI, p. 144.

gager dans la voie que madame de La Sablière lui indiquoit par ses discours et ses exemples, chercha ailleurs des distractions à l'espèce d'isolement où le laissoit le changement de sa bienfaitrice.

Les princes de Conti et de Vendôme devinrent pour lui des bienfaiteurs généreux : leur société étoit composée d'hommes comme eux, aimables et spirituels; mais le libertinage y donnoit le ton. La Fontaine dont les goûts, malgré le poids des années, étoient encore jeunes et joyeux, ne se ressentit que trop de l'influence de ces nouvelles liaisons. Ses mœurs (il faut l'avouer, puisque nous avons promis de tout dire), depuis cette époque jusqu'à celle de sa conversion, contractèrent quelque chose du cynisme de ceux qu'il fréquentoit le plus habituellement. Ses véritables amis, tels que Racine et de Maucroix, s'en affligèrent; mais leur affection pour lui n'en fut point altérée, car ils savoient que son cœur étoit excellent et ses intentions pures; ils savoient qu'il étoit entraîné par l'empire des habitudes et de l'exemple : ses principes et sa morale leur étoient connus, et ils espéroient toujours le ramener. La suite a prouvé qu'ils ne s'étoient point trompés à cet égard.

Toutefois le premier effet des nouvelles so-

ciétés que La Fontaine fréquenta, fut de lui faire rompre l'engagement qu'il avoit pris de ne plus composer de nouveaux contes; et la promesse qu'il avoit faite à ce sujet, en vers et publiquement, il l'abjura de même dans le prologue du conte de *la Clochette*.

Oh! combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré, même en assez beaux vers,
De renoncer à tout conte frivole;
Et quand juré? c'est ce qui me confond;
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse.
Puis fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment! Dieu ne fit la sagesse
Pour les cerveaux qui hantent les neuf sœurs:
Trop bien ont-ils quelque art qui vous peut plaire,
Quelque jargon plein d'assez de douceurs;
Mais d'être sûrs, ce n'est là leur affaire[1].

Cependant il faut avouer qu'il fut plus retenu, et que le petit nombre de contes qu'il a fait paroître, depuis sa réception à l'Académie, n'approchent pas de la licence de plusieurs de ceux des recueils précédents. Aussi, même en violant sa promesse, il avoit pris avec lui-même l'engagement d'être plus sage; et comme il ne prenoit pas une résolution sans en faire confidence à sa

[1] La Fontaine, *Contes*, v, 1, tome III, p. 487; Walck., 1re édition, p. 441, note 46.

Muse, après le prologue de *la Clochette*, il dit dans celui du conte du *Scamandre:*

Me voilà prêt à conter de plus belle;
Amour le veut, et rit de mon serment:
Hommes et dieux, tout est sous sa tutelle,
Tout obéit, tout cède à cet enfant.
J'ai désormais besoin, en le chantant,
De traits moins forts et déguisant la chose;
Car, après tout, je ne veux être cause
D'aucun abus; que plutôt mes écrits
Manquent de sel, et ne soient d'aucun prix[1]!

Ainsi, en avançant en âge notre poëte ne perdoit rien de sa gaieté. Il aimoit sur-tout à défendre les jeunes femmes contre les attaques de celles que le temps a dépouillées des moyens de plaire. On en eut la preuve dans la dispute poétique qu'excita sur le Parnasse françois madame Deshoulières, au sujet de la représentation de l'opéra d'Amadis, en janvier 1684. Fille de du Ligier, seigneur de La Garde, et mariée fort jeune à un lieutenant-colonel, madame Deshoulières entra dans le monde avec tous les avanta ges que donnent le rang, la naissance, l'esprit et la beauté. Sa jeunesse, environnée de séductions, fut aventureuse et galante: elle captiva par ses charmes le duc d'Enghien, depuis prince

[1] La Fontaine, *Contes*, V, 2, t. III, p. 491.

de Condé, le plus illustre des héros de son temps. Elle eut de bonne heure un goût très vif pour la poésie, et apprit promptement, et au milieu de la dissipation et des plaisirs, le latin, l'italien et l'espagnol. C'étoit alors le règne des grands romans de chevalerie; on les regardoit comme les codes du bon goût et de la politesse. Madame Deshoulières avoit sur-tout été charmée de la lecture d'*Amadis* et de l'*Astrée;* sa vive imagination fut telle ment éprise de ces peintures idéales des mœurs chevaleresques et pastorales, qu'en 1672, elle partit de Paris exprès pour se rendre dans le Forez: elle visita le Lignon, et ces vallées délicieuses que d'Urfé a rendues si célèbres. Lorsque le roi eut de lui-même choisi *Amadis* pour sujet d'opéra, et que Quinault, qui avoit été chargé de le traiter, eut fait représenter son ouvrage sur le théâtre de Paris, madame Deshoulières, qui étoit alors âgée de cinquante ans, sentit se réveiller en elle toutes les idées romanesques qui, dans le printemps de sa vie, lui avoient fait éprouver de si douces illusions. Pour exalter le temps passé, et déprécier le temps présent, elle composa une épître et une ballade, qu'elle adressa au duc de Montausier, renommé par sa vertu sévère, et qui, dans ses relations avec les femmes, s'étoit montré le mo-

dèle de cette galanterie recherchée et respectueuse, qui commençoit à contraster avec les mœurs du jour. Il venoit de perdre son épouse, la célèbre Julie d'Angennes de Rambouillet, et madame Deshoulières, dans l'épître qu'elle lui adressa, après avoir déploré cette perte, termine en disant :

Seul vous pourrez comprendre,
Et plaindre, les ennuis profonds
Que souffre un cœur fidèle et tendre,
Dans un siècle où l'amour n'est que dans les chansons.

La ballade, comme l'épître, exprime les mêmes regrets du passé, le même chagrin du présent, mais avec plus de talent, et sur un ton moins solennel, ainsi que l'exigeoit la différence des genres.

Fils de Vénus, songe à tes intérêts,
Je vois changer l'encens en camouflets :
Tout est perdu si ce train continue.
Ramène-nous le siècle d'Amadis.
Il t'est honteux qu'en cour d'attraits pourvue,
Où politesse au comble est parvenue,
On n'aime plus comme on aimoit jadis [1].

Madame Deshoulières étoit alors au plus haut

[1] Madame Deshoulières, *Œuvres*, 1693, in-8°, t. I, p. 56; Pavillon, *Œuvres*, 1750, in-12, t. II, p. 146.

point de sa réputation; tout ce qui sortoit de sa plume attiroit l'attention, mais aucune de ses productions n'avoit fait autant de bruit que cette ballade. Une foule de poëtes se présentèrent pour défendre le temps présent contre les attaques de celle qu'on appeloit la dixième Muse, la Calliope françoise. Le duc de Saint-Aignan, qui jouissoit de toute la faveur du roi, entra un des premiers dans la lice[1]; et madame Deshoulières, flattée d'avoir à combattre un tel champion, répondit à la ballade qu'il avoit composée sur les mêmes rimes, et avec le même refrain que la sienne. Le duc de Saint-Aignan répliqua; madame Deshoulières riposta de nouveau, et cette joute poétique se continua, jusqu'à ce que le noble et galant auteur finit par confesser sa défaite. Pavillon se joignit au défenseur du temps présent, et dans de fort jolies ballades soutint

Qu'on aime encor comme on aimoit jadis[2].

D'autres convinrent avec l'apologiste du siècle d'Amadis

Qu'on n'aime plus comme on aimoit jadis.

[1] Saint-Aignan dans les *Œuvres de Pavillon*, t. II, p. 148.

[2] Étienne Pavillon, *Œuvres*, t. II, p. 152. Cette pièce a été publiée d'abord en 1715, par Duval de Tours, sous le nom de La Fare, et ensuite insérée parmi les poésies de ce dernier, 1755, in-12, p. 17.

Mais ils convertissoient galamment cet aveu en compliments pour la dixième Muse. De Losme de Monchesnay, l'auteur connu du *Bolæana*, lui disoit :

Oui, j'en conviens, charmante Deshoulières;
Mais si chaque beauté possédoit vos lumières
On reverroit bientôt le siècle d'Amadis.
....
Si, comme vous, toutes nos dames
Avoient l'art de toucher nos ames,
On aimeroit bientôt comme on aimoit jadis.

La Fontaine qui étoit fortement prévenu contre madame Deshoulières, depuis qu'elle avoit cabalé contre les pièces de Racine, son ami, lui répondit sur un ton bien différent de celui de Monchesnay :

Quoi qu'en ait dit femme un peu trop dépite,
Rien n'est changé du siècle d'Amadis.
....
On aime encor comme on aimoit jadis.

Il est bien vrai qu'on choisit les objets,
Plus n'est le temps de dame sans mérite;
Quand beauté luit sous simples bavolets,
Plus sont prisés que reine décrépite;
Sous quelque toit que Bonne-Grace habite,
Chacun y court, jusqu'aux plus refroidis.....
Et quand Grace est de Bonté soutenue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

Toi qui te plains d'Amour et de ses traits,
Dame chagrine, apaise tes regrets;
Si quelque ingrat rend ton humeur bourrue,
Ne t'en prends point à l'enfant de Cypris;
Cause il n'est pas de ta déconvenue:
Quand la dame est d'attraits assez pourvue,
On aime encor comme on aimoit jadis[1].

La Fontaine, fidèle à la loi qu'il s'étoit faite de ne jamais rien publier de désobligeant contre qui que ce fût, n'a point laissé paroître cette jolie ballade de son vivant; mais il est assez étrange qu'elle ait échappé jusqu'à nous à tous les éditeurs de ses œuvres, soit diverses, soit complètes, puisqu'elle étoit depuis long-temps imprimée sous son nom, dans le recueil des poésies de Pavillon.

Il en est de même d'une autre ballade, dont le refrain est

Le mal d'amour est le plus rigoureux[2].

On l'a aussi imprimée dans le même recueil, et également sous le nom de notre poëte; il la composa vers le même temps que la précédente, et elle prouve que c'étoit d'après sa propre expérience qu'il soutenoit la thèse opposée à celle de madame Deshoulières, puisqu'il se laissoit

1 La Fontaine, *Ballades*, 11, t. VI, p. 262.
2 *Ibid.*, 12, p. 256.

alors dominer par une inclination qu'avoit fait naître en lui une beauté trop rebelle à ses desirs, à laquelle il fait, de la manière suivante, l'envoi de sa ballade :

Objet charmant, de qui la belle image
Tient dès long-temps mon cœur en esclavage.
Soulage un peu mon tourment amoureux.
Si tu me fais un tour si généreux,
Plus ne tiendrai ce déplaisant langage:
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

Si d'une part La Fontaine, par l'impuissance où il étoit de résister au penchant qui l'entraînoit à écrire sur des sujets libres, s'aliénoit malgré lui l'affection de Louis XIV, d'une autre part il ne négligeoit aucun moyen de regagner les bonnes graces de ce monarque, et saisissoit toutes les occasions de composer des vers à sa louange. Il en trouva une dans sa liaison avec le comte de Fiesque, descendant des Fiesques de Gênes [1], qui avoient été chassés de leur patrie et obligés de se réfugier en France, après la conspiration formée par Louis de Fiesque, comte de Lavagne, en 1547. Les Génois, au mépris de leur alliance avec la France, entretenoient des intelligences avec l'Espagne et même avec les Algériens, dont ils fa-

[1] Bayle, *Lettres*, 1714, in-12, t. I, p. 145; Sismonde de Sismondi, *Biographie universelle*, t. XIV, p. 608.

vorisoient les pirateries. Louis XIV en demanda réparation : les Génois la refusèrent ; alors il fit bombarder Gênes au mois de mai 1684, par Duquesne[1]. Le comte de Fiesque, qui étoit fort pauvre, et qui, si l'on en croit Bussy-Rabutin[2], ne subsistoit que par les libéralités de madame de Lionne, dont il étoit l'amant, saisit cette occasion pour renouveler des prétentions sur la république de Gênes, qu'il avoit développées dans une requête et un mémoire adressés au roi, et imprimés en 1681. Louis XIV, mécontent de la république de Gênes, avoit, par une déclaration, insérée à la suite du mémoire, reconnu les droits du comte de Fiesque[3]. Celui-ci en fit l'abandon au roi, qui pensoit alors à s'emparer de Gênes, et faisoit publier des écrits pour démontrer la justice de cette usurpation, et même pour prouver aux Génois que leur réunion à la France leur seroit avantageuse[4]. Mais le pape étant intervenu dans cette affaire, Louis XIV se contenta

1 D. Clément, *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 74 ; Hénault, p. 676 et 678 ; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XIV, t. XXIII, p. 66, édit. in-12.

2 Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, t. II, p. 301 ; ou *France galante*, 1695, p. 117 ; le passage est dans le morceau des *Vieilles amoureuses ; Chansons historiques et critiques*, manuscrit, in-fol., t. I, p. 19 ; Walck., 1re édit., p. 442, note 50.

3 *Requeste au roy et mémoires de M. le comte de Fiesque, pour ses prétentions et droits contre la république de Gennes*, Paris, 1681, chez J. Guignard et Jacques Villery, in-4° de 36 pages : on trouve à la suite du mémoire une *Déclaration du roy en faveur de Charles Léon, comte de Fiesque, et de ses frères*. Ce mémoire se trouve dans la collection formée par Huet, *Varia variorum*, t. XV, pièce 38e.

4 Le Noble, *Relation de l'état de Gennes*, 1685, in-12, p. 100 à 106.

de la satisfaction que lui donna la république, qui lui envoya son doge et quatre sénateurs, pour faire des excuses, et qui se soumit en outre à payer cent mille écus comptant au comte de Fiesque, en attendant qu'on eût liquidé ses prétentions et jugé son affaire. La Fontaine alors composa, sur ce sujet, un compliment en vers, que le comte de Fiesque récita au roi le 7 novembre 1684[1], lorsqu'il alla le remercier de la bonté qu'il avoit eue de s'occuper de ses intérêts[2].

J'étois près de céder aux destins ennemis,
Quand j'ai vu les Génois soumis,
Malgré les faveurs de Neptune,
Malgré des murs où l'art humain
Croyoit enchaîner la fortune
Que vous tenez en votre main.
Cette main me relève ayant abaissé Gêne.

. . . .

Vous témoignez en tout une bonté profonde,
Et joignez aux bienfaits un air si gracieux,
Qu'on ne vit jamais dans le monde
De roi qui donnât plus, ni qui sût donner mieux[3].

Le comte de Fiesque avoit beaucoup d'instruction, il savoit par cœur les bons poëtes latins et françois, qu'il citoit souvent et toujours

[1] Reboulet dans son *Histoire du règne de Louis XIV*, in-4°, t. II, p. 331, nous apprend que le traité avec Gênes ne fut signé qu'en février 1685.

[2] Dangeau, *Journal*, sous la date du 7 novembre, 1684, t. I, p. 90; madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 27 décembre 1684, t. VII, p. 218, lettre 857.

[3] La Fontaine, *Épîtres*, 18, t. VI, p. 148.

à propos[1]. Ce fut lui qui donna les inscriptions tirées de Virgile, que le grand Condé fit mettre à Chantilly. Son goût exquis lui faisoit préférer dans les auteurs, tout ce qui étoit simple et naturel. Il avoit une prédilection particulière pour La Fontaine, et le nommoit son poëte. Il ne chercha point à s'attribuer la petite pièce qu'il avoit récitée au roi; car elle fut publiée peu de temps après par La Fontaine lui-même dans un recueil dont nous parlerons bientôt[2].

Vers cette époque, notre poëte fréquentoit assiduement le Théâtre-François, où la Champmeslé, son amie, attiroit la foule. En 1684, on représenta sur ce théâtre une comédie en cinq actes, intitulée *Ragotin*[3], et l'année suivante une petite pièce en un acte, ayant pour titre *le Florentin*[4]. C'est une de celles que depuis plus d'un siècle on a le plus souvent jouées, et que le public revoit avec le plus de plaisir. L'intrigue en est foible, mais la scène entre le jaloux Harpagême

1 Il faisoit aussi des vers et l'on trouve une chanson dont il avoit composé les paroles et la musique dans le *Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant*, 1661, in-12, t. I, p. 175.

2 *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, 1685, in-12, p. 62.

3 *Œuvres de La Fontaine*, *Théâtre*, t. IV, p. 339; les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. XII, p. 434; *Bibliothèque du Théâtre-François*. Dresde, 1768, t. III, p. 42; Beauchamp, *Recherches sur les théâtres de France*, t. II, p. 286.

4 *Œuvres de La Fontaine*, *Théâtre*, t. IV, p. 445; les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. XII, p. 484; le chevalier de Mouhy, *Abrégé de l'histoire du Théâtre-François*, t. I, p. 201; *Petite bibliothèque des théâtres*, t. VIII, p. 111 des *jugements*; Furetière, *Nouveau Recueil des factums*, etc., in-12, 1694, p. 498.

et sa pupille Hortense est préparée avec art, dialoguée avec beaucoup de finesse et de naturel, et d'un effet très piquant; elle est digne de La Fontaine, qu'on croit être l'auteur de la pièce: cependant il ne l'a jamais avouée, et elle n'a pas été imprimée de son vivant; non plus qu'aucune de celles qu'on lui a depuis attribuées, et qui toutes ont été présentées au théâtre par Champmeslé.

La Fontaine avoit commencé une tragédie d'*Achille*, dont les deux premiers actes, écrits de sa main, ont été déposés par d'Olivet, à la Bibliothèque du roi, et imprimés depuis[1]. Si à ces deux actes on ajoute l'*Eunuque*, les fragments de *Galatée*, l'opéra de *Daphné*, dont nous avons fait mention, celui d'*Astrée*, dont nous parlerons en son lieu, et si l'on veut aussi *Clymène*, puisque l'auteur lui a donné le titre de comédie, on aura réuni tout ce qui, sans contestation, doit former ce qu'on appelle le *Théâtre de La Fontaine*. Les nouveaux éditeurs de ses œuvres y ont ajouté *Ragotin*, *le Florentin*, *Je vous prends sans vert*, et *la Coupe enchantée*. Le libraire de Hollande, Adrian Moetjens, qui publia le premier un prétendu recueil de *Pièces de théâtre de La Fontaine*, en 1702,

1 *Œuvres de La Fontaine*, *Théâtre*, t. IV, p. 303; *Petite bibliothèque des théâtres*, 1785, in-12, t. VIII.

mit aussi en tête, comme étant de lui, la tragédie de *Pénélope,* qui avoit été représentée sur le Théâtre-François en 1684. L'abbé Genest, auteur de cette tragédie, réclama contre le tort qui lui étoit fait par un éditeur ignorant, et fit alors imprimer sa pièce plus correctement. Mais personne ne s'est avoué l'auteur de *Ragotin,* qu'Adrian Moetjens a mis aussi dans son recueil des pièces de théâtre de La Fontaine, avec *le Florentin,* et *Je vous prends sans vert*[1]. Quant à *la Coupe enchantée*[2], la compagnie des libraires fit imprimer cette pièce plusieurs fois sans nom d'auteur, et finit par l'insérer dans l'édition qu'elle a donnée du théâtre de Champmeslé qui l'avoit présentée. L'abbé d'Olivet, qui étoit bien instruit de l'histoire littéraire de son temps, dans les *Œuvres diverses* qu'il a publiées de La Fontaine, d'après les manuscrits de l'auteur, n'a inséré que deux comédies, celle du *Florentin,* et *Je vous prends sans vert;* et encore a-t-il eu soin de les rejeter à la fin des volumes, et d'avertir que ces deux pièces étoient attribuées à M. de La Fontaine, sans assurer qu'elles fussent réellement de lui[3]. Les *Œuvres diverses* de La Fontaine ont

1 La Fontaine, *Théâtre*, t. IV, p. 339, 447 et 549; Champmeslé, *Œuvres*, 1742, p. 311 à 344.

2 *Ibid.*, p. 485; Champmeslé, *Théâtre*, p. 572 à 620.

3 *Œuvres diverses de La Fontaine*, édit. 1729, in-8°, t. III, p. 381; *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, t. III, p. 183.

été réimprimées en entier au moins six fois pendant le dix-huitième siècle[1], et aucun de ceux qui dirigèrent ces éditions n'a cru devoir ajouter d'autres comédies aux deux dont nous venons de parler. Jean-Baptiste Rousseau, dans sa jeunesse contemporain de La Fontaine, soutint même toujours que ces deux pièces n'étoient pas de ce poëte et qu'elles devoient être restituées à Champmeslé[2].

Ce n'est que dans le dix-neuvième siècle, et il y a environ sept ans, que l'on vit sortir des presses d'un des meilleurs imprimeurs de France un théâtre de La Fontaine, dans lequel, sur la périlleuse parole d'un journaliste célèbre, l'éditeur s'est permis non seulement d'insérer les pièces que lui attribuoient le libraire hollandois et les historiens du Théâtre-François, mais d'en retrancher trois, dont La Fontaine est incontestablement l'auteur, qu'il a lui-même avouées, et fait imprimer avec son nom, dont une enfin a été représentée plusieurs fois sur le Théâtre de l'Opéra[3]. Les éditeurs de La Fontaine qui sont

1 Paris 1729, in-8°; même année en Hollande, 3 vol., in-8°; Leyde, 1744, 4 vol., in-12; Paris, chez Nyon, en 1744, en 4 vol., in-12; chez Huart, 1750; et chez Leclerc, 1768, etc.

2 *Œuvres de Rousseau*, édit. 1820, in-8°, t. IV, p. 422; *Pièces dramatiques, choisies et restituées*, par M*** (Rousseau), Amsterdam, 1734, in-12, p. 319.

3 *Théatre de La Fontaine*, édit. stéréotype de MM. Didot, 1812, in-18; Walck., 1re édit., p. 446, note 63.

venus après celui-ci ont rendu à notre poëte les pièces qui lui appartenoient; ils y ont joint aussi sans aucun examen, et comme étant incontestablement de lui, toutes celles qu'on lui avoit précédemment attribuées. D'après les recherches très suivies que nous avons faites à ce sujet, il nous paroît démontré que quoique Champmeslé doive être considéré comme l'auteur principal de ces pièces, cependant La Fontaine a réellement coopéré à leur composition, sur-tout à celles de *Ragotin* et du *Florentin* [1]. Notre fabuliste avoit aussi composé en commun avec Champmeslé une petite pièce en un acte, d'abord intitulée: *les Amours de campagne*, et ensuite *le Veau perdu*. Cette pièce n'a jamais été imprimée, et ne s'est point retrouvée [2].

Le fragment d'*Achille* suffit pour prouver que La Fontaine n'auroit pu réussir dans la tragédie, et c'est probablement parcequ'il le sentoit lui-même, qu'il n'a pas achevé cette pièce. *Le Florentin* nous offre un comique de situation, que peut rencontrer un homme d'esprit, sans avoir pour cela le génie de la comédie.

On a souvent comparé La Fontaine à Molière; mais c'est par ses fables, et non par son

1 *Œuvres de La Fontaine*, *Théâtre*, t. IV, p. 1 à 10; *Préface de l'éditeur*; Walck., 1re édit., p. 444, note 59.

2 La Fontaine, *Théâtre*, t. IV, p. 543 à 545; Walck., 1re édit., p. 444 à 447.

théâtre, que notre poëte a associé son nom à celui de ce peintre si énergique et si profond des ridicules de l'espèce humaine. Souvent, en effet, Molière et La Fontaine ont, malgré la différence des personnages qu'ils mettent en scène, des ressemblances frappantes dans certains détails. Ainsi, l'ours flairant un homme qui contrefait le mort, et disant, « Otons-nous, car il sent, » ressemble assez bien à M. de Sottenville, qui, croyant que George Dandin est ivre, le repousse, en lui disant : « Retirez-vous, vous sentez le vin. » Le chien du fermier, battu parceque son raisonnement n'est que d'un simple chien, n'est-ce pas Sosie, dont les discours sont des sottises, partant d'un homme sans éclat? Mais cependant, malgré ces rapprochements que l'on pourroit multiplier, La Fontaine et Molière diffèrent autant par la nature de leur génie, que par le but qu'ils se sont proposé et les moyens qu'ils ont employés pour y parvenir. Nul n'a mieux saisi et exprimé ces différences que Chamfort : « Sans méconnoître, dit-il, l'intervalle immense qui sépare l'art si simple de l'apologue, et l'art si compliqué de la comédie, j'observerai, pour être juste envers La Fontaine, que la gloire d'avoir été avec Molière le peintre le plus fidèle de la nature et de la société, doit rapprocher ces deux

grands hommes. Molière, dans chacune de ses pièces, ramenant la peinture des mœurs à un objet philosophique, donne à la comédie la moralité de l'apologue: La Fontaine, transportant dans ses fables la peinture des mœurs, donne à l'apologue une des grandes beautés de la comédie, les caractères. Le poëte comique semble s'être plus attaché aux ridicules, et a peint quelquefois les formes passagères de la société; le fabuliste semble s'adresser davantage aux vices, et a peint une nature encore plus générale. Le premier me fait plus rire de mon voisin; le second me ramène plus à moi-même. Celui-ci me venge des sottises d'autrui; celui-là me fait mieux songer aux miennes. L'un semble avoir vu les ridicules, comme un défaut de bienséance, choquant pour la société; l'autre, avoir vu les vices, comme un défaut de raison, fâcheux pour nous-mêmes. Après la lecture du premier, je crains l'opinion publique; après la lecture du second, je crains ma conscience. Enfin, l'homme corrigé par Molière, cessant d'être ridicule, pourroit demeurer vicieux: corrigé par La Fontaine, il ne seroit plus ni vicieux ni ridicule: il seroit raisonnable et bon [1]. »

[1] Chamfort, *Éloge de La Fontaine* dans les *Œuvres de La Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. XVIII.

Après s'être essayé sur le théâtre, notre poëte retourna au genre de composition qui convenoit le mieux à son génie, et on vit paroître, en 1685, chez le libraire Barbin, les *Ouvrages de Prose et de Poésie* des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, en deux volumes. De Maucroix avoit traduit quelques dialogues de Platon, et quelques discours de Démosthènes et de Cicéron. La Fontaine, ainsi que nous l'avons déja dit[1], pour associer son nom à celui de son ami, et faciliter le débit de ses traductions, s'en rendit l'éditeur, et y ajouta plusieurs de ses propres poésies, qui cependant n'y avoient aucun rapport. Il composa en outre la préface et l'épître dédicatoire, en tête du premier de ces deux volumes. Ainsi ces deux vrais amis mettoient tout en commun jusqu'à la renommée; et leur attachement réciproque n'éprouva pas durant leur longue carrière le moindre nuage. Les rapports de sympathie qui les unissoient si étroitement furent toujours les mêmes. Dans leur jeunesse, même goût pour les plaisirs, même inclination pour la poésie; et dans tout le cours de leur vie, même dédain pour les richesses, même sensibilité de cœur, même franchise de caractère, même chaleur dans l'amitié.

[1] Voyez ci-dessus, p. 20.

Le recueil dont nous venons de parler fut annoncé par Bayle, dans son journal, avec beaucoup d'éloges[1]. Il remarque que La Fontaine nous apprend, dans sa préface, avec quel esprit il faut lire les dialogues de Platon, et qu'il dit là-dessus, en peu de mots, des choses solides et propres à nous faire bien pénétrer le caractère de cet ancien philosophe. Le choix et la variété des morceaux qui forment le premier volume, nous montrent que l'amitié de La Fontaine ne lui laissoit rien négliger pour assurer un succès qui devoit lui être commun avec son ami. Indépendamment du beau discours à madame de La Sablière, dont nous avons parlé, et qu'il prononça lors de sa réception à l'Académie, il a réuni dans ce recueil, entre autres poésies, des *Fables*, des *Contes*, *Philémon et Baucis*, *les Filles de Minée*, et une charmante idylle, imitée de Théocrite, intitulée: *Daphnis et Alcimadure.*

La première fable qui se rencontre dans ce volume, est celle qui est intitulée: *la Folie et l'Amour*[2]. « La plus belle fable des Grecs, dit Voltaire, est celle de Psyché; la plus plaisante fut celle de la Matrone d'Éphèse; la plus jolie, parmi

[1] Bayle, *Nouvelle république des Lettres*, 2e édit., septembre 1685, p. 1018, ou 1re edit., p. 1006, ou *Œuvres*, in-folio, t. IV, p. 374 et 375.

[2] La Fontaine, *Fables*, XII, 14, t, II, p. 287; *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 6.

les modernes, fut celle de la Folie, qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide.[1] » La Fontaine les a racontées toutes les trois, et nous savons tous comment il a su raconter la dernière.

Dans le conte du *Fleuve Scamandre*, tiré de la dixième des lettres attribuées à Eschine, La Fontaine n'a pu retenir l'élan de son admiration pour Homère, et pour l'antiquité en général, qu'il devoit bientôt être obligé de défendre contre les attaques de Perrault :

Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi;
Lieu fécond en sujets propres à notre emploi,
Ne verrai-je jamais rien de toi, ni la place
De ces murs élevés et détruits par des dieux,
Ni ces champs où couroient la Fureur et l'Audace,
Ni des temps fabuleux enfin la moindre trace
Qui pût me présenter l'image de ces lieux[2]?

C'est au duc de Vendôme que La Fontaine a adressé le poëme de *Philémon et Baucis*, tiré des Métamorphoses d'Ovide. Le duc de Vendôme, petit-fils d'un des enfants légitimés d'Henri IV, obtint les honneurs de prince du sang, par sa valeur et ses services[3] : il étoit adoré du soldat;

1 Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot *Fable*, t. LI, p. 246 des *Œuvres*, édit. de Kehl, in-12; Walck., 1re édit., p. 447, note 66.

2 La Fontaine, *Contes*, V, 2, t. III, p. 492.

3 Walck., 1re édit., p. 447, note 68.

mais, s'il avoit toutes les vertus, il avoit aussi tous les vices que l'on peut contracter dans les camps[1]: son frère, le grand-prieur de Malte, lui ressembloit par ses qualités et ses défauts. Ils aimoient les lettres et ceux qui les cultivoient. L'abbé de Chaulieu étoit leur homme d'affaires, et le compagnon de leurs plaisirs. La Fare fut leur ami. Campistron, Quinault, La Fontaine et, quelques années après, J.-B. Rousseau, Palaprat et Voltaire furent en quelque sorte attachés à leur cour. Dans son beau château d'Anet, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers[2], le duc de Vendôme donnoit des fêtes splendides, et faisoit jouer la comédie et l'opéra. Il s'occupoit aussi alors à orner ces lieux célèbres par de belles plantations. C'est à cela que La Fontaine fait allusion à la fin de *Philémon et Baucis*.

... Quel mérite enfin ne vous fait estimer?
Sans parler de celui qui force à vous aimer.
Vous joignez à ces dons l'amour des beaux ouvrages;
Vous y joignez un goût plus sûr que nos suffrages.
. . . .
Peu de gens élevés, peu d'autres encor même,

[1] Saint-Simon, *OEuvres complètes*, t. XII, p. 111 et 123; Chaulieu, *Poésies;* Voltaire, *Épîtres*, 13, t. XIII, p. 32 à 35, édit. de Kehl, in-12; Palaprat, *Recueil de pièces de vers adressé à monseigneur le duc de Vendôme*, Paris, 1771, in-12; Walck., 1re édit., p. 447, note 69.

[2] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 167; La Fare, *Mémoires*, édit. 1750, p. 204; Expilly, *Dictionnaire géographique de la France*, in-fol., t. I, p. 178; Walck., 1re édit., p. 448, note 70; Le Noir, *Musée des monuments françois*, t. IV, p. 49 et 86.

Font voir par ces faveurs que Jupiter les aime.
Si quelque enfant des dieux les possède, c'est vous;
Je l'ose dans ces vers soutenir devant tous.
Clio, sur son giron, à l'exemple d'Homère,
Vient de les retoucher, attentive à vous plaire:
On dit qu'elle et ses sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Transportent dans Anet tout le sacré vallon:
Je le crois. Puissions-nous chanter sous les ombrages
Des arbres dont ce lieu va border ses rivages[1]!

Mais il est un passage dans *Philémon et Baucis*, que nous devons sur-tout faire remarquer à nos lecteurs, parceque La Fontaine y a laissé échapper un des secrets de son cœur; il y a rendu, comme il le dit lui-même quelque part, son ame visible. On y découvre que ce n'étoit pas sans repentir et sans regrets qu'il se livroit à l'inconstance de ses goûts, et que nul homme peut-être n'eût plus que lui, si le sort l'avoit voulu, savouré les délices d'un hymen bien assorti. Ce passage est celui qui suit la métamorphose de Philémon et Baucis en arbres:

Même instant, même sort à leur fin les entraîne;
Baucis devient tilleul, Philémon devient chêne.
On les va voir encore, afin de mériter
Les douceurs qu'en hymen Amour leur fit goûter.
Ils courbent sous le poids des offrandes sans nombre.

[1] La Fontaine, *Philémon et Baucis*, t. II, p. 339.

Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.
Ah! si... mais autre part j'ai porté mes présents[1].

Oui, La Fontaine! nous le répétons après toi: *Ah! si* le ciel t'avoit donné une compagne qui t'eût fait connoître les tranquilles jouissances de la vie domestique, ton imagination n'eût été ni moins gaie, ni moins vive, ni moins spirituelle; mais elle eût été mieux réglée et plus pure: tes fables seroient toujours l'objet de notre admiration et de nos louanges; mais, dans tes autres écrits, la peinture des plus doux sentiments du cœur, dont tu connois si bien le langage, qui a fait des chefs-d'œuvre irréprochables du petit nombre de contes où tu l'as employée, auroit remplacé ces tableaux licencieux, où tu as outragé les mœurs, et quelquefois le dieu du goût. Alors, ô La Fontaine! les Satyres n'eussent point mêlé des fleurs pernicieuses parmi les fleurs suaves et brillantes dont les Muses et les Graces ont tressé ta couronne; et ces vierges du Parnasse ne te reprocheroient point, en rougissant, de les avoir si souvent forcées à se séparer de la pudeur, qui doit toujours être leur inséparable compagne! Alors il ne nous faudroit plus soustraire, comme un poison corrupteur, aux regards des

[1] La Fontaine, *Philémon et Baucis*, t. II, p. 338.

jeunes gens et des enfants, une seule des pages du poëte de l'enfance et de la jeunesse!

Les *Filles de Minée* sont, comme *Philémon et Baucis*, imitées d'Ovide, mais notre poëte a ajouté aux récits du poëte latin deux autres récits: celui du jeune homme, sauvage et rustre, apprivoisé et formé par l'Amour[1], est tiré de Boccace; l'autre beaucoup plus romanesque contenant les aventures de deux jeunes amants, tués ensemble le jour de leurs noces[2], a été pris d'une longue inscription latine qui se trouve dans le recueil des antiquités de Boissard[3]. Il faut que les deux gros in-folio de cet auteur, qui contiennent tant de monuments antiques, et qui ne sont connus que des savants, aient excité, pendant quelques instants, la curiosité de notre poëte, et qu'il les ait parcourus, car, ainsi que nous l'avons déja dit[4], c'est dans ce recueil qu'il a puisé l'*épitaphe du tombeau d'Homonée*[5], dont il a donné une double traduction, afin de prouver, dit-il

1 La Fontaine, *Filles de Minée*, t. II, p. 365; Boccaccio, *Decamerone*, *giorn.* v, *nov.* 1, t. V, p. 7-46, Parma, 1813, in-12.

2 La Fontaine, *Filles de Minée*, t. II, p. 358, et t. VI, p. 313.

3 J.-J. Boissardi, *Antiquitatum romanarum* 4 pars, *sive* t. II, p. 49, in-folio, 1598: les noms des amants sont Lucius et Sardica dans l'inscription; Telamon et Chloris dans La Fontaine. Cette inscription est supposée. Voyez Gruter, *Corpus inscriptionum*, 1707, in-folio, t. II, p. XV, note 8 des *Spuria ac supposititia*.

4 Voyez ci-dessus, p. 318.

5 J.-J. Boissardi, *Antiquit. rom.*, 3 pars, *sive* t. I, p. LXXXVII, in-folio, 1587; Gruter, *Corpus inscriptionum*, 1707, in-folio, p. 607, n° IV; Wernsdorff, *Poetæ latini minores*, 1782, in-8°, t. III, p. 213; Brunck, *Analecta græca*, t. IV, p. 278.

dans l'avertissement, « que quand les vers sont « bien composés, ils disent, dans une égale éten- « due, plus que la prose ne sauroit dire. »

L'idylle, imitée de Théocrite, est dédiée à madame de La Mésangère, à laquelle La Fontaine demande la permission de partager entre elle et sa mère « un peu de cet encens qu'on recueille « au Parnasse, et qu'il a, dit-il, le secret de ren- « dre exquis et doux[1]. » Preuve que notre poëte avoit la conscience de son talent. Madame de La Mésangère, fille de madame de La Sablière[2], étoit cette beauté célèbre à laquelle Fontenelle dédia, neuf ans après l'époque de la publication de l'idylle de La Fontaine, l'ouvrage sur la *Pluralité des Mondes*[3], et dont il a fait une de ses interlocutrices pour avoir occasion de lui adresser des compliments pleins de grace et de finesse. Elle conserva long-temps tous ses attraits, et elle épousa en secondes noces M. le comte de Nocé, fils du gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent, et lui-même trop constant compagnon de ses plaisirs[4].

Quant à madame Harvey, à laquelle notre

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, 26, t. II, p. 318.

[2] Note manuscrite du temps dans mon exemplaire des *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 70; *Recueil des chansons critiques et historiques*, t. III, p. 389, et t. IV, p. 55 et 43.

[3] Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*, 1767, in-12, p. 128.

[4] Titon du Tillet, *Parnasse François*, 1732, in-folio, p. 360; *Mémoires sur la cour de Louis XIV et la régence, extraits de la correspondance allemande de madame Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, mère du régent*, 1 vol., in-8°, 1823, p. 107.

poëte a dédié l'apologue intitulé : *le Renard anglois,* qui se trouve dans ce recueil, elle étoit la sœur de milord Montaigu, ambassadeur d'Angleterre en France, et veuve de M. le chevalier Harvey, mort à Constantinople, où il avoit été envoyé par Charles II. Elle vint à Paris en 1683, et La Fontaine fit connoissance avec elle chez son frère. Notre poëte jouissoit en Angleterre d'une grande réputation. Saint-Évremond et la duchesse de Mazarin, tous deux retirés à Londres, étoient ses admirateurs, et n'avoient pas peu contribué à faire connoître son mérite. Ils avoient formé avec le duc de Devonshire, milord Godolphin, et milord Montaigu, une sorte de ligue pour l'attirer en Angleterre[1]. Madame Harvey, qui avoit beaucoup d'esprit et d'adresse, et qui étoit habituée à conduire de plus grandes intrigues, puisqu'elle eut part aux divers changements de ministère qui arrivèrent sous Charles II, s'étoit en quelque sorte chargée d'être la négociatrice du parti qui vouloit enlever La Fontaine à la France. Bernier se trouvoit à Londres, en 1685[2], et l'on comptoit sur l'amitié que La Fontaine avoit pour lui,

1 Des Maizeaux, *Vie de Saint-Évremond* dans les *Œuvres* de cet auteur, 1753, in-12, t. I, p. 183 et 184; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 331 et 389.

2 Des Maizeaux, *Vie de Saint-Évremond*, t. I, p. 178.

pour le faire céder plus facilement. Ceci explique les prévenances de l'ambassadeur anglois et de madame Harvey envers La Fontaine, et les louanges peu françoises que, dans la fable que nous avons citée, la reconnoissance arrache au poëte en faveur d'une nation, dont les hommes les plus illustres et les plus distingués lui montroient tant de bienveillance. Les éloges qu'il donne à madame Harvey sont assortis au rôle important que cette dame avoit joué:

Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens;
Avec cent qualités trop longues à déduire,
Une noblesse d'ame, un talent pour conduire
Et les affaires et les gens,
Une humeur franche et libre, et le don d'être amie
Malgré Jupiter même et les temps orageux[1].

A la fin de cette fable (qui n'est pas une de ses meilleures), La Fontaine prie madame Harvey d'agréer les dons de sa muse, et il ajoute:

.... Ne pourriez-vous faire
Que le même hommage pût plaire
A celle qui remplit vos climats d'habitants
Tirés de l'île de Cythère?
Vous voyez par là que j'entends
Mazarin, des Amours déesse tutélaire.

Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, avoit

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, 23, t. II, p. 307.

été en effet la plus belle femme de son temps, et La Fare, qui en porte ce jugement, ajoute qu'elle a conservé sa beauté jusqu'à son dernier jour [1]. Elle avoit, dit Saint-Évremond [2], des charmes qui pouvoient engager les rois à la rechercher par amour, et des biens capables à les y obliger par intérêt. En effet, Charles II, roi d'Angleterre, expulsé du trône, demanda sa main au cardinal Mazarin qui la lui refusa. Il l'accorda depuis au duc de La Meilleraye, avec une dot de plus de vingt millions. Ce mariage ne fut point heureux; les galanteries de la femme d'une part, de l'autre la bizarrerie et les extravagances de l'époux, amenèrent une séparation et des procès. La duchesse de Mazarin sortit de France, et se retira d'abord en Italie pour se soustraire au pouvoir de son mari. Elle alla ensuite en Savoie, et après diverses aventures, elle finit par passer en Angleterre, sous le prétexte de voir sa parente, la duchesse d'Yorck, mais réellement dans le dessein de devenir la maîtresse de celui qui, à une autre époque, avoit cherché à l'obtenir pour femme. Elle réussit: Charles II en devint amoureux, lui fit une pension de quatre mille livres sterling, et lui accorda un hôtel près de son palais. Elle auroit

[1] La Fare, *Mémoires*, p. 129.
[2] Saint-Évremond, *Œuvres*, t. V, p. 50 et 51; t. VI, p. 261; et t. VIII, p. 272.

anéanti pour toujours le crédit de la duchesse de Portsmouth, si elle avoit su régler les mouvements de son cœur. Mais elle se montra trop sensible à la passion qu'elle inspira au jeune duc de Monaco ; le roi d'Angleterre la quitta, et poussa le ressentiment jusqu'à lui ôter la pension qu'il lui avoit accordée. Cependant, à la sollicitation de ses nombreux amis, il la lui rendit peu de temps après, et il lui permit de reparoître à la cour. Elle eut elle-même une petite cour, dont elle n'étoit redevable qu'au plaisir qu'on éprouvoit à la voir, et aux charmes d'un esprit plein d'enjouement, de grace et de finesse. Sa maison étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de personnes considérées en Angleterre. Les dames les plus qualifiées, les ministres étrangers, et les hommes les plus aimables et du plus haut rang, s'y rendoient assidûment. L'abbé de Saint-Réal, qui ne fut pas insensible à ses attraits, étoit son secrétaire particulier, et demeuroit avec elle. Saint-Évremond, qui l'avoit connue dans sa jeunesse [1], devint son ami, son amant, son admirateur, son poëte, son conseiller, son homme d'affaires ; il ne pouvoit plus se passer d'elle, ni elle de lui. Étrange bizarrerie des événements humains !

1 Des Maizeaux, *Vie de Saint-Évremond* dans les *Œuvres de Saint-Évremond*, t. I, p. 128 à 137.

Une nièce du cardinal Mazarin charmoit l'exil de celui que ce ministre n'avoit cessé de persécuter. Saint-Évremond auroit voulu que la duchesse de Mazarin, après avoir vu à ses pieds les ducs de Lorraine et de Savoie[1], se fût conduite de manière à conserver une aussi importante conquête que celle du roi d'Angleterre. C'est à quoi il fait allusion dans une épître en vers qu'il lui adressa :

Vous êtes adorée en cent et cent climats,
Toutes les nations sont vos propres états....
Il ne vous restoit plus qu'à régner sur les mers:
Votre nouvel empire embrasse l'univers;
Vous pourriez des mortels régler les destinées.
Plus puissante aujourd'hui que n'étoient les Romains,
Vous feriez des sujets de tous les souverains,
Si vous n'apportiez pas plus de soin et d'étude
Pour votre liberté que pour leur servitude[2].

Les passions vives et inconstantes de la duchesse de Mazarin trompoient tous les calculs de Saint-Évremond : il étoit parvenu cependant à lui inspirer le goût des lettres et des savants; mais à une certaine époque, vers 1683, il vit avec peine ce goût céder à celui du jeu. La bassette, qui faisoit fureur en France[3], fut apportée en Angleterre, et la duchesse de Mazarin oublia

[1] Dreux du Radier, *Mémoires historiques des reines et régentes de France*, 1782, in-12, t. VI, p. 401.

[2] Saint-Évremond, *Œuvres*, t. V, p. 137.

[3] Le goût pour ce jeu étoit porté au plus haut point en 1680. On joua alors deux comédies nouvelles intitulées : *La Bassette*; l'une de ces pièces étoit de Hauteroche,

tout pour cette nouvelle passion. C'est ce dont Saint-Évremond se plaint amèrement.

Qu'est devenu le temps heureux
Où la raison d'accord avec vos plus doux vœux,
Où les discours sensés de la philosophie
Partageoient les plaisirs de votre belle vie?
Vossius apportoit un traité de la Chine,
Où cette nation paroît plus que divine.....
Justel.............................
Étoit venu chercher, au bruit de votre nom,
Comment, sans crainte et sans dommage,
On feroit imprimer quelque nouvel ouvrage
Du trop savant Père Simon [1].
Léti de Sixte-Quint vous présentoit l'histoire....
Que sert à ces messieurs leur illustre science?
A peine leur fait-on la simple révérence;
Et les pauvres savants, interdits et confus,
Regardent Mazarin qui ne les connoît plus.
Tout se change ici-bas, à la fin tout se passe;
Les livres de bassette ont des autres la place;
Plutarque est suspendu, Don Quichotte interdit,
Montaigne auprès de vous a perdu son crédit,
Racine vous déplaît, Patru vous importune,
Et le bon La Fontaine a la même fortune [2].

Ce dernier trait étoit une exagération faite à

et n'a jamais été imprimée. Voyez le *Mercure galant*, avril 1680, p. 233 et 234, et les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. XII, p. 188.

[1] C'est le chapelain de la duchesse de Mazarin qui avoit publié en Hollande, chez les Elzevirs, en 1679, une édition de l'*Histoire critique du vieux Testament*, par le père Simon. Voyez l'abbé Lambert, *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, t. I, p. 125.

[2] Saint-Évremond, *Épître à madame la duchesse de Mazarin sur la bassette*, t. IV, p. 322, et vie de l'auteur, p. 164 à 166.

dessein. La duchesse de Mazarin avoit une prédilection toute particulière pour La Fontaine[1]; aussi Saint-Évremond, qui le savoit, mettoit un grand intérêt à l'attirer en Angleterre, et comptoit beaucoup sur ce moyen pour réveiller en elle le goût des lettres, et la distraire de sa passion pour le jeu. Nous verrons bientôt que ceux qui par la suite se mêlèrent de cette affaire firent intervenir la duchesse de Bouillon dans leur complot, et ce n'est qu'alors qu'ils furent sur le point de le faire réussir.

Mais à l'époque dont nous nous occupons, il eût été impossible de faire abandonner à La Fontaine la maison de madame de La Sablière. Il semble que la tendre amitié qu'elle avoit inspirée à notre poëte augmentoit avec les privations causées par ses fréquentes absences. Le recueil que nous examinons est en quelque sorte plein du nom de madame de La Sablière. On a déja pu remarquer que les louanges que La Fontaine lui donne ne ressemblent à aucune de celles qu'il adressoit à d'autres femmes : ce n'est pas de la galanterie, mais l'expression vive et franche de l'admiration et de la reconnoissance; c'est un sentiment aussi passionné, mais plus respectueux que celui de l'amour, aussi fort et aussi solide

[1] Saint-Évremond, *Œuvres*, t. VI, p. 261.

que celui de l'amitié, mais plus tendre et plus touchant. Dans la fable intitulée: *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat*[1], qu'il lui a dédiée, et qui est destinée à peindre l'héroïsme de l'amitié, il commence par lui dire qu'il veut lui bâtir un temple dans ses vers où elle sera éternellement adorée; il détaille avec délice toutes les qualités qui la rendent digne de l'hommage des mortels; enfin, abandonnant toutes les louanges, et se livrant à l'effusion de son cœur, il s'écrie:

O vous, Iris, qui savez tout charmer,
Qui savez plaire en un degré suprême,
Vous que l'on aime à l'égal de soi-même;
Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,
Car c'est un mot banni de votre cour,
Laissons-le donc.....

Il le laisse en effet pour conter sa fable; mais en terminant il revient encore sur un sujet si doux et si cher.

Que n'ose et que ne peut l'amitié violente!
Cet autre sentiment que l'on appelle amour
Mérite moins d'honneur; cependant chaque jour
Je le célèbre, et je le chante.
Hélas! il n'en rend pas mon ame plus contente!
Vous protégez sa sœur, il suffit; et mes vers
Vont s'engager pour elle à des tons tout divers.
Mon maître étoit l'Amour; j'en vais servir un autre,

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, 15, t. II, p. 289.

Et porter par tout l'univers
Sa gloire aussi bien que la vôtre.

C'est sur-tout dans la dédicace des deux volumes dont nous achevons l'examen qu'on voit, avec attendrissement, combien La Fontaine aimoit à rapporter à madame de La Sablière tout ce qui pouvoit l'élever dans l'opinion des autres, même à son propre détriment. Cette dédicace est une épître en vers et en prose, adressée à M. de Harlay, procureur-général au parlement. C'étoit un petit homme maigre, sec, plein de vigueur: sa science profonde, la rectitude de son jugement, sa connoissance du monde, son talent de faire sortir de leurs replis les secrets des cœurs, sa sévère probité, ses mœurs antiques, son énergie, son amour pour le bien public, lui avoient donné un tel ascendant sur le parlement, qu'il dominoit ce corps et le conduisoit à son gré. Son inflexibilité et sur-tout la nature de son esprit vif, brillant, caustique, sa franchise sévère qui s'expliquoit sans ménagement, et souvent avec dureté, lui avoient fait beaucoup d'ennemis [1]. Un tel caractère n'avoit aucune analogie avec celui de La Fontaine; il formoit avec lui un contraste complet par ses défauts, et même

[1] Saint-Simon, *Œuvres*, t. X, p. 73 à 83; Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 124; madame de Sévigné, *Lettres*, t. IV, p. 40, lettre en date du 13 octobre 1675; Walck., 1re édit., p. 449, n° 81; La Bruyère, *Caractères*, t. I, p. 378 dans la clef.

par la plupart de ses vertus. Aussi notre fabuliste n'étoit pas très lié avec de Harlay, qui cependant aimoit beaucoup ses fables, et les lisoit sans cesse. De Harlay, voulant être le bienfaiteur d'un poëte qui faisoit ses délices, se chargea de son fils, et le prit chez lui pour l'établir. Peut-être La Fontaine se seroit tenu à une visite de remerciement qu'exigeoit impérieusement un pareil bienfait; madame de La Sablière lui fit entendre qu'il devoit un hommage public à un homme aussi généreux envers lui, et d'un aussi grand mérite, que le procureur-général. C'est alors que notre fabuliste écrivit la dédicace dont nous avons parlé. Mais, au risque d'être moins agréable à ce nouveau protecteur, il n'a pu s'empêcher de rendre à son amie, à sa bienfaitrice, tout l'honneur de cette pensée:

Iris m'en a l'ordre prescrit.
. . . .
Cette Iris, Harlay, c'est la dame
A qui j'ai deux temples bâtis,
L'un dans mon cœur, l'autre en mon livre.
. . . .
Voici ses propres mots, si j'ai bonne mémoire:
Acante, le public à vos vers applaudit:
C'est quelque chose; mais la gloire
Ne compte pas toujours les voix,
Elle les pèse quelquefois.
Ayez celle d'Harlay. . . . .

. . . .

Vous pourrez en passant louer, m'a-t-elle dit,
  La finesse de son esprit,
  Et la sagesse de son ame;
  Mais en passant, je vous le dis.

La Fontaine loue ensuite de Harlay par les qualités qui le distinguoient particulièrement comme magistrat:

Au moindre des mortels votre porte est ouverte;
Nos vœux y sont ouïs, notre plainte soufferte:
L'équité sort toujours contente de ces lieux.
Que si la passion, où l'intérêt nous plonge,
Fait que quelque client y méne le mensonge,
Le mensonge n'y peut imposer à vos yeux,
  De quelque adresse qu'il se pique[1].

La Fontaine avoit fait donner à son fils une excellente éducation, à laquelle avoit présidé son ami de Maucroix[2]. Dès que M. de Harlay se fut chargé de ce fils, son père ne s'en occupa plus, et ce qui doit un peu l'excuser, c'est qu'il ne s'occupoit pas de lui-même. Voici ce qu'a raconté à Titon du Tillet, Dupin, docteur en Sorbonne, et parent de Racine[3], auteur d'un grand nombre de savants

[1] La Fontaine, *Épîtres dédicatoires*, t. VI, p. 385; *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, t. I, p. 7.

[2] Mademoiselle de La Fontaine, *Lettre à Fréron* dans l'*Année littéraire*, année 1758, t. II, p. 11.

[3] Dupin étoit cousin issu de germain du grand Racine. Voyez l'abbé Lambert, *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, in-4°, t. I, p. 147, et une note du marquis Garnier dans les *Œuvres de Racine*, 1820, in-8°, t. VI, p. 64, note 1.

ouvrages : La Fontaine l'étant venu voir, il le reconduisoit sur l'escalier ; dans le même moment, le fils de La Fontaine monta, et Dupin lui dit : « Monsieur, vous voilà en pays de connoissance ; allez dans mon appartement ; je reconduis monsieur votre père. » La Fontaine ne fit pas grande attention à son fils qu'il avoit cependant salué, et il demanda à Dupin quel étoit ce jeune homme. « Quoi, lui dit-il, vous n'avez pas reconnu votre fils? » La Fontaine, après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air tout embarrassé : « Je crois l'avoir vu quelque part [1]. »

Nous avons transcrit le récit que Titon du Tillet lui-même a fait de cette anecdote ; mais nous ferons remarquer qu'on se plaît à exagérer les traits de distraction, afin de les rendre plus plaisants, et sans s'apercevoir que presque toujours ils deviennent alors invraisemblables, et même impossibles, à moins de supposer une véritable aliénation mentale. Dans l'anecdote que nous venons de raconter, par exemple, si, sans y rien changer, on se représente que La Fontaine, en passant sur un escalier, peut-être mal éclairé, eut une idée confuse que le jeune homme qu'il saluoit lui étoit connu, et que, préoccupé de cette idée, il ait répliqué à Dupin, « Je

[1] Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, p. 461.

« croyois bien, en effet, l'avoir vu quelque part, » alors ce fait n'aura rien de surprenant, et pourra arriver à quelqu'un qui ne seroit ni distrait, ni préoccupé, et qui verroit tous les jours son fils. La personne à qui échapperoit involontairement une pareille naïveté seroit la première à en rire. Nous ne prétendons point cependant garantir l'exactitude de cette explication : nous avons voulu seulement montrer comment, en interprétant mal plusieurs faits très simples, on a pu augmenter à tort le nombre déja grand par lui-même des distractions de La Fontaine : car nous convenons que dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, notre poëte, se trouvant fortement préoccupé, a pu répondre sans savoir ce qu'on venoit de lui dire ni ce qu'il disoit lui-même.

Le fait suivant n'est pas de la même nature, et nous paroît tout-à-fait invraisemblable. On prétend qu'il y avoit plusieurs années que La Fontaine et son fils ne s'étoient vus, lorsqu'on les fit rencontrer dans une maison, où l'on vouloit jouir du plaisir et de la surprise du père. La Fontaine ne se douta point que ce fût son fils. Il l'entendit parler, et témoigna à la compagnie qu'il trouvoit au jeune homme de l'esprit et de très bonnes dispositions. L'on saisit ce moment pour

lui dire que c'étoit son fils; mais sans être plus ému : « Ah ! répondit-il, j'en suis bien aise. » Nous croyons cette anecdote imaginée à plaisir : c'est Montenault qui l'a racontée le premier [1], et longtemps après la mort de La Fontaine. Remarquons que Montenault ne nomme pas la personne chez laquelle se fit cette rencontre du père et du fils. Il est probable que c'est le fait arrivé chez Dupin, qui donna lieu à l'invention de cette historiette. Perrault, d'Olivet et Mathieu Marais, qui ont été contemporains de La Fontaine, n'en font point mention. Tous parlent de ses distractions; mais Mathieu Marais nous avertit de nous défier des contes ridicules qu'on a faits à ce sujet [2].

Il est certain cependant que La Fontaine fut toute sa vie distrait, et nous avons précédemment rapporté des faits qui prouvent que ce défaut de son esprit se manifesta dès sa jeunesse : il dut d'autant plus augmenter avec l'âge que, différent de Boileau et de Racine, qui cessèrent d'assez bonne heure d'éprouver le besoin de produire, il continua de faire des vers jusqu'à son dernier jour; tellement que quelques unes des plus belles fables qu'il ait composées se trouvent dans le recueil qu'il fit paroître un an avant sa

1 Montenault, *Vie de La Fontaine* dans l'édit. des *Fables*, in-folio, t. I, p. XIX.

2 Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine*, p. 122 de l'édit. in-12, et p. 158 de l'édit. in-18.

mort. La Fontaine, n'ayant jamais su se contraindre, dut, lorsque sa réputation eut préparé tout le monde aux égards et à l'indulgence envers lui, faire moins d'efforts encore pour plaire en société, quand il ne s'y trouvoit pas disposé.

On ne doit donc pas s'étonner du fait raconté avec tant de prolixité par le chartreux, un peu mondain, qui s'est caché sous le nom de Vigneul de Marville. Il avoit, avec quelques uns de ses amis, invité La Fontaine à dîner dans une petite maison écartée, afin de jouir à l'aise de la conversation de ce poëte. La Fontaine, qui n'étoit connu dans cette société que de celui par qui on l'avoit fait inviter, fut exact à l'heure, et arriva à midi. Le dîner étant excellent, il mangea beaucoup, et but de même, puis s'endormit. Il se réveilla après trois quarts d'heure de somme, en fit des excuses, mais resta silencieux le reste de la soirée : ses convives, n'en pouvant rien tirer, le reconduisirent chez lui, étonnés de ne lui avoir rien entendu dire de spirituel, ni qui pût justifier sa grande réputation [1].

Un des traits les plus plaisants de distraction et d'insouciance de la part de La Fontaine, est celui qui a été raconté par Cotolendi : il a échappé

[1] Vigneul de Marville (Dom Bonaventure d'Argonne), *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1700, in-12, t. II, p. 354.

à tous les biographes de notre fabuliste, quoiqu'il se trouve consigné dans un livre imprimé de son vivant. La Fontaine avoit un procès, et restoit à la campagne, sans s'en inquiéter. Un de ses amis apprend que ce procès va être jugé le lendemain, il en prévient La Fontaine, et lui envoie en même temps un cheval, pour qu'il se rende tout de suite à Paris, afin de solliciter ses juges. La Fontaine se met en route, puis, pour se reposer, il s'arrête chez une de ses connoissances, qui demeuroit à une lieue de la capitale. Il est reçu avec joie, accueilli avec empressement, parle de vers, et oublie son procès: on l'invite à coucher, il consent à rester, dort toute la nuit, et se réveille tard dans la matinée; mais en se réveillant il se rappelle enfin le motif pour lequel il s'est mis en route; il repart, arrive après le jugement rendu, et essuie les reproches de son ami. Sans se déconcerter, La Fontaine répond qu'il étoit bien aise au fond de cet incident, parcequ'il n'aimoit ni à parler d'affaires, ni à en entendre parler[1].

Le desir qu'avoit La Fontaine de céder à la volonté des autres, et de ne rien faire qui pût leur être désagréable, contrarioit les habitudes

[1] *Le livre sans nom*, 1695, p. 131; Walck., 1re édit., p. 450. note 88.

qu'il avoit prises de ne supporter aucune contrainte, et lui arrachoit quelquefois, pour se tirer d'embarras, des réponses qui, de la part de tout autre, eussent été impolies et grossières, mais qui, de la sienne, ne paroissoient que plaisantes, parceque tout le monde connoissoit ce caractère doux et inoffensif qui lui avoit si universellement mérité le surnom de bon homme. Le Verrier, financier de ce temps, qui avoit le triple travers de vouloir passer pour homme à bonnes fortunes, pour ami des grands seigneurs, et pour savant[1], avoit invité La Fontaine à dîner, dans l'espérance qu'il amuseroit ses convives. La Fontaine mangea, et ne parla point. Comme le dîner se prolongeoit, il s'ennuya, et se leva de table sous prétexte de se rendre à l'Académie. On lui fit observer qu'il n'étoit pas encore temps, et que deux heures venoient de sonner. « Ah bien! répondit-il, je prendrai le plus « long. » Et il sortit[2]. Madame de La Sablière, étonnée elle-même et peut-être impatientée d'un trait d'absence semblable à celui que nous venons de raconter, lui dit un jour : « En vérité, mon

1 Monchesnay, *Bolæana* dans l'édit. des *Œuvres de Boileau*, par Saint-Marc, 1747, in-8°, t. V, p. 110-112.

2 Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 157; Montenault, *Vie de La Fontaine* dans l'édit. des *Fables*, in-folio, p. XVII; Fréron, *Vie de La Fontaine*, p. XIII de l'édit. des *Fables* de Barbou, 1806, in-12, et dans les *Mélanges de littérature*.

cher La Fontaine, vous seriez bien bête, si vous n'aviez pas tant d'esprit[1]. »

Ses ouvrages, qu'on réimprimoit sans cesse, prouvoient en lui non seulement beaucoup d'esprit, mais encore du plus fin et du plus malicieux. On publia en Hollande, en 1685, un recueil complet de ses Contes sans sa participation avec des figures de Romain de Hooge. Ce recueil eut un grand succès: car on en multiplia rapidement les éditions et les contrefaçons. Bayle, en rendant compte de cette édition, dans son journal, a dit: « Avec la permission de ceux qui mettent l'antiquité si au-dessus de notre siècle, nous dirons ici franchement, qu'en ce genre de compositions, ni les Grecs, ni les Romains, n'ont rien produit qui soit de la force des Contes de M. de La Fontaine, et je ne sais comment nous ferions pour modérer les transports et les extases de MM. les humanistes, s'ils avoient à commenter un ancien auteur, qui eût employé autant de finesse d'esprit, autant de beautés naturelles, autant de charmes vifs et piquants, que l'on en trouve dans ce livre-ci[2]. »

[1] *Notes manuscrites de M. Despots*; La Harpe, *Cours de littérature*, 2e partie, chap. XI, t. VI, p. 331.

[2] Bayle, *République des lettres*, t. III, p. 435.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

1684—1689.

Dans le Recueil des Contes, publié en 1685, les éditeurs de Hollande terminent ainsi leur avertissement : « Mais parceque l'on est très bien informé que M. de La Fontaine n'est pas celui qui prise le plus ses ouvrages, et qu'il n'est pas exact à les conserver, on prie ceux qui en pourront recouvrer, qui n'auront pas été imprimés, d'en vouloir faire part au public qui leur en sera redevable. »

La Fontaine, en effet, écrivoit un assez grand nombre de petits opuscules, qu'il ne se donnoit pas la peine de recueillir, et dont plusieurs n'ont été imprimés qu'après sa mort. C'est ainsi que dans une lettre à un des princes de Conti, il fit une comparaison d'Alexandre, de César et du prince de Condé, qui montre des connoissances historiques et un excellent jugement[1]. Une idée sur laquelle il revient plusieurs fois dans ce parallèle, devoit le conduire à une sorte de scepticisme qui

1 La Fontaine, *Opuscules en prose*, t. VI, p. 350.

convenoit bien à l'indécision de son caractère: c'est que toutes les choses ont deux faces, et qu'on peut par conséquent disputer de part et d'autre tant qu'on voudra. « Ainsi, dit-il, Charles « Stuart a empêché de tout son pouvoir qu'on « n'ait cherché les conspirations qui se faisoient « contre lui. Il ne vouloit point qu'on punît les « conspirateurs. Par là il se fit aimer, et ne se fit « pas assez craindre [1]. » La Fontaine juge assez bien, et même assez sévèrement, les fautes de ses héros; mais il est plein d'indulgence pour eux, quand c'est l'amour qui les fait faillir. « Ju-« les César, dit-il, a des traits d'humanité et de clé-« mence. Mais j'ai peine à lui pardonner deux fau-« tes: l'une, de ne s'être point encore assez défié « de Brutus; l'autre, de s'être laissé présenter le « diadème, et d'avoir fait une tentative si péril-« leuse; car, quant à l'amour de Cléopâtre, je « trouverois les grands personnages bien mal-« heureux, s'ils étoient obligés de ne vivre que « pour la gloire. J'estime autant la conquête de « cette reine, que celle de l'Égypte entière. Du « tempérament dont César étoit, il en devoit « devenir amoureux; c'est une marque de son « bon goût. Je le loue d'avoir été *formarum spec-« tator elegans*. Alexandre et M. le Prince en ont

[1] La Fontaine, *Opuscules en prose*, t. VI, p. 370.

« usé de la sorte. Je pourrois tirer mes exem-« ples de plus haut, et alléguer Jupiter. *Quem* « *Deum*[1]*?* » Ce Jupiter, ce dieu, étoit Louis XIV. Malheureusement les exemples qu'il avoit donnés mettoient en crédit cette morale relâchée.

On pense bien que, dans ce parallèle, le grand Condé n'est pas jugé avec sévérité. Ce prince aimoit beaucoup La Fontaine, qui ne fit cet écrit que parcequ'une indisposition l'empêchoit d'accepter une invitation du héros. Depuis l'année 1675, que le grand Condé quitta le commandement des armées, jusqu'à 1686, époque où, victime de l'amour paternel, il mourut de la maladie qu'il prit auprès de la duchesse de Bourbon, sa fille, il coula des jours heureux dans sa belle retraite de Chantilly, qu'il rendit le centre des beaux arts et des sciences[2]. Il aimoit à discuter. « Les contestations de M. le Prince, dit « La Fontaine dans sa lettre, sont fort vives, il « n'ignore rien non plus que vous. Il aime extrê-« mement la dispute, et n'a jamais tant d'esprit « que quand il a tort. Autrefois la fortune ne « l'auroit pas bien servi, si elle ne lui avoit op-« posé des ennemis en nombre supérieur, et des « difficultés presque insurmontables. Aujour-

[1] La Fontaine, *Opuscules en prose*, t. VI, p. 372.

[2] Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. II, p. 206.

« d'hui il n'est point plus content que lorsqu'on « le peut combattre avec une foule d'autorités, « de raisonnements et d'exemples; c'est là qu'il « triomphe. Il prend la Victoire et la Raison à la « gorge pour les mettre de son côté[1]. »

Ce parallèle est dans une lettre adressée, en 1684, à Louis Armand, prince de Conti, celui-là même dont La Fontaine avoit célébré le mariage avec mademoiselle de Blois[2], dans son épître à la duchesse de Fontanges. Ce prince mourut à Fontainebleau, à la fleur de l'âge, le 9 novembre 1685, de la petite vérole, qu'il avoit gagnée en soignant sa femme, atteinte de la même maladie. Ce qui étonna d'autant plus qu'il ne vivoit pas bien avec elle[3]. Après sa mort, François Louis, son frère, connu auparavant sous le nom de prince de La Roche-sur-Yon, devint prince de Conti. Ce fut un des hommes les plus brillants du siècle de Louis XIV, mais peu estimable par ses mœurs : doué d'une figure charmante, séduisant auprès des femmes, il savoit, sans rien perdre de sa dignité, plaire à

[1] La Fontaine, *Opuscules en prose*, t. VI, p. 351. Louis Racine confirme ceci quand il nous apprend que Boileau avoit résolu d'être toujours de l'avis de M. le prince, quand il auroit tort. Voyez *Œuvres de J. Racine*, 1820, in-8°, t. I, p. LVIII.

[2] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 148; madame de Sévigné, *Lettres*, en date des 22 et 29 mars 1680, t. VI, p. 207 et 213.

[3] Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. II, p. 245 à 257; La Bruyère, *Caractères*, chap. XI, t. II, p. 30 de l'édit. de Blin de Ballu, 1790, in-8°.

l'homme du peuple comme aux grands: esprit lumineux, juste, exact, étendu, plein d'instruction; sa mémoire vaste et sûre lui donnoit la faculté de placer avec un art imperceptible des louanges délicates sur les personnes et sur les familles; ses reparties, quoique vives, ne blessoient jamais: les jeunes gens et les vieillards trouvoient dans ses entretiens de l'instruction et du plaisir. « Ce n'est point une hyperbole, dit Saint Simon, mais une vérité, cent fois éprouvée, qu'on y oublioit l'heure du repas. Il fut, ajoute-t-il, les délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, le héros des officiers, l'amour du parlement, l'admiration des savants. » M. de Montausier et Bossuet, qui l'avoient vu élever avec le dauphin, l'aimoient tendrement: il vivoit avec eux dans une intime confiance, et se concilia aussi l'affection des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, des cardinaux de Janson et d'Estrées, et du vertueux Fénélon. Le grand Condé ne cachoit pas la prédilection qu'il avoit pour lui; le duc de Luxembourg se plaisoit dans sa société, et ces deux grands capitaines l'initioient aux secrets de l'art militaire, qui les avoit rendus si fameux.

Dans sa jeunesse, Louis XIV eût distingué un tel homme, et en eût fait un instrument de sa

puissance et de sa gloire. Mais les temps étoient changés : Louis XIV, ainsi que madame de Maintenon, étoient jaloux du prince de Conti, à cause du duc du Maine, qui se trouvoit effacé par lui[1]. Lorsque, dans le salon de Marly, on voyoit le prince de Conti, entouré et écouté avec avidité, le roi ne pouvoit s'empêcher d'en témoigner son déplaisir : mais, dit Saint-Simon, quoiqu'on sût que ce n'étoit pas faire sa cour, on ne laissoit pas d'approcher, comme attiré par une force irrésistible. Aussi il étoit le seul prince sans charge, sans gouvernement, et même sans régiment. Il alloit se consoler de ses disgraces chez sa belle-sœur, avec laquelle on le soupçonna, non sans raison, d'avoir une liaison intime, du vivant même de son frère[2]. Là se réunissoient aussi Luxembourg et tous les seigneurs qui avoient des prétentions à la faveur du dauphin, qu'attiroit dans cette maison son inclination pour mademoiselle Choin, fille d'honneur de la la princesse[3]. La Fontaine fut aussi admis dans cette société; et plusieurs des épîtres en vers, et et des lettres en prose qui nous restent de lui,

[1] Caylus, *Souvenirs*, p. 221 et 239; Saint-Simon, t. I, p. 103; Robinet, *Momus nouvelliste*, 1685, in-12, p. 144.

[2] Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, édit. 1754, t. V, p. 194-201; La Beaumelle, *Mémoires de Maintenon*, t. VI, p. 65; Walck., 1re édit., p. 453, note 6.

[3] Caylus, *Souvenirs*, p. 218; Saint-Simon, *Œuvres*, t. III, p. 58-66.

n'auroient pu être comprises qu'imparfaitement, sans la connoissance des détails dans lesquels nous venons d'entrer.

Le premier prince de Conti, celui auquel La Fontaine adressa la comparaison d'Alexandre, de César et de Condé, vivoit encore alors; et avec son frère, le prince de La Roche-sur-Yon, il avoit obtenu la permission de suivre le prince de Turenne dans la guerre contre les Turcs. Les lettres fréquentes que le prince de Conti écrivoit à sa femme, excitèrent les soupçons du roi, qui donna des ordres pour intercepter cette correspondance. On arrêta à Strasbourg un des pages du prince, nommé Merfit, porteur de plusieurs lettres de divers personnages, dans lesquelles on trouva des critiques amères sur le gouvernement, des railleries sur la religion, et des détails sur un genre de débauche trop commun alors, et que le roi avoit dans une juste horreur [1]. Le cardinal de Bouillon fut disgracié, par suite de cette affaire; l'un des fils du duc de La Rochefoucauld fut exilé, un autre renfermé: le fils du maréchal de Villeroi, dont les lettres

[1] Madame de Sévigné, *Lettres*, *en date du* 8 *août* 1685, t. VII, p. 324; mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. VII, p. 128 à 137; Maintenon, *Lettres*, t. I, p. 131 de l'édit. de Léopold Collin; Dangeau, *Mémoires*, sous la date du 1[er] novembre 1685, t. I, p. 114 et 186; *Nouveaux mémoires*, édit. de Lemontey, p. 17; La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, liv. VII, chap. II, t. III, p. 4.

étoient pleines de sarcasmes impies, fut simplement exilé. « Il est bien moins coupable que les autres, disoit malignement son père; il ne s'en est pris qu'à Dieu, et non au roi. »

Comme c'étoit le prince de La Roche-sur-Yon qui étoit regardé comme le chef de toute cette jeunesse frondeuse, et que plusieurs des lettres saisies lui étoient adressées, ce fut sur-tout sur lui que tomba la colère du roi. Quand ce prince fut de retour, Louis XIV ne voulut ni le voir ni lire un mémoire justificatif qu'il lui fit remettre. Alors il se retira dans son château de l'Isle-Adam[1], et il n'en sortit que pendant quelques jours pour aller soigner son frère, dont la mort lui causa un vif chagrin. Après ce funeste événement, le prince de La Roche-sur-Yon, devenu prince de Conti, retourna dans sa retraite de l'Isle-Adam. C'est dans ce lieu, situé sur les bords de l'Oise, que La Fontaine lui écrivit une épître pour le consoler.

> Pleurez-vous aux lieux où vous êtes?
> La douleur vous suit-elle au fond de leurs retraites?
> ....
> Le dieu de l'Oise est sur ses bords,
> Qui prend part à votre souffrance;

[1] Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. VII, p. 129 à 137; madame de Caylus, *Souvenirs*, p. 221; Anselme, *Histoire générale de la maison de France*, 1726. in-folio, t. I, p. 347.

Il voudroit les orner par de nouveaux trésors,
Pour honorer votre présence.
. . . .
. . . . Rien ne rit sous les cieux
Depuis le moment odieux
Qui vous ravit un frère aimé d'amour extrême.
Ce moment, pour en parler mieux,
Vous ravit dès-lors à vous-même[1].

L'épître est d'un style facile, et, dans certains passages, d'une poésie assez remarquable. Il se passa plus d'un an avant que le roi voulût pardonner au prince de Conti; et il ne le fit qu'à la prière du grand Condé qui, en mourant, demanda au monarque la grace de son neveu[2].

La lettre en vers et en prose que La Fontaine adressa, cette même année, à un M. Simon de Troyes, est un modèle de grace et de facilité. Notre fabuliste y fait la description d'un repas où il s'est trouvé avec le sculpteur Girardon, et où l'on mangea un pâté qu'avoit donné M. Simon[3]. Cette lettre courut en manuscrit, et le père Bouhours l'imprima dans son recueil de *Vers choisis*[4]. Elle est intéressante pour la connoissance des mœurs du temps et des faits aux-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, t. VI, p. 153.

[2] Madame de Sévigné, *Lettres*, en date du 15 janvier 1687, à Bussy, t. VII, p. 412.

[3] La Fontaine, *Épîtres*, 16, p. 522.

[4] *Recueil de vers choisis*, Paris, 1693, in-12, p. 170 à 173, et dans l'édition de Hollande, p. 145.

quels elle fait allusion. Mais, pour bien comprendre le récit de cette conversation, il faut connoître tout ce qui occupoit alors le public.

Charles II, roi d'Angleterre, venoit de mourir. Jacques II, qui lui succédoit, étoit suspect aux Anglois, à cause de son attachement à la religion catholique : Guillaume, prince d'Orange, son gendre, conçut le hardi projet de détrôner son beau père, et d'abaisser le roi de France. Il fomenta les haines, et engagea secrètement toutes les puissances de l'Europe à se confédérer de nouveau contre Louis XIV. Déja l'empereur, une partie de l'empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étoient secrètement unis entre eux à Augsbourg; mais le mystère de cette coalition, dans laquelle entrèrent l'année suivante l'Espagne et la Savoie, étoit déja révélé : l'épître de La Fontaine le prouve [1].

Votre Phidias et le mien,
Et celui de toute la terre,
Girardon, notre ami, l'honneur du nom troyen,
M'oblige à vous mander, non la paix ou la guerre,
Dont sur ma foi je ne sais rien;
Non la ligue d'Augsbourg, que je sais moins encore;
Non, dans un bel écrit plein de moralité,
Des sottises du temps le nombre que j'ignore,

1 *Mémoire de M. de ***, pour servir à l'histoire du 17e siècle*, t. III; Hénault, *Abrégé chronologique*, p. 681 à 685; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XV, t. XXIII. p. 174.

(Et sauroit-il être compté?)
Mais la défaite d'un pâté.
. . . .
. . . . L'eau du sacré vallon
Auroit profané même un vin tel que le nôtre:
Pur, et sans mélange on le but.
Votre pâté, dès qu'il parut,
Ramena les santés, et fit naître l'envie
De boire à Chloris, à Sylvie,
A ce qu'on aime enfin: bonne et louable loi.
De la maîtresse on vint au roi.

Alors le duc de La Feuillade, que son héroïsme guerrier et chevaleresque avoit porté, dans les intervalles de paix, à faire la guerre aux Turcs en Hongrie, à transporter trois cents gentilshommes à ses frais pour secourir Candie, voulut ériger un monument à Louis XIV, auquel il avoit voué une sorte de culte : il acheta l'hôtel de Senneterre, un des plus magnifiques de Paris; il le fit abattre, ainsi que l'hôtel d'Émery et plusieurs autres maisons, dont il forma la place des Victoires, au milieu de laquelle on éleva ce superbe monument, que nous avons vu de nos jours détruire et remplacer par le chef-d'œuvre d'un de nos plus habiles sculpteurs [1]. Les façades de cette place furent exécutées sur les desseins de Mansard, et la statue de métal doré élevée sur un piédestal en marbre

[1] *Moniteur*, 25 août 1822.

blanc, étoit l'ouvrage du sculpteur Desjardins, qui avoit aussi représenté la Victoire, plaçant une couronne de laurier sur la tête du monarque, et quatre esclaves enchaînés à ses pieds dans des proportions énormes[1]. Mais, à la même époque, le roi venoit d'acheter l'hôtel de Vendôme, bâti par Henri IV pour son fils, et on projetoit de le raser pour y former une autre place, au milieu de laquelle on vouloit mettre la statue équestre en bronze de Louis XIV, qu'exécutoit le sculpteur Girardon. Cette place, qu'on eût desiré appeler du nom de Louis-le-Grand, mais qui a toujours conservé celui de Vendôme, ne fut achevée que deux ans après[2], et ce ne fut même qu'en 1699, treize ans après la date de l'épître de La Fontaine, qu'on put y placer une statue[3] faite par Girardon. Celle dont parle La Fontaine dans son épître, fut trouvée trop petite, et donnée à la ville de Beauvais; mais alors on la croyoit encore destinée à orner la nouvelle place construite dans la capitale, et

1 Regnier Desmarais, *Description du monument érigé à la gloire du roi par le maréchal de La Feuillade*, 1686, in-4° de 34 pages. Voyez à la bibliothèque du roi, t. XVI du *Varia variorum* de Huet, 18° pièce; Bussy-Rabutin, *Nouvelles lettres*, t. VI, p. 245; Le Maire, *Paris ancien et nouveau*, t. III, p. 255; Germain Brice, *Description de Paris*, édit. de 1752, t. I, p. 398 à 434; Piganiol de La Force, *Description de Paris*, t. III, p. 60 à 78.

2 Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 197, sous la date du 30 janvier 1687.

3 Lister dans son voyage à Paris, en 1698, vit encore cette statue dans l'atelier du sculpteur, situé dans la cour du Louvre. Lister, *Journey to Paris, the year 1698*, p. 26 et 43, in-8°, London, 1699.

il étoit bien naturel qu'il en fût question dans un repas où se trouvoit le sculpteur qui l'exécutoit [1].

De la maîtresse on vint au roi;
Du roi l'on vint à la statue;
De la statue on prit sujet
D'examiner la place, et cet autre projet
Où l'image du prince est encore attendue.
Il faut du temps; le temps a part
A tous les chefs-d'œuvre de l'art.
La reine des cités, dans sa vaste étendue,
N'aura rien qui ne céde à ce double ornement.
L'équestre en est encore à son commencement;
La pédestre, à la fin le monarque l'a vue.
Desjardins, il faut l'avouer,
Mérite par cette œuvre une éternelle gloire.
Nous en louâmes tout, car tout est à louer,
Et le vainqueur, et la Victoire,
Et les captifs..........

Pour admirer ce chef-d'œuvre de l'art, La Fontaine et tous ses convives s'étoient, aussi bien que Louis XIV, transportés à l'hôtel Saint-Chaumont qu'habitoit le duc de La Feuillade, et où est actuellement le passage de ce nom, entre la rue Saint-Denis et la rue du Ponceau. C'est là que Martin Van den Bogaert, connu vulgairement sous le nom de Desjardins, travailloit sans

[1] *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, par M. B*** (Brice), 1685, in-12, t. I, p. 22; ou 1698, in-12, t. I, p. 143; *Biographie universelle*, au mot *Girardon*, t. XVII, p. 458.

relâche depuis trois ans, aux frais du maréchal-duc, au plus grand et au plus bel ouvrage qui soit sorti de ses mains. Il étoit terminé lorsque La Fontaine écrivoit son épître, mais la place qui devoit le recevoir n'étoit pas même encore commencée. Le duc de La Feuillade traitoit avec la ville de Paris, pour qu'elle contribuât pour sa part à cet embellissement. Tout réussit comme il le desiroit; les travaux furent exécutés avec rapidité, et la dédicace de ce superbe monument se fit, avec beaucoup de pompe, le 28 mars 1686 [1], et peu de temps après l'époque du repas où se trouvoit La Fontaine.

Après un éloge du duc de La Feuillade et du roi, notre poëte raconte ce qui s'est dit dans le repas sur les journaux de la Hollande, et sur-tout sur Bayle et son continuateur Leclerc. Ce dernier, après avoir coopéré au journal de Bayle, intitulé: *Journal de la république des lettres*, en avoit entrepris un pour son compte, intitulé: *Bibliothèque universelle*, dont le premier numéro venoit de paroître, et qui, par conséquent, étoit, par sa nouveauté, le sujet des conversations.

Leclerc pour la satire a bien moins d'habitude;

[1] Le Maire, *Paris ancien et nouveau*, 1685, in-12, t. III, p. 255; *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans Paris*, par M. B*** (Brice), 1685, in-12, t. I, p. 115 à 118, ou 1698, t. I, p. 169 à 201; Piganiol de La Force, *Description de Paris*, 1768, in-12, t. III, p. 66.

Il paroît circonspect, mais attendons la fin.
Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.

Ce dernier vers est devenu proverbe. Les convives quittèrent le repas pour aller au sermon; et ce qui est digne de remarque dans La Fontaine, c'est qu'il écouta ce sermon fort attentivement, et qu'il en parle d'une manière convenable. « J'y trouvai, dit-il, de la piété, de l'é« loquence, des expressions, et un bon tour en « beaucoup d'endroits, tout-à-fait selon mon « goût. »

En effet, une anecdote, rapportée par Racine le fils, prouve que La Fontaine savoit goûter la naïve et sublime simplicité des livres saints. Racine le mena un jour à ténèbres; et, s'apercevant que l'office lui paroissoit long, il lui donna pour l'occuper un volume de la Bible, qui contenoit *les Petits Prophètes*. La Fontaine tomba sur la prière des Juifs, dans Baruch, et ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à Racine : « C'étoit « un beau génie que Baruch: qui étoit-il? » Le lendemain et les jours suivants, lorsqu'il rencontroit dans la rue quelque personne de sa connoissance, après les compliments ordinaires, il élevoit la voix pour dire: « Avez-vous lu Baruch? « c'étoit un grand génie[1]. »

[1] Louis Racine, *Œuvres*, t. V, p. 156.

D'autres faits prouvent encore que, malgré la licence de ses écrits et ses mœurs relâchées, La Fontaine avoit du respect pour la religion et pour ses ministres. Il avoit versifié un conte d'après la cent quatrième fable d'Abstémius, dans laquelle un prêtre, à qui on avoit confié la direction de cinq jeunes religieuses, confondu par les justes reproches de son évêque, ne peut que lui répondre par ces paroles de l'Évangile : « Seigneur, vous m'aviez donné cinq talents, en voici cinq de plus que j'ai gagnés. » Sur quoi l'évêque s'étant mis à rire, le renvoya absous. Le fabuliste tire de son récit cette moralité, que souvent une heureuse plaisanterie, mieux que les plus légitimes excuses, apaise la colère de ceux que nos fautes ont irrités contre nous. La Fontaine, dont le grand Arnault avoit loué les fables, imagina de lui en témoigner sa reconnoissance en lui adressant à son tour des éloges dans le prologue du conte qu'il avoit tiré d'Abstémius. Il n'y voyoit qu'un trait d'esprit loué par un auteur latin qui lui étoit très familier, et il crut bonnement qu'on pouvoit en régaler un fameux docteur de Sorbonne. Boileau et Racine, auxquels notre poëte montra son conte, lui firent observer que la dédicace étoit inconvenante, et que la plaisanterie qui le terminoit, tirée d'un texte sacré, lui don-

neroit le caractère d'un homme sans religion. Alors il ne balança pas à supprimer non seulement le prologue, mais le conte entier qui n'a jamais paru [1]. Un jour aussi Racine, dans une discussion très vive, le réduisit au silence, en lui citant en latin, pour s'amuser, un prétendu texte de l'Écriture, qui étoit de son invention, et que notre poëte n'osa pas contredire, parcequ'il le crut réellement tiré des livres saints [2].

Girardon, que La Fontaine a mis en scène d'une manière si aimable dans l'épître à M. Si mon, n'étoit pas alors le seul artiste dont la ville de Troyes dût s'enorgueillir; Pierre Mignard y étoit né [3]. Ce peintre, par le grand nombre de portraits qu'il avoit faits en France, et par les belles fresques du Val-de-Grace, avoit encore augmenté la réputation qu'il s'étoit acquise en Italie. Barthélemy d'Hervart, autrefois intendant et contrôleur général des finances, homme d'une richesse immense, et qui savoit l'art d'en jouir, avoit acheté l'ancien hôtel d'Épernon, et l'avoit agrandi et embelli. Il sacrifia une somme considérable pour orner de peintures à fresque son cabinet et son salon. Mignard fut chargé de les exé-

[1] Saint-Marc dans son *Commentaire sur Boileau*, Paris, 1747, in-8°, t. III, p. 183.

[2] Ciseron du Rival, *Récréations littéraires ou anecdotes et remarques sur différents sujets*, 1765, in-12, p. 211.

[3] De Monville, *Vie de Mignard*, 1730, in-12, p. 1.

cuter. Il avoit représenté sur la voûte du cabinet l'apothéose de Psyché : on la voyoit s'élever sur le sommet de l'Olympe, portée par Mercure et par Hyménée; Jupiter paroissoit empressé de recevoir la divinité qui venoit embellir son empire; une troupe d'Amours servoient de cortège à leur nouvelle souveraine. Sur la voûte du salon, Mignard avoit peint les principales aventures d'Apollon, sa cruelle vengeance envers Niobé, le combat contre le serpent Python, son séjour à la cour du roi Laomédon, la douleur dont il avoit été accablé par la perte du beau Hyacinthe, son amour pour la sévère Daphné, et le soin qu'il prenoit d'arroser l'arbre que la métamorphose de cette nymphe lui avoit rendu si cher. Sur la coupole on le voyoit dans toute sa gloire, occupé à instruire les Muses attentives. Cette fresque étoit considérée comme le chef-d'œuvre de Mignard [1]. Ce grand peintre étoit intimement lié avec La Fontaine, ainsi que lui « homme de Champagne [2], »

[1] De Monville, *Vie de Mignard*, p. 87 à 89; Le Maire, *Paris ancien et nouveau*, 3 vol., in-12, p. 301. Ces fresques existoient encore en 1752; voyez Lepicié, *Vies des premiers peintres du roi depuis M. Le Brun jusqu'à présent*, Paris, 1752, in-12, p. 142; Germain Brice, *Description nouvelle de la ville de Paris*, 1698, in-12, t. I, p. 214. L'histoire de Psyché se trouvoit aussi peinte à fresque sur le plafond du salon de Ninon de Lenclos dans la rue des Tournelles; *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de mademoiselle de Lenclos*, Rotterdam, in-12, p. 28; Bret, *Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos*, Amsterdam, 1751, in-12, p. 142.

[2] Je suis un homme de Champagne,
Qui n'en veux point au roi d'Espagne.

dit La Fontaine, en parlant de lui-même dans l'épître *à une abbesse*, t. VI, p. 55.

et encore plus avec Molière; il fut même, dans le temps, admis aux petites réunions de ces deux poëtes avec Racine, Boileau et Chapelle[1]. Molière fit un poëme exprès pour célébrer la fresque du Val-de-Grace[2], et le roman de *Psyché*, qu'avoit composé La Fontaine, contribua aussi à la célébrité des peintures que Mignard exécuta dans le cabinet de l'hôtel d'Hervart. C'est dans cet hôtel, qui étoit situé rue Plâtrière, à l'endroit où est actuellement l'administration des postes, que La Fontaine devoit terminer sa vie[3].

Le goût que La Fontaine avoit pour les beaux arts l'avoit lié d'amitié avec plusieurs artistes; il prenoit intérêt à leur sort: c'est ainsi qu'il s'efforça, par ses conseils, de mettre un terme aux débauches de Raimond de La Fage, dessinateur et graveur, dont tout le monde admiroit le talent, mais qui, par suite de son inconduite, mourut dans la force de l'âge, en 1684. Lorsque Van der Bruggen publia, cinq ans après, l'œu-

[1] De Monville, *Vie de Mignard*, p. 93.

[2] *Ibid.*, p. 93 et 191.

[3] Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. II; *Quartier Saint-Eustache*, p. 42; De Monville, *Vie de Mignard*, p. 88 en note; *Menagiana*, t. III, p. 351; Germain Brice, *Description de la ville de Paris*, 1752, in-12, t. I, p. 471 et 474; Lepicié, *Vies des premiers peintres du roi*, 1752, p. 127 à 138; Le Maire, *Paris ancien et nouveau*, t. III, p. 301. Ce dernier nous apprend que les grouppes de figures qui ornoient les encognures du cabinet de M. d'Hervart peint par Mignard, avoient été exécutées par le sculpteur Anguiere.

vre de La Fage[1], avec le portrait de cet artiste, et celui de M. Bertin, trésorier de la chancellerie de France, qui avoit fait la dépense de cet ouvrage, notre poëte composa les vers qui furent gravés au bas de ces deux portraits[2].

La Fontaine fut aussi lié avec plusieurs ecclésiastiques recommandables. Le jésuite Commire lui sut gré d'avoir imité plusieurs de ses fables, et composa des vers latins à sa louange pour lui témoigner sa reconnoissance[3]. Nous avons déja fait mention de Huet, son ami particulier, qu'on nomma sous-précepteur du dauphin, puis évêque de Soissons, et ensuite évêque d'Avranches, homme remarquable par sa prodigieuse érudition, et cependant exempt de pédanterie, pieux, mais sans ferveur, passionné pour la poésie, d'un caractère égal et prévenant, loyal et franc[4]. Notre poëte avoit eu des liaisons encore plus intimes avec l'abbé Le Camus, qui d'abord s'étoit montré galant, aimable, libertin, et même impie. L'exemple de Bouthillier de Rancé, fondateur de la Trappe, qui, dans sa

[1] *Recueil des meilleurs dessins de Raymond de La Fage, gravés par cinq des plus habiles graveurs, et mis en lumière par les soins de Van der Bruggen*, 1689, in-fol.

[2] La Fontaine, *Vers pour des portraits*, t. VI, p. 299 et 300.

[3] J. Commirii, e societate Jesu, *Opera posthuma*, 1704, Parisiis, p. 211.

[4] Pet. Dan. Huetii E. A., *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12, p. 271, 362, 366 et 371; d'Olivet, *Notice sur Huet* en tête du *Huetiana* 1722, in-12, p. 15; Walck., 1re édit., p. 456.

première jeunesse, avoit mené aussi une vie assez déréglée, convertit l'abbé Le Camus. On lui donna l'évêché de Grenoble, et ensuite le chapeau de cardinal[1]. La Fontaine fait indirectement allusion à la conduite passée et à la vie présente de ce prélat, dans quelques vers qu'il écrivit au bas d'une lettre que lui avoit adressée M. Girin, contrôleur des finances à Grenoble, pour le rendre juge d'une gageure faite au sujet d'une difficulté grammaticale[2], qui s'étoit élevée sur le refrain d'un rondeau. Notre poëte, après avoir exposé fort clairement les raisons de sa décision, en vers jolis et faciles, ajoute :

Je ne me donne point ici pour un oracle;
Et sans chercher si loin, Grenoble en possède un:
    Il sait notre langue à miracle;
Son esprit est en tout au-dessus du commun.
C'est votre cardinal que j'entends: ses lumières
Dédaignent, il est vrai, de semblables matières.
. . . .
Ballades et rondeaux, ce n'est point son affaire.
A l'égard du salut, unique nécessaire,
    Il n'est point de difficulté
Qui ne doive occuper en pareille occurrence,

1 Dangeau, *Nouveaux mémoires*, à la date du 11 septembre 1686, dans l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par Lemontey, p. 23; De Subligny, *Muse dauphine*, à la date du 19 août 1666, p. 112; *Œuvres de La Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 173, note 1.

2 Tallemant, *Remarques et décisions de l'Académie*, 1698, in-12; Boileau, t. IV, p. 309, lettre 93.

Non seulement son éminence,
Mais même encor sa sainteté[1].

Mais de tous ceux que La Fontaine fréquentoit, Racine étoit, après de Maucroix, celui qu'il chérissoit le plus, et qui avoit pour lui l'amitié la plus tendre et la plus sincère. Racine auroit voulu corriger notre poëte de ses défauts, et l'exhortoit surtout à prendre plus de soin de ses affaires. C'est probablement dans ce but que La Fontaine s'étoit déterminé à se rendre à Château-Thierry en 1686. Racine, ne recevant pas de ses nouvelles, s'en plaignit; et La Fontaine lui écrivit : « Poignant, à son retour de Paris, m'a dit que vous « preniez mon silence en fort mauvaise part: « d'autant plus qu'on vous avoit assuré que je « travaillois sans cesse depuis que je suis à Château-Thierry, et qu'au lieu de m'appliquer à « mes affaires, je n'avois que des vers en tête. Il « n'y a de tout cela que la moitié de vrai : mes « affaires m'occupent autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire nullement; mais le loisir « qu'elles me laissent, ce n'est pas la poésie, « c'est la paresse qui l'emporte. » Il rapporte aussi à son ami une chanson qu'il a faite en réponse à un couplet que lui avoit adressé une petite fille de huit ans : « c'a été là, ajoute-t-il, ma

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 25, t. VI, p. 173.

« plus forte occupation depuis mon arrivée[1]. » Puis viennent des vers qui contiennent des jugements sur Ronsard, Racan et Malherbe, qu'il se proposoit d'insérer dans une lettre au prince de Conti :

Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
Des Grecs et des Latins les graces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissoient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvoient lasser.
. . . .
Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
On voit bien qu'il a lu, mais ce n'est pas l'affaire ;
Qu'il cache son savoir, et montre son esprit.
. . . .
Malherbe de ces traits usoit plus fréquemment :
Sous lui, la cour n'osoit ouvertement
Sacrifier à l'ignorance.

Heureusement pour la gloire du grand siècle, que la mode de sacrifier à l'ignorance étoit bornée à la cour, et n'avoit pas gagné les auteurs. La Fontaine termine en disant : « Ne montrez « ces vers à personne, car madame de La Sa- « blière ne les a pas encore vus. » On aime ces touchants égards de La Fontaine pour sa bienfaitrice ; et il paroît, d'après ce passage, que madame de La Sablière, quoique livrée alors

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 17, t. VI, p. 528.

tout entière à de pieux devoirs, conservoit cependant encore le goût des vers.

La Fontaine dans cette lettre ne fait aucune mention de sa femme; cependant elle se trouvoit alors à Château-Thierry. Après la vente faite en 1676 de la maison que son mari possédoit en cette ville, rue des Cordeliers [1], elle s'étoit retirée dans le château où le duc de Bouillon avoit accordé un logement à notre poëte, et elle paroît y avoir séjourné jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 9 novembre 1709 [2]. Ce ne fut que long-temps après que le fils de La Fontaine acheta à Château-Thierry une autre maison, qui n'a cessé, jusqu'à ces derniers temps, d'appartenir à ses descendants [3]. Quant à notre poëte, le voyage qu'il fit à Château-Thierry, en 1686, fut probablement le dernier. Depuis il ne paroît pas avoir quitté Paris et ses environs. Il étoit sur-tout fort assidu aux séances de l'Académie françoise, et il s'étoit fait tellement aimer de ses confrères académiciens, qu'un jour ils voulurent se départir en sa faveur d'une régle académique qu'on n'enfreint jamais. Il est d'usage, dans ces corps littéraires, de signer des listes de présence, et, lorsqu'on

[1] Voyez ci-dessus, p. 56.

[2] Voyez les *Pièces justificatives* à la fin de ce volume.

[3] *Lettre de madame J. Tanevot, datée de Château-Thierry, le* 19 *novembre* 1820, adressée à M. Du Temple, ex-maire de Château-Thierry, en réponse aux éclaircissements demandés par l'auteur.



MAISON DE JEAN DE LA FONTAINE À CHÂTEAU THIERRY.

commence la séance, le secrétaire tire une barre pour clore la liste. Ceux qui arrivent après la barre tirée n'ont point part aux jetons de cette séance. La Fontaine entra un jour comme on venoit de tirer la barre; tous ses confrères, qui savoient qu'il n'étoit pas riche, réclamèrent aussitôt pour que l'on fît exception en sa faveur; mais il ne voulut pas permettre que la règle fût enfreinte. « Non, Messieurs, dit-il, cela ne seroit « pas juste. Je suis venu trop tard; c'est ma « faute [1]. »

L'attachement que les membres de l'Académie avoient pour La Fontaine, la confiance qu'ils avoient en lui, furent ce qui engagea cet homme si doux, si conciliant, dans la querelle avec Furetière, et qui lui attira l'inimitié de ce dernier, avec lequel il étoit fort lié.

L'édit du roi Louis XIII, en date du 24 janvier 1636, qui créoit l'Académie françoise, ne fut vérifié et enregistré que le 10 juillet 1637. D'assez vives oppositions s'étoient élevées, dans le sein du parlement, contre la création de ce corps littéraire. On savoit qu'il étoit l'ouvrage du cardinal de Richelieu, et l'on craignoit que cette innovation ne cachât encore quelques nouveaux

[1] Louis Racine, *Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. V, *Œuvres*, p. 157, édit. 1808, in-8°.

piéges de ce ministre despote : comme rien ne déterminoit les limites de la compétence académique, on redoutoit les empiètements d'une compagnie constituée légalement. Aussi, le parlement n'enregistra les priviléges accordés à l'Académie, qu'avec cette clause : « A la charge que ceux de ladite assemblée et Académie ne connoîtront que de l'ornement, embellissement, et augmentation de la langue françoise, et des livres qui seront par eux faits, et par autres personnes qui le desireront et voudront[1]. »

La suite démontra que la prévoyance du parlement n'étoit pas inutile, ni ses craintes tout-à-fait vaines. L'Académie, d'après ses statuts, devoit s'occuper à composer une rhétorique, une poétique, et un dictionnaire de la langue françoise; mais sous prétexte qu'elle craignoit l'infidélité des copistes employés à transcrire ses cahiers, elle obtint, le 28 juin 1674, un privilége, signé en commandement, par lequel défenses étoient faites de publier un dictionnaire françois, avant que le sien fût au jour[2]. L'Académie s'attribuoit ainsi un monopole contraire aux termes de la loi qui l'avoit

[1] Pellisson, *Histoire de l'académie françoise*, 1729, in-4°, t. I, p. 36 à 44; Ancillon, *Mémoires, etc.*, 1709, in-12, p. 2 et 112.

[2] D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, 1729, in-4°, t. II, p. 36.

créée, et qui lui interdisoit toute juridiction sur les livres composés par des auteurs qui n'avoient point été admis dans son sein, à moins qu'ils n'eussent desiré ou voulu s'y soumettre. Ce nouveau privilége n'étoit pas moins nuisible aux lettres, qu'attentatoire aux droits de ceux qui les cultivoient. Toutefois, l'on conviendra qu'il devoit au moins être respecté par tous les membres de l'Académie. Cependant Furetière, qui en faisoit partie depuis plus de vingt ans, obtint de son côté, et sans l'aveu de ses confrères, le 24 août 1684, un privilége du grand sceau, pour l'impression d'un *dictionnaire universel*, dans lequel, suivant le titre qu'il avoit montré à l'approbateur, on ne devoit trouver que des termes d'arts et de sciences, mais qui, d'après le titre inséré dans le privilége, devoit renfermer tous les mots françois, tant vieux que modernes. Lorsqu'on apprit que le *dictionnaire universel* s'imprimoit, il y eut un soulévement général de toute l'Académie contre l'auteur de cet ouvrage. Elle l'accusoit non seulement de violer les priviléges du corps, mais d'en avoir pillé le travail pour enrichir le sien. On convoqua une assemblée extraordinaire où Furetière fut interrogé. Ces procédés violents l'aigrirent contre ses confrères, et l'Académie permit que Racine, La

Fontaine et Boileau, qui étoient particulièrement liés avec lui, allassent le trouver pour le disposer à la soumission, et à une réconciliation. Tout fut inutile. M. de Novion, premier président du parlement, qui étoit alors directeur de l'Académie, et qui prenoit un vif intérêt à Furetière, lui déclara qu'il ne pouvoit, ni comme juge, ni comme académicien, ni comme ami, se dispenser de le condamner. Alors Furetière ne garda plus de mesure, et publia des factums et des libelles en vers et en prose, où plusieurs membres de l'Académie, et notamment La Fontaine, étoient maltraités.

Un des articles des statuts de l'Académie l'autorisoit, et même l'obligeoit à destituer un académicien qui auroit fait quelque action indigne d'un homme d'honneur : ce fut en vertu de cet article que l'Académie, dans sa séance du 22 janvier 1685, exclut Furetière de son sein. Le roi, dont l'approbation étoit nécessaire, se fit rendre compte de cette affaire; et, comme on avoit mêlé la demande de l'expulsion avec celle de la réforme du privilège, le roi se contenta de répondre que l'affaire devoit suivre le cours ordinaire de la justice. L'Académie plaida donc contre Furetière, et, s'étant pourvue au conseil, elle fit supprimer, par arrêt contradictoire,

rendu le 9 mars 1685, le privilège qu'il avoit obtenu. Furetière continua d'écrire, pour diffamer ses confrères, des libelles qui furent supprimés par sentence de police [1]. C'est ainsi qu'il perdit les trois dernières années de sa vie; et il n'eut pas même la satisfaction de voir paroître son dictionnaire, qui ne fut publié, en Hollande, que deux ans après sa mort, arrivée le 12 mai 1688.

On a dit que La Fontaine, à la séance qui eut lieu pour l'exclusion de Furetière, avoit mis, par distraction, une boule noire au lieu d'une boule blanche, et que de là venoit la colère de ce dernier contre lui. C'est un conte inventé par des hommes peu instruits des détails de cette affaire. La Fontaine étoit bon confrère; il crut, quoique lié avec Furetière, qu'il étoit de son devoir de le condamner, pour soutenir les droits du corps auquel il appartenoit; d'autant plus qu'alors il étoit, en quelque sorte, chargé de le représenter [2]. L'intitulé des plaidoiries de

[1] Antoine Furetière, *Factum contre quelques-uns de messieurs de l'académie françoise*, Amsterdam, 1685, in-12; *Second factum*, Amsterdam, 1686; *Troisième factum servant d'apologie*, Amsterdam, 1688; *Recueil de plusieurs vers, épigrammes, et autres pièces qui ont été faites contre M. l'abbé Furetière, et contre messieurs de l'académie françoise*, Amsterdam, 1687; *Plan et dessin du poëme allégorique des couches de l'académie françoise*, Amsterdam, 1687; *Preuves par écrit des faits contenus au procès de M. Furetière*, Amsterdam, 1688, in-12; *Nouveau recueil des factums du procès contre défunt M. l'abbé Furetière*; 1694, 2 vol., in-12.

[2] D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, t. II, pag. 41; *Bolæana*, dans Boileau, t. V, pag. 48 de l'édit. de Saint-Marc; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et*

Furetière porte « contre MM. Régnier-Desmarais, Charpentier, Tallemant, Boyer, et Jean de La Fontaine, de l'Académie françoise, qui en tiennent ordinairement le bureau, intimés en leurs propres et privés noms. »

Cependant La Fontaine mettoit réellement peu d'intérêt à toutes ces disputes, et probablement au dictionnaire même. Pavillon, dans une lettre à Furetière, commence de la manière suivante la description d'une des séances de l'Académie :

Troublé d'une fureur divine,
Je vois les Muses, Apollon,
Accompagnés de Mnémosyne,
Se présenter dans ce salon.
Le grec Charpentier y préside;
Le tendre Quinault y réside;
La Fontaine n'y peut parler,
Il dort; et prêt à s'en aller,
Le chevalier de l'équivoque
Le regarde, et s'en moque[1].

Par le chevalier de l'équivoque, Pavillon désigne Benserade, qui dissertoit beaucoup dans l'Académie sur les divers sens des mots.

Dans ses libelles, Furetière cherche à indisposer l'autorité contre La Fontaine, relative-

des ouvrages de J. de La Fontaine, pag. 82 de l'édit. in-12, ou pag. 108 de l'édition in-18.

[1] Et. Pavillon, *Œuvres*, Amsterdam, 1750, in-12, t. I, p. 143.

ment à la publication de ses contes : il le plaisante sur ses distractions, et il lui attribue le trait singulier de M. le comte de Brancas, qui alla pour faire visite à une personne de sa connoissance, à l'enterrement de laquelle il avoit assisté quelques jours auparavant [1]. Les auteurs des notices sur la vie de notre poëte n'ont pas manqué de lui appliquer cette anecdote, ne connoissant pas la main ennemie qui la lui avoit faussement attribuée [2]. Enfin, Furetière s'étend beaucoup sur l'ignorance de La Fontaine, qui, dit-il, après avoir été plus de vingt ans maître des eaux et forêts, ne sait pas distinguer le bois de grume d'avec le bois de marmenteau. La Fontaine, impatienté de ce reproche, laissa échapper de sa plume une épigramme contre Furetière [3]. Ce fut ce dernier qui fit imprimer l'épigramme, avec une réponse en prose, et en prétendant que cette épigramme même prouvoit l'exactitude du reproche qu'il avoit fait à son adversaire. Furetière ajouta à cela deux épigrammes et des bouts-rimés, qui sont encore

[1] Furetière, *Second factum*, édit. 1686, p. 20; *Troisième factum*, édit. 1688 p. 28; *Nouveau recueil des factums*, 1694, in-12, t. I, p. 291, 364, 495, 498.

[2] Cotolendi, *Livre sans nom*, Paris, 1695, in-12, p. 131; *Furetериana*, 1696, in-12, p. 138; Brillon, *Apologie de M. de La Bruyère ou réponse à la critique des caractères de Théophraste*, 1700, in-12, p. 258; Montenault, *Vie de La Fontaine*, p. XXIV dans les *Fables* in-folio, t. I. Conférez Walck., 1re édit., p. 459.

[3] La Fontaine, *Épigrammes*, 5, t. VI, p. 308.

de plus mauvais goût que les vers dont il a voulu se venger. La Fontaine répliqua par un sonnet en bouts-rimés pareils à ceux de Furetière[1].

Un prêtre de Normandie, nommé Dulot, avoit inventé les bouts-rimés en 1648. D'abord précepteur de l'abbé de Tillière, beau-frère du maréchal de Bassompière, Dulot fut attaché au cardinal de Retz lorsqu'il étoit coadjuteur, et ensuite à l'évêque de Metz. Peu régulier dans ses mœurs, Dulot étoit devenu amoureux d'une certaine Madeleine Quipet, et cet amour le rendit fou; mais sa folie n'avoit rien de fixe ni de dangereux, elle contribuoit seulement à le rendre plus plaisant: il n'en faisoit que mieux des bouts-rimés. On s'aperçut pour la première fois de l'aliénation de son esprit un jour qu'il disoit la messe à son ancien élève. Au lieu de prononcer ces mots, *Dominus vobiscum*, il se mit à dire à haute voix: « M. de Tillière, vous êtes un sot[2]. » La vogue qu'avoient eu les bouts-rimés dans leur naissance ne survéeut pas à leur auteur, et au poëme de Sarrazin intitulé: *La Défaite des bouts-rimés, ou Dulot vaincu*[3]. La Fontaine, qui moins qu'un autre pouvoit assujettir ses pensées à des

[1] La Fontaine, *Sonnets*, 3, t. VI, p. 269. Ce sonnet fut publié pour la première fois dans les *Preuves par écrit des faits contenus au procès de Furetière*, Amsterdam, 1688, in-12, p. 36; mais sans nom d'auteur.

[2] Tallemant des Réaux, *Mémoires* intitulés *Historiettes*, manuscrit.

[3] Sarrazin, *Œuvres*, 1658, in-12; *Poésies*, p. 116-136.

rimes déterminées d'avance, n'auroit probablement jamais abaissé sa muse à ce puéril abus de la versification, s'il n'y avoit été provoqué par Furetière.

Rien ne révolta plus dans les plaidoyers de ce dernier, que les grossières injures qui s'y trouvoient contre La Fontaine. Bussy-Rabutin, ami de Furetière, lui écrivit pour lui témoigner combien il les désapprouvoit : madame de Sévigné sur-tout en fut indignée ; elle ne pouvoit concevoir comment Furetière, dans ses vilains factums, dans ses noires satires, comme elle les appeloit, pouvoit déprécier les écrits de La Fontaine. Ceux qui ne les admirent pas, elle les qualifie d'esprits durs et farouches ; elle dit que nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer, et qu'elle leur ferme sa porte à jamais [1]. Mais les critiques de Furetière contre La Fontaine étoient l'expression de sa haine, et non celle de son jugement.

On voit en effet dans la préface d'un recueil de fables [2], que Furetière avoit publié long-temps avant cette querelle, qu'il jugeoit La Fontaine de la même manière que tous les hommes de lettres de ce temps. Après avoir parlé des fables

1 Madame de Sévigné, *Lettres*, en date des 8 et 14 mai 1686, t. VII, p. 382 et 389.

2 Furetière, *Fables nouvelles*, Paris, 1671, in-12, p. 6 de l'avertissement.

d'Ésope et de Phèdre, il ajoute : « Mais il n'y a personne qui leur ait fait tant d'honneur que M. de La Fontaine, par la nouvelle et excellente traduction qu'il en a faite, dont le style naïf et marotique est tout-a-fait inimitable, et ajoute de grandes beautés aux originaux. » Et plus loin il dit que La Fontaine a relevé son sujet « par la beauté de son style, et ses heureuses expressions. » Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Furetière, et plus tard La Motte, se reconnoissant inférieurs à La Fontaine pour le style, croyoient compenser ce qui leur manquoit sous ce rapport, par le mérite qu'ils s'attribuoient d'avoir inventé les sujets de leurs fables. La Harpe, pour combattre le reproche fait par ces auteurs à notre poëte, de n'avoir presque rien inventé, se contente de dire : « Il a inventé son style, et son secret lui est demeuré. » Mais, si l'on veut se faire une idée précise de ce qui constitue l'invention en poésie, on verra que La Fontaine mérite, plus qu'aucun autre poëte peut-être, d'être considéré comme inventeur.

Le but de la poésie, comme de tous les autres arts, est de plaire : et comme rien ne satisfait plus notre ame que ce qui l'agrandit, l'élève, et réveille en elle le sentiment de son immortelle origine, aussi les poëtes ne nous font ja-

mais éprouver de plus délicieuses sensations, que quand ils nous peignent une nature sublime, qu'ils nous racontent de grandes actions, ou qu'ils nous entraînent avec eux dans le domaine des vérités religieuses et morales. Sous ce dernier rapport, non seulement ils plaisent, mais ils instruisent, non en philosophes, mais en poëtes. L'instruction n'est cependant point le but principal auquel ils tendent, c'est pour eux un moyen de plus pour plaire. Le poëte ne veut pas, à l'exemple du philosophe, enrichir notre mémoire de nouvelles connoissances, convaincre ou éclairer notre raison. Non : il a de plus hautes, ou du moins de plus ambitieuses prétentions : il veut, par la magie de son art enchanteur, s'emparer de notre imagination, émouvoir à son gré nos cœurs, charmer nos esprits, et imprimer à nos ames les élans du noble enthousiasme qui le possède. Les idées et les images qu'il emploie n'ont donc pour lui de valeur et d'existence réelle, qu'autant qu'elles se présentent de manière à produire tout l'effet que son art se propose. Il est évident, d'après cela, que le véritable poëte est toujours créateur, soit qu'il emploie des pensées ou des fictions connues de tous, ou qu'il en enfante de nouvelles : il importe donc peu qu'elles procé-

dent directement ou indirectement de lui, puisque de toutes manières elles lui appartiennent tout entières, quand il a su leur donner l'empreinte de son génie : sans les formes qu'il leur a prêtées, sans les couleurs dont son imagination les a revêtues, elles ne pourroient ni plaire ni émouvoir : c'est donc lui qui en est le créateur. Auparavant, poétiquement parlant, elles n'existoient pas ; car une chose n'existe que par les attributs et les qualités qui la constituent. Voilà pourquoi ce qu'on appelle invention du sujet, combinaison nouvelle, d'événements, est compté pour si peu en poésie. Ces combinaisons, ces idées nouvelles, ne produisent rien, si le poëte ne sait les mettre en œuvre, s'il ne sait les enfanter de nouveau, et les animer du feu de son génie. L'idée d'un guerrier fougueux est dans toutes les têtes ; mais il a fallu qu'il naquît un Homère, pour nous faire connoître un Achille. Assurément, depuis qu'il y a des femmes au monde, on a vu des coquettes et des perfides ; mais sans le Tasse, peut-être une Armide n'auroit jamais existé[1].

Pour revenir à La Fontaine, il est bien vrai qu'il a choisi les sujets de presque toutes ses fables dans les auteurs qui l'ont précédé ; mais

[1] Conférez Walck., 1re édit., p. 460, note 368.

il n'est pas vrai, comme le dit Furetière, qu'il les ait traduits. Il ajoute souvent aux sujets qu'il a empruntés, de nouvelles circonstances; quelquefois il en altère entièrement le fonds; d'autres fois il en tire une morale toute différente; il crée ses caractères d'animaux, et les fait agir et parler autrement que l'auteur original; enfin, les couleurs de sa poésie donnent un aspect tout différent aux choses mêmes qu'il n'altère pas. Ses apologues lui appartiennent donc tous, et on peut dire que La Fontaine doit être considéré comme inventeur, à aussi juste titre que tout autre poëte. Le mérite de Voltaire ne paroît pas moins grand dans la tragédie de *Mérope*, qui est en partie calquée sur celle de Maffeï, que dans *Alzire*, dont le sujet est de l'invention de l'auteur. *Phèdre* n'est-elle pas considérée comme une des plus sublimes pièces qu'ait enfantées le génie de Racine, quoiqu'il ait puisé le sujet de cette tragédie, et même les motifs des plus belles scènes, dans Euripide? Cependant on peut ajouter encore qu'avant Corneille, Racine et Voltaire, Melpomène étoit connue dans toute son auguste majesté, par les chefs-d'œuvre des anciens : mais la Muse plus humble de l'apologue, que l'affranchi d'Auguste sembloit avoir asservie pour toujours à une simplicité

sévère, incompatible avec nos idiômes modernes, qui, le premier, l'a ornée d'attraits assez variés, pour la rendre digne de paroître souvent sur le Parnasse? C'est La Fontaine. Ainsi donc nul poëte, je le répète, n'a plus que lui de droit à être considéré comme inventeur; et cependant quelle modestie! Aujourd'hui nous réimprimons sans cesse son recueil, avec ce titre: *Fables de La Fontaine;* mais de son vivant il l'intitula toujours : *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine.* C'est la seule fois que ses éditeurs ont eu raison de s'écarter du texte des éditions de ses ouvrages, imprimées sous ses yeux; car les *Fables* qu'il a *mises en vers* sont bien les siennes, et c'est d'après lui qu'on a traduit ou imité ensuite ces mêmes fables dans toutes les langues de l'Europe.

A peine la querelle littéraire qu'avoit excitée l'expulsion de Furetière commençoit à s'apaiser, qu'il s'en éleva une autre : voici quelle en fut l'occasion. Le roi, dont la santé avoit toujours été très robuste, éprouva une révolution dans ses humeurs, et on fut obligé de lui faire subir l'opération douloureuse, et alors encore inusitée, de la fistule. Lorsqu'il fut rétabli, il y eut des réjouissances dans tout le royaume : lui-même fit, le 30 janvier 1687, une entrée solen-

nelle dans Paris, pour aller à Notre-Dame rendre des actions de graces, et il dîna pour la première fois à l'Hôtel-de-Ville [1]. L'Académie françoise, trois jours auparavant, avoit fait, à ce sujet, chanter un *Te Deum*, et l'après-dîner, avoit tenu une assemblée extraordinaire, dans laquelle Perrault avoit lu un poëme intitulé : *Le siècle de Louis-le-Grand*, qui alluma dans le sein de l'Académie, et sur le Parnasse françois, une guerre littéraire qui a duré plus de cinquante ans. Déja Desmarest-de-Saint-Sorlin avoit cherché à la provoquer ; mais les doctrines de ce poëte fanatique avoient fait peu de sensation. Il n'en fut pas de même lorsque Perrault, qui ne manquoit ni d'esprit ni de jugement, les reproduisit dans l'Académie. Il avoit dans son poëme cherché à tourner les anciens en ridicule, et exalté les modernes ; et cependant, parmi les hommes illustres du siècle de Louis-le-Grand qu'on pouvoit opposer aux anciens, il ne nommoit ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine. C'étoit ajouter l'insulte au scandale. Boileau, pendant la lecture de ce poëme, outré de colère, vouloit interrompre l'auteur, et l'empêcher de continuer. Huet le retint, et lui fit sentir l'in-

[1] Dangeau, *Mémoires*, sous les dates du 17 novembre 1686 et du 30 janvier 1687, t. I, p. 180, 195 et 197 ; Félibien, *Histoire de Paris ;* madame de Montmorency, *Lettres*, édit. de 1805, in-12, p. 118 et 119 ; madame de Maintenon, *Lettres*, édit. de 1806, t. I, p. 158, lettre en date du 3 janvier 1687.

décence et la grossièreté d'un tel procédé; mais il grondoit tout bas à chaque vers, et lorsque cette lecture fut terminée, il éclata, et dit que c'étoit une honte pour l'Académie d'écouter de pareils blasphêmes contre les plus beaux génies de l'antiquité. Le malin Racine au contraire prit la parole avec beaucoup de calme et de sang-froid, et se répandit en louanges sur Perrault, et sur le tour heureux qu'il avoit su donner à son excellente plaisanterie; celui-ci protesta qu'il avoit écrit sérieusement, et chercha à en convaincre Racine, qui continua toujours sur le même ton : il en résulta une scène comique, à la suite de laquelle Perrault, croyant avoir besoin de prouver qu'il étoit sincère dans ses opinions, fit imprimer sa pièce [1]. Alors le déchaînement fut général parmi les érudits et les hommes de lettres qui faisoient le plus d'honneur à la France par leur talent. Boileau, comme on le pense bien, fut un de ceux qui combattirent avec le plus d'ardeur. « Il n'aiguisa pas ses traits, dit d'Olivet, il les envenima. » Cependant aucune des épigrammes dont il cherche à accabler son adversaire, ne vaut les vers par lesquels Perrault termine sa préface contre l'abbé Régnier, Dacier, et les autres traducteurs maladroits des anciens.

[1] Charles Perrault. *Mémoires*, 1759, in-12, liv. IV, p. 201.

« Ces traductions des poëtes grecs, disoit Perrault, sont contre la bonne politique. »

Ils devoient, ces auteurs, demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respec[1]
De la gent qui porte férule.
D'un savant traducteur on a beau faire choix,
C'est les traduire en ridicule,
Que de les traduire en françois.

La Fontaine fut le premier qui se déclara publiquement en faveur des anciens : non seulement il fit à ce sujet un aveu, dont Dacier se prévalut depuis dans ses préfaces[2], mais, dix jours après la célèbre séance académique, il publia, sur une feuille séparée, une épître en vers, adressée à son ami et son confrère le savant Huet, alors évêque de Soissons, auquel il avoit donné un Quintilien de la traduction d'Oratio Toscanella[3]. Dans cette épître, qui se ressent de la précipitation avec laquelle l'auteur l'a composée, non seulement La Fontaine défend les anciens, mais il expose sa propre doctrine et ses goûts particuliers en matière de littérature.

1 Perrault a écrit ainsi pour la rime et par licence poétique. On trouve dans La Fontaine, dans Corneille, et dans les autres poëtes de ce temps un grand nombre d'exemples de ce genre de licence ; Perrault, *Entretiens sur les anciens et les modernes*, t. 1, à la fin de la préface.

2 Dacier, *Œuvres d'Horace*, Hambourg, 1733, in-12, p. III de la préface, ou p. 116 de l'édit. de Paris, 1709.

3 La Fontaine, *Épîtres*, 22. t. VI, p. 158.

Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées.
J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Térence est dans mes mains; je m'instruis dans Horace;
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers; on veut d'autres discours:
Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
Je le loue, et je sais qu'il n'est pas sans mérite;
Mais, près de ces grands noms, notre gloire est petite[1].

La Fontaine, en parlant de son admiration pour Voiture, avoue qu'il fut près de se laisser égarer par le goût des antithèses et des concetti, dont cet auteur est plein:

Je pris certain auteur autrefois pour mon maître;
Il pensa me gâter. A la fin, grace aux dieux,
Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.

Il ne peut s'empêcher de témoigner encore ici son admiration pour Platon:

Quand notre siècle auroit ses savants et ses sages,
En trouverai-je un seul approchant de Platon[2]?

Il ne veut pas cependant que l'on soit exclusif, et il recommande la lecture des modernes, tant des nationaux que des étrangers:

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse;

1 La Fontaine, *Épîtres*. 22. t. VI, p. 160.
2 *Ibid.*, p. 162.

Plein de Machiavel, entêté de Bocace,
J'en parle si souvent qu'on en est étourdi.
J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi[1].

Enfin, tout en admirant les anciens, il recommande de ne pas les imiter servilement:

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.
J'en use d'autre sorte; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage:
Je ne prends que l'idée, et les tours et les lois
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité[2].

Mais Perrault, plus équitable dans sa prose que dans ses vers, se servit des ouvrages mêmes de notre poëte pour combattre ce qu'il appeloit ses préjugés sur les anciens. Dans les Dialogues qu'il publia pour répondre à ses adversaires, il ne se contente pas de remarquer que le Fabuliste moderne l'emporte de beaucoup sur Phèdre, il ajoute encore qu'il a créé un nouveau genre de poésie qui n'a point de modèle dans l'antiquité. « On a beau, dit-il, vanter le sel at-

[1] La Fontaine, *Épîtres*, t. VI, p. 162. — [2] *Ibid.*, p. 159.

tique, il est de la même nature que tous les autres sels; il n'en diffère que du plus au moins: mais celui de M. de La Fontaine est d'une espèce toute nouvelle, il y entre une naïveté, une surprise, et une plaisanterie d'un caractère qui lui est tout particulier, qui charme, qui émeut, et qui frappe tout d'une autre manière. » Perrault en cite ensuite des exemples, ajoutant : « Il y a dans toutes ses fables une infinité de choses semblables, toutes différentes entre elles, et dont il n'y a pas une seule qui ait son modèle dans les écrits des anciens[1]. »

Dès son début, La Fontaine avoit fait un aveu qui nous révèle en quelque sorte le secret de son talent, et du genre qu'il avoit adopté. Il déclare, en terminant la préface de la première édition de ses Contes, que, comme Térence, il n'écrit pas seulement pour un petit nombre de gens choisis, mais qu'il veut aussi plaire au peuple. *Populo ut placerent quas fecisset fabulas*[2] : et Voltaire, qui est injuste à son égard, n'a pu cependant s'empêcher de dire, en parlant de ses Fables : « Je ne connois guère de livre plus rempli de ces traits qui sont faits pour le peuple, et de ceux qui conviennent aux esprits délicats. Je

[1] Perrault, *Parallèle des anciens et des modernes en ce qui regarde la poésie*, 1692, in 12, t. III, p. 303 à 306.

[2] La Fontaine, *Contes*, t. III, p. 4.

crois que de tous les auteurs, La Fontaine est celui dont la lecture est d'un usage plus universel... Il est pour tous les esprits, et pour tous les âges[1]. »

Entièrement absorbé par les jouissances que lui procuroient la culture des lettres, la société des hommes les plus spirituels, et des femmes les plus aimables de Paris et de la cour, notre poëte s'étoit fait une habitude invincible de son insouciance pour les affaires et tout ce qui tenoit aux soins de sa fortune. Cependant la gêne où il se trouvoit l'engagea à se rappeler au souvenir du roi, et à solliciter ses bienfaits. Voici à quelle occasion. François D'Usson, seigneur de Bonrepaux, de la famille de Bonac, homme aimable et d'une grande capacité, étoit l'ami intime de notre poëte et celui de madame de La Sablière. Après avoir passé par les divers grades de la marine, et avoir commandé en qualité de chef d'escadre au bombardement de Gênes, M. de Bonrepaux fut nommé conseiller et lecteur du roi, et intendant-général de la marine et des armées navales de France : puis chargé des négociations les plus importantes, il fut envoyé plusieurs fois comme ministre plénipotentiaire

1 Voltaire, *Mélanges littéraires*, t. II, p. 70, in-8°; ou t. XLIII des *Œuvres complètes*, édit. in-8° de Renouard.

en Angleterre[1]. Pendant un de ces voyages, qui eut lieu au commencement de l'année 1687, La Fontaine lui adressa une lettre mêlée de vers et de prose, dont un fragment parut à la suite de l'épître à Huet, dont nous venons de parler. Ce fragment commence par un éloge du roi, fait à propos de sa convalescence. Notre poëte loue ensuite le monarque de la révocation de l'édit de Nantes. Cette mesure cruelle et désastreuse obscurcit les dernières années d'un régne, dont les commencements avoient été si brillants: cependant ceux mêmes qui se sont le plus élevés contre Louis XIV avouent qu'il fut alors abusé par l'impitoyable Louvois, qui lui cacha le véritable état des choses[2]. Lorsque l'autorité a l'imprudence de déchaîner les unes contre les autres des factions ou des croyances contraires, elle s'environne aussitôt de ténèbres, ou ne discerne plus les objets qu'à la lueur des flambeaux du fanatisme, qui, comme les torches des fu-

[1] *Dictionnaire de la noblesse*, 2ᵉ édit., in-4°, t. XII, p. 719; *Œuvres de Saint-Évremond*, édit. 1753, t. V, p. 162, 205, 243; *Vie de Jacques II, d'après les mémoires écrits de sa main*, 1819, in-8°, t. III, p. 257 de la traduction françoise; Hume's, *History of England*, chap. LXXI, t. VIII, p. 289, in-8°, 1782; *Dépêches de Dusson de Bonrepaus* manuscrites, conservées dans les archives des affaires étrangères; *Œuvres de La Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 532, note 2; et p. 536, note 2.

[2] Saint-Simon, cité par Anquetil dans *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. I, p. 176-179; Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 1791, in-8°, p. 193; madame Suard, *Vie de madame de Maintenon*, p. 187; Auger, *Vie de madame de Maintenon*, à la tête de ses *Lettres*, 1806, in-12, p. CLXXIII.

ries, n'éclairent que des fantômes. La Bruyère[1] et Fontenelle même y furent trompés, et applaudirent au projet glorieux de réunir tous les François par une seule et même religion. La Fontaine suivit donc en cela le torrent de l'opinion commune, et disoit du roi :

Il veut vaincre l'erreur; cet ouvrage s'avance;
Il est fait : et le fruit de ces succès divers
Est que la Vérité règne en toute la France,
Et la France en tout l'univers.
Non content que sous lui la valeur se signale,
Il met la piété sur le trône à son tour[2].

Puis à la fin de cette lettre, il fait entendre au monarque qu'il desireroit avoir part à ses bienfaits.

Il faut plus de loisir pour louer ce héros:
Une muse modeste et sage
Ne touche qu'en tremblant à des sujets si hauts.
Je me tais donc, et rentre au fond de mes retraites:
J'y trouve des douceurs secrètes.
La Fortune, il est vrai, m'oubliera dans ces lieux;
Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites;
Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux[3]....

Et, après ces mots, viennent deux lignes de points qui terminent cette épître, dans la pre-

[1] La Bruyère, *Caractères*, chap. x, *du souverain ou de la république*, 1790, in-8°, t. I, p. 380 et 388.
[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, 18, t. VI, p. 534. — [3] *Ibid.*, p. 535.

mière édition que La Fontaine fit imprimer. Pour un homme aussi réservé que lui, c'étoit s'expliquer suffisamment. On feignit de ne point le comprendre, ou plutôt on ne fit pas attention à son épître. Madame de Maintenon, d'ailleurs, avoit un puissant motif pour écarter de sa présence La Fontaine : il avoit autrefois vécu dans son intimité. Madame Fouquet emmenoit souvent à Saint-Mandé et à Vaux la femme de Scarron. A cette époque, notre poëte eut occasion de la voir fréquemment : elle étoit brillante de jeunesse et de beauté, mais dans une situation pénible, et qui l'eût été encore davantage, si le généreux Fouquet n'avoit pas fait une pension à son mari [1]. Le souvenir de ces temps, et de tous ceux qui l'avoient connue alors, ne pouvoit être agréable à madame de Maintenon ; elle combloit de biens ceux de ses anciens bienfaiteurs qui faisoient partie de la cour, mais elle en éloignoit tous ceux qui l'avoient fréquentée avant son élévation, et qui auroient voulu se rapprocher d'elle.

Ce fut après la publication de l'épître à M. de

[1] Scarron, *Œuvres*, 1737, t. I, p. 92 ; lettre de Scarron au maréchal d'Albret, en date du 13 octobre 1659 ; Bruzen de La Martinière, dans la *Vie de Scarron*, t. I, p. 79 des *Œuvres*, 1737, in-12 ; *Dernières œuvres de Scarron*, 1700, in-12, t. I, p. 57 ; La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon et du siècle passé*, Amsterdam, 1755, in-12, t. I, p. 162 ; Walck., 1re édit., p. 462, note 43.

Bonrepaux que La Fontaine, excité par le mauvais état de sa fortune, et par l'ennui de ne plus voir que rarement madame de La Sablière, qui restoit presque toujours aux Incurables, fut sur le point de se décider à passer en Angleterre, où on lui offroit un asile. Madame la duchesse de Bouillon vouloit l'emmener avec elle à Londres, où elle alla voir, en 1687, madame la duchesse de Mazarin, sa sœur[1]. La Fontaine sut résister à ses séduisantes instances; et il fut retenu dans sa patrie, non seulement par son attachement pour elle, mais encore par divers motifs. Les princes de Conti et de Vendôme, et le duc de Bourgogne, encore enfant, mais que guidoit le vertueux Fénélon, surent par leurs largesses subvenir aux besoins de notre poëte: ils ne purent remédier au peu d'ordre de ses affaires, parceque cela ne dépendoit pas d'eux, et que La Fontaine étoit un de ces hommes qu'il est impossible d'enrichir; mais sans être riche, il ne manqua jamais d'argent, même pour satisfaire ses fantaisies. Outre ce qu'il recevoit de la munificence des princes, il avoit des amis qui pourvoyoient attentivement à ce qui lui étoit nécessaire: il trouva enfin dans M. et madame d'Hervart tout ce que le changement de vie de

[1] Saint-Évremond, *Œuvres*, édit. 1753, in-12, t. I, p. 183.

madame de La Sablière lui avoit fait perdre de douceur et d'agréments.

M. d'Hervart, conseiller au parlement de Paris, et maître des requêtes, ami intime de La Fontaine, avoit hérité d'une partie de l'immense fortune de Barthélemy d'Hervart, son père[1]. Il épousa, en 1686, une des plus belles personnes, dit Marais, que l'on ait jamais vues[2]. Cette jeune beauté non seulement partagea l'amitié que son mari avoit pour notre poëte, mais elle eut pour lui ces attentions aimables, ces soins touchants, qui, dans les femmes, nous enchantent à tout âge, parcequ'ils semblent, en quelque sorte, le témoignage d'un sentiment plus vif, plus affectueux que l'amitié même. Madame d'Hervart devint pour La Fontaine une seconde madame de La Sablière. Toute jeune qu'elle étoit, elle donnoit à notre vieux poëte d'utiles conseils, qu'il ne suivoit guère. Mais il faut avouer aussi que la société qu'elle recevoit chez elle étoit peu propre à inspirer à La Fontaine des pensées sérieuses et conformes à son âge. Cet abbé Vergier, qui depuis abandonna la soutane pour l'uniforme de la marine, qui composoit de si jolies chan-

1 Walck., 1re édit., p. 462, note 45; Saint-Évremond, *Œuvres*, t. VI, p. 241; Spon, *Histoire de Genève*, 1730, in-4°, t. I, p. 426 à 434; Fouquet, *Défenses*, 1665, in-18, t. II, p. 60; De Monville, *Vie de Mignard*, p. 69.

2 Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 100 de l'édit. in-12, et 131 de l'édit. in-18; Vergier, *Œuvres*, t. I, p. 274.

sons, et des contes, dont quelques uns ont mérité d'être placés à côté de ceux de notre poëte; cette belle d'Arais, si vive et si spirituelle; cette Gouvernet, si remplie de grace; cette aimable Viriville; cette charmante d'Hélang; cette jeune et folâtre Beaulieu, qui s'amusoit de la passion qu'elle avoit inspirée à un vieillard, et qui ne s'effarouchoit pas de la licence de ses vers[1] : toute cette société, si gaie, si séduisante, ne contribua pas peu à entretenir dans La Fontaine ce goût pour une vie indolente et joyeuse qui ne l'avoit jamais quitté, et dont l'habitude avoit fait chez lui une seconde nature.

Dès qu'il connut madame d'Hervart, il voulut la chanter; « et, pour cela, écrivoit-il, il lui « faut donner un nom de Parnasse. Comme j'y « suis le parrain de plusieurs belles, je veux et « entends qu'à l'avenir madame d'Hervart s'ap- « pelle Sylvie dans tous les domaines que je pos- « sède sur le double mont[2]. » Le bon La Fontaine oublioit-il que, dans *le Songe de Vaux*, il avoit déja baptisé madame Fouquet du nom de Sylvie[3], ou croyoit-il qu'elle étoit par trop âgée pour se montrer sur ses domaines du Parnasse[4]?

[1] Vergier, *Œuvres*, t. I, p. 159; t. II, p. 98, 101, 154 et 265, édit. de 1750.
[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, 19, t. VI, p. 540 et suiv.
[3] La Fontaine, *Songe de Vaux*, 3 et 4, t. V, p. 400.
[4] Walck., 1re édit., p. 463, note 48; Duclos, *Mémoires secrets*, t. I, p. 291, édit. 1791, in-8°.

La Fontaine d'abord fit pour madame d'Hervart une chanson [1], et depuis, il composa pour elle des vers, dont une partie seulement nous est parvenue.

M. de Bonrepaux continuoit son séjour en Angleterre : dans une de ses lettres à madame de La Sablière, il avoit demandé avec instance des nouvelles de La Fontaine. Celui-ci, sensible à cette marque d'intérêt, s'occupoit à écrire à M. de Bonrepaux, lorsqu'il reçut lui-même une lettre de cet intendant de la marine, qui l'invitoit à passer en Angleterre. Afin de le déterminer plus facilement, M. de Bonrepaux lui parloit de madame de Bouillon, du vieux poëte Waller, qui desiroit le connoître, et de son ancien ami, l'aimable Saint-Évremond. La réponse de La Fontaine mérite de nous arrêter un instant, parcequ'elle nous fait connoître les dispositions de son esprit, ses occupations habituelles, la situation où il se trouvoit alors, demeurant encore chez madame de La Sablière, objet de reconnoissance, de tendresse, et de regrets, et se livrant aux plaisirs qui l'entraînoient dans la société de madame d'Hervart.

Notre poëte commence d'abord par remercier M. de Bonrepaux de ce que, malgré les négo-

[1] La Fontaine, *Chansons*, 1; et *Lettres à divers*, 19, t. VI, p. 289 et 540.

ciations et les traités, il pense encore à lui. Ces paroles prouvent que La Fontaine n'ignoroit pas que le voyage de cet intendant de la marine avoit pour objet une mission diplomatique[1]. Il se félicite ensuite de ce que madame d'Hervart a congédié les vapeurs et la toux, et n'a retenu que la gaieté et les graces. Puis, passant à madame de La Sablière, il dit : « Les graces de la « rue Saint-Honoré nous négligent. Ce sont des « ingrates à qui nous présentions plus d'encens « qu'elles ne vouloient. Par ma foi, Monsieur, « je crains que l'encens ne se moisisse au temple. « La divinité qu'on y venoit adorer en écarte « tantôt un mortel, tantôt un autre, et se moque « du demeurant, sans considérer ni le comte, ni « le marquis, aussi peu le duc... Autrefois je « vous aurois écrit une lettre qui n'auroit été « pleine que de ses louanges : non qu'elle se sou- « ciât d'être louée; elle le souffroit seulement, « et ce n'étoit pas une chose pour laquelle elle « eût un si grand mépris. Cela est changé. »

J'ai vu le temps qu'Iris (et c'étoit l'âge d'or
Pour nous autres gens du bas monde),
J'ai vu, dis-je, le temps qu'Iris goûtoit encor,
Non cet encens commun dont le Parnasse abonde:
Il fut toujours, au sentiment d'Iris,

[1] Walck., dans les *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 536, note 2.

D'une odeur importune ou plate;
Mais la louange délicate
Avoit auprès d'elle son prix.
Elle traite aujourd'hui cet art de bagatelle;
Il l'endort; et, s'il faut parler de bonne foi,
L'éloge et les vers sont pour elle
Ce que maints sermons sont pour moi[1].

Il revient ensuite aux louanges de madame d'Hervart, qui avoit été l'objet des attentions particulières, et des galanteries aimables de M. de Bonrepaux.

Jamais cette beauté divine
N'affranchit un cœur de ses lois.
Notre intendant de la marine
A beau courir chez les Anglois;
Puisqu'une fois il l'a servie,
Qu'il aille et vienne à ses emplois,
Il en a pour toute sa vie.

Que cette ardeur où nous convie
Un objet si rare, et si doux,
Ne soit de nulle autre suivie,
C'est un sort commun pour nous tous;
Mais je m'étonne de l'époux,
Il en a pour toute la vie.

« J'ai tort de vous dire que je m'en étonne, il « faudroit au contraire s'étonner que cela ne fût « pas ainsi. Comment cesseroit-il d'aimer une

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 19, t. VI, p. 538 et 539.

« femme souverainement jolie, complaisante, « d'humeur égale, d'un esprit doux, et qui l'aime « de tout son cœur? Vous voyez bien que toutes « ces choses, se rencontrant dans un seul sujet, « doivent prévaloir à la qualité d'épouse.[1] »

Cette dernière plaisanterie, qui avoit bien pour La Fontaine son côté sérieux, rappelle ce joli vers d'une de nos comédies modernes que prononce un mari enchanté de la figure et de l'esprit de celle que sa famille lui avoit fait épouser, et dont il s'étoit toujours tenu séparé pour se conformer aux mœurs du jour :

Il est bien malheureux que ce soit là ma femme[2]!

Comme La Fontaine ne pouvoit plus habiter continuellement le salon de madame de La Sablière, désormais désert, il se trouvoit forcé de recevoir ses amis et sa société particulière dans son appartement. Cette société se composoit principalement de M. d'Hervart, qu'à cause des robes rouges que portoient les membres du parlement, il surnommoit, dans son style de fablier, « l'ornement de la gent porte-écarlate ; » puis d'un M. Saint-Dié, qui, ainsi que M. d'Hervart et M. Hessein, frère de madame de La

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 19, t. VI, p. 540 et 541.
[2] Vigier, *l'Entrevue*, comédie.

Sablière, étoit une des connoissances intimes de M. de Bonrepaux; enfin du joyeux Vergier : tels étoient les principaux habitués de ces petites réunions. La Fontaine avoit aussi un clavecin, et quelque actrice ou chanteuse charmoit par sa voix et son jeu cette société de vrais amis. Notre poëte avoit orné la chambre où il recevoit de bas-reliefs et des bustes en terre cuite des principaux philosophes de l'antiquité. Il entretient M. de Bonrepaux de tous ces détails avec une joie d'enfant.

« Il faut pourtant que je vous mande, Mon« sieur, en quel état est la chambre des philoso« phes. Ils sont cuits, et embellissent tous les « jours. J'y ai joint un autre ornement qui ne « vous déplaira pas, si vous leur faites l'honneur « de les venir voir avec ceux de vos amis qui « doivent être de la partie. »

Mes philosophes cuits, j'ai voulu que Socrate,
Et Saint-Dié mon fidèle Achate,
Et de la gent porte-écarlate
D'Hervart tout l'ornement, avec le beau berger
Verger,
Pussent avoir quelque musique
Dans le séjour philosophique.
Vous vous moquez de mon dessein;
J'ai cependant un clavecin.
Un clavecin chez moi! Ce meuble vous étonne.

Que direz-vous si je vous donne
Une Chloris de qui la voix
Y joindra ses sons quelquefois?
La Chloris est jolie, et jeune; et sa personne
Pourroit bien ramener l'amour
Au philosophique séjour.
Je l'en avois banni; si Chloris le ramène,
Elle aura chansons sur chansons;
Mes vers exprimeront la douceur de ses sons.
Qu'elle ait à mon égard le cœur d'une inhumaine,
Je ne m'en plaindrai point, n'étant bon désormais
Qu'à chanter les Chloris, et les laisser en paix[1].

Cependant, malgré les sermons que ne lui épargnoit pas madame de La Sablière, à laquelle il auroit voulu complaire, il envie le sort de Waller, qui, selon ce que lui avoit dit M. de Bonrepaux, étoit amoureux et poëte à quatre-vingt-deux ans. « Je n'espère pas du ciel, répond « La Fontaine, tant de faveurs. C'est du ciel « dont il est fait mention au pays des fables que « je veux parler; car celui que l'on prêche à « présent en France veut que je renonce aux « Chloris, à Bacchus, et à Apollon. Je conci- « lierai tout cela le moins mal et le plus long- « temps qu'il me sera possible[2]. »

Ninon de Lenclos, qui étoit en correspondance avec Saint-Évremond, autrefois son amant,

[1] La Fontaine, *Lettres*, 19, t. VI, p. 541 et 542.
[2] *Ibid.*, p. 544; Walck., 1re édit., p. 464, note 51.

apprit les tentatives que l'on faisoit pour attirer La Fontaine en Angleterre. Cette femme célèbre réunissoit alors chez elle tout ce que Paris renfermoit de plus aimable et de plus distingué par les talents et la naissance. Ses contemporains assurent que, quoique septuagénaire [1], elle plaisoit encore non seulement par son esprit, mais par les graces de sa personne; ce qui faisoit dire à Chaulieu, que l'amour s'étoit réfugié jusque dans les rides de son front. Orpheline de père et de mère dès l'âge de quinze ans, l'éclat de sa beauté, sa jeunesse, l'abandon où elle se trouva lors de son entrée dans le monde, fixèrent sur elle tous les regards, et lui concilièrent l'intérêt de tous les cœurs généreux. Son habileté à jouer du luth et du théorbe, à danser la sarabande, la firent admettre avec empressement dans les sociétés les plus brillantes. Les femmes recherchoient mademoiselle de Lenclos pour en faire l'ornement de leurs cercles; les hommes, subjugués par ses charmes, tentoient

1 Elle étoit née le 15 mai 1616, et mourut le 17 octobre 1705, et non 1706 comme l'ont dit à tort tous ses biographes. J'ai vérifié moi-même cette date sur les registres de l'ancienne paroisse Saint-Paul, année 1705, feuillet 53, n° 651. L'acte de décès de mademoiselle de Lenclos s'y trouve signé de F. Hérauld de Gourville et d'Arouet (père de Voltaire). On a imprimé cette pièce dans un recueil où l'on ne s'aviseroit guère de l'aller chercher. Voyez *Journal des Gourmands et des Belles*, 3° trimestre, 1806, juillet, p. 8, note 1. Au défaut de ce document, l'erreur que l'on a commise pouvoit être évitée en consultant le *Journal de Verdun* ou la *Clef des cabinets de l'Europe*, décembre 1705, t. III, p. 439.

auprès d'elle tous les moyens de plaire, et n'étoient que trop favorisés par ses dispositions naturelles, et par l'éducation qu'elle avoit reçue. Elle se fit d'abord une habitude, et ensuite une sorte de gloire, de s'abandonner sans scrupule à ses penchants, et de ne reconnoître d'autre guide que le plaisir ; mais, par une exception rare chez les personnes de son sexe, la coupe enivrante de la volupté n'altéra ni la solidité de son jugement, ni la sincérité de son cœur. Dans tout le cours de sa longue et heureuse carrière, elle se montra volage dans ses choix, mais invariable dans ses sentiments ; inconstante dans ses goûts, mais constante dans ses affections ; maîtresse infidèle, mais compagne toujours bonne et toujours aimable ; capricieuse amante, mais amie sûre et désinteressée. Elle conserva ses attraits au-delà du terme prescrit par la nature : le temps sembla pour elle seule arrêter le cours de ses ravages, et la montra belle à plusieurs générations successives. Aussi nulle femme n'a, par ses seuls charmes, exercé un empire plus entier, plus durable, et plus absolu ; nulle n'a fasciné les ames par d'aussi puissantes séductions. Après avoir étonné par l'éclat et le nombre de ses conquêtes, elle triompha encore du scandale de sa conduite par l'excellence de son caractère. Elle

se concilia l'affection des personnes les plus austères comme des moins scrupuleuses, par sa franchise, sa loyauté, et les agréments infinis de son commerce. La société la plus brillante et la mieux choisie accouroit à l'extrémité de Paris, dans la rue des Tournelles, où elle demeuroit, pour y jouir de la douceur de ses entretiens. Les hommes les plus illustres, les femmes les plus vertueuses la fréquentoient, et se faisoient un délice d'être admis à ses modestes soupers. Sa maison étoit, selon La Fare, la seule où l'on passât des journées entières sans jeu et sans ennui. Ce qui faisoit chérir Ninon de tous ceux qui avoient le bonheur de l'approcher, c'étoit cette grace qui brilloit dans ses gestes, dans ses regards, dans ses paroles, et sans laquelle, disoit-elle, la beauté est un hameçon sans appât ; c'étoit aussi cet esprit plein d'originalité, de finesse et de solidité, qui se manifestoit par des saillies vives et subites, par des remarques pleines de justesse, par des réflexions piquantes et souvent profondes. Elle saisissoit avec une promptitude merveilleuse le ridicule et le comique en toutes choses, et savoit plaire et réjouir sans jamais offenser[1]. « Quant à elle, dit l'abbé Fraguier, qui l'a

[1] *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de mademoiselle de Lenclos*, Rotterdam, 1751, attribué à Douxmesnil ; *Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos*,

connue précisément à l'époque dont nous nous occupons, on ne se seroit point pardonné de l'avoir blessée. C'étoit une liaison naturelle, une amitié intime entre tous ceux qui la voyoient. Elle apercevoit le bon au travers de mille défauts, et elle l'aimoit. Elle avoit la confiance de tout le monde dans les grandes affaires comme dans les petites. Si elle eût passé sa vie dans les premiers emplois de l'état, elle n'auroit pas eu une vieillesse plus honorable et plus respectée que celle qui suivoit une vie pleine de galanterie et d'amour[1]. » Mais ce jugement exquis, ce prompt discernement, ce tact parfait des convenances, qui distinguoient si éminemment Ninon de Lenclos, et avoient fait de sa société le type du bon goût et du bon ton, lui faisoient repousser aussi tout ce qui s'y trouvoit contraire. Elle n'avoit d'indulgence pour les foiblesses qu'autant qu'elles se concilioient avec l'urbanité des manières, et l'élévation des sentiments. Elle se montroit scrupuleuse, non sur le nombre, mais sur le choix des plaisirs ; et, indépendante dans ses relations, elle ne se laissoit engager ni

par B*** (Bret), Amsterdam, 1751 ; réimprimé en tête des *Lettres de Ninon de Lenclos et du marquis de Sévigné*, par Damours, 1756, in-12, t. I ; Voltaire, *Mélanges littéraires*, t. II des *Mélanges*, ou t. XLIII des *Œuvres*, p. 470, édit. de Renouard ; Tallemant-des-Réaux, *Mémoires*, manuscrit.

1 L'abbé Fraguier, *Portrait de mademoiselle de Lenclos* dans les *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de mademoiselle de Lenclos*, p. 146.

par la réputation, ni par le rang, ni par les richesses. Elle n'admettoit à sa familiarité que les personnes qui pouvoient lui plaire, et auxquelles elle se trouvoit heureuse de plaire. Ainsi, lorsqu'elle vit que, malgré tous ses efforts, il lui étoit impossible de corriger Chapelle de son goût pour le vin, et que ses excès en ce genre augmentoient de jour en jour, elle lui ferma sa porte, et aima mieux s'exposer à ses piquantes épigrammes que de supporter son ignoble gaieté[1]. Par une raison semblable, quoique par des motifs différents, Ninon ne cherchoit point alors à attirer chez elle La Fontaine. Assurément celle qui avoit nourri son esprit des chefs-d'œuvre de notre littérature, qui lisoit les poëtes de l'Italie et de l'Espagne dans leur langue originale; celle qui composa une critique si spirituelle et si juste du discours de réception de l'académicien Tourreil[2], qui devina Voltaire enfant, et fit de ce poëte de treize ans un de ses légataires[3]; celle enfin que Molière consultoit sans cesse pour la composition de ses pièces[4], ne peut être soupçonnée d'avoir été insensible au

[1] Bret, *Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos*, 1751, in-12, p. 137; Voltaire, *Sur mademoiselle de Lenclos*, 1751, t. II des *Mélanges littéraires*, ou t. XLIII des *Œuvres*, édit. in-8° de Renouard, p. 468.

[2] *Journal de Verdun, ou clef des cabinets*, décembre 1715, t. III, p. 439; Bret, *Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos*, p. 103.

[3] Voltaire, t. XLIII, p. 470.

[4] Bret, *Mémoires*, etc., p. 103.

mérite d'un auteur qui avoit dans ses écrits, ainsi qu'elle dans sa conduite, je ne dis pas concilié, mais réuni la morale et la volupté. Ninon étoit charmée des ouvrages de La Fontaine, et en apprécioit toute la valeur; mais elle savoit que notre poëte étoit intimement lié avec le grand prieur de Malte, dont elle avoit autrefois repoussé les vœux[1], et qui se montroit dans ses discours aussi déréglé que dans sa conduite. La délicate Ninon ne se soucioit pas d'admettre à ses soupers ceux qui fréquentoient les soupers du Temple[2]. Elle n'ignoroit pas d'ailleurs que La Fontaine « qui avoit passé le temps d'aimer[3], » n'avoit pu cependant renoncer aux femmes, et que trop entraîné par l'exemple de ses nouveaux amis, il ne se refusoit pas des jouissances faciles auprès des Jannetons et des Chloris. Ces circonstances portoient Ninon à croire que l'esprit de notre poëte étoit baissé; mais en laissant percer ce sentiment, elle s'exprimoit de manière à faire connoître la haute estime qu'elle avoit pour lui[4]. « J'ai su, écrivoit-elle à Saint-Évremond, que

1 Douxmesnil, *Mémoires et lettres*, *etc.*, p. 122; Bret, *Mémoires*, p. 93.

2 Bret, *Mémoires*, *etc*, p. 23 et 24.

3 Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer!
La Fontaine, *Fables*, IX, 2, t. II, p. 128.

4 Pour ce qui concerne Ninon consultez encore le chevalier de Méré, *Œuvres*, t. II, p. 196, lettre 88; Saint-Évremond, *Œuvres*, édit. 1753, in-12, t. I,

vous souhaitiez La Fontaine en Angleterre : on n'en jouit guère à Paris; sa tête est bien affoiblie. C'est le destin des poëtes; le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait eu du philtre amoureux pour La Fontaine; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense [1]. »

Dans le même temps que la moderne Aspasie portoit un jugement si sévère sur l'Anacréon françois, Saint-Évremond lisoit une lettre que notre poëte venoit d'écrire à madame la duchesse de Bouillon. Cette lettre seule suffisoit pour prouver que La Fontaine n'avoit rien perdu des graces de son esprit. Il badine sur son projet de voyage en Angleterre, et indique assez qu'il n'a pas dessein de le réaliser. Il se plaint de ce que madame la duchesse de Bouillon reste aussi long-temps à Londres auprès de sa sœur. « Mais, « dit-il, on ne quitte pas madame la duchesse « Mazarin comme l'on voudroit. Vous êtes toutes « deux environnées d'enchantements et de gra- « ces de toutes les sortes. »

p. 2 et 135; t. II, p. 87-89; t. IV, p. 160-306; t. VI, p. 36, 71, 74, 75; madame de Maintenon, *Lettres*, édit. 1758, t. I, p. 17, 18, 70, surtout la lettre en date du 12 novembre 1679; madame de Sévigné, *Lettres*, édit. stéréotype de Grouvelle, in-12, t. I, p. 112, en date du 13 mars 1671; t. II, p. 57 et 71, en date du 22 et du 27 avril 1671; t. IX, p. 159, en date du 10 février 1689; t. X, p. 168, en date du 22 février 1695; et t. XI, p. 297, en date du 3 février 1696; enfin les *Mémoires manuscrits de Tallemant-des-Réaux*; et les *Chansons historiques et critiques*, t. III, p. 357 et 358, manuscrit.

1 Saint-Évremond, *OEuvres*, t. VI, p. 73.

Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs:
Allez en des climats inconnus aux Zéphyrs,
Les champs se vêtiront de roses[1].

La duchesse de Bouillon avoit eu sans doute quelque motif grave pour se retirer à Londres, et son voyage en Angleterre étoit probablement un exil forcé; car La Fontaine ajoute:

Mais, comme aucun bonheur n'est constant dans son cours,
Quelques noirs aquilons troublent de si beaux jours.
C'est là que vous savez témoigner du courage:
Vous envoyez aux vents ce fâcheux souvenir.
Vous avez cent secrets pour combattre l'orage:
Que n'en aviez-vous un qui le sût prévenir[2]!

La Fontaine s'occupe ensuite de Saint-Évremond qui avoit été fort étonné d'apprendre que Descartes n'étoit pas le premier auteur du système sur l'ame des bêtes. En effet, Bayle, à qui rien n'échappoit, découvrit qu'un médecin espagnol, nommé Gomésius Pereïra, avoit établi cette doctrine dans un livre imprimé à Medina del Campo, en 1554[3]. « Quand on ne lui en auroit « point apporté de preuves, dit La Fontaine, je « ne laisserois pas de le croire, et ne sais que les

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 20, t. VI, p. 548; mais les citations que nous faisons ici ont été conférées avec l'autographe même de La Fontaine que nous n'avions pas vu lorsque nous imprimâmes cette lettre dans notre édition.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, 20, t. VI, p. 549.

[3] Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1684, ou 2e édition, Amsterdam, 1686, in-12, p. 20.

« Espagnols qui pussent bâtir un château tel que « celui-là [1]. » On voit, d'après cela, que La Fontaine ne croyoit pas que les bêtes fussent de pures machines. La remarque de Bayle semble avoir diminué le respect de notre poëte pour Descartes, car il ajoute :

« Tous les jours je découvre ainsi quelque opi- « nion de Descartes répandue de côté et d'autre « dans les ouvrages des anciens, comme celle-ci : « Qu'il n'y a point de couleurs au monde ; ce ne « sont que de différents effets de la lumière sur « de différentes superficies. Adieu les lis et les « roses de nos Amintes ! Il n'y a ni peau blanche « ni cheveux noirs : notre passion n'a pour fon- « dement qu'un corps sans couleur. Et, après « cela, je ferai des vers pour la principale beauté « des femmes [2] ! » En effet, La Fontaine a pu trouver cette idée sur les couleurs dans Platon, et dans Plutarque, deux auteurs qu'il lisoit beaucoup ; il auroit pu aussi la remarquer dans Aristote, mais il ne le lisoit guère [3].

Notre poëte revient ensuite à l'éloge de madame la duchesse de Bouillon, et il lui dit qu'elle

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 20, t. VI, p. 550. — [2] *Ibid.*

[3] Plato, *In Timæo*, 68, b-c, A-B ; Plutarch., *de Placit Philos.*, liv. IV, cap. 13 ; Stobæus, *Eclog. Phil.*, p. 35 ; Lucretius, *de Rerum Natura*, liv. IV, v. 754-794 ; Dutens, *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, t. I, p. 181, chap. 8.

vouloit tout savoir sans se donner d'autre peine que d'en entendre parler à table.

« Vous jugez de mille sortes d'ouvrages, et en « jugez bien. »

Tout vous duit, l'histoire et la fable,
Prose et vers, latin et françois.......
Parmi ceux qu'admet à sa cour
Celle qui des Anglois embellit le séjour,
Partageant avec vous tout l'empire d'Amour,
Anacréon et les gens de sa sorte,
Comme Waller, Saint-Évremond et moi,
Ne se feront jamais fermer la porte.
Qui n'admettroit Anacréon chez soi?
Qui banniroit Waller et La Fontaine?
Tous deux sont vieux, Saint-Évremond aussi;
Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène,
Gens moins ridés en leurs vers que ceux-ci?
Le mal est que l'on veut ici
De plus sévères moralistes.
Anacréon s'y tait devant les Jansénistes!
Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,
Vous devez priser ces auteurs
Pleins d'esprit et bons disputeurs.
Vous en savez goûter de plus d'une manière:
Les Sophocles du temps, et l'illustre Molière,
Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point.
Sur quoi ne disputez-vous point[1]?

On aime à voir La Fontaine s'estimer franche-

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 20, t. VI, p. 551.

ment ce qu'il valoit, et se placer lui-même à côté d'Anacréon. Ce n'étoit pas un mal, quoi qu'il en dise, de souhaiter de plus sévères moralistes que lui; mais c'en étoit un réel que les misérables querelles des Jansénistes et des Molinistes: excepté La Fontaine qu'elles ennuyoient, tout le monde s'en mêloit, même les femmes les moins dévotes, telle que la duchesse de Bouillon. Cependant ces disputes laissoient encore quelque place pour la littérature, bien différentes en cela des discussions politiques qui nous occupent si tristement depuis trente ans.

La Fontaine, continuant sur le même ton, ressuscite Anacréon, et suppose qu'il se rencontre en Angleterre avec cet ancien poëte, et avec Waller et Saint-Évremond.

Il nous feroit beau voir, parmi de jeunes gens,
Inspirer le plaisir, danser, et nous ébattre,
Et de fleurs couronnés, ainsi que le printemps,
Faire trois cents ans à nous quatre[1].

Presque dans le même temps que La Fontaine traçoit ces lignes, Waller expiroit[2]. Sans pouvoir être comparé à notre fabuliste, Waller fut un de

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 20, t. VI, p. 553.

[2] Le 21 octobre 1687, suivant Johnson, *Works of the english poëts*, édit. 1790, t. II, p. 44; et le 31 octobre, selon l'édition de Saint-Évremond, *Œuvres*, t. V, p. 219.

ceux qui contribuèrent le plus à donner du nombre et de l'harmonie à la poésie angloise. Il fut un poëte élégant et spirituel, mais il manquoit de force et de naturel.

La Fontaine, à la fin de sa lettre, revient sur les motifs qui l'empêchent de passer en Angleterre : un des plus décisifs est qu'on lui a dit que madame d'Hervart, madame de Gouvernet, et madame d'Hélang, n'étoient pas disposées à faire ce voyage ; et il fait entendre qu'il en coûteroit trop d'efforts à son indolence, pour les convertir. « Non plus que Perrin-Dandin, dit-il, « je ne suis bon que quand les parties sont lasses « de contester.[1] » Enfin, après une digression en vers sur le roi d'Angleterre, Jacques II, et sur Louis XIV, La Fontaine dit de ce dernier :

On trouvera ses leçons
Chez ceux qui feront l'histoire :
J'en laisse à d'autres la gloire,
Et reviens à mes moutons.

« Ces moutons, Madame, c'est votre altesse, et « madame Mazarin...[2] » Il n'y a que La Fontaine qui ait pu se permettre, avec une altesse, une si comique transition ; mais il n'y avoit que

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 20, t. VI, p. 554.
2 *Ibid.*, p. 555.

lui qui alors savoit écrire des choses aussi aimables et aussi spirituelles que celles qui suivent immédiatement.

« Ce seroit ici le lieu de faire aussi son éloge « (de madame de Mazarin), afin de le joindre « au vôtre; mais, toutes réflexions faites, comme « ces sortes d'éloges sont une matière un peu « délicate, je crois qu'il vaut mieux que je m'en « abstienne. »

Vous vous aimez en sœurs: cependant j'ai raison
D'éviter la comparaison.
L'or se peut partager, mais non pas la louange.
Le plus grand orateur, quand ce seroit un ange,
Ne contenteroit pas, en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints[1].

Toute la société de madame de Mazarin et de la duchesse de Bouillon fut enchantée de cette lettre : elle augmenta les regrets de ne pouvoir posséder le poëte qui l'avoit écrite. Saint-Évremond fut chargé d'y répondre au nom de tous. Sa lettre, qui est en prose et en vers, commence ainsi : « Si vous étiez aussi touché du mérite de madame de Bouillon que nous en sommes charmés, vous l'auriez accompagnée en Angleterre, et vous eussiez trouvé des dames qui vous connoissent autant par vos ouvrages que vous con-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 20, t. VI, p. 555.

noît madame de La Sablière par votre commerce et votre entretien [1]. » Saint-Évremond, dans cette lettre, apprend à La Fontaine la nouvelle de la mort de Waller, et exprime sa douleur de cette perte en vers assez touchants : il s'étend sur les qualités de la duchesse de Bouillon, et de la duchesse de Mazarin qui fondoit l'espoir de son retour en France sur la mort de son mari.

Par tous moyens traversez son retour,
Jeunes beautés; tremblez au nom d'Hortense:
Si la mort d'un époux la rend à votre cour,
Vous ne soutiendrez pas un moment sa présence [2].

Saint-Évremond loue ensuite La Fontaine sur son esprit, et même sur sa morale, parceque c'étoit aussi la sienne :

Vous possédez tout le bon sens
Qui sert à consoler des maux de la vieillesse;
Vous avez plus de feu que n'ont les jeunes gens;
Eux, moins que vous, de goût et de justesse.

« Après avoir parlé de votre esprit, il faut dire un mot de votre morale. »

S'accommoder aux ordres du destin,
Aux plus heureux ne porter point d'envie,

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 21, t. VI, p. 556.
2 *Ibid.*, p. 559.

De ce faux air d'esprit que prend un libertin
Connoître avec le temps, comme nous, la folie,
Et dans les vers, jeu, musique et bon vin,
Entretenir son innocente vie;
C'est le moyen d'en reculer la fin.

« Puissiez-vous pousser la vie plus loin que n'a fait Waller! »

Que plus long-temps votre muse agréable
Donne au public ses ouvrages galants!
Que tout chez vous puisse être conte et fable,
Hors le secret de vivre heureux cent ans[1]!

Dans la réponse à cette lettre, nous voyons que La Fontaine fut sur-tout très satisfait de ce que Saint-Évremond ne le comptoit pas, malgré la licence de ses mœurs et de ses écrits, au nombre des hommes irréligieux; car le mot *libertin* avoit alors cette signification.

« J'en reviens à ce que vous me dites de ma « morale, et suis fort aise que vous ayez de moi « l'opinion que vous en avez. Je ne suis pas moins « ennemi que vous du faux air d'esprit que prend « un libertin. Quiconque l'affectera, je lui don- « nerai la palme du ridicule. »

Rien ne m'engage à faire un livre,

[1] La Fontaine. *Lettres à divers*, 21, t. VI, p. 559 et 560; Saint-Évremond, *Œuvres*, t. V, p. 219.

Mais la raison m'oblige à vivre
En sage citoyen de ce vaste univers:
Citoyen qui, voyant un monde si divers,
Rend à son auteur les hommages
Que méritent de tels ouvrages.
Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires:
Mais qui dira qu'ils soient contraires
A ces éternelles leçons?
On peut goûter la joie en diverses façons;
Au sein de ses amis répandre mille choses,
Et, recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau,
Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau;
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la nymphe ou la bergère
N'occupe notre esprit et nos yeux qu'en passant.
Le chemin du cœur est glissant:
Sage Saint-Évremond, le mieux est de m'en taire,
Et sur-tout n'être plus chroniqueur de Cythère,
Logeant dans mes vers les Chloris,
Quand on les chasse de Paris.
On va faire embarquer ces belles;
Elles s'en vont peupler l'Amérique d'Amours[1].

Il faut avouer qu'il échappe ici au bon-homme un singulier aveu. L'éditeur des œuvres de Saint-Évremond n'a voulu nous laisser aucun doute sur le sens, déja fort clair, de ces derniers vers: il nous apprend que, lorsque La Fontaine écrivit cette lettre, on faisoit enlever à Paris un

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 22, t. VI. p. 567.

grand nombre de courtisanes, qu'on envoya peupler l'Amérique. L'usage étoit de les transporter non seulement aux Indes occidentales, mais à Madagascar. Bussy-Rabutin a décrit assez plaisamment, dans un petit poëme, ces sortes d'exécutions de la police de Paris, qui se faisoient régulièrement, et il nomme aussi *Chloris* une de ces dames, qui, embarquée pour Madagascar, se trouve obligée,

.... Malgré ses dents,
D'obéir à la politique
Qui régle la chose publique[1].

La Fontaine, dans cette même lettre, exprime de justes regrets sur la mort de Waller, et les vers qu'il consacre à son éloge sont dans sa meilleure manière.

« Je ne devrois peut-être pas, dit-il, faire en« trer M. Waller dans une lettre aussi peu sé« rieuse que celle-ci. Je crois toutefois être obligé « de vous rendre compte de ce qui lui est arrivé « au-delà du fleuve d'Oubli. »

Les beaux esprits, les sages, les amants,

[1] Bussy-Rabutin, *Amours des Gaules*, 1754, t. II, p. 109-131; *Amours des dames illustres de notre siècle*, Cologne, 1681, in-12, p. 361; Saint-Évremond, *OEuvres*, t. V, p. 235; Walck., 1re édit., p. 465, note 58; Subligny, *Muse dauphine*, 1667, in-12, p. 202.

Sont en débat dans les Champs-Élysées;
Ils veulent tous en leurs départements
Waller pour hôte, ombre de mœurs aisées.
Pluton leur dit : — J'ai vos raisons pesées;
Cet homme sut en quatre arts exceller :
Amour, et vers, sagesse, et beau parler.
Lequel d'eux tous l'aura dans son domaine? —
Sire Pluton, vous voilà bien en peine.
S'il possédoit ces quatre arts en effet,
Celui d'amour, c'est chose toute claire,
Doit l'emporter; car, quand il est parfait,
C'est un métier qui les autres fait faire[1].

La Fontaine rend à Saint-Évremond les louanges que celui-ci lui avoit données, et qui étoient d'autant plus flatteuses, que la réputation de Saint-Évremond comme auteur étoit alors prodigieuse : tout ce qui sortoit de la plume de cet ingénieux écrivain avoit la vogue, et une pièce de lui, insérée dans un recueil, suffisoit pour en assurer le succès. Les libraires de ce temps disoient sans cesse aux auteurs : « Faites-nous du Saint-Évremond[2]. » La Fontaine le reconnoît, trop modestement, comme son maître; mais il ajoute qu'il a aussi beaucoup profité à la lecture de Clément Marot, de Vincent Voiture et de François Rabelais.

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 22, t. VI, p. 567.
2 La Harpe, *Cours de littérature*, an VII, in-8°, t. VII, p. 287.

L'éloge qui vient de vous
Est glorieux et bien doux :
Tout le monde vous propose
Pour modèle aux bons auteurs.
Vos beaux ouvrages sont cause
Que j'ai su plaire aux Neuf Sœurs :
Cause en partie, et non toute ;
. . . .
J'ai profité dans Voiture ;
Et Marot, par sa lecture,
M'a fort aidé, j'en conviens.
Je ne sais qui fut son maître :
Que ce soit qui ce peut être,
Vous êtes tous trois les miens.

« J'oubliois maître François, dont je me dis « encore le disciple, aussi bien que celui de maî- « tre Vincent et celui de maître Clément[1]. »

Nous apprenons encore, par cette lettre, que La Fontaine, qui paroît avoir joui constamment d'une santé robuste, commençoit à ressentir les atteintes de l'âge ; il souffroit beaucoup du rhumatisme, qu'il appelle une invention du diable, pour rendre impotents le corps et l'esprit. Après avoir parlé des belles que la police de Paris faisoit embarquer pour l'Amérique, il ajoute :

Que maint auteur puisse avec elles

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 22, t. VI, p. 562 ; Voiture, *Œuvres*, 1677, t. I, p. 255, lettre 23.

Passer la ligne pour toujours!
Ce seroit un heureux passage.
Ah! si tu les suivois, tourment qu'à mes vieux jours
L'hiver de nos climats promet pour apanage!
Triste fils de Saturne, hôte obstiné d'un lieu,
Rhumatisme, va-t'en: suis-je ton héritage?
Suis-je un prélat? Crois-moi, consens à notre adieu[1].

Pour bien comprendre tout ce que ce dernier vers a de comique, il faut se rappeler que La Fontaine, dans une de ses fables, raconte que la goutte abandonna l'orteil d'un pauvre homme, qui, étant toujours en mouvement, la tracassoit de mille manières, pour aller se loger dans le corps d'un prélat, où elle reposoit en paix, et où les médecins la choyoient bien, et la faisoient prospérer[2].

Cependant La Fontaine avoit encore assez de vigueur et de santé et assez peu d'empire sur lui-même pour ne pas renoncer au penchant qui l'entraînoit vers les femmes. Deux lettres de lui, insérées dans ses *œuvres posthumes*, et publiées par madame Ulrich, décèlent une intrigue dont nous avons depuis la dernière édition de cet ouvrage[3] pénétré enfin le secret. Mais pour excuser les foiblesses que nous avons

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, t. VI, p. 569.
[2] *Ibid.*, *Fables*, III, 8, t. I, p. 149.
[3] Walck., 1re édit., p. 264-269, 467 et 468, notes 64 et 65; 2e édit., t. II, p. 153 à 161.

à révéler, il faut se rappeler les amis et les protecteurs dont notre poëte étoit entouré, son caractère facile et sur-tout les mœurs de cette époque. La société étoit alors en France divisée en deux portions distinctes : l'une se régloit sur la cour devenue sérieuse et dévote; l'autre s'abandonnoit sans contrainte à ce goût effréné pour les plaisirs dont l'exemple du monarque avoit fait une sorte de mode dans le commencement de son règne. La licence sembloit ne plus connoître de mesure depuis qu'elle manquoit de modèle. Les mauvaises mœurs s'accroissoient par l'extrême sévérité des doctrines; et la multiplicité des pratiques pieuses contribuoit aux succès de l'impiété. La nouvelle génération qui ne pouvoit s'assujettir à tant de rigorisme, pour en éviter les inconvénients, se précipita dans l'excès contraire, et se laissa entraîner à ces vices aimables qui se lioient dans ses souvenirs avec les années de joie, de grandeur et de gloire du monarque qui les proscrivoit. Il sembloit à cette jeunesse hardie et frondeuse, qu'en se livrant à ses inclinations voluptueuses elle faisoit un acte de courage, puisqu'elle contrarioit les desirs d'un souverain qui, après ne s'être rien refusé lorsqu'il étoit dans l'âge des passions, vouloit, dans le déclin

de sa vie, asservir jusqu'aux consciences. Les revers que les chances de la guerre firent éprouver à Louis XIV, à la fin de son règne, amenèrent le désordre des finances; et les fortunes exorbitantes de gens sortis de la lie du peuple qui en furent la suite, accélérèrent encore les progrès du vice qui ne chercha plus, comme précédemment, à déguiser ce qu'il avoit d'impur par les prestiges du sentiment, et ne crut plus avoir besoin de se couvrir du vêtement des graces, et de s'orner des fleurs de la galanterie; il osa enfin se produire dans toute sa grossière et honteuse nudité avec ses fidèles compagnes l'impudicité et la débauche. On vit alors une révolution complète dans les mœurs, les habitudes et les manières; et il est digne de remarque que plusieurs années avant la mort de Louis XIV, Thalie retrouva encore toute l'énergie de ses pinceaux pour immoler dans *Turcaret*[1] des vices et des ridicules qui n'étoient déja plus ceux que Molière avoit retracés, et que son génie n'auroit pu même deviner.

La Fontaine ne fut pas le témoin de cette ruine complète de la morale publique, mais il fut fort répandu dans les sociétés qui contribuè-

1 *Turcaret* fut représenté pour la première fois en 1709, c'est-à-dire six ans avant la mort de Louis XIV.

rent le plus à l'accélérer : celles des Vendôme, des Conti et des Bouillon. C'est dans la maison d'un de ces derniers qu'il rencontra une femme dont la conduite n'étoit que trop bien d'accord avec la licence de ces temps, et aux séductions de laquelle il opposa une résistance qui, d'après l'empire que la beauté n'avoit cessé d'exercer sur lui, ne pouvoit être bien longue. Cette femme est cette madame Ulrich, qui a publié les *Œuvres posthumes* de notre poëte, et qui occupe une trop grande place dans les événements de sa vie, pour que nous ne la fassions pas connoître plus particulièrement à nos lecteurs.

Madame Ulrich étoit la fille d'un des vingt quatre violons du roi. Ces vingt-quatre violons choisis parmi les musiciens de la chambre, et célèbres par leurs talents dans toute l'Europe, avoient la charge exclusive de jouer aux bals parés et masqués de la cour, et aussi pendant le lever du roi et à son grand couvert. Le père de madame Ulrich mourut pauvre, et sa femme, presque sans ressource, resta seule chargée d'une nombreuse famille. Un Suédois, nommé Ulrich, maître d'hôtel du comte d'Auvergne, frère du duc de Bouillon, proposa à cette veuve infortunée de prendre soin d'une de ses filles et de l'élever pour l'épouser ensuite. La mère

accepta cette offre, et Ulrich mit dans un couvent la jeune personne qui alors n'avoit pas encore atteint sa quatorzième année. Elle étoit belle, spirituelle, parfaitement bien faite; son père l'avoit destinée pour le théâtre de l'Opéra; elle dansoit avec une grace merveilleuse, et promettoit par sa voix de surpasser les plus habiles cantatrices. Le Suédois en devint éperdument amoureux; et, en attendant l'époque fixée pour son mariage, il alloit la voir assidûment. Les fréquentes visites et les longs entretiens de cet homme dont l'âge étoit si disproportionné avec le sien, ne causèrent à la jeune fille que de l'ennui et du dégoût. Elle eut occasion de voir à la grille du couvent un jeune homme d'une charmante figure, plein de vivacité et d'esprit : c'étoit d'Ancourt si connu depuis comme auteur et comme acteur. Né d'une famille noble, et petit-fils d'un sénéchal de Saint-Quentin, d'Ancourt avoit fait d'excellentes études au collége des Jésuites à Paris. Le père La Rue, qui le distingua entre tous ses élèves, voulut l'attirer dans son ordre, mais il ne put y réussir. D'Ancourt se fit recevoir avocat; mais bientôt il s'amouracha d'une comédienne, et se consacra tout entier au théâtre. Il fut très sensible aux charmes de notre jeune recluse, et parvint

à s'en faire aimer. Il eut avec elle de fréquentes entrevues par le moyen d'une de ses parentes qui se trouvoit dans le même couvent. Ulrich le sut, et, espérant rompre cette intrigue, il retira subitement la jeune fille du couvent et l'épousa. Elle n'en eut que plus de facilité pour voir son amant : elle se livra à lui avec tout l'emportement de la passion, et sans se donner même la peine de conserver les apparences. D'Ancourt fit des vers pour elle, et, selon un auteur contemporain, il s'est plu à en faire l'héroïne de quelques unes de ses comédies[1]. A ce premier amant madame Ulrich en fit succéder plusieurs autres. Le plaisir seul détermina d'abord le choix de ses liaisons ; mais bientôt trouvant la fortune de son mari trop peu considérable pour ses goûts dispendieux, elle en vint jusqu'à trafiquer de ses charmes ; son faste s'augmenta sans mesure, et par conséquent aussi le scandale de sa conduite. Dans le nombre de ceux qu'elle parvint à atteler à son char fut un partisan fort riche, nommé Boulanger, qu'elle ruina presque entièrement. Elle fut aussi pendant quelque temps la maîtresse du marquis de

[1] *Pluton maltôtier*, p. 134, édit. 1710, in-12; *Notes du recueil manuscrit de chansons historiques et critiques*, t. II, p. 156.

Sablé, et ensuite du duc de Ventadour [1]. Plus séduisante encore par son esprit que par sa beauté, elle sut plaire à madame la duchesse de Choiseul-Praslin [2], dont les mœurs avoient quelque conformité avec les siennes [3], et qui compta au nombre de ses amants le maréchal de Luxembourg, et le fils du président Briou, devenu célèbre par le procès relatif à son mariage avec mademoiselle de la Force, dont nous aurons bientôt occasion d'entretenir nos lecteurs. Madame de Choiseul trouvoit dans madame Ulrich une compagne aimable, complaisante et utile : elle ne pouvoit se passer d'elle; et afin de ne point s'en séparer, elle lui accorda un logement dans son hôtel, rue de l'Université, au faubourg Saint-Germain. C'est là que madame Ulrich réunissoit une société nombreuse, composée en partie des hommes les plus riches et les plus aimables de la ville et de la cour, qui s'étoient adonnés au jeu, à la bonne

[1] *Pluton maltôtier*, p. 36-130-140, Cologne, 1708, in-12; ou Rotterdam, 1710, in-12. Dans ces deux éditions le titre de l'ouvrage diffère; cependant la dernière n'est qu'une réimpression de l'autre. *Chansons historiques*, manuscrit, t. III, p. 337; Walck., 2e édition, p. 160.

[2] Marie-Louise-Gabrielle Le Blanc de La Vallière. Elle étoit nièce de la célèbre madame de La Vallière, et avoit épousé, le 30 juillet 1681, César-Auguste duc de La Vallière comte du Plessis-Praslin.

[3] Madame de Sévigné, *Lettres*, édit. 1820, t. VII, p. 226; *Supplément aux mémoires et lettres de M. le comte de Bussy-Rabutin*, t. II, p. 128; *Recueil de chansons historiques et critiques*, t. II, p. 156.

chère et à la dissipation. Elle n'eut pas d'autre enfant qu'une fille qui, par les soins de son mari ou de celui qui en étoit le père, fut, au sortir de l'enfance, séparée de sa mère, placée dans un couvent d'où elle ne sortoit pas, et où elle étoit élevée dans les principes d'une piété rigoureuse. De sorte que madame Ulrich n'étant plus retenue par aucune considération ni par aucun devoir poursuivit sans scrupule le genre de vie qu'elle avoit adopté. Dans ce but elle s'efforçoit de rendre sa maison une des plus remarquables de Paris par les agréments de la société. Elle y attira facilement La Fontaine qu'elle avoit eu occasion de connoître chez le comte d'Auvergne, qu'il fréquentoit, ainsi que tous les Bouillon. Notre poëte souvent distrait et silencieux dans la société avoit dans le tête-à-tête avec les femmes une amabilité peu commune. L'attachement singulier et bien désintéressé qu'eurent pour lui madame de La Sablière et madame d'Hervart, la bienveillance constante avec laquelle il fut accueilli par madame de Thianges, madame de Sévigné et madame de La Fayette, en sont des preuves certaines. Les femmes ne souffrent pas ceux qui les ennuient : leur curiosité les excite quelquefois à accueillir un instant un

homme célèbre ; mais quand elles recherchent long-temps sa société, c'est pour les qualités qui le rendent aimables, et non pour celles qui établissent sa réputation. Madame Ulrich, dont l'imagination licencieuse se complaisoit dans la lecture des Contes de La Fontaine, eut la fantaisie d'essayer sur ce poëte le pouvoir de ses charmes : elle desira se l'attacher en lui accordant les dernières faveurs, espérant en obtenir par ce moyen de nouveaux ouvrages dans le goût de ceux dont la lecture l'avoit enchantée. On voit, d'après les deux lettres de notre fabuliste qu'elle même a publiées, qu'elle éprouva quelque résistance. La Fontaine sentoit tout ce qu'une telle intrigue à son âge avoit d'extravagant. D'ailleurs le Suédois ne souffroit pas toujours patiemment les désordres de sa femme, qui se croyoit encore obligée à user de quelques ménagements envers lui, et notre poëte craignoit de s'exposer à son juste ressentiment. Cependant sa raison ne tint pas long-temps contre les attaques d'une femme aussi séduisante, et l'attrait du plaisir l'emporta chez lui sur la crainte. « Comme « vous n'avez pas résolu (lui écrivoit-il) de pro- « fiter des remontrances que je vous ai faites, je « vous suis fort obligé de ce que vous me dis- « pensez de vous en faire d'autres à l'avenir : c'est

« là tout-à-fait mon compte. Je n'ai nullement le « caractère de Bastien le remontreur[1]. » Et dans une seconde lettre il lui dit encore : « Je suis au « désespoir de vous avoir fait les remontrances « que je vous ai faites : non qu'elles ne soient rai- « sonnables; mais votre lettre ne permet pas « qu'on écoute la raison en façon du monde, et « vous renverserez l'esprit de qui vous voudrez, « et quand vous voudrez, fût-ce un philosophe « du temps passé[2]. » Mais il l'engage sur-tout à prendre garde à son mari. « Délivrez-moi le « plus tôt que vous pourrez de l'inquiétude où je « suis touchant le retour de votre époux ; car je « n'en dors point... J'accepte, madame, les per- « drix, le vin de Champagne, et les poulardes, « avec une chambre chez M. le marquis de Sablé... « En un mot j'accepte tout ce qui donne bien du « plaisir ; et vous en êtes toute pétrie. Mais j'en « viens toujours à ce diable de mari qui est pour- « tant un fort honnête homme. Ne nous laissons « point surprendre. Je meurs de peur que nous « ne le voyions sans nous y attendre, comme le « larron de l'Évangile... Vous paierez de caresses « pleines de charmes : mais moi, de quoi paierai- « je? Adieu, madame, aimez-moi toujours[3]. »

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 25, t. VI, p. 582.
2 *Ibid.*, 26, t. VI, p. 585.
3 *Ibid.*, 25, t. VI, p. 583.

Pendant que madame Ulrich étoit à la campagne, elle chargea La Fontaine d'aller voir sa fille au couvent; il s'acquitta exactement de cette commission. « J'ai vu, lui écrivoit-il, mademoi-« selle Thérèse, qui m'a semblé d'une beauté et « d'un teint au-dessus de toutes choses. Il n'y a « que la fierté qui m'en choque. » On voit par là que ceux qui dirigeoient cette jeune personne l'instruisoient à n'accueillir qu'avec précaution ceux qui venoient la voir de la part de sa mère. En effet, elle persista toujours dans les pieux principes qu'on lui avoit inculqués, et la conduite de celle qui lui avoit donné le jour lui inspira tant de chagrin et tant de dégoût pour le monde, qu'elle se fit religieuse dans un couvent d'Évreux[1].

Madame Ulrich parvint au but qu'elle s'étoit proposé dans sa liaison avec La Fontaine. Elle en obtint de nouveaux ouvrages[2], et sur-tout un nouveau conte; c'est celui qu'il a intitulé : *Les Quiproquo*[3]. Il ne le publia point, parceque sa conversion, qui s'opéra peu de temps après cette intrigue, lui fit desirer d'anéantir tout ce qu'il avoit composé en ce genre; mais madame Ulrich

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 25, t. VI, p. 584.

[2] *Pluton maltôtier*, p. 137, Rotterdam, 1710, in-12.

[3] Sablier, *Variétés amusantes*, 1765, in-12, t. II, p. 111; Walck., 1re édit., p. 468, note 65.

le fit imprimer dans ses *Œuvres posthumes*, dont elle se rendit l'éditeur. Elle ne gardoit alors aucun ménagement, car elle dédia ce volume au marquis de Sablé, un de ses amants, qui, ainsi que l'abbé Servien, son frère, étoit connu par ses mœurs dissolues[1]. Nous avons déja eu occasion, au commencement de cet ouvrage[2], de citer quelques passages du portrait que madame Ulrich a tracé de La Fontaine. Elle l'appelle son ami, et assure que, s'il étoit philosophe, c'étoit du moins un philosophe galant. Elle ne dissimule pas que de tous ses ouvrages, ce sont ses Contes qu'elle préfère. « Pour ses Contes, dit-elle, je ne trouve personne qui puisse entrer en parallèle avec lui; il est absolument inimitable. Quels récits véritablement charmants! Tout y coule de source! Leur lecture fait sentir à l'ame un plaisir qu'on ne peut décrire[3]! » On ne sera pas étonné d'apprendre qu'une femme, qui trouvoit la morale des Contes de La Fontaine si fort à son gré, ait tenu une conduite tellement désordonnée, que son mari, ou l'homme puis-

[1] *Mémoires de M. de ***, pour servir à l'histoire du dix-septième siècle*, t. I, p. 87; madame de Sévigné, *Lettres*, t. I, p. 55; *Menagiana*, t. III, p. 351; Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules;* Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 1791, in-8°, t. I, p. 291; Voltaire, *Œuvres*, t. XIII, p. 6; Walck., 1re édit., p. 467, note 64; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 62, 64 et 326.

[2] Voyez ci-dessus, p. 31.

[3] *Œuvres posthumes de M. de La Fontaine*, 1698, in-12.

sant qui fut le père de sa fille (ceci est un mystère que nous n'avons pu percer), ait à la fin obtenu une lettre de cachet pour la faire enfermer à la Salpêtrière, où elle termina ses jours.

Madame Ulrich, en publiant, dans les *Œuvres posthumes*, les deux lettres que notre poëte lui avoit adressées[1], eut cependant encore assez de pudeur pour remplacer son nom par des astérisques, et pour supprimer les dates ; mais il est facile de prouver que ces lettres de La Fontaine furent écrites à la fin de l'année 1688. En effet, dans la seconde, on lit ces mots : « Comme on « dit que le prince d'Orange s'en retourne en « Angleterre, nos princes et nos grands seigneurs « pourroient bien s'en revenir au plus vite. » Ceci nous donne la date de cette intrigue.

Les fautes de Charles II, son impéritie, sa légèreté, sa trahison même, n'avoient pu lui faire perdre un trône, sur lequel il avoit été replacé par le concours de toutes les volontés. Il étoit mort roi d'Angleterre. Son frère, Jacques II, lui avoit succédé sous les plus heureux auspices. La nation angloise, fatiguée, étoit disposée à se reposer de ses secousses dans les bras du pouvoir, lorsque le roi s'aliéna tous les cœurs, et effraya toutes les consciences, en s'efforçant de

1. Walck., 1re édit., p. 266-268 ; 2e édit., t. II, p. 156 et 159.

changer la religion nationale, et de convertir l'Angleterre au culte catholique, dans le même temps que Louis XIV exerçoit, au nom de ce culte, des cruautés qui inspiroient une juste horreur à l'Europe entière, et forçoient cinq cent mille François à s'expatrier, et à transporter chez l'étranger leurs richesses et leur industrie. Le prince d'Orange profita de cette faute, et, vers la fin de 1688, il se transporta en Angleterre, et détrôna son beau-père Jacques II, qui vint en France avec sa femme et son fils encore enfant, se mettre, comme avoit fait son frère, sous la protection de Louis XIV. Cette révolution mémorable, et la ligue d'Augsbourg déterminèrent de nouveau la guerre entre Louis XIV et la plus grande partie de l'Europe coalisée [1].

Un des évènements les plus remarquables de cette première campagne fut la prise de Philisbourg, assiégé par Vauban, et par Catinat alors lieutenant-général [2]. Cette ville se rendit le 29 octobre 1688. Le dauphin se trouvoit à ce siége, et montra tant de bravoure que les soldats le surnommèrent Louis-le-Hardi. C'est à propos de ce surnom que La Fontaine composa une

[1] Hume's, *History of England*, chap. 71, t. VIII, p. 275, London, 1782, in-8°; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 15; *Histoire des Révol. d'Angleterre, sous le règne de Jacques II, jusqu'au couronnement de Guillaume III*; Amst., 1689, in-18.

[2] Anquetil, *Louis XIV, sa cour, et le régent*, t. II, p. 227; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 16.

ballade, qui fut louée dans le temps par Bayle[1]; et comme il étoit dans la destinée de notre poëte d'essayer de tous les genres de poésie, depuis les plus élevés jusqu'aux plus futiles, il fit aussi sur ce sujet des stances, à la manière de Neuf-Germain.

Dans ce genre de poésie, les dernières syllabes de chaque vers, ou les rimes, doivent former, par leur réunion, le nom que l'on veut illustrer. Citons pour exemple un des chefs-d'œuvre du maître. Le cardinal de Richelieu, que Neuf-Germain amusoit par ses folies[2], mit les vers suivants au bas de la pièce qui ordonnoit à de Bullion, trésorier des finances, de payer au poëte une légère somme qui lui étoit accordée.

De par le roi, de Bullion,
Ne manquez d'élargir la main,
Pour donner moins d'un million
Au facétieux Neuf-Germain.

Neuf-Germain, pour n'être pas en reste avec son éminence, fit sur-le-champ cette épigramme:

Fendez en deux une sou*ri*,
Prenez la moitié d'une mou*che*,
Coupez milieu par le mi*lieu*,
Et vous trouverez *Richelieu*[3].

1 Bayle, *Lettres choisies*, 91, en date du 13 octobre 1701, t. II, p. 729, édit. in-12, 1714.
2 *Id.*, *Dictionnaire*, t. III, p. 2085.
3 *Cabinet des Muses*, Paris, 1668, in-12, p. 172.

Les stances de La Fontaine, et c'est tout dire, sont presque dignes de ce chef-d'œuvre[1] : il n'est pas impossible qu'elles aient beaucoup réussi dans le temps : Voiture en a fait de semblables, qui ont été fort louées. Ce mauvais goût, qui étoit universel dans le commencement du règne de Louis XIV, doit augmenter notre reconnoissance pour les grands auteurs de ce siècle, et nous faire apprécier les pas immenses qu'ils ont faits pour nous ramener au vrai et au naturel : La Fontaine y a contribué plus qu'aucun autre.

Le prince de Conti étoit aussi à ce siége de Philisbourg. Il venoit d'épouser, quelques mois auparavant, mademoiselle de Bourbon, petite-fille du prince de Condé[2] ; et La Fontaine ne se contenta pas de célébrer cet hymen dans un épithalame, il dédia au prince une de ses fables, dans le prologue de laquelle il fit entrer les louanges de la nouvelle épouse. Il y revient encore, ainsi qu'on le verra, dans une lettre en prose et en vers, qu'il écrivit plus tard, afin d'instruire le prince de Conti qui étoit à l'armée, des nouvelles qu'on débitoit à Paris.

[1] La Fontaine, *Œuvres*, t. VI, p. 260.

[2] Anselme, *Histoire généalogique et critique de la maison de France*, 3e édit., 1726, in-folio, t. I, p. 341 à 348 ; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 228 ; Walck., 1re édit., p. 469, note [illegible].

La Fontaine, dans l'épithalame, qu'on a eu tort d'insérer parmi ses fables, s'adresse ainsi aux deux époux :

Vous possédez tous deux ce qui plaît plus d'un jour,
Les graces et l'esprit, seuls soutiens de l'amour.
Dans la carrière aux époux assignée,
Prince et princesse, on trouve deux chemins:
L'un de tiédeur, commun chez les humains;
La passion à l'autre fut donnée.
N'en sortez point; c'est un état bien doux,
Mais peu durable en notre ame inquiète [1].

Et dans sa fable, il leur dit :

Hymen veut séjourner tout un siècle chez vous.
Puissent ses plaisirs les plus doux
Vous composer des destinées
Par ce temps à peine bornées [2]!

Ces vœux ne furent point accomplis. Cet hymen que le grand Condé, en mourant, avoit souhaité, ne fut pas heureux. La princesse de Conti avoit de beaux yeux; mais elle étoit petite, et même légèrement contrefaite. Cependant, malgré son peu d'attraits, son mari la tourmenta par sa jalousie, quoique, au témoignage de MADAME, elle n'y donnât pas le moindre sujet, et

1 La Fontaine, *Poésies diverses*, 9, t. VI, p. 207.
2 *Ibid.*, *Fables*, III, 12, t. II, p. 278.

qu'elle fût la vertu même[1]. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que le prince de Conti conçut, par la suite, une passion très vive pour la duchesse du Maine, sa belle-sœur, pleine d'esprit et d'appas, et qu'il parvint à la lui faire partager : on prétend même qu'il lui sacrifia une couronne, et que ce fut son amour qui ralentit son ambition, et lui ravit le sceptre de la Pologne, dont le cardinal Radziejouski le proclama roi, en 1697[2].

Quoi qu'il en soit, les intrigues d'amour dans lesquelles le prince de Conti se trouvoit presque toujours mêlé, lui aliénèrent l'affection du roi. Les occupations de la guerre n'empêchoient même pas ce prince d'en ourdir toujours de nouvelles; et tandis qu'il étoit à l'armée, on en découvrit une dont il étoit l'ame, et qui fit beaucoup de bruit à la cour. Il vouloit, secondé par le maréchal de Luxembourg et le duc de Montmorency, former un parti pour s'emparer de l'esprit de l'héritier du trône, et le conduire à

[1] *Fragments de lettres originales de* MADAME, *Charlotte-Élisabeth de Bavière*, 1788, in-12, t. II, p. 217; ou la nouvelle traduction de cet ouvrage intitulée : *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence*, *extraits de la correspondance allemande d'Élisabeth-Charlotte de Bavière*, *duchesse d'Orléans;* Walck., 1re édit., p. 470, note 74.

[2] Madame de Caylus, *Souvenirs*, p. 242 à 245; *Curiosités historiques ou recueil de pièces utiles à l'histoire de France*, t. I, p. 228; Hénault, *Abrégé chronologique*, année 1697, t. II, p. 705; Lassay, *Recueil de différentes choses*, 2e partie, p. 136 à 137.

son gré. Il falloit mettre dans les intérêts de cette coalition mademoiselle Choin, qui avoit une grande influence sur le dauphin. On crut y parvenir en faisant dominer celle-ci par un parent du maréchal de Luxembourg, chevalier de Malte, cornette des chevau-légers, nommé Clermont-Chatte, qui étoit l'amant de la princesse de Blois. Mademoiselle Choin, qui étoit dame d'honneur de la princesse, n'ignoroit pas cette liaison. Lors donc que Clermont, d'après les instructions qu'il avoit reçues, voulut faire la cour à mademoiselle Choin, celle-ci lui objecta la passion qu'il avoit pour la princesse. Clermont, sans hésiter, sacrifia à la fille d'honneur les lettres qu'il avoit reçues de la maîtresse. Le roi, ayant intercepté des courriers, découvrit toute cette intrigue : sa colère tomba sur sa fille et sur mademoiselle Choin, qu'il fit mettre au couvent. La guerre continuoit; la rare valeur et les talents de Conti et de Luxembourg lui étoient utiles, et il les crut assez punis de voir leur dessein avorté. Pour toute vengeance, il écrivit les détails de cette aventure à leur « gros ami; » car c'est ainsi que les coalisés appeloient le dauphin, dans leurs lettres.

Il paroît que cette intrigue commença vers l'époque de la campagne de Philisbourg, mais

qu'elle ne fut découverte que quelque temps après[1]. La disgrace qu'elle fit éprouver au prince de Conti, et à tous ceux qui composoient sa société, rejaillissoit sur La Fontaine, que le prince honoroit de son amitié, et dont il étoit le correspondant.

Vers l'époque de la célébration du mariage du prince de Conti, de toutes ces guerres et de toutes ces intrigues, La Fontaine se trouvoit étroitement lié avec M. et madame d'Hervart, et alloit souvent, pendant la belle saison, à leur campagne de Bois-le-Vicomte. Une jeune personne, qu'il n'avoit jamais vue (c'étoit mademoiselle de Beaulieu), y parut un jour, et attira ses regards. M. d'Hervart, qui s'aperçut de l'impression qu'elle faisoit sur notre poëte, voulut s'en amuser. Il lui fit remarquer, en détail, tous les agréments de cette nouvelle beauté; et celle-ci, vive et spirituelle, provoqua La Fontaine par des agaceries, qui étoient sans conséquence de la part d'une jeune fille de quinze ans, envers un homme qui en avoit soixante-huit. Dans l'après-midi, notre poëte monte à cheval pour s'en retourner à Paris, entièrement préoccupé

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, t. III, p. 58 à 66; madame de Sévigné, *Lettres*, 27 août 1694, t. IX, p. 532; *Recueil manuscrit de chansons critiques et historiques*, t. III, p. 86, verso, et p. 357; Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, in-8°, 1791, t. I, p. 32 à 36; Walck., 1re édit., p. 470, note 76.

de cette charmante personne, qui lui avoit fait passer des heures si agréables. Au bout de l'allée de Bois-le-Vicomte, au lieu de tourner à gauche, pour se diriger sur Paris, il traverse la grande route, et suit tout droit le chemin qui conduit à Louvres, s'éloignant ainsi de plus en plus de la capitale. Un domestique, qui le connoissoit, et qui le rencontra, le tira de sa rêverie, et l'avertit de sa méprise. La Fontaine retourna alors sur ses pas pour rejoindre la grande route: mais une pluie violente l'arrêta à Aunay; et, comme il étoit tard, il fut enfin obligé de suspendre son voyage, et de coucher dans un très mauvais gîte. Il fit de tout cela un récit fort amusant, et l'adressa à l'abbé Vergier qui étoit resté à Bois-le-Vicomte.

« Qu'avoit à faire M. d'Hervart, lui écrit-il, « de s'attirer la visite qu'il eut dimanche? Que « ne m'avertissoit-il? Je lui aurois représenté la « foiblesse du personnage, et lui aurois dit que « son très humble serviteur étoit incapable de « résister à une fille de quinze ans, qui a les « yeux beaux, la peau délicate et blanche, les « traits de visage d'un agrément infini, une bou- « che, et des regards! Je vous en fais juge: sans « parler de quelques autres merveilles sur les- « quelles M. d'Hervart m'obligea de jeter la

« vue[1]. » La Fontaine raconte ensuite sa plaisante aventure, et il avoue que mademoiselle de Beaulieu lui a fait consumer trois ou quatre jours en distractions et en rêveries, dont on a fait des contes par tout Paris. Ensuite il écrit, sur cette jeune beauté, deux pages de vers sur un ton moitié burlesque, moitié gracieux.

Plus je songe en mon cerveau,
De combien peu d'apparence
Seroit pour moi l'espérance
De la toucher quelque jour,
Plus je vois que c'est folie
D'aimer fille si jolie,
Sans être le dieu d'Amour.

. . . .

Comment pourrois-je décrire
Des regards si gracieux?
Il semble, à voir son sourire,
Que l'Aurore ouvre les cieux.

. . . .

Si ceci plaît à la belle,
Dites-lui que les neuf Sœurs
Me font réserver pour elle
Encore d'autres douceurs.

. . . .

Une autre fois, je l'espère,
Je ferai, moyennant Dieu,
Quelque reine de Cythère
D'Amarante de Beaulieu[2].

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 23, t. VI, p. 571.
[2] *Ibid.*, p. 573.

La Fontaine charge ensuite Vergier de faire ses compliments à mademoiselle de Gouvernet « que les graces, dit-il, ne quittent point. » C'étoit la sœur du marquis de Gouvernet[1], qui lui-même avoit épousé une sœur de M. d'Hervart, une des plus belles femmes de son temps, et dont le portrait étoit considéré comme le chef-d'œuvre du pinceau de Mignard[2]. La Fontaine, en terminant sa lettre, dit : « Vous pouvez vous moquer « de moi tant qu'il vous plaira, je vous le permets ; « et si cette jeune divinité, qui est venue trou- « bler mon repos, y trouve un sujet de se diver- « tir, je ne lui en saurai point mauvais gré. A quoi « servent les radoteurs, qu'à faire rire les jeunes « filles[3] ? »

Vergier fit à notre poëte une réponse charmante. Il lui apprend que sa lettre a diverti M. et madame d'Hervart, et mademoiselle de Gouvernet, et qu'il l'a fait voir aussi à mademoiselle de Beaulieu. « Sa jeunesse et sa modestie, dit Vergier, ne lui ont pas permis de dire ce qu'elle en pensoit ; mais je ne doute point que des douceurs si bien apprêtées ne l'aient touchée comme elles doivent. » Du reste, il assure La

[1] *Mercure galant*, octobre 1705, p. 157.
[2] L'abbé de Monville, *Vie de Mignard*, pag. 70 ; Walck., 1re édition, p. 470, note 77.
[3] La Fontaine, *Lettres à divers*, 23, t. VI, p. 576.

Fontaine que personne n'a été surpris de son aventure, et il ajoute :

Hé! qui pourroit être surpris,
Lorsque La Fontaine s'égare?
Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs;
Mais d'erreurs pleines de sagesse.
Les plaisirs l'y guident sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.
Les soins de sa famille, ou ceux de sa fortune,
Ne causent jamais son réveil:
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil:
Il se lève au matin, sans savoir pour quoi faire:
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet,
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait[1].

Quelques mois après la date de cette lettre, Vergier quitta la soutane et le titre d'abbé. Il obtint une place dans l'administration de la marine[2], par la protection du ministre Seignelais, et par celle de M. d'Hervart, dont il avoit été le précepteur[3]. Il fut envoyé en mission en Angleterre, et se trouvoit à Londres dans le mois de novembre de l'année 1688[4], lors de la révo-

[1] Vergier, *Œuvres*, 1750, in-12, t. II, p. 7-10; *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 578, lettre 24; Walck., 1re édit., p. 471, note 78.
[2] Il fut nommé écrivain principal au Havre, le 2 octobre 1688.
[3] Piganiol de La Force, *Description de Paris*, t. III, p. 391 et 393, édit. de 1765.
[4] Vergier, *Œuvres*, 1750, in-12, t. II, p. 153 et 158.

lution qui plaça Guillaume III sur le trône de la Grande-Bretagne. Nous apprenons par une lettre que Vergier écrivit l'année suivante à madame d'Hervart, que La Fontaine continuoit à se plaire à Bois-le-Vicomte; que la présence de mademoiselle de Beaulieu ajoutoit beaucoup aux plaisirs dont il jouissoit dans cette campagne; qu'enfin le badinage de cette société sur un amour si disproportionné dura encore assez long-temps. Un passage de cette lettre de Vergier achève de peindre notre fabuliste tout entier: « J'ai reçu une lettre du bon homme La Fontaine. Il me marque qu'il ne vous la fera pas voir, parcequ'il n'en est pas content, et qu'il ne la trouve pas digne de la délicatesse de votre goût. Je vous dirai franchement que je la trouve de même, et, pour la même raison, je le prie de ne pas vous montrer la réponse que je lui ai faite : ce sont, de part et d'autre, cas honteux qu'il faut au moins savoir cacher, quand on a eu la foiblesse de se les permettre. Ce qu'il y a de meilleur dans sa lettre, est qu'il me marque qu'il va passer six semaines avec vous à la campagne. Voilà un bonheur que je lui envie fort, quoiqu'il ne le ressente guère, et vous m'avouerez bien, à votre honte, qu'il sera moins aise d'être avec vous, que vous ne le serez de l'avoir;

sur-tout si mademoiselle de Beaulieu vient vous rendre visite, et qu'il s'avise d'effaroucher sa jeunesse simple et modeste, par ses naïvetés, et par les petites façons qu'il emploie, quand il veut caresser de jeunes filles.

Je voudrois bien le voir aussi,
Dans ces charmants détours que votre parc enserre,
Parler de paix, parler de guerre,
Parler de vers, de vin et d'amoureux souci;
Former d'un vain projet le plan imaginaire,
Changer en cent façons l'ordre de l'univers,
Sans douter, proposer mille doutes divers;
Puis tout seul s'écarter, comme il fait d'ordinaire,
Non pour rêver à vous qui rêvez tant à lui,
Non pour rêver à quelque affaire,
Mais pour varier son ennui.

Car vous savez, Madame, qu'il s'ennuie par-tout, et même, ne vous en déplaise, quand il est auprès de vous, sur-tout quand vous vous avisez de vouloir régler ou ses mœurs ou sa dépense[1]. »

Ces derniers mots nous révèlent toute l'étendue des bontés de cette jeune et jolie femme pour notre vieux poëte, dont, par ses remontrances et ses conseils, elle cherchoit à réformer la conduite. Comment expliquer cet attachement si vrai, si désintéressé que La Fontaine

1 Vergier, *Œuvres*, 1750, in-12, t. II, p. 133, lettre 21, ou 1731, in-8°, t. I, p. 104, ou les *Contes et nouvelles en vers du sieur Vergier et de quelques auteurs anonimes*, 1727, in-12, t. II, p. 84.

inspiroit à tant de personnes d'âge et de sexe si différents? c'est qu'avec tous les défauts d'un enfant, la légèreté, l'imprévoyance, la foiblesse de caractère, il en avoit aussi toutes les qualités, le naturel, la sensibilité, l'enjouement et la candeur.

Quelques années après l'époque qui nous occupe, lorsque La Fontaine, tout entier au repentir et à la pénitence, étoit bien loin de songer aux jeunes filles, Vergier, qui avoit été nommé commissaire de la marine, fit aussi la cour à mademoiselle de Beaulieu. Il inséra, dans une épître en vers qu'il lui adressa, le conte intitulé *le Gros Guillaume,* aussi licencieux qu'aucun de ceux que La Fontaine ait composés[1]. Nous apprenons encore, par une autre épître de Vergier, qu'à l'âge de vingt-quatre ans, mademoiselle de Beaulieu avoit eu une inclination, dont l'issue malheureuse lui fit répandre beaucoup de larmes[2]. Elle finit par épouser un gentilhomme, du nom de Nully, de la famille du président Nully, fameux ligueur, assez célèbre dans l'histoire. Elle mourut à Paris, en 1733, âgée d'environ cinquante ans. Mathieu Marais, qui l'a connue, assure qu'elle avoit conservé jusqu'à la fin presque toute sa beauté. Quant à

1 Vergier, *Œuvres*, 1750, in-12, t. I, p. 159, ou 1731, in-8°, t. I, p. 44.
2 *Ibid.*, t. II, p. 1.

Vergier, on sait que ce poëte aimable fut assassiné le soir à Paris, au coin de la rue du Bout-du-Monde, par un complice de Cartouche, et qu'il mourut au mois d'août de l'année 1720 [1], à l'âge de soixante-cinq ans.

1 Il y a erreur dans la lettre de M. le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine, publiée dans les *Lettres bourguignones* de M. Amanton, 1823, in-8°, p. 70, où il est dit que Vergier fut assassiné en 1717. Cette erreur a été causée par la lettre même de Brossette à Rousseau, qui contient le récit de cet événement, et qui est datée de Lyon le 10 octobre 1717. Voyez *Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, 1750, in-12, t. II, p. 313; mais il est facile de s'apercevoir dès les premières lignes de cette lettre que cette date est une faute de l'imprimeur, puisque la lettre commence par une description de la peste de Marseille, qui eut lieu en 1720, et qu'ensuite la réponse de Rousseau est datée du 20 octobre 1720. Brossette dit aussi dans sa lettre que Vergier mourut le même jour que madame Dacier, et nous savons que cette savante fut enlevée au monde le 16 octobre 1720: voyez la *Clef ou le journal de Verdun*, octobre 1720, t. VIII, p. 310. Piganiol de La Force dans sa *Description de Paris*, t. III, p. 393; Mathieu Marais dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 107; et l'auteur de la vie de Vergier dans l'édition de ses *Œuvres* de 1750, p. IV de la préface, confirment encore cette date de 1720. D'après les recherches faites par MM. Vauvilliers et Bajot il est certain qu'on ne possède aux archives de la marine aucune autre pièce authentique sur Vergier que des états signés de lui et une note de ses services qui ne peut faire foi, pour ce qui le concerne, que jusqu'au 2 septembre 1714, époque à laquelle il quitta la marine et vendit sa charge à M. Châteauneuf. Le premier éditeur des *Œuvres de Vergier*, Amsterdam, 1726, avoit dit dans sa préface qu'il avoit été assassiné en 1722, et cette erreur a été reproduite dans plusieurs ouvrages. La lettre de Brossette fixe la date de l'assassinat de Vergier à la nuit du 16 au 17 août: Piganiol pretend que sa mort eut lieu dans la nuit du 22 au 23. On peut concilier ces deux dates en supposant qu'on a confondu le jour où il reçut le coup mortel avec celui où il rendit le dernier soupir. Il étoit né à Lyon, le 5 janvier 1655, de Hugues Vergier, maître cordonnier. Voyez les *Lettres bourguignones*, p. 65 et 75; A. Labouisse dans le *Journal anecdotique de Castelnaudary*, 13 août 1823, p. 11; et Walck., 1re édit., p. 471, note 79, et p. 472, note 81.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

1689—1695.

LA jeune douairière de Conti qui aimoit tant la société de La Fontaine, et dont nous avons plusieurs fois eu occasion d'entretenir nos lecteurs, fut une des plus belles personnes de ce temps. Sa taille svelte, élancée, majestueuse, l'avoit fait surnommer à la cour la grande princesse [1]. Aux graces de madame de La Vallière, sa mère, elle réunissoit le port et l'air de Louis XIV, son père; et le bruit de sa beauté s'étoit tellement répandu, que l'empereur de Maroc fit demander son portrait au roi, qui le lui envoya : ce même portrait, trouvé en Amérique au bras d'un armateur françois, par don Joseph Valeto, fils du vice-roi du Pérou, lui inspira une passion violente qui divertit long-temps Paris et la Cour. Auprès de cette princesse, dit madame de Caylus, les plus belles et les mieux faites n'étoient

1 Voyez les *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence, extraits de la correspondance de* MADAME, *Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans*, 1 vol. in-8°, Paris 1823.

pas regardées [1]. Elle dansoit, sur-tout, avec une étonnante perfection. Madame de Sévigné qui vouloit absolument que sa fille eût, sur ce point, la prééminence sur toutes les femmes, se fâche un peu de ce que madame de Grignan lui parle avec trop d'enthousiasme de la princesse de Conti, qu'elle avoit vue à un bal. Suivant elle, ce n'est point pour la danse qu'on l'admire, « c'est en faveur de cette taille divine, qui emporte l'admiration,

Et fait voir à la cour
Que du maître des dieux elle a reçu le jour. »

La Fontaine, pendant le carnaval de l'an 1689, vit un soir cette jeune princesse parée et prête à partir pour le bal. Il rêva d'elle pendant la nuit : tel fut le motif d'une petite pièce de vers intitulée *le Songe*, qu'il lui adressa.

La déesse Conti m'est en songe apparue :
Je la crus de l'Olympe ici-bas descendue.
Elle étaloit aux yeux tout un monde d'attraits,
Et menaçoit les cœurs du moindre de ses traits.
Fille de Jupiter! m'écriai-je à sa vue,
On reconnoît bientôt de quel sang vous sortez.

1 Caylus, *Souvenirs*, p. 63; Sévigné, *Lettres*, en date du 12 août 1685, t. VII, p. 331; Lister, *A Journey to Paris*, in-8°, London, 1699, p. 196; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, etc.*, t. II, p. 250 à 257; Dreux-du-Radier, *Mémoires historiques et critiques des reines et régentes de France*, 1782, in-12, t. VI, p. 413; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 106, 119, 179.

L'air, la taille, le port, un amas de beautés,
Tout excelle en Conti; chacun lui rend les armes:
Sa présence en tous lieux fera dire toujours,
    Voilà la fille des Amours;
    Elle en a la grace et les charmes.
On ne dira pas moins, en admirant son air,
    C'est la fille de Jupiter.
Quand Morphée à mes sens présenta son image,
Elle alloit en un bal s'attirer maint hommage.
Je la suivis des yeux; ses regards et son port
Remplissoient en chemin les cœurs d'un doux transport.
Le songe me l'offrit par les Graces parée;
Telle aux noces des dieux ne va point Cythérée:
Telle même on ne vit cette fille des flots
Du prix de la beauté disputer dans Paphos.
Conti me parut lors mille fois plus légère,
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère:
L'herbe l'auroit portée; une fleur n'auroit pas
    Reçu l'empreinte de ses pas[1].

Quelle verve! quelle touche délicate et gracieuse dans un poëte de soixante-huit ans!

Mais à cet âge encore les femmes et le plaisir l'occupoient sans cesse. Le grand-prieur de Malte, tandis que son frère, le duc de Vendôme, se battoit sur le Rhin, étoit revenu passer le carnaval à Paris, et faisoit au Temple ses orgies accoutumées. La Fontaine s'y trouvoit souvent; et comme il avoit coutume d'écrire au duc de Vendôme qui lui faisoit une pension,

[1] La Fontaine, *Poésies diverses*, 7, t. VI, p. 200.

il termine une lettre en vers, qu'il lui adressa alors, par le récit d'un souper fait au Temple, chez le grand-prieur, à la suite duquel on but presque toute la nuit. Mais l'horrible exécution du Palatinat, mis en cendres par ordre de Louis XIV, venoit d'avoir lieu; et on voit que, malgré le desir de faire sa cour, La Fontaine en étoit péniblement préoccupé, et qu'il ne pouvoit s'empêcher de laisser percer les sentiments d'un bon cœur.

Comment, seigneur, pouvez-vous faire?
Vous plaignez les peuples du Rhin.
D'autre côté, le souverain
Et l'intérêt de votre gloire
Vous font courir à la victoire.
Mars est dur; ce dieu des combats,
Même au sang trouve des appas.
Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble[1].

La Fontaine rapporte ensuite un mot du chevalier de Sillery, qu'il trouve excellent: « C'est que pour bien faire aller les affaires, il faudroit que le pape se fît catholique, et le roi Jacques, huguenot. » Une des grandes causes des malheurs de Jacques II fut en effet un zèle impolitique pour la religion qu'il professoit. Quant

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 29, t. VI, p. 601.

au pape, s'il désapprouvoit les persécutions par le moyen desquelles Louis XIV prétendoit convertir ses sujets protestants, il n'en étoit pour cela que meilleur catholique; et si notre poëte badine sur ce sujet avec tant de légèreté, c'est qu'on étoit mieux instruit à Paris des événements de la guerre, et de ce qui se passoit au-delà des frontières, que des fatales conséquences qu'entraînoient dans l'intérieur du royaume les ordres donnés par les ministres.

La Fontaine parle ensuite de sa pension, et fait un aveu bien naïf de la manière dont il se propose d'employer l'argent qu'il recevra du duc de Vendôme. On se rappelle ce que nous avons déja dit de son goût pour les sculptures et les bustes, dont il ornoit sa chambre; et enfin de ses déplorables foiblesses qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer, même à Saint-Évremond, homme de bon ton et de bonne compagnie. On pense bien que notre poëte les cache encore moins au duc de Vendôme, pour qui c'étoit un mérite:

L'abbé m'a promis quelque argent.
Amen, et le ciel le conserve!
Apollon, ses chants, et sa verve,
Bacchus, et peut-être l'Amour,
L'occupent souvent tour-à-tour[1].

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 29, t. VI, p. 604.

L'abbé dont parle ici La Fontaine est le célèbre Chaulieu, qui étoit chargé de lui payer la pension que lui faisoit le duc de Vendôme. Né d'une ancienne famille de Normandie, Chaulieu, après avoir fait des études brillantes, se fit, dès son entrée dans le monde, des protecteurs puissants, par les charmes de son esprit et la gaieté de son caractère. Il avoit été au collège le condisciple du prince et de l'abbé de Marsillac, tous deux fils du duc de La Rochefoucauld, qui furent depuis ses amis. Il fut accueilli avec empressement par le duc et la duchesse de Bouillon, et par le prince de Conti. Mais de toutes ses liaisons avec les personnes d'un rang supérieur, aucune ne fut plus intime, et ne servit autant à sa fortune, que celle qu'il forma avec les deux princes de Vendôme. Il eut la direction de leurs affaires, et ils lui procurèrent un revenu de trente mille francs en bénéfices. Il s'abandonna dès-lors à son goût pour les plaisirs et la poésie. Elève de Chapelle et de Bachaumont, il fut plus incorrect qu'eux, et cependant plus poëte. Il étoit l'ami intime du marquis de La Fare, et lié avec J.-B. Rousseau, La Fontaine, et tous les beaux esprits qui se réunissoient au Temple, où il avoit fixé son séjour. Aussi a-t-il été par son genre de vie et par ses productions surnommé

à juste titre l'Anacréon du Temple[1]. On peut juger combien les relations de La Fontaine avec un homme de ce caractère devoient être agréables. Notre poëte lui étoit en grande partie redevable des bienfaits des princes de Vendôme; et la suite de l'épître, dont nous nous occupons, ne laisse aucun doute à cet égard. La Fontaine, parlant toujours de l'abbé de Chaulieu, continue ainsi :

Il veut accroître ma chevance,
Sur cet espoir, j'ai par avance
Quelques louis au vent jetés,
Dont je rends grace à vos bontés.
....
Le reste ira, ne vous déplaise,
En bas-reliefs, *et cætera:*
Ce mot-ci s'interprétera
Des Jeannetons, car les Clyménes
Aux vieilles gens sont inhumaines[2].

Il fait ensuite la description du souper, et donne à entendre que, le verre en main, il ne veut connoître que des égaux :

1 Conférez les différentes notices que Saint-Marc a mises en tête des *Œuvres de Chaulieu*, Paris, 1757, 2 vol. in-12; les notes qui sont à la fin de l'édition des *Œuvres de Chaulieu*, donnée par Fouquet, en 2 vol. in-8°, Paris, 1774, et une note du catalogue manuscrit de l'abbé Goujet, publiée par M. Barbier dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 1823, in-8°, t. II, p. 499, n° 13164.

2 La Fontaine, *Lettres à divers*, 29, t. VI, p. 605.

Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa,
On raisonna sur les nouvelles;
Chacun en dit, et des plus belles.
Le grand-prieur eut plus d'esprit
Qu'aucun de nous sans contredit.
J'admirai son sens; il fit rage;
Mais, malgré tout son beau langage
Qu'on étoit ravi d'écouter,
Nul ne s'abstint de contester.
Je dois tout respect aux Vendômes;
Mais j'irois en d'autres royaumes,
S'il leur falloit en ce moment
Céder un ciron seulement[1].

Le prince de Conti se délassoit aussi à l'armée des fatigues de la guerre, par les lettres que La Fontaine lui écrivoit. Notre poëte lui mandoit fort exactement toutes les nouvelles de Paris. Une affaire particulière y faisoit alors beaucoup de bruit, et occupa un instant les oisifs de la capitale plus que les opérations des armées et la révolution d'Angleterre. Ce fut le procès de mademoiselle de La Force avec le président Briou et son fils. La Fontaine, qui se trouvoit présent lorsque cette cause fut plaidée et jugée, en fait un récit burlesque au prince de Conti; mais, pour bien le comprendre, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails : on me les

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 29, t. VI, p. 607.

pardonnera d'autant plus facilement, qu'ils seront, je crois, entièrement neufs pour tous les lecteurs. On a écrit plusieurs notices sur mademoiselle de La Force, connue par ses romans historiques; mais dans aucune on ne trouve le moindre récit des circonstances de sa vie[1]. Enfin les erreurs de noms et de dates que renferment, relativement à cet objet, les ouvrages les plus savants, ont rendu nos recherches assez difficiles[2], et ont achevé de nous démontrer que les aventures dont La Fontaine entretient dans sa lettre le prince de Conti, et qui occupoient alors si fortement la cour et la ville, sont aujourd'hui ensevelies dans l'oubli le plus complet.

Charlotte Rose de Caumont de La Force étoit la petite-fille de Jacques de La Force, maréchal de France[3]. Sa famille, une des plus anciennes de la monarchie, alliée aux premières maisons de France, ne possédoit pas les richesses nécessaires au soutien d'une aussi grande illustration.

[1] Conférez l'*Histoire littéraire des femmes françoises*, t. II, p. 307-308; Chandon, *Dictionnaire*, la *Biographie universelle*, t. XV, p. 248; de La Borde, *Notice sur mademoiselle de La Force* en tête de l'édition de l'*Histoire secrète de la maison de Bourgogne*, Paris, Didot aîné; Walck., 1re édit., p. 474, note 5 *bis*.

[2] Conférez Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, in-fol., t. IV, p. 1728; *Dictionnaire de la noblesse*, t. IV, p. 49; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 200; *le Journal des Audiences*, t. IV, p. 189; l'*État de la France*, 1692, in-12, t. II, p. 573; Walck., 1re édit., p. 474, note 6.

[3] Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. IV, p. 1728.

Mademoiselle de La Force entra donc dans le monde dénuée de fortune et même d'attraits. MADAME, qui en parle dans ses lettres avec beaucoup de détails, nous apprend qu'elle étoit laide[1] : cependant la nature lui avoit donné un penchant très prononcé pour le plaisir, et une imagination vive ; son esprit étoit cultivé, son caractère aimable, ses manières engageantes et gracieuses. Elle mit tous ses soins à tâcher de réparer les torts de la fortune par un mariage avantageux. Reçue comme demoiselle de compagnie chez madame la duchesse de Guise, elle fut remarquée à la cour, et obtint de brillants succès par les graces de son esprit[2]. Elle inspira une passion très vive au marquis de Nesle, qui voulut l'épouser ; mais les parents du jeune marquis s'y opposoient vivement, parcequ'elle étoit sans biens, et parcequ'elle avoit quitté madame la duchesse de Guise d'une manière peu convenable. Le grand Condé, parent du marquis de Nesle, pour le distraire de son amour, et l'empêcher de se marier, le mena à Chantilly, où il assembla toute sa famille, qui, à l'unanimité, déclara de nou-

1 *Fragments de lettres originales de* MADAME, *Charlotte-Élisabeth de Bavière*, 1788, in-12, t. I, p. 48 à 53 ; ou *Mémoires sur la cour de Louis XIV, et de la régence, extraits de la correspondance allemande de* MADAME, *Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans*, Paris, 1823, in-8°, p. 341 à 343 ; *Recueil manuscrit de chansons historiques et critiques*, in-folio, t. III, p. 428 verso.

2 L. S. Desmay, *l'Ésope du temps, fables nouvelles*, 1677, in-12, p. 11.

veau que jamais elle ne consentiroit à cette union. Le marquis de Nesle désespéré voulut, dit-on, se détruire. Comme c'est vers cette époque que paroît avoir existé l'intrigue de mademoiselle de La Force avec l'acteur Baron, il est probable qu'on en donna connoissance au marquis de Nesle, et qu'il fut guéri de son amour : un peu honteux d'avoir si mal placé ses affections, il fit accroire à MADAME que mademoiselle de La Force avoit usé de sortilége pour se faire aimer. C'est la seule manière dont on puisse expliquer le singulier récit que MADAME fait à ce sujet[1].

Mademoiselle de La Force fut réduite à faire des romans pour vivre. On ne peut douter que, malgré son défaut de beauté, elle ne fût très séduisante, puisqu'elle parvint, âgée de plus de trente-trois ans, à inspirer encore le plus violent amour au fils du président Briou, jeune homme bien fait, aimable, et qui n'avoit pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans. Comme il étoit fils unique et héritier d'une grande fortune, ses parents, et sur-tout son père, s'opposèrent fortement au mariage qu'il vouloit con-

[1] MADAME, *Fragments de lettres originales*, etc., 1798, in-12, p. 49 et 50, ou *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence*, 1823, in-8°, p. 341 à 343; *Manuscrits de Brienne*, à la bibliothèque du roi; Walck., 1re édit., p. 475, note 9; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 348.

tracter. Mais le jeune Briou se montra décidé à tout sacrifier, et à braver l'autorité paternelle, pour satisfaire la passion qui le dominoit. Alors on le retint prisonnier, et on eut soin de lui interdire toute communication avec celle qui l'avoit séduit. Celle-ci comprit que l'âge où elle étoit parvenue ne lui permettoit pas de différer la conclusion de cette affaire, et que le temps seul suffiroit pour faire avorter ses projets : elle essaya donc d'établir une correspondance avec son amant; mais il étoit gardé avec tant de vigilance, qu'elle vit d'abord échouer toutes ses tentatives. Elle parvint cependant enfin à gagner un trompette, qui étoit en même temps un conducteur d'ours, et, par son moyen, elle fit dire au prisonnier qu'elle iroit le voir déguisée en ours : elle vint en effet, revêtue d'une peau d'ours, et dansa devant lui avec les ours que le trompette avoit amenés. Briou parut s'amuser beaucoup des jeux et de la pantomime de ces animaux si bien apprivoisés; et ceux qui le surveilloient, ne pouvant soupçonner une telle ruse, partagèrent la gaieté qu'il feignoit d'éprouver, et éclatèrent de rire lorsqu'ils virent un de ces ours folâtrer avec lui et approcher son museau du visage du jeune homme, comme pour lui parler. Les accents de cette voix chérie, mur-

murés doucement à son oreille, firent encore sur lui, sous ce déguisement bizarre, une impression plus profonde ; et mademoiselle de La Force le laissa fortement résolu à suivre les conseils qu'elle lui avoit donnés. En conséquence, dès le lendemain, il déclara à son père que ses sages réflexions l'avoient tout-à-fait persuadé de la folie de son amour, et qu'il n'avoit plus aucune envie de se marier : on le crut sur sa parole, et on le relâcha. Il usa de sa liberté pour aller rejoindre son amante, et ne revint pas dans la maison paternelle.

Briou étoit devenu majeur le 10 avril 1687, et le 22 mai, malgré les remontrances et l'opposition formelle de son père, il passa son contrat de mariage avec mademoiselle de La Force : les deux conjoints reçurent la bénédiction nuptiale, le 7 juin, par l'entremise d'un simple prêtre, nommé Jean de Croy, qui officia sans dispense de curé. Ils allèrent ensemble, avant cette cérémonie, pour faire signer leur contrat à madame la duchesse de Navailles, autrefois gouvernante des filles d'honneur, et qui, par sa louable sévérité, s'étoit attiré la disgrace de Louis XIV, et avoit conquis son estime : elle signa l'acte, en ayant soin seulement d'y faire ajouter ces mots : « Auquel seigneur président,

son père, il communiquera par respect son futur mariage, et espère en obtenir l'agrément. » Ce contrat fut encore signé par d'autres personnages considérables. Enfin les deux époux furent présentés au roi, qui les reçut avec bonté, et leur accorda même un logement dans les dépendances de son château de Versailles. Ils vécurent ainsi comme personnes mariées à la vue de toute la cour et de tous les grands du royaume : madame Briou alloit même presque tous les jours chez la dauphine de Bavière, qui l'aimoit beaucoup à cause de son esprit[1].

Mais le président Briou, furieux de voir son autorité méprisée, et mécontent de ce mariage, avoit, dix jours après sa célébration, fait procéder à une information. Il prétendoit prouver que cet hymen avoit été conclu illégalement, et qu'il devoit être annulé. Cependant, comme il vit que mademoiselle de La Force avoit de puissants appuis à la cour et dans le monde, et que le roi l'avoit prise sous sa protection, il chercha à négocier avec elle, et lui offrit une forte somme d'argent, si elle vouloit consentir à la rupture du mariage : elle s'y refusa. Ce fut alors que le président Briou alla trouver le roi,

[1] MADAME, *Fragments de lettres, etc.*, t. I, p. 51, ou *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence*, 1823, in-8°, p. 341 à 343.

qu'il lui exposa les motifs qu'il avoit pour considérer le mariage de son fils avec mademoiselle de La Force comme nul, et pour lui faire part de l'intention où il étoit de le faire casser. Le roi lui répondit qu'il n'empêchoit pas le cours de la justice, mais qu'il étoit fâcheux de donner le scandale d'un tel procès avec une fille de la qualité de mademoiselle de La Force[1].

Cette réponse n'arrêta point le président Briou; il fit incarcérer son fils à Saint-Lazare; et moitié par crainte, moitié par persuasion, il le fit consentir à se joindre à lui pour demander la nullité du mariage[2]. Les nombreux parents et les amis de M. le duc de La Force et de sa fille se plaignirent au roi, qui promit de s'intéresser à cette affaire, et qui ordonna, en attendant, à madame d'Arpajon de prendre avec elle la nouvelle mariée[3]. Louis XIV daigna condescendre jusqu'à parler au président Briou, pour l'engager à arrêter les poursuites; mais, malgré cette puissante intercession, le président demeura inflexible.

Alors vingt-deux des parents de mademoiselle de La Force, parmi les personnes les plus considérables et les plus puissantes du royaume, les Biron, les Lauzun, les d'Uzès, les d'Elbœuf,

[1] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 202, sous la date du 14 mai 1687.
[2] *Ibid.*, p. 210, sous la date du 8 décembre 1687.
[3] *Ibid.*, p. 217, sous la date du 17 janvier 1688.

les La Feuillade, les Montespan, les Pardaillon, les Navailles, les Noguet et d'autres, d'une naissance également illustre, s'agitèrent et intervinrent dans le procès. Aussi cette cause fut-elle plaidée définitivement et sur appel, le 15 juillet 1689, toutes les chambres assemblées, attendu, dit le *Journal des Audiences*, la qualité des personnes, pour lesquelles la contestation étoit formée. La cour, lorsque les plaidoiries furent terminées, sans avoir égard à l'intervention des parents, déclara qu'il y avoit eu abus dans la célébration du mariage du sieur Brion et de la demoiselle de La Force, et qu'il étoit nul. Elle condamna la demoiselle de La Force à mille francs, et le sieur Briou à trois mille francs d'amende, et ordonna que le prêtre Jean de Croy, qui avoit célébré ce mariage, seroit arrêté, et que son procès lui seroit fait à la requête du procureur-général[1]. Ainsi finit cette célèbre affaire, dans laquelle Louis XIV, comme dans plusieurs autres occasions, se montra grand monarque, en ne gênant en rien l'indépendance de la justice, et en préférant l'exécution des lois à l'accomplissement de ses volontés[2].

[1] Nicolas Nupied, *Journal des principales audiences du parlement avec les principaux jugements qui ont été rendus*, Paris, in-folio, 1733, t. IV, p. 189, chap. 26, sous la date du 15 juillet 1689. Dans ce livre comme dans plusieurs de ceux qui sont cités précédemment, au lieu de *Brion*, lisez : *Brion*.

[2] MADAME. *Fragments de lettres, etc.*, t. I. p. 48 ; Walck., 1re édit., p. 476, note 15.

La Fontaine, ainsi que nous l'avons dit, étoit présent à la plaidoirie et au jugement qui fut rendu dans cette cause: le récit qu'il en fait, dans sa lettre au prince de Conti, est très plaisant, et en même temps fort exact: après l'avoir terminé il ajoute:

La Force, non sans quelque honte,
A vu rompre les doux liens
Qui lui promettoient de grands biens.
Doux liens? Ma foi non, beau sire.
Sur ce sujet c'est assez rire.
Je soutiens et dis hautement
Que l'hymen est bon seulement
Pour les gens de certaines classes.
Je le souffre en ceux du haut rang,
Lorsque la noblesse du sang,
L'esprit, la douceur et les graces
Sont joints aux biens; et lit à part.
Il me faut plus à mon égard.
Et quoi?—De l'argent sans affaire;
Ne me voir autre chose à faire,
Depuis le matin jusqu'au soir,
Que de suivre en tout mon vouloir;
Femme, de plus, assez prudente
Pour me servir de confidente.
Et quand j'aurois tout à mon choix,
J'y songerois encor deux fois[1].

Cette déclaration du bon homme étoit bien franche et bien sincère. Il oublioit qu'il étoit

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 27, t. VI, p. 590.

marié, et il le pouvoit facilement, car depuis long-temps il se comportoit comme s'il ne l'avoit jamais été. Au reste son bon cœur perce à la fin de sa lettre. Il dit au prince de Conti qu'il lui écrit, *sub sigillo confessionis*, et il le supplie de ne communiquer sa lettre à personne. « Mademoi-« selle de La Force est trop affligée, et il y au-« roit de l'inhumanité à rire d'une affaire qui la « fait pleurer si amèrement[1]. »

Notre poëte eut souvent occasion depuis de voir mademoiselle de La Force chez les deux princesses de Conti, qui aimoient son esprit. Elle a dédié, par des épîtres versifiées avec grace, à l'une son *Histoire secrète de Bourgogne*, à l'autre l'*Histoire de Marguerite de Valois*[2]: elle fut fort liée avec Chaulieu, et avec toutes les personnes de la société du duc de Vendôme que fréquentoit La Fontaine[3]. Long-temps après on attribua à mademoiselle de La Force des chansons

1 Cette lettre ne fut connue qu'en 1729 par la publication des *Œuvres diverses de La Fontaine*, in-8°, t. II, p. 142. Conférez encore Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 109, édit. in-12, ou p. 143, édit. in-18; et Walck., 1re édit., p. 146, note 16.

2 L'*Histoire secrète de Bourgogne*, 1694, 2 vol. in-12, est dédiée à la princesse douairière de Conti (ci-devant mademoiselle de Blois); l'*Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre*, 1720, 4 vol. in-12, est dédiée à madame la princesse de Conti, la jeune. La Borde, en réimprimant ces deux ouvrages dans sa collection de romans historiques relatifs à l'histoire de France, a eu tort de supprimer ces épîtres dédicatoires. Conférez encore MADAME, *Fragments de lettres, etc.*, t. I, p. 52.

3 Chaulieu, *Épître au nom de mademoiselle de La Force à mademoiselle d'Aligre de Boislandri*, t. II, p. 219, édit. de Cazin, 1777, in-18.

satiriques et impies, qui coururent manuscrites sur diverses personnes de la cour[1]: ce motif, joint à sa conduite assez scandaleuse, détermina Louis XIV à lui ordonner de sortir du royaume, ou d'accepter de lui une modique pension, en entrant dans un couvent[2]. Comme elle n'avoit rien, elle choisit ce dernier parti; mais, dans cette retraite elle entretenoit encore des correspondances avec ses anciens amis. Une épître en vers, qu'Hamilton lui adressa en réponse à une de ses lettres, prouve néanmoins qu'elle étoit revenue de ses égarements, et qu'elle avoit enfin pris des sentiments conformes à sa nouvelle situation: ce qui ne convenoit guère au gai et spirituel historien des aventures libertines du comte de Grammont. Aussi, cherche-t-il dans son épître à la faire renoncer à son nouveau genre d'existence.

La Force, croyez-moi, passons dans l'innocence,
Dans le repos, et dans l'aisance,
Ce qui reste à fêter de nos tranquilles jours;
Des muses et des chants empruntons le secours.....
Sortez donc d'un triste manoir,
Il feroit vraiment beau vous voir

1 Bayle, *Lettres choisies*, édit. 1724, t. II, p. 555 et 556.

2 Sandras de Courtilz, *Annales de la cour et de Paris*, t. I, p. 92 et 93. A la page 85, où il est question de mademoiselle de La Force, au lieu de Nessè, lisez: Nesle, et au lieu de Brion, lisez: Briou.

Derrière un parapet de grilles,
Nous entretenir au parloir.....
Revoyons-nous bientôt chez la troupe divine,
Près de l'hôtel de Vilgagnon[1].

Mademoiselle de La Force ne céda point aux instances d'Hamilton ; elle persista dans la résolution qu'elle avoit prise, et mourut à Paris, dans le couvent où elle s'étoit retirée, en mars 1724, âgée d'environ soixante-dix ans[2].

La lettre de La Fontaine au prince de Conti, relative à l'affaire de mademoiselle de La Force, est uniquement consacrée à ce sujet; mais il n'en est pas de même de celle qu'il lui adressa le mois suivant. Cette seconde lettre est comme l'autre, en prose et en vers ; La Fontaine y parle des nouvelles de diverses parties de l'Europe, qui faisoient le sujet des conversations de Paris. Il débute d'abord par des stances à la louange de la princesse de Conti, qui commencent cependant par son propre éloge; ce qui ne réussit qu'aux bons poëtes, toujours sûrs de ne pas être démentis par leurs lecteurs.

J'ai rang parmi les nourrissons

1 Hamilton, *Œuvres*, 1812, in-8°, t. III, p. 237.

2 Conférez Anselme, *Hist. généal. de la maison de France*, in-fol., t. IV, p. 1728; la *Biographie universelle*; le *Dictionnaire historique* de Chaudon; et Walck., 1re édit., p. 477, note 21.

Qui sont chers aux doctes pucelles,
Et souvent j'ose en mes chansons
Célébrer des rois et des belles[1].

De la princesse de Conti, La Fontaine passe aux affaires d'Italie : « C'est-à-dire d'une prin« cesse extrêmement vive, à un pape qui va « mourir. »

Celui-ci véritablement
N'est envers nous ni saint, ni père:
Nos soins, de l'erreur triomphants,
Ne font qu'augmenter sa colère
Contre l'aîné de ses enfants.
Sa santé toujours diminue.
L'avenir m'est chose inconnue,
Et je n'en parle qu'à tâtons;
Mais les gens de delà les monts
Auront bientôt pleuré cet homme;
Car il défend les Jeannetons,
Chose très nécessaire à Rome[2].

La Fontaine, qui écrivoit cette lettre le 18 août 1689, ne pouvoit savoir que, six jours auparavant, le pape étoit mort, universellement et justement regretté. Le peuple de Rome, quand il l'eut perdu, l'invoqua comme un saint, et se disputa ses reliques[3].

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 28, t. VI, p. 593.
2 *Ibid.*, p. 596; Bayle, *Dictionnaire*, article *Innocent XI*. t. II, p. 1549.
3 D. Clément, *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 345; de Beausset, *Vie de Bossuet* liv. VI, t. II, p. 94 à 230; Walck., 1re édit., p. 477, note 22.

En effet, Benoît Odescalchi, qui prit le nom d'Innocent XI, en montant sur le trône de saint Pierre, qu'il occupa près de treize ans, est un des hommes qui ont le plus honoré la tiare par leur désintéressement, leur piété, leur zéle pour le maintien de la discipline, leur haine pour le népotisme, la fermeté de leur caractère, et leur talent comme souverains[1]. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir des démêlés de la cour de Rome avec Louis XIV, relativement au droit de régale, à celui de franchise des ambassadeurs, et aux quatre articles promulgués par le clergé de France, en 1682, tout le monde conviendra aujourd'hui qu'Innocent XI avoit raison de désapprouver les persécutions et les supplices que Louis XIV employoit pour convertir ses sujets à la foi catholique; que ce pape faisoit bien de protester contre ces moyens violents, et d'affirmer qu'également contraires aux lois divines et humaines, ils nuisoient à la cause sacrée qu'on prétendoit servir. Mais alors on ne pensoit point aussi sagement en France: nous voyons que La Fontaine, très indifférent sur ces matières, et qui n'étoit que l'écho de

[1] *Épître du duc de Nevers à Bourdelot* dans les *Œuvres de Saint-Évremond*, 1753, in-12, t. IV, p. 265.

l'opinion commune[1], trouve fort étrange que le pape n'approuve pas « nos soins de l'erreur triomphants. » Le pieux et doux Racine, qui par ses lumières étoit bien capable d'en juger en connoissance de cause, en vouloit à Innocent XI de ne pas favoriser les mesures que prenoit le roi de France, pour détruire l'hérésie : dans le prologue d'Esther, Racine s'exprime à ce sujet, contre le Saint-Père, avec une âcreté remarquable : la Piété, dans ce prologue, en s'adressant au vrai Dieu, et en lui parlant de Louis XIV, dit :

Tout semble abandonner tes sacrés étendards,
Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres.
Lui seul, invariable et fondé sur la foi,
Ne cherche, ne regarde, et n'écoute que toi[2].

Ce n'étoit pas un bon moyen de se réconcilier avec le pape, que de dire qu'il étoit aveuglé par l'enfer, et que Louis XIV étoit seul éclairé en matière de foi, et le seul soutien de la vraie religion. Nul ne sera non plus tenté de nier qu'Innocent XI faisoit aussi très bien de tâcher de diminuer dans ses états le nombre des *Jeannetons*,

[1] Voyez ci-dessus, p. 437 ; madame Deshoulières, *Œuvres*, 1764, in-12, t. I, p. 167 ; La Bruyere, *Caractères*, chap. x.

[2] Walck., 1re édit., p. 477, note 23.

dont la nécessité, même à Rome, n'est pas mieux démontrée en bonne police qu'en bonne morale. La Fontaine regrette de donner un nom si commun à ces nymphes d'au-delà des monts; sans la rime, il les eût appelées *Chloris*. Après avoir badiné un instant sur ce sujet graveleux, il passe aux affaires d'Angleterre; mais pour bien comprendre ce qu'il en dit, il faut se transporter aux temps où il écrivoit, et connoître quelle étoit alors la disposition des esprits.

Les députés des communes qui avoient siégé dans le parlement durant le règne de Charles II, réunis avec la chambre des pairs en convention nationale, avoient déclaré que Jacques II, par sa fuite, s'étoit désisté de la couronne d'Angleterre, et ils avoient proclamé souverains de la Grande-Bretagne, le prince d'Orange et sa femme [1]. Sur quoi La Fontaine dit dans sa lettre:

> Dieu me garde de feu et d'eau,
> De mauvais vin dans un cadeau [2],
> D'avoir rencontres importunes,
> De liseurs de vers sans répit,

[1] Hume's *History of England*, 1782, in-8°, t. VIII, p. 319; Misson, *Mémoires d'un voyageur en Angleterre*, 1698, in-12, p. 166 à 172.

[2] C'est-à-dire dans un repas ou une fête donnée principalement à des dames. Telle étoit alors la signification du mot *cadeau*: voyez La Fontaine, *Lettres à divers*, 28, t. VI, p. 599, note 1; et ajoutez aux citations de cette note Molière, *Précieuses ridicules*, scène 12, et *l'École des Maris*, acte 1, scène 2; t. II, p. 59 et 279 de l'édit. de M. Auger.

De maîtresse ayant trop d'esprit,
Et de la chambre des communes!

Cependant, par l'assistance de Louis XIV, Jacques II se transporta en Irlande, où il fut accueilli avec une joie extraordinaire. Londonderry fut la seule ville qui ne voulut pas le reconnoître[1]. Il assiégeoit cette ville où les rebelles s'étoient retirés, à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit sa lettre au prince de Conti, c'est-à-dire dans le mois de mai 1689. Divers bruits couroient à Paris sur l'issue de ce siége, et sur les événements de la guerre d'Irlande. Quels que fussent les torts de Jacques II en politique, on le reconnoissoit universellement pour un souverain clément, pour un homme bon et sensible; et l'Europe n'avoit pu voir, sans horreur, un gendre détrôner son beau-père, un père abandonné par ses deux filles, un roi trahi et persécuté par des sujets qui lui devoient leur fortune et leur élévation. Parmi ceux dont la conduite révolta davantage, fut Churchill, depuis si célèbre sous le nom de duc de Marlborough, l'ami intime et le favori de Jacques II, et le confident de ses amours avec sa sœur Arabella. La Fontaine cependant n'en

[1] Berwick, *Mémoires*, t. I, p. 47 et 54; Burnet's, *Hist. of his own time*, 1753, in-12, t. IV, p. 26; Misson. *Mémoires*, p. 171, 172 et 178.

parle pas, parceque sa trahison, déja ancienne, n'étoit plus la nouvelle du jour; mais il fait mention des lords Halifax[1] et Danby[2], qui contribuèrent le plus à faire décerner la couronne d'Angleterre au prince d'Orange et à sa femme, et qui cependant avoient reçu les plus grands bienfaits de Jacques II, et de son frère Charles II. Il paroît aussi qu'alors il couroit des bruits peu avantageux sur Bentinck : ce favori du prince d'Orange étoit accusé de s'être approprié des deniers publics.

Halifax, Bentinck et Danby
N'ont qu'à chercher quelque alibi
Pour justifier leur conduite.
Quoi qu'en puisse dire la suite,
C'est un très mauvais incident.
Halifax sembloit fort prudent.
Danby, je ne le connois guère.
Bentinck à son maître sut plaire,
Jusqu'à quel point, je n'en dis mot:
S'il n'eût été qu'un jeune sot,
Comme sont tous les Ganymèdes,
On auroit enduré de lui,
Et dans la pièce d'aujourd'hui
Bentinck feroit peu d'intermèdes;

1 Hume's, *History of England*, 1782, in-8°, t. VIII, p. 175, 218, 283 et 302; Burnet's, *Hist. of his own time*, 1753, in-12, t. III, p. 50, 52, 68, 136, 259 et 267.

2 Hume's, *History of England*, t. VII, p. 512; t. VIII, p. 11, 63, 78, 86, 87, 88, 97, 205, 226, 283, 313; Burnet's, *Hist. of his own time*, t. III, p. 136, 214, 216, 254, 294, 296 et 297; t. IV, p. 5; *Vie de Jacques II d'après les mémoires écrits de sa main*, 1819, in-8°, t. III, p. 336.

Mais prompt, habile, diligent
A saisir un certain argent,
Somme aux inspecteurs échappée,
Il a du côté de l'épée
Mis, ce dit-on, quelques deniers.
Après tout, est-il des premiers
A qui pareille chose arrive?
Ne faut-il pas que chacun vive?
Cependant il a quelque tort,
Si le gain est un peu trop fort,
Vu les Anglois et leurs coutumes.
Le proverbe est bon, selon moi,
Que, qui l'oüe[1] a mangé du roi,
Cent ans après en rend les plumes.
Manger celle du peuple anglois
Est plus dangereux mille fois.
Bentinck nous en saura que dire:
Je n'y vois pour lui point à rire,
On va lui barrer bien et beau
Le chemin aux grandes fortunes[2].

Je suis loin de donner pour des autorités historiques les vers de notre poëte, et ce qui se débitoit alors à Paris sur les serviteurs du prince d'Orange, qui n'étoit guère aimé[3]; mais il n'y a point lieu de douter que ce *Bentin* (c'est ainsi

[1] On écrivoit autrefois l'*oué* pour l'*oie*.

C'est toy qui maints de lôs très amples donës,
Mais endroit moy tu fais cygnes les *ouës*.

Marot, *Rondeaux*, 21, t. II, p. 380, édit. 1731, in-12.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, 28, t. VI, p. 597.

[3] Après la bataille de La Bogne, un nommé La Badie, valet-de-chambre de Jacques II, qui s'étoit enfui d'Irlande, fit courir le bruit de la mort de Guillaume et occasiona des réjouissances publiques. Voyez les *Chansons critiques et historiques*, manuscrit, t. III, p. 37.

qu'a écrit La Fontaine, ou son éditeur), ne soit le Bentinck qui eut toute la confiance de Guillaume III. Né en 1648, William Bentinck fut d'abord page d'honneur du prince d'Orange[1]. En 1688, il fut envoyé par lui pour complimenter le nouvel électeur de Brandebourg, et avec la mission secrète de tâcher d'en obtenir des troupes, pour l'invasion de l'Angleterre que le prince d'Orange méditoit. Bentinck se fit accorder par l'électeur plus même que le prince n'avoit demandé. Il paroît qu'à l'époque où La Fontaine écrivoit, on répandoit le bruit que Bentinck s'étoit rendu coupable de concussions assez fortes. Comme il avoit la faveur de son souverain, cela ne l'empêcha pas de parvenir aux honneurs; et, après avoir été successivement nommé gentilhomme de la chambre et membre du conseil privé, il fut créé pair, avec le titre de comte de Portland, deux jours avant le couronnement de Guillaume III; enfin, il fut fait lieutenant-général des armées, et envoyé comme ambassadeur en France, en 1698. Les

1 Debrett's, *Peerage*, 1819, t. I, p. 47; Burnet's, *Hist. of his own time*, t. III, p. 203 et 250, et t. IV, p. 6; *Voyage de MM. Bachaumont et La Chapelle, avec un mélange de pièces fugitives tirées du cabinet de M. Saint-Évremond*, Utrecht, 1797, in-12, p. 114 et 117; *OEuvres diverses du sieur D**** (Nodot), *avec un recueil de poésies choisies de M. B**** (de Blainville), in-12, Amsterdam, 1714, t. II, p. 351; Palmier, *Ode sur la Paix* dans le *Parnasse françois de Bonafoux*, p. 265; Lister's, *Account of Paris revised by Henning*, 1823, in-8°, p. 24, note *e*, et p. 27, note *f*.

ducs de Portland actuels descendent directement de ce Bentinck[1]; il est le premier auteur de leur illustre maison, dont les armes ont pour devise ces deux mots françois : *Craignez honte.* Je ne rechercherai pas jusqu'à quel degré Bentinck fut fidèle à cette devise; mais il est certain que s'il jouit de la faveur de son maître, il n'obtint pas celle de la nation angloise, et que l'opinion publique lui fut toujours contraire[2].

La Fontaine parle ensuite du siége de Londonderry, et semble prévoir l'événement qui fut fâcheux pour Jacques II : il échoua devant cette bicoque, et fut obligé de se retirer. Notre poëte voyoit très bien que le roi d'Angleterre n'avoit pas les qualités nécessaires pour reconquérir un trône.

Londonderry s'en va se rendre,
Voilà ce qu'on me vient d'apprendre[3]:
Mais dans deux jours je m'attends bien
Qu'un bruit viendra qu'il n'en est rien.
J'ai même encor certain scrupule:
Ce siége est-il un siége, ou non?
Il ressemble à l'Ascension,
Qui n'avance ni ne recule.
....

[1] Walck., 1re édit., p. 478, note 30.

[2] Burnet's, *Hist. of his own time*, t. IV, p. 6; Walck., *ibid.*, note 31.

[3] Voyez dans les *Lettres de Bussy-Rabutin*, t. VII, p. 7 et 11, une lettre de l'abbé de Brosses, en date du 20 juillet 1689 : celle de La Fontaine est du 18 août de la même année. *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, t. III, p. 37 verso.

Les gens trop bons et trop dévots
Ne font bien souvent rien qui vaille.
Faut-il qu'un prince ait ces défauts[1]?

Dans la dernière lettre écrite par La Fontaine au prince de Conti, parmi celles qui nous ont été conservées, il n'est question que de changements et de nominations dans la robe et dans la finance. Les évènements de la guerre paroissoient comme suspendus, et le prince de Conti même se disposoit à quitter l'armée. Il fut permis au premier président Novion, qui falsifioit ses arrêts, et qu'on auroit dû chasser ignominieusement, de se démettre de sa charge. Il la vendit à M. de Harlay pour la somme de cent mille écus, et M. de Harlay céda pour sept cent mille francs celle de procureur-général à M. de La Briffe, gendre de M. de Novion. Pontchartrain avoit succédé dans la place de contrôleur-général à M. Le Pelletier. Le roi avoit donné entrée au conseil à M. de Seignelay; ce qui lui procuroit rang de ministre[2]. Enfin l'exaltation d'Ottoboni, sous le nom d'Alexandre VIII, à la chaire de saint Pierre, avoit suspendu les différents de Rome et de la France. Ce sont toutes

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 28, t. VI, p. 599.
[2] Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 687; Bussy-Rabutin, *Lettres*, édit. 1727, t. VII, p. 41.

ces nouvelles dont La Fontaine entretient le prince de Conti. Il commence par Harlay.

Son éloge entier iroit loin:
J'aime mieux garder avec soin
La loi que l'on se doit prescrire
D'être court, et ne pas tout dire[1].

Il passe ensuite à Pontchartrain.

Pontchartrain régle les finances.
Si jamais j'ai des ordonnances,
Ce qui n'est pas près d'arriver,
Il saura du moins me sauver
Le chagrin d'une longue attente,
Et lira d'abord ma patente.
Homme n'est plus expéditif,
Mieux instruit, ni plus inventif[2].

L'histoire de l'élévation de Pontchartrain est singulière, et mérite d'être rapportée. Son père fut un des juges de Fouquet: la probité de ce magistrat fut inflexible aux menaces et aux caresses de Colbert, de Le Tellier et de Louvois; il ne put trouver lieu à condamnation. La vengeance des ministres le poursuivit dans son fils, qui ne put jamais obtenir la survivance de la charge de président à la chambre des comptes

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 30, t. VI, p. 610. — 2 *Ibid.*

que possédoit son père. Il fut réduit à être simple conseiller aux requêtes du palais, et resta ainsi pendant dix-huit ans sans espérance de fortune. Lorsqu'en 1677 la place de premier président au parlement de Rennes vint à vaquer, Colbert se trouva embarrassé pour le choix à faire, parceque dans les états de Bretagne, le premier président étoit toujours second commissaire du roi, et Colbert avoit besoin, pour ces fonctions, d'un homme habile qui l'aidât à gouverner cette province. Hotman, un de ses parents, qu'il avoit fait intendant des finances, malgré l'aversion qu'il lui connoissoit pour Pontchartrain, le lui proposa comme un homme propre à remplir les fonctions délicates de président du parlement de Rennes. Colbert sut sacrifier ses ressentiments aux intérêts de l'état; il fit nommer Pontchartrain, et s'en trouva bien. Après la mort de Colbert on partagea son ministère : personne n'eût pu en supporter le poids. Seignelay, son fils, eut la marine; Louvois, la surintendance des bâtiments; et Pelletier-Desforts, les finances : celui-ci appela auprès de lui Pontchartrain, et le fit enfin nommer à sa place. Pontchartrain eut beaucoup de peine à se décider à accepter ce pénible emploi. Il en voulut à Pelletier, le lui déclara,

et ne put jamais lui pardonner. « Bien estimable, dit Saint-Simon, de craindre des fonctions qui portent avec elles les richesses, l'autorité et la faveur. » L'année suivante, Pontchartrain fut revêtu, après la mort de Seignelay, d'une charge de secrétaire d'état avec le département de la marine, et celui de la maison du roi. Au reste, la fortune n'agissoit pas en aveugle lorsqu'elle élevoit ainsi Pontchartrain; voici le portrait qu'en trace Saint-Simon : « C'étoit un très petit homme maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortoient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenoit encore plus qu'elle ne promettoit : jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de vivacité dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subites connoissances des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une sage gaieté surnageoient à tout, et le rendoient charmant, et en riens, et en affaires. Sa propreté étoit singulière; et, à travers toute sa galanterie, qui subsista jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté, et j'ajouterai de dignité, avant et depuis les finances, et dans cette gestion

même, autant qu'elle en pouvoit comporter[1]. »

On voit d'après ces détails qui sont confirmés par l'abbé de Choisy[2], et par d'autres mémoires du temps, que La Fontaine ne flattoit point Pontchartrain. Le long éloge qu'il fait de Seignelay, auquel Boileau adressa la plus belle de ses épîtres, ne paroît pas aussi bien mérité. Madame de Maintenon, dont le témoignage ne peut être suspect, puisqu'elle protégeoit Seignelay, en haine de Louvois, lui accorde de l'esprit; mais elle l'accuse d'avoir peu de conduite, et de faire passer ses plaisirs avant ses devoirs[3]. Ce n'étoit pas là un grief qui pût empêcher notre poëte de juger favorablement le protecteur et l'ami de Chaulieu, celui que ce dernier qualifie

D'esprit supérieur, en qui la volupté
Ne déroba jamais rien à l'habileté[4].

Il paroît que La Briffe, qui étoit nommé procureur-général, avoit une meilleure réputation que M. de Novion, son beau-père, car La Fontaine dit de lui :

[1] Saint-Simon, *Œuvres complètes*, t. XI, p. 115 à 145; Anquetil, *Louis XIV, sa cour, etc.* t. II, p. 128 à 143.

[2] Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, p. 246.

[3] Madame de Maintenon, *Lettres*, 16, à la comtesse de Saint-Géran, en date du 30 septembre 1683, t. II, p. 115 de l'édit. de 1756, t. I, p. 142 de l'édit. de Léopold Collin; Boileau, *Épîtres*, IX, t. II, p. 107, édit. de Saint-Surin.

[4] Chaulieu, t. I, p. 25, *Épître au chevalier de Bouillon*.

La Briffe est chargé des affaires
Du public et du souverain.
Au gré de tous il sut enfin
Débrouiller ce chaos de dettes
Qu'un maudit compteur avoit faites.
Ce n'est pas là le seul essai
Qui le rend successeur d'Harlay [1].

La Fontaine se réjouit dans cette lettre de la nomination d'Alexandre VIII, parcequ'il espère qu'elle amènera la paix qui est, selon lui, « la « fille du Ciel et d'Alexandre. » Notre poëte a d'ailleurs entendu dire qu'on doit rétablir, cet hiver, l'Opéra à Rome, ce qui le met dans des dispositions très favorables au nouveau pape.

Si le Saint-Esprit mit jamais
Quelqu'un au trône de saint Pierre,
Pour qui le démon de la guerre
Eût de la crainte et du respect,
C'est Alexandre; car, sans dire
Qu'à nul état il n'est suspect,
Il a tout ce que l'on desire,
Expérience, fermeté,
Justice, et sagesse profonde [2].

La Fontaine veut, pour le bien de l'état, que le prince de Conti soit employé dans les négociations. « Si Jupiter recueilloit les voix, dit-il,

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 30, t. VI, p. 610.
[2] *Ibid.*, p. 612; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 687; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 16.

« votre esprit et votre valeur auroient une ample « matière de s'exercer. » Ceci fait allusion à la défaveur dans laquelle étoit tombé le prince de Conti auprès du roi, et dont il ressentit les effets à l'ouverture de la campagne de cette année. Il avoit sollicité avec instance un régiment qu'on ne lui accorda pas. Il offrit alors de partir comme simple brigadier, et on ne voulut pas y consentir. Enfin, il demanda à servir comme simple volontaire, et comme on n'osa pas s'y opposer, il partit en effet en cette qualité, avec monsieur le duc [1].

Plus heureux que Conti, Vendôme exerçoit en faveur de sa patrie ses grands talents pour la guerre. Il eut en 1691, tandis qu'il étoit à l'armée, une maladie qui fit craindre pour ses jours; des nouvelles plus rassurantes étant venues, La Fontaine lui écrivit une petite lettre en vers pour l'égayer dans sa convalescence. Il l'entretient de la retraite de Fieubet, conseiller au parlement. Cet homme plein d'esprit, d'agrément, de saillies originales, qui faisoit facilement des vers, ayant perdu sa femme, et n'ayant point d'enfant, prit le parti violent de se retirer aux Camaldules de Grosbois, près Paris, dans le

[1] La Fayette, *Mémoires de la cour de France pour les années* 1688 *et* 1689, 1742, in-12, p. 165.

mois de juillet 1691 [1], ce qui étonna d'autant plus qu'il aimoit le plaisir, et étoit l'ami particulier de Saint-Pavin, connu par son incrédulité [2]. Aussi Fieubet ne paroît-il pas avoir été très sévère pour lui-même dans sa pénitence, puisque La Fontaine dit :

Il sembloit, à me voir, que je fusse aux abois.
Fieubet, auprès de Grosbois,
Tient contenance moins contrite,
Non qu'il se soit du tout privé
Des commodités de la vie ;
Même on dit qu'il s'est réservé
Sa cuisine et son écurie,
Des gens pour le servir, le nécessaire enfin [3].

Fieubet, en effet, tout en confiant au roi son projet de retraite dans une maison religieuse, l'avoit prié de ne pas disposer de sa place au conseil ; ce qui prouve qu'il n'étoit pas bien certain de pouvoir persévérer dans la résolution qu'il avoit prise de renoncer au monde : il y persévéra cependant, et mourut dans le

1 Saint-Marc, *Poésies de Saint-Pavin et de Charleval*, 1769, in-12, p. 6; *Annales poétiques*, t. XXIX, p. 255; *Biographie universelle*, article *Fieubet*, t. XIV, p. 510; Dangeau, *Journal*, t. I, p. 376; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 116; *Menagiana*, t. III, p. 356; *Santolii*, *opera poëtica*, Parisiis 1694, p. 417; Walck., 1re édit., p. 479, note 40; et 2e édit., t. II, p. 295, note 1.

2 Saint-Marc, *Poésies de Saint-Pavin*, 1769, in-12, p. VIII de l'avertissement; Walck., 1re édit., p. 479, note 41.

3 La Fontaine, *Épîtres*, 23, t. VI, p. 166.

couvent des Camaldules, après trois ans de séjour [1]. Saint-Simon dans ses notes sur Dangeau dit que ce fut l'ennui qui le fit périr. Quoi qu'il en soit, La Fontaine n'approuva pas que Fieubet se fût retiré du monde, même en conservant une partie des douceurs de la vie mondaine : notre poëte déclare, pour son compte, qu'il renonce à toute retraite, mais que s'il avoit le malheur de perdre le duc de Vendôme, ou son frère, il se réfugieroit dans le prieuré du joyeux abbé de Chaulieu, et se feroit le frère servant de cet aimable ermite.

Cet exemple est fort bon à suivre :
J'en sais un meilleur ; c'est de vivre.
Car est-ce vivre, à votre avis,
Que de fuir toutes compagnies,
Plaisants repas, menus devis,
Bon vin, chansonnettes jolies,
En un mot, n'avoir goût à rien ?
Dites que non, vous direz bien.
. . . .
Tant que votre altesse, seigneur,
Et celle encor du grand-prieur,
Aurez une santé parfaite,
Je renonce à toute retraite.
Mais dès qu'il vous arrivera

[1] Lemontey, *Nouveaux mémoires de Dangeau*, à la suite de l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, p. 83 et 88 ; Piganiol de La Force, *Description historique de la ville de Paris*, 1765, in-12, t. IX, p. 62 ; Walck., 1re édit., p. 480, note 4e.

Le moindre mal, on me verra
Vite à Saint-Germain de la Truite,
Frère servant d'un autre ermite,
Qui sera l'abbé de Chaulieu.
Sur ce je vous commande à Dieu [1].

Ce fut le roi lui-même qui annonça la guérison du prince de Vendôme, et ce qu'il dit à la cour se répandit dans la capitale avec une vitesse extrême.

Sans cela tout étoit perdu :
Le poëte avoit l'air d'un rendu:
Comment! d'un rendu? D'un ermite,
D'un Santoron, d'un Santena,
D'un déterré.... [2]

Santoron et Santena étoient deux officiers qui s'étoient retirés à la Trappe. Santena y entra dans l'année 1691; c'étoit un Piémontois qui avoit un régiment d'infanterie en France.

Le sage et vaillant Catinat, envoyé en Italie pour commander en chef, avoit gagné, le 19 août 1690, une bataille contre Amédée, duc de Savoie, à la vue de Saluces, et auprès de l'abbaye de Staffarde. Toute la Savoie, excepté Montmeillant, fut le prix de cette victoire. L'année suivante Catinat passa en Piémont, et, pendant

1 La Fontaine, *Épîtres*, 23, t. VI, p. 167. — 2 *Ibid.*, p. 166.

l'hiver, força les lignes des ennemis retranchés près de Suze, s'empara de cette ville, de Villefranche, de Montalban, de Nice réputée imprenable, et enfin de Montmeillant.

La Fontaine, dans une seconde épître en vers, entretient le duc de Vendôme de ces événements, et du roi, qui avoit écrit au duc une lettre flatteuse : notre poëte parle ensuite de l'argent que l'abbé de Chaulieu devoit lui remettre à Noël, de la part de M. de Vendôme.

...... En Piémont notre armée,
Sous Catinat à vaincre accoutumée,
Complètement a battu l'ennemi,
Et la Victoire a pris notre parti.
De Catinat je dirai quelque chose.
Sur lui le prince à bon droit se repose :
Ce général n'a guère son pareil;
Bon pour la main, et bon pour le conseil.
....
Si vers Noël l'abbé me tient parole,
Je serai roi : le sage l'est-il pas?
Souhaiter l'or, est-ce l'être? Ce cas
Mérite bien qu'à vous je m'en rapporte :
Je tiens la chose à résoudre un peu forte [1].

Les événements les plus remarquables de cette guerre eurent lieu en Piémont et dans les Pays-Bas où le duc de Luxembourg gagna la bataille

[1] La Fontaine, *Épîtres*, 24, t. VI, p. 169.

de Fleurus. Le dauphin avoit été placé en 1688 avec le maréchal de Duras à la tête de cette belle armée qui, en moins d'un mois, s'étoit emparée de Heidelberg, de Mayence, de Philisbourg, de Manheim, de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Frankendal, de Trèves, et de toutes les places sur le Rhin. En 1690 on mit encore sous ses ordres et sous ceux du maréchal de Lorges l'armée du Rhin; mais il paroît que cette armée étoit cette fois seulement destinée à faire diversion. On l'obligea à se reployer sur l'Alsace, et le dauphin reçut l'ordre de revenir à la cour sans avoir eu occasion de combattre l'ennemi, et même sans l'avoir rencontré. Il fut de retour à Fontainebleau le premier octobre [1]. C'est alors que La Fontaine composa une fable qu'il dédia à son jeune bienfaiteur le duc de Bourgogne, fils du dauphin, et dans laquelle il fait allusion aux circonstances que nous venons d'exposer.

Prince, l'unique objet du soin des immortels,
Souffrez que mon encens parfume vos autels.
Je vous offre un peu tard ces présents de ma muse:
Les ans et les travaux me serviront d'excuse.
Mon esprit diminue; au lieu qu'à chaque instant

1 Dangeau, *Journal*, t. I, p. 345-353; *Fastes des Rois de la maison d'Orléans et de celle de Bourbon*, 1697, in-8°, p. 229-233.

On aperçoit le vôtre aller en augmentant:
Il ne va pas, il court; il semble avoir des ailes.
Le héros dont il tient des qualités si belles
Dans le métier de Mars brûle d'en faire autant:
Il ne tient pas à lui que, forçant la victoire,
Il ne marche à pas de géant
Dans la carrière de la gloire.
Quelque dieu le retient: c'est notre souverain,
Lui qu'un mois a rendu maître et vainqueur du Rhin.
Cette rapidité fut alors nécessaire;
Peut-être elle seroit aujourd'hui téméraire.
Je m'en tais....[1]

Le duc de Bourgogne et son précepteur Fénélon auroient voulu que notre poëte ne s'occupât qu'à faire des fables, mais il s'abandonnoit à l'inconstance de ses goûts, et s'amusoit aussi à composer des pièces de théâtre. Il donna en 1691, au théâtre de l'Opéra, une tragédie lyrique, intitulée *Astrée*. Elle fut mise en musique par Colasse, et eut quelques représentations[2]. Cette pièce est supérieure à *Daphné*, sinon pour le style, du moins pour la conduite. Bien loin que La Fontaine fût indifférent sur le succès de son opéra, comme on a voulu le faire croire, nous savons d'une manière certaine qu'il s'en occupoit beaucoup. La preuve en existe dans une fort longue lettre, jusqu'ici inédite, en vers

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, 1, t. II, p. 247.
[2] *Ibid.*, *Théâtre*, t. IV, p. 255.

et en prose, et tout entière de sa main, adressée à mesdames d'Hervart, de Viriville et de Gouvernet. Madame la marquise de Gouvernet étoit, ainsi que nous l'avons déja dit[1], sœur de monsieur d'Hervart, et madame de Viriville étoit cette sœur du marquis de Gouvernet dont La Fontaine loue les graces dans sa lettre à Vergier, précédemment citée: elle avoit épousé monsieur de Groslée, comte de Viriville, capitaine-lieutenant des gendarmes du duc de Berry, et ensuite gouverneur de la ville et citadelle de Montelimart[2]. Ces trois dames, alors réunies à Bois-le-Vicomte, avec les nièces de madame d'Hervart, avoient engagé La Fontaine à venir les y trouver. Mais notre poëte s'en défendit parceque la répétition de son opéra exigeoit sa présence à Paris: pour adoucir son refus, il commence, selon son ordinaire, par des compliments, et il invoque les Muses pour chanter ces trois dames.

Intendantes du Parnasse,
Si de traits remplis de grace
Vos faveurs ornent les vers
Dont j'entretiens l'univers,
Aujourd'hui je vous implore:
Donnez à ma voix encore
L'éclat et les mêmes sons

[1] Voyez ci-dessus, p. 489.

[2] *Mercure galant*, octobre 1705, p. 157; madame de Senozan, dont il est beaucoup question dans les poésies de Vergier, étoit sœur d'un Groslée de Viriville.

Qu'avoient jadis mes chansons.
Toute la cour d'Amathonte
Étant à Bois-le-Vicomte,
Muses, j'ai besoin de vous.
Venez donc de compagnie
Par vos charmes les plus doux,
Ressusciter mon génie.
Je sens qu'il va décliner;
C'est à vous de lui donner
Des forces toutes nouvelles:
Car je veux louer trois belles;
Je veux chanter haut et net
Virville [1], Hervart, Gouvernet.
J'en ferai mes trois déesses,
Leur donnant, à ma façon,
Et l'Amour pour compagnon,
Et les Graces pour hôtesses [2].

La Fontaine, continuant sur ce ton, dit qu'il craint de laisser à Bois-le-Vicomte son cœur pour otage : il se reconnoît ainsi, par le cœur, susceptible de constance et de fidélité, mais il ajoute :

Le reste du composé
Est l'être le plus volage
Dont Dieu se soit avisé.

« Toutes Muses que vous êtes (dit-il aux neuf

[1] La Fontaine écrit *Virville*, soit pour la mesure, soit parceque c'étoit l'usage d'abréger ainsi ce nom; il est bien écrit dans madame de Sévigné, t. IV, p. 264 de l'édit. in-8° de 1818. Il est légèrement altéré dans Vergier, t. II, p. 98, 154 et 263.

[2] La Fontaine, *Lettres à divers*, 31, t. VI, p. 616; Walck., 1re édit., p. 481, note 47.

« sœurs) entreprendriez-vous de me préserver « du péril, à quoi je m'exposerois en m'allant « enfermer dans un château, où madame d'Her- « vart et ses nièces me retiendroient par en- « chantement contre tout droit d'hospitalité? » Enfin il s'exprime à cet égard clairement, et donne le véritable motif de son refus : « de de- « meurer tranquille à Bois-le-Vicomte pendant « que l'on répètera à Paris mon opéra, c'est ce « qu'il ne faut espérer d'aucun auteur, quelque « sage qu'il puisse être[1]. »

Il paroît qu'avant la représentation l'on disoit beaucoup de bien de la musique de Colasse pour *Astrée*, et La Fontaine en tiroit un bon augure.

Oh! si le dieu du Parnasse
Avoit inspiré Colasse,
Comme l'on dit qu'il a fait,
La chose iroit à souhait[2].

Colasse fut un des meilleurs élèves de Lulli qui l'employoit même pour composer quelques symphonies dans ses opéras, et il devint après lui le musicien en vogue; mais ses compositions, sans être plus savantes, étoient beaucoup plus froides que celles du Florentin : il eut la passion de chercher le secret de la pierre philosophale;

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 31, t. VI, p. 619. — [2] *Ibid.*, p. 620.

par là il se ruina, et affoiblit sa santé : il eût mieux fait de dérober le secret de Lulli son maître, qui, avec les sept notes de la musique, trouva le moyen de devenir millionnaire[1].

Personne ne contestoit à La Fontaine sa supériorité dans la fable et dans le conte, mais lorsqu'il s'écartoit de ces deux genres il étoit en butte aux critiques. Aussi, dès qu'on sut qu'il avoit composé un opéra, et qu'on en connut le sujet, le mousquetaire Saint-Gilles[2], chansonnier plein de grace et conteur assez habile, fit une chanson contre cet ouvrage avant même qu'il eût été mis en musique. Après la représentation il courut un couplet épigrammatique, où l'on jouoit assez plaisamment sur le nom de notre poëte, comme dans le rondeau de Stardin.

On ne peut trop plaindre la peine
De l'infortuné Céladon,
Qui, sortant des eaux du Lignon,
Vint se noyer en La Fontaine[3].

Linière, qui jamais ne manqua l'occasion de faire une débauche, et de lancer un trait satirique, composa aussi une chanson pleine d'injures

[1] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 200, sous la date du 12 mars 1687; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, p. 518; Walck., 1re édit., p. 482, note 49.

[2] Saint-Gilles, *Muse mousquetaire*, 1709, in-12, p. 71.

[3] *Recueil de chansons historiques et critiques*, manuscrit, in-folio, t. II, p. 241.

grossières contre l'auteur du nouvel opéra et contre son musicien. Le second couplet est ainsi conçu :

Reprends Bocace et d'Ouvile,
La Fontaine, c'est ton fait:
Crois-tu qu'il te soit facile
D'être modeste et discret?
Si ta Muse ne badine,
On verra la libertine
Plus sotte qu'une catin,
Qui fait la femme de bien[1].

Enfin Le Noble, dont la vie fut si orageuse et les aventures si romanesques, qui a fait pour vivre tant de mauvais ouvrages, mais qui ne manquoit ni d'esprit ni de talent, dans une de ses Lettres morales sur les fables d'Ésope, publiées peu de temps après l'opéra d'Astrée, s'exprime de la manière suivante sur le compte de notre poëte qu'il désigne par le nom de Fuentès. « Il faut que Fuentès, qui conte avec tant de naïveté et d'agrément, et qui sur cette matière est un original inimitable, n'aille point se faire siffler dans un avorton d'opéra produit sur le théâtre des diminutifs de Lulli[2]. »

[1] *Recueil de pièces curieuses et nouvelles*, La Haye, 1695, in-12, t. IV, partie 2, p. 206; *Chansons historiques et critiques*, manuscrit, in-folio, t. II, p. 241.

[2] Le Noble, *L'Esprit d'Ésope, ou nouvelle traduction de ses fables en vers, avec une lettre morale sur chacune*, 1695, in-12, p. 18.

Il y avoit, dans ce que dit ici Le Noble, exagération et mauvaise foi. L'opéra d'Astrée ne fut point sifflé, mais il est vrai qu'il ne réussit que médiocrement puisqu'il n'eut que six représentations.

La Fontaine, dans un prologue dont il avoit, selon l'usage, fait précéder son opéra, avoit mis dans la bouche d'Apollon les paroles suivantes, que ce dieu adresse au chœur qui recommande avant tout de se soumettre à l'amour :

Vos chants sont pour l'amour, ma lyre est pour la gloire.
Du nom de deux héros je veux remplir les cieux,
De deux héros que la victoire
Doit reconnoître pour ses dieux.
Le Rhin sait leur vaillance,
Le Danube en pourra ressentir les effets.
Qui peut mieux qu'Apollon en avoir connoissance?
Mais je veux taire ces secrets;
Louis m'apprend par sa prudence
A cacher ses projets [1].

Il faut croire que cette singulière manière de cacher un secret déplut à Louis XIV, et qu'il ne se soucioit pas qu'on le représentât comme ayant le projet de pousser ses conquêtes jusqu'au Danube; car on mit un carton dans l'édition qu'on avoit faite en 1691, de cet opéra,

[1] La Fontaine, *Théâtre*, t. IV, p. 262.

afin de supprimer ces vers. Ils ne se trouvent pas dans les éditions de La Fontaine, ni dans le recueil des opéras de Ballard, imprimé en France, quoiqu'on les ait insérés dans l'édition de ce recueil, faite en Hollande[1]. Les deux héros dont La Fontaine parle dans ces vers, sont, je crois, les maréchaux de Luxembourg et de La Feuillade, qui commandoient sous le roi, lorsqu'il assiégea Mons. Le prince de Conti se trouvoit aussi à ce siége[2].

L'année suivante Louis XIV prit Namur, et retourna à Versailles, tandis que Luxembourg tenoit tête à toutes les forces des ennemis. Trompé par les faux avis d'un de ses espions qui avoit été découvert, le général françois avoit fait des dispositions qui devoient le faire battre, quand il fut surpris, le 3 août 1692, par le prince d'Orange, près de Steinkerck. Luxembourg, sans se laisser déconcerter, après avoir tenté deux attaques sans succès, se mit avec le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme, et son frère le

[1] *Recueil des opéras*, Amsterdam, 1693, in-18, t. IV; *Astrée, tragédie de M. de La Fontaine*, 1691, in-4°, p. 37. Il y a un exemplaire de cette édition originale, corrigé par La Fontaine, dans le *Varia variorum* de Huet, t. XII, pièce 43, qui est à la bibliothèque du roi; *Recueil des Opéras*, 1703, in-12, Paris, chez Ballard, t. IV, p. 160.

[2] Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, 1726, in-folio, t. I, p. 347; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 691.

grand-prieur, à la tête de la brigade des gardes, et commença une troisième attaque. Les guerriers françois firent des prodiges; le prince d'Orange fut battu, et forcé de se retirer, après avoir perdu sept mille hommes[1]. Dès que cette nouvelle fut arrivée à Paris, elle y causa une joie extraordinaire, et La Fontaine, pour témoigner la sienne, écrivit au chevalier de Sillery.

Carloman Philogène Brulart de Sillery, septième et dernier fils de Louis Roger Brulart, marquis de Sillery, étoit le frère de la marquise de Thibergeau[2], dont il a été fait mention précédemment. Après avoir été capitaine de vaisseau, il fut nommé colonel d'infanterie du régiment du prince de Conti, dont il étoit le premier écuyer. Le roi, en 1685, lui ôta ce régiment pour avoir suivi les princes auxquels il avoit défendu de partir[3]. Le chevalier de Sillery se trouvoit à la bataille de Steinkerck à côté du duc de Bourbon, qui, trois jours auparavant, étoit avec le roi à la prise de Namur. Notre poëte attribue la prompte reddition de cette célèbre forteresse à la présence du monarque et à son exemple. Il loue la géné-

[1] Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, in-folio, 1726, t. I, p. 347; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 691.

[2] Voyez ci-dessus, p. 287 à 290.

[3] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 104, en date du 15 avril 1685; Saint-Simon, *Œuvres*, t. XI, p. 86; *Dictionnaire de la noblesse*, 2ᵉ édit., in-4°, t. III, p. 293 et 294; Walck., *Œuvres de La Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 603, note 3.

rosité du duc de Bourbon dont il avoit reçu des bienfaits; et pour donner une idée de sa valeur sur le champ de bataille, il le compare à un lion poursuivi par des chasseurs :

Tel on voit qu'un lion, roi de l'ardente plage,
De sang et de meurtre altéré,
Porte sur les chasseurs un regard assuré,
Et se tient fier d'être entouré
De mille marques de carnage [1].

Cette comparaison étoit plus exacte que flatteuse. Saint-Simon nous peint M. le Duc avec un naturel farouche, et un courage féroce. « Il avoit, dit-il, un air presque toujours furieux, et en tout temps si fier et si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui [2]. »

En apprenant les grands succès remportés par l'armée du roi, une ambition patriotique, pour l'agrandissement de la France, s'empare du bon La Fontaine; cependant il s'arrête, parcequ'il se rappelle sans doute les motifs qui firent supprimer les vers de son opéra.

Ah! si le ciel vouloit que nous eussions le tout!
Quel pays! Vous voyez ses défenseurs à bout.

1 La Fontaine, *Lettres à divers*, 32, t. VI, p. 622.
2 Saint-Simon, *Œuvres*, t. III, p. 52.

Je n'en dirai pas plus, notre roi n'aime guères
Qu'on raisonne sur ces matières[1].

Et en effet MADAME nous apprend que Louis XIV ne pouvoit souffrir que dans la conversation on parlât de politique. « Du temps du feu roi, dit-elle, on avoit appris à toutes les dames à ne jamais s'entretenir de ces matières[2]. »

Le chevalier de Sillery et sa sœur Gabrielle n'étoient pas les seuls personnages de cette noble famille qui s'intéressoient à notre poëte. Fabio Brulart de Sillery, abbé de Saint-Barte, étoit encore plus intimement lié avec lui, et avec de Maucroix. L'abbé de Sillery, après avoir permuté son évêché d'Avranches avec Huet, avoit été sacré évêque de Soissons peu de mois avant l'époque de la bataille de Steinkerck, et de la lettre de La Fontaine dont nous venons de nous occuper. Avantageusement connu par ses vers, ses sermons, et ses dissertations savantes, l'abbé de Sillery aspiroit dès-lors à être reçu dans l'Académie françoise ou dans celle des inscriptions[3]. Il fut successivement admis dans tou-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 32, t. VI, p. 622.

[2] MADAME, *Fragments de lettres originales*, in-12, t. I, p. 63 et 70.

[3] Walck., *Œuvres de La Fontaine*, 1823, in-8°, t. VI, p. 158, note 1, et p. 628, note 2; *Dictionnaire de la noblesse*, t. III, p. 291; Walck., *Vie de F. de Maucroix* dans les *Nouvelles œuvres diverses de La Fontaine*, 1820, in-8°, p. 205 à 230; Lambert, *Histoire littéraire de Louis XIV*, t. I, p. 242 à 245. L'abbé de Sillery naquit le 25 octobre 1655.

tes les deux, mais notre poëte n'étoit pas destiné à être long-temps encore témoin de ses succès.

Jusqu'ici nous avons vu La Fontaine recherché pour son génie, aimé pour son caractère, répandu dans le monde, s'intéressant à tout ce qui s'y passoit, toujours occupé de ses plaisirs, et quelquefois de ses ouvrages, ou plutôt ne se livrant à la composition de ses ouvrages que parceque c'étoit pour lui un plaisir de plus. Il avoit, jusqu'alors, joui d'une santé robuste; mais vers la fin de l'année 1692, il fut attaqué d'une maladie qui fit craindre pour ses jours, et qui porta une irréparable atteinte à cette constitution vigoureuse dont la nature l'avoit doué. Notre poëte, par l'affoiblissement de ses forces, sentit enfin que la main du temps s'appesantissoit sur lui.

Par tempérament et par caractère La Fontaine étoit livré à deux penchants, qui, quoique opposés, ne sont pas incompatibles, celui des plaisirs, et celui de la mélancolie. Lorsque l'âge et les infirmités eurent enfin anéanti le premier, le second resta seul et le domina entièrement. Les idées religieuses qui dans sa plus tendre jeunesse s'étoient emparées de lui au point de lui suggérer l'idée de se renfermer dans un cloître, revinrent de nouveau frapper son esprit. Les

passions les avoient d'abord écartées; lorsque celles-ci eurent disparu, elles les remplacèrent. Alors madame de La Sablière s'approchoit de sa fin, et alloit bientôt terminer une vie depuis long-temps consacrée à la religion et aux bonnes œuvres. Les exhortations d'une amie presque mourante, d'une amie si constamment chérie, et si digne de l'être, jointes à celles de Racine, firent sur La Fontaine la plus forte impression. Son ame aimante et sensible, affaissée par le poids de sa tristesse, éprouva vivement le besoin des consolations célestes. Le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il se trouvoit, fut instruit de ses dispositions, et entreprit sa conversion.

Depuis quelques semaines le curé de Saint-Roch avoit un jeune vicaire, nommé Pouget, qui s'est fait connoître depuis par de savants écrits, mais qui alors, âgé seulement de vingt-six ans, n'avoit jamais assisté ni confessé aucun malade. Ce fut lui qu'on choisit pour convertir La Fontaine. Pouget s'y refusoit, prétendant qu'un homme si célèbre par des ouvrages scandaleux, et qui avoit vécu pendant si long-temps d'une manière si peu conforme aux régles du christianisme, avoit besoin d'un guide plus éclairé et plus expérimenté que lui. Mais le curé

de Saint-Roch insista, et Pouget se prépara à obéir à son supérieur.

Le père de Pouget étoit lié avec La Fontaine : ce fut une occasion toute naturelle pour le jeune vicaire de s'introduire chez notre poëte, non comme pasteur, mais comme le fils d'un de ses amis. Il y alla donc, ne paroissant avoir d'autre but que celui de s'informer des nouvelles de sa santé de la part de son père ; et, pour mieux déguiser son dessein, il se fit accompagner d'un homme de beaucoup d'esprit, intimement lié avec La Fontaine.

Il fut facile, dès cette première visite, de faire tomber la conversation sur la religion, puisque notre poëte alors en étoit assez fortement occupé. « M. de La Fontaine (dit Pouget dans la relation qu'il a donnée de cette conversion [1]) étoit un homme fort ingénu, fort simple avec beaucoup d'esprit ; il me dit avec une naïveté assez plaisante : « Je me suis mis depuis « quelque temps à lire le Nouveau Testament : « je vous assure que c'est un fort bon livre ; oui, « par ma foi, c'est un fort bon livre ; mais « il y a un article sur lequel je ne me suis pas

1 Desmolets, *Mémoires de littérature et d'histoire*, t. I ; *Bibliothèque françoise*, 1737, in-12, t. IV, p. 13 et 29 ; *OEuvres diverses de La Fontaine*, 1729, in-8°, t. I, p. 11 et 27. Sur Pouget, voyez encore Adry dans les *Fables de La Fontaine*, édit. de Barbou, p. 28.

« rendu, c'est celui de l'éternité des peines; je ne « comprends pas comment cette éternité peut « s'accorder avec la bonté de Dieu[1]. » « J'avois, continue Pouget, ces matières fort présentes, parceque je sortois de dessus les bancs de Sorbonne, où ces questions sont fort agitées; je lui expliquai sur cela, avec étendue et vivacité, les principes de saint Augustin et des autres pères ou théologiens. »

Pouget se retira; mais l'ami qu'il avoit amené resta. La Fontaine lui dit qu'il étoit très satisfait du jeune vicaire; que s'il prenoit le parti de se confesser, il ne vouloit pas d'autre confesseur que lui. Mais il ajouta qu'il avoit des difficultés sur lesquelles il desiroit des éclaircissements; et il pria son ami d'engager Pouget à revenir.

Pouget revint dans l'après-midi, et engagea seul avec La Fontaine de nouvelles discussions. Elles furent continuées deux fois par jour, pendant dix à douze jours consécutifs. La garde de La Fontaine qui se trouvoit en tiers à ces longues conférences, craignoit qu'elles ne fatiguassent son malade, et elle dit à Pouget, qui exhor-

[1] Diderot dans son *Dialogue de Crudeli et de la maréchale D****, est, je crois, le premier qui ait prétendu que La Fontaine avoit dit à ce sujet « qu'il s'imaginoit que les damnés finissoient dans l'enfer comme le poisson dans l'eau. » Ce petit conte du philosophe a été répété par Chamfort et par M. Creuzé Delessert dans la *Vie de La Fontaine*, qui est en tête de l'édition des *Fables*, par Didot, 1813, in-8°, p. xxx.

toit le poëte à la pénitence: « Hé! ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant. » Cette femme étoit sur-tout singulièrement touchée de sa bonté et de sa douceur. Aussi, un jour que Pouget avoit été plus véhément qu'à l'ordinaire, sur les peines réservées aux pécheurs incrédules et endurcis, elle le tira dans un coin de la chambre, et lui dit, avec un air de compassion: « Monsieur, Dieu n'aura jamais le courage de le damner [1]. »

Pouget, dans sa relation, nous apprend que La Fontaine mit, dans ses discussions avec lui, beaucoup d'abandon et de franchise. « C'étoit un homme, dit-il, qui, sur mille choses, pensoit autrement que le reste des hommes: aussi simple dans le mal comme dans le bien. Sa maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses; il saisissoit le vrai, et il s'y rendoit: il ne cherchoit point à chicaner. »

La Fontaine, après ces longues conférences, déclara à Pouget qu'il étoit convaincu, et voulut se confesser à lui; Pouget s'excusa sur sa jeunesse et sur son peu d'expérience; il offrit à notre poëte de continuer à le voir, et à l'aider de ses conseils, mais il tâcha de le déterminer à

[1] D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, in-4°. t. II, p. 311. Ces particularités ont été racontées à l'abbé d'Olivet par Pouget lui-même.

prendre un confesseur plus âgé. La Fontaine ne voulut point y consentir, et insista pour n'en avoir pas d'autre que le jeune vicaire du curé de Saint-Roch.

Alors celui-ci lui dit qu'avant de se rendre à ses desirs, il falloit qu'il se soumît à quelques conditions indispensables, sur deux points importants : le premier étoit relatif à ses Contes. Pouget exigeoit que La Fontaine prît l'engagement de ne faire usage du talent qu'il avoit pour la poésie, que pour travailler à des ouvrages de piété, et d'employer le reste de ses jours aux exercices d'une vie pénitente et édifiante; que non seulement il promît de ne contribuer jamais à l'impression ni au débit de ses Contes, mais encore qu'il fît une satisfaction publique, soit devant le Saint-Sacrement, s'il étoit obligé de le recevoir dans sa maladie, soit dans l'assemblée de l'Académie françoise, la première fois qu'il s'y trouveroit; et enfin qu'il demandât pardon à Dieu et à l'Église d'avoir composé ce livre.

« M. de La Fontaine, dit Pouget, eut assez de peine à se rendre à la proposition de cette satisfaction publique. Il ne pouvoit s'imaginer que le livre de ses Contes fût un ouvrage si pernicieux, quoiqu'il ne le regardât pas comme irré-

préhensible, et qu'il ne le justifiât pas. Il protestoit que ce livre n'avoit jamais fait de mauvaises impressions sur lui en l'écrivant, et il ne pouvoit pas comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le liroient. Ceux qui ont connu plus particulièrement M. de La Fontaine, ajoute Pouget, n'auront pas de peine à concevoir qu'il ne faisoit pas de mensonge, en parlant ainsi, quelque difficile qu'il paroisse de croire cela d'un homme d'esprit, et qui connoissoit le monde. »

Cette assertion de Pouget se trouve confirmée par une naïveté plaisante de notre poëte, qui nous est racontée par Louis Racine. Avant que Pouget eût consenti à l'assister, Boileau et le grand Racine, instruits des bonnes dispositions de leur ami, lors des premières atteintes de sa maladie, lui avoient amené un bon religieux pour le confesser. Celui-ci exhortoit son pénitent à des prières et à des aumônes. « Pour « des aumônes, dit La Fontaine, je n'en puis « faire, je n'ai rien ; mais on fait une nouvelle « édition de mes Contes, et le libraire m'en doit « donner cent exemplaires. Je vous les donne, « vous les ferez vendre pour les pauvres. » Le confesseur, presque aussi simple que notre fabuliste, alla consulter un célèbre prédicateur,

nommé D. Jérôme, pour savoir s'il pouvoit recevoir cette aumône [1].

Pouget, cependant, parvint facilement à convaincre La Fontaine qu'il se trompoit sur l'opinion qu'il avoit de ses Contes, et il le fit consentir à faire sur ce point une réparation publique; mais notre poëte montra beaucoup de résistance sur l'autre point exigé par son directeur, et qui nous reste à expliquer.

Pouget avoit appris que La Fontaine avoit composé, depuis peu, une pièce de théâtre qui avoit paru excellente à tous ceux qui l'avoient lue, et qu'il devoit bientôt la remettre aux comédiens pour la faire jouer. Pouget exigeoit que La Fontaine fît le sacrifice de cette pièce, se fondant sur ce que la profession de comédien étant interdite par les lois de l'Église, il n'étoit pas permis de contribuer au maintien de cette profession en travaillant à des pièces, pour les faire représenter. Le poëte, qui avoit encore présente à l'esprit la controverse, qui avoit eu lieu à ce sujet entre Nicole et son ami Racine, trouva cette opinion de Pouget trop sévère, et en appela au sentiment d'hommes plus âgés et plus instruits. Pouget y consentit volontiers, et pro-

1 Louis Racine, *Réflexions sur la Poésie*, chap. v, art. 2, t. II, p. 303 des *Œuvres complètes*, édit. 1808, in-8°, en note.

mit d'avance d'acquiescer à la décision qui seroit rendue par des théologiens compétents. La Fontaine consulta la Sorbonne, et entre autres M. Pirot, savant professeur, et depuis chancelier de l'Église et de l'Université de Paris. Pirot et les autres docteurs de Sorbonne assurèrent à La Fontaine que son jeune directeur lui avoit dit la vérité, et n'avoit rien exagéré; alors il jeta sa pièce au feu, et comme il n'en avoit pas de copie, elle n'a jamais été publiée. Ces deux articles réglés, notre poëte se prépara à une confession générale; il y employa beaucoup de temps; sa tête étoit entièrement libre: il se confessa ensuite, ajoute Pouget, avec des sentiments de piété très édifiants.

Cependant la maladie de La Fontaine s'étant aggravée, les médecins jugèrent qu'il étoit temps de lui faire recevoir le Saint-Viatique. Il fixa lui-même le jour, et convint la veille avec le jeune vicaire du curé de Saint-Roch, qu'il feroit prier Messieurs de l'Académie françoise de s'y trouver par députés. Le 12 février 1693, jour fixé, qui étoit le premier jeudi de carême, les députés de l'Académie se rendirent à dix heures du matin à l'église, et accompagnèrent le Saint-Sacrement, qu'on porta chez La Fontaine. Lorsque Pouget fut entré dans la chambre, elle se

trouva remplie de personnes de la plus haute distinction, et d'hommes de lettres qui, pour être témoins de cet acte pieux, s'étoient joints aux académiciens. Le Saint-Sacrement fut posé sur la table devant le malade, qui se trouvoit assis dans un fauteuil. Pouget fit les prières prescrites par le rituel, et dès qu'il les eut terminées, La Fontaine, en présence de cette nombreuse assemblée, exprima dans les termes les plus formels, son repentir d'avoir écrit ses Contes: il manifesta les intentions où il étoit de passer le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence, et de ne plus s'occuper qu'à la composition d'ouvrages de piété. Pouget lui fit ensuite une exhortation pieuse, et le recommanda aux prières de tous les assistants. Tous se mirent à genoux et prièrent, tandis que le malade recevoit le Saint-Viatique.

Ainsi se termina cette pieuse cérémonie. La conversion de La Fontaine fit du bruit, et donna de la célébrité au jeune vicaire de Saint-Roch. L'abbé de Tallemant, de l'Académie françoise, et madame Deshoulières, qui se mouroient à la même époque, voulurent avoir aussi Pouget pour les assister dans leurs derniers moments[1].

[1] Pouget, dans les *OEuvres diverses de M. de La Fontaine*, édit. de 1729, in-8°, p. XXVI.

Le bruit courut alors que La Fontaine avoit succombé à sa maladie, et en même temps Pellisson, qui étoit dans les ordres, et possédoit même un prieuré et une abbaye, mourut presque subitement le 7 février 1693, sans recevoir le Saint-Viatique[1]. Linière qui plaisantoit sur tout, fit sur-le-champ, lorsqu'il apprit cette double nouvelle, l'impromptu suivant:

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint:
Pellisson est mort en impie,
Et La Fontaine comme un saint.

Ce quatrain étoit injuste par rapport à Pellisson; et pour ce qui concernoit La Fontaine, il n'étoit vrai que par anticipation; car notre poëte se rétablit. Mais en retrouvant la vie, il ne retrouva plus l'amie qui en avoit fait le charme et la consolation. Madame de La Sablière étoit morte aux Incurables, le 8 janvier 1693[2]. Sa maison que notre poëte habitoit depuis vingt ans, cessa d'être aussi la sienne[3]. Il en étoit sorti

[1] *Notice sur Pellisson*, t. I, p. CVI et CVII des *OEuvres diverses*, 1735, in-12; Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 412.

[2] Dangeau, *Mémoires*, t. I, p. 409, sous la date du 9 janvier 1693; Walck., 1re édit., p. 484, note 61.

[3] Sa maison de campagne fut possédée par M. le Duc; et madame de Coulanges, en parlant de la société qui s'y réunissoit, disoit que « c'étoit les lieux saints aux infidèles. » *Lettre de madame de Coulanges*, en date du 13 mai 1695, t. XI, p. 195 de l'édit. stéréotype de Grouvelle des *Lettres de madame de Sévigné*.

pour n'y plus rentrer[1], lorsqu'il rencontra dans la rue M. d'Hervart, qui lui dit avec empressement : « Mon cher La Fontaine, je vous cherchois pour vous prier de venir loger chez moi. » « J'y allois, » répondit La Fontaine. D'où vient cet attendrissement involontaire que nous fait éprouver un dialogue si court et si simple? C'est qu'il semble nous retracer les vertus des premiers siècles; c'est qu'on y voit un ami incapable de douter un instant du cœur de son ami. Sans doute beaucoup de personnes alors auroient dit à La Fontaine comme M. d'Hervart, Venez loger chez moi; mais il n'y a que le seul d'Hervart auquel il ait pu répondre, *J'y allois*.

La Fontaine alla donc demeurer rue Plâtrière dans cet hôtel d'Hervart, célèbre par les fresques de Mignard, et dont nous avons déja parlé[2]. Pour connoître les touchantes attentions dont il fut l'objet chez son nouvel hôte, il suffit de rapporter un seul fait. Notre poëte avoit toujours été fort simple dans ses habillements;

1 Pouget, *OEuvres diverses de La Fontaine*, t. I, p. XXVII, édit. 1729, in-8°; d'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, t. II, p. 312; Perrault, *Hommes illustres*, 1696, in-folio, p. 84; Walck., 1re édit., p. 485, note 63.

2 Voyez ci-dessus p. 408. Conférez aussi Montenault, *Vie de La Fontaine*, t. I, p. XXVIII de l'édit. des *Fables* in-folio; Segrais, *OEuvres*, 1755, in-12, t. II, p. 135; Germain Brice, *Description de Paris*, 1685, t. I, p. 101; Gourville, *Mémoires*, t. I, p. 252 à 255; Fouquet, *Recueil de défenses*, t. IV, p. 215 et 242; Motteville, *Mémoires*, t. V, p. 406; Chaudon, *Dictionnaire historique*, art. *Hervart*, t. VI, p. 229; Walck., 1re édit., p. 485, note 64.

mais dans les derniers temps de sa vie, sans cesse occupé de vers ou de pratiques de dévotion, enfin affaissé par le poids des années, il porta la négligence jusqu'à la malpropreté, et il fut plus que jamais sujet aux distractions. Un de ses amis le rencontra un jour, et lui fit compliment sur son habit neuf. La Fontaine fut fort surpris. En effet, il portoit depuis deux jours cet habit sans s'en être aperçu, parceque madame d'Hervart prenoit soin depuis long-temps, sans qu'il le sût, de substituer des vêtements neufs à ceux qu'il avoit usés ou tachés [1].

Le poëte Gacon, qui, jeune alors, n'avoit pas encore composé les odieux libelles et les dégoûtantes satires qui depuis ont rendu son nom seul une injure, mécontent de la conversion de La Fontaine, lui adressa, à cette époque, trois épîtres en vers [2] pour l'engager à secouer le joug des décisions ecclésiastiques, et à composer de nouveaux contes. Afin de persuader à La Fontaine que ses productions en ce genre ne sont pas nuisibles aux mœurs, et que même elles sont utiles, il reproduit le même argument que La Fontaine avoit déja lui-même exprimé dans des vers bien supérieurs à ceux de Gacon :

1 Titon du Tillet, *Parnasse françois*, 1735, in-folio, p. 461.

2 *Le Poëte sans fard*, ou *Discours satiriques*, *par le sieur G****, 1696, in-12, p. 103 à 115; Walck., 1re édit., p. 487, note 67.

J'ouvre l'esprit, et rends le sexe habile
A se garder de ces piéges divers.
Sotte ignorance en fait trébucher mille,
Contre une seule à qui nuiroient mes vers[1].

Gacon auroit voulu aussi que La Fontaine lui adressât au moins un quatrain. Il dit qu'il le priseroit plus que deux ou trois cents ducats, plus que les faveurs de sa maîtresse, et que les vins les plus délectables[2]. Mais se doutant bien que notre poëte, qui est, selon lui, les délices du Parnasse, ne cédera point à ses instances, il termine en disant:

.... En mon calcul je m'abuse
D'oser espérer que ta muse
M'accorde une telle faveur:
Écris-moi du moins pour me dire
Que tu ne me veux pas écrire.

La Fontaine ne fit aucune attention aux épîtres de Gacon[3]. Il persévéra dans les sentiments religieux qu'il avoit solennellement professés. Il se soumit même, par pénitence, à des rigueurs que son premier directeur Pouget ne lui avoit ni prescrites, ni conseillées, et que ses

1 La Fontaine, *Contes*, v, t. VI, p. 491.

2 Gacon, *Discours satiriques en vers*, p. 160; conférez encore p. 53.

3 C'est là le motif par lequel Gacon a retranché ces épîtres à La Fontaine dans les éditions qu'il a données de ses discours satiriques, en 1698 et en 1701. Conférez Walck., 1re édition, p. 487, note 70.

amis ont ignorées tant qu'il a vécu : il portoit sur lui un cilice que l'abbé d'Olivet a vu entre les mains de M. de Maucroix, qui le gardoit comme un monument précieux de la mémoire de son ami [1], ce qui depuis a inspiré à Louis Racine ces beaux vers sur notre poëte :

Vrai dans tous ses écrits, vrai dans tous ses discours,
Vrai dans sa pénitence à la fin de ses jours,
Du maître qui s'approche il prévient la justice,
Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice [2].

Quelques auteurs ont à tort avancé que La Fontaine avoit composé des contes depuis sa conversion. A la vérité un libraire de La Haye, Adrien Moetjens, imprima en 1694, dans un recueil qu'il faisoit paroître tous les mois [3], un conte intitulé *le Contrat*, sous le nom de La Fontaine ; mais on sait que ce conte est de Saint-Gilles qui le réclama dans le temps par une lettre adressée à une dame et écrite à l'imitation de celles du *Mercure Galant*.

« Je vous envoie, dit Saint-Gilles, mon cher *Contrat*, avec une belle réprimande que je lui fis, il y a quelque temps, sur ce qu'on m'assu-

1 D'Olivet, *Histoire de l'académie françoise*, t. II, p. 313 ; De Maucroix, *Œuvres posthumes*, 1710, in-12, p. 349 et 366 à 368.

2 Louis Racine, *Épître à Rousseau*, t. II, p. 92 de ses *Œuvres*, édit. in-8°.

3 *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers*, in-18, La Haye, 1694, t. II, p. 10.

roit qu'on l'avoit vu en Hollande, imprimé parmi les œuvres de La Fontaine, au grand scandale de mon amour-propre. »

Ambitieux et vain *Contrat!*
Conte premier né de ma veine!
Fils dénaturé! fils ingrat!
Vous me quittez pour La Fontaine!
Or, dites-moi, sur quel espoir
Votre désertion se fonde?
La belle chose de vous voir,
Chétif estafier de *Joconde*,
A sa suite courir le monde!
Honteux de votre égarement,
Revenez à moi promptement!
Déclarez-vous, faites connoître
L'auteur à qui vous devez l'être.
Mazet de Lamporecchio,
Régnaud d'Ast et *Pinuccio*
Vous traitent d'imposteur insigne;
Et vous jouez un rôle indigne
De l'aîné de *Vindicio*[1].

[1] Saint-Gilles, *Muse mousquetaire*, 1709, in-12, p. 41. Le conte du *Contrat* a été éimprimé dans le *Recueil de nouvelles poésies galantes, critiques, latines, et françoises*, Londres, in-12, p. 85, et dans le *Nouveau parterre du Parnasse françois*, La Haye, 1737, in-12 : dans ce dernier recueil il est attribué à tort à un M. Julien Scophon, gentilhomme de Languedoc, réfugié en Hollande, qui en a composé d'autres que madame Du Noyer a publiés dans les livres III et IV de ses *Lettres historiques et galantes*, 1741, in-12. Le conte du *Contrat* se trouve encore dans les *Mémoires politiques, amusants, et satiriques de messire J. N. D. B. C. de L.* (Moreau de Brasey) 1735, in-12, t. II, p. 283. Ce conte fut d'abord inséré dans l'édition des *Contes de La Fontaine* de 1718, et ensuite dans celles de Paul et d'Étienne Lucas de 1721 et 1732 ; et enfin dans un grand nombre d'autres éditions. Conférez Walck., *Préface de l'éditeur sur les Contes de La Fontaine*, p. x, t. III des *Œuvres*, et la 1re édit. de cette histoire, in-8°, p. 488, note 74. *Vindicio*, dont le sujet ressemble à celui de *Joconde* est tiré de la reine de Navarre, *Heptameron*, Paris, in-4°, 1560, p. 12, journée 1re, nouvelle 3.

La Fontaine eut, de son vivant, un grand nombre d'imitateurs : dans la fable, on vit paroître d'abord un auteur anonyme [1], puis successivement madame de Villedieu [2], Furetière [3], Perrault [4], Desmay [5], Benserade [6], d'Aubaine [7], Boursault [8], Trousset de Valincourt [9], Le Noble [10]; dans le conte, Saint-Glas [11], Saint-Gilles [12], Sénecé [13], et Vergier [14]. Pierre Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, a vu son insipide recueil plusieurs

1 *Œuvres de M. ***, contenant plusieurs fables d'Ésope mises en vers*, Paris, in-12, 1670, chez Claude Barbin.

2 *Fables ou histoires allégoriques*, 1670, in-12.

3 *Fables morales et nouvelles*, par M. Furetière, abbé de Chalivoy, 1671, in-12.

4 *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, par Perrault, 1676, in-12, p. 238 à 252; *Traduction de Faerne*, 1699, in-12.

5 *L'Ésope du temps, fables nouvelles*, par M. L. S. Desmay, 1677, in-12, 1re édit. dédiée à mademoiselle de La Force, 1678, in-12; 2e édit. dédiée à l'avocat Fourcroy.

6 *Fables en quatrains*, par Benserade, 1678, chez Sébastien Cramoisy.

7 *Fables nouvelles*, Paris, 1685, in-12, chez Blageart: ces fables ont été faussement attribuées à Moreau de Mautour: voyez le *Mercure galant*, mars 1682, p. 79, et le tome VII des *Amusements du cœur et de l'esprit*, p. 16, 125, 335 et 338.

8 *Ésope à la cour*, comédie par Boursault.

9 Dans le *Recueil de vers choisis* du père Bouhours, 1693, in-12, et dans d'autres recueils du temps.

10 *Esprit d'Ésope*, par Le Noble, 1695, in-12; *Contes et fables de M. Le Noble avec le sens moral*, 2 vol. in-12, 1700.

11 *Contes nouveaux en vers*, Paris, 1672, in-12: ou 1678, 2e édit.: sur Pierre de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, conférez Baillet, les *Auteurs déguisés*, 1690, in-12, p. 560; *Nouveau choix de pièces de poésie*, 1715, t. I, p. 50; *Menagiana*, t. IV, p. 235; et l'*Histoire du Théâtre-François*, t. XIII, p. 313. Après Saint-Glas est un anonyme dont le recueil est intitulé: *Contes mis en vers par M. D. et poésies diverses*, Cologne, in-12, chez Pierre Marteau, 1688.

12 *Muse mousquetaire*, 1709, in-12; *Nouveau choix de pièces de poésie*, 1715, t. II, p. 93.

13 *Nouvelles en vers et satires*, 1695, in-12.

14 *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers*, La Haye, 1695, in-12, t. III, partie v, p. 523; *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*, Utrecht, 1699, in-12, p. 51; *Œuvres diverses de M. Vergier*, Amsterdam, 1726, 2 vol. in-12; *Œuvres de Vergier*, 1750, 2 vol. in-12. Conférez Walck., 1re édit., p. 494, note 82; et ci-dessus, p. 494, note 1.

fois réimprimé; Sénecé au contraire a enseveli dans son porte-feuille les productions qui devoient long-temps après établir sa réputation comme conteur [1]; Vergier, qui composa aussi des fables, a été pour ses contes placé immédiatement après La Fontaine; Saint-Gilles, qui suivant nous a le plus approché de l'auteur de *Joconde*, n'a été ni lu, ni apprécié, et est presque inconnu [2]. Ce poëte aimable, sous-brigadier des Mousquetaires, ne composoit des vers que pour son plaisir, et les récitoit seulement à ses amis. Après la bataille de Ramillies, en 1706, il quitta le service, se convertit, renonça au monde et se renferma dans un couvent de capucins. Il mourut deux ou trois ans après, et ce ne fut qu'après sa mort que son frère [3] recueillit une partie de ses œuvres, et qu'il les publia sous le titre ridicule de *la Muse Mousquetaire*. Le petit nombre de pièces dignes d'être lues que Saint-Gilles avoit composées, se trouvent dans ce recueil, mêlées à beaucoup d'autres qui ne méri-

1 Le conte intitulé *le Kaimak* n'a paru qu'après la mort de l'auteur dans *l'Élite des Poésies fugitives*.

2 Conférez Titon-du-Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, p. 567; Gudin, *Histoire des contes*, t. I, p. 218; Auguste de La Bouisse, *Journal anecdotique de Castelnaudary*, 6 août 1823, p. 1 à 7.

3 L'Enfant de Saint-Gilles, auteur d'une tragédie d'*Ariarathe* : voyez l'*Histoire du Théâtre-François*, t. XIV, p. 136.

toient pas d'être imprimées; mais parmi ce fatras, on rencontre divers morceaux qui décèlent un talent vrai et facile, et quelques contes supérieurs à tous ceux qu'on a publiés depuis La Fontaine, dont le nom seul a suffi pour sauver de l'oubli celui qui est intitulé *le Contrat*. On a toujours continué à imprimer ce conte comme étant réellement de notre poëte, malgré la réclamation du véritable auteur, qui, cependant, en a composé d'autres, plus remarquables, et aujourd'hui presque ignorés.

Le conte intitulé *les Quiproquo*, inséré dans les œuvres posthumes de La Fontaine, fut, on n'en peut douter, écrit par lui peu de temps avant sa conversion : il ne put l'anéantir, parcequ'il en avoit laissé prendre copie. Lors de la satisfaction publique qu'il fit au moment de recevoir le Saint-Viatique, il confessa qu'il avoit consenti à ce qu'on fît, en Hollande, une nouvelle édition de ses contes par lui retouchés, et il déclara qu'il renonçoit au profit qui devoit lui revenir de cette nouvelle édition. Il se fit, en effet, en Hollande, plusieurs éditions des contes de La Fontaine, peu après sa conversion; mais dans aucune de ces nouvelles éditions, on ne trouve le conte des *Quiproquo;* il n'a été imprimé

qu'après la mort de l'auteur, sur une mauvaise copie[1] : ce qui prouve qu'il avoit rompu toute relation avec ses éditeurs de Hollande. Ceci confirme encore ce que nous avons avancé précédemment de sa rupture avec madame Ulrich; et en effet nous voyons par un quatrain inséré dans un livre publié en 1694, que les contemporains de notre fabuliste étoient fort bien instruits du goût qu'il avoit conservé pour les femmes jusque dans un âge très avancé, et qu'en même temps ils étoient parfaitement convaincus de la sincérité de sa conversion, et le considéroient comme un homme désormais étranger à toutes les foiblesses et les vanités du monde. Voici comme s'exprime l'auteur du livre en question dans une de ses maximes.

Il faut être constant lorsque l'on est heureux;
La Fontaine l'a dit, sa maxime est très bonne;
Je l'en croirois plutôt qu'un docteur de Sorbonne:
Il a long-temps vécu sous l'empire amoureux[2].

La première fois que La Fontaine se trouva en état de siéger à l'Académie, il y renouvela la déclaration qu'il avoit faite en recevant le Saint-

1 Walck., 1re édit., p. 492 à 494, note 82; *OEuvres de La Fontaine*, t. III, p. 486 et 539 à 547.

2 Toissier. *Vérités sur les Mœurs*, 1694, in-12, p. 121.

Viatique, et il lut à l'assemblée une paraphrase en vers françois, de la prose des morts *Dies iræ*, dans laquelle, en s'adressant à Dieu, il lui dit :

L'illustre pécheresse..................
Se fit remettre tout par son amour extrême;
Le larron te priant fut écouté de toi.
La prière et l'amour ont un charme suprême.
Tu m'as fait espérer même grace pour moi.
....
Fais-moi persévérer dans ce juste remords :
Je te laisse le soin de mon heure dernière;
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts[1].

La Fontaine par sa conversion s'étoit concilié l'estime de tous les honnêtes gens : à mesure qu'il vieillissoit, on sentoit mieux tout le prix de ses inimitables productions, et l'affection générale dont il étoit l'objet s'augmentoit de jour en jour. Aussi, lorsque l'Académie tint une séance publique, le 3 juin 1693, pour la réception de La Bruyère, l'éloge suivant que dans son discours le nouvel académicien fit de La Fontaine, fut d'autant mieux accueilli, qu'on avoit davantage redouté de perdre notre illustre poëte.

« Plus égal que Marot, et plus poëte que Voiture, La Fontaine a le jeu, le tour, et la naïveté de tous les deux ; il instruit en badinant,

[1] La Fontaine, *Odes*, 6, t. VI, p. 49.

persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire, toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise ; qui a été au-delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter[1]. »

Telle étoit l'idée qu'avoient de notre fabuliste les plus grands écrivains de ce siècle et tous ses contemporains qui, de nos jours, ont été accusés[2] d'avoir méconnu son rare mérite.

Quand La Fontaine reçut le Saint-Viatique, le duc de Bourgogne, alors âgé de dix ans et demi, lui envoya, de son propre mouvement, une bourse de cinquante louis, qui étoit tout ce qui lui restoit de ce que le roi lui avoit fait donner pour ses menus plaisirs du mois courant[3]. Notre poëte, aussitôt qu'il fut rétabli, recueillit ce qu'il avoit de forces pour achever un dernier recueil de fables, qu'il publia enfin en 1694, et qui forma le douzième et dernier livre d'un ouvrage qui vivra autant que la langue françoise. On n'y a pu ajouter depuis que deux ou trois fables que probablement La Fon-

[1] *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie françoise*, 1698, in-4°, p. 641, et dans les *Caractères de La Bruyère*, édit. de Blin de Ballu, 1790, in-8°, t. I, p. 73.

[2] L. S. Auger, *Éloge de Boileau Despréaux*, an XIII, (1805) in-8°, p. 36.

[3] Pouget, *Lettre à d'Olivet* dans les *OEuvres de La Fontaine*, édit. de 1729, t. I, p. XXIV.

taine n'avoit pas jugées dignes d'y être insérées, ou qu'il a composées depuis[1]. Le succès de ce nouveau recueil fut tel, qu'il fut réimprimé deux fois dans la même année[2]; cependant il contenoit peu de fables nouvelles, et se composoit, presque en entier, de celles que l'auteur avoit publiées précédemment avec les ouvrages de François de Maucroix. *Philémon et Baucis, les Filles de Minée*, et *Belphégor*, sont placés, par La Fontaine, dans ce volume, au nombre des fables; mais il faut remarquer qu'en réimprimant *Belphégor*, il en retrancha le prologue adressé à mademoiselle de Champmeslé: les éditeurs modernes, qui, à l'exemple de notre poëte, ont joint ce conte à ses fables, auroient dû aussi supprimer ce prologue, et respecter les intentions de l'auteur qui avoit sagement pensé que cette suppression étoit nécessaire dans un livre destiné à être mis entre les mains des enfants et des jeunes gens.

La Fontaine supprima aussi par scrupule de conscience les dix vers qui terminent la fable 15 du livre XII, adressée à madame de La Sablière, que nous avons cités plus haut[3] et par lesquels il

1 Walck., 1re édit., p. 496, note 86; et *OEuvres de La Fontaine*, 1822, in-8°, t. I, p. cxxxiv, et t. II, p. 312 et 314.

2 Walck., 1re édit., p. 497, note 87, et *OEuvres de La Fontaine*, édit. in-8°, 1822, t. I, p. cxxx.

3 Voyez ci-dessus, p. 380.

exprimoit ses regrets d'être obligé de quitter l'amour, et de ne célébrer que l'amitié. Ces vers, qu'il avoit lui-même imprimés quand il publia cette fable en 1685 [1], ne se trouvent plus dans les deux éditions qu'il a données du recueil de 1694, et ils n'ont été rétablis dans ses fables que plus de trente ans après sa mort [2]. Ces particularités, qui n'avoient point été remarquées, sont autant de témoignages certains de la sincérité et de la persévérance de notre poëte dans les voies du repentir et de la piété qu'il avoit résolu de suivre.

On retrouve dans ce nouveau recueil de fables celles qui sont dédiées au prince de Conti, à madame de La Mésangère, à madame Harvey et à madame de La Sablière, dont nous avons parlé lorsque nous avons rendu compte du volume de La Fontaine, qui accompagne les œuvres de François de Maucroix [3]. Presque toutes les fables nouvelles qu'on remarque dans ce recueil ont été composées pour l'instruction et l'amusement du jeune duc de Bourgogne, et plusieurs lui sont dédiées. Mais La Fontaine ne s'est pas contenté de ces hommages, en quelque sorte par-

[1] *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroy et de La Fontaine*, 1685, in-12, t. I, p. 13.

[2] Dans l'édit. de 1729.

[3] Voyez ci-dessus, p. 372 à 375.

tiels, il a dédié ce dernier livre de ses apologues à son jeune bienfaiteur, par une épître en prose, ainsi qu'il l'avoit fait à l'égard du dauphin, pour les six premiers livres. Ce fut même le prince qui indiqua à La Fontaine les sujets de plusieurs des nouvelles fables, entr'autres de celle qui est intitulée: *le vieux Chat et la jeune Souris*, dont le prologue, écrit dans le style de nos anciennes ballades, est, par ses formes naïves, si bien approprié au goût et à l'intelligence de l'enfance: ce prologue devoit plaire d'autant plus au duc de Bourgogne, que le titre même de la fable qu'il avoit proposé sert de refrain à chaque strophe, et que La Fontaine semble se jouer de son sujet, « comme le chat de la souris[1]. »

La fable intitulée *le Loup et le Renard*, est une de celles que le duc de Bourgogne avoit d'abord écrites en prose; aussi La Fontaine lui dit:

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la chose,
Pendant que sous mes cheveux blancs
Je fabrique à force de temps
Des vers moins sensés que sa prose[2].

Ceci nous prouve que les relations de La

[1] La Fontaine, *Fables*, XII, 5, t. II, p. 260.
[2] *Ibid.*, 9, t. II, p. 270.

Fontaine avec le prince enfant étoient commencées depuis quelque temps, et que le vertueux Fénélon avoit mis les fables de notre poëte entre les mains de son royal éléve, aussitôt qu'il avoit été en état de les comprendre.

Lorsque La Fontaine dit qu'il fabriquoit ses vers à force de temps, il n'exagère pas; nous en avons la preuve, pour une fable de ce dernier recueil, intitulée: *le Renard, les Mouches, et le Hérisson*. On a retrouvé une première composition de cette fable tout entière de sa main; et, en la comparant à celle qu'il a fait imprimer, on voit qu'il n'a conservé que deux vers de sa première version[1]. Ceci démontre, ainsi que nous l'avons déja fait observer, que cette facilité apparente, qu'on admire dans La Fontaine, est le plus souvent le résultat du travail. Dans les manuscrits de cet homme célèbre que nous avons eu occasion d'examiner, nous avons eu le bonheur de rencontrer les premières et les dernières copies des mêmes morceaux écrites par lui. Les premières sont pleines de changements et de ratures; il n'y en a pas dans les dernières. Il écrivoit d'une manière très nette et très lisible et marquoit avec soin toutes les divisions du discours, les points, les virgules, les interjections,

1 La Fontaine, *Fables*, XII, 13, t. II, p. 285; Walck., 1re édit., p. 498, note 92.

les interrogations, les lettres majuscules, les alinéa. Aussi les éditions de ses ouvrages qu'il a lui-même soignées sont-elles sous ce rapport extrêmement précieuses, et doivent toujours être consultées lorsqu'on réimprime tout ou partie de ses œuvres. Chamfort a très bien jugé de ce qu'il falloit penser de cette réputation de facilité qu'on a faite à notre fabuliste. « Doué de l'esprit le plus fin, dit-il, il devint en tout le modèle de la simplicité; il déroba, sous l'air d'une négligence, quelquefois réelle, les artifices de la composition la plus savante, fit ressembler l'art au naturel, souvent même à l'instinct, et cacha son génie par son génie même [1]. »

Dans la dédicace en prose de ce dernier recueil, La Fontaine dit au jeune prince : « L'en-« vie de vous plaire me tiendra lieu d'une ima-« gination que les ans ont affoiblie : quand vous « souhaiterez quelque fable, je la trouverai dans « ce fonds-là. Je voudrois bien que vous y pussiez « trouver des louanges dignes du monarque qui « fait maintenant le destin de tant de peuples et « de nations, et qui rend toutes les parties du « monde attentives à ses conquêtes, à ses vic-« toires, et à la paix qui semble se rapprocher,

[1] Chamfort, *Éloge de La Fontaine* dans les *Œuvres de La Fontaine*, édit. 1822, in-8°, t. I, p. LVI.

« et dont il impose les conditions avec toute la « modération que peuvent souhaiter nos en- « nemis[1]. »

Le maréchal de Luxembourg, après le glorieux combat de Steinkerck, avoit en effet remporté une victoire plus importante encore, à Nervinde, le 29 juillet 1693. Cependant toutes ces batailles produisoient plus de gloire que d'avantages réels; et il paroît que Louis XIV offrit alors de faire la paix; mais les conditions qu'il voulut dicter parurent trop dures, et bien éloignées de cette modération, pour laquelle La Fontaine le loue: aussi elles ne furent point acceptées; notre poëte n'eut pas le bonheur de voir conclure cette paix qu'il desiroit tant[2].

Nous avons déja eu occasion de citer[3] les vers de la première fable du recueil dont nous nous occupons, par lesquels La Fontaine réitère au duc de Bourgogne l'aveu qu'il avoit déja fait en prose que son talent s'affoiblissoit; on ne s'en aperçoit pas dans la plupart des fables nouvelles que contient le recueil, et qui ont dû être au nombre des dernières que l'auteur a composées. Celle qui termine le volume, intitulée: *le Juge arbitre*,

1 La Fontaine, *Fables*, XII, *Épître dédicatoire*, t. II, p. 244.

2 Elle ne fut signée que le 29 octobre 1697 à Riswick. Torcy, *Mémoires*, 1re édit., t. I, p. 50; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 27, t. XXIII, p. 226, édit. de Kehl, in-12; Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 706.

3 Voyez ci-dessus, p. 535.

l'Hospitalier et le Solitaire, que le père Bouhours avoit déja, quelques mois auparavant, placée à la fin de son *Recueil de vers choisis*, est une des meilleures que La Fontaine ait écrites. Elle se recommande à l'attention des lecteurs, non seulement par le talent du poëte, mais aussi par l'importance de la morale qu'elle sert à inculquer.

Apprendre à se connoître est le premier des soins
Qu'impose à tout mortel la majesté suprême.
. . . .
Magistrats, princes, et ministres,
Vous que doivent troubler mille accidents sinistres,
Que le malheur abat, que le bonheur corrompt,
Vous ne vous voyez point, vous ne voyez personne.
Si quelque bon moment à ces pensers vous donne,
Quelque flatteur vous interrompt.
Cette leçon sera la fin de ces ouvrages:
Puisse-t-elle être utile aux siécles à venir!
Je la présente aux rois, je la propose aux sages:
Par où saurois-je mieux finir [1]?

Dans ce volume, comme dans les quatre autres qui l'avoient précédé, on retrouve toujours cette morale indulgente qui pénètre le cœur sans le blesser, amuse l'enfant pour en faire un homme, et l'homme pour en faire un sage. C'est toujours ce poëte, que nul n'a égalé dans l'art

1 La Fontaine, *Fables*, XII, 27, t. II, p. 324 et 325.

de donner des graces à la raison, et de la gaieté au bon sens; sublime dans sa naïveté, et charmant dans sa négligence[1].

Quoique La Fontaine ait en quelque sorte fait ses adieux au public comme fabuliste, par les vers que nous venons de citer, cependant il paroît avoir encore produit plus tard quelques fables. Du moins, il est certain qu'il en composa une qu'on n'a pu retrouver depuis. Elle étoit traduite ou imitée de la fable latine du père Commire, intitulée *l'Ane juge*[2]. Et ce fut à cette occasion que ce savant jésuite fit les vers latins dont nous avons parlé précédemment[3]. C'est par ces vers[4] que nous apprenons la perte que nous avons faite. Cependant, c'est probablement la seule de ce genre que nous ayons à regretter; car, à cette époque, La Fontaine semble avoir été uniquement occupé du projet qu'il avoit conçu de mettre en vers les hymnes de l'Église : on voit par un fragment d'une lettre à son ami de Maucroix, en date du 26 octobre

1 Chamfort et La Harpe, *Éloges de La Fontaine* dans le *Recueil de l'Académie des belles lettres, sciences et arts de Marseille*, pour l'année 1774, p. 2 du 1er et du 2e éloge.

2 Joannis Commirii, *Carmina*, 3e édit., 1689, in-12, p. 315, fab. XI. L'élégante traduction de cette fable, qui a paru dans le *Journal des Débats*, le 6 décembre 1822, sous le nom de La Fontaine, est de M. Le Bailly.

3 Voyez ci-dessus, p. 410.

4 Joannis Commirii, *Opera posthuma*, 1704, p. 211; *OEuvres de La Fontaine*, préfaces de l'éditeur, t. I, p. CXXXII et t. VI, p. XII.

1664, qu'il ne pouvoit se passer du commerce des Muses, dont il s'étoit fait une longue habitude. « J'espère, dit-il, que nous attraperons tous deux les quatre-vingts ans, et que « j'aurai le temps d'achever mes hymnes. Je « mourrois d'ennui, si je ne composois plus. « Donne-moi tes avis sur le *Dies iræ*, *dies illa*, que « je t'ai envoyé. J'ai encore un grand dessein, « où tu pourras m'aider. Je ne te dirai pas ce que « c'est, que je ne l'aie avancé un peu davan« tage[1]. »

Nous ignorons quel étoit ce grand dessein de La Fontaine. Il ne nous reste rien non plus des hymnes ou psaumes, qu'il avoit traduits ou imités dans les derniers temps de sa vie; et, s'il faut dire toute notre pensée, cette perte nous semble peu regrettable. La Fontaine, qui a monté sur des tons si divers, et fait résonner avec tant d'habileté la lyre d'Apollon, n'avoit pas cependant le genre de talent nécessaire pour toucher avec succès la harpe sacrée, et ce n'est pas lorsqu'il étoit courbé sous le poids des années, qu'on pouvoit concevoir quelque espérance de le lui voir acquérir. D'ailleurs, les souhaits qu'il exprimoit dans la lettre que nous ve-

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 33, t. VI, p. 627; *Œuvres posthumes de F. de Maucroix*, 1710, in-12, p. 348.

nons de citer se réalisèrent pour de Maucroix, qui vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, mais non pas pour lui, dont les forces diminuèrent de jour en jour. Il paroît qu'on croyoit qu'il avoit l'esprit frappé, et que ses amis considéroient les craintes qui l'agitoient comme chimériques, puisqu'il écrivit à de Maucroix, le 10 février 1695, le billet suivant :

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, « s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me « l'a dit, que tu me croyes plus malade d'esprit « que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de « m'inspirer du courage ; mais ce n'est pas de « quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de « tes amis n'a plus à compter sur quinze jours « de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, « si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin « que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, « il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une « si grande foiblesse, que je crus véritablement « mourir. O mon cher ! mourir n'est rien : mais « songes-tu que je vais paroître devant Dieu ? « Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu re- « çoives ce billet, les portes de l'éternité seront « peut-être ouvertes pour moi [1]. »

Le lecteur aura pu remarquer cette naïveté,

[1] La Fontaine, *Lettres à divers*, 34, t. VI, p. 628.

à laquelle seule on auroit reconnu La Fontaine: « Je sors pour aller un peu à l'Académie, afin « que cela m'amuse. » Il règne dans ce billet un tel mélange de fermeté philosophique, d'humilité chrétienne et de crainte religieuse, joint aux sentiments d'une amitié si vraie et si tendre, qu'il suffiroit seul pour prouver combien La Fontaine étoit sincère dans sa foi et dans sa piété, et que l'âge ne lui avoit rien fait perdre de la bonté et de la sensibilité de son cœur.

De Maucroix, dans la réponse qu'il fit aussitôt (elle est datée du 14 février), après quelques touchantes et pieuses exhortations, dit à son ami :

« Si Dieu te fait la grace de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant, si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps, et de celle de ton ame[1] ! »

[1] De Maucroix, dans les *Œuvres de La Fontaine*, *Lettres à divers*, 35, t. VI, p. 629.

Ainsi Racine, qui, dans sa jeunesse, fut si souvent dans de joyeux banquets le compagnon de La Fontaine, se trouvoit encore près de lui à l'approche de ses derniers moments; et la religion, qui inspiroit à tous deux et les mêmes sentiments et les mêmes espérances, resserroit les nœuds de cette longue et touchante amitié.

La Fontaine n'avoit pas en vain pressenti sa fin prochaine. On prétend qu'elle fut avancée par l'usage indiscret d'une tisane rafraîchissante qu'il prit pour se guérir d'un grand échauffement causé par les remèdes qu'on lui avoit administrés pendant sa maladie : quoiqu'il en soit, ses forces diminuèrent rapidement, et il mourut dans l'hôtel de son ami, M. d'Hervart, le 13 avril[1] 1695, âgé de soixante et treize ans neuf mois et cinq jours. Il fut inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents, et non dans celui de Saint-Joseph, comme l'ont dit à tort tous ses biographes depuis d'Olivet[2].

[1] Voyez ci-après les *Pièces justificatives*, p. 584, note 2; *Mercure galant*, avril 1695; Perrault, *Hommes illustres*, 1696, in-fol., p. 84; Dangeau, *Nouveaux Mémoires* dans l'*Essai sur la monarchie de Louis XIV*, p. 95, à la date du 17 avril; Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 120 de l'édit. in-12, et p. 156 de l'édit. in-18; Pouget, dans les *Œuvres de La Fontaine*, 1729, édit. in-8°, t. I, p. XXVI.

[2] Il s'est trompé aussi sur la date de la mort de La Fontaine et sur le nom de son père. Conférez les *Œuvres posthumes de M. de Maucroix*, p. 348; l'*Histoire de l'académie françoise*, t. II, in-4°, p. 277; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, p. 460; Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVIII, p. 328; Chauffepié, *Dictionnaire*, t. II, p. 70 de la lettre *F*; La Borde,

Quand Fénélon, qui, depuis deux ans, étoit le collégue de La Fontaine à l'Académie françoise [1], eut appris qu'il avoit cessé d'exister, il traça de ce grand poëte un éloge en langue latine, et le donna à traduire au duc de Bourgogne, afin d'attacher un intérêt puissant à un exercice d'étude, et aussi pour faire bien comprendre à l'enfant royal toute l'étendue de la perte que la France et les Lettres venoient de faire, dans la personne de ce bon vieillard que ce prince affectionnoit, auquel il donnoit tout ce qu'il pouvoit donner, et qui amusoit son jeune âge par des récits en apparence si simples et si faciles.

« La Fontaine n'est plus (dit Fénélon, dans cet écrit)! il n'est plus! et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les graces naïves et les doctes Muses. Pleurez, vous tous qui avez

Essai sur la musique ancienne et moderne, in-4°, t. IV, p. 252. Tous ces auteurs, ainsi que Montenault, Fréron, et beaucoup d'autres, dans leurs notices sur notre poëte, ont copié les erreurs de d'Olivet. Pour les rectifier, conférez Walck., 1re édit., p. 500 à 506, notes 102 et 103; 2e édit., t. II, p. 301, note 1; Germain Brice, *Description nouvelle de Paris*, édit. de 1698, qui, à l'article du cimetière de Saint-Joseph, t. I, p. 224, fait mention de la sépulture de Molière, et ne dit rien de celle de La Fontaine; et enfin M. Le Noir, qui, en imprimant dans le t. VIII, p. 161 du *Musée des monuments françois*, quelques-uns des procès-verbaux dont nous n'avions cité que des extraits, a achevé, sans s'en douter, de dévoiler les niaises impostures des autorités révolutionnaires qui, en 1792, donnèrent à une des sections de Paris le nom de *Section armée de Molière et de La Fontaine.*

1 Fénélon prononça son discours de réception à l'Académie, le 31 mars 1693. voyez *Recueil de harangues*, 1698, in-4°, p. 620. La Fontaine fut remplacé dans cette compagnie par l'abbé Clérambault, qui prononça son discours de réception le 3 juin 1695.

reçu du ciel un cœur et un esprit capables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêt : il n'est plus cet homme, à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant! Pleurez donc, nourrissons des Muses; ou plutôt, nourrissons des Muses, consolez-vous: La Fontaine vit tout entier, et vivra éternellement dans ses immortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient aux siècles modernes, mais par son génie, il appartient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans tout ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grace; si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants; si Térence a peint les mœurs des hommes avec plus de naturel et de vérité; si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux[1]. »

[1] Adry, préface du *Télémaque*, édit. 1811, in-8°; De Beausset, *Histoire de Fénélon*, t. I, p. 510 de la 1re édit., ou note *b* des *Pièces justificatives* du liv. 1. Dans la 3e édit. de cet ouvrage, t. I, p. 378, l'illustre auteur a tronqué à dessein cette citation. Conférez Walck., 1re édit., p. 505, note 105.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER LIVRE.

PIÈCES

JUSTIFICATIVES.

I.

VOYEZ pages 3-7-15-54-109-219-580.

GÉNÉALOGIE DE LA FONTAINE

ET DE SES DESCENDANTS.

J'ai dressé la généalogie suivante de notre poëte et de ses descendants, d'après des actes authentiques, conservés dans les papiers de ses descendants directs, ou dans les études des notaires, et les dépôts publics des villes de Château-Thierry, de Pamiers et de Paris. J'ai moi-même tiré des copies de plusieurs de ces actes, et je me suis procuré des copies de plusieurs autres, certifiées légalement.

PIERRE DE LA FONTAINE, marchand drapier à Château-Thierry, a eu pour fils :

PIERRE DE LA FONTAINE, qui eut de MARTINE JOSSE, son épouse, NICOLAS DE LA FONTAINE, qui suit ; et *Jean de La Fontaine*[1], *Barbe de La Fontaine*[2], *Marie de La Fontaine*[3], et *Louis de La Fontaine*[4]. (Voyez l'acte de partage de 1573.)

1 De *Jean de La Fontaine* sont issus *Claude de La Fontaine* et *Edmond de La Fontaine* qui paroissent n'avoir point eu de postérité.

2 *Barbe de La Fontaine*, baptisée le 12 novembre 1548, épousa *Jacques de Nelle*, et tous deux ont été enterrés aux Cordéliers, à Château-Thierry ; ils paroissent être morts sans postérité.

3 *Marie de La Fontaine* paroit être morte sans postérité.

4 *Louis de La Fontaine* fut marié à *Étiennette Oudan*, dont il eut *François de La Fontaine*, conseiller au grenier à sel, marié à *Colard*, et mort en 1600. Celui-ci eut pour fils *Louis de La Fontaine*, qui épousa *Madeleine Petit* et donna le jour à *François de La Fontaine*, avocat, marié à *Marie Le Gevre* ; de ces derniers est issu *Crépin de La Fontaine*, procureur du roi, marié à *Marie-Marguerite Lefebvre*, dont il eut *Robert de La Fontaine* marié à *Anne-Catherine Despaubourg* ; ce *Robert* eut au moins trois enfants, savoir : 1° *Pierre Crépin Robert de La Fontaine*, maistre des eaux et forêts, bailli de La Fère ;

NICOLAS DE LA FONTAINE, contrôleur des actes et tailles à Château-Thierry, eut pour fils :

JEAN DE LA FONTAINE, marchand, puis maître particulier des eaux-et-forêts, qui eut pour fils :

CHARLES DE LA FONTAINE, conseiller du roi, maître particulier des eaux-et-forêts à Château-Thierry, mort en mars ou avril de l'année 1658. Il épousa *Françoise Pidoux*, fille du bailli de Coulommiers. De ce mariage sont issus deux fils et une fille, savoir : JEAN DE LA FONTAINE, le poëte, qui suit ; *Claude de La Fontaine*, qui se fit prêtre, et mourut sans postérité à Nogent-l'Artault ; *N... de La Fontaine,* mariée à *M. de Villemontée.*

JEAN DE LA FONTAINE, le fabuliste, avocat au parlement, conseiller du roi, maître particulier des eaux-et-forêts à Château-Thierry, gentilhomme servant de madame la duchesse douairière d'Orléans, né le 8 juillet 1621 [1], mort le 13 avril 1695 [2], a épousé, en novembre 1647 [3], MARIE HÉRICART, fille du

2° *Marie-Madeleine de La Fontaine*, mariée à *Jean-Marie de La Fontaine*;
3° *Jeanne-Madeleine de La Fontaine.*

Tels sont tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur la descendance collatérale de *Nicolas de La Fontaine,* le bisaïeul de notre poëte, et par conséquent issue ainsi que lui de ses trisaïeuls, *Pierre de La Fontaine* et *Martine Josse.* La date de la naissance de *Barbe* repose sur une note donnée par M. Hugues de La Fontaine à M. le vicomte Héricart de Thury. Cette note fait aussi mention de *Louise*, fille de *Jehan de La Fontaine* et de *Marie Jannart*, baptisée le 10 juillet 1549 : parrain, *Louis Josse*, marraines, *Jehanne Guérin,* femme de *Charles Jannart,* et *Jehanne Jannart,* femme de *Pierre Chéron.* Ce *Jehan de La Fontaine* doit être un frère de *Pierre*, et non son fils. *Pierre* étoit mort en 1552 ; ce fait est prouvé par l'acte de baptême de *Jehanne* fille d'*Antoine Tornant*, en date du 25 juin 1552, où *Louis de La Fontaine,* fils de défunt *Pierre,* figure comme témoin.

[1] *Extrait des registres de la paroisse de Saint-Crespin, de la ville de Château-Thierry, diocèse de Soissons.*

Le VIII° jour de ce présent mois (juillet) en l'an mil six cent vingt et un, a été baptisé par moi soubsigné, curé, un fils nommé Jehan ; le père maistre Charles de La Fontaine, conseiller du roy et maistre des eaux et forêts au duché de Chasteau-Thierry ; la mère damoyselle Françoise Pidoux ; le parrain, honorable homme Jehan de La Fontaine, la marraine, damoyselle Claude Josse, femme de Louis Guérin, aussi maistre des eaux et forêts audict lieu.

Signé, DE LA BARRE, curé ; et DE LA FONTAINE.

[2] *Extrait du premier registre des sépultures de la paroisse Saint-Eustache de Paris*, 14 *avril* 1695.

Fol. 48, art. 7. Jean de La Fontaine.

Le jeudy 14, défunt Jean de La Fontaine, l'un des quarante de l'Académie françoise, âgé de 76 ans, demeurant rue Plâtrière à l'hôtel d'Hervart, décédé du 13 du présent mois, a été inhumé au cimetière des Innocents. *Signé*, CHANDELET. 64 liv. 10 sols.

[3] Le contrat de mariage de Jean de La Fontaine et de Marie Héricart a été

lieutenant-général de La Ferté-Milon, morte à Château-Thierry, le 9 novembre 1709 [1]. Il n'est issu de ce mariage qu'un fils, qui suit :

CHARLES DE LA FONTAINE, greffier des maréchaux de France, né le 8 octobre 1653 [2], mort en 1722, marié à *Françoise-Jeanne du Tremblay* [3], dont il eut un fils et trois filles, savoir : CHARLES-LOUIS DE LA FONTAINE, qui suit ; *Marie-Guillemette de La Fontaine, Louise-Élisabeth de La Fontaine, Jeanne-Françoise de La Fontaine.*

CHARLES-LOUIS DE LA FONTAINE, avocat au parlement, né le 24 avril 1718 [4], mort le 14 novembre 1757 [5], à Pamiers, avoit épousé dans cette ville, le 9 novembre 1751, *Antoinette Le Mercier* [6] qui y étoit née le 24 juillet 1730, de *Georges-Louis Le Mercier,* écuyer, seigneur de Chalanges, garde-marteau, conseiller du roi [7]. De ce mariage sont issus :

passé par Jehan Viol et Thierry François, notaires à la Ferté Milon ; il est daté du 10 novembre 1647.

[1] *Extrait des anciens registres mortuaires de Château-Thierry.*

L'an mil-sept-cent-neuf, le neuf novembre, a été inhumée au grand cimetière de Château-Thierry, dame Marie Héricart, veuve de Jean de La Fontaine, gentilhomme servant ordinaire de madame la duchesse d'Orléans, âgée de soixante et dix-sept ans, au convoi de laquelle ont assisté les parents et amis avec nous soussignés. *Signé*, PINTREL, PINTREL, DOUCEUR, curé.

[2] *Extrait des registres de baptême de la ci-devant paroisse de Saint-Crespin de Château-Thierry, déposés au secrétariat de l'administration municipale dudit canton de Château-Thierry.*

Le huit octobre mil-six-cent-cinquante-trois, a été baptisé par nous prêtre et curé de ladite paroisse soussigné un fils Charles. Son père Jehan de La Fontaine, maistre des eaux et forêts ; sa mère Marie Héricart ; le parrain, M. François de Maucroix, chanoine de l'église cathédrale de Reims ; la marraine, Herbelin, femme de Me Jean Josse, avocat au parlement.
Signé, HERBELIN, FRANÇOIS DE MAUCROIX, DROUART.

[3] C'est par ce mariage que feu M. du Tremblay, premier commis des finances, directeur de la caisse d'amortissement et auteur d'un intéressant recueil de *Fables*, se trouvoit allié à la famille de La Fontaine.

[4] Acte de naissance de Charles-Louis de La Fontaine, délivré par le greffier du tribunal du district de Château-Thierry. *Signé*, CAULAY.

[5] Acte mortuaire du même, extrait des registres de sépulture de la paroisse Notre-Dame de Mercadal, à Pamiers, en date du 15 novembre 1757.
Signé, VERDIER, curé.

[6] Le contrat de mariage est du 9 novembre 1751 ; il a été passé par Sauvin, notaire de Saint-Felix de Rientort, et se trouvoit en 1809 dans l'étude de Jean Marc, notaire à Varilbès, département de l'Arriége. L'acte de ce mariage est extrait des registres de la paroisse et cathédrale de Pamiers.

[7] Après la mort de Charles-Louis de La Fontaine, sa veuve s'est remariée à M. de Neuilly, et une fille née de ce mariage a épousé M. Devigny.

CHARLES-HUGUES DE LA FONTAINE, né à Pamiers, actuellement vivant;

Marie-Claire de La Fontaine, née le 16 avril 1756[1], à Pamiers, mariée à Château-Thierry, à *Pierre-Louis Despotz*, décédée veuve, le 13 décembre 1820, sans laisser de postérité, et ayant institué pour son légataire universel, Louis-Christophe-Anne Héricart de Thury;

N... de La Fontaine, qui épousa le comte *Marin de Marson*, dont elle eut M. *Marin de Marson*, actuellement vivant, et auquel le roi accorda une pension en 1818[2].

II.

VOYEZ pages 4 et 54.

Extraits de divers actes passés entre Jean de La Fontaine et Claude de La Fontaine, son frère.

Ces actes sont tellement détériorés qu'il m'eût été impossible d'en tirer parti, si M. de Montmerqué, conseiller à la cour royale, qui les avoit examinés avant moi dans un état de délabrement un peu moins grand, n'avoit pas eu la complaisance de me remettre les extraits qu'il en avoit faits.

L'acte de cession de 1649, dont nous allons donner extrait, est sous seing-privé, et paroît avoir été écrit de la main de Claude de La Fontaine.

« Furent présents en leurs personnes maistres *Jehan de La Fontaine*, advocat en la cour du parlement, demeurant à Château-Thierry, et à présent à Razoy, et *Claude de La Fontaine*, son frère, confrère de l'oratoire de Jesus, demeurant audit Razoy, lesquels, comme majeurs, et jouissants de leurs droits, ont fait le traité et accord qui en suit:

« C'est à sçavoir que ledit Claude de La Fontaine donne au-

[1] L'extrait de naissance de *Marie-Claire*, tiré des registres de la ville de Pamiers, est signé de Jean-François Estrades, capitaine du château d'Usson comme témoin. Nous avons été en correspondance avec cette dame dans les dernières années de sa vie. Elle écrivoit très bien.

[2] Voyez le *Journal des Debats*, en date du 21 juillet et du 10 novembre 1818.

dit Jehan de La Fontaine tous ses biens généralement quelconques, tant meubles qu'immeubles, qui lui sont échus jusques à aujourd'hui, et lui échéront à l'advenir par succession, donation ou autrement, tant du côté de son père que du côté de sa mère, renonçant à tous les droits et prétentions qu'il a présentement, et pourroit avoir à l'advenir sur tous lesdits biens; met ledit Jehan de La Fontaine en son lieu et place, lui fait telle cession et transport de tous ses noms, droits et actions que besoin, et ce moyennant onze cent livres de pension à prendre sur tous lesdits biens, sa vie durant, laquelle pension ledit Jehan de La Fontaine, son frère, s'oblige de lui payer, par chacun an, en quatre quartiers par avance, après la mort de leur père, et non point auparavant. A l'effet de quoi, pour seureté de ladite pension, ledit Jehan de La Fontaine oblige tous ses biens, et d'autant que ledit Claude de La Fontaine lui fait ladite donation, tant pour l'amitié fraternelle qui est entre eux, qu'en faveur du mariage contracté entre Jehan de La Fontaine et damoiselle Marie Héricart.

« Ledit Jehan de La Fontaine promet faire agréer et signer le présent traité à la dame Marie Héricart, sa femme, et ratifier quand elle sera en aage. Fait ce vingt et un de janvier mil six cent quarante-neuf. »

On lit ensuite de la main de Jean de La Fontaine :

« Ce qui a été par moi accepté, Jehan de La Fontaine, et avons tous deux signé.

Signé, DE LA FONTAINE, CLAUDE DE LA FONTAINE. »

On lit ensuite ce supplément de traité.

« A été accordé par lesdits Claude et Jehan de La Fontaine, qu'ils passeront contrat du présent traité par devant notaire, à leur commodité, et en attendant que ledit traité aura pareille force et validité. Fait le même jour, vingt et un de janvier mil six cent quarante-neuf. *Ce qui a été accepté par moi, et avons signé.*

Signé, DE LA FONTAINE, CLAUDE DE LA FONTAINE. »

Les mots que nous avons mis en italique sont de la main de notre fabuliste, le reste est évidemment écrit par son frère Claude. On lit ensuite plus bas d'une jolie écriture de femme :

« Je soussinée (sic), Marie Héricart, femme de Jean de La Fontaine, avocat au parlement, authorisée, et en présence dudit

La Fontaine, mon mari, consens et accorde, en tant qu'à moi touche, que le présent traité ait force et vertu, suivant ce qui est escrit cy-dessus. Fait ce vingt-cinquième de janvier mil six cent quarante-neuf.

Signée, MARIE HÉRICART. »

On voit à la suite de ce traité une mention portant, « Que l'original de cette donation a été présenté, le 17 mai 1649, au greffe des insinuations de la paroisse de Château-Thierry, par Jehan de La Fontaine, et qu'il a été insinué sur les registres. Cette mention est suivie d'une autre semblable, constatant l'insinuation faite, le même jour, au greffe des insinuations du siège royal... » (*Le reste est illisible.*)

M. de Montmerqué, au sujet de cet acte, qui contenoit donation sous seing-privé des biens présents et à venir, observe que cela n'étoit pas alors défendu par les ordonnances. L'ordonnance de 1731 a réformé cette législation, et n'a permis les donations des biens présents et à venir que par contrat de mariage. Elle a de plus exigé, sous peine de nullité, que toute donation fût faite par-devant notaire.

Il paroît que Claude se repentit de la donation qu'il avoit faite à son frère, car il fut fait entre eux une transaction passée devant Charpentier et Bellier, notaires à Château-Thierry, le 16 septembre 1652. Nous n'en avons pas vu l'expédition; mais cette date est annoncée dans l'acte du 24 avril 1658, dont nous allons parler. Mais auparavant il faut exposer ce qui rendit cet acte nécessaire. Après la mort de son père, en mars ou avril 1658, Claude de La Fontaine annonça de nouveau l'intention de faire rescinder la donation qu'il avoit faite à son frère. Il demandoit, « qu'il fût procédé au partage des biens de feu Charles de La Fontaine, leur père, même de ceux de la succession de défunte demoiselle Françoise Pidoux, leur mère, nonobstant ladite transaction et donation faite par lui au profit dudit maître de La Fontaine, son frère aîné. » Claude soutenoit qu'il étoit lésé, et que les avantages faits à son frère (Jean), par son contrat de mariage, étoient excessifs. Jean de La Fontaine s'en

rapporta à l'avis des amis de leur famille, et offrit de revenir au partage des deux successions, à la charge par son frère de payer sa part des dettes et charges dont lui, frère aîné, s'étoit trouvé seul tenu, comme héritier et donataire. Des scellés avoient été apposés, à la requête des créanciers ; l'inventaire et l'état des biens avoit été fait en leur présence. C'est dans cette position des choses qu'une nouvelle transaction fut passée devant Bellier, notaire à Château-Thierry, le 24 avril 1658, en présence de témoins, par laquelle, « maître Claude de La Fontaine, pour se libérer des dettes et charges des successions de ses père et mère, et pour nourrir paix et amitié avec son dit frère, a, de nouveau, cédé, quitté, et transporté audit Jean de La Fontaine, son frère aîné, à ce présent en personne, acceptant pour lui, ses hoirs et ayant cause, tous et un chacun, ses droits successifs, noms, raisons et actions qu'il pourroit avoir pour raison desdites successions de leurs père et mère, à quelque prix et somme que lesdits biens et droits se puissent monter, tant en meubles qu'immeubles, offices et droits en dépendant, et annexes généralement quelconques, sans en rien retirer ni retenir. Cette cession est faite à la charge, par Jean de La Fontaine, d'acquitter son frère Claude de toutes les charges et dettes dont sont tenues lesdites successions, et en outre, moyennant la somme de 8,225 liv., à compte de laquelle a été présentement payé, par ledit maître Jean de La Fontaine, la somme de 6,400 liv., en louis d'or et d'argent, écus d'or, et pistoles d'Espagne, et autres monnoies ayant cours, présents ledit notaire et témoings; et le surplus montant à la somme de 1,825 liv., ledit maître Jean de La Fontaine a promis, et s'est obligé de le payer audit maître Claude de La Fontaine, d'huy à quinze mois; c'est à savoir 225 liv. dans le premier jour de juillet, 800 liv. huit jours après, et 800 liv. dans les autres six mois. »

III.

VOYEZ page 56.

Extrait de l'acte de vente, en date du 2 janvier 1676, de la maison de La Fontaine à Château-Thierry, à Antoine Pintrel.

« Par-devant les notaires royaulx à Chasteau-Thierry, soubssignés furent présents en personnes, *Jehan de La Fontaine*, gentilhomme servant de madame la duchesse d'Orléans, et damoiselle *Marie Héricart*, son épouse, séparée quant aux biens.... lesquels ont volontairement recognu avoir vendu à *Anthoine Pintrel*, gentilhomme de la grande vénerie du roi, et damoiselle *Marie Cousin*, son épouse, une maison couverte de thuilles, scize en la rue des Cordeliers dudit Chasteau-Thierry, cour devant, jardin derrière [1]..., tenant la totalité desdicts lieux, d'un costé auxdicts pères cordeliers, d'autre à la cour Buisson; d'un bout aux murailles de la ville, et d'autre à ladicte rue des Cordeliers, auxdicts vendeurs appartenant du propre dudict sieur de La Fontaine, par la succession de maître Charles de La Fontaine, son père..., et de tel droit et communauté que lesdicts sieur et damoiselle vendeurs ont en ladicte cour Buisson, et en une fontaine, venant desdicts pères cordeliers. Cette vente faite moyennant la somme de unze mil liv., savoir, quatre mil cinq cents liv., pour demeurer par lesdicts sieur et damoiselle vendeurs quittes vers ledict sieur et damoiselle achepteurs de pareille somme, qu'ils leur doibvent par contrat de constitution de rente passé par-devant Rimbert et Delaulne, notaires à Chasteau-Thierry, le disiesme de desembre, mil six cent cinquante-huit... Quant au par-dessus dudict pris montant à six mil cinq cents liv., il a été payé..., auxdicts sieur et damoiselle vendeurs, la somme de cinq cents livres en louis d'or et écus d'argent...; et pour le restant, montant à six mil livres, lesdicts sieur et damoiselle Pintrel en ont présentement créé et constitué vers lesdicts sieur et damoiselle de La Fontaine vendeurs, par chacun an, la somme de trois cents livres de rente solidairement, l'un

[1] Ici est dans l'acte une minutieuse description des lieux, qui n'est qu'une énumération de chambres, de caves, etc. Voyez dans notre première édit., p. 457, note 25, une description de l'état actuel de cette maison, par M. Guenepin, architecte.

pour l'autre [1]..., à laquelle rente ladicte maison, jardin et lieux, sont spécialement, par privilège et préférence, hypothéquez...; et à ce faire et passer est intervenu en personne maître Claude de La Fontaine, ecclésiastique, demeurant à Nogent-l'Arthault, lequel a volontairement déclaré, et déclare qu'il ne prétend aucun droict ni hypothèque sur ladicte maison et lieux ci-dessus spécifiés, soit pour sa part ou autrement, comme en ayant transigé avec ledict sieur de La Fontaine, son frère..., même, pour plus grande sureté de ladicte acquisition, il s'oblige avec lesdicts sieur et damoiselle de La Fontaine, vendeurs, envers lesdicts sieur et damoiselle Pintrel achepteurs. Fait et passé à Chasteau-Thierry, en la maison de Nicolas de Visinier [2], vétéran des gardes du roi, l'an mil six cent soixante seize, le second jour de janvier, avant midy. »

Suivent les signatures, dans l'ordre ci-après.

De La Fontaine, Marie Héricart, Claude de La Fontaine, Marie Cousin, Pintrel; Jorel, Delaulne, *ces deux derniers notaires.*

La minute de cet acte, et ceux dont il est fait mention dans les notes, se trouvoient, lorsqu'on en a tiré des copies, dans l'étude de M. Nusse, notaire à Château-Thierry.

IV.

Voyez page 56.

Extrait d'une lettre de M. Nérac, de Château-Thierry, à M. du Temple, ex-maire de cette ville, en date du 19 *décembre* 1820, *en réponse à diverses questions faites par l'auteur de cet ouvrage.*

« La Fontaine avoit eu de son père la maison rue des Cor-

1 Quatre jours après, le 6 janvier 1676, par acte passé devant les mêmes notaires, cette rente fut transportée, par La Fontaine, à Marie Héricart, sa femme, l'autorisant à en toucher le montant et en donner quittance. Enfin par un autre acte, en date du 9 novembre 1679, cette rente a été transportée de nouveau, par Marie Héricart et de La Fontaine, à Jacques Jannart, substitut du procureur-général au parlement de Paris, pour s'acquitter envers lui de diverses sommes que La Fontaine et sa femme lui devoient et qui excédoient celle de 6,000 livres, mais qui ont été réduites à cette somme au moyen de la remise faite du surplus par ledit sieur Jannart.

2 Il est fait mention de Visinier dans une lettre de La Fontaine à Jannart, en date du 5 janvier 1658. Voyez les *Œuvres de La Fontaine*, t. VI, p. 476.

deliers. Cette maison est celle appartenante à madame Tarievot, comme seule héritière de Masson; elle est tellement désignée au contrat passé devant Delaulne, notaire, qu'il ne peut y avoir la moindre équivoque. La Fontaine n'a jamais eu d'autre maison. Ce qui a accrédité la version que La Fontaine a habité ou possédé la maison de mademoiselle Verreulx, c'est que sa maison a été vendue par un M. de La Fontaine, dit des Franquets, qui n'est pas même parent ni descendant de la famille de Jean de La Fontaine, et que M. Verreulx, alors doyen des avocats, avoit fait construire un cabinet dans son jardin, servant à resserrer les bêches, les râteaux, et autres instruments de jardinage. S'étant amusé à faire peindre, dans l'intérieur de ce cabinet, divers animaux, tels qu'un chat, un chien, etc., par un nommé Lecerf, barbouilleur, il avoit fait mettre au-dessus de la porte de ce cabinet l'inscription : *Cabinet de La Fontaine*. Voilà la plaisanterie qui a donné lieu à cette version. »

Nous avons trouvé dans les papiers des héritiers de madame Despotz une lettre de Ch. H. Nérac, substitut du procureur-syndic du district, en date du 15 juin 1792, l'an quatrième de la liberté, adressée à madame Despotz, *Grande Rue*, pour lui envoyer copie de la délibération de la commune de Château-Thierry, qui arrête, que la *rue des Cordeliers* sera désormais appelée *rue Jean de La Fontaine*.

V.

VOYEZ pages 150-152 et 219.

Sur divers actes où il est fait mention de Jean de La Fontaine comme gentilhomme servant de la duchesse douairière d'Orléans.

Outre ceux que j'ai cités j'en ai vu un assez grand nombre; mais les seuls dont j'ai gardé note, sont:

« Le bail de la Truelterie, passé, le 4 novembre 1686, par Delaulne, notaire, entre Pierre Tignot, laboureur, et Marie Héricart, femme séparée, quant aux biens, de JEHAN DE LA FONTAINE, *gentilhomme servant de madame la duchesse douairière d'Orléans.* »

L'acte, en date du 28 août 1691, passé à Château-Thierry, par Leleu, notaire, « d'une constitution de 50 livres de rente, pour madame Dumesnil, faite par madame de La Fontaine, et son fils, celle-ci stipulant au nom de JEAN DE LA FONTAINE, *gentilhomme servant de madame la duchesse douairière d'Orléans*, et comme fondée de procuration de son mari Jean de La Fontaine, et de son fils Charles de La Fontaine. »

A la vérité, dans l'acte du 2 janvier 1676, extrait ci-dessus, comme dans quelques autres actes, le mot *douairière* ne se trouve pas dans l'énonciation de cette qualité de gentilhomme servant de la duchesse d'Orléans; mais il est évident que c'est par omission ou par ignorance de la part de ceux qui ont dressé ces actes. Si La Fontaine avoit été gentilhomme servant de la duchesse d'Orléans en titre, il ne se seroit pas paré uniquement du titre de la charge qu'il avoit remplie auprès de la douairière, long-temps après la mort de celle-ci; il auroit fait mention de ses deux titres, ou auroit préféré celui qui le rattachoit à la maison du duc d'Orléans encore existant. D'ailleurs, malgré l'ode qu'il fit pour célébrer le mariage d'Henriette, rien ne prouve qu'il ait approché de sa personne, tandis que nous voyons, par plusieurs pièces en vers, qui se trouvent dans ses *OEuvres*, et par la dédicace d'un de ses volumes au duc de Guise, qu'il étoit protégé par Marguerite, et admis dans son intimité. Voyez les *OEuvres de La Fontaine*, in-8°, édit. 1823, t. VI, p. 98-265-380.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

[1] Au moment où l'on va tirer la dernière feuille de cette Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, nous apprenons que le Roi, sur le rapport de M. le comte de Corbière, a accordé une pension de quinze cents francs au dernier descendant en ligne masculine de notre fabuliste. Nous saisissons la seule occasion qui nous reste de faire connoître ce nouvel acte de munificence du digne successeur d'Henri IV et de Louis XIV.

C'est par erreur que le dernier et seul héritier du nom de La Fontaine a été désigné dans la généalogie de sa famille (page 586 de cet ouvrage) par les prénoms de *Charles-Hugues*. Il s'appelle *Hugues-Charles*, suivant son acte de naissance, que nos lecteurs nous sauront sans doute gré de transcrire ici, la descendance masculine de La Fontaine pouvant s'éteindre dans cet intéressant vieillard qui n'a point de postérité.

Extrait des registres de l'église cathédrale paroissiale de Pamiers en Foix.

L'an mil sept cens cinquante sept et le douzième juillet est né et a été baptisé un enfant mâle, fils légitime et naturel à messire Charles-Louis de La Fontaine, écuyer avocat en parlement de Paris; et dame Marie-Antoinette Lemercier, son épouse: auquel on a donné le nom de Hugues-Charles. Son parrein a été messire Nicolas-Simon Delguenand, chevalier lieutenant-colonel réformé de dragons: marreine damoyselle Marthe-Marie Moynier de La Terrasse, tous habitans de cette ville, soussignés: le père absent. Témoins M. Me Joseph de Rigail, conseiller du roy au sénéchal et présidial et juge souverain du Donezan, et Me Paul Fonta, conseiller du roy, assesseur de la maréchaussée du Roussillon et pays de Foix, aussi habitants de cette ville soussignés.

Signés, Delguenand, La Terrasse, Fonta, Rigail, Pauly, curé.

FIN DE LA TABLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

ERRATA.

Pag. 40	lig. 18 et 19	*au lieu de :* épo- «que l'illustre	*lisez :* épo-que «l'illustre
43	6	du même sonnet	du sonnet même
105	1	je vis	je ris
113	8	hôtes	hôte
118	12	rien ». dire»	rien » dire.»
131	1	convrit	couvrit
191	3 et 4 des notes	in- itulé	in- titulé
260	14	sécurité »	sécurité
265	17	lecontraire	le contraire
269	20	Grippeminaud, le bon apôtre ou	Grippeminaud le bon apôtre, ou
287	21 et 22	dédié	dédiée
341	6	impertubable	imperturbable
350	10	telle ment	tellement
365		LIVRE III.	LIVRE IV.
408	11 des notes	pit La Fontaine	dit La Fontaine
490	21	Seignelais	Seignelay
564	1 des notes	l'*Élit*	l'*Élite*



dc.


HDI
HW 5XWM C

